

Ministère
de l'Éducation,
de l'Enseignement
supérieur
et de la Recherche

Québec 

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

**RÉPONSES À LA DEMANDE
DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TABLE DES MATIÈRES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

1. Indiquez la somme dépensée en 2014-2015 (et les prévisions pour 2015-2016) par votre ministère/organisme pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
2. Copie de la partie accessible au public de tous les mémoires soumis au Conseil des ministres par le ministre de l'Éducation, et ce, depuis le 20 avril 2014.
3. Détail des coûts de système de l'éducation pour 2014-2015, ventilés par poste budgétaire. Fournir les prévisions pour 2015-2016.
4. Bilan de la participation du ministre de l'Éducation aux activités du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada en 2014-2015, avec la date, l'endroit et l'objet de chaque activité.
5. Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
6. Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2014-2015 :
 - a. l'objet des consultations;
 - b. le moyen utilisé;
 - c. les dates de rencontres;
 - d. les communautés et les personnes consultées;
 - e. les résultats des consultations;
 - f. les montants afférents.

PRIMAIRE ET SECONDAIRE

7. Aide financière accordée à la formation et au perfectionnement du personnel (enseignants, cadres, personnel de soutien) pour 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016; nombre de personnes concernées par corps d'emploi et par commission scolaire.
8. Liste des écoles ayant fermé leurs portes depuis 2009-2010.
9. Au 30 juin 2014, état des surplus et des déficits, par commission scolaire.
10. Pour 2014-2015, montant et ventilation détaillée de la subvention de fonctionnement versée à chaque commission scolaire.
11. Pour 2014-2015, montant et ventilation détaillée, par école, des subventions accordées aux écoles privées.

12. Depuis 2009-2010, par année financière, ventilation des sommes accordées par les commissions scolaires pour le transport scolaire dans le réseau public et le réseau privé subventionné, et des budgets qui leur sont consentis.
13. Liste des institutions privées (nouvelles et existantes) qui ont obtenu un permis ou un SRE agrément pour l'année 2014-2015 en indiquant, pour chacune :
 - a. le montant de la subvention accordée;
 - b. la clientèle visée ainsi que le nombre d'élèves;
 - c. la liste des demandes de permis ou d'agrément en attente.
14. Taux de taxation et revenus générés pour chaque commission scolaire et subventions de péréquation qui leur sont accordées depuis 2009-2010. Fournir les estimations pour 2015-2016.
15. Tableau comparatif du nombre de demandes d'admissibilité à l'école anglaise au cours des cinq dernières années, statistiques concernant la fréquentation des écoles anglaises privées non subventionnées ainsi que le nombre annuel d'élèves allophones ou francophones fréquentant une école privée non subventionnée et qui ont transféré dans le secteur public depuis 2009-2010.
16. Nombre de demandes de dérogation quant à la fréquentation des écoles anglaises et réponses positives données depuis 2009-2010. Liste des motifs invoqués pour l'acceptation et pour le refus des dérogations.
17. Pour chaque direction régionale du ministère de l'Éducation, l'effectif toujours en poste, par région, au 31 mars 2015. Estimation détaillée et ventilée par poste budgétaire des économies qui seront dégagées avec la fermeture des directions régionales.
18. État du parc immobilier et des équipements des commissions scolaires. Cumul de l'entretien différé.
19. Ventilation des sommes accordées pour les bibliothèques scolaires, par école et par école privée subventionnée.
20. Évolution du personnel des commissions scolaires, par catégorie d'emploi (personnel d'encadrement, personnel professionnel, personnel de soutien, personnel enseignant) au cours des dix dernières années.
21. Nombre d'autorisations provisoires d'enseignement accordées en formation générale, par année, en précisant le domaine d'enseignement.
22. Nombre de postes de psychologues, de psychoéducateurs, d'orthopédagogues, d'orthophonistes, de conseillers pédagogiques, de conseillers d'orientation, de travailleurs sociaux, d'animateurs de vie étudiante et de bibliothécaires dans chaque commission scolaire pour 2013-2014 et 2014-2015.
23. État de situation des actions entreprises par le ministère à la suite des jugements du Tribunal administratif du Québec concernant l'article 85 de la Charte de la langue française et de son règlement.
24. Évolution du nombre d'élèves, par commission scolaire, depuis 2003-2004.
25. Ventilation détaillée des budgets accordés par le ministère pour le maintien des écoles de village et montants accordés à cette fin aux commissions scolaires. Liste des écoles de village, incluant les écoles privées subventionnées, ayant reçu une subvention à cette fin, incluant le montant de la subvention.
26. Détails et ventilation de l'aide financière accordée aux services de garde en milieu scolaire ainsi que la fréquentation, par région, par commission scolaire et par école publique et privée subventionnée, depuis 2009-2010.

27. Coûts ventilés des travaux et des coûts du comité de vigie et du comité de suivi de la Stratégie d'action visant la persévérance scolaire. Liste des membres et nombre de rencontres tenues depuis la mise en place de ces comités.
28. Liste des travaux en cours et des rencontres tenues en vue du renouvellement de la Stratégie d'action visant la persévérance scolaire. Copie de tout document concernant son renouvellement.
29. Ventilation détaillée des budgets accordés à la stratégie d'action par volet depuis 2007-2008. Fournir les prévisions pour 2015-2016.
30. Copie du bilan de l'implantation du cours Éthique et culture religieuse.
31. Liste des écoles-bâtiments où sont dispensées des activités éducatives aux enfants de 4 ans au Québec. Effectif d'enfants de 4 ans par école-bâtiment et ventilation des montants versés pour ces activités éducatives, par école.
32. Ventilation des crédits accordés aux commissions scolaires pour l'adaptation scolaire en 2013-2014 et en 2014-2015.
33. Tout document concernant les suites données à l'entente intervenue avec l'Académie Yeshiva Taras Moshe, y compris la correspondance avec la commission scolaire concernée.
34. Tout document relatif à l'impact de la modification du ratio professeur-élèves proposée par le gouvernement.
35. État de situation concernant l'implantation d'un cours d'éducation sexuelle.
36. État de situation pour chacun des bâtiments du réseau scolaire québécois ayant des moisissures.
37. Depuis 2003-2004, par commission scolaire, nombre d'enseignants-ressources et montants accordés.
38. Nombre total et par commission scolaire de dérogations accordées en vertu de l'article 240 de la *Loi sur l'instruction publique*, depuis les trois dernières années.
39. Pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, le nombre d'élèves HDAA (par catégorie, par et par cote).
40. Nombre de tableaux numériques interactifs (TNI) achetés depuis quatre ans et projections d'achats à venir.
41. Nombre de classes d'anglais intensif, par commission scolaire, et nombre d'élèves pour les trois dernières années.
42. Financement accordé, par commission scolaire, en soutien à l'implantation de l'anglais intensif, et ce, depuis trois ans.
43. Financement accordé aux commissions scolaires en soutien aux mesures d'amélioration du français, et ce, depuis cinq ans.
44. Nombre de jours de congé de maladie, monnayables et non monnayables, utilisés par les enseignants depuis trois ans. Nombre de congés de maternité, de paternité, d'adoption et parentaux (sans traitement) à temps plein et à temps partiel octroyés aux enseignants.
45. Nombre total de périodes d'enseignement à la leçon au primaire et au secondaire pour les trois dernières années.

46. Nombre de périodes de suppléance effectuées et nombre de jours travaillés par des suppléants occasionnels, par commission scolaire, depuis trois ans.
47. Nombre d'enseignants au cours des trois dernières années et prévisions du nombre d'embauches et de départs pour 2015-2016. Ventiler selon le statut (permanent, en voie d'obtenir la permanence, en disponibilité) et selon le niveau d'enseignement. Préciser:
 - a. par niveau;
 - b. par région;
 - c. par commission scolaire;
 - d. par matière d'enseignement.
 - e. à temps plein et à temps partiel
 - f. à taux horaire en formation professionnelle et en éducation aux adultes
 - g. non réengagés pour cause de surplus;
 - h. non légalement qualifiés, par secteur d'enseignement, par champ jeunes) et par spécialité (FGA).

Formation des adultes, alphabétisation et formation professionnelle

48. Échéancier de réévaluation de la politique d'éducation des adultes. Liste des travaux en cours. Nombre de rencontres tenues par le comité de suivi de l'implantation de la politique, liste des membres et procès-verbaux des rencontres pour 2013-2014 et pour 2014-2015.
49. Bilan des 13 pistes d'actions annoncées dans le cadre de la Rencontre des partenaires de juin 2011. Bilan des neuf pistes d'action retenues par le ministre; copie du plan d'action et de l'échéancier.
50. Bilan du plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue. Sommes y étant consacrées depuis 2002, ventilées par mesure. Pour chaque indicateur, ventilation des données depuis 2002.
51. Financement accordé en 2014-2015 spécifiquement pour la formation continue; fournir les prévisions pour 2015-2016.
52. Évolution de l'effectif au cours des cinq dernières années et ventilation du financement accordé aux centres d'éducation des adultes par commission scolaire. Tableau comparatif de l'effectif scolaire des établissements selon la langue maternelle (français, anglais ou autre) et la langue d'enseignement (français ou anglais) au cours des cinq dernières années.
53. Évolution de l'effectif au cours des cinq dernières années et ventilation du financement accordé aux centres de formation professionnelle (CFP).
54. Nombre de personnes se trouvant sur les listes d'attente des CFP, par commissions scolaire et par région.
55. Évolution de l'effectif inscrit en alphabétisation dans les commissions scolaires et dans les organismes d'action communautaire autonomes en alphabétisation, par année, depuis 2008-2009, et sommes y étant consacrées.
56. Montants accordés dans le Plan d'action éducation, emploi et productivité et ventilation des sommes accordées en 2013-2014 et en 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.
57. Ventilation des dépenses effectuées en 2014-2015 aux chapitres de l'éducation populaire et de l'alphabétisation, selon les champs d'activité, avec la liste des projets et les montants demandés et accordés aux organismes dans le cadre du programme PACTE :

- a. la répartition des enveloppes budgétaires 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, selon les régions administratives et selon les directions régionales;
 - b. la liste, ventilée par région, des organismes subventionnés, incluant le montant obtenu par chacun.
58. Crédits consentis par le ministère au programme d'enseignement des langues d'origine, au programme concentration ethnique et au programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français pour les élèves non-francophones en 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.
 59. Liste des instances régionales de concertation interministérielle et détails de leurs actions respectives. Bilan de leurs interventions pour 2014-2015.
 60. Liste des programmes identifiés par le MELS pour lesquels des passerelles sont possibles entre le niveau secondaire et collégial.
 61. Liste des programmes de formation professionnelle offrant l'alternance travail-études par commission scolaire, en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Indiquer quels sont les partenaires pour chacun des programmes.
 62. Nombre d'inscriptions, par commission scolaire, dans les programmes d'alternance travail-études en 2014-2015 et pour les trois années précédentes.
 63. Admissions en soins infirmiers en formation professionnelle pour 2014-2015 et pour les trois années précédentes.
 64. Identifier les nouveaux programmes de formation professionnelle institués en 2014-2015 et pour les trois années précédentes.
 65. Liste des projets soumis et ventilation des subventions accordées en 2014-2015 dans le cadre du plan d'action pour un meilleur arrimage entre la formation professionnelle et technique.
 66. Portrait des ententes avec une autre commission scolaire depuis 2003-2004, par commission scolaire.
 67. Copie des études et des rapports concernant l'application du « modèle allemand » à la formation professionnelle et technique, tel que cela a été annoncé en campagne électorale et lors du discours inaugural du 21 mai 2014. Échéancier de mise en place et de déploiement, coûts estimés; fournir les prévisions pour 2015-2016.
 68. Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2014-2015 qui n'ont pas été reconduits en 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis.
 69. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2015-2016.
 70. Liste des travaux, rencontres, échéanciers menant au renouvellement du plan d'action en matière de formation des adultes, échu depuis 2007.
 71. Évolution annuelle à la FGA et à la FP (séparément), de 2000 à 2015, (1) du nombre brut et (2) du nombre en équivalent à temps complet (ETC) du personnel professionnel : total et selon chaque sous-catégorie (conseillers pédagogiques, conseillers d'orientation, orthopédagogues, psychologues, etc.).
 72. Évolution annuelle à la FGA et à la FP (séparément), de 2000 à 2015, (1) du nombre brut et (2) du nombre en ETC du personnel de soutien : total et selon chaque sous-catégorie (technicien en éducation spécialisée, technicien en travail social, préposé, etc.).

73. Évolution annuelle à la FGA et à la FP (séparément), de 2000 à 2015, (1) du nombre brut et (2) du nombre en ETC du personnel enseignant : total et par statut d'emploi (PERCOS).
74. Évolution annuelle à la FGA et à la FP (séparément), de 2000 à 2015 du nombre d'élèves, (1) en effectif (nombre d'individus uniques) et (2) en équivalent à temps plein (ETP) : total et par service d'enseignement.
75. Évolution annuelle, de 2000 à 2015, des sommes totales réellement allouées aux commissions scolaires pour la FGA (totalité des coûts : gestion et entretien, enveloppe fermée, enveloppe ouverte).
76. Évolution annuelle, de 2000 à 2015, des sommes réellement allouées aux commissions scolaires pour la FGA dans l'enveloppe fermée, modulées par catégorie (ressource enseignante, encadrement pédagogique, ressource de soutien, aide additionnelle pour les élèves ayant des besoins particuliers, SARCA, MAO, mesures 30026, 30100, 30130, 30180, 30283, 30810 et 50670).
77. Évolution annuelle, de 2000 à 2015, des sommes réellement allouées aux commissions scolaires pour la FGA dans l'enveloppe ouverte (formation à distance ou FAD, reconnaissance des acquis ou RAC).
78. Évolution annuelle, de 2000 à 2015, des sommes totales allouées aux organismes communautaires pour des services aux apprenants adultes, (1) en alphabétisation et (2) en francisation.
79. Nombre de périodes d'enseignement à distance en FP et en EDA pour les trois dernières années.
80. Nombre de périodes et de programmes en alternance travail-études (FP) pour les trois dernières années.
81. Nombre de périodes effectuées et nombre de jours travaillés par des enseignants à taux horaire à la formation professionnelle et à la formation générale des adultes.

LOISIR ET SPORT

Programmes et investissements

82. Bilan des 14 mesures du MELS du plan d'action *Investir pour l'avenir* depuis son implantation. Ventilation des coûts par commission scolaire.
83. Sommes allouées en 2014-2015 à l'organisme « Québec en forme ».
84. Liste des programmes d'assistance financière au 31 mars 2015. Préciser :
 - a. les objectifs, critères d'admissibilité, réalisations 2014-2015;
 - b. les budgets respectifs;
 - c. le nombre de demandes reçues, de projets refusés et acceptés et le nombre de participants pour chacun des projets, s'il y a lieu;
 - d. le montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise.
85. Ventilation des sommes investies, par établissement en 2014-2015 dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, ainsi que les prévisions pour 2015-2016.
86. Ventilation des sommes investies par établissement, en 2014-2015 dans le cadre du programme Infrastructure de loisir Canada, ainsi que les prévisions pour 2015-2016.
87. Montant des subventions accordées par le Secrétariat au loisir et au sport aux fédérations sportives par le biais du programme de soutien aux opérations régulières pour 2014-2015. Fournir la liste des fédérations sportives qui en bénéficient et le montant alloué à chacune d'elles.
88. Sommaire des subventions accordées aux autres organismes sportifs et liste détaillée des subventions accordées dans le cadre de ces programmes :
 - a. Programme de soutien aux événements sportifs;
 - b. Programme Équipe Québec;
 - c. Centre national multisport-Montréal;
 - d. Fédération québécoise du sport étudiant;
 - e. Corporation SPORTSQUÉBEC;
 - f. Bourses de la Fondation de l'athlète d'excellence;
 - g. Soutien aux athlètes identifiés auprès de la direction du sport et de l'activité physique;
 - h. Autres organismes ou programmes.
89. Soutien financier accordé aux athlètes québécois pour l'exercice financier 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016.
90. Sommaire et liste des subventions accordées dans le cadre des programmes suivants :
 - a. Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir;
 - b. Programme de reconnaissance et de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées;
 - c. Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport;
 - d. Programme d'assistance financière aux camps de vacances;
 - e. Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale;
 - f. Programme Chantiers jeunesse;
 - g. Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience;

- h. Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir;
 - i. Programme d'assistance financière aux clubs de motoneigistes;
 - j. Programme d'assistance financière aux clubs de véhicules tout-terrain;
 - k. Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;
 - l. Soutien financier au Conseil québécois du loisir;
 - m. Soutien financier pour le projet Archipel (ville de Longueuil).
91. Liste des subventions accordées à la Fédération de l'âge d'or du Québec en 2014-2015.
 92. Effectifs et subventions de Kino-Québec en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016.
 93. Copie de notes, analyses, rapports et de tout autre document concernant les résultats scolaires des joueurs étudiants de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), par équipe, et ce, depuis l'année 2003. Copie de tout document concernant la politique scolaire de la LHJMQ.
 94. Concernant Équipe Québec, groupe mandaté par le premier ministre pour étudier la faisabilité d'une nouvelle candidature olympique pour Québec, fournir la liste des membres, leur salaire et les budgets alloués à l'organisme. Fournir la liste des contrats et des mandats qui ont été donnés par Équipe Québec.
 95. Contrats donnés par le ministère pour les études sur les sites potentiels des épreuves des Jeux olympiques à Québec; indiquer qu'il s'agit d'un appel d'offres ou d'un contrat accordé de gré à gré. Ventilation des sommes accordées.
 96. État des investissements pour l'anneau Gaétan-Boucher. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et prévisions budgétaires pour 2015-2016.
 97. État des investissements pour le Massif de la Petite-Rivière-Saint-François. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et prévisions budgétaires pour l'année 2015-2016.
 98. État des investissements pour l'Institut national du sport. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2015-2016.
 99. État des investissements pour le nouveau Colisée de Trois-Rivières. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour 2015-2016.
 100. État des investissements pour le Panthéon des sports. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2015-2016.
 101. État des investissements sur les installations des fédérations sportives établies au Parc olympique de Montréal, et ce, depuis 2004-2005.
 102. Concernant le remplacement des systèmes au fréon dans les arénas du Québec, faire état des investissements des deux dernières années. Nombre d'arénas qui détenaient un système au fréon et qui en ont été dépossédés au cours des trois dernières années. Fournir les prévisions pour l'année 2015-2016.
 103. Nombre d'écoles ayant pu bénéficier du soutien du programme de financement d'au moins une équipe sportive par école secondaire, par région administrative, ainsi que les montants obtenus par celles-ci, pour 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016.
 104. Liste des écoles, par région administrative, ayant bénéficié de l'aide financière attribuée dans le cadre du programme La culture du sport à l'école secondaire publique, élaboré pour soutenir les équipes sportives interscolaires pour 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016.

105. État des investissements pour le nouveau Centre Robert-Guertin de Gatineau. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2015-2016.
106. État de situation, au 31 mars 2015, du programme de la Route verte. Budget du ministère en 2014-2015 et les prévisions en 2015-2016, ventilées par région administrative.

Politique nationale du loisir, du sport et de l'activité physique

107. État de situation, au 31 mars 2015, sur le dépôt d'une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique ainsi que sur son plan d'action. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2015-2016. Inclure les documents, les notes et les analyses produits à cet effet.

Obésité et surpoids

108. État de situation, au 31 mars 2015, de l'affichage nutritionnel dans les établissements de restauration rapide. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2015-2016. Inclure les documents, les notes et les analyses produits à cet effet.
109. État de situation, au 31 mars 2015, de la mise en place d'une taxe sur les boissons sucrées. Inclure les documents, les notes et les analyses produits à cet effet.

Sécurité de la pratique du sport

110. Port du casque dans les sports: copie des documents, notes, états de situation, rapports, parties accessibles des mémoires soumis au Conseil des ministres.
111. État de situation, au 31 mars 2015, de l'adoption d'un projet de loi sur la gestion et la prévention des commotions cérébrales. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2015-2016. Inclure les documents, les notes et les analyses produits à cet effet.
112. État de situation, au 31 mars 2015, de la mise en œuvre des recommandations du coroner à la suite des accidents de cyclistes en 2014-2015. Actions entreprises et sommes consacrées en 2014-2015, et celles prévues en 2015-2016.

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

113. Montant total et ventilation des subventions accordées par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique en 2014-2015; prévisions pour 2015-2016.
114. Concernant le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2014-2015 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.
115. Concernant le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase II, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2014-2015 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.

116. Concernant le Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 - arénas et centres de curling, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2014-2015 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.
117. Concernant le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux ou pancanadiens, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2014-2015 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

118. Indiquer la somme dépensée en 2014-2015 (ainsi que les prévisions pour 2015-2016) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
119. Fournir copie de la partie accessible au public de tous les mémoires soumis par le ministre de l'Enseignement supérieur au Conseil des ministres, et ce, depuis le 20 avril 2014.
120. Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2014-2015 qui n'ont pas été reconduits en 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis.
121. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2015-2016.
122. Le 30 mars 2015, lors de l'étude des crédits provisoires, le ministre de l'Éducation a chiffré la compression aux universités à 66,8 M\$ pour 2015-2016. Fournir une ventilation par université.
123. Le 30 mars 2015, lors de l'étude des crédits provisoires, le ministre de l'Éducation a chiffré la compression aux cégeps à 35,9 M\$ pour 2015-2016. Fournir une ventilation par cégep.
124. Le 30 mars 2015, lors de l'étude des crédits provisoires, le ministre de l'Éducation a chiffré la compression aux universités à 200 M\$ pour les universités en 2014-2015. Fournir une ventilation par université.
125. Le 30 mars 2015, lors de l'étude des crédits provisoires, le ministre de l'Éducation a chiffré la compression aux cégeps à 40 M\$ pour les cégeps en 2014-2015. Fournir une ventilation par cégep.
126. Détailler les coûts de système de l'enseignement supérieur pour 2014-2015 et les estimations pour 2015-2016, ventilés par poste budgétaire et par réseau (cégeps et universités).
127. Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
128. Liste des consultations menées par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2014-2015 et, pour chacune, préciser :
 - a. son objet;

- b. le moyen utilisé;
 - c. les dates des rencontres;
 - d. les communautés et les personnes consultées;
 - e. les résultats obtenus;
 - f. les montants afférents.
129. Ventilation du budget total (revenus et dépenses) de chaque collège en 2014-2015, incluant la subvention versée à chacun par le ministère.
 130. Nombre total d'enseignants au niveau collégial en 2013-2014. Fournir le nombre d'embauches et de départs à la retraite pour la même période.
 131. Ventilation des sommes accordées par les CCTT en 2014-2015, de même que les nouvelles mesures envisagées en vue de l'ouverture de nouveaux CCTT ainsi que l'échéancier de réalisation.
 132. Cumul et détail de l'entretien différé accumulé des collèges publics et privés du Québec.
 133. Ventilation détaillée, par université, des subventions de fonctionnement versées aux établissements pour 2014-2015. Fournir les estimations pour 2015-2016.
 134. Évolution des soldes (déficits) accumulés de chaque établissement universitaire pour les cinq dernières années disponibles.
 135. Évolution des soldes (déficits) accumulés de chaque établissement collégial pour les cinq dernières années disponibles.
 136. Liste des cégeps qui ont obtenu l'autorisation de faire un déficit pour 2014-2015, incluant le montant autorisé pour chaque cégep.
 137. Bilan des sommes investies, ventilées par investissement, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures en 2014-2015.
 138. Pour l'année 2014-2015, montant dépensé visant l'intégration des immigrants et pris en compte par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains.
 139. Tableau comparatif de l'effectif scolaire des établissements d'enseignement collégial selon la langue maternelle (français, anglais ou autre) et la langue d'enseignement (français ou anglais) au cours des cinq dernières années.
 140. Ventilation des sommes accordées dans le cadre de la Mesure de soutien à la réussite.
 141. Aux trimestres d'automne de 2001 à 2014, taux d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC, AEC) chez les nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire dans un programme menant au DEC.
 142. Bilan de la réussite des cohortes admises au cégep depuis l'automne 2003 avec six unités manquantes à leur DES. Nombre d'étudiants admis avec six unités manquantes, le taux d'échec et le taux d'abandon depuis l'automne 2008.
 143. Ventilation des sommes accordées pour les clientèles émergentes pour 2014-2015 ainsi que l'effectif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) en nombre et en proportion dans les collèges.
 144. Ventilation des sommes accordées et bilan des mesures annoncées en mai 2010 par la ministre de l'Éducation visant à résoudre les problèmes d'espace dans les collèges de l'île de Montréal.

145. Mesures appliquées pour augmenter la réussite en français au collégial pour 2014-2015 et les sommes prévues à cet effet en 2015-2016.
146. Évolution du nombre de postes de psychologue, de conseiller pédagogique, de conseiller d'orientation, de travailleur social dans chaque cégep pour 2014-2015.
147. Liste des institutions privées de niveau collégial (nouvelles et existantes) qui ont obtenu un permis ou un agrément pour l'année 2015-2016 avec, pour chacune, le montant de la subvention accordée et la clientèle visée. Liste des demandes de permis ou d'agrément en attente reçues en 2014-2015.
148. Liste des collèges et des cégeps ayant fait une demande de modification de leur devis scolaire, en précisant celles qui ont été refusées et celles qui ont été acceptées, ainsi que les sommes allouées par le ministère à cet effet au cours des cinq dernières années.
149. Dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, liste des universités et des cégeps ayant reçu des sommes en 2014-2015 ainsi que le montant de la subvention pour chaque établissement, et incluant le nom du projet.
150. Évolution des collaborations entre les universités et les entreprises depuis 2000.
151. Évolution et ventilation, par université et cégep, du nombre d'étudiants étrangers, selon leur pays d'origine, depuis 2003-2004.
152. Liste des programmes autofinancés, par université. Nombre de demandes, par année, en précisant celles qui ont été refusées et celles qui ont été acceptées pour 2014-2015.
153. Liste des programmes offerts en partie ou en totalité en anglais conjointement ou non par une université francophone pour 2015-2016.
154. Ventilation des sommes accordées pour les programmes PART et PAREA.
155. Pour chaque faculté de médecine, préciser :
 - a. le nombre d'étudiants admis, par année, depuis 2000;
 - b. le nombre d'étudiants étrangers admis, par année, depuis 2000;
 - c. la provenance des étudiants étrangers admis, par année, depuis 2000;
 - d. le nombre d'étudiants ayant terminé leur doctorat, par année et par faculté de médecine, depuis 2000;
 - e. le nombre d'étudiants étrangers ayant terminé leur doctorat, par année et par faculté de médecine, depuis 2000;
 - f. le nombre d'étudiants payant des droits de scolarité d'étudiants étrangers (étudiants canadiens) ainsi que le montant des droits de scolarité pour chaque année depuis 2000 et pour chaque faculté;
 - g. parmi tous les étudiants admis en faculté de médecine, le nombre payant des droits de scolarité d'étudiants étrangers (étudiants non canadiens).
156. Depuis 2000, indiquer la provenance des étudiants en médecine, ventilation par faculté.
157. Pour chaque faculté de médecine, depuis 2000, indiquer :
 - a. le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence en médecine de famille;
 - b. le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence dans une spécialité;
 - c. le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence au Québec;
 - d. le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence hors Québec.

158. Pour chaque faculté de médecine, indiquer :
- a. le nombre de médecins ayant terminé leur résidence et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine, et ce, par année depuis 1997;
 - b. le nombre de médecins ayant terminé leur résidence en médecine de famille et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine, et ce, par année depuis 1997;
 - c. le nombre de médecins ayant terminé leur résidence dans une spécialité et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine, et ce, par année depuis 1997;
 - d. le nombre d'étudiants qui viennent compléter un *fellow* dans les facultés de médecine québécoises par faculté, et ce, par année depuis 2000.
159. Le montant investi pour la formation d'un étudiant québécois en médecine.
160. Le montant investi pour la formation d'un étudiant étranger en médecine.
161. Ventilation des montants pour la formation des infirmières praticiennes spécialisées depuis 2008-2009. Fournir les prévisions pour 2015-2016.
162. Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées qui gradueront en 2015-2016.
163. Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées qui ont entamé le programme depuis 2013-2014. Fournir les prévisions pour 2015-2016.
164. Bilan du suivi du rapport du Chantier sur une loi-cadre des universités rendu public en septembre 2013. Faire état des travaux en cours.
165. Bilan du suivi du rapport du Chantier sur un conseil national des universités. Faire état des travaux en cours.
166. Faire état des travaux en cours pour donner suite au rapport Demers.
167. Faire état des travaux en cours pour donner suite au rapport sur le financement des universités.
168. Bilan du réinvestissement annoncé dans les universités à la suite du Sommet sur l'enseignement supérieur.
169. Bilan de la bonification de 25 M\$ aux programmes d'aide financière aux études prévue dans le rapport du Chantier sur l'aide financière aux études.
170. Copie des avis, études et analyses sur le sous-financement des universités au Québec.
171. Estimation des revenus supplémentaires obtenus conséquemment à la hausse des droits de scolarité pour les étudiants français.
172. Conséquemment à la hausse des droits de scolarité pour les étudiants français, variation estimée des inscriptions de cette clientèle.
173. Copie des documents, avis, notes, analyses et résumés des rencontres ou des échanges tenus avec les représentants des institutions universitaires concernant la hausse des droits de scolarité pour les étudiants français.
174. État de situation relativement à la mise en place de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation.
175. Montant versé par les trois fonds subventionnaires québécois, par fonds, pour 2013-2014. Indiquer les montants disponibles pour 2014-2015.

Aide financière aux études

176. Tableau de l'aide financière allouée aux étudiants, en indiquant le temps de traitement, le nombre de bénéficiaires (selon l'ordre d'enseignement), le volume d'aide accordée (prêt, bourses consécutives aux prêts et autres bourses), les moyennes, de même que les dépenses engagées pour ce programme (bourses consécutives aux prêts, intérêts et remboursements, autres bourses) à partir de l'année financière 2009-2010. Fournir les estimations pour 2015-2016.
177. Copie de tous les échanges intervenus entre le ministère et le gouvernement fédéral concernant le Programme canadien de prêts aux étudiants et le Programme canadien de bourses aux étudiants, pour l'année 2014-2015.
178. Ventilation de l'utilisation des sommes provenant des montants compensatoires pour le Programme canadien de prêts aux étudiants et pour le Programme canadien de bourses aux étudiants, et ce, depuis 2009-2010.
179. Nombre de demandes acheminées au comité de dérogation en 2014-2015, en précisant la nature de ces demandes (raisons invoquées), combien ont fait l'objet d'une recommandation positive de la part du comité et combien ont été approuvées par le ministre. Préciser le montant de l'aide accordée.
180. Tableau de l'aide financière allouée aux élèves en formation professionnelle au niveau secondaire, en indiquant le nombre de bénéficiaires et le volume d'aide accordée.
181. Depuis 2009-2010, par année financière, fournir un tableau du nombre d'étudiants, par ordre d'enseignement et par catégorie d'établissement, s'il y a lieu, qui ont réclamé, au cours d'un trimestre, des droits de scolarité excédant le plafond maximal instauré.
182. Selon l'ordre d'enseignement, faire état des montants des prêts échus et du taux d'intérêt de prise en charge par le gouvernement en 2014-2015.
183. Nombre d'étudiants qui ont déclaré faillite depuis 2009-2010, par année financière, et qui sont dans l'impossibilité de rembourser leur prêt étudiant, par ordre d'enseignement et par catégorie d'établissement.
184. Tableau du nombre d'étudiants, par ordre d'enseignement, qui ont atteint le niveau d'endettement maximum prévu par la loi depuis 2009-2010, par année financière.
185. Tableau de la ventilation de l'aide financière reçue, par ordre d'enseignement, pour chacun des étudiants qui a atteint le seuil maximum d'endettement depuis 2009-2010, par année financière.
186. Ventilation des montants compensatoires reçus du gouvernement fédéral en vertu du droit de retrait du Programme canadien de prêts aux étudiants ou du Programme canadien de bourses aux étudiants, depuis 2009-2010, par année financière.
187. Évolution du nombre d'étudiants bénéficiant de l'Aide financière aux études depuis 2000, ventilé par le type d'aide reçue (prêts, bourses, prêts et bourses).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Indiquez la somme dépensée en 2014-2015 (et les prévisions pour 2015-2016) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

RÉPONSE

	Somme dépensée 2014-2015 ^{1 2}		Prévision 2015-2016 ³	
	Opération	Capital	Opération	Capital
Interne	9 156,7 k\$	596,4 k\$	12 568,1k\$	974,2 k\$
Externe	5 450,2 k\$	2 060,9 k\$	5 645,7 k\$	3 669,6 k\$
CSPQ ⁴	1 512,0 k\$		1 619,0 k\$	
TOTAL Services professionnels	16 118,9 k\$	2 657,3 k\$	19 832,8 k\$	4 643,8 k\$

Logiciel ⁵	2 404,4 k\$		5 594,8 k\$	
Matériel	106,2 k\$	498,3 k\$	300,0 k\$	2 081,2 k\$
Autres dépenses	273,6 k\$		310,4 k\$	

TOTAL	18 903,1 k\$	3 155,6 k\$	26 038,0 k\$	6 725,0 k\$

NOTES :

- 1- Les données incluent les dépenses de l'unité spécialisée en ressources informationnelles, du pilotage des systèmes et des utilisateurs.
- 2 - Les sommes dépensées couvrent la période du 1er avril 2014 au 31 décembre 2014.
- 3 - Les prévisions proviennent de la Programmation annuelle en ressources informationnelles 2015-2016 pour l'ensemble des activités en ressources informationnelles du MEESR.
- 4- Inclut les ressources professionnelles et les services (ex. : télécommunications, impression).
- 5- Inclut les droits d'auteur, l'entretien et les frais de télécommunications autres que les services obtenus du CSPQ.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Copie de la partie accessible au public de tous les mémoires soumis au Conseil des ministres par le ministre de l'Éducation, et ce, depuis le 20 avril 2014.

RÉPONSE

Copie annexée.

MÉMOIRE AU CONSEIL DES MINISTRES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le 20 novembre 2014

DE : Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Madame Lise Thériault
Vice-première ministre
Ministre de la Sécurité publique

OBJET : PROJETS DE RÈGLEMENT SUR LES ENTENTES DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS RELATIVES À LA COLLABORATION À DES FINS DE PRÉVENTION ET D'ENQUÊTES AVEC LES CORPS DE POLICE AINSI QU'AUX INTERVENTIONS DE LEURS MEMBRES EN CAS D'URGENCE OU DE SIGNALEMENT D'UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

1- EXPOSÉ DE LA SITUATION

a. *Collaboration entre les milieux scolaire et policier avant l'adoption de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (2012, chapitre 19)*

La collaboration des écoles et des établissements d'enseignement privés avec les corps de police est, au fil des années, apparue importante pour assurer une gestion de crise efficace en situation d'urgence. Elle s'est aussi avérée être un facteur important de réussite en contexte de prévention et d'enquête, notamment eu égard à des actes d'intimidation ou de violence. La conclusion formelle d'ententes entre les milieux scolaire et policier, qui soutiennent ce partenariat, constitue un élément-clé de l'organisation systématique de la collaboration entre les milieux scolaire et policier¹.

Jusqu'à l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école*, cette collaboration existait déjà en plusieurs endroits. Elle a même été systématisée, au cours des dernières années, dans beaucoup de milieux. Avant cette adoption, quelques centaines d'ententes avaient été établies entre les milieux scolaire et policier.

Toutefois, les échanges intervenus, depuis quelques années, entre les milieux scolaire et policier, de même qu'entre des représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que du ministère de la Sécurité publique, ont révélé l'existence de certaines problématiques liées à la négociation des ententes entre les milieux scolaire et policier, et ce, malgré la diffusion d'un modèle d'entente, proposé par les ministères concernés, répandu et largement utilisé dans les deux réseaux (*Cadre de référence sur la présence policière dans les établissements d'enseignement (Annexe 4 du Cadre de référence)*).

1. Une recherche de M^{me} Claire Beaumont, titulaire de la Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif, a démontré que la collaboration entre les écoles et les corps de police est plus efficace quand elle s'appuie sur une entente écrite.

BEAUMONT, C., & GARCIA, N. (2010). Modalités et contenus des ententes de partenariat entre les milieux scolaires et les corps de police pour prévenir la violence et la criminalité chez les jeunes. *Raisons, comparaisons, éducations : la revue française d'éducation comparée*, 6, 207-240.

À titre d'exemple de problématiques rencontrées, celles-ci touchaient notamment le respect des missions de chacun des partenaires et la question de la présence de plusieurs corps de police sur le territoire d'une même commission scolaire. L'expérience a démontré que les milieux scolaire et policier concluaient malgré tout des ententes, mais que celles-ci demeuraient verbales, ou encore qu'ils concluaient des ententes écrites, mais n'apposaient pas leur signature sur celles-ci.

b. Adoption de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (2012, chapitre 19)

Le 12 juin 2012, la *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école* a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Cette loi a apporté des modifications à la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, chapitre I-13.3, ci-après la « LIP ») et à la *Loi sur l'enseignement privé* (RLRQ, chapitre E-9.1, ci-après la « LEP »), notamment afin de :

- préciser les devoirs et responsabilités des différents acteurs des commissions scolaires et des écoles ainsi que de ceux des établissements d'enseignement privés, et ce, dans la prévention et le traitement de l'intimidation et de la violence à l'école;
- rendre obligatoire, notamment, la mise en œuvre, à l'intérieur de ces institutions, d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence ainsi que la désignation d'une personne chargée de coordonner les travaux d'une équipe constituée en vue de lutter contre l'intimidation et la violence;
- faire en sorte que chaque école et chaque établissement d'enseignement privé offrent un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire de manière à ce que tout élève qui le fréquente puisse y développer son plein potentiel, à l'abri de toute forme d'intimidation ou de violence.

Plus particulièrement, la LIP et la LEP ont été modifiées pour prévoir l'obligation, tant pour les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés, respectivement, que pour l'autorité de qui relève le ou les corps de police desservant leur territoire, de conclure une entente concernant les modalités d'intervention des membres du corps de police en cas d'urgence ainsi que lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence leur est signalé et visant à mettre en place un mode de collaboration à des fins de prévention et d'enquêtes (art. 214.1 de la LIP; art. 63.9 de la LEP).

À cette occasion, un pouvoir a été accordé au gouvernement afin de lui permettre de déterminer, par règlement, les éléments essentiels et les modalités particulières que l'entente conclue entre les milieux scolaire et policier doit respecter.

c. Mise en œuvre de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (2012, chapitre 19), forum « Ensemble contre l'intimidation » du 2 octobre 2014 et exercice du pouvoir réglementaire pour la conclusion des ententes dans un délai de 12 mois

Pour compléter les nouvelles dispositions en matière d'intimidation et de violence de la LIP et de la LEP, le gouvernement pourrait exercer son pouvoir réglementaire en vertu des articles 214.1 de la LIP et 63.9 de la LEP, et ce, en vue de déterminer les éléments essentiels et les modalités particulières que les ententes visées par ces articles doivent respecter.

La réglementation fournirait des balises sur les rôles et les responsabilités de la commission scolaire, de l'établissement d'enseignement privé et du corps de police, ainsi que sur ce qu'il faut prendre en compte dans les contextes d'intervention suivants : prévention, enquête, urgence ainsi que lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est signalé. Également, la réglementation laisserait suffisamment de marge de manœuvre aux commissions scolaires, aux établissements d'enseignement privés et aux corps de police pour tenir compte des réalités locales.

Le 2 octobre 2014 s'est tenu un forum, intitulé « Ensemble contre l'intimidation », qui visait à mobiliser tous les acteurs concernés pour lutter contre l'intimidation. À la suite

de ce forum, différents engagements ont été pris par le premier ministre, M. Philippe Couillard, notamment que le gouvernement soumettrait à la consultation publique un projet de réglementation déterminant les éléments essentiels et les modalités particulières que doivent respecter les ententes de collaboration entre les milieux scolaire et policier, l'objectif étant de procéder à son adoption à l'hiver 2015.

2- LOIS EXISTANTES

Le pouvoir du gouvernement de déterminer, par règlement, les éléments essentiels et les modalités particulières que doivent respecter les ententes entre une commission scolaire et l'autorité de qui relève chacun des corps de police desservant son territoire, ou entre un établissement d'enseignement privé et l'autorité de qui relève le corps de police desservant son territoire, est respectivement prévu à l'article 214.1 de la LIP et à l'article 63.9 de la LEP.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur d'une réglementation serait nécessaire pour rendre effective l'obligation de conclure une entente entre les milieux scolaire et policier compte tenu de l'article 25 de la *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école*. En vertu de cette disposition, les ententes doivent être conclues avant la date qui suit de 12 mois celle de l'entrée en vigueur des règlements du gouvernement pris en application des articles 214.1 de la LIP et 63.9 de la LEP.

3- SOLUTIONS POSSIBLES

A. Encourager administrativement la conclusion d'ententes

Le gouvernement n'édicte pas de projet de règlement, mais encourage administrativement, les commissions scolaires, les établissements d'enseignement privés et des corps de police, par les moyens de communication qu'il juge appropriés, à conclure des ententes selon les fins visées par les articles 214.1 de la LIP et 63.9 de la LEP.

B. Élaboration d'un projet de règlement

Le gouvernement édicte un seul projet de règlement, en vertu des deux habilitations réglementaires que lui confèrent la LIP et la LEP. Le projet de règlement unique s'applique autant aux commissions scolaires qu'aux établissements d'enseignement privés. Le projet de règlement détermine les éléments essentiels et les modalités particulières des ententes que les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés doivent conclure avec l'autorité de qui relève le ou les corps de police desservant leur territoire. Ces ententes concernent les modalités d'intervention des membres du corps de police en cas d'urgence ainsi que lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence leur est signalé. Elles visent aussi à mettre en place un mode de collaboration à des fins de prévention et d'enquêtes.

C. Élaboration de deux projets de règlement

Le gouvernement édicte deux projets de règlement, c'est-à-dire un règlement pour chacun des pouvoirs réglementaires que lui confèrent respectivement la LIP et la LEP, mais qui seraient au même effet. Un projet de règlement vise les ententes entre les commissions scolaires et l'autorité de qui relève chacun des corps de police desservant leur territoire. L'autre projet de règlement vise les ententes entre les établissements d'enseignement privés et l'autorité de qui relève le corps de police desservant leur territoire. Les ententes visées par les deux règlements concernent les modalités d'intervention des membres du corps de police en cas d'urgence ainsi que lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence leur est signalé. Elles visent aussi à mettre en place un mode de collaboration à des fins de prévention et d'enquêtes.

4- AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE CHACUNE DES SOLUTIONS POSSIBLES

A. Première solution

Avantages

- laisse beaucoup de marge de manœuvre aux milieux scolaire et policier quant au contenu des ententes;
- laisse la discrétion aux commissions scolaires, aux établissements d'enseignement privés et aux corps de police de décider à quel moment ils établiront une entente.

Inconvénients

- ne respecte pas l'engagement du gouvernement, pris le 2 octobre 2014 lors du forum intitulé « *Ensemble contre l'intimidation* », de soumettre à la consultation publique un projet de réglementation déterminant les éléments essentiels et les modalités particulières que doivent respecter les ententes de collaboration entre les milieux concernés;
- ne garantit pas la présence d'éléments jugés essentiels au bon fonctionnement des milieux concernés, dans toutes les ententes conclues en la matière au Québec;
- n'établit pas de modalités particulières pouvant être considérées pertinentes au bon fonctionnement des milieux concernés, dans toutes les ententes conclues en la matière au Québec;
- ne s'assure pas que toutes les commissions scolaires et tous les établissements d'enseignement privés établissent avec diligence des ententes avec les corps de police.

B. Deuxième solution

Avantages

- fixe une échéance à la conclusion des ententes;
- facilite l'élaboration ou la bonification des ententes;
- s'assure d'un engagement formel, écrit et signé de la part des commissions scolaires, des établissements d'enseignement privés et des corps de police;
- s'assure que les éléments jugés essentiels au bon fonctionnement des milieux scolaire et policier ainsi que les modalités particulières considérées pertinentes à ce bon fonctionnement, que les milieux n'auraient peut-être pas retenus, se trouvent dans toutes les ententes conclues en la matière au Québec;
- s'assure que ces éléments et modalités sont conformes aux orientations des ministères concernés;
- tient compte des besoins respectifs des milieux scolaire et policier;
- répond aux attentes exprimées par les milieux scolaire et policier.

Inconvénients

- réduit en partie la marge de manœuvre des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés quant au contenu des ententes;
- limite à 12 mois le délai dont disposeront les milieux scolaire et policier pour établir une première entente conforme au règlement.

C. Troisième solution

Avantages

Les avantages sont les mêmes que ceux décrits à la solution précédente. À cela, il faut ajouter les deux avantages suivants :

- offre à chacun des secteurs de l'enseignement, soit public et privé, un règlement qui lui est propre;
- permettrait à chacun des règlements d'évoluer de façon distincte, en fonction des besoins respectifs des deux secteurs.

Inconvénients

Les inconvénients sont les mêmes que ceux décrits à la solution précédente.

5- ANALYSE COMPARATIVE

En 2008, l'Observatoire canadien pour la prévention de la violence à l'école a étudié des ententes entre des milieux scolaire et policier. Il a analysé des ententes conclues en Ontario et en Colombie-Britannique, dans quelques états américains et quelques pays d'Europe. Cette recherche a montré que plusieurs de ces ententes visent les situations d'urgence, d'enquête et de prévention, comme ce qui est prévu dans les deux projets de règlement soumis au gouvernement. L'analyse démontre aussi que ces ententes servent souvent à identifier les situations qui nécessitent une intervention policière et un partage des responsabilités entre les milieux scolaire et policier, comme la réglementation prévue par les deuxième et troisième solutions proposées permettrait de le faire.

6- ACTIVITÉ RÉGLEMENTAIRE

Les solutions proposées n'ont pas d'effets sur les entreprises.

7- IMPLICATIONS FINANCIÈRES

Les solutions proposées seront mises en œuvre dans le cadre budgétaire actuel, sans financement supplémentaire.

8- RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Les solutions proposées n'ont aucune implication sur les relations intergouvernementales.

9- IMPLICATIONS TERRITORIALES, SOIT SUR LES RÉGIONS, SUR LA CAPITALE-NATIONALE ET SUR LA MÉTROPOLE

Les solutions proposées n'ont aucune implication territoriale.

10- IMPLICATIONS SUR LES JEUNES

Les solutions proposées visent directement le bien-être des jeunes et leur sécurité en favorisant la prévention de la violence dans les écoles et le traitement efficace des situations d'intimidation et de violence ainsi que les situations d'urgence.

Concernant l'implication sur les jeunes, il existe la Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire. Cette Table a élaboré le *Cadre de référence*

sur la présence policière dans les établissements d'enseignement et en assure la mise à jour pour que son contenu respecte les changements apportés aux encadrements légaux qui concernent le milieu scolaire, notamment ceux qui découlent de la LIP, de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (RLRQ, chapitre P-34.1) et de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes à l'égard d'une activité impliquant des armes à feu* (RLRQ, chapitre P-38.0001, communément désignée « Loi Anastasia »).

Les membres suivants de cette Table ont été consultés sur les principaux éléments de contenu de la réglementation dont il est question aux deuxième et troisième solutions :

- Association des centres jeunesse du Québec – Institut universitaire (ACJQ-IU)
- Association des directeurs de police du Québec (ADPQ)
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
- Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE)
- Ministère de la Justice du Québec (MJQ)
- Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
- Sûreté du Québec (SQ).

Les membres consultés ont accueilli favorablement les principaux éléments de contenu de la réglementation qui leur ont été présentés. Leurs commentaires ont également été pris en compte. La Direction de l'enseignement privé du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a aussi été consultée. Par ailleurs, tous les membres de la TPCVJMS, dont la Fédération des établissements d'enseignement privés, ont été informés de la décision du gouvernement de proposer un projet de règlement et des étapes menant à son adoption.

11- CONSULTATION ENTRE MINISTÈRES ET ORGANISMES

L'élaboration de cette réglementation a été effectuée par les représentants des ministères signataires.

Comme prévu par l'article 54 de la *Loi sur la santé publique* (RLRQ, chapitre S-2.2), l'évaluation d'impact sur la santé a été réalisée et transmise aux personnes concernées du ministère de la Santé et des Services sociaux.

La vice-première ministre et
ministre de la Sécurité publique



LISE THÉRIAULT

Le ministre de l'Éducation, du Loisir
et du Sport



YVES BOLDUC

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Détail des coûts de système de l'éducation pour 2014-2015, ventilés par poste budgétaire. Fournir les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Les crédits accordés pour le financement des coûts de système du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont :

COMMISSIONS SCOLAIRES	(000 \$)
Rémunération	7 456 779,1
Fonctionnement	939 251,5
Support	55 036,1
Service de la dette	823 227,0
Total :	9 274 293,7

Les informations pour l'enseignement supérieur sont fournies à la question 126

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Bilan de la participation du ministre de l'Éducation aux activités du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada en 2014-2015, avec la date, l'endroit et l'objet de chaque activité.

RÉPONSE

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science n'a pas participé à des activités du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada en 2014-2015.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

RÉPONSE

Voir les tableaux joints (annexes A, B, C, D, E) pour le coût, la date de participation, le nombre de participants (incluant le personnel de la Commission consultative de l'enseignement privé (CCEP)), le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité, comme déclaré dans le Système de suivi des activités de développement (SADE), et le nom de la formation ou de l'activité. Le lieu de l'activité n'est pas une donnée disponible.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE						
Lieu	Coût	Date de début	Date de fin	Nombre de participants	Nom du fournisseur	Titre de l'activité
QUÉBEC	- \$	2014-04-01	2014-04-01	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	187,00 \$	2014-04-01	2014-04-01	1	CONTRÔLEUR DES FINANCES	IMMOBILISATION AU GOUVERNEMENT:INITIATION
QUÉBEC	- \$	2014-04-02	2014-04-02	2	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-04-03	2014-04-04	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-04-04	2014-04-04	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-04-04	2014-04-04	1	CSPQ	RH-16 TRANSITION L2- VOLET RESPONSABLE DOSSIERS
QUÉBEC	- \$	2014-04-07	2014-04-08	1	CSPQ	RH-20 TEMSP,GAINS ET ABSENCES
QUÉBEC	- \$	2014-04-07	2014-04-07	4	MESRS	SAGIR L2
QUÉBEC	414,00 \$	2014-04-08	2014-04-08	2	ORDRE DES COMPTABLES AGREES DU QUEBEC	PRÉVENIR ET DÉTECTER LA FRAUDE
QUÉBEC	- \$	2014-04-09	2014-04-09	12	MESRS	SAGIR L2
QUÉBEC	- \$	2014-04-09	2014-04-09	39	MESRS	SITUATION DÉBITEURS
MONTRÉAL	147,30 \$	2014-04-10	2014-04-10	2	FÉDÉRATION DES CÉGEPS	COLLOQUE CARREFOUR DE LA RÉUSSITE AU COLLÉGIAL
QUÉBEC	- \$	2014-04-11	2014-04-11	7	MESRS	FORMATION SUR LA GESTION DE LA PERFORMANCE
QUÉBEC	- \$	2014-04-14	2014-04-15	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-04-14	2014-04-14	11	MESRS	SAGIR-L2
QUÉBEC	- \$	2014-04-14	2014-04-14	2	MESRS	SAGIR-L2 GESTIONNAIRES
QUÉBEC	- \$	2014-04-14	2014-04-14	1	MESRS	SAGIR-L2 GESTIONNAIRES
QUÉBEC	- \$	2014-04-14	2014-04-15	1	CSPQ	TEMPS, GAINS ET ABSENCES-VOLET RAS
QUÉBEC	- \$	2014-04-15	2014-04-16	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-04-15	2014-04-15	87	APSSAP	LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL
QUÉBEC	- \$	2014-04-16	2014-04-16	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
MONTRÉAL	40,00 \$	2014-04-16	2014-04-17	1	CRIAQ	FORUM DU CRIAQ
QUÉBEC	- \$	2014-04-17	2014-04-17	6	MESRS	SAGIR-L2
QUÉBEC	- \$	2014-04-22	2014-04-24	1	MESRS	NOUVEL EMPLOYÉ

QUÉBEC	435,00 \$	2014-04-23	2014-04-23	1	CENTRE DE LEADERSHIP ET DE DEV DES COMPÉTENCES	6 - MÉTHODE EN CYBERENQUÊTE
QUÉBEC	- \$	2014-04-23	2014-04-23	12	MESRS	SAGIR-L2
QUÉBEC	- \$	2014-04-24	2014-04-24	2	ORDRE DES CPA DU QUÉBEC	QUOI DE NEUF À SURVEILLER DANS LE MANUEL CPA
QUÉBEC	- \$	2014-04-24	2014-04-24	2	ORDRE DES CPA DU QUÉBEC	QUOI DE NEUF À SURVEILLER DANS LE MANUEL CPA
QUÉBEC	- \$	2014-04-24	2014-04-27	3	MESRS	REJET D'IDENTIFICATION SERVICE PRÉTRAITEMENT
QUÉBEC	569,13 \$	2014-04-25	2014-04-25	1	MANURI	HORS SÉRIE 2014
QUÉBEC	- \$	2014-04-25	2014-04-25	14	MESRS	SAGIR-L2 - LIBRE SERVICE
QUÉBEC	- \$	2014-04-27	2014-04-27	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-04-28	2014-04-29	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-04-28	2014-04-28	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-04-29	2014-04-29	2	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	291,00 \$	2014-04-29	2014-04-29	1	ORDRE DES COMPTABLES AGREES DU QUEBEC	FAITES PASSER VOS IDÉES PLUS FACILEMENT AU SEIN DE
QUÉBEC	- \$	2014-04-29	2014-05-01	1	MESRS	NOUVEL EMPLOYÉ
QUÉBEC	820,00 \$	2014-04-29	2014-05-01	1	CSPQ	PROGRAMME DE FORMATION LAGG
QUÉBEC	- \$	2014-04-29	2014-04-29	31	MESRS	RADIATION - DÉPISTAGE
QUÉBEC	- \$	2014-04-30	2014-05-01	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
MONTRÉAL	14,30 \$	2014-04-30	2014-04-30	1	MESRS	SAGIR-L2
QUÉBEC	- \$	2014-05-01	2014-05-01	3	CLUB DES UTILISATEURS SAS DE QUÉBEC	CONFÉRENCE #16 DU CLUB SAS DE QUÉBEC
QUÉBEC	- \$	2014-05-01	2014-05-02	1	COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE	COURS PRÉPARATION À LA RETRAITE
QUÉBEC	- \$	2014-05-01	2014-05-05	2	ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	RÉPONDANT EN ÉTHIQUE: ACTEUR CLÉ DE ÉTHIQUE GOUV
QUÉBEC	- \$	2014-05-01	2014-05-01	1	ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	RÉPONDANT EN ÉTHIQUE: ACTEUR CLÉ DE ÉTHIQUE GOUV
QUÉBEC	1 122,00 \$	2014-05-02	2014-05-06	1	ORDRE DES CPA DU QUÉBEC	COURS DE BASE EN AUDIT INTERNE
QUÉBEC	- \$	2014-05-02	2014-05-02	1	CSPQ	RH-18 PLAN DÉLÉGATION ET DESTINATAIRES GIR AVIS
QUÉBEC	- \$	2014-05-05	2014-05-06	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE

QUÉBEC	- \$	2014-05-05	2014-05-05	2	CSPQ	CENTRE D'ASSISTANCE MO &UTILISATION OUTIL REQUÊTES
QUÉBEC	1 122,00 \$	2014-05-05	2014-05-07	1	ORDRE DES CPA DU QUÉBEC	COURS DE BASE EN AUDIT INTERNE
QUÉBEC	325,11 \$	2014-05-05	2014-05-16	1	UNIVERSITE LAVAL	COURS GSE-6003 ÉCONOMIE
QUÉBEC	- \$	2014-05-05	2014-06-02	19	MESRS	FORMATION NOUVEAUX EMPLOYÉS-SERVICE RENSEIGNEMENTS
QUÉBEC	- \$	2014-05-05	2014-06-05	3	MESRS	FORMATION TRAITEMENT (VOLET 1)
QUÉBEC	1 065,00 \$	2014-05-05	2014-05-06	1	HARDY SERVICES CONSEILS	LANGAGE MACRO DE SAS
QUÉBEC	- \$	2014-05-05	2014-05-06	1	MESRS	NOUVEL EMPLOYÉ
QUÉBEC	- \$	2014-05-05	2014-05-06	2	MESRS	NOUVEL EMPLOYÉ
QUÉBEC	- \$	2014-05-05	2014-05-05	1	MESRS	PARCOURS ÉTUDIANT
QUÉBEC	- \$	2014-05-05	2014-05-05	2	CONTRÔLEUR DES FINANCES	RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ONB-FS ET RÉDEAUX
QUÉBEC	- \$	2014-05-06	2014-05-06	14	MESRS	SAGIR L2 LIBRE SERVICE
QUÉBEC	- \$	2014-05-06	2014-05-06	16	MESRS	SAGIR L2 LIBRE SERVICE
MONTRÉAL	- \$	2014-05-07	2014-05-07	1	MESRS	PERFECTIONNEMENT CALCUL (COLL. ET FORMATION PROF)
QUÉBEC	- \$	2014-05-07	2014-05-07	25	MESRS	SAGIR-L2 - LIBRE SERVICE
QUÉBEC	- \$	2014-05-08	2014-05-08	9	MESRS	FORMATION SUR LA GESTION DE LA PERFORMANCE
QUÉBEC	3 250,00 \$	2014-05-08	2014-05-12	1	COLLÈGE DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS	MODULE 4 : LEADERSHIP, COMMUNICATION ET RESS. HUM.
QUÉBEC	- \$	2014-05-08	2014-05-08	22	MESRS	SAGIR L2
QUÉBEC	- \$	2014-05-09	2014-05-09	1	CENTRE DE LEADERSHIP ET DE DEV DES COMPÉTENCES	ASSURANCE-TRAITEMENT
QUÉBEC	215,00 \$	2014-05-09	2014-05-09	1	ORDRE DES COMPTABLES AGREES DU QUEBEC	MAÎTRE À BORD EN PÉRIODE DE TURBULENCE
QUÉBEC	- \$	2014-05-09	2014-05-09	7	MESRS	SAGIR-L2 GESTIONNAIRE
MONTRÉAL	642,89 \$	2014-05-12	2014-05-12	3	ACFAS	COLLOQUE DE L'ACFAS
QUÉBEC	- \$	2014-05-12	2014-05-12	1	UNIVERSITE LAVAL	LA SANTÉ MENTALE
QUÉBEC	- \$	2014-05-14	2014-05-14	6	MESRS	SAGIR-L2 GESTIONNAIRE
QUÉBEC	- \$	2014-05-15	2014-05-15	2	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	220,00 \$	2014-05-16	2015-05-20	1	VERSALYS	EXCEL DÉBUTANT
MONTRÉAL	425,40 \$	2014-05-16	2014-05-16	1	GROUPE MP PLUS	NÉGOCIATION EFFICACE

QUÉBEC	374,00 \$	2014-05-16	2014-05-16	1	ORDRE DES CPA DU QUÉBEC	RÉVISER DES TEXTES, GAGNER EN QUALITÉ
QUÉBEC	- \$	2014-05-20	2014-05-20	24	MESRS	SAGIR-L2 - LIBRE SERVICE
QUÉBEC	- \$	2014-05-21	2014-06-10	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	260,00 \$	2014-05-22	2014-05-22	2	FORUM DES JEUNES	COLLOQUE ANNUEL FORUM DES JEUNES FPQ
QUÉBEC	748,00 \$	2014-05-22	2014-05-23	1	ORDRE DES CPA DU QUÉBEC	REVOIR LES RÈGLES DU FRANÇAIS
MONTRÉAL	574,88 \$	2014-05-23	2014-05-23	1	ORDRE DES CPA DU QUÉBEC	COMPÉTENCES POLITIQUES ET RELATIONNELLES ORGANISAT
QUÉBEC	- \$	2014-05-26	2014-05-26	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
MAGOG	648,75 \$	2014-05-26	2014-05-26	6	ASSOCIATION DES COLLÈGES PRIVÉS DU QUÉBEC	ATELIERS PÉDAGOGIQUES 2014
QUÉBEC	- \$	2014-05-26	2014-05-26	1	MESRS	NOUVEL EMPLOYÉ
QUÉBEC	- \$	2014-05-26	2014-05-27	1	MESRS	NOUVEL EMPLOYÉ
QUÉBEC	- \$	2014-05-26	2014-05-27	1	MESRS	NOUVEL EMPLOYÉ
QUÉBEC	- \$	2014-05-27	2014-05-27	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-05-27	2014-05-28	1	CSPQ	SAGIR RH-08, POSTES
QUÉBEC	- \$	2014-05-28	2014-05-28	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	250,00 \$	2014-05-28	2014-05-28	2	ORDRE DES CPA DU QUÉBEC	COMPÉTENCES POLITIQUES ET RELATIONNELS
QUÉBEC	298,94 \$	2014-05-29	2014-05-29	2	RÉGIE DES RENTES	PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL RÉVISION ADMIN.
QUÉBEC	- \$	2014-05-30	2014-05-30	1	MESRS	ATELIER 90 UNITES 14-15
QUÉBEC	- \$	2014-06-03	2014-06-03	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
LAVAL	2 066,52 \$	2014-06-03	2014-06-05	13	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PÉDAGOGIE COLLÉGIALE	COLLOQUE DE L'AQPC
QUÉBEC	- \$	2014-06-03	2014-06-03	1	CSPQ	SAGIR - SUIVI BUDGET RH
MONTRÉAL	500,00 \$	2014-06-04	2014-06-04	1	ORDRE DES CPA DU QUÉBEC	L'ESSENTIEL DE L'ÉTIQUETTE DES AFFAIRES
QUÉBEC	- \$	2014-06-04	2014-06-04	1	CSPQ	SAGIR - STRUCTURE D'ORGANISATION ADMINISTRATIVE
QUÉBEC	750,00 \$	2014-06-06	2014-06-06	3	ORDRE DES CPA DU QUÉBEC	COLLOQUE DES CPA SECTEUR PUBLIC ET PARA
QUÉBEC	544,23 \$	2014-06-06	2014-06-06	1	ORDRE CONSEILLERS RESSOURCES HUMAINES	FORMATION CRHA
QUÉBEC	- \$	2014-06-09	2014-06-09	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
MONTRÉAL	16,40 \$	2014-06-09	2014-06-09	1	CONFÉRENCE DE MONTRÉAL	FORUM ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL DES AMÉRIQUES
QUÉBEC	- \$	2014-06-10	2014-06-10	1	MESRS	COURRIER RECOMMANDÉ

QUÉBEC	- \$	2014-06-11	2014-06-11	6	MESRS	PROCÉDURES JUDICIAIRES
QUÉBEC	- \$	2014-06-15	2014-06-16	9	MESRS	OPTIMISATION DES PROCESSUS PROJET PILOTE
QUÉBEC	- \$	2014-06-16	2014-06-18	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	215,00 \$	2014-06-17	2014-06-17	1	ORDRE DES CPA DU QUÉBEC	MAXIMISEZ VOTRE INFLUENCE
QUÉBEC	- \$	2014-06-18	2014-06-18	1	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR	ATELIER ÉTUDE DE CAS EN ASSURANCE TRAITEMENT
QUÉBEC	- \$	2014-06-20	2014-06-20	2	CSPQ	RAPPORT RH - SUIVI MASSE SALARAIale, ETC, EFFECTIF
QUÉBEC	- \$	2014-07-07	2014-07-16	2	MESRS	FORMATION NOUVEAUX EMPLOYÉS-SERVICE RENSEIGNEMENTS
QUÉBEC	- \$	2014-07-08	2014-07-10	1	MESRS	ASSIGNATION DE DOSSIERS
QUÉBEC	- \$	2014-07-24	2014-07-24	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-07-29	2014-07-29	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-08-04	2014-08-05	1	MESRS	NOUVEL EMPLOYÉ
QUÉBEC	900,00 \$	2014-08-06	2014-08-06	2	DIRECT INFO	FORMATION ACCESSIBILITÉ WEB INDESIGN CS6
QUÉBEC	- \$	2014-08-14	2014-08-18	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-08-21	2014-08-21	2	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-08-28	2014-08-28	1	MESRS	FORMATION RÉSIDENCE QUÉBEC
QUÉBEC	- \$	2014-09-02	2014-09-03	1	ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	FORMATION SUR LE GUIDE D'ADMINISTRATION
QUÉBEC	3 900,00 \$	2014-09-05	2014-09-15	2	ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	PROGRAMME D'APPRENTISSAGE PERSONNEL PROF-ADJ.EXÉCU
QUÉBEC	629,64 \$	2014-09-08	2014-09-24	1	UNIVERSITÉ Laval	2 COURS : COMPTABILITÉ - SYSTÈME D'INFORMATION
QUÉBEC	- \$	2014-09-10	2014-09-10	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-09-10	2014-09-30	5	MESRS	FORMATION
QUÉBEC	- \$	2014-09-15	2014-09-16	1	CONSEIL DU TRESOR	SESSION D'ACCUEIL
QUÉBEC	413,91 \$	2014-09-16	2014-09-16	2	AFI	VISIO 2007 - ORGANIGRAMME HIÉRARCHIQUE
QUÉBEC	- \$	2014-09-18	2014-09-18	1	APSSAP	PERSONNE-RESSOURCE EN ERGONOMIE
QUÉBEC	- \$	2014-09-19	2014-09-19	4	MESRS	INSOLVABLES
QUÉBEC	1 552,16 \$	2014-09-22	2014-09-23	2	ACADÉMIE DE TRANS-FORMATION	ANALYSE DE PROBLÉMATIQUES
QUÉBEC	220,00 \$	2014-09-22	2014-09-23	1	VERSALYS	EXCEL DÉBUTANT
QUÉBEC	- \$	2014-09-22	2014-09-23	1	CSPQ	SAGIR RH-08 POSTES

QUÉBEC	- \$	2014-09-23	2014-09-23	1	CERCLE DE LA FINANCE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL	CONFÉRENCE:UN CONSEIL D'ADMINISTRATION
QUÉBEC	1 089,80 \$	2014-09-29	2014-09-30	1	SERVICES CONSEILS HARDY INC.	FORMATION POUR ENTREPRISES GUIDE SAS
QUÉBEC	2 100,00 \$	2014-09-30	2014-10-01	1	ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	PGAGL (2 JOURS)
QUÉBEC	- \$	2014-09-30	2014-09-30	1	CSPQ	SAGIR RH-18 PLAN DE DÉLÉGATION ET GIR-AVIS
QUÉBEC	- \$	2014-10-01	2014-10-02	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
MONTRÉAL	1 542,80 \$	2014-10-01	2014-10-02	2	AGPI	COLLOQUE DE L'AGPI
MONTRÉAL	157,75 \$	2014-10-01	2014-10-01	1	CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL	DÉJEUNER-DÉBAT SUR LE G3 DE LA FRANCOPHONIE
QUÉBEC	- \$	2014-10-01	2014-10-01	1	CSPQ	SAGIR RH-06 ÉVALUATION DES EMPLOIS
QUÉBEC	- \$	2014-10-02	2014-10-02	2	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-10-02	2014-10-02	3	MESRS	DÉPÔT VOLONTAIRE
QUÉBEC	540,00 \$	2014-10-02	2014-10-02	2	CSPQ	DÉVELOPPER SON LEADERSHIP ADMINISTRATION PUBLIQUE
QUÉBEC	3 250,00 \$	2014-10-02	2014-10-06	1	COLLÈGE DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS	MODULE 3 : ASPECTS FINANCIERS, CONTRÔLE ET AUDIT
QUÉBEC	- \$	2014-10-07	2014-10-07	1	CONTRÔLEUR DES FINANCES	INSTRUMENTS FINANCIERS DU SECTEUR PUBLIC
QUÉBEC	- \$	2014-10-08	2014-10-08	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-10-09	2014-10-09	4	MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF	CONFÉRENCE SENSIBILISATION AUX ENJEUX ÉTHIQUE
QUÉBEC	- \$	2014-10-15	2014-10-15	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-10-15	2014-10-16	1	ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	PGAGL - FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE
QUÉBEC	- \$	2014-10-15	2014-10-15	3	MESRS	PRODUIRE UN BORDEREAU
QUÉBEC	1 863,50 \$	2014-10-16	2014-10-21	1	ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	PGAGL (4 JOURS)
QUÉBEC	- \$	2014-10-21	2014-10-21	1	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT	ACTIVITÉS DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES
QUÉBEC	- \$	2014-10-21	2014-10-21	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-10-21	2014-10-21	2	MESRS	FORMATION DE BASE
MONTRÉAL	380,00 \$	2014-10-22	2014-10-24	1	FÉDÉRATION DES CÉGEPS	CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS
QUÉBEC	220,00 \$	2014-10-22	2014-10-23	1	VERSALYS	EXCEL INTERMÉDIAIRE
QUÉBEC	- \$	2014-10-23	2014-10-23	19	MESRS	ATELIER RECONNAISSANCE AU TRAVAIL

QUÉBEC	- \$	2014-10-23	2014-10-23	2	MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF	CONFÉRENCE SENSIBILISATION AUX ENJEUX ÉTHIQUE
QUÉBEC	- \$	2014-10-23	2014-10-23	12	APSSAP	LES RELATIONS INTERPERSONNELLES AU TRAVAIL
MONTRÉAL	360,95 \$	2014-10-24	2014-10-24	1	CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL	DÉJ-CAUSERIE RESPONSABILITÉ SOCIALE UNIVERSITÉS
QUÉBEC	6 036,17 \$	2014-10-27	2014-10-28	7	TECHNOLOGIA	PROGRAMMATION SQL
QUÉBEC	229,95 \$	2014-10-28	2014-10-28	2	VERSALYS	ACROBAT INTERMÉDIAIRE
QUÉBEC	- \$	2014-10-29	2014-10-29	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	70,00 \$	2014-10-30	2014-10-30	2	CONTECH	EXPOSITION CONTECH BÂTIMENT QUÉBEC 2014
QUÉBEC	- \$	2014-11-03	2014-11-03	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	220,00 \$	2014-11-03	2014-11-04	1	VERSALYS	EXCEL DÉBUTANT
MONTRÉAL	308,01 \$	2014-11-04	2014-11-04	1	ORDRE DES CPA DU QUÉBEC	DOSSIERS MODÈLES:MISSIOND'EXAMEN
QUÉBEC	3 727,00 \$	2014-11-04	2014-11-05	1	ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	PGAGL FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE
QUÉBEC	- \$	2014-11-06	2014-11-06	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	330,00 \$	2014-11-07	2014-11-07	2	SQEP	COLLOQUE SQEP
QUÉBEC	- \$	2014-11-10	2014-11-11	3	MESRS	FORMATION TRAITEMENT CNR
QUÉBEC	- \$	2014-11-11	2014-11-11	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-11-11	2014-11-11	10	APSSAP	ATELIER: CLIMAT DE TRAVAIL ET RELATIONS INTERPERSO
QUÉBEC	450,00 \$	2014-11-11	2014-11-11	1	ALLIANCE DES CADRES DE L'ÉTAT	ENTREVUE STRUCTURÉE
QUÉBEC	- \$	2014-11-11	2014-11-11	11	MESRS	S'ADAPTER AU CHANGEMENT
QUÉBEC	- \$	2014-11-17	2014-11-18	1	COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE	COURS PRÉPARATION À LA RETRAITE
QUÉBEC	- \$	2014-11-18	2014-11-18	14	APSSAP	ATELIER: MOBILISATION DES ÉQUIPES DE TRAVAIL
SHERBROOKE	881,78 \$	2014-11-19	2014-11-20	1	ADARUQ	COLLOQUE DE L'ADARUQ
QUÉBEC	- \$	2014-11-19	2014-11-19	21	APSSAP	MIEUX COMMUNIQUER AU TRAVAIL
SHERBROOKE	533,18 \$	2014-11-20	2014-11-20	1	ADARUQ	COLLOQUE DE L'ADARUQ
QUÉBEC	3 250,00 \$	2014-11-20	2014-11-24	1	COLLÈGE DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS	MODULE 5 : SIMULATION D'UN CA ET DE SES COMITÉS
QUÉBEC	- \$	2014-11-20	2014-11-21	1	CARRA	PROGRAMME INFORMATION ET PRÉPARATION À LA RETRAITE
QUÉBEC	748,00 \$	2014-11-24	2014-11-25	1	ORDRE DES CPA DU QUÉBEC	AUDIT FONDÉ SUR LES RISQUES

QUÉBEC	524,00 \$	2014-11-24	2014-11-25	1	ORDRE DES COMPTABLES AGREES DU QUEBEC	REVUE DES CONCEPTS FONDAMENTAUX - POUR TOUS
QUÉBEC	153,00 \$	2014-11-25	2014-11-25	1	INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DE MT-CENTRE	ÊTRE AU SERVICE DES JEUNES
MONTRÉAL	624,00 \$	2014-11-25	2014-11-27	1	MESRS	FORMATION BLOC C (CALCUL)
QUÉBEC	- \$	2014-11-25	2014-11-25	3	MESRS	FORMATION TRAITEMENT EXPLORE
QUÉBEC	- \$	2014-11-25	2014-11-25	1	ORDRE DES COMPTABLES AGREES DU QUEBEC	NCECF ET OSBL DU SECTEUR PRIVÉ INSTRUMENTS FINANC
QUÉBEC	- \$	2014-11-26	2014-11-27	1	CONTRÔLEUR DES FINANCES	COMPTABILITÉ PAR ACTIVITÉ
QUÉBEC	500,00 \$	2014-11-26	2014-11-26	2	ORDRE DES COMPTABLES AGREES DU QUEBEC	PRÉVENIR, DÉTECTER ET INVESTIGUER LA FRAUDE
QUÉBEC	- \$	2014-11-27	2014-11-27	3	MESRS	FORMATION REJET D'IDENTIFIATION
QUÉBEC	250,00 \$	2014-11-28	2014-11-28	1	ORDRE DES COMPTABLES AGREES DU QUEBEC	ÉVALUATION DES RISQUES ORGANISATIONNELS
QUÉBEC	2 328,24 \$	2014-12-01	2014-12-02	3	L'ACADÉMIE DE TRANS- FORMATION	ANALYSE DE PROBLÉMATIQUES
QUÉBEC	- \$	2014-12-04	2014-12-04	1	MESRS	FORMATION CNR
MONTRÉAL	1 268,00 \$	2014-12-06	2014-12-07	1	CONTECH	GESTION DES COÛTS D'UN PROJET
QUÉBEC	- \$	2014-12-08	2014-12-08	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	287,44 \$	2014-12-08	2014-12-09	1	CARRA	PROGRAMME INFORMATION ET PRÉPARATION RETRAITE
QUÉBEC	- \$	2014-12-09	2014-12-09	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2014-12-09	2014-12-09	1	CONTRÔLEUR DES FINANCES	NORMES COMPTABLES DU SECTEUR PUBLIC
QUÉBEC	- \$	2014-12-10	2014-12-12	1	ACADÉMIE PARAMÉDICALE DU QUÉBEC	FORMATION PARA SECOURISTE
QUÉBEC	- \$	2014-12-13	2014-12-13	1	ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
QUÉBEC	- \$	2015-01-06	2015-01-06	1	MESRS	NOUVEL EMPLOYÉ
QUÉBEC	- \$	2015-01-08	2015-01-08	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-01-09	2015-01-09	1	MESRS	CONTRÔLE DE LA QUALITÉ
QUÉBEC	- \$	2015-01-09	2015-01-12	4	MESRS	TRAITEMENT DU COURRIER
QUÉBEC	- \$	2015-01-12	2015-01-12	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-01-12	2015-01-12	1	MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF	DIFFUSION DES AGENDAS DES MINISTRES
QUÉBEC	- \$	2015-01-12	2015-01-13	1	MESRS	TRAITEMENT DU COURRIER
QUÉBEC	- \$	2015-01-15	2015-01-15	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE

QUÉBEC	- \$	2015-01-15	2015-01-15	1	MESRS	CONTRÔLE DE LA QUALITÉ
QUÉBEC	- \$	2015-01-15	2015-01-15	1	ÉNAP	PGAGL
QUÉBEC	- \$	2015-01-19	2015-01-23	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-01-20	2015-01-21	1	MESRS	NOUVEL EMPLOYÉ
QUÉBEC	- \$	2015-01-21	2015-01-21	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-01-21	2015-01-21	2	MESRS	DÉPÔT VOLONTAIRE
QUÉBEC	- \$	2015-01-22	2015-01-22	1	MESRS	CONTRÔLE DE LA QUALITÉ
QUÉBEC	- \$	2015-01-23	2015-01-23	5	MESRS	NOUVEAUX LECTEURS DE MICROFICHES
QUÉBEC	- \$	2015-01-26	2015-01-27	2	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-01-26	2015-01-26	2	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-01-26	2015-01-26	1	MESRS	CONTRÔLE DE LA QUALITÉ
QUÉBEC	- \$	2015-01-26	2015-01-27	1	MESRS	TRAITEMENT DU COURRIER
QUÉBEC	- \$	2015-01-27	2015-01-28	2	MESRS	TRAITEMENT DU COURRIER
QUÉBEC	20,00 \$	2015-01-27	2015-01-27	1	STAPLES AVANTAGE	VITRINE DES NOUVEAUTÉS 2015
QUÉBEC	- \$	2015-01-28	2015-01-29	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-01-28	2015-01-28	1	MESRS	CONTRÔLE DE LA QUALITÉ
QUÉBEC	- \$	2015-01-28	2015-01-29	2	MESRS	TRAITEMENT DU COURRIER
QUÉBEC	- \$	2015-01-29	2015-01-29	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-01-29	2015-01-29	1	CONTRÔLEUR DES FINANCES	INSCRIPTION DU BUDGET& DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES
QUÉBEC	- \$	2015-01-29	2015-01-30	1	MESRS	TRAITEMENT DU COURRIER
QUÉBEC	- \$	2015-01-30	2015-01-30	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-02-02	2015-02-03	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-02-02	2015-02-04	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-02-03	2015-02-03	1	MESRS	CONTRÔLE DE LA QUALITÉ - NUMÉRISATION
QUÉBEC	- \$	2015-02-09	2015-02-09	9	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-02-09	2015-02-18	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-02-09	2015-02-17	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-02-11	2015-02-12	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-02-11	2015-02-11	6	MESRS	FORMATION LSA-SAGIR
QUÉBEC	- \$	2015-02-11	2015-02-11	1	MESRS	FORMATION LSA-SAGIR
QUÉBEC	- \$	2015-02-13	2015-02-13	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE

QUÉBEC	- \$	2015-02-16	2015-02-16	7	MINISTÈRE DE L'EDUCATION	MESURES D'URGENCE
QUÉBEC	- \$	2015-02-17	2015-02-17	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-02-17	2015-02-17	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-02-18	2015-02-18	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-02-18	2015-02-18	4	MESRS	PROCÉDURES JUDICIAIRES
QUÉBEC	- \$	2015-02-23	2015-02-23	1	MESRS	ARRIVÉE D'UN NOUVEL EMPLOYÉ
QUÉBEC	- \$	2015-02-25	2015-02-25	1	MESRS	AIDE À LA TÂCHE
QUÉBEC	- \$	2015-02-26	2015-02-26	10	MESRS	PRODUIRE DES BORDEREAUX
QUÉBEC	- \$	2015-02-26	2015-02-26	1	MESRS	TRAITEMENT EXPLORE
TOTAL	60 411,13 \$			814		

Formation des gestionnaires
du 1er avril 2014 au 31 mars 2015

N° : 5
Annexe B

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2014-04-01	1	Formation Rédaction stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	630
2014-04-05	1	2014 Digital Learning Conference BC	DIGITAL LEARNING CONFERENCE	192,30 \$	630
2014-04-08	1	International Symposium on classroom Assessment	International Symposium	2 063,00 \$	630
2014-04-09	1	MIDI-conférence économie mondiale	IGF - INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE	- \$	630
2014-04-09	1	MIDI-conférence économie mondiale	IGF - INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE	- \$	630
2014-04-09	1	MIDI-conférence économie mondiale	IGF - INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE	- \$	630
2014-04-23	1	Dîner-Conférence TI	RÉSEAU ACTION TI	50,00 \$	630
2014-04-24	1	Manuel de comptabilité secteur public	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	630
2014-04-30	1	Assises du sport	CORPORATION SPORTSQUÉBEC	264,62 \$	630
2014-04-30	1	Congrès RH	ACGRH - ASS. CONSEILLERS EN GESTION DES RESS. HUM.	300,00 \$	630
2014-04-30	1	Cultiver l'éducation au québec	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL	455,35 \$	630
2014-05-05	2	Module libre-service employé SAGIR	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	630
2014-05-07	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-05-08	1	Conférence amélioration gouv.N-B	MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ	150,00 \$	630
2014-05-09	1	Formation SAGIR 2	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	15,00 \$	630
2014-05-12	1	82e congrès association francophone pour le savoir	ACFAS - ASSOCIATION FRANCOPHONE POUR LE SAVOIR	675,43 \$	630
2014-05-16	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-05-23	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-05-26	1	37e session de perfectionnement (AQAIRS)	AQAIRS - ASS. QUÉB. ARÉNAS INST. RÉCRÉA/SPORTIVES	447,17 \$	630
2014-05-26	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-05-27	1	Mise è jour de la jurisprudence	RRSPT - REGROUPEMENT RÉSEAUX SANTÉ PERS. TRAVAIL	295,00 \$	630
2014-05-28	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-05-29	1	Atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	630
2014-06-02	1	ITIL - Planification, protection et optimisation	CRIM - CENTRE DE RECHERCHE INFORMATIQUE - MONTRÉAL	3 195,00 \$	630
2014-06-04	1	États Financiers des Organismes sans but lucratif	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	630
2014-06-04	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-06-04	1	MIDI-conférence le courage managérial	IGF - INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE	45,00 \$	630
2014-06-06	1	Colloques des CPA - Secteur public	OCPA - ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS	- \$	630
2014-06-09	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-06-11	1	Consolidation états financier du gouvernement	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	630
2014-06-11	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-06-18	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-06-25	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-07-02	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-07-07	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-07-16	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-07-18	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-07-24	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-07-29	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-07-31	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-08-05	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-08-07	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619

Formation des gestionnaires
du 1er avril 2014 au 31 mars 2015

N° : 5
Annexe B

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2014-08-12	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-08-14	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-08-19	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-08-21	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-08-28	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-09-15	1	Accueil gouvernemental des cadres	CONSEIL DU TRÉSOR	- \$	630
2014-09-30	1	PGAGL - Niveau 1 : module 1	ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	4 200,00 \$	630
2014-10-08	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-10-09	1	The App Generation : Nuanced Perspectives	UNIVERSITÉ MCGILL	663,30 \$	630
2014-10-22	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-10-23	1	Les défis de l'évolutions de la profession en TI	RÉSEAU ACTION TI	80,00 \$	630
2014-10-28	1	PGAGL - Niveau 1 : module 2	ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	- \$	630
2014-10-29	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-11-04	1	Colloque 50 ans de présence québécoise à l'ENA	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ENA	78,19 \$	630
2014-11-05	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-11-07	1	LEAN Management	UNIVERSITÉ LAVAL	594,53 \$	630
2014-11-11	1	LEAN Management	ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	637,66 \$	630
2014-11-12	1	Contrôle interne à l'égard de l'info. Financière	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	630
2014-11-13	1	Formation sur l'appareil gouvernemental	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	630
2014-11-19	1	LEAN Management	UNIVERSITÉ LAVAL	919,94 \$	630
2014-11-20	1	Rencontre assiduité, santé et sécurité au travail	FCSQ - FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QC	37,50 \$	630
2014-11-25	1	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	209,16 \$	630
2014-11-25	1	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	209,16 \$	630
2014-11-25	1	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	209,16 \$	630
2014-11-25	1	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	209,16 \$	630
2014-11-25	1	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	209,16 \$	630
2014-11-25	1	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	209,16 \$	630
2014-11-25	1	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	209,16 \$	630
2014-11-25	1	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	209,16 \$	630
2014-11-25	1	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	209,16 \$	630
2014-11-26	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-11-26	1	Prévenir, détecter et investiguer la fraude	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	630
2014-11-27	1	Congrès Bougeons ensemble 2014	FEEPEQ - FÉD. ÉDUCATEURS(TRICES) PHYSIQUE	675,11 \$	630
2014-12-03	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-12-09	1	Normes comptables secteur public: changements 2014	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	630
2014-12-10	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2014-12-10	1	Novell Vibe	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	630
2014-12-18	1	Formation sur l'écriture des notes et fiches	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	630
2014-12-18	1	Formation sur l'écriture des notes et fiches	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	630
2015-01-13	1	Implanter la gestion par processus	MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ	753,09 \$	630
2015-01-13	1	PGAGL - Niveau 1 : module 3	ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	- \$	630
2015-01-22	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2015-01-28	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2015-01-28	1	Trans. Organisationnelle et gestion changement	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	750,00 \$	630

Formation des gestionnaires
du 1er avril 2014 au 31 mars 2015

N° : 5
Annexe B

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2015-02-02	1	Cours d'anglais	LPS - LANGUES PRODUCTIONS SERVICES LTÉE	2 655,00 \$	630
2015-02-04	1	Séance d'info déclaration de formation	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	630
2015-02-06	1	Formation sur le rôle-conseil 2	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	630
2015-02-09	1	Présentation GESTAL - Conseil direction DGF	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	630
2015-02-11	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	1 566,40 \$	619
2015-02-16	1	Présentation Octopus, Carrefour et du Web	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	630
2015-02-18	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2015-02-24	1	Colloque adéquation formation-emploi	CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC	65,53 \$	630
2015-02-24	1	Présentation du Bertindex	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	630
2015-02-25	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2015-03-04	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2015-03-05	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2015-03-11	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2015-03-12	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2015-03-13	1	L'acceptabilité sociale dans les projets	SES - SECRÉTARIAT AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS	700,00 \$	619
2015-03-18	1	Formation langue anglaise	TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE	- \$	619
2015-03-18	1	Guide de sécurité et de prévention dans les arénas	AQAIRS - ASS. QUÉB. ARÉNAS INST. RÉCRÉA/SPORTIVES	205,00 \$	630
2015-03-31	1	PGAGL - Niveau 2	ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	3 755,00 \$	630

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2014-04-01	1	Animation cercle co-gestion	CLDC - CENTRE LEADERSHIP & DÉV. COMPÉTENCES	- \$	100
2014-04-01	1	Colloque transport pers. mobilité réduite	CORPORATION DU TRANSPORT SUR LA MOBILITÉ RÉDUITE	356,96 \$	105
2014-04-01	1	Comptabilité Cycle comptable	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	335,48 \$	105
2014-04-01	1	Formation Rédaction stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	100
2014-04-01	1	Formation Rédaction stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	100
2014-04-01	1	Formation Rédaction stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	103
2014-04-01	1	Formation Rédaction stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	105
2014-04-01	1	Formation Rédaction stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	105
2014-04-01	2	Formation Rédaction stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	310,00 \$	108
2014-04-01	1	Formation Rédaction stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	123
2014-04-01	1	Groupe de co-développement interministériel	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	108
2014-04-01	1	Rédiger avec efficacité et simplicité	CENTRE MICROBUR ENR.	275,94 \$	100
2014-04-02	1	Cours « principes de droit administratif »	UNIVERSITÉ LAVAL	922,99 \$	105
2014-04-03	1	Colloque international du Centre rech.Inno.social	CRISES - centre de recherche innovation sociale	198,00 \$	105
2014-04-03	1	L'art de négocier	La petite université	1 091,18 \$	100
2014-04-08	4	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	620,00 \$	100
2014-04-08	3	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	465,00 \$	100
2014-04-08	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	105
2014-04-08	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	105
2014-04-08	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	105
2014-04-08	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	108
2014-04-08	2	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	310,00 \$	123
2014-04-09	1	Adaptation scolaire	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	105
2014-04-10	1	AGA de l'ass.qc. Intervenants form.géné. Adultes	AQIFGA - ASS. QUÉB. INTERVENANTS FORM. GÉN.	- \$	105
2014-04-10	1	AGA de l'ass.qc. Intervenants form.géné. Adultes	AQIFGA - ASS. QUÉB. INTERVENANTS FORM. GÉN.	269,62 \$	123
2014-04-10	3	État situation et recherche éducation	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	105
2014-04-10	2	État situation et recherche éducation	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	105
2014-04-10	2	État situation et recherche éducation	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	123
2014-04-10	2	État situation et recherche éducation	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	123
2014-04-10	1	Rendez-vous au carrefour de l'expérience	AQIFGA - ASS. QUÉB. INTERVENANTS FORM. GÉN.	- \$	105
2014-04-14	1	Journée Sport-études	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	71,91 \$	105
2014-04-15	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	183,00 \$	104
2014-04-15	2	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	366,00 \$	105
2014-04-15	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	183,00 \$	105
2014-04-15	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	183,00 \$	105
2014-04-15	2	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	366,00 \$	105
2014-04-15	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	183,00 \$	108
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	100
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	108
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	108
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	108
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	108
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-04-16	1	Atelier de reflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	125
2014-04-16	2	Colloque de l'Ass.Qc Utilisateurs primaire-sec.	AQUOPS - ASS. QC UTILISATEURS ORDI. PRIMAIRE-SEC.	428,35 \$	123
2014-04-16	1	LES-03 Libre service employé	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	103
2014-04-16	1	Tableau de bord - Outil de gestion	OCPA - ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS	187,50 \$	105
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	108
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	108
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	108
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-04-23	1	Dîner-Conférence TI	RÉSEAU ACTION TI	50,00 \$	108
2014-04-23	1	Dossier modèle d'audit (MSSS)	OCPA - ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS	- \$	105
2014-04-24	1	Manuel de comptabilité secteur public	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-04-24	1	Manuel de comptabilité secteur public	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-04-25	1	RH-16 transition L2 - responsable dossier	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	100
2014-04-28	1	Conférence Avenir des entrepôts de données	MOMENTUM TECHNOLOGIES INC.	170,00 \$	108
2014-04-28	1	Vmware vSphere 5,5	AFI EXPERTISE INC.	3 325,00 \$	108
2014-04-30	1	Assises du sport	CORPORATION SPORTSQUÉBEC	257,37 \$	105
2014-04-30	1	Congrès RH	ACGRH - ASS. CONSEILLERS EN GESTION DES RESS. HUM.	- \$	100
2014-04-30	1	Congrès RH	ACGRH - ASS. CONSEILLERS EN GESTION DES RESS. HUM.	300,00 \$	100
2014-04-30	4	Congrès RH	ACGRH - ASS. CONSEILLERS EN GESTION DES RESS. HUM.	900,00 \$	100
2014-04-30	2	Formation pour les répondants locaux d'assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	100
2014-04-30	1	Séminaire intervention policière	École nationale de police	399,42 \$	123
2014-05-01	1	Colloque international sur les TIC en éducation	CRIFPE - CENTRE RECH. INTER. FORMATION PROF. ENS.	899,11 \$	105

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2014-05-01	2	Colloque international sur les TIC en éducation	CRIFPE - CENTRE RECH. INTER. FORMATION PROF. ENS.	1 246,91 \$	123
2014-05-01	2	Conférence SAS	CLUB DES UTILISATEURS DE SAS DU QUÉBEC	17,00 \$	105
2014-05-01	1	Conférence SAS	CLUB DES UTILISATEURS DE SAS DU QUÉBEC	- \$	108
2014-05-01	5	Journée conférence sur le logiciel SAS	CLUB DES UTILISATEURS DE SAS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-05-01	1	Modifications tableaux des renseignements	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2014-05-01	1	Modifications tableaux des renseignements	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	108
2014-05-05	1	Administring System Center 2012 Config. Manage	AFI EXPERTISE INC.	2 025,00 \$	108
2014-05-05	1	Doctorat en psychopédagogie	UNIVERSITÉ LAVAL	492,76 \$	105
2014-05-05	2	Formation «Language macro de SAS»	SERVICES CONSEILS HARDY	1 895,70 \$	105
2014-05-05	1	Gestion des ressources humaines Manag. Public	ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	250,00 \$	105
2014-05-05	1	Module libre-service employé SAGIR	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	104
2014-05-05	13	Module libre-service employé SAGIR	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	105
2014-05-06	1	Management des organisations publiques	ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	311,18 \$	105
2014-05-06	1	Recherche persévérance&réussite scolaire	fond de recherche du quebec	28,75 \$	105
2014-05-07	1	Atelier : Accès à l'information	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	108
2014-05-07	1	Atelier : Accès à l'information	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	108
2014-05-07	1	Cadre législatif et réglementaires publics	CLDC - CENTRE LEADERSHIP & DÉV. COMPÉTENCES	- \$	105
2014-05-07	1	Forum Santé et sécurité	CSST - COMMISSION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ TRAVAIL	224,20 \$	100
2014-05-07	1	Programme apprentissage personnel professionnel	ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	- \$	105
2014-05-12	1	82e congrès association francophone pour le savoir	ACFAS - ASSOCIATION FRANCOPHONE POUR LE SAVOIR	462,13 \$	105
2014-05-12	1	82e congrès association francophone pour le savoir	ACFAS - ASSOCIATION FRANCOPHONE POUR LE SAVOIR	783,90 \$	105
2014-05-12	1	Français fonctionnel	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	312,81 \$	105
2014-05-13	1	Immobilisations- Particularités	MFEQ - MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE	- \$	105
2014-05-14	1	Formation sur l'assiduité	FCSQ - FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QC	37,50 \$	100
2014-05-14	2	Formation sur l'assiduité	FCSQ - FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QC	75,00 \$	100
2014-05-15	1	Congrès de l'Asso.franco. pour le savoir	ACFAS - ASSOCIATION FRANCOPHONE POUR LE SAVOIR	560,84 \$	123
2014-05-22	1	Colloque du Forum des jeunes de la FP	FORUM DES JEUNES	130,00 \$	100
2014-05-22	1	Évaluation financière de projet	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	325,48 \$	105
2014-05-22	1	Sommet-Montréal physique active	VILLE DE MONTRÉAL	410,00 \$	105
2014-05-27	1	Atelier employabilité	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	100
2014-05-27	1	Atelier employabilité	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	104
2014-05-27	1	Atelier employabilité	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-05-27	1	Atelier employabilité	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-05-27	1	Atelier employabilité	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-05-27	1	Atelier employabilité	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-05-28	1	Compétences politiques et relationnelles	Ordre des CPA du Québec	- \$	105
2014-05-29	1	Atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	100
2014-05-29	1	Atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-05-29	3	Atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-05-29	1	Atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-05-29	1	Atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-05-29	1	Atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2014-05-29	1	Atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-05-29	1	Atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-05-29	1	Atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-05-29	5	Atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-05-29	1	Atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-05-29	1	Atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-05-29	1	Colloque Table resp.éduc. Adultes et form. Prof	TRÉAQFP - TABLE RESP. ÉDUC. ADULTES & FORM. PROF.	- \$	105
2014-05-29	1	Colloque Table resp.éduc. Adultes et form. Prof	TRÉAQFP - TABLE RESP. ÉDUC. ADULTES & FORM. PROF.	- \$	105
2014-05-29	1	Le sens politique au service du rôle-conseil	ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES	375,00 \$	100
2014-06-03	2	Colloque de l'Ass. Québécoise pédagogie collégial	AQPC - ASS. QUÉBÉCOISE DE PÉDAGOGIE COLLÉGIALE	1 565,54 \$	105
2014-06-03	2	Congrès annuel de l'asso des stations de ski du Qc	ASSQ - ASSOCIATION DES STATIONS DE SKI DU QUÉBEC	1 050,89 \$	105
2014-06-03	1	Normes comptables et d'information financière	Ordre des CPA du Québec	- \$	105
2014-06-03	1	SAGIR - Responsabilité postes	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	108
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	144,00 \$	100
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	104
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	104
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	105
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	123
2014-06-04	1	États Financiers des Organismes sans but lucratif	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	103
2014-06-04	1	États Financiers des Organismes sans but lucratif	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2014-06-04	1	États Financiers des Organismes sans but lucratif	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2014-06-04	1	États Financiers des Organismes sans but lucratif	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	123
2014-06-04	1	Formation écoresponsabilité	MDDEFP - MIN. DÉV. DURABLE, ENVIRON., FAUNE & PARCS	- \$	105
2014-06-06	1	Colloques des CPA - Secteur public	OCPA - ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS	187,50 \$	105
2014-06-06	2	Colloques des CPA - Secteur public	OCPA - ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS	375,00 \$	105
2014-06-10	1	Cycle budgétaire et budget de dépenses	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	108
2014-06-11	1	Intruments financiers au gouvernement	OCPA - ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS	- \$	105
2014-06-12	1	Régimes de retraites et avantages sociaux futurs	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-06-14	1	Comptabilisation régime retraite & av.sociaux	Ordre des CPA du Québec	- \$	105
2014-06-17	1	Évaluation sécurité parcs et aires de jeu	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	35,80 \$	105
2014-06-17	1	Les crédits : assouplissement budgétaires	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	103
2014-06-17	1	Preuve nature confid. Comment s'y retrouver CLP	RRSPT - REGROUPEMENT RÉSEAUX SANTÉ PERS. TRAVAIL	- \$	100
2014-06-20	1	Passeport pour 8 formations	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	1 049,00 \$	105
2014-08-19	1	Cours d'espagnol	DIFFUDI INC.	190,00 \$	123
2014-08-22	1	Complètement Prog. Form. École québécoise	APSDS - ASSO. PROMO.SERVICES DOCUMENTAIRES SCOL.	270,33 \$	123
2014-08-25	1	Formation : DESS-Gestions publiques Droit adm.	ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	318,03 \$	105
2014-09-02	1	Com 5009 : Moyens de comm. interne et externe	TÉLUQ, Université à distance	441,97 \$	105
2014-09-02	1	Doctorat en psychopédagogie	UNIVERSITÉ LAVAL	603,04 \$	105
2014-09-02	1	Faisabilité de projet MGP 7150	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	280,20 \$	105
2014-09-03	1	Introduction au logiciel SAS	HARDY FORMATION	1 393,95 \$	105

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2014-09-03	1	Loi contrats des organismes publics	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR	- \$	105
2014-09-08	1	La gestion de projet et son contexte	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	360,00 \$	105
2014-09-09	1	Secouriste	L'ACADÉMIE PARAMÉDICALE DU QUÉBEC	- \$	103
2014-09-10	1	Conférence : Initiation au qualimètre	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR	25,00 \$	100
2014-09-12	2	Supervision de stagiaire en orientation	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	100
2014-09-16	1	Cadre comptable gouvernemental	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2014-09-17	1	Formation secrétaire de comité de sélection	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR	- \$	105
2014-09-18	1	Essentiels de l'architecture affaires et entrepris	CLDC - CENTRE LEADERSHIP & DÉV. COMPÉTENCES	385,00 \$	108
2014-09-23	1	Tableau de bord information de gestion	ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	- \$	105
2014-09-24	1	Être plus stratégique dans ses rédactions	CLDC - CENTRE LEADERSHIP & DÉV. COMPÉTENCES	422,34 \$	108
2014-09-25	1	Défis et enjeux dans l'exercice de ma profession	ACGRH - ASS. CONSEILLERS EN GESTION DES RESS. HUM.	- \$	100
2014-09-26	1	Participation à un groupe de discussion Tend RH	ORHRI - ORDRE CONS. RES. HUMAINES & REL. INDUSTR.	- \$	100
2014-09-29	1	Anglais ANG-2001	CEGEP DE RIMOUSKI	260,62 \$	123
2014-09-30	1	Rémunération et fonctionnement	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR	- \$	105
2014-10-01	1	Instruments financiers du secteur public	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2014-10-02	1	Mission d'examen et de compilation	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-10-03	1	Visio 2010 - Sur Mesure	AFI EXPERTISE INC.	1 110,00 \$	105
2014-10-08	2	Conf. Annu. Loisir municipal	AQLM - ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL	1 298,97 \$	105
2014-10-08	3	Congrès de l'AQLM	AQLM - ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL	648,85 \$	105
2014-10-09	1	AGA fédération québécoise loisir en institution	FQLI - FÉDÉRATION QUÉB. DU LOISIR EN INSTITUTION	270,00 \$	105
2014-10-10	1	Projet d'ingénierie technopédagogique	TÉLUQ, Université à distance	431,34 \$	123
2014-10-14	1	Paiement de transfert	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-10-15	1	Initiation aux normes comptables du secteur public	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2014-10-15	1	Journée des acquisitions et des TIC	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	195,00 \$	108
2014-10-15	1	Salon BI et Analytique Montréal	RÉSEAU ACTION TI	475,00 \$	108
2014-10-15	1	Salon BI et Analytique Montréal	RÉSEAU ACTION TI	475,00 \$	108
2014-10-16	1	Enjeux CPA secret prof., assurance responsabilité	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-10-16	1	Instruments financiers	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2014-10-16	1	Leaderchip en action	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-10-20	1	Habiletés politiques dans les organisations	ACGRH - ASS. CONSEILLERS EN GESTION DES RESS. HUM.	- \$	100
2014-10-20	1	Rencontres Éveil à la lecture et à l'écriture	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	105
2014-10-22	1	Colloque réadaptation et résilience	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES	155,00 \$	105
2014-10-22	1	Éthique et déontologie professionnelle	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2014-10-22	1	Formation sur les régimes de retraite niv. 1	ICRA - INSTITUT CAN. RETRAITE & AVANTAGES SOCIAUX	482,90 \$	100
2014-10-23	2	Colloque CPA - Parlementaires	OCPA - ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS	- \$	105
2014-10-24	1	Rendez-vous national inégalités sociales	INSTITUT DU NOUVEAU MONDE	263,69 \$	105
2014-10-25	1	Participation à un groupe de discussion RH	ORHRI - ORDRE CONS. RES. HUMAINES & REL. INDUSTR.	- \$	100
2014-10-29	1	Exceller en service à la clientèle	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-10-29	1	Journée conférence sur le logiciel SAS	CLUB DES UTILISATEURS DE SAS DU QUÉBEC	32,00 \$	105
2014-10-29	6	Journée conférence sur le logiciel SAS	CLUB DES UTILISATEURS DE SAS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-10-29	1	Journée conférence sur le logiciel SAS	CLUB DES UTILISATEURS DE SAS DU QUÉBEC	32,00 \$	108
2014-10-30	1	6e rencontre provinciale-resp.loisir accessible	RQVVS - RÉSEAU QUÉBÉCOIS VILLES ET VILLAGES SANTÉ	195,00 \$	105

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2014-11-04	1	L'innovation au cœur de notre nature	AVENTURE ÉCOTOURISME QUÉBEC	291,64 \$	105
2014-11-05	1	Visio 2007 - Sur Mesure	AFI EXPERTISE INC.	600,00 \$	105
2014-11-05	1	Visio 2007 - Sur Mesure	AFI EXPERTISE INC.	600,00 \$	108
2014-11-06	1	Moyens actifs et collab. Pour enseig. Différencié	CENTREGOLD	105,00 \$	123
2014-11-07	2	Hackfest : sécurité 101	HACKFEST COMMUNICATION	598,00 \$	108
2014-11-07	1	Journée de l'Observatoire	OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS DU LOISIR	50,00 \$	105
2014-11-07	1	Webinaire : La pédago inversé	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	- \$	123
2014-11-10	1	Missions d'audit	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-11-10	1	Missions d'audit	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-11-10	1	Rapport EI-RH	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	108
2014-11-12	1	Contrôle interne à l'égard de l'info. Financière	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2014-11-12	1	Loi sur les contrats des organismes publiques	CONSEIL DU TRÉSOR	- \$	105
2014-11-13	1	Formation sur l'appareil gouvernemental	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	105
2014-11-13	2	Formation sur l'appareil gouvernemental	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	105
2014-11-13	4	Formation sur l'appareil gouvernemental	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	123
2014-11-13	10	Formation sur l'appareil gouvernemental	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	123
2014-11-14	1	Programme de recherche sur l'écriture	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	50,25 \$	105
2014-11-18	1	L'État du Québec et son fonctionnement	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	108
2014-11-19	1	Vous engageriez-vous comme patron ?	TRANS-FORMATION	857,00 \$	108
2014-11-20	1	Cycle budgétaire et budget des dépenses	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	103
2014-11-20	1	Forum Comité de liaison interordres form à dist.	COMITÉ DE LIAISON INTERORDRES EN FORM. À DISTANCE	169,00 \$	105
2014-11-21	1	Forum Fédé.nationale enseignants du Québec	FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC	483,85 \$	105
2014-11-21	1	Participation à un groupe de discussion RH	ORHRI - ORDRE CONS. RES. HUMAINES & REL. INDUSTR.	- \$	100
2014-11-24	1	Immobilisations au gouvernement	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	108
2014-11-24	1	Mission d'audit - revue des concepts fondamentaux	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-11-25	1	Conventions comptables du gouvernement	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2014-11-25	3	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	627,48 \$	108
2014-11-25	3	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	627,64 \$	108
2014-11-25	4	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	836,64 \$	108
2014-11-25	1	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	209,16 \$	108
2014-11-25	1	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	209,16 \$	108
2014-11-25	3	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	627,48 \$	108
2014-11-25	1	Journée de l'informatique	RÉSEAU ACTION TI	209,16 \$	108
2014-11-26	1	Contrôle interne lié à l'information financière	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2014-11-26	1	Contrôle interne lié à l'information financière	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	108
2014-11-26	1	Gérer votre temps et vos priorités	TECHNOLOGIA	95,00 \$	105
2014-11-26	1	L,interface politico-administrative	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	25,00 \$	105
2014-11-27	1	Forum des secrétaires de comités de sélection	CONSEIL DU TRÉSOR	- \$	105
2014-11-27	1	Rencontre assiduité, santé et sécurité au travail	FCSQ - FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QC	37,50 \$	100
2014-11-28	1	Forum jeunesse sur l'immigration	MOTIVATION JEUNESSE	10,00 \$	123
2014-11-28	1	Webinaire : Création d'activités intégrées	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	- \$	123
2014-12-01	1	Congrès des milieux documentaires	CORPORATION DES BIBLIOTHÉCAIRES PROF. DU	1 291,86 \$	123

Formation des professionnels
du 1er avril 2014 au 31 mars 2015

No : 5
Annexe C

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2014-12-02	3	Atelier analyse données des eva. À grandes échelle	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	57,50 \$	105
2014-12-02	1	Formation sur Oracle	ORAGEC INC	43,49 \$	108
2014-12-03	1	Gestion du temps	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	105
2014-12-09	1	Gestion du changement	ORHRI - ORDRE CONS. RES. HUMAINES & REL. INDUSTR.	400,00 \$	100
2014-12-09	1	Normes comptables secteur public: changements 2014	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2014-12-10	1	Co-développement (harcèlement et conflits)	CONSEIL DU TRÉSOR	- \$	100
2014-12-10	2	Novell Vibe	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	105
2014-12-10	1	Novell Vibe	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	108
2014-12-10	4	Novell Vibe	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	123
2014-12-11	1	Consolidation opérations financière gouv.	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2014-12-12	2	Nouveauté Office 2013	CLDC - CENTRE LEADERSHIP & DÉV. COMPÉTENCES	- \$	103
2014-12-12	1	Webinaire : Enseigner dans une classe en réseau	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	- \$	123
2014-12-18	1	Formation sur l'écriture des notes et fiches	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	105
2014-12-18	2	Formation sur l'écriture des notes et fiches	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	105
2014-12-18	5	Formation sur l'écriture des notes et fiches	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	123
2014-12-18	10	Formation sur l'écriture des notes et fiches	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	123
2015-01-05	1	Évaluation des acquis étudiants étrangers en F.P.	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	105
2015-01-05	1	Évaluation des acquis étudiants étrangers en F.P.	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	108
2015-01-05	2	Évaluation des acquis étudiants étrangers en F.P.	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	123
2015-01-15	1	Cycle budgétaire et budget de dépenses	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2015-01-16	1	Normes comptables sec. Public. Changements 2014	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2015-01-20	2	Formation plateforme visioconférence VIA	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	105
2015-01-20	2	Formation plateforme visioconférence VIA	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	123
2015-01-23	1	Normes comptables : changements en 2014	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2015-01-25	1	Congrès national en dév. De carrière	CERIC - INS. CAN. D'ÉDUC. ET RECH. EN ORIENTATION	1 091,12 \$	123
2015-01-28	1	Camp d'hiver de l'Asso stations ski Qc	ASSQ - ASSOCIATION DES STATIONS DE SKI DU QUÉBEC	162,75 \$	105
2015-01-28	1	Développer votre sens politique	ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC	- \$	105
2015-01-29	1	Cadre comptable gouvernemental	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2015-01-30	1	Présentation travaux des démographes	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	97,00 \$	105
2015-02-04	1	Séance d'info déclaration de formation	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	100
2015-02-04	1	Séance d'info déclaration de formation	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	103
2015-02-06	1	Congrès de l'asso qc. Des sc de l'act. Physique	AQSAP - ASSO QUÉBÉCOISE DES SC DE L'ACT. PHYSIQUE	260,82 \$	105
2015-02-06	1	Congrès de l'Asso.Québécoise des Sc. Act. Physique	AQSAP - ASSO QUÉBÉCOISE DES SC DE L'ACT. PHYSIQUE	292,00 \$	105
2015-02-06	1	Formation sur le rôle-conseil 2	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	100
2015-02-06	4	Formation sur le rôle-conseil 2	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	100
2015-02-06	1	Formation sur le rôle-conseil 2	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	105
2015-02-11	1	Nouveau programme d'histoire par Via	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	108
2015-02-12	1	Développer son leadership pour adm publique	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	281,11 \$	105
2015-02-13	1	Fermeture SAGIR-RH	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	108
2015-02-13	1	Mise à niveau pour utilisateurs SAS	SERVICE CONSEIL HARDY	507,30 \$	105
2015-02-16	1	Présentation Octopus, Carrefour et du Web	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	108
2015-02-17	1	ATE - Fermeture annuelle 17 et 18	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	105

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2015-02-17	1	ATE - Fermeture annuelle 17 et 18	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	108
2015-02-17	1	Formation mesure d'urgence à l'édifice Complexe G	SQI - SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	- \$	108
2015-02-17	5	Formation mesure d'urgence à l'édifice Complexe G	SQI - SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	- \$	108
2015-02-17	1	Formation mesure d'urgence à l'édifice Complexe G	SQI - SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	- \$	123
2015-02-17	1	La Financière agri. Du Qc: protéger,prog.,réussir	IGF - INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE	- \$	105
2015-02-17	1	Prog. Appren. Perso. Prof. Chefs d'équipe	ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	3 400,00 \$	108
2015-02-18	1	Prog. Appren. Perso. Prof. Chefs d'équipe	ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	- \$	108
2015-02-24	1	Rencontre provinciale Sport-Études	HOCKEY QUÉBEC	14,30 \$	105
2015-02-25	2	Colloque des Unités régionales de loisir et sport	REGROUPEMENT UNITÉS RÉGIONALES LOISIR & SPORT	552,00 \$	105
2015-02-26	1	Prog. Appren. Perso. Prof. Chefs d'équipe	ENAP - ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	- \$	108
2015-03-12	1	Formation enseignants de math éduc adulte	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	123
2015-03-13	1	Vous engageriez-vous comme patron ?	TRANS-FORMATION	856,56 \$	105
2015-03-16	1	Elementary and Secondary Libraries Symposiums	LCEEQ LEADERSHIP COMMITTEE ENGLISH EDUCATION QUÉBEC	239,00 \$	123
2015-03-17	1	Règlement sur la diffusion	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	105
2015-03-17	1	Règlement sur la diffusion	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	108
2015-03-19	1	Le numérique à l'école	REFER - RDV ÉCOLES FRANCOPHONES EN RÉSEAU	- \$	123
2015-03-19	1	Programme d'info et de prép à la retraite	COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE	291,60 \$	105
2015-03-24	1	Formation SQL et PL : Fundamentals Cours privés	AFI EXPERTISE INC.	4 250,00 \$	108
2015-03-24	3	Passage d'employé exemplaire à chef d'équipe	ACF Management	4 891,00 \$	105
2015-03-25	1	Gestion des équipes de travail	UNIVERSITÉ LAVAL	707,55 \$	105
2015-03-30	1	Congrès de l'Alliance canadienne du tourisme sport	ACTS - ALLIANCE CANADIENNE DU TOURISME SPORTIF	200,00 \$	105
2015-03-31	1	Colloque Développer son réflexe technopédagogique	AQUOPS - ASS. QC UTILISATEURS ORDI. PRIMAIRE-SEC.	189,34 \$	123

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2014-04-01	1	Formation Rédaction stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	221
2014-04-01	1	Formation Rédaction stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	221
2014-04-01	1	Formation Rédaction stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	221
2014-04-01	1	Formation Rédaction stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	221
2014-04-03	1	Temps et gain - Volet mendataire	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	221
2014-04-07	1	SAGIR RH-20	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	264
2014-04-08	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	221
2014-04-08	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	264
2014-04-08	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	155,00 \$	264
2014-04-10	2	Développement compétence pour professionnel	L'ACADÉMIE DE TRANS-FORMATION	1 290,00 \$	264
2014-04-10	1	État situation et recherche éducation	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	265
2014-04-14	1	SAGIR - Répondants locaux en assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	221
2014-04-15	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	183,00 \$	200
2014-04-15	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	183,00 \$	221
2014-04-15	1	Formation Rédaction Stratégique	CENTRE MICROBUR ENR.	183,00 \$	264
2014-04-15	1	SAGIR - Répondant locaux en assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	221
2014-04-16	1	SAGIR - Répondant locaux en assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	221
2014-04-16	1	SAGIR - Répondant locaux en assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	221
2014-04-16	1	SAGIR - Répondant locaux en assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	221
2014-04-16	1	SAGIR - Répondant locaux en assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	23,00 \$	221
2014-04-16	1	SAGIR - Répondant locaux en assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	28,75 \$	264
2014-04-17	2	Libre-service-employé	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	221
2014-04-17	1	SAGIR - Répondant locaux en assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	221
2014-04-17	1	SAGIR - Répondant locaux en assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	77,35 \$	221
2014-04-17	1	SAGIR - Répondant locaux en assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	264
2014-04-22	1	Atelier de réflexion sur carrière de gestionnaires	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	200
2014-04-22	1	Comprendre, traiter et interpréter l'information	L'ACADÉMIE DE TRANS-FORMATION	445,00 \$	264
2014-04-24	2	SAGIR - Répondant locaux en assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	221
2014-04-24	1	SAGIR RH-20	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	264
2014-04-25	1	Hors série 2014, Invitation secrétaires-adjointes	MANURI - FORMATION	495,00 \$	221
2014-04-25	1	Hors série 2014, Invitation secrétaires-adjointes	MANURI - FORMATION	507,00 \$	264
2014-04-25	1	Hors série 2014, Invitation secrétaires-adjointes	MANURI - FORMATION	495,00 \$	264
2014-04-25	1	Hors série 2014, Invitation secrétaires-adjointes	MANURI - FORMATION	495,00 \$	264
2014-04-30	1	Assises du sport	CORPORATION SPORTSQUÉBEC	198,12 \$	221
2014-04-30	1	Du français sans fautes	SOFAD	40,00 \$	221
2014-04-30	1	Du français sans fautes	SOFAD	40,00 \$	221
2014-05-01	1	Journée conférence sur le logiciel SAS	CLUB DES UTILISATEURS DE SAS DU QUÉBEC	81,85 \$	264
2014-05-05	1	Administrating System Center 2012 Config. Manage	AFI EXPERTISE INC.	2 025,00 \$	272
2014-05-05	1	Centre assistance MO et outil de requêtes	DGSAGIR	- \$	221
2014-05-05	2	Module libre-service employé SAGIR	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	217
2014-05-05	3	Module libre-service employé SAGIR	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	221
2014-05-05	1	SIO-1000	UNIVERSITÉ LAVAL	368,00 \$	264

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2014-05-07	1	Forum Santé et sécurité	CSST - COMMISSION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ TRAVAIL	224,00 \$	264
2014-05-09	1	Formation pour les répondants locaux d'assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	221
2014-05-09	1	Formation pour les répondants locaux d'assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	221
2014-05-09	1	Formation pour les répondants locaux d'assiduité	MELS - MIN. ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT	- \$	264
2014-05-14	1	Formation Sagir	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	221
2014-05-14	1	Rh-20 temps, gains et absences	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	264
2014-05-20	1	L'entreprise et sa gestion	UNIVERSITÉ LAVAL	321,00 \$	264
2014-05-21	1	RH-16 responsable des dossiers	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	264
2014-05-22	2	Création bibilothèque virtuelle QC	ASTED - ASS. AVANCEMENT SCIENCES & TECH. DOCUMENT.	723,00 \$	217
2014-05-22	1	Word - Avancé	VERSALYS	252,95 \$	221
2014-05-27	1	Atelier employabilité	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	221
2014-05-29	2	atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	221
2014-05-29	2	atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	221
2014-05-29	1	atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	221
2014-05-29	1	atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	264
2014-05-29	1	atelier employabilité 3	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	264
2014-06-03	2	Congrès annuel de l'asso des stations de ski du Qc	ASSQ - ASSOCIATION DES STATIONS DE SKI DU QUÉBEC	464,25 \$	264
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	200
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	200
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	200
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	221
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	221
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	221
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	249
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	264
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	264
2014-06-04	1	Atelier employabilité 2	DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	- \$	264
2014-06-04	1	États Financiers des Organismes sans but lucratif	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	265
2014-06-25	1	Théorie de l'organisation	TÉLUQ, Université à distance	300,87 \$	221
2014-09-15	1	CAP-15 : Factures et blocages	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	264
2014-09-15	1	Développeur EI	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	264
2014-10-03	1	Anglais ANG-2001	TÉLUQ, Université à distance	461,84 \$	221
2014-10-03	1	Visio 2010 - Sur Mesure	AFI EXPERTISE INC.	1 110,00 \$	264
2014-10-15	1	Journée des acquisitions et des TIC	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	195,00 \$	200
2014-10-22	1	Comportement organisationnel (ADM 1013)	TÉLUQ, Université à distance	267,09 \$	221
2014-10-22	1	Formation syndicale (SFPQ)	SFPQ - SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DE QUÉBEC	- \$	221
2014-10-22	1	Initiation à la gestion (ADM 1002)	TÉLUQ, Université à distance	318,44 \$	221
2014-11-05	1	Visio 2007 - Sur Mesure	AFI EXPERTISE INC.	600,00 \$	221
2014-11-06	1	Formation logiciel Nvivo 10	SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ÉVALUATION DE PROGRAMME	150,00 \$	264
2014-11-07	1	Colloque société évaluation de programme	SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ÉVALUATION DE PROGRAMME	80,00 \$	264
2014-11-10	2	Secouriste en milieu de travail	L'ACADÉMIE PARAMÉDICALE DU QUÉBEC	- \$	221
2014-11-12	1	Loi sur les contrats des organismes publiques	CONSEIL DU TRÉSOR	- \$	264

No : 5
Annexe D

Direction des ressources humaines
8 avril 2015

Page 14

Source : SADE

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi
2015-02-17	4	ATE - Fermeture annuelle 17 et 18	CSPQ - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	- \$	264
2015-02-17	1	Excel 2007, Intermédiaire	VERSALYS	270,10 \$	221
2015-02-17	1	Formation mesure d'urgence à l'édifice Complexe G	SQI - SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	- \$	264
2015-02-17	1	Formation mesure d'urgence à l'édifice Complexe G	SQI - SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	- \$	264
2015-02-18	1	Formation syndicale (SFPQ)	SFPQ - SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DE QUÉBEC	- \$	221
2015-02-25	1	Cadre comptable gouvernemental	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	264
2015-02-25	1	Initiation à la comptabilité financière	TÉLUQ, Université à distance	253,41 \$	221
2015-02-26	1	Fermeture annuelle - SAGIR	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	264
2015-03-03	1	Cycle budgétaire et budget dépenses	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	264
2015-03-17	1	SAGIR-Règle diffusion info et protec.données perso	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	221
2015-03-17	1	SAGIR-Règle diffusion info et protec.données perso	CONTRÔLEUR DES FINANCES	- \$	264
2015-03-19	1	Programme d'info et de prép à la retraite	COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE	300,10 \$	221
2015-03-20	1	SQL et PL : Avancé Cours privé	AFI EXPERTISE INC.	2 550,00 \$	272

Date	Nombre	Titre de l'activité	Fournisseur	Coût	Corps d'emploi

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Liste des consultations menées par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2014-2015 et indiquer :

- a. l'objet des consultations;
- b. le moyen utilisé;
- c. les dates de rencontres;
- d. les communautés et les personnes consultées;
- e. les résultats des consultations;
- f. les montants afférents.

RÉPONSE

Section 1 : Liste des consultations du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) auprès des communautés autochtones conventionnées en 2014-2015 :

1. Rencontres concernant la sanction des études à la Commission scolaire Kativik
 - a. Précision des besoins spécifiques pour la Commission scolaire Kativik (CSK)
 - b. Rencontres à Kuujuaq et à Québec
 - c. 10 au 12 septembre 2014 à Kuujuaq – 27 janvier 2015
 - d. CSK : Annie Popert et Daniel Lafleur
 - e. Bilan sur les besoins pédagogiques de la CSK et décisions quant à la sanction des études
 - f. 5 350 \$ (déplacement à Kuujuaq du 10 au 12 septembre 2014)
2. Règles budgétaires - École des Naskapis
 - a. Négociation des règles budgétaires 2015-2016 à 2017-2018 de l'École des Naskapis
 - b. Rencontres à Montréal
 - c. 28 octobre 2014 et 7 janvier 2015
 - d. La Direction de l'École des Naskapis, le Comité naskapi de l'éducation et la Commission scolaire Central Québec
 - e. Consultation non terminée
 - f. 250 \$ (déplacement à Montréal)
3. Règles budgétaires - Commission scolaire crie
 - a. Négociation des règles budgétaires 2014-2015 à 2018-2019
 - b. Rencontres à Longueuil, Montréal et Québec
 - c. 1^{er} mai, 14 mai, 15 mai, 28 mai, 15 juillet et 6 août 2014
 - d. La Commission scolaire crie
 - e. Établissement des règles budgétaires 2014-2015 à 2018-2019
 - f. 1 500\$ (déplacements à Montréal et Longueuil)
4. Règles budgétaires - Commission scolaire Kativik
 - a. Négociation des règles budgétaires 2014-2015 à 2016-2017 de l'École des Naskapis
 - b. Rencontres à Longueuil, Montréal et Québec
 - c. 22 mai, 29 mai, 6 juin, 16 juin, 15 juillet et 2 décembre 2014; 16 janvier 2015
 - d. La Commission scolaire Kativik
 - e. Consultation non terminée
 - f. 1 400 \$ (déplacements à Montréal et Longueuil)

5. Rencontre de différentes communautés autochtones dans leur milieu
 - a. Visiter des établissements scolaires des communautés autochtones et prendre connaissance de leurs besoins particuliers concernant les services éducatifs offerts aux autochtones
 - b. Visite du Ministre dans les établissements scolaires de différentes communautés autochtones : Kuujjuaq et Aupaluk (CSK), Wemindji et Mistissini (CSC)
 - c. Kuujjuaq 14 octobre 2014, Aupaluk 15 octobre 2014, Wemindji 15 octobre 2014 et Mistissini 16 et 17 octobre 2014
 - d. Les autorités des commissions scolaires et des directions d'écoles visitées, conseil de bande des communautés, maires des villages nordiques
 - e. Meilleure compréhension de la situation dans des écoles des commissions scolaires conventionnées et mise en place de moyens efficaces de communication afin de permettre au MEELS d'offrir des services mieux adaptés aux besoins de ces écoles
 - f. 8 500 \$

Section 2 : Liste des consultations du MEESR auprès des communautés autochtones non conventionnées en 2014-2015 :

6. Suivi du Programme des partenaires en éducation – Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN)
 - a. Rencontres de suivi des partenaires dans le cadre du Programme des partenariats en éducation
 - b. Rencontres
 - c. À Québec les 16-17 avril 2014 et les 26-27 janvier 2015
 - d. CEPN, ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (MAADNC) et 11 communautés signataires de l'Entente
 - e. Avancement des relations entre les communautés, le réseau scolaire et les ministères concernés
 - f. S/O
7. Rencontres du Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes et rencontres de négociations pour la conclusion d'une nouvelle entente sur la gestion et l'exploitation des centres régionaux d'éducation des adultes entre le gouvernement du Québec, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations 2015-2016
 - a. Rencontres du Conseil scolaire sur la situation du Conseil scolaire et des centres régionaux. Rencontres de négociations pour la conclusion d'une nouvelle entente concernant la gestion et l'exploitation de deux centres régionaux d'éducation des adultes
 - b. Attente d'autorisation ministérielle pour fixer la nouvelle allocation ministérielle et la durée de l'entente
 - c. À Kahnawake les 2 octobre 2014 et 21 janvier 2015, à Québec les 9-10 avril 2014 et 28 octobre 2014
 - d. Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes, Commission de Développement des Ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ), Services Canada et MAADNC
 - e. La nouvelle entente est en analyse par le gouvernement
 - f. 400 \$
8. Comité consultatif des Premières Nations et des Inuit relatif au marché du travail (CCPNIMT)
 - a. Rencontres du CCPNIMT alternativement à Wendake et à Kahnawake
 - b. Rencontres du Conseil consultatif composé de représentants du MEELS, du MESS, de la Commission des ressources humaines des Premières Nations du Québec, de l'Administration régionale Kativik, de la Fédération des femmes autochtones du Québec,
 - c. À Québec le 16 septembre 2014, à Kahnawake le 11 décembre 2014 et à Québec le 26 mars 2015
 - d. Voir (b) ci-dessus

- e. Contribution à la mise en place ou à l'amélioration d'actions, de mesures, d'initiatives, de stratégies visant à accroître l'employabilité des Premières Nations et des Inuit sur le marché du travail. Élaboration d'une stratégie visant à améliorer le niveau d'employabilité des citoyens des Premières Nations et des Inuit et dépôt à la Commission des partenaires du marché du travail
- f. S/O

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Aide financière accordée à la formation et au perfectionnement du personnel (enseignants, cadres, personnel de soutien) pour 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016; nombre de personnes concernées par corps d'emploi et par commission scolaire.

RÉPONSE

- Le renouveau pédagogique au secondaire à la formation générale des jeunes s'est terminé au terme de l'année scolaire 2008-2009.
- Dans le cadre du renouveau pédagogique à la formation générale des adultes, le Ministère a réservé un budget de 5,9 M\$ pour la formation du personnel enseignant et celui des directions d'école pour l'année scolaire 2014-2015. De cette somme, 5,3 M\$ sont alloués a priori.
- Dans le cadre du programme L'École 2.0 : la classe branchée, un budget de 11,9 M\$ est prévu pour la formation à l'intention du personnel enseignant. Ce budget est échelonné sur 5 ans (2011-2016) et vise à former les enseignants à une utilisation pédagogique des outils technologiques que sont le tableau numérique interactif (TNI) et l'ordinateur portable.
- Une somme de 2 M\$ est allouée annuellement par le Ministère à l'ensemble des commissions scolaires pour la formation continue en français dans le cadre du Plan d'action sur l'amélioration du français.
- Par ailleurs, en vertu de l'Entente Canada-Québec sur l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement des langues secondes, une somme de 700 000 \$ est prévue en 2014-2015 pour constituer des bourses individuelles et collectives destinées aux enseignants en anglais, langue seconde.
- Les Ententes nationales 2010-2015 prévoient un montant de 240 \$ en formation générale des jeunes et des adultes et un montant de 300 \$ en formation professionnelle par enseignant à temps plein. Ainsi en 2013-2014, le Ministère a versé aux commissions scolaires une somme de 15 841 670\$ pour le perfectionnement des enseignants alors qu'en 2014-2015, la somme s'élève à 15 967 863\$.
- Les Ententes nationales 2010-2015 prévoient que le Ministère investit 1,5 M\$ annuellement pour soutenir les enseignantes et les enseignants œuvrant dans les groupes à plus d'une année d'études; cette somme peut servir, entre autres, pour de la formation.
- Afin de faciliter le perfectionnement des enseignantes et des enseignants en régions éloignées, les Ententes nationales 2010-2015 prévoient une somme de 305 000 \$ pour les commissions scolaires francophones (régions administratives numéro 1, 8, 9, 10 et 11), une somme de 21 500 \$ pour trois commissions scolaires anglophones ainsi qu'une somme de 21 500 \$ pour le secteur anglophone de la Commission scolaire du Littoral.

Aide financière accordée à la formation et au perfectionnement du personnel cadre

- Une somme de 758 340 \$ a été allouée en 2014-2015 pour le perfectionnement des cadres scolaires.

Perfectionnement du personnel de soutien

Pour le personnel de soutien, les dispositions concernant le perfectionnement ont été renouvelées sans changement dans les conventions collectives 2010-2015.

Le montant pour 2013-2014 représentait une somme de 2 984 834 \$.

Le montant pour 2014-2015 ne sera connu qu'au printemps 2016 en raison du système de données PERCOS.

Nombre de personnes concernées par les budgets ministériels de perfectionnement

Selon les données disponibles (année scolaire 2013-2014), on retrouve dans le réseau des commissions scolaires :

- 74 953,9 enseignants en équivalent temps plein (ETP);
- 5 834,4 cadres (ETP);
- 38 154,5 employés de soutien (ETP)

Ces données n'incluent pas le personnel des commissions scolaires Crie et Kativik.

Le tableau détaillé du nombre de personnes concernées par corps d'emploi et par commission scolaire pour l'année scolaire 2013-2014 se trouve en annexe.

Si un individu a travaillé dans plus d'une commission scolaire pendant une année scolaire, il sera calculé dans chacune d'elles.

Personnel des commissions scolaires par catégorie d'emploi
Année scolaire 2013-2014
(Excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP¹ à zéro)

Commission scolaire	Catégorie d'emploi								Total	
	Personnel d'encadrement		Personnel professionnel		Personnel enseignant		Personnel de soutien			
	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP
689000 du Littoral	16	12,4	26	12,6	161	87,3	151	52,3	354	164,8
711000 des Monts-et-Marées	36	33,4	76	52,6	636	418,4	478	241,1	1 226	745,6
712000 des Phares	65	56,9	95	69,7	1 017	735,8	672	341,1	1 849	1 203,7
713000 du Fleuve-et-des-Lacs	40	35,4	37	29,7	578	369,3	424	183,5	1 079	618,0
714000 de Kamouraska-Rivière-du-Loup	52	43,8	56	45,3	851	588,6	573	280,7	1 532	958,6
721000 du Pays-des-Bleuets	60	53,6	77	61,3	853	645,9	906	310,2	1 896	1 071,1
722000 du Lac-Saint-Jean	47	45,0	83	58,0	827	599,0	589	310,1	1 546	1 012,2
723000 des Rives-du-Saguenay	72	68,3	103	86,9	1 404	1 006,5	864	488,5	2 443	1 650,4
724000 De La Jonquière	59	55,7	118	68,9	945	663,2	652	351,7	1 774	1 139,6
731000 de Charlevoix	34	28,8	36	26,4	406	257,5	309	131,4	785	444,3
732000 de la Capitale	162	142,3	230	186,9	2 800	2 103,1	2 032	1 026,7	5 224	3 459,2
733000 des Découvreurs	82	74,0	123	80,0	1 357	925,9	1 162	544,8	2 724	1 624,9
734000 des Premières-Seigneuries	154	137,6	242	156,9	2 731	1 937,2	2 351	1 058,2	5 478	3 290,1
735000 de Portneuf	42	38,4	54	38,0	646	435,9	567	224,0	1 309	736,5
741000 du Chemin-du-Roy	121	109,0	219	154,9	1 869	1 330,3	1 425	618,5	3 634	2 212,8
742000 de l'Énergie	65	60,1	134	102,8	1 159	809,4	876	399,9	2 234	1 372,4
751000 des Hauts-Cantons	49	41,3	85	54,9	874	507,4	699	280,7	1 707	884,5
752000 de la Région-de-Sherbrooke	121	109,6	174	133,6	2 320	1 542,9	1 560	654,5	4 175	2 440,7
753000 des Sommets	55	48,9	101	66,8	1 044	636,2	737	325,8	1 937	1 077,9
761000 de la Pointe-de-l'Île	189	167,0	285	230,2	3 567	2 562,8	2 327	1 296,6	6 368	4 256,7
762000 de Montréal	585	530,5	932	720,8	9 152	6 902,8	6 255	3 820,8	16 924	11 975,0
763000 Marguerite-Bourgeoys	307	271,2	424	322,4	5 242	3 657,0	3 450	1 730,4	9 423	5 981,1
771000 des Draveurs	117	97,2	158	107,9	2 012	1 206,7	1 524	700,3	3 811	2 112,1
772000 des Portages-de-l'Outaouais	85	79,8	100	82,1	1 905	1 131,2	1 354	551,8	3 444	1 845,1
773000 au Coeur-des-Vallées	49	41,8	54	35,3	884	473,8	568	233,3	1 555	784,4
774000 des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	30	27,8	29	21,9	417	270,6	315	131,1	791	451,5
781000 du Lac-Témiscamingue	21	19,6	32	20,1	346	190,4	232	82,4	631	312,7
782000 de Rouyn-Noranda	51	44,7	71	42,5	657	434,3	586	246,5	1 365	768,1
783000 Harricana	43	36,9	41	34,2	583	327,2	465	164,1	1 132	562,6
784000 de l'Or-et-des-Bois	46	41,9	53	36,4	790	540,4	499	216,4	1 388	835,3
785000 du Lac-Abitibi	30	27,2	38	30,4	422	262,5	309	135,6	799	455,9
791000 de l'Estuaire	43	38,2	56	43,4	667	460,3	576	288,0	1 342	830,1
792000 du Fer	36	31,8	38	23,9	661	413,5	498	231,1	1 233	700,5
793000 de la Moyenne-Côte-Nord	14	11,6	15	9,5	134	75,0	158	66,5	321	162,7
801000 de la Baie-James	22	20,9	32	25,4	374	257,5	302	108,4	730	412,5
811000 des Îles	17	16,8	19	11,1	171	106,9	169	69,5	376	204,5
812000 des Chic-Chocs	35	30,8	48	31,5	548	329,0	378	157,5	1 009	549,0
813000 René-Lévesque	39	37,1	58	48,6	787	494,1	470	226,8	1 354	806,7
821000 de la Côte-du-Sud	72	62,2	117	70,9	1 049	687,0	740	319,6	1 978	1 139,9
822000 des Appalaches	42	36,7	55	42,5	594	406,5	423	181,2	1 114	667,0
823000 de la Beauce-Etchemin	108	97,0	154	115,3	1 862	1 304,9	1 775	642,8	3 899	2 160,2
824000 des Navigateurs	134	121,5	216	139,3	2 198	1 517,6	1 847	815,6	4 395	2 594,1
831000 de Laval	281	250,4	299	211,9	4 944	3 322,1	3 398	1 718,7	8 922	5 503,2
841000 des Affluents	232	213,9	277	211,5	3 962	2 573,6	2 712	1 260,3	7 183	4 259,4
842000 des Samares	147	129,3	216	168,1	2 749	1 731,9	1 741	831,3	4 853	2 860,7
851000 de la Seigneurie-des-Mille-Îles	238	210,0	218	176,6	3 846	2 645,9	2 597	1 426,9	6 899	4 459,6
852000 de la Rivière-du-Nord	152	129,2	172	128,0	2 531	1 840,0	1 712	817,8	4 567	2 915,2
853000 des Laurentides	61	53,5	67	49,5	1 082	647,9	680	318,1	1 890	1 069,1
854000 Pierre-Neveu	38	34,3	47	37,3	705	408,9	653	282,4	1 443	763,1

Commission scolaire	Catégorie d'emploi								Total	
	Personnel d'encadrement		Personnel professionnel		Personnel enseignant		Personnel de soutien			
	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP
861000 de Sorel-Tracy	48	41,0	62	44,3	663	478,4	459	226,5	1 232	790,2
862000 de Saint-Hyacinthe	104	89,5	123	91,7	1 435	1 096,3	1 150	524,2	2 812	1 801,8
863000 des Hautes-Rivières	103	93,6	194	133,9	2 158	1 371,2	1 437	644,2	3 892	2 243,0
864000 Marie-Victorin	224	184,0	310	240,0	3 733	2 583,4	2 608	1 386,2	6 875	4 393,8
865000 des Patriotes	187	168,4	210	155,9	3 146	2 152,0	2 487	1 180,2	6 030	3 656,6
866000 de Val-des-Cerfs	117	95,9	140	108,2	1 744	1 185,5	1 241	549,8	3 242	1 939,7
867000 des Grandes-Seigneuries	126	110,6	163	123,0	2 808	1 687,5	1 887	900,0	4 984	2 821,3
868000 de la Vallée-des-Tisserands	65	57,7	72	53,3	1 160	705,9	718	342,7	2 015	1 159,8
869000 des Trois-Lacs	87	75,5	107	82,2	1 547	1 077,2	991	483,8	2 732	1 719,0
871000 de la Rivéraine	42	37,5	84	56,2	651	416,0	547	214,2	1 324	724,1
872000 des Bois-Francs	74	69,2	117	82,9	1 288	898,1	1 024	461,7	2 503	1 512,0
873000 des Chênes	79	73,4	132	105,2	1 278	936,5	1 084	449,2	2 573	1 564,5
881000 Central Quebec	48	38,1	65	34,6	699	397,4	530	186,2	1 342	656,5
882000 Eastern Shores	32	28,5	26	8,7	308	165,2	203	75,7	569	278,3
883000 Eastern Townships	50	43,8	49	39,5	891	491,4	608	268,3	1 598	843,2
884000 Riverside	69	63,0	60	45,9	1 027	711,8	774	387,9	1 930	1 208,7
885000 Sir-Wilfrid-Laurier	96	81,8	89	65,3	1 689	1 078,5	1 110	512,3	2 984	1 738,1
886000 Western Quebec	54	49,3	27	22,3	966	551,0	568	253,2	1 615	876,0
887000 English-Montreal	169	148,9	179	146,3	2 704	1 939,5	1 817	984,2	4 869	3 219,1
888000 Lester-B.-Pearson	159	143,7	151	119,8	2 607	1 889,0	2 166	1 044,5	5 083	3 197,1
889000 New Frontiers	33	32,4	23	17,1	527	356,5	366	180,1	949	586,3
Ensemble des commissions scolaires	6 562	5 834,4	8 773	6 494,8	110 348	74 953,9	79 515	38 154,5	205 198	125 437,7

Source : Direction générale des relations du travail

⁽¹⁾ - ETP : Équivalent à temps plein
⁽²⁾ - IND : Individu
⁽³⁾ - la somme des arrondis peut ne pas correspondre au total des ETP

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des écoles ayant fermé leurs portes depuis 2009-2010.

RÉPONSE

La liste des bâtiments ayant fermé leurs portes pour l'année scolaire 2014-2015 n'est pas disponible puisqu'une validation avec les données de l'effectif scolaire 2015-2016 doit être effectuée. Ces données ne seront disponibles que vers la fin-avril 2016.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Au 30 juin 2014, état des surplus et des déficits, par commission scolaire.

RÉPONSE

Au 30 juin 2014, les surplus accumulés des commissions scolaires linguistiques et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île-de-Montréal (CGTSIM) s'élevaient à 883,9 M\$.

Au 30 juin 2014, la majorité des commissions scolaires linguistiques (67) et le CGTSIM présentaient un surplus accumulé, lequel totalisait 961,9 M\$, tandis que 2 commissions scolaires affichaient un déficit accumulé pour un total de 78,0 M\$.

Les surplus et les déficits accumulés par commission scolaire linguistique sont présentés en annexe ainsi que le surplus (déficit) d'exercice pour l'année scolaire 2013-2014

N° CS	Commission scolaire	Surplus (déficit) accumulé au 30 juin 2014	Déficit d'exercice 2013-2014
711	CS des Monts-et-Marées	3 327 884 \$	(215 832 \$)
712	CS des Phares	1 193 196 \$	(1 390 855 \$)
713	CS du Fleuve-et-des-Lacs	10 675 371 \$	(65 445 \$)
714	CS de Kamouraska–Rivière-du-Loup	16 119 980 \$	1 168 863 \$
721	CS du Pays-des-Bleuets	5 944 104 \$	(215 517 \$)
722	CS du Lac-Saint-Jean	10 796 072 \$	(173 060 \$)
723	CS des Rives-du-Saguenay	7 667 489 \$	(136 105 \$)
724	CS De La Jonquière	6 937 799 \$	311 056 \$
731	CS de Charlevoix	2 044 160 \$	(687 475 \$)
732	CS de la Capitale	33 197 135 \$	(2 328 158 \$)
733	CS des Découvreurs	11 715 009 \$	(450 472 \$)
734	CS des Premières-Seigneuries	38 532 919 \$	4 731 839 \$
735	CS de Portneuf	7 445 343 \$	560 640 \$
741	CS du Chemin-du-Roy	14 234 188 \$	(2 628 453 \$)
742	CS de l'Énergie	7 798 206 \$	729 919 \$
751	CS des Hauts-Cantons	8 760 451 \$	(86 634 \$)
752	CS de la Région-de-Sherbrooke	12 144 008 \$	(2 409 821 \$)
753	CS des Sommets	9 857 628 \$	(751 573 \$)
761	CS de la Pointe-de-l'Île	104 099 562 \$	8 966 211 \$
762	CS de Montréal	(73 102 358 \$)	(12 044 584 \$)
763	CS Marguerite-Bourgeoys	33 489 182 \$	(6 344 836 \$)
771	CS des Draveurs	13 390 042 \$	(2 236 557 \$)
772	CS des Portages-de-l'Outaouais	16 822 121 \$	580 405 \$
773	CS au Cœur-des-Vallées	2 945 822 \$	776 310 \$
774	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	3 076 761 \$	(525 893 \$)
781	CS du Lac-Témiscamingue	1 946 532 \$	42 267 \$
782	CS de Rouyn-Noranda	2 100 865 \$	(855 432 \$)
783	CS Harricana	4 626 649 \$	74 500 \$
784	CS de l'Or-et-des-Bois	18 376 476 \$	(1 167 621 \$)
785	CS du Lac-Abitibi	2 013 780 \$	(328 788 \$)
791	CS de l'Estuaire	4 762 074 \$	(1 059 642 \$)
792	CS du Fer	5 248 663 \$	(2 116 634 \$)
793	CS de la Moyenne-Côte-Nord	82 452 \$	86 528 \$
800	Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île-de-Montréal (CGTSIM)	7 207 595 \$	3 169 429 \$
801	CS de la Baie-James	8 399 824 \$	(783 813 \$)
811	CS des Îles	4 704 776 \$	282 930 \$
812	CS des Chic-Chocs	8 059 022 \$	913 295 \$
813	CS René-Lévesque	4 039 948 \$	(1 467 559 \$)
821	CS de la Côte-du-Sud	13 198 721 \$	(627 563 \$)
822	CS des Appalaches	3 470 960 \$	977 134 \$
823	CS de la Beauce-Etchemin	17 327 871 \$	(2 109 848 \$)
824	CS des Navigateurs	41 490 853 \$	(366 168 \$)
831	CS de Laval	26 292 593 \$	(857 364 \$)
841	CS des Affluents	28 279 110 \$	190 792 \$

N° CS	Commission scolaire	Surplus (déficit) accumulé au 30 juin 2014	Déficit d'exercice 2013-2014
842	CS des Samares	24 507 684 \$	674 881 \$
851	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	33 170 468 \$	(214 903 \$)
852	CS de la Rivière-du-Nord	34 114 276 \$	6 671 997 \$
853	CS des Laurentides	4 333 165 \$	(174 778 \$)
854	CS Pierre-Neveu	7 454 183 \$	(421 005 \$)
861	CS de Sorel-Tracy	9 132 488 \$	194 155 \$
862	CS de Saint-Hyacinthe	11 776 485 \$	410 336 \$
863	CS des Hautes-Rivières	13 498 943 \$	(520 106 \$)
864	CS Marie-Victorin	27 325 610 \$	4 842 572 \$
865	CS des Patriotes	31 156 466 \$	1 495 192 \$
866	CS du Val-des-Cerfs	1 273 351 \$	(1 457 337 \$)
867	CS des Grandes-Seigneuries	14 282 596 \$	409 978 \$
868	CS de la Vallée-des-Tisserands	4 383 873 \$	(186 019 \$)
869	CS des Trois-Lacs	11 403 226 \$	(2 657 880 \$)
871	CS de la Riveraine	6 207 792 \$	371 640 \$
872	CS des Bois-Francs	6 898 715 \$	(606 237 \$)
873	CS des Chênes	14 140 605 \$	695 148 \$
881	CS Central Québec	4 523 751 \$	(35 554 \$)
882	CS Eastern Shores	1 956 804 \$	(59 293 \$)
883	CS Eastern Townships	(4 851 915 \$)	99 205 \$
884	CS Riverside	10 514 735 \$	(2 034 582 \$)
885	CS Sir-Wilfrid-Laurier	7 363 859 \$	(52 826 \$)
886	CS Western Québec	14 266 917 \$	1 005 463 \$
887	CS English-Montréal	45 107 370 \$	5 328 194 \$
888	CS Lester-B.-Pearson	34 773 424 \$	(3 917 049 \$)
889	CS New Frontiers	4 396 776 \$	169 685 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Pour 2014-2015, montant et ventilation détaillée de la subvention de fonctionnement versée à chaque commission scolaire.

RÉPONSE

Les allocations de fonctionnement versées à chaque commission scolaire, pour l'année scolaire 2014-2015, ne sont pas disponibles.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Pour 2014-2015, montant et ventilation détaillée, par école, des subventions accordées aux écoles privées.

RÉPONSE

Les subventions accordées à chaque établissement d'enseignement privé, pour l'année scolaire 2014-2015, ne sont pas disponibles.

Les subventions accordées à chaque établissement d'enseignement privé agréé aux fins de subventions pour le fonctionnement ainsi que pour le transport scolaire pour l'année scolaire 2013-2014 sont présentées en annexe.

ALLOCATIONS ALLOUÉES POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS AGRÉÉS AUX FINS DE
SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

Code	Nom des établissements	Allocations - 2013-2014		
		Fonctionnement	Transport scolaire	Total
001501	Académie Antoine-Manseau	2 681 999 \$	66 539 \$	2 748 538 \$
003501	L'Académie Beth Rivkah pour filles	1 385 555 \$	- \$	1 385 555 \$
004501	Académie chrétienne Rive-Nord inc.	44 393 \$	- \$	44 393 \$
006501	Académie François-Labelle	1 758 951 \$	100 577 \$	1 859 528 \$
007501	Académie Ibn Sina	873 337 \$	- \$	873 337 \$
016501	Académie Lafontaine	7 928 709 \$	654 363 \$	8 583 072 \$
017501	Académie Laurentienne (1986)	1 052 906 \$	165 272 \$	1 218 178 \$
019501	Académie Louis-Pasteur	1 497 438 \$	- \$	1 497 438 \$
026501	Académie Michèle-Provost	2 856 096 \$	- \$	2 856 096 \$
027500	Académie St-Louis (Québec)	7 509 905 \$	- \$	7 509 905 \$
029500	L'Académie Ste-Thérèse inc.	7 145 728 \$	608 472 \$	7 754 200 \$
030500	Académie Solomon Schechter	1 833 122 \$	- \$	1 833 122 \$
034501	Centre académique de Lanaudière	1 221 002 \$	53 373 \$	1 274 375 \$
035500	Centre académique Fournier	106 453 \$	819 589 \$	926 042 \$
037501	Centre d'intégration scolaire	224 341 \$	478 454 \$	702 795 \$
044500	Centre François Michelle	553 224 \$	920 349 \$	1 473 573 \$
046501	Maison Montessori des 4 Vallées	406 994 \$	- \$	406 994 \$
053501	Centre psycho-pédagogique de Québec	53 872 \$	194 457 \$	248 329 \$
056501	Collège Beaubois	5 144 981 \$		5 144 981 \$
057501	Collège Bourget	6 685 946 \$	702 003 \$	7 387 949 \$
058501	Collège Champagneur	1 272 816 \$	81 988 \$	1 354 804 \$
059501	Collège Charlemagne	5 383 854 \$	- \$	5 383 854 \$
065500	Collège Charles-Lemoyne de Longueuil	11 133 322 \$	226 214 \$	11 359 536 \$
066501	Collège Claretain de Victoriaville	1 910 343 \$	135 502 \$	2 045 845 \$
069501	Collège de Champigny	2 856 325 \$	75 406 \$	2 931 731 \$
074501	La corporation du Collège de l'Assomption	4 366 314 \$	153 081 \$	4 519 395 \$
075500	Collège de l'Ouest de l'Île	1 671 474 \$	- \$	1 671 474 \$
076501	Collège de Lévis	4 091 787 \$	284 943 \$	4 376 730 \$
077501	Collège de Montréal	5 571 873 \$	- \$	5 571 873 \$
079501	Collège Ste-Anne-de-la- Pocatière	1 615 292 \$	158 962 \$	1 774 254 \$
084501	Collège Supérieur de Montréal (CSM) inc.	1 283 547 \$	- \$	1 283 547 \$
085501	Collège Dina Bélanger	1 210 886 \$	150 115 \$	1 361 001 \$
086501	Collège du Mont Sainte-Anne	1 402 764 \$	102 868 \$	1 505 632 \$
087501	Collège du Sacré-Cœur, coopérative de solidarité	2 032 239 \$	23 436 \$	2 055 675 \$
088500	Collège Durocher Saint-Lambert	10 278 066 \$	193 485 \$	10 471 551 \$
089501	Collège Esther Blondin	5 398 205 \$	243 274 \$	5 641 479 \$
096500	Le Collège Français (1965) inc.	7 701 691 \$	424 645 \$	8 126 336 \$
097501	Le Collège Français primaire	2 678 390 \$	107 823 \$	2 786 213 \$
098501	Collège François-Delaplace	939 713 \$	27 372 \$	967 085 \$
099501	Collège Héritage de Châteauguay	2 272 773 \$	229 305 \$	2 502 078 \$
106501	La corporation du Collège Jean-De-Brébeuf	3 834 392 \$	- \$	3 834 392 \$
107501	Collège Jean-de-la-Mennais	6 375 278 \$	81 177 \$	6 456 455 \$
114501	Collège Jean-Eudes inc.	7 595 530 \$	- \$	7 595 530 \$
115501	Collège Jésus-Marie de Sillery	4 056 882 \$	- \$	4 056 882 \$
116501	Collège Laval	8 885 592 \$	658 090 \$	9 543 682 \$
117501	Collège international Marie de France	5 656 501 \$	- \$	5 656 501 \$
118501	Collège Marie-de-l'Incarnation	3 022 835 \$	43 336 \$	3 066 171 \$
119501	Collège Mont Notre-Dame de Sherbrooke inc.	2 131 227 \$	37 643 \$	2 168 870 \$
123501	Collège Mont-Sacré-Cœur	3 114 304 \$	203 589 \$	3 317 893 \$
124501	Collège Mont-Royal	2 205 442 \$	- \$	2 205 442 \$
125501	Collège Mont-Saint-Louis, association coopérative	6 335 327 \$	- \$	6 335 327 \$
126501	Collège Notre-Dame	6 903 336 \$	- \$	6 903 336 \$
127501	Collège Notre-Dame-de-L'Assomption	1 557 902 \$	31 935 \$	1 589 837 \$
128501	Collège Notre-Dame-De-Lourdes	4 193 441 \$	110 721 \$	4 304 162 \$
129501	Collège Notre-Dame des Servites	1 161 867 \$	131 749 \$	1 293 616 \$
138501	Collège Laurier	501 262 \$	- \$	501 262 \$
139501	Collège Regina Assumpta (1995)	10 010 937 \$	- \$	10 010 937 \$
144501	Collège Rivier	666 378 \$	35 513 \$	701 891 \$
145501	Collège Saint-Alexandre de la Gatineau	4 495 488 \$	66 581 \$	4 562 069 \$
147501	Collège Saint-Bernard	6 100 197 \$	350 922 \$	6 451 119 \$
148501	Le Collège Saint-Charles-Garnier	3 428 207 \$	- \$	3 428 207 \$
149501	Collège St-Hilaire inc.	2 706 055 \$	72 258 \$	2 778 313 \$
157501	Collège St-Jean-Vianney	5 183 364 \$	- \$	5 183 364 \$
158501	Collège Saint-Maurice	2 998 052 \$	68 274 \$	3 066 326 \$
159501	Collège Saint-Paul	4 242 115 \$	103 287 \$	4 345 402 \$
163501	Collège Sainte-Anne de Lachine	8 530 159 \$	- \$	8 530 159 \$

164501	Collège Ste-Marcelline	3 673 628 \$	- \$	3 673 628 \$
165500	Collège Stanislas	9 414 765 \$	- \$	9 414 765 \$
166501	Collège Ville-Marie	1 988 631 \$	- \$	1 988 631 \$
168500	L'École Akiva	1 191 030 \$	- \$	1 191 030 \$
184501	École Apostolique de Chicoutimi	774 583 \$	61 290 \$	835 873 \$
185501	École Alex Manoogian (École Armen-Québec de l'Union Générale Arménienne de Québec)	913 825 \$	- \$	913 825 \$
187501	École Augustin Roscelli	1 497 098 \$	- \$	1 497 098 \$
188500	École Beth Jacob de Rav Hirschprung	1 707 024 \$	- \$	1 707 024 \$
195501	École Buissonnière, centre de formation artistique inc.	1 230 680 \$	- \$	1 230 680 \$
196501	École Charles-Perrault (Pierrefonds)	1 184 379 \$	- \$	1 184 379 \$
198501	École Chrétienne Emmanuel	311 306 \$	- \$	311 306 \$
204500	École communautaire Belz	3 245 424 \$	- \$	3 245 424 \$
205501	École d'administration et de secrétariat de la Rive Sud inc (Collège de comptabilité et de secrétariat du Québec, campus de Longueuil inc.)	643 090 \$	- \$	643 090 \$
208501	Académie internationale Zig Zag	528 842 \$	- \$	528 842 \$
209500	École de formation hébraïque de la congrégation Beth Tikvah	985 225 \$	- \$	985 225 \$
215501	École de secrétariat Notre-Dame-des-Neiges (1985)	518 058 \$	- \$	518 058 \$
219501	École Miss Edgar et Miss Cramp	776 894 \$	- \$	776 894 \$
226501	École Jésus-Marie de Beauceville	1 585 687 \$	116 860 \$	1 702 547 \$
227500	École le Sommet	685 228 \$	1 417 502 \$	2 102 730 \$
228501	École les Mélézes	1 923 151 \$	180 698 \$	2 103 849 \$
229500	École Maïmonide	2 591 062 \$	- \$	2 591 062 \$
237501	École Marcelle-Mallet	2 321 783 \$	173 220 \$	2 495 003 \$
239501	École Marie Anne	544 882 \$	51 105 \$	595 987 \$
244500	École Marie-Clarac	5 053 478 \$	- \$	5 053 478 \$
249501	École Montessori de l'Outaouais inc.	660 157 \$	- \$	660 157 \$
254501	École Montessori de Québec inc.	448 228 \$	- \$	448 228 \$
255501	École primaire Montessori St-Nicolas	148 639 \$	- \$	148 639 \$
266501	École Notre Dame de Nareg	811 853 \$	96 612 \$	908 465 \$
268500	École Orale de Montréal pour les sourds inc.	213 654 \$	244 516 \$	458 170 \$
269500	École Pasteur S.S.B.L.	2 701 529 \$	- \$	2 701 529 \$
278500	École Peter Hall inc.	162 026 \$	2 456 238 \$	2 618 264 \$
279501	École Plein Soleil (Association coopérative)	659 094 \$	- \$	659 094 \$
288501	École première Mesifta du Canada	516 016 \$	- \$	516 016 \$
304501	École Primaire, Les Trois Saisons inc.	1 002 735 \$	51 110 \$	1 053 845 \$
305500	Communauté hellénique du Grand Montréal	5 009 735 \$	1 767 735 \$	6 777 470 \$
306501	École Rudolf Steiner de Montréal inc.	241 093 \$	- \$	241 093 \$
308501	École St-Georges de Montréal	1 140 820 \$	- \$	1 140 820 \$
311501	École St-Joseph (1985) inc.	1 505 721 \$	- \$	1 505 721 \$
312501	École Sainte-Anne	780 222 \$	- \$	780 222 \$
314501	École secondaire de Bromptonville	2 241 443 \$	170 307 \$	2 411 750 \$
315501	École secondaire du Verbe Divin inc.	2 356 128 \$	204 610 \$	2 560 738 \$
317501	École secondaire François-Bourrin	1 609 354 \$	3 965 \$	1 613 319 \$
320501	École secondaire privée de Baie-Comeau inc.	850 689 \$	74 551 \$	925 240 \$
321501	Collège Jeanne Normandin inc.	1 333 021 \$	- \$	1 333 021 \$
322501	Collège Letendre	7 689 083 \$	587 550 \$	8 276 633 \$
323501	École secondaire Marcellin-Champagnat	4 983 855 \$	119 735 \$	5 103 590 \$
324501	Collège d'Anjou inc.	2 581 689 \$	- \$	2 581 689 \$
326501	École secondaire Mont-Saint-Sacrement inc.	3 956 659 \$	125 140 \$	4 081 799 \$
327501	Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup	2 070 426 \$	61 713 \$	2 132 139 \$
335501	Collège Saint-Joseph de Hull	3 561 459 \$	51 638 \$	3 613 097 \$
336501	École secondaire Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe	6 462 532 \$	127 676 \$	6 590 208 \$
337501	Collège Saint-Sacrement	7 387 312 \$	732 790 \$	8 120 102 \$
338500	École Selwyn House	1 397 373 \$	- \$	1 397 373 \$
345500	École Vanguard Québec limitée	6 790 803 \$	47 668 \$	6 838 471 \$
347501	Écoles musulmanes de Montréal	577 596 \$	- \$	577 596 \$
349501	Externat Mont-Jésus-Marie	1 470 986 \$	- \$	1 470 986 \$
350501	Externat Sacré-Coeur	4 718 882 \$	490 273 \$	5 209 155 \$
351501	Externat Saint-Jean-Berchmans	1 937 276 \$	- \$	1 937 276 \$
352501	Externat Saint-Jean-Eudes	4 835 174 \$	263 548 \$	5 098 722 \$
365501	Institut d'enseignement de Sept-Îles inc.	1 089 741 \$	70 652 \$	1 160 393 \$
367501	Collège Reine-Marie	2 615 687 \$	- \$	2 615 687 \$
368501	Institut Saint-Joseph inc.	1 405 338 \$	- \$	1 405 338 \$
374501	Institut secondaire Keranna (1992) inc.	2 927 761 \$	80 012 \$	3 007 773 \$
377501	Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent (F.I.C.)	3 631 811 \$	326 172 \$	3 957 983 \$
378501	Juvénat Saint-Jean (F.I.C.)	492 427 \$	94 239 \$	586 666 \$
379501	Juvénat Saint-Louis-Marie	463 216 \$	9 459 \$	472 675 \$
380501	L'Académie Centennale	877 051 \$	- \$	877 051 \$
382500	Académie hébraïque inc.	1 968 028 \$	- \$	1 968 028 \$

384501	L'École Ali Ibn Abi Talib	783 155 \$	- \$	783 155 \$
385501	L'école Arménienne Sourp Hagop	2 593 988 \$	- \$	2 593 988 \$
386500	L'école des Ursulines de Québec	2 062 889 \$	- \$	2 062 889 \$
388501	L'école Sacré-Coeur de Montréal	907 550 \$	- \$	907 550 \$
394500	L'Institut canadien pour le développement neuro-intégratif	136 920 \$	- \$	136 920 \$
395500	Centre pédagogique Lucien-Guilbault inc.	233 491 \$	493 268 \$	726 759 \$
398501	La Petite Académie du Boisé inc.	687 207 \$	- \$	687 207 \$
401501	Collège François-de-Laval	2 848 384 \$	- \$	2 848 384 \$
403500	Les écoles communautaires Skver	737 493 \$	- \$	737 493 \$
404500	Les écoles juives populaires et les écoles Peretz	2 618 185 \$	- \$	2 618 185 \$
407501	Les Services Éducatifs du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé	1 677 219 \$	66 705 \$	1 743 924 \$
408501	Lower Canada College	2 059 899 \$	- \$	2 059 899 \$
410501	École secondaire Loyola	3 333 668 \$	- \$	3 333 668 \$
426501	Pensionnat des Sacrés-Coeurs	2 747 121 \$	- \$	2 747 121 \$
434501	Pensionnat du Saint-Nom-De-Marie	4 749 691 \$	- \$	4 749 691 \$
435501	Pensionnat Notre-Dame-des-Anges	2 145 824 \$	- \$	2 145 824 \$
436501	Externat Saint-Coeur de Marie	1 492 314 \$	- \$	1 492 314 \$
439501	Collège Queen Of Angels	831 742 \$	- \$	831 742 \$
444501	Séminaire de Chicoutimi-services éducatifs	2 510 783 \$	315 657 \$	2 826 440 \$
445501	Séminaire Sainte-Trinité	3 430 449 \$	104 427 \$	3 534 876 \$
446501	Séminaire de Sherbrooke	3 937 262 \$	143 858 \$	4 081 120 \$
447501	Séminaire des Pères Maristes inc.	3 170 262 \$	- \$	3 170 262 \$
448501	Séminaire du Sacré Coeur	2 011 915 \$	282 910 \$	2 294 825 \$
449501	Collège des Hauts Sommets	894 746 \$	19 916 \$	914 662 \$
454501	Séminaire Saint-François	5 814 285 \$	431 065 \$	6 245 350 \$
455501	Séminaire Saint-Joseph Trois-Rivières	3 507 093 \$	123 370 \$	3 630 463 \$
456501	Le Séminaire Ste-Marie de Shawinigan	1 223 704 \$	- \$	1 223 704 \$
457501	Séminaire Salésien de Sherbrooke	3 324 009 \$	32 862 \$	3 356 871 \$
464500	Talmud Torahs Unis de Montréal inc.	2 606 639 \$	- \$	2 606 639 \$
466501	The Study	578 087 \$	- \$	578 087 \$
467501	Trafalgar School For Girls	735 110 \$	- \$	735 110 \$
468501	École Val Marie	1 761 987 \$	31 271 \$	1 793 258 \$
469501	Villa-Maria	5 960 898 \$	- \$	5 960 898 \$
477501	Villa Sainte-Marcelline	1 957 996 \$	- \$	1 957 996 \$
478502	Académie Yéshiva Yavné	1 262 550 \$	- \$	1 262 550 \$
479500	Yeshiva Gedolah L'École d'études supérieures de Montréal	1 002 981 \$	- \$	1 002 981 \$
507501	École nationale de cirque	75 101 \$	- \$	75 101 \$
508501	L'école des Premières Lettres	607 378 \$	- \$	607 378 \$
509501	Collège Jacques-Prévert	1 281 032 \$	- \$	1 281 032 \$
512501	Institut d'Enseignement Dar Al Iman	982 306 \$	- \$	982 306 \$
515501	L'École l'Eau-Vive	1 207 054 \$	- \$	1 207 054 \$
517501	Collège Coopératif l'Horizon	310 401 \$	104 494 \$	414 895 \$
523501	École oraliste de Québec pour enfants sourds	86 075 \$	- \$	86 075 \$
524501	Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières	3 989 699 \$	237 273 \$	4 226 972 \$
Totaux		474 379 313 \$	22 022 602 \$	496 401 915 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Depuis 2009-2010, par année financière, ventilation des sommes accordées par les commissions scolaires pour le transport scolaire dans le réseau public et le réseau privé subventionné, et des budgets qui leur sont consentis.

RÉPONSE

Pour l'année scolaire 2014-2015, le Ministère n'a pas reçu les sommes accordées par les commissions scolaires pour le transport scolaire dans le réseau public et le réseau privé subventionné. Elles seront disponibles en octobre 2015.

DÉPENSES DE TRANSPORT SCOLAIRE
DES COMMISSIONS SCOLAIRES

NOM CS	2013-2014 DÉPENSES ²
CS du Littoral	603 956
CS des Monts-et-Marées	6 967 698
CS des Phares	8 290 300
CS du Fleuve-et-des-Lacs	6 082 532
CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	7 208 694
CS du Pays-des-Bleuets	7 958 637
CS du Lac-Saint-Jean	6 274 571
CS des Rives-du-Saguenay	9 781 989
CS De La Jonquière	6 832 857
CS de Charlevoix	3 400 136
CS de la Capitale	11 091 338
CS des Découvreurs	5 826 844
CS des Premières-Seigneuries	15 828 680
CS de Portneuf	5 927 706
CS du Chemin-du-Roy	14 971 747
CS de l'Énergie	10 664 030
CS des Hauts-Cantons	8 492 279
CS de la Région-de-Sherbrooke	12 407 455
CS des Sommets	7 193 016
CS de la Pointe-de-l'Île	7 801 838
CS de Montréal	19 229 272
CS Marguerite-Bourgeoys	16 541 296
CS Kativik	2 738 980
CS des Draveurs	9 361 974
CS des Portages-de-l'Outaouais	7 908 906
CS au Coeur-des-Vallées	5 279 021
CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	6 122 695
CS du Lac-Témiscamingue	3 527 014
CS de Rouyn-Noranda	4 494 213
CS Harricana	5 358 315
CS de l' Or-et-des-Bois	4 457 703
CS du Lac-Abitibi	5 459 649
CS de l' Estuaire	5 804 158
CS du Fer	2 929 480
CS de la Moyenne-Côte-Nord	597 128
CS de la Baie-James	1 112 124
CS des Îles	1 656 422
CS des Chic-Chocs	4 947 865
CS René-Lévesque	7 767 317
CS de la Côte-du-Sud	9 992 283
CS des Appalaches	7 115 943
CS de la Beauce-Etchemin	15 156 332
CS des Navigateurs	13 732 155
CS de Laval	19 482 973
CS des Affluents	19 999 714
CS des Samares	23 408 987
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	21 523 674
CS de la Rivière-du-Nord	14 831 408
CS des Laurentides	10 804 165
CS Pierre-Neveu	5 444 840
CS de Sorel-Tracy	4 556 110
CS de Saint-Hyacinthe	9 532 448
CS des Hautes-Rivières	12 193 817

DÉPENSES DE TRANSPORT SCOLAIRE
DES COMMISSIONS SCOLAIRES

NOM CS	2013-2014 DÉPENSES ²
CS Marie-Victorin	14 580 246
CS des Patriotes	18 192 306
CS du Val-des-Cerfs	12 202 234
CS des Grandes-Seigneuries	13 984 191
CS de la Vallée-des-Tisserands	8 679 086
CS des Trois-Lacs	10 905 770
CS de la Riveraine	7 134 836
CS des Bois-Francis	9 666 394
CS des Chênes	9 283 815
CS Central Québec	4 287 570
CS Eastern Shores	2 199 522
CS Eastern Townships	7 374 931
CS Riverside	9 630 283
CS Sir-Wilfrid-Laurier	13 154 416
CS Western Québec	8 177 085
CS English-Montréal	9 596 475
CS Lester-B.-Pearson	13 410 987
CS New Frontiers	4 164 722

DÉPENSES DE TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ ¹

Nom de l'établissement	2013-2014
ACADEMIE ANTOINE MANSEAU	121 586 \$
ACADEMIE BETH RIVKAH	- \$
ACADEMIE CHRETIENNE RIVE-NORD	809 \$
ACADEMIE FRANCOIS-LABELLE	207 830 \$
ACADEMIE IBN-SINA	- \$
ACADEMIE LAFONTAINE	1 825 173 \$
ACADEMIE LAURENTIENNE (1986) INC.	280 526 \$
ACADEMIE LOUIS PASTEUR	- \$
ACADEMIE MICHELE PROVOST INC.	- \$
ACADEMIE ST-LOUIS (Québec)	891 299 \$
L'ACADEMIE STE-THERESE INC.	1 247 116 \$
ACADEMIE SOLOMON SCHECHTER	107 220 \$
CENTRE ACADEMIQUE DE LANAUDIERE	212 125 \$
CENTRE ACADEMIQUE FOURNIER	885 666 \$
CENTRE D'INTEGRATION SCOLAIRE INC.	372 005 \$
CENTRE FRANCOIS MICHELLE	961 162 \$
ÉCOLE MONTESSORI DES 4 VALLÉES	- \$
CENTRE PSYCHO-PEDAGOGIQUE DE QUEBEC INC.	175 996 \$
COLLEGE ANTOINE-GIROUARD	- \$
COLLEGE BEAUBOIS	- \$
COLLEGE BOURGET	2 284 824 \$
COLLEGE CHAMPAGNEUR	139 477 \$
COLLEGE CHARLEMAGNE INC.	395 399 \$
COLLEGE CHARLES-LEMOYNE	1 105 963 \$
COLLEGE CLARETAIN DE VICTORIAVILLE	215 768 \$
COLLEGE DE CHAMPIGNY	464 828 \$
COLLEGE DE L'ASSOMPTION	226 307 \$
COLLEGE DE L'OUEST DE L'ILE (1981) INC	- \$
COLLEGE DE LEVIS	553 526 \$
COLLEGE DE MONTREAL	- \$
COLLEGE STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE	297 157 \$
COLLEGE SUPÉRIEUR DE MONTRÉAL	- \$
COLLEGE DINA BELANGER	563 667 \$
COLLEGE DU MONT STE-ANNE	123 638 \$
COLLEGE DU SACRE-COEUR	113 974 \$
COLLEGE DUROCHER SAINT-LAMBERT	721 363 \$
COLLEGE ESTHER BLONDIN	693 501 \$
LE COLLEGE FRANCAIS (1965) INC.	981 819 \$
LE COLLEGE FRANCAIS PRIMAIRE INC.	549 983 \$
COLLEGE FRANCOIS-DELAPLACE	109 615 \$
COLLEGE HERITAGE DE CHATEAUGUAY INC.	682 208 \$
COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF	- \$
COLLEGE JEAN-DE-LA-MENNAIS	425 865 \$
COLLEGE JEAN-EUDES	- \$
COLLEGE JESUS-MARIE DE SILLERY	- \$
COLLEGE LAVAL	732 570 \$
COLLEGE INTENATIONAL MARIE DE FRANCE	101 735 \$
COLLEGE MARIE-DE-L'INCARNATION	150 016 \$
COLLEGE MONT NOTRE-DAME DE SHERBROOKE INC.	135 048 \$
COLLEGE MONT SACRE-COEUR DE GRANBY	405 053 \$
COLLEGE DE MONT-ROYAL	- \$
COLLEGE MONT SAINT-LOUIS	- \$
COLLEGE NOTRE-DAME DU SACRE-COEUR	48 099 \$
COLLEGE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION	206 511 \$
COLLEGE NOTRE-DAME-DE-LOURDES	269 777 \$
COLLEGE NOTRE-DAME-DES-SERVITES	342 398 \$
COLLEGE RABBINIQUE DU CANADA	- \$
COLLEGE RACHEL	- \$
COLLEGE REGINA ASSUMPTA	388 273 \$
COLLEGE RIVIER	119 747 \$
COLLEGE SAINT-ALEXANDRE DE LA GATINEAU	242 421 \$
COLLEGE SAINT-BERNARD	1 008 945 \$
COLLEGE SAINT-CHARLES-GARNIER	- \$
COLLEGE ST-HILAIRE INC.	274 093 \$
COLLEGE SAINT-JEAN-VIANNEY	305 969 \$

DÉPENSES DE TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ ¹

Nom de l'établissement	2013-2014
COLLEGE SAINT-MAURICE	416 980 \$
COLLEGE SAINT-PAUL	388 103 \$
COLLEGE SAINTE-ANNE DE LACHINE	838 318 \$
COLLEGE STE-MARCELLINE	- \$
COLLEGE STANISLAS	- \$
COLLEGE VILLE-MARIE	- \$
ECOLE AKIVA	- \$
ECOLE APOSTOLIQUE DE CHICOUTIMI	75 319 \$
ECOLE ALEX MANOOGIAN	421 111 \$
ECOLE AUGUSTIN ROSCELLI INC.	- \$
ECOLE BETH JACOB DE RAV HIRSCHPRUNG	- \$
ECOLE BUISSONNIERE CENTRE FORMATION ARTISTIQUE INC.	- \$
ECOLE CHARLES PERRAULT (Pierrefonds)	- \$
ECOLE CHRETIENNE EMMANUEL	125 247 \$
ECOLE COMMUNAUTAIRE BELZ	136 557 \$
COLLEGE COMPTABILITÉ ET SECRÉTARIAT DU QUÉBEC - Longueuil	- \$
ACADEMIE INTERNATIONALE ZIG ZAG	- \$
ECOLE FORMATION HEBRAIQUE CONGREGATION BETH TIKVAH	- \$
COLLEGE COMPTABILITÉ ET SECRÉTARIAT DU QUÉBEC - Sherbrooke	- \$
ECOLE DEMOSTHENE	- \$
ECOLE MISS EDGAR ET MISS CRAMP	- \$
ECOLE JESUS-MARIE DE BEAUCEVILLE	293 875 \$
ECOLE LE SOMMET	1 585 816 \$
ECOLE LES MELEZES	276 520 \$
ECOLE MAIMONIDE	- \$
ECOLE MARCELLE-MALLET	725 643 \$
ECOLE MARIE-ANNE	97 436 \$
ECOLE MARIE-CLARAC	6 200 \$
ECOLE MONTESSORI DE L'OUTAOUAIS INC.	- \$
ECOLE MONTESSORI DE QUEBEC INC.	36 720 \$
ECOLE PRIMAIRE MONTESSORI ST-NICOLAS	- \$
ECOLE NOTRE-DAME DE NAREG	205 484 \$
ECOLE ORALE DE MONTREAL POUR LES SOURDS	244 516 \$
ECOLE PASTEUR	221 726 \$
ECOLE PETER HALL	2 387 714 \$
ECOLE PLEIN SOLEIL (Association Coopérative)	- \$
ECOLE PREMIERE MESIFTA DU CANADA	- \$
ECOLE PRIMAIRE DES ARBRISSEAUX	- \$
ECOLE PRIMAIRE LES TROIS SAISONS	149 585 \$
ECOLE PRIMAIRE SOCRATES	1 711 146 \$
ECOLE RUDOLF STEINER DE MONTREAL INC.	- \$
L'ECOLE ST-GEORGES DE MONTREAL INC.	- \$
ECOLE SAINT-JOSEPH (1985) INC.	- \$
ECOLE SAINTE-ANNE	- \$
ECOLE SEC. DE BROMPTONVILLE	375 619 \$
ECOLE SEC. DU VERBE DIVIN INC.	292 443 \$
ECOLE SEC. FRANCOIS BOURRIN	142 898 \$
ECOLE SEC. JEAN-PAUL II	103 361 \$
ECOLE SEC. JEANNE-NORMANDIN	21 529 \$
COLLEGE LETENDRE	142 127 \$
ECOLE SEC. MARCELLIN-CHAMPAGNAT	422 918 \$
COLLEGE D'ANJOU INC.	21 577 \$
ECOLE SEC. MONT SAINT-SACREMENT INC.	571 992 \$
COLLEGE NOTRE-DAME DE RIVIERE-DU-LOUP	132 017 \$
COLLEGE SAINT-JOSEPH DE HULL	116 351 \$
ECOLE SEC. SAINT-JOSEPH SAINT-HYACINTHE	717 544 \$
COLLEGE SAINT-SACREMENT	1 345 469 \$
ECOLE SELWYN HOUSE	- \$
ECOLE VANGUARD QUEBEC LIMITEE	- \$
ECOLLES MUSULMANES DE MONTREAL	42 896 \$
EXTERNAT MONT-JESUS-MARIE	- \$
EXTERNAT SACRE-COEUR	955 930 \$
EXTERNAT SAINT-JEAN BERCHMANS	- \$
EXTERNAT SAINT-JEAN-EUDES	610 716 \$
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE SEPT-ILES INC.	52 211 \$

DÉPENSES DE TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ ¹

Nom de l'établissement	2013-2014
COLLEGE REINE-MARIE	49 893 \$
INSTITUT SAINT-JOSEPH	- \$
INSTITUT SEC. KERANNA (1992) INC.	186 027 \$
JUVENAT NOTRE-DAME DU SAINT-LAURENT (F.I.C.)	840 531 \$
JUVENAT SAINT-JEAN (F.I.C.)	263 736 \$
JUVENAT SAINT-LOUIS MARIE	10 243 \$
L'ACADEMIE CENTENNALE	- \$
L'ACADEMIE JEUNES FILLES BETH TZIRIL	- \$
ACADEMIE HEBRAIQUE	- \$
L'ECOLE ALI IBN ABI TALIB	126 298 \$
L'ECOLE ARMENIENNE SOURP HAGOP	367 534 \$
L'ECOLE DES URSULINES DE QUEBEC	48 902 \$
L'ECOLE SACRE-COEUR DE MONTREAL	1 495 \$
L'INSTITUT CANADIEN DEVELOPPEMENT NEURO-INTÉGRATIF	- \$
CENTRE PEDAGOGIQUE LUCIEN-GUILBAULT INC.	539 629 \$
LA PETITE ACADEMIE	5 318 \$
LE PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC	- \$
LES ECOLES COMMUNAUTAIRES SKVER	33 975 \$
LES ECOLES JUIVES POPULAIRES ET LES ECOLES PERETZ	- \$
LES SERVICES EDUCATIFS SEMINAIRE MARIE-REINE-CLERGE	220 608 \$
LOWER CANADA COLLEGE	- \$
LOYOLA HIGH SCHOOL	- \$
PENSIONNAT DES SACRES-COEURS	- \$
PENSIONNAT DU SAINT-NOM DE MARIE	51 659 \$
PENSIONNAT NOTRE-DAME-DES-ANGES	- \$
EXTERNAT SAINT-COEUR DE MARIE	- \$
QUEEN OF ANGELS ACADEMY	- \$
SEMINAIRE DE CHICOUTIMI, SERVICES EDUCATIFS	320 532 \$
SEMINAIRE SAINTE-TRINITE	301 098 \$
SEMINAIRE DE SHERBROOKE	215 382 \$
SEMINAIRE DES PERES MARISTES	- \$
SEMINAIRE DU SACRE-COEUR	625 160 \$
COLLEGE SAINT-ALPHONSE	86 611 \$
SEMINAIRE SAINT-FRANCOIS	1 211 951 \$
LE SEMINAIRE DE SAINT-JOSEPH DES TROIS-RIVIERES	287 923 \$
LE SEMINAIRE STE-MARIE	- \$
SEMINAIRE SALESIEN	151 631 \$
TALMUD TORAHS UNIS DE MONTREAL INC.	367 817 \$
THE STUDY	- \$
TRAFALGAR SCHOOL FOR GIRLS	12 021 \$
VAL MARIE	96 362 \$
VILLA MARIA	- \$
VILLA STE-MARCELLINE	- \$
ACADEMIE YESHIVA YAVNE	31 840 \$
YESHIVA GEDOLA MERKAZ HATORAH	- \$
COLLÈGE ELLIS CAMPUS DE DRUMMONDVILLE	- \$
ECOLE NATIONALE DE CIRQUE	- \$
L'ECOLE DES PREMIERES LETTRES	23 067 \$
COLLEGE JACQUES PREVERT	- \$
ECOLE DAR AL IMAN	- \$
ECOLE L'EAU-VIVE	90 194 \$
COLLEGE COOPERATIF L'HORIZON	167 782 \$
ECOLE ORALISTE DE QUEBEC POUR ENFANTS SOURDS	- \$
COLLEGE PREUNIVERSITAIRE NOUVELLES FRONTIERES	511 809 \$
COLLEGE LASALLE	- \$

1. Source: rapport financier annuel des établissements

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Liste des institutions privées (nouvelles et existantes) qui ont obtenu un permis ou un agrément pour l'année 2014-2015 en indiquant, pour chacune :

- a. le montant de la subvention accordée;
- b. la clientèle visée ainsi que le nombre d'élèves;
- c. la liste des demandes de permis ou d'agrément en attente.

RÉPONSE

- a) b) Liste des institutions privées qui ont obtenu un permis pour l'année scolaire 2014-2015, clientèle visée et nombre d'élèves :

Nom	Services éducatifs visés	Nombre d'élèves ¹
L'Académie Des Rochers inc.	- Éducation préscolaire 5 ans - Enseignement au primaire restreint aux 1 ^{er} et 2 ^e cycles	2 3
Le Collège Laurea Virtua	- Enseignement en formation générale au secondaire - Services éducatifs pour les adultes de formation secondaire générale - Services éducatifs pour les adultes de formation secondaire générale par formation à distance, excluant les cours d'arts et d'éducation physique et à la santé	1
Collège Sainte-Anne ²	- Enseignement en formation générale au secondaire	0

¹ Données provisoires

² Ce Collège est issu de la fusion entre le Collège Queen of Angels et le Collège Sainte-Anne de Lachine et la nouvelle installation recevra des élèves à compter de l'année scolaire 2015-2016.

Aucune institution privée n'a obtenu un agrément aux fins de subventions pour l'année scolaire 2014-2015.

- c) Liste des demandes de permis ou d'agrément visant l'année scolaire 2014-2015, en attente :

Le Centre académique de Lanaudière, qui a présenté une demande de renouvellement de permis pour les services de l'éducation préscolaire 5 ans et les services d'enseignement au primaire, est en attente de la décision.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Taux de taxation et revenus générés pour chaque commission scolaire et subventions de péréquation qui leur sont accordées depuis 2009-2010. Fournir les estimations pour 2015-2016.

RÉPONSE

Les données relatives au taux de taxation, aux revenus générés par la taxe scolaire (au budget) et aux subventions de péréquation en 2014-2015 paraissent en annexe.

Les estimations pour l'année scolaire 2015-2016 ne sont pas disponibles puisque le Règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire pour 2015-2016 n'est pas adopté.

MONTANTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 PROVENANT
DES BUDGETS DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Code de la Commission scolaire	Nom de la Commission scolaire	2014-2015		
		Taux de taxation (\$) (par 100 \$ d'évaluation)	Revenus générés par la taxe scolaire au budget (\$)	Subvention de péréquation (\$)
711000	Commission scolaire des Monts-et-Marées	0,3500	7 337 884	6 061 820
712000	Commission scolaire des Phares	0,3500	16 210 026	6 033 050
713000	Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	0,3500	5 397 962	4 884 022
714000	Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	0,3500	12 707 388	4 235 645
721000	Commission scolaire du Pays-des-Bleuets	0,3500	10 971 411	10 397 236
722000	Commission scolaire du Lac-Saint-Jean	0,3500	12 511 712	5 458 856
723000	Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	0,3500	24 714 234	7 956 097
724000	Commission scolaire De La Jonquière	0,3500	15 353 826	7 744 473
731000	Commission scolaire de Charlevoix	0,2850	7 750 797	602 264
732000	Commission scolaire de la Capitale	0,2197	56 102 763	2 757 827
733000	Commission scolaire des Découvreurs	0,1624	28 484 247	0
734000	Commission scolaire des Premières-Seigneuries	0,2580	47 048 992	4 663 496
735000	Commission scolaire de Portneuf	0,3050	11 993 523	1 164 782
741000	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	0,3500	33 871 110	9 211 593
742000	Commission scolaire de l'Énergie	0,3500	20 008 276	5 544 623
751000	Commission scolaire des Hauts-Cantons	0,3500	12 603 369	2 647 365
752000	Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	0,3077	38 479 993	3 721 468
753000	Commission scolaire des Sommets	0,2016	17 680 539	670 869
761000	Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	*	*	*
762000	Commission scolaire de Montréal	*	*	*
763000	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	*	*	*
771000	Commission scolaire des Draveurs	0,3144	34 277 001	3 891 490
772000	Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	0,2594	31 665 897	1 327 694
773000	Commission scolaire au Coeur-des-Vallées	0,3062	13 368 251	1 477 273
774000	Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	0,3435	6 759 168	1 441 576
781000	Commission scolaire du Lac-Témiscamingue	0,3500	2 981 861	2 456 458
782000	Commission scolaire de Rouyn-Noranda	0,3500	9 108 330	4 337 761
783000	Commission scolaire Harricana	0,3500	4 824 903	4 646 681
784000	Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	0,3500	8 417 045	6 178 971
785000	Commission scolaire du Lac-Abitibi	0,3500	2 899 123	5 443 029
791000	Commission scolaire de l'Estuaire	0,3500	8 378 126	6 098 620
792000	Commission scolaire du Fer	0,2906	9 395 148	914 693
793000	Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	0,3500	1 220 809	579 502
800000	Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal	0,1946	460 154 960	0
801000	Commission scolaire de la Baie-James	0,3500	3 171 399	2 670 348
811000	Commission scolaire des Îles	0,3500	1 803 149	1 592 901
812000	Commission scolaire des Chic-Chocs	0,3500	4 698 072	5 176 305
813000	Commission scolaire René-Lévesque	0,3500	6 873 077	8 249 719
821000	Commission scolaire de la Côte-du-Sud	0,3500	16 620 237	4 079 567
822000	Commission scolaire des Appalaches	0,3500	10 589 958	3 005 506
823000	Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	0,3500	27 228 739	13 239 276
824000	Commission scolaire des Navigateurs	0,2715	39 898 686	3 221 997
831000	Commission scolaire de Laval	0,2450	92 581 710	3 377 517
841000	Commission scolaire des Affluents	0,3355	74 531 377	6 246 860
842000	Commission scolaire des Samares	0,2911	47 172 221	4 297 378
851000	Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	0,2818	73 586 435	5 705 094
852000	Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	0,3306	48 202 524	4 404 496
853000	Commission scolaire des Laurentides	0,1126	20 776 534	0
854000	Commission scolaire Pierre-Neveu	0,3046	10 553 327	1 078 152
861000	Commission scolaire de Sorel-Tracy	0,3500	11 438 342	3 486 549
862000	Commission scolaire de Saint-Hyacinthe	0,3472	25 294 041	4 361 174
863000	Commission scolaire des Hautes-Rivières	0,2868	36 409 847	3 479 510
864000	Commission scolaire Marie-Victorin	0,2329	68 376 231	3 914 991
865000	Commission scolaire des Patriotes	0,2031	61 559 663	901 697
866000	Commission scolaire du Val-des-Cerfs	0,2727	34 367 154	1 625 000
867000	Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	0,3082	46 807 347	3 626 981
868000	Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands	0,3500	18 153 219	3 800 379
869000	Commission scolaire des Trois-Lacs	0,2761	30 116 443	1 678 122
871000	Commission scolaire de la Riveraine	0,3500	10 458 595	2 648 346
872000	Commission scolaire des Bois-Francs	0,3500	20 137 601	6 997 246
873000	Commission scolaire des Chênes	0,3500	23 101 052	5 042 674
881000	Commission scolaire Central Québec	0,3500	6 930 606	1 964 799
882000	Commission scolaire Eastern Shores	0,3500	1 855 273	1 443 276
883000	Commission scolaire Eastern Townships	0,3042	12 285 892	843 328
884000	Commission scolaire Riverside	0,3212	21 058 099	1 132 599
885000	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	0,3470	29 603 475	3 501 000
886000	Commission scolaire Western Québec	0,2451	15 860 331	1 157 843
887000	Commission scolaire English-Montreal	*	*	*
888000	Commission scolaire Lester-B.-Pearson	*	*	*
889000	Commission scolaire New Frontiers	0,3500	7 174 236	3 243 598
(*) Voir comité de gestion de l'Île de Montréal			1 931 953 566	243 743 455

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Tableau comparatif du nombre de demandes d'admissibilité à l'école anglaise au cours des cinq dernières années, statistiques concernant la fréquentation des écoles anglaises privées non subventionnées ainsi que le nombre annuel d'élèves allophones ou francophones fréquentant une école privée non subventionnée et qui ont transféré dans le secteur public depuis 2009-2010.

RÉPONSE

Au 10 avril 2015, le nombre de demandes analysées s'établit, selon les critères, de la façon suivante :

Tableau 1 : Tableau comparatif du nombre de demandes d'admissibilité
à l'école anglaise depuis les cinq dernières années

Année scolaire visée Critères	2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015*		2015-2016*	
	Acceptées	Refusées	Acceptées	Refusées	Acceptées	Refusées	Acceptées	Refusées	Acceptées	Refusées
Articles 73** et 86.1 <i>(Études parents et enfants incluant l'article 73 paragraphe 2 détaillé dans le 2^e tableau)</i>	1236	42	996	47	1175	34	973	26	196	0
Article 76 <i>(Enfant dont l'un des parents aurait pu être déclaré admissible)</i>	245	15	258	28	222	21	225	23	103	5
Articles 73, 76 et 86.1 en formulaire abrégé <i>(Un parent ou un membre de la fratrie a déjà été déclaré admissible)</i>	8290	17	8617	29	8680	14	8375	16	4459	1
Article 81 <i>(Difficultés graves d'apprentissage)</i>	288	26	335	27	384	37	368	54	93	6
Article 85*** <i>(Séjour temporaire)</i>	1048	15	1550	19	1779	17	2312	19	125	0
Article 85.1 <i>(Situation grave d'ordre familial ou humanitaire)</i>	73	83	47	55	48	52	34	28	0	0
ARTICLE 97 <i>(Autochtones)</i>	2	0	6	0	8	0	11	1	0	0
Aucun critère	0	18	0	9	0	11	0	19	0	14
TOTAL	11182	216	11809	214	12296	186	12298	186	4976	26

* Données provisoires au 10 avril 2015.
** Voir tableau page 2.
*** La demande la plus récente apparaît dans ce tableau. Lorsqu'il y a une demande de renouvellement en séjour temporaire, la demande précédente a été retirée du tableau.

Tableau 2 :Tableau comparatif du nombre de demandes en application de la «loi 115»*

Année scolaire visée Critères	2011- 2012**		2012- 2013		2013- 2014		2014-2015			2015-2016		
	Acceptées	Refusées	Acceptées	Refusées	Acceptées	Refusées	Acceptées	Refusées	En traitement	Acceptées	Refusées	En traitement
Art. 73, par. 2*** (Études enfant ou fratrie)												
Études dans une EPNS	64	21	60	14	74	15	56	7	3	13	0	4
Autorisations particulières	81	33	22	14	128	32 ⁺	75	39	8	7	0	11
Sous-total	145	54	82	28	202	47	131	46	11	20	0	15
Total	199		110		249		188			35		

* Source : Les données inscrites au Tableau 2 sont incluses dans les données de l'article 73 du tableau 1.

** Au moment de la production du tableau, le 13 avril 2015, les demandes pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013 fermées en raison d'une nouvelle demande ou parce qu'elles provenaient d'enfants de 18 ans ou plus n'apparaissent pas dans le tableau.

*** L'article 73 paragraphe 2 concernant les études au privé non subventionnées et les autorisations particulières fait suite à l'adoption du projet de loi 115.

Les données présentées le sont selon l'année scolaire visée par la demande, soit du 1^{er} juillet au 30 juin.

Le tableau en annexe présente les statistiques concernant la fréquentation des écoles anglaises privées non subventionnées.

Les données concernant le nombre annuel d'élèves allophones ou francophones fréquentant une école privée non subventionnée et qui ont transféré dans le secteur public ne sont pas disponibles.

Effectif scolaire présent au 30 septembre dans une installation anglophone non agréée
Année scolaire 2014-2015

Réseau privé - Bilan 2 (janvier 2015)		Ordre d'enseignement			
Organisme	Nom de l'installation	Prés. 5 ans	Primaire	Secondaire	Total
009502	Académie Kells, campus secondaire	-	-	173	173
009505	Académie Kells, campus préscolaire et primaire	2	61	-	63
015501	Académie Kuper, primaire	-	212	-	212
015502	Académie Kuper, préscolaire et primaire	18	104	-	122
015503	Académie Kuper, secondaire	-	-	494	494
024501	Académie Marie-Claire	-	225	-	225
025501	Académie Marie-Laurier inc., Campus Brossard	69	346	-	415
025502	Académie Marie-Laurier inc., Campus Longueuil	18	82	-	100
025503	Ac. Marie-Laurier inc., Collège Marie-Laurier	-	-	20	20
033501	Bishop's College School	-	-	31	31
041501	Centre éducatif Chante Plume	18	86	-	104
041502	Centre éducatif Chante Plume	-	45	-	45
048501	École Montessori de Montréal	23	136	-	159
107501	Collège Jean de la Mennais	-	168	AGRÉÉ	168
136501	Collège Prep International	-	5	68	73
169501	Alexander von Humboldt École intern. all. Inc.	14	123	111	248
189501	École bilingue Notre-Dame de Sion	15	136	-	151
198501	École chrétienne Emmanuel, section anglaise	18	132	AGRÉÉ	150
219501	École Miss Edgar et Miss Cramp	19	135	AGRÉÉ	154
308502	L'École St-Georges de Montréal inc. (campus II)	23	155	-	178
338501	L'École Selwyn House, Campus 1	23	195	AGRÉÉ	218
348501	Éducation Plus	-	-	22	22
364501	Académie adventiste Greaves, C. de Mtl	8	109	126	243
364503	Académie adventiste Greaves, Campus Sartigan	2	19	-	21
408501	Le College Lower Canada, C. prim. et sec.	-	224	AGRÉÉ	224
408502	Le College Lower Canada, Campus préscolaire	35	-	-	35
463501	Collège Stanstead	-	-	145	145
465501	École Priory inc.	26	136	-	162
466501	The Study	16	178	AGRÉÉ	194
493502	École Montessori International Blainville inc.	21	89	0	110
548501	Académie St. Margaret	5	29	-	34
550501	Vision Trois-Rivières inc.	-	179	-	179
550502	Vision Trois-Rivières inc.	39	-	-	39
551501	École Vision Sillery	0	125	-	125
552501	École Vision Rive-Sud	-	231	-	231
552502	École Vision Rive-Sud	45	-	-	45
553501	Vision Sherbrooke inc.	46	252	-	298
554501	École Vision St-Augustin	24	142	-	166
555501	École Vision Terrebonne 2007	44	160	-	204
556501	École Vision Victoriaville	-	158	-	158
557501	Académie Trivium inc.	21	72	-	93
558501	Académie Vaudrin	1	57	-	58
594501	Église-École Alpha Oméga	-	8	2	10
596501	Église-École Académie chrétienne de la Foi	-	26	55	81
602501	Centre académique de l'Outaouais	-	33	77	110
608501	Éduc. Sterling, Région Gr. Lacs, C. de Mtl	-	13	12	25
617501	École Vision Beauce	26	104	-	130
618501	École Montessori International Montréal inc.	10	67	-	77
624501	Académie Lavalloise	41	201	-	242
625502	École Vision St-Jean	40	98	-	138
629501	La petite école Vision Lac-Beauport inc.	4	15	-	19
635501	Académie Étoile du Nord Laval	-	-	73	73
	TOTAL	714	5071	1409	7194

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre de demandes de dérogation quant à la fréquentation des écoles anglaises et réponses positives données depuis 2009-2010. Liste des motifs invoqués pour l'acceptation et pour le refus des dérogations.

RÉPONSE

Le comité d'examen sur la langue d'enseignement constitué en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la langue française (RLRQ, chapitre C-11) a pour fonction d'examiner toute demande motivée adressée au ministre exposant une situation grave d'ordre familial ou humanitaire et justifiant une déclaration d'admissibilité à l'enseignement en anglais pour un enfant dont la demande d'admissibilité fondée sur les autres critères prévus à la Charte de la langue française (articles 73, 76, 81, 85 ou 86.1) a été refusée par une personne désignée par le ministre.

En 2014-2015 : le comité a reçu 90 demandes concernant 105 enfants, auxquelles s'ajoutaient 17 demandes en cours de traitement reçues en 2013-2014 et visant 17 enfants, pour un grand total de 107 demandes relatives à 122 enfants.

- Sous la recommandation du comité, le ministre a accordé l'admissibilité à recevoir l'enseignement en anglais à 42 enfants pour les motifs suivants :
 - o 10 enfants très avancés dans leurs études;
 - o 9 enfants dont l'organisation familiale présente un caractère exceptionnel;
 - o 23 enfants qui éprouvent de graves problèmes de santé ou des traumatismes émotifs.
- L'admissibilité a été refusée à 40 enfants pour plusieurs motifs (souvent plusieurs motifs pour un même enfant), dont les suivants :
 - o Enfants en très jeune âge et en début de scolarisation ou d'études secondaires
 - o Enfants dont les parents sont francophones;
 - o Enfants avec des difficultés scolaires mais qui ne sont pas en lien avec la langue d'enseignement;
 - o Enfants qui parlent le français.
- Des demandes restantes concernant 40 enfants, 6 ont fait l'objet d'un désistement, 4 ont été acheminées vers le bureau de l'admissibilité à l'enseignement en anglais pour analyse (condition préalable avant l'analyse par le comité d'examen) et 30 étaient toujours en traitement à la fin de l'année financière.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Pour chaque direction régionale du ministère de l'Éducation, l'effectif toujours en poste, par région, au 31 mars 2015. Estimation détaillée et ventilée par poste budgétaire des économies qui seront dégagées avec la fermeture des directions régionales.

RÉPONSE

Régions administratives	Nombre d'effectifs réguliers en poste					
	Directions régionales					
	Au 31 mars 2015					
	C	P	T	PB	O	Total
Bas Saint-Laurent et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	5		2		8
Saguenay-Lac-St-Jean		2		1		3
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	1					1
Mauricie et Centre-du-Québec						
Estrie		4				4
Laval–Laurentides–Lanaudière		3				3
Montréal		1				1
Montréal						
Outaouais	1	3				4
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	1	2				3
Côte-Nord	1	1				2
Total	5	21	0	3	0	29

Au terme de l'exercice, c'est un peu plus de 8 M\$ d'économies qui seront réalisées avec la fermeture des directions régionales (DR). Ces économies représentent les coûts de rémunération et d'administration qui étaient nécessaires au fonctionnement des DR.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

État du parc immobilier et des équipements des commissions scolaires. Cumul de l'entretien différé.

RÉPONSE

Les commissions scolaires linguistiques du Québec possèdent 3 507 bâtiments actifs de toute nature et de tout usage, dont 2 944 lieux de formation. La superficie bâtie est d'environ 15 891 000 m² et sa valeur à neuf est estimée à 32,8 G\$ (sur la base de 2 066 \$/m² pour reconstruire). Ces données n'incluent pas l'inventaire des commissions scolaires à statut particulier.

Selon les données les plus récentes compilées dans le Système automatisé pour le maintien des actifs immobiliers des commissions scolaires (SIMACS), le déficit de maintien d'actifs était d'environ à 3,1 G\$ en 2014-2015. Celui-ci évolue chaque année en fonction des projets de réparation réalisés, des travaux de réparation qui deviennent nécessaires par le vieillissement des composantes et de l'évolution des coûts de la construction non résidentielle. De plus, l'introduction prochaine du cadre de gestion des infrastructures du réseau des commissions scolaires, élaboré selon les directives du Conseil du trésor, mettra en place une nouvelle méthodologie d'évaluation et de gestion du déficit de maintien d'actifs.

Le déficit de maintien d'actifs de chacune des commissions scolaires, au 1^{er} juin 2014, est présenté en annexe.

L'inventaire des bâtiments des commissions scolaires par région administrative est présenté dans le tableau ci-dessous. À noter que cet inventaire contient l'ensemble des bâtiments actifs des commissions scolaires au 15 mai 2014.

Région	Nombre bâtiments	Superficie (en milliers de m ²)	Valeur de remplacement (en millions de dollars)	Âge moyen (en années)	Estimation du déficit de maintien (en millions de dollars)
01- Bas Saint-Laurent	185	636	1 314 \$	57	3 097 \$
02- Saguenay – Lac-Saint-Jean	165	768	1 587 \$	54	
03- Québec	249	1 317	2 722 \$	54	
04- Mauricie	146	572	1 183 \$	57	
05- Estrie	168	694	1 434 \$	59	
06- Montréal	592	3 518	7 270 \$	62	
07- Outaouais	174	702	1 450 \$	49	
08- Abitibi – Témiscamingue	137	452	935 \$	53	
09- Côte-Nord	99	329	681 \$	49	
10- Nord-du-Québec	38	81	168 \$	40	
11- Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	82	323	666 \$	55	
12- Chaudière-Appalaches	237	975	2 015 \$	52	
13- Laval	121	643	1 329 \$	50	
14- Lanaudière	185	770	1 591 \$	46	
15- Laurentides	237	974	2 013 \$	47	
16- Montérégie	551	2 612	5 398 \$	52	
17- Centre-du-Québec	141	522	1 079 \$	55	
	3507	15 891	32 835 \$	54	

- Notes :
- 1. Cet inventaire exclut les bâtiments des commissions scolaires à statut particulier et les immeubles excédentaires.
 - 2. La valeur de remplacement du parc immobilier des CS est calculée à partir d'un coût unitaire modélisé en septembre 2012.
 - 3. Le déficit de maintien présenté est estimé à partir de la liste des travaux de maintien à réaliser et identifiés par les commissions scolaires dans l'application SIMACS et suivant la méthodologie de calcul de juin 2014.
 - 4. Certains bâtiments ne présentent aucune date ou superficie enregistrée ce qui peut faire varier légèrement les statistiques.
 - 5. L'inventaire regroupe l'ensemble des bâtiments actifs des CS pour l'ensemble des fonctions.

N° CS	Commission scolaire	Déficit de maintien d'actifs au 1^{er} juin 2014
711	CS des Monts-et-Marées	51 444 700 \$
712	CS des Phares	8 423 036 \$
713	CS du Fleuve-et-des-Lacs	4 000 274 \$
714	CS de Kamouraska–Rivière-du-Loup	11 484 223 \$
721	CS du Pays-des-Bleuets	3 822 771 \$
722	CS du Lac-Saint-Jean	16 324 319 \$
723	CS des Rives-du-Saguenay	9 530 527 \$
724	CS De La Jonquière	17 913 201 \$
731	CS de Charlevoix	22 581 357 \$
732	CS de la Capitale	99 323 742 \$
733	CS des Découvreurs	30 317 465 \$
734	CS des Premières-Seigneuries	6 103 816 \$
735	CS de Portneuf	10 573 408 \$
741	CS du Chemin-du-Roy	21 546 788 \$
742	CS de l'Énergie	20 671 172 \$
751	CS des Hauts-Cantons	13 070 490 \$
752	CS de la Région-de-Sherbrooke	13 302 482 \$
753	CS des Sommets	29 491 633 \$
761	CS de la Pointe-de-l'Île	181 775 295 \$
762	CS de Montréal	997 606 684 \$
763	CS Marguerite-Bourgeoys	405 032 700 \$
771	CS des Draveurs	8 877 890 \$
772	CS des Portages-de-l'Outaouais	5 492 062 \$
773	CS au Cœur-des-Vallées	9 498 727 \$
774	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	3 179 038 \$
781	CS du Lac-Témiscamingue	5 169 170 \$
782	CS de Rouyn-Noranda	5 676 260 \$
783	CS Harricana	4 658 826 \$
784	CS de l'Or-et-des-Bois	11 338 420 \$
785	CS du Lac-Abitibi	10 227 645 \$
791	CS de l'Estuaire	29 150 150 \$
792	CS du Fer	30 064 553 \$
793	CS de la Moyenne-Côte-Nord	8 787 555 \$
801	CS de la Baie-James	7 797 866 \$
811	CS des Îles	0 \$
812	CS des Chic-Chocs	47 863 583 \$
813	CS René-Lévesque	10 561 805 \$
821	CS de la Côte-du-Sud	37 847 365 \$
822	CS des Appalaches	8 771 083 \$

N° CS	Commission scolaire	Déficit de maintien d'actifs au 1 ^{er} juin 2014
823	CS de la Beauce-Etchemin	84 116 907 \$
824	CS des Navigateurs	7 825 691 \$
831	CS de Laval	12 569 201 \$
841	CS des Affluents	33 415 558 \$
842	CS des Samares	135 736 570 \$
851	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	89 800 204 \$
852	CS de la Rivière-du-Nord	25 457 602 \$
853	CS des Laurentides	8 420 015 \$
854	CS Pierre-Neveu	4 801 388 \$
861	CS de Sorel-Tracy	5 535 178 \$
862	CS de Saint-Hyacinthe	1 374 027 \$
863	CS des Hautes-Rivières	13 431 870 \$
864	CS Marie-Victorin	49 286 829 \$
865	CS des Patriotes	86 986 008 \$
866	CS du Val-des-Cerfs	23 656 478 \$
867	CS des Grandes-Seigneuries	6 590 909 \$
868	CS de la Vallée-des-Tisserands	0 \$
869	CS des Trois-Lacs	23 547 026 \$
871	CS de la Riveraine	2 149 546 \$
872	CS des Bois-Francs	27 074 996 \$
873	CS des Chênes	26 139 820 \$
881	CS Central Québec	9 783 719 \$
882	CS Eastern Shores	1 721 995 \$
883	CS Eastern Townships	927 575 \$
884	CS Riverside	2 250 382 \$
885	CS Sir-Wilfrid-Laurier	54 710 268 \$
886	CS Western Québec	15 879 399 \$
887	CS English-Montréal	59 121 980 \$
888	CS Lester-B.-Pearson	57 560 654 \$
889	CS New Frontiers	8 255 029 \$
	TOTAL	3 097 428 905 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Ventilation des sommes accordées pour les bibliothèques scolaires, par école et par école privée subventionnée.

RÉPONSE

Les sommes accordées aux commissions scolaires dans le cadre du Plan d'action sur la lecture à l'école pour l'année scolaire 2013-2014 sont présentées à l'annexe 1.

Les sommes accordées aux commissions scolaires pour l'année scolaire 2014-2015 ne sont pas disponibles.

Le Ministère verse des allocations aux commissions scolaires et non aux écoles, la ventilation des sommes accordées par école n'est donc pas disponible.

Les sommes accordées aux établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions dans le cadre du Plan d'action sur la lecture à l'école pour l'année scolaire 2013-2014 sont présentées à l'annexe 2. Ces sommes sont allouées a priori. Cette mesure a été abolie pour l'année scolaire 2014-2015.

PLAN D’ACTION SUR LA LECTURE À L’ÉCOLE
ALLOCATIONS PAR COMMISSION SCOLAIRE
POUR L’ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

N° CS	Commissions scolaires	Année scolaire 2013-2014
711	CS des Monts-et-Marées	96 277 \$
712	CS des Phares	188 168 \$
713	CS du Fleuve-et-des-Lacs	87 902 \$
714	CS de Kamouraska–Rivière-du-Loup	164 568 \$
721	CS du Pays-des-Bleuets	64 386 \$
722	CS du Lac-Saint-Jean	59 670 \$
723	CS des Rives-du-Saguenay	210 066 \$
724	CS de La Jonquière	180 585 \$
731	CS de Charlevoix	82 494 \$
732	CS de la Capitale	257 832 \$
733	CS des Découvreurs	213 404 \$
734	CS des Premières-Seigneuries	317 445 \$
735	CS de Portneuf	159 288 \$
741	CS du Chemin-du-Roy	311 051 \$
742	CS de l’Énergie	192 092 \$
751	CS des Hauts-Cantons	111 185 \$
752	CS de la Région-de-Sherbrooke	327 883 \$
753	CS des Sommets	127 724 \$
761	CS de la Pointe-de-l’Île	604 577 \$
762	CS de Montréal	1 216 156 \$
763	CS Marguerite-Bourgeoys	618 148 \$
771	CS des Draveurs	210 227 \$
772	CS des Portages-de-l’Outaouais	185 347 \$
773	CS au Coeur-des-Vallées	111 984 \$
774	CS des Hauts-Bois-de-l’Outaouais	25 821 \$
781	CS du Lac-Témiscamingue	18 455 \$
782	CS de Rouyn-Noranda	155 801 \$
783	CS Harricana	31 107 \$
784	CS de l’Or-et-des-Bois	105 890 \$
785	CS du Lac-Abitibi	27 057 \$
791	CS de l’Estuaire	43 297 \$
792	CS du Fer	44 551 \$
793	CS de la Moyenne-Côte-Nord	6 670 \$
800	Comité de gestion de la taxe scolaire de l’île de Montréal	0 \$
801	CS de la Baie-James	18 276 \$
811	CS des Îles	11 857 \$
812	CS des Chic-Chocs	28 395 \$
813	CS René-Lévesque	152 422 \$
821	CS de la Côte-du-Sud	128 578 \$
822	CS des Appalaches	43 196 \$
823	CS de la Beauce-Etchemin	254 532 \$
824	CS des Navigateurs	352 206 \$
831	CS de Laval	588 827 \$

N° CS	Commissions scolaires	Année scolaire 2013-2014
841	CS des Affluents	421 970 \$
842	CS des Samares	194 995 \$
851	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	609 321 \$
852	CS de la Rivière-du-Nord	304 276 \$
853	CS des Laurentides	181 842 \$
854	CS Pierre-Neveu	90 084 \$
861	CS de Sorel-Tracy	156 767 \$
862	CS de Saint-Hyacinthe	218 266 \$
863	CS des Hautes-Rivières	272 313 \$
864	CS Marie-Victorin	397 110 \$
865	CS des Patriotes	399 614 \$
866	CS du Val-des-Cerfs	306 925 \$
867	CS des Grandes-Seigneuries	477 470 \$
868	CS de la Vallée-des-Tisserands	185 050 \$
869	CS des Trois-Lacs	297 646 \$
871	CS de la Riveraine	46 146 \$
872	CS des Bois-Francs	159 940 \$
873	CS des Chênes	167 302 \$
881	CS Central Québec	96 371 \$
882	CS Eastern Shores	65 275 \$
883	CS Eastern Townships	104 490 \$
884	CS Riverside	195 109 \$
885	CS Sir-Wilfrid-Laurier	243 800 \$
886	CS Western Québec	119 063 \$
887	CS English-Montréal	360 596 \$
888	CS Lester-B.-Pearson	327 469 \$
889	CS New Frontiers	89 489 \$

**PLAN D’ACTION SUR LA LECTURE À L’ÉCOLE
ALLOCATIONS PAR ÉTABLISSEMENT D’ENSEIGNEMENT PRIVÉ
AGRÉÉ AUX FINS DE SUBVENTIONS
ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014**

No EEP	Établissements d’enseignement privés agréés aux fins de subventions	Année scolaire 2013-2014
001500	Académie Antoine-Manseau	2 886 \$
003500	L’Académie Beth Rivkah pour filles	1 654 \$
004500	Académie chrétienne Rive-Nord inc.	218 \$
006500	Académie François-Labelle	2 241 \$
007500	Académie Ibn Sina	1 063 \$
016500	Académie Lafontaine	8 217 \$
017500	Académie Laurentienne (1986)	1 107 \$
019500	Académie Louis-Pasteur	1 916 \$
026500	Académie Michèle-Provost	3 139 \$
027500	Académie St-Louis (Québec)	8 114 \$
029500	L’Académie Ste-Thérèse inc.	7 883 \$
030500	Académie Solomon Schechter	2 370 \$
034500	Centre académique de Lanaudière	1 503 \$
035500	Centre académique Fournier	796 \$
037500	Centre d’intégration scolaire	965 \$
044500	Centre François Michelle	1 618 \$
046500	Maison Montessori des 4 Vallées (École Montessori des 4 Vallées)	409 \$
053500	Centre psycho-pédagogique de Québec	645 \$
055500	Collège Antoine-Girouard	0 \$
056500	Collège Beaubois	5 709 \$
057500	Collège Bourget	6 878 \$
058500	Collège Champagnieur	1 276 \$
059500	Collège Charlemagne	6 087 \$
065500	Collège Charles-Lemoyne de Longueuil	11 276 \$
066500	Collège Claretain de Victoriaville	2 356 \$
069500	Collège de Champigny	2 748 \$
074500	La corporation du Collège de l’Assomption	4 757 \$
075500	Collège de l’Ouest de l’Île	1 703 \$
076500	Collège de Lévis	4 033 \$
077500	Collège de Montréal	5 384 \$
079500	Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière	1 752 \$
084500	Collège Supérieur de Montréal (CSM) inc.	1 272 \$
085500	Collège Dina Bélanger	1 112 \$
086500	Collège du Mont Sainte-Anne	1 240 \$
087500	Collège du Sacré-Cœur, coopérative de solidarité	2 139 \$
088500	Collège Durocher Saint-Lambert	10 253 \$
089500	Collège Esther Blondin	5 282 \$
096500	Le Collège Français (1965) inc.	7 985 \$
097500	Le Collège Français primaire	3 379 \$
098500	Collège François-Delaplace	814 \$
099500	Collège Héritage de Châteauguay	2 272 \$
106500	La corporation du Collège Jean-De-Brébeuf	3 486 \$
107500	Collège Jean-de-la-Mennais	6 229 \$
114500	Collège Jean-Eudes inc.	7 492 \$

No EEP	Établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions	Année scolaire 2013-2014
115500	Collège Jésus-Marie de Sillery	4 322 \$
116500	Collège Laval	8 626 \$
117500	Collège international Marie de France	6 219 \$
118500	Collège Marie-de-l'Incarnation	3 370 \$
119500	Collège Mont Notre-Dame de Sherbrooke inc.	2 165 \$
123500	Collège Mont-Sacré-Cœur	3 232 \$
124500	Collège Mont-Royal	2 210 \$
125500	Collège Mont-Saint-Louis, association coopérative	6 162 \$
126500	Collège Notre-Dame	7 523 \$
127500	Collège Notre-Dame-de-L'Assomption	1 525 \$
128500	Collège Notre-Dame-de-Lourdes	4 108 \$
129500	Collège Notre-Dame-des-Servites	1 089 \$
137500	Collège rabbinique du Canada	0 \$
138500	Collège Laurier (autrefois Collège Rachel)	600 \$
139500	Collège Regina Assumpta (1995)	9 813 \$
144500	Collège Rivier	689 \$
145500	Collège Saint-Alexandre de la Gatineau	4 458 \$
147500	Collège Saint-Bernard	6 451 \$
148500	Le Collège Saint-Charles-Garnier	3 557 \$
149500	Collège St-Hilaire inc.	2 730 \$
157500	Collège St-Jean-Vianney	5 255 \$
158500	Collège Saint-Maurice	3 028 \$
159500	Collège Saint-Paul	4 259 \$
163500	Collège Sainte-Anne de Lachine	8 400 \$
164500	Collège Ste-Marcelline	3 984 \$
165500	Collège Stanislas	10 306 \$
166500	Collège Ville-Marie	1 814 \$
168500	L'École Akiva	1 498 \$
184500	École Apostolique de Chicoutimi	943 \$
185500	École Alex Manoogian (École Armen-Québec de l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance)	1 072 \$
187500	École Augustin Roscelli	1 890 \$
188500	École Beth Jacob de Rav Hirschprung	1 987 \$
195500	École Buissonnière, centre de formation artistique inc.	1 494 \$
196500	École Charles-Perrault (Pierrefonds)	1 512 \$
198500	École Chrétienne Emmanuel	325 \$
204500	École communautaire Belz	3 966 \$
205500	École d'administration et de secrétariat de la Rive Sud inc (Collège de comptabilité et de secrétariat du Québec, campus de Longueuil inc.)	525 \$
208500	Académie internationale Zig Zag	716 \$
209500	École de formation hébraïque de la congrégation Beth Tikvah	1 254 \$
215500	École de secrétariat Notre-Dame-des-Neiges (1985) (Collège de comptabilité et de secrétariat du Québec, campus de Sherbrooke inc.)	396 \$
219500	École Miss Edgar et Miss Cramp	791 \$
226500	École Jésus-Marie de Beauceville	1 654 \$
227500	École le Sommet (Summit School)	2 290 \$

No EEP	Établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions	Année scolaire 2013-2014
228500	École les Mélèzes	2 561 \$
229500	École Maimonide	2 920 \$
237500	École Marcelle-Mallet	2 370 \$
239500	École Marie-Anne	685 \$
244500	École Marie-Clarac	5 807 \$
249500	École Montessori de l'Outaouais inc.	818 \$
254500	École Montessori de Québec inc.	560 \$
255500	École primaire Montessori St-Nicolas	196 \$
266500	École Notre-Dame de Nareg	894 \$
268500	École orale de Montréal pour les sourds inc.	138 \$
269500	École Pasteur S.S.B.L.	3 228 \$
278500	École Peter Hall inc.	2 188 \$
279500	École Plein Soleil (Association coopérative)	818 \$
288500	École première Mesifita du Canada	622 \$
304500	École Primaire, Les Trois Saisons inc.	1 218 \$
305500	Communauté hellénique du Grand Montréal (Éc. prim. Socrates Éc. Démosthène)	6 020 \$
306500	École Rudolf Steiner de Montréal inc.	267 \$
308500	École St-Georges de Montréal	1 036 \$
311500	École St-Joseph (1985) inc.	1 916 \$
312500	École Sainte-Anne	960 \$
314500	École secondaire de Bromptonville	2 125 \$
315500	École secondaire du Verbe Divin inc.	2 285 \$
317500	École secondaire François-Bourrin	1 563 \$
320500	École secondaire privée de Baie-Comeau inc. (École secondaire Jean-Paul II)	889 \$
321500	Collège Jeanne Normandin inc.	1 263 \$
322500	Collège Letendre	7 341 \$
323500	École secondaire Marcellin-Champagnat	4 789 \$
324500	Collège d'Anjou inc.	2 454 \$
326500	École secondaire Mont-Saint-Sacrement inc.	3 886 \$
327500	Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup	1 987 \$
335500	Collège Saint-Joseph de Hull	3 842 \$
336500	École secondaire Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe	6 265 \$
337500	Collège Saint-Sacrement	6 887 \$
338500	École Selwyn House	1 374 \$
345500	École Vanguard Québec limitée	4 368 \$
347500	Écoles musulmanes de Montréal (Mosquée de Montréal)	596 \$
349500	Externat Mont-Jésus-Marie	1 850 \$
350500	Externat Sacré-Coeur	4 597 \$
351500	Externat Saint-Jean-Berchmans	2 414 \$
352500	Externat Saint-Jean-Eudes	4 749 \$
365500	Institut d'enseignement de Sept-Îles inc.	978 \$
367500	Collège Reine-Marie	2 134 \$
368500	Institut Saint-Joseph inc.	1 796 \$
374500	Institut secondaire Keranna (1992) inc.	2 877 \$
377500	Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent (F.I.C.)	3 392 \$
378500	Juvénat Saint-Jean (F.I.C.)	502 \$

No EEP	Établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions	Année scolaire 2013-2014
379500	Juvénat Saint-Louis-Marie	253 \$
380500	L'Académie Centennale	934 \$
382500	Académie hébraïque inc.	2 343 \$
384500	L'École Ali Ibn Abi Talib	938 \$
385500	L'école Arménienne Sourp Hagop	2 743 \$
386500	L'école des Ursulines de Québec	2 641 \$
388500	L'école Sacré-Coeur de Montréal	951 \$
394500	L'Institut canadien pour le développement neuro-intégratif	280 \$
395500	Centre pédagogique Lucien-Guilbault inc.	600 \$
398500	La Petite Académie du Boisé inc.	818 \$
401500	Collège François-de-Laval (autr. Petit Séminaire de Québec) 12/12/2011	2 757 \$
403500	Les écoles communautaires Skver	863 \$
404500	Les écoles juives populaires et les écoles Peretz	3 281 \$
407500	Les Services Éducatifs du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé	1 899 \$
408500	Lower Canada College	2 081 \$
410500	École secondaire Loyola (Loyola High School)	3 290 \$
426500	Pensionnat des Sacrés-Cœurs	3 370 \$
434500	Pensionnat du Saint-Nom-De-Marie	4 577 \$
435500	Pensionnat Notre-Dame-des-Anges	2 672 \$
436500	Externat Saint-Coeur de Marie	1 765 \$
439500	Collège Queen Of Angels (Queen of Angels academy)	1 049 \$
444500	Séminaire de Chicoutimi-services éducatifs	2 748 \$
445500	Séminaire Sainte-Trinité	3 401 \$
446500	Séminaire de Sherbrooke	4 068 \$
447500	Séminaire des Pères Maristes inc.	3 015 \$
448500	Séminaire du Sacré Coeur	2 134 \$
449500	Collège des Hauts Sommets	520 \$
454500	Séminaire Saint-François	5 664 \$
455500	Séminaire Saint-Joseph Trois-Rivières	3 459 \$
456500	Le Séminaire Ste-Marie de Shawinigan	1 436 \$
457500	Séminaire Salésien de Sherbrooke	3 197 \$
464500	Talmud Torahs Unis de Montréal inc.	2 672 \$
466500	The Study (La Corporation The Study)	538 \$
467500	Trafalgar School For Girls	787 \$
468500	École Val Marie	2 325 \$
469500	Villa-Maria	5 811 \$
477500	Villa Sainte-Marcelline (Collège international des Marcellines)	2 076 \$
478500	Académie Yéshiva Yavné	1 236 \$
479500	Yeshiva Gedolah l'École d'études supérieures de Montréal (Yeshiva Gedola-Merkaz Hatorah de Montréal)	1 063 \$
507500	École nationale de cirque	133 \$
508500	L'école des Premières Lettres	738 \$
509500	Collège Jacques-Prévert	1 601 \$
512500	Institut d'Enseignement Dar Al Iman (École Dar Al Iman)	1 232 \$

No EEP	Établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions	Année scolaire 2013-2014
515500	L'École l'Eau-Vive	1 240 \$
517500	Collège Coopératif l'Horizon	302 \$
523500	École oraliste de Québec pour enfants sourds	160 \$
524500	Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières	3 935 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Évolution du personnel des commissions scolaires, par catégories d'emploi (personnel d'encadrement, personnel professionnel, personnel de soutien, personnel enseignant) au cours des dix dernières années.

RÉPONSE

Le tableau en annexe illustre l'évolution du personnel du réseau des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi. Les données incluent toutes les personnes qui avaient un lien d'emploi avec les commissions scolaires durant chacune des années scolaires.

L'année 2013-2014 est la dernière dont les données sont disponibles.

ÉVOLUTION DU PERSONNEL DES COMMISSIONS SCOLAIRES SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI (2004-2005 À 2013-2014)																				
(excluant les commissions scolaires Crie et Kativik, excluant les ETP à zéro)																				
CATÉGORIE D'EMPLOI	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013		2013-2014	
	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP
GESTIONNAIRE	6 261	5 565,9	6 160	5 446,5	6 329	5 564,5	6 417	5 609,1	6 460	5 699,7	6 579	5 791,1	6 607	5 870,7	6 620	5 864,7	6 616	5 844,9	6 509	5 834,4
PROFESSIONNEL	7 111	4 873,2	7 188	4 991,0	7 360	5 151,3	7 541	5 361,4	8 017	5 731,5	8 278	5 954,7	8 438	6 156,2	8 632	6 342,9	8 698	6 437,8	8 667	6 494,8
ENSEIGNANT	101 027	70 833,5	101 478	70 346,8	106 244	72 898,5	106 341	72 579,7	105 993	72 181,3	106 050	72 251,2	105 075	72 698,2	104 610	73 322,9	105 421	74 290,2	105 609	74 953,9
PERSONNEL DE SOUTIEN	68 990	32 416,9	70 265	32 215,3	71 634	33 017,1	72 542	33 719,9	73 321	34 568,2	74 382	35 228,2	75 363	35 921,6	76 336	36 699,5	77 294	37 173,1	78 634	38 154,5
TOTAL	183 389	113 689,5	185 091	112 999,6	191 567	116 631,4	192 841	117 270,1	193 791	118 180,7	195 289	119 225,2	195 483	120 646,7	196 198	122 230,0	198 029	123 746,0	199 419	125 437,6
COMMENTAIRE : Les données annuelles comptent toutes les personnes qui ont eu un lien d'emploi avec le réseau de l'éducation au cours d'une année scolaire complète.																				
¹ IND : individu par catégorie d'emploi. ² ETP : équivalent à temps plein.																				
Ces données représentent une année scolaire complète du 1er juillet au 30 juin.																				
Pour le personnel enseignant, ces informations concernent les emplois :																				
- à temps plein																				
- à temps partiel																				
- à temps partiel / enseignant remplaçant																				
- suppléants occasionnels (+ 20 jours, - 20 jours)																				
- à la leçon, à taux horaire (éducation des adultes et formation professionnelle).																				

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Nombre d'autorisations provisoires d'enseignement accordées en formation générale, par année en précisant le domaine d'enseignement.

RÉPONSE

- L'autorisation provisoire d'enseigner est délivrée en vertu du Règlement sur les autorisations d'enseigner. Elle constitue une autorisation légale d'enseigner. Cette mesure permet à son titulaire d'enseigner tout en complétant sa formation universitaire, dans le but d'obtenir le brevet d'enseignement. L'autorisation provisoire d'enseigner est délivrée à certaines conditions, notamment : la personne doit avoir réussi une formation portant sur une discipline du régime pédagogique et doit avoir en main une promesse d'engagement pour enseigner dans cette discipline.
- Les données les plus récentes correspondent à l'année 2013-2014. Les données pour 2014-2015 seront connues à l'été 2015.

Disciplines	Nombres
Accueil	1
Adaptation scolaire	9
Anglais, langue d'enseignement	1
Anglais, langue seconde	19
Art dramatique	4
Arts plastiques	10
Danse	6
Éducation physique et à la santé	3
Espagnol, langue tierce	7
Éthique et culture religieuse	2
Français, langue d'enseignement	26
Français, langue seconde	1
Mathématique	12
Musique	27
Préscolaire et primaire	11
Science et technologie	36
Univers social	17
TOTAL	192

Source : Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire en collaboration avec la Direction des statistiques et de l'information décisionnelle, Services des indicateurs et des statistiques, système sur la qualification des enseignants (QE), données extraites le 16 avril 2014.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre de postes de psychologues, de psychoéducateurs, d'orthopédagogues, d'orthophonistes, de conseillers pédagogiques, de conseillers d'orientation, de travailleurs sociaux, d'animateurs de vie étudiante et de bibliothécaires dans chaque commission scolaire pour 2013-2014 et 2014-2015.

RÉPONSE

Le tableau en annexe illustre le nombre de poste de professionnels en lien avec les corps d'emploi nommés pour l'année scolaire 2013-2014 (1^{er} juillet au 30 juin), dans chacune des commissions scolaires.

Les données concernant l'année scolaire 2014-2015 ne sont pas disponibles puisque l'année scolaire n'est pas terminé.

2013-2014

Commission scolaire	Corps d'emploi																		Total	
	Animateur de vie étudiante		Bibliothécaire		Conseiller d'orientation		Conseiller pédagogique		Orthophoniste		Orthopédagogue		Psychologue		Psychoéducateur		Travailleur social			
	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP
Affluents, des (841)			1	0,9	12	8,6	50	39,3	25	16,4	58	43,4	33	23,1	43	36,6	1	0,7	223	169,4
Appalaches, des (822)					7	5,6	20	13,8	4	2,1			5	4,4	5	4,8			41	31,1
Baie-James, de la (801)	3	1,4			1	1,0	8	6,8	1	0,8			4	3,9	2	1,9			19	16,0
Beauce-Etchemin, de la (823)			2	1,8	21	16,5	60	44,8	11	6,9			20	13,9	8	6,0	4	2,7	126	92,8
Bois-Francis, des (872)	1	0,5	1	1,0	12	9,1	19	16,4	7	5,1	24	15,3	11	9,1	17	13,1			92	70,0
Capitale, de la (732)	3	1,7	1	1,0	50	41,5	50	44,6	27	19,5	1	0,9	35	26,9	29	21,5	2	1,6	198	159,6
Central Quebec (881)	9	0,3	2	0,9	6	4,7	10	7,3	2	1,9			5	3,6	7	3,8			41	22,9
Charlevoix, de (731)			1	1,0	5	4,1	9	6,3	2	1,9	3	1,4	4	2,6	3	2,1			27	19,8
Chemin-du-Roy, du (741)	6	3,0	4	2,1	20	15,6	17	13,5	9	6,4	35	23,2	32	20,7	31	23,5			154	108,4
Chics-Chocs, des (812)					4	3,9	16	12,3	2	1,7			5	3,8	2	1,6			29	23,5
Chênes, des (873)			1	0,9	10	8,9	23	18,0	4	3,4	22	15,3	9	6,8	23	19,8			92	73,4
Coeur-des-Vallées, au (773)	2	0,8	1	0,1	6	4,4	15	10,6	6	3,8	9	4,9	4	3,8	2	1,9			45	30,7
Côte-du-Sud, de la (821)			1	0,8	17	10,6	34	18,4	5	3,4	1	1,0	13	8,6	9	6,1			80	49,2
Draveurs, des (771)	3	0,9	1	0,9	9	5,9	33	23,1			59	38,5	14	8,5	9	6,3			128	84,3
Découvreurs, des (733)	8	0,9	3	2,1	20	13,7	24	15,9	12	7,5	9	6,3	24	14,4	2	2,0			102	63,0
Eastern Shores (882)			1	1,0			4	3,8											5	4,8
Eastern Townships (883)			1	0,9	3	2,9	11	9,4	3	2,0			6	4,5	8	5,9			32	26,0
English-Montreal (887)			11	7,6	26	20,4	48	40,2	16	11,6			14	11,3					115	91,2
Estuaire, de l' (791)	1	0,0			7	4,5	21	16,5	1	0,4	5	3,8	5	4,4	3	2,7			43	32,6
Fer, du (792)					4	3,8	9	6,1	2	1,3			2	1,1	2	1,9			19	14,4
Fleuve-et-des-Lacs, du (713)			1	0,9	5	4,4	8	7,0			4	3,9	3	2,4	6	5,0			27	23,8
Grandes-Seigneuries, des (867)	2	1,9	5	3,4	21	15,1	31	25,5	14	12,7	5	4,1	29	17,6	21	16,7			128	97,3
Harricana (783)					1	1,0	8	7,7	2	1,4	2	1,3	3	2,4	7	5,4	2	1,8	25	21,3
Hautes-Rivières, des (863)					18	11,0	27	20,6	12	8,5	39	23,4	15	12,5	28	22,3	1	0,7	140	99,5
Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des (774)					3	2,9	9	6,2	2	1,5	8	6,1	2	1,1					24	17,9
Hauts-Cantons, des (751)	1	1,0	1	0,9	6	4,3	16	12,2	4	2,3			9	5,9	12	8,0			49	34,8
Iles, des (811)	1	0,6			3	1,3	8	4,5	1	0,9			2	1,5					15	9,0
Jonquière, De La (724)			2	1,7	11	8,0	57	18,2	3	2,7	3	1,9	12	10,3	8	6,0	3	1,7	99	50,9
Kamouraska-Rivière-du-Loup, de (714)			2	1,9	7	6,2	12	9,3	1	0,9	3	1,3	3	2,6	6	4,5			34	27,2

2013-2014

Commission scolaire	Corps d'emploi																		Total	
	Animateur de vie étudiante		Bibliothécaire		Conseiller d'orientation		Conseiller pédagogique		Orthophoniste		Orthopédagogue		Psychologue		Psychoéducateur		Travailleur social			
	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP
L'Énergie, de (742)			2	1,9	11	9,6	12	11,4	8	5,0	32	22,4	12	10,7	17	16,0			94	77,2
Lac-Abitibi, du (785)	1	0,9			2	1,5	7	6,3	2	1,5	1	1,0	1	0,9	14	12,1			28	24,6
Lac-Saint-Jean, du (722)					6	5,1	19	14,7	1	0,9	1	0,8	5	4,6	9	5,5	2	1,7	43	33,6
Lac-Témiscamingue, du (781)	3	0,5			3	3,0	5	4,7			4	0,8	1	0,7	2	1,6			18	11,5
Laurentides, des (853)			3	1,6	3	2,9	22	17,7	2	1,0	1	0,4	4	3,4	7	5,2			42	32,5
Laval, de (831)			4	3,7	22	17,0	97	69,8	24	15,0	3	1,4	39	24,3	29	25,3			218	156,9
Lester-B.-Pearson (888)	1	1,0	2	2,0	13	10,7	40	34,5	13	9,3			21	18,3	1	0,4			91	76,3
Littoral, du (689)	1	0,0			2	1,7	4	3,5							1	0,8			8	6,1
Marguerite-Bourgeoys (763)	5	4,8	8	5,5	39	26,3	92	80,7	40	28,3			48	35,0	73	59,0	1	0,6	306	240,4
Marie-Victorin (864)	2	0,9	2	1,8	20	17,7	68	54,2	40	28,3	13	8,8	43	34,1	47	35,0			235	181,2
Montréal, de (762)			9	7,6	50	40,8	260	211,3	121	83,1			51	36,3	182	136,8	11	4,3	684	520,5
Monts-et-Marées, des (711)			1	0,9	6	3,8	22	15,3	3	1,9	5	3,5	4	2,2	12	9,3	2	1,8	55	39,0
Moyenne-Côte-Nord, de la (793)	1	0,9			1	0,9	3	2,9	1	0,9	4	0,5					1	0,9	11	7,5
Navigateurs, des (824)	3	1,8	3	1,8	19	14,4	50	33,9	15	9,0	56	34,7	34	21,9	10	4,3			190	122,1
New Frontiers (889)					2	1,2	9	7,2	3	1,8			3	0,9					17	11,2
Or-et-des-Bois, de l' (784)	6	3,4	1	0,9	4	1,7	19	13,9	2	2,0			2	1,9	5	4,0	2	0,8	41	29,1
Patriotes, des (865)			2	1,9	21	14,5	36	27,7	26	17,6	2	1,7	43	29,2	37	28,5			167	121,3
Pays-des-Bleuets, du (721)	5	3,9			8	7,8	9	7,6	3	2,7	2	0,9	8	7,2	10	8,3	2	0,8	47	39,6
Phares, des (712)	2	2,0	4	2,7	10	7,7	23	16,4			20	13,7	5	3,9	13	10,4	2	0,5	79	57,7
Pierre-Neveu (854)	1	0,5	1	1,0	5	3,0	13	10,0	2	1,9			5	4,8	5	3,7	1	0,5	33	25,6
Pointe-de-l'Île, de la (761)	1	1,0	7	4,1	23	21,2	95	85,5	28	20,6			38	26,5	47	39,2			239	198,2
Portages-de-l'Outaouais, des (772)	2	1,1	1	0,8	5	4,9	32	25,2	7	4,5	16	12,4	9	8,6	5	4,8			77	62,6
Portneuf, de (735)	2	1,2	1	0,9	5	4,0	8	6,1	3	2,1	9	6,2	11	8,1	3	2,1			42	31,2
Premières-Seigneuries, des (734)			4	2,3	27	23,6	75	42,4	29	18,4	3	0,9	40	32,0	17	10,7			195	130,6
René-Lévesque (813)	2	1,7	2	1,4	8	7,0	11	10,2	4	3,8	4	2,6	3	2,8	6	5,3	1	0,1	41	35,2
Riveraine, de la (871)					4	2,4	15	9,9	6	3,0	8	7,3	5	3,6	9	7,3			47	33,8
Riverside (884)	1	1,0	3	1,9	2	1,1	20	14,7	4	3,5			6	3,7	2	1,3			38	27,5
Rives-du-Saguenay, des (723)	2	2,0	2	2,0	15	10,5	16	14,8	9	7,8	4	3,7	15	9,6	16	14,0	5	3,8	84	68,6
Rivière-du-Nord, de la (852)	1	0,2	2	1,2	19	12,9	51	42,9	16	11,0	8	4,2	13	9,1	10	7,3			120	89,2

2013-2014

Commission scolaire	Corps d'emploi																		Total	
	Animateur de vie étudiante		Bibliothécaire		Conseiller d'orientation		Conseiller pédagogique		Orthophoniste		Orthopédagogue		Psychologue		Psychoéducateur		Travailleur social			
	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP	IND	ETP
Rouyn-Noranda, de (782)	4	1,7	2	0,3	1	1,0	22	19,2	2	1,4			1	1,0	5	4,7			37	29,6
Région-de-Sherbrooke, de la (752)	1	0,7	3	2,9	13	9,8	52	39,9	9	6,6			23	17,9	32	23,1			133	101,1
Saint-Hyacinthe, de (862)	1	1,1	2	2,0	10	7,7	39	26,9	6	4,6			12	8,1	20	16,3	4	1,2	94	68,3
Samares, des (842)			1	0,9	17	12,1	61	48,4	9	6,6	59	45,2	16	13,3	15	10,4	1	0,0	179	137,4
Seigneurie-des-Mille-Îles, de la (851)	2	1,9	5	4,2	16	11,3	57	45,4	21	16,6	3	2,3	40	30,7	18	14,6			162	127,4
Sir-Wilfrid-Laurier (885)			2	1,9	13	9,5	29	20,2	7	5,3			11	7,5			1	0,9	63	45,7
Sommets, des (753)	2	1,0	1	1,0	13	8,3	18	13,8	8	4,6			15	9,3	16	12,4	2	0,7	75	51,4
Sorel-Tracy, de (861)			1	0,9	4	2,6	13	11,2	4	2,9	6	4,0	5	3,4	12	9,5			45	34,8
Trois-Lacs, des (869)	1	1,0	3	3,0	11	8,3	34	27,3	10	7,5			6	4,9	16	13,6	1	0,7	82	66,5
Val-des-Cerfs, de (866)			3	2,3	18	13,7	28	23,2	10	8,2	2	1,5	18	12,3	21	16,7			100	78,1
Vallée-des-Tisserands, de la (868)	2	1,4	2	2,0	5	3,3	16	11,5	3	1,5			7	5,6	16	14,2			51	39,7
Western Quebec (886)			2	1,9	7	5,3	12	10,6	1	0,9									22	19,0
Total	95	52,0	134	105,8	798	615,1	2 171	1 674,8	680	482,0	556	379,1	946	692,6	1 053	826,4	52	29,6	6 485	4 858,0

Source : PERCOS

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État de situation des actions entreprises par le ministère à la suite des jugements du Tribunal administratif du Québec concernant l'article 85 de la Charte de la langue française et de son règlement.

RÉPONSE

La personne désignée applique les principes dégagés à la suite des jugements du Tribunal administratif du Québec, en particulier à la suite des deux décisions du Tribunal administratif du Québec en 2013 concernant deux demandes de conversion en droit permanent en vertu de l'article 73.

Concernant l'interprétation de l'article 85, des travaux sont en cours afin de prendre en compte ces jugements.

Les Forces armées canadiennes ont été rencontrées; des rencontres sont à prévoir avec les commissions scolaires anglophones.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Évolution du nombre d'élèves par commission scolaire depuis 2003-2004.

RÉPONSE

Les données présentées ici concernent le dénombrement au 30 septembre de la formation générale des jeunes, de la maternelle 4 ans jusqu'à la 5^e année du secondaire.

Effectif scolaire de la formation générale des jeunes fréquentant le réseau d'enseignement public, selon la commission scolaire, 2013-2014

		Année scolaire
Code CS	Organisme responsable	2013-2014
689	CS du Littoral	525
711	CS des Monts-et-Marées	4 361
712	CS des Phares	8 294
713	CS du Fleuve-et-des-Lacs	3 595
714	CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	6 125
721	CS du Pays-des-Bleuets	7 002
722	CS du Lac-Saint-Jean	6 503
723	CS des Rives-du-Saguenay	10 443
724	CS De La Jonquière	7 405
731	CS de Charlevoix	2 846
732	CS de la Capitale	21 186
733	CS des Découvreurs	10 660
734	CS des Premières-Seigneuries	22 211
735	CS de Portneuf	5 340
741	CS du Chemin-du-Roy	15 248
742	CS de l'Énergie	8 985
751	CS des Hauts-Cantons	6 224
752	CS de la Région-de-Sherbrooke	17 162
753	CS des Sommets	7 915
759	CS crie	4 267
761	CS de la Pointe-de-l'Île	29 110
762	CS de Montréal	71 411
763	CS Marguerite-Bourgeoys	41 810
769	CS Kativik	3 115
771	CS des Draveurs	15 901
772	CS des Portages-de-l'Outaouais	13 888
773	CS au Coeur-des-Vallées	5 921
774	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	2 616
781	CS du Lac-Témiscamingue	1 988
782	CS de Rouyn-Noranda	4 993
783	CS Harricana	3 383
784	CS de l'Or-et-des-Bois	5 316
785	CS du Lac-Abitibi	2 878
791	CS de l'Estuaire	4 473
792	CS du Fer	4 426
793	CS de la Moyenne-Côte-Nord	733
801	CS de la Baie-James	1 840
811	CS des Îles	1 203
812	CS des Chic-Chocs	2 942
813	CS René-Lévesque	4 677
821	CS de la Côte-du-Sud	8 038
822	CS des Appalaches	4 429
823	CS de la Beauce-Etchemin	16 227
824	CS des Navigateurs	19 616
831	CS de Laval	38 024

Le tableau se poursuit à la page suivante.

Effectif scolaire de la formation générale des jeunes fréquentant le réseau d’enseignement public, selon la commission scolaire, 2013-2014 (suite)

		Année scolaire
Code CS	Organisme responsable	2013-2014
841	CS des Affluents	32 112
842	CS des Samares	20 372
851	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	34 338
852	CS de la Rivière-du-Nord	20 363
853	CS des Laurentides	7 486
854	CS Pierre-Neveu	3 814
861	CS de Sorel-Tracy	5 083
862	CS de Saint-Hyacinthe	11 767
863	CS des Hautes-Rivières	17 466
864	CS Marie-Victorin	30 314
865	CS des Patriotes	30 025
866	CS du Val-des-Cerfs	15 646
867	CS des Grandes-Seigneuries	21 524
868	CS de la Vallée-des-Tisserands	7 689
869	CS des Trois-Lacs	13 833
871	CS de la Riveraine	4 959
872	CS des Bois-Francs	11 257
873	CS des Chênes	11 915
881	CS Central Québec	4 285
882	CS Eastern Shores	1 186
883	CS Eastern Townships	5 235
884	CS Riverside	8 705
885	CS Sir-Wilfrid-Laurier	13 515
886	CS Western Québec	6 802
887	CS English-Montréal	19 785
888	CS Lester-B.-Pearson	21 526
889	CS New Frontiers	3 642
Total du réseau public		869 899

Source: MEESR, DSID, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2015-01-22

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Ventilation détaillée des budgets accordés par le ministère pour le maintien des écoles de village et montants accordés à cette fin aux commissions scolaires. Liste des écoles de village, incluant les écoles privées subventionnées, ayant reçu une subvention à cette fin, incluant le montant de la subvention.

RÉPONSE

Pour l'année scolaire 2014-2015, la somme allouée pour la mesure destinée au maintien des écoles de village est de 12,1 M\$.

La liste des commissions scolaires ayant reçu des allocations en 2014-2015 est disponible à l'annexe 1.

La liste des écoles de villages pour l'année scolaire 2014-2015 se trouve à l'annexe 2.

Aucune allocation pour le maintien des écoles de village n'est versée aux établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions.

ALLOCATION POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VILLAGE
(Volet fonctionnement)
Montant alloué par commission scolaire en 2014-2015

Code de la Commission scolaire	Nom de la Commission scolaire	Allocation
711000	CS des Monts-et-Marées	354 500 \$
712000	CS des Phares	342 000 \$
713000	CS du Fleuve-et-des-Lacs	704 500 \$
714000	CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	517 000 \$
721000	CS du Pays-des-Bleuets	307 000 \$
722000	CS du Lac-Saint-Jean	124 000 \$
723000	CS des Rives-du-Saguenay	147 000 \$
724000	CS De La Jonquière	55 000 \$
731000	CS de Charlevoix	227 000 \$
734000	CS des Premières-Seigneuries	32 000 \$
735000	CS de Portneuf	198 000 \$
741000	CS du Chemin-du-Roy	268 500 \$
742000	CS de l'Énergie	308 500 \$
751000	CS des Hauts-Cantons	447 500 \$
752000	CS de la Région-de-Sherbrooke	53 000 \$
753000	CS des Sommets	305 500 \$
763000	CS Marguerite-Bourgeoys	55 000 \$
772000	CS des Portages-de-l'Outaouais	12 500 \$
773000	CS au Coeur-des-Vallées	35 500 \$
774000	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	372 500 \$
781000	CS du Lac-Témiscamingue	295 000 \$
782000	CS de Rouyn-Noranda	115 000 \$
783000	CS Harricana	389 000 \$
784000	CS de l'Or-et-des-Bois	68 000 \$
785000	CS du Lac-Abitibi	220 500 \$
791000	CS de l'Estuaire	255 500 \$
792000	CS du Fer	54 000 \$
793000	CS de la Moyenne-Côte-Nord	98 000 \$
801000	CS de la Baie-James	94 500 \$
811000	CS des Îles	53 500 \$
812000	CS des Chic-Chocs	315 500 \$
813000	CS René-Lévesque	294 500 \$
821000	CS de la Côte-du-Sud	466 500 \$
822000	CS des Appalaches	252 500 \$
823000	CS de la Beauce-Etchemin	526 500 \$
824000	CS des Navigateurs	143 000 \$
841000	CS des Affluents	35 500 \$
842000	CS des Samares	450 000 \$
852000	CS de la Rivière-du-Nord	57 500 \$
853000	CS des Laurentides	59 500 \$
854000	CS Pierre-Neveu	423 000 \$
861000	CS de Sorel-Tracy	133 500 \$
862000	CS de Saint-Hyacinthe	252 000 \$
863000	CS des Hautes-Rivières	27 500 \$
865000	CS des Patriotes	21 000 \$
866000	CS du Val-des-Cerfs	57 500 \$
867000	CS des Grandes-Seigneuries	46 500 \$
868000	CS de la Vallée-des-Tisserands	23 000 \$
869000	CS des Trois-Lacs	108 000 \$
871000	CS de la Riveraine	401 500 \$
872000	CS des Bois-Francs	341 500 \$
873000	CS des Chênes	173 000 \$
881000	CS Central Québec	72 500 \$
882000	CS Eastern Shores	359 000 \$
883000	CS Eastern Townships	243 500 \$
884000	CS Riverside	16 000 \$
885000	CS Sir-Wilfrid-Laurier	70 500 \$
886000	CS Western Québec	157 500 \$
888000	CS Lester-B.-Pearson	30 000 \$
889000	CS New Frontiers	68 500 \$
Total réseau		12 136 000 \$

ALLOCATION POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VILLAGE
(Volet fonctionnement)
Montant alloué par commission scolaire et par bâtiment-école en 2014-2015

Commission scolaire	Nom du bâtiment-école	Allocation
CS des Monts-et-Marées	Saint-Vianney	13 000 \$
	Saint-Tharcisius	30 000 \$
	Saint-Léon-le-Grand	27 500 \$
	Sr-Rachel-Fournier	30 000 \$
	Saint-Damase	29 000 \$
	La Volière	30 000 \$
	Polyvalente Forimont	11 500 \$
	Assomption	27 500 \$
	Noël-Fortin	27 500 \$
	Emile-Dubé	30 000 \$
	Le Marinier	27 500 \$
	Sainte-Félicité	27 500 \$
	Saint-Léandre	16 000 \$
	Saint-René-Goupil	27 500 \$
CS des Phares	Colombe, la	20 000 \$
	Source, la	26 500 \$
	Arc-en-Ciel	23 000 \$
	Clair-Soleil	30 000 \$
	Rivière, de la	27 500 \$
	Aux-Quatre-Vents	30 000 \$
	Sommet, du	17 000 \$
	Envol, l'	30 000 \$
	Marie-Élisabeth	14 500 \$
	Lavoie	30 000 \$
	Saint-Rosaire	27 500 \$
	Sainte-Luce	30 000 \$
	Lévesque	27 500 \$
	Boijoli	8 500 \$
CS du Fleuve-et-des-Lacs	Gérard-Raymond	30 000 \$
	Chanoine-Côté	30 000 \$
	Saint-Cyprien, de	17 500 \$
	April	27 500 \$
	Oiseau Chanteur, de l'	30 000 \$
	Saint-Clément, de	30 000 \$
	Sainte-Rita, de	19 000 \$
	Joie, de la	30 000 \$
	Rayons de Soleil, des	25 000 \$
	Envol, de l'	21 000 \$
	Saint-David	30 000 \$
	Marie-Reine-des-Coeurs	27 500 \$
	Saint-Joseph	4 500 \$
	Notre-Dame-de-Grâces	20 500 \$
	Saint-Marc, de	22 000 \$
	Des-Verts-Sommets	30 000 \$
	Saint-Pierre	26 500 \$
	Farandole, de la	30 000 \$
	Plein-Soleil	25 000 \$
	Clair-Matin	22 000 \$
	Marguerite, de la	30 000 \$
	Beaucourt	30 000 \$
	Moussaillons, des	27 500 \$
	Parchemins, des	30 000 \$
	Saint-Eusèbe, de	30 000 \$
	Source, de la	29 000 \$
	Étincelle, de l'	30 000 \$

CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	Étoile-Filante, l'	30 000 \$
	Pruchière, de la	2 500 \$
	Marée-Montante, de la	27 500 \$
	Orée-des-Bois, de l'	30 000 \$
	Vents-et-Marées, des	27 500 \$
	Amitié, de l'	30 000 \$
	Saint-Louis (Kamouraska)	30 000 \$
	Saint-Bruno	29 000 \$
	J.-C.-Chapais	30 000 \$
	Saint-Philippe	27 500 \$
	Notre-Dame	27 500 \$
	Sainte-Hélène	27 500 \$
	Saint-Louis (Saint-Joseph)	30 000 \$
	Chanterelle, la	25 000 \$
	Moisson-d'Arts	26 500 \$
	Riou	30 000 \$
	Notre-Dame-du-Sourire	30 000 \$
	Pèlerins, les	30 000 \$
	Notre-Dame-du-Portage	26 500 \$
CS du Pays-des-Bleuets	Saint-Louis-de-Gonzague	27 500 \$
	Maria-Goretti	11 500 \$
	Jean XXIII	30 000 \$
	Notre-Dame-de-Lourdes	27 500 \$
	Saint-Lucien	30 000 \$
	La Source	30 000 \$
	Les Prés Verts	30 000 \$
	Des Deux-Lacs	27 500 \$
	Boisjoli	30 000 \$
	Sainte-Hedwidge	27 500 \$
	Chanoine-Simard	5 500 \$
	L'Arbrisseau	30 000 \$
CS du Lac-Saint-Jean	Bon-Pasteur	27 500 \$
	Sainte-Hélène	27 500 \$
	Notre-Dame-du-Rosaire	30 000 \$
	Saint-Gérard	27 500 \$
	Jean XXIII	11 500 \$
CS des Rives-du-Saguenay	Sainte-Rose	29 000 \$
	Saint-Gabriel	30 000 \$
	Du Vallon	30 000 \$
	Saint-Félix	30 000 \$
	Marie-Médiatrice	28 000 \$
CS De La Jonquière	Saint-Charles	27 500 \$
	Saint-Jean	27 500 \$
CS de Charlevoix	Saint-Pierre	3 500 \$
	Léonce-Boivin	13 500 \$
	Saint-François	30 000 \$
	Marie-Reine	27 500 \$
	Dominique-Savio	16 500 \$
	Marie-Victorin	27 500 \$
	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	27 500 \$
	Notre-Dame-de-Lorette	26 000 \$
	Fernand-Saindon	27 500 \$
	Beau-Soleil	27 500 \$
CS de la Capitale		0 \$
CS des Découvreurs		0 \$
CS des Premières-Seigneuries	Cap-des-Neiges, bâtiment 2	4 500 \$
	Sainte-Famille	27 500 \$

CS de Portneuf	Riveraine, de la	11 500 \$
	Phare, du	27 500 \$
	Saint-Charles-de-Grondines	27 500 \$
	Morelle, de la	18 500 \$
	Bateau-Blanc, du	7 500 \$
	Goéland, du	27 500 \$
	Marie-du-Saint-Sacrement	20 500 \$
	Sentiers, des	27 500 \$
	Saint-Coeur-de-Marie	30 000 \$
CS du Chemin-du-Roy	Saint-Gabriel	30 000 \$
	Saint-Charles	30 000 \$
	Sainte-Marie	28 000 \$
	Champlain	15 500 \$
	Grès, des	27 500 \$
	Saint-Léon	27 500 \$
	Rinfret	27 500 \$
	Saint-Joseph	27 500 \$
	Marie-Immaculée	27 500 \$
CS de l'Énergie	Saint-Justin	27 500 \$
	Tortue-des-Bois, de la	7 500 \$
	Notre-Dame-des-Neiges	27 500 \$
	Notre-Dame-de-la-Joie	30 000 \$
	Vallons, des	4 500 \$
	Notre-Dame (Saint-Georges)	27 500 \$
	Jacques-Cartier	27 500 \$
	Maternelle Jacques-Buteux	30 000 \$
	Notre-Dame-de-l'Assomption	26 000 \$
	Le Sablon d'Or	27 500 \$
	Primadel	27 500 \$
	Plein Soleil	27 500 \$
	La Croisière	27 500 \$
	Passerelle, de la	18 000 \$
CS des Hauts-Cantons	Voie-Lactée, de la	9 500 \$
	Sancta-Maria	27 500 \$
	Saint-Pie-X	30 000 \$
	Notre-Dame-de-Toutes-Aides	30 000 \$
	Sainte-Edwidge, de	27 500 \$
	Saint-Paul	30 000 \$
	Trois-Cantons, des	27 500 \$
	Notre-Dame-de-Lorette	30 000 \$
	Audet, d'	27 500 \$
	Monts-et-Lacs, des	27 500 \$
	Sainte-Cécile, de	27 500 \$
	Sommets, des	30 000 \$
	Feuille-d'Or, de la	5 500 \$
	Rose-des-Vents, de la	30 000 \$
	Nantes, de	30 000 \$
	Monts-Blancs, des	27 500 \$
	Ligugé	30 000 \$
	Notre-Dame-de-la-Paix	27 500 \$
CS de la Région-de-Sherbrooke	Passerelle no 1, de la	25 500 \$
CS des Sommets	Christ-Roi	27 500 \$
	Notre-Dame-de-l'Assomption	27 500 \$
	Notre-Dame-de-Lourdes	30 000 \$
	Baluchon, du	23 500 \$
	Deux-Soleils, pavillon 1, des	15 500 \$
	Saint-Barthélemy	16 500 \$
	Arc-en-Ciel, pavillon 2, de l'	30 000 \$
	Odyssée, pavillon 2, de l'	30 000 \$
	Notre-Dame-de-Bonsecours	27 500 \$
	Notre-Dame-de-Montjoie	5 500 \$
	Notre-Dame-du-Sourire	15 500 \$
	Notre-Dame-des-Érables	27 500 \$
	Saint-Laurent	29 000 \$

CS de la Pointe-de-l'Île		0 \$
CS de Montréal		0 \$
CS Marguerite-Bourgeoys	Édifice Carson	27 500 \$
	Édifice du Petit-Saint-Georges	27 500 \$
CS des Draveurs		0 \$
CS des Portages-de-l'Outaouais	Sainte-Marie	12 500 \$
CS au Coeur-des-Vallées	Saint-Michel (Montebello)	4 500 \$
	Sacré-Coeur (Plaisance)	27 500 \$
	Montagne, de la	3 500 \$
CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	Saint-Nom-de-Marie	27 500 \$
	Sainte-Anne, no 1	30 000 \$
	Laval	20 000 \$
	Notre-Dame-de-Grâce	30 000 \$
	Reine-Perreault	30 000 \$
	Sainte-Marie	30 000 \$
	Saint-Pierre	30 000 \$
	CF en entreprise et récupération	30 000 \$
	Saint-Boniface	30 000 \$
	Dominique-Savio	30 000 \$
	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	27 500 \$
	Sacré-Coeur	27 500 \$
	Sainte-Thérèse	30 000 \$
CS du Lac-Témiscamingue	Notre-Dame	27 500 \$
	Saint-André	24 000 \$
	L'Assomption	27 500 \$
	Notre-Dame-de-l'Assomption	30 000 \$
	Saint-Gabriel	30 000 \$
	Marie-Immaculée	30 000 \$
	Saint-Isidore	10 500 \$
	Saint-Joseph	27 500 \$
	Notre-Dame-de-Liesse	4 500 \$
	Saint-Louis	30 000 \$
	Du Carrefour	27 500 \$
	Sainte-Bernadette	26 000 \$
CS de Rouyn-Noranda	Bellecombe, de	27 500 \$
	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-de-Cléricky	30 000 \$
	Cloutier, de	27 500 \$
	Saint-Norbert-de-Mont-Brun	30 000 \$
CS Harricana	Tétreault	24 000 \$
	Morency	30 000 \$
	Notre-Dame-de-Fatima	7 500 \$
	Saint-Paul	30 000 \$
	Notre-Dame-de-Lourdes	27 500 \$
	Sainte-Gertrude	27 500 \$
	Sainte-Thérèse	25 000 \$
	Youville	30 000 \$
	Christ-Roi	17 500 \$
	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	27 500 \$
	Notre-Dame-des-Écoles	27 500 \$
	Notre-Dame-du-Rosaire	30 000 \$
	Saint-Mathieu	27 500 \$
	Saint-Thomas-d'Aquin	27 500 \$
	Des Coteaux	30 000 \$
CS de l'Or-et-des-Bois	Louis-Querbes	30 000 \$
	Charles-René-Lalande	27 500 \$
	Notre-Dame-de-l'Assomption	10 500 \$

CS du Lac-Abitibi	Pavillon de Taschereau	2 500 \$
	Pavillon de Colombourg	27 500 \$
	Pavillon de Roquemaure	27 500 \$
	Pavillon de Poularies	27 500 \$
	Pavillon de Clermont	27 500 \$
	Pavillon de Ste-Germaine-Boulé	27 500 \$
	Pavillon d’Authier-Nord	25 500 \$
	Pavillon de Mancebourg	27 500 \$
	Pavillon de Duparquet	27 500 \$
CS de l’Estuaire	Monseigneur-Bouchard	30 000 \$
	Saint-Coeur-de-Marie	30 000 \$
	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	27 500 \$
	Richard et Centre multifonction	27 500 \$
	Sainte-Marie	27 500 \$
	Monseigneur-Labrie, pavillon	16 000 \$
	Saint-Joseph	22 000 \$
	Père-Duclos	11 000 \$
	Saint-Joseph et Centre administratif	27 500 \$
	Sacré-Coeur, pavillon	30 000 \$
CS du Fer	Dunes, les	6 500 \$
CS de la Moyenne-Côte-Nord	Dominique-Savio	24 000 \$
	Notre-Dame	30 000 \$
	Notre-Dame-des-Anges	25 500 \$
	Saint-François d’Assise	27 500 \$
	Saint-François Régis	10 000 \$
	Notre-Dame-de-Grâce	20 000 \$
CS de la Baie-James	Louis Garnier	15 000 \$
	Le Delta	15 500 \$
	Jacques-Rousseau	30 000 \$
	Beauvalois	27 500 \$
CS des Îles	Le Filon	21 500 \$
	Iris, aux	26 500 \$
CS des Chic-Chocs	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	27 000 \$
	De l’Escabelle	27 500 \$
	Notre-Dame-de-Liesse	30 000 \$
	Des Bois-et-Marées	27 500 \$
	Notre-Dame-des-Neiges	27 000 \$
	Saint-Antoine	30 000 \$
	Des Prospecteurs	10 500 \$
	Du P’tit-Bonheur	27 500 \$
	Esdras-Minville	27 500 \$
	Notre-Dame	23 000 \$
	Saint-Paul	30 000 \$
	Saint-Joseph-Alban	27 500 \$
	De la Découverte	27 500 \$
	Couvent de l’Assomption	28 000 \$
	Sainte-Marie	16 500 \$
	Couvent du Bon-Pasteur	30 000 \$
	Sacré-Coeur	20 500 \$
	Saint-Bernard	30 000 \$
CS René-Lévesque	Le Phare	27 500 \$
	La Relève	27 000 \$
	Des Découvertes	27 500 \$
	Cap Beau-Soleil	2 500 \$
	Aux Mille-Ressources	30 000 \$
	Des Audomarois	27 500 \$
	Saint-François (centrale)	27 500 \$

CS de la Côte-du-Sud	Quatre-Vents, aux	27 500 \$
	Méandres, des	27 500 \$
	Ruche - De Lanaudière, de la	25 500 \$
	Plein-Soleil	30 000 \$
	CFER de Bellechasse	27 500 \$
	Belle-Vue	21 500 \$
	Échos-de-la-Forêt, des	17 000 \$
	Bon-Vent, du	28 000 \$
	Éveil, de l'	30 000 \$
	Notre-Dame-de-l'Assomption	12 500 \$
	Tilleuls, des	27 500 \$
	Saint-Cyrille, de	30 000 \$
	Jeanne-De Chantal	10 500 \$
	Chanoine-Ferland	27 500 \$
	Saint-Just, de	30 000 \$
	Sainte-Lucie, de	20 000 \$
	Sainte-Apolline, de	25 000 \$
	Saint-Marcel, de	19 000 \$
	Sainte-Félicité, de	30 000 \$
CS des Appalaches	Saint-Nom-de-Jésus	30 000 \$
	Dominique-Savio	27 500 \$
	Du Saint-Nom-de-Marie	30 000 \$
	De la Pierre-Douce	27 500 \$
	Aux Quatre-Vents	27 500 \$
	De la Source	27 500 \$
	De l'Arc-en-Ciel	27 500 \$
	Du Perce-Neige	27 500 \$
	De la Passerelle	27 500 \$
CS de la Beauce-Etchemin	Saints-Anges	10 500 \$
	Monseigneur-De Laval	18 500 \$
	Envolée, l'	22 500 \$
	Lutins, des	4 500 \$
	Saint-Louis	27 500 \$
	Écolinière, l'	24 500 \$
	Arc-en-Ciel de Saint-Camille	30 000 \$
	Rayons-de-Soleil	27 500 \$
	Petite-Abeille	30 000 \$
	Petit-Chercheur, du	27 500 \$
	Tourterelle, la	27 500 \$
	Sommets, des	8 500 \$
	Jouvence	30 000 \$
	Découverte, la	22 500 \$
	Astrale, l'	13 500 \$
	La Source	10 500 \$
	Bois-Francis, des	27 500 \$
	Bellarmin	30 000 \$
	Nazareth	20 500 \$
	Joyeux-Compagnons, des	23 500 \$
	Sainte-Martine	27 500 \$
	Roy	4 500 \$
	Harmonie	27 500 \$
	Secondaire de la Haute-Beauce	30 000 \$
CS des Navigateurs	Amitié, de l'	27 500 \$
	Caravelle (Joly), de la	27 500 \$
	Caravelle (Dosquet), de la	27 500 \$
	Chêne, du	6 500 \$
	Falaise, de la	30 000 \$
	Berge, de la	24 000 \$
CS de Laval		0 \$
CS des Affluents	Émile-Despins	30 000 \$
	Amédée-Marsan	5 500 \$

CS des Samares	Île Saint-Ignace, de l'	27 500 \$
	Sainte-Anne	27 500 \$
	Dusablé	14 500 \$
	Pavillon Reine-Marie II	27 500 \$
	Pavillon Reine-Marie I	26 500 \$
	Saint-Coeur-de-Marie	13 500 \$
	Émmélie-Caron	27 500 \$
	Panet	24 500 \$
	Ami-Soleil, de l'	22 500 \$
	Bérard	27 500 \$
	Youville	9 500 \$
	Germain-Caron	30 000 \$
	Saint-Alphonse	6 500 \$
	Sainte-Marcelline	12 500 \$
	Pavillon Notre-Dame-de-la-Merci	29 000 \$
	Pavillon Saint-Émile	23 000 \$
	Monseigneur J.-A.-Papineau	6 500 \$
	Pavillon Rose-des-Vents	27 500 \$
	Pavillon Maternelle Wilfrid-Gervais	22 500 \$
	Sainte-Marie-Salomé	16 500 \$
	Pavillon Maternelle Sainte-Geneviève	27 500 \$
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles		0 \$
CS de la Rivière-du-Nord	Annexe Bouchard	27 500 \$
	Le Tremplin	30 000 \$
CS des Laurentides	Pavillon Tournesol	9 500 \$
	Relève, la	30 000 \$
	Pavillon Sainte-Bernadette	20 000 \$
CS Pierre-Neveu	Amitié, de l'	30 000 \$
	Notre-Dame, de	27 500 \$
	Saint-Rosaire, du	13 500 \$
	Saint-Gérard, de	30 000 \$
	Aventure, de l'	30 000 \$
	Christ-Roi, du	27 500 \$
	Saint-Joseph, de	30 000 \$
	Saint-François, de	30 000 \$
	Notre-Dame	22 500 \$
	Saint-Joachim, de	27 500 \$
	Saint-Jean-l'Évangéliste, de	13 500 \$
	Centre administratif - école du Sacré-Coeur	27 500 \$
	Henri-Bourassa	27 500 \$
	Notre-Dame-du-Saint-Sacrement, de	27 500 \$
	Sacré-Coeur, du	4 500 \$
	Sacré-Coeur, du	24 000 \$
	Sainte-Anne, de	30 000 \$
CS de Sorel-Tracy	Monseigneur-Brunault	27 500 \$
	Christ-Roi	27 500 \$
	Notre-Dame	30 000 \$
	Saint-Gabriel	30 000 \$
	Pierre-de-Saint-Ours	18 500 \$
CS de Saint-Hyacinthe	Notre-Dame	27 500 \$
	Sacré-Coeur	25 500 \$
	Immeuble Spénard	27 500 \$
	Saint-Thomas-d'Aquin, Immeuble II	27 500 \$
	Immeuble Saint-Bernard	30 000 \$
	Immeuble Saint-Louis	23 500 \$
	Immeuble Saint-Barnabé-Sud	27 500 \$
	Saint-Nazaire	27 500 \$
	Notre-Dame-de-la-Paix	5 500 \$
CS des Hautes-Rivières	Immeuble Saint-Marcel	30 000 \$
CS des Hautes-Rivières	Capitaine-Luc-Fortin, Édifice Henryville	12 500 \$
	Petit-Clocher, du	9 500 \$
	Capitaine-Luc-Fortin, Édifice Saint-Joseph	5 500 \$
CS Marie-Victorin		0 \$

CS des Patriotes	Au-Fil-de-l'Eau Desrochers	2 500 \$
	Saint-Charles	18 500 \$
CS du Val-des-Cerfs	Saint-Joseph	27 500 \$
	Notre-Dame-de-Lourdes	30 000 \$
CS des Grandes-Seigneuries	Langevin	27 500 \$
	Saint-Bernard	7 500 \$
	Sainte-Clotilde	11 500 \$
CS de la Vallée-des-Tisserands	Saint-Étienne	3 500 \$
	Saint-Urbain	11 500 \$
	Saint-Jean	4 500 \$
	Centrale Saint-Antoine-Abbé	3 500 \$
CS des Trois-Lacs	Sainte-Justine-de-Newton	27 500 \$
	Immaculée-Conception	27 500 \$
	Cuillierier	25 500 \$
	Saint-Zotique	27 500 \$
CS de la Riveraine	Source, la	30 000 \$
	Oasis, l'	27 500 \$
	Nacelle, la	30 000 \$
	Vincent-Lemire	23 500 \$
	Arc-en-Ciel	25 500 \$
	Notre-Dame-de-l'Assomption	3 500 \$
	Boutons-d'Or	27 500 \$
	Centre de formation Saint-Léonard	30 000 \$
	Despins	27 500 \$
	Jeunesse, la	27 500 \$
	Jean-XXIII	22 500 \$
	Croisée, de la	30 000 \$
	Rucher, le	21 500 \$
	Arbrisseaux, des	27 500 \$
	Phare, le	17 500 \$
	Terre-des-Jeunes	30 000 \$
CS des Bois-Francis	Alternative La Fermentière	27 000 \$
	Entreprise Prince-Daveluy	27 500 \$
	Saint-Paul	12 500 \$
	Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	27 500 \$
	Centrale	27 500 \$
	Sainte-Thérèse	27 500 \$
	Sainte-Julie	9 500 \$
	Jean-Rivard	9 500 \$
	Jean-XXIII	30 000 \$
	Marie-Immaculée	27 500 \$
	Centrale	30 000 \$
	Notre-Dame	30 000 \$
	Saint-Coeur-de-Marie	30 000 \$
	Saint-Coeur-de-Marie	6 500 \$
	Cité Écologique	19 000 \$
CS des Chênes	Notre-Dame	30 000 \$
	Sacré-Coeur	30 000 \$
	Saint-Guillaume (126 A)	27 000 \$
	Saint-Félix-de-Kingsey	16 500 \$
	Saint-Eugène	14 500 \$
	Sainte-Jeanne-D'Arc, active	27 500 \$
	Deux Rivières, des	27 500 \$
CS Central Québec	Valcartier	27 500 \$
	Portneuf	17 500 \$
	MacLean Memorial	27 500 \$
CS Eastern Shores	Centre éducatif de Fermont	22 000 \$
	C.-E.-Pouliot	25 500 \$
	Polyvalente Monseigneur Sévigny	30 000 \$
	Saint-Joseph - Saint-Patrick	30 000 \$
	Aux Quatre-Vents	30 000 \$

	Shigawake Port-Daniel School	27 500 \$
	Escuminac Intermediate School	30 000 \$
	Entry Island School	7 000 \$
	Belle-Anse Elementary School	28 000 \$
	Gaspé Elementary School	16 500 \$
	Grosse-Île High School	27 500 \$
	Metis Beach Intermediate	27 500 \$
	Baie Comeau High School	27 500 \$
	Riverview School	30 000 \$
CS Eastern Townships	Asbestos-Danville-Shipton	24 500 \$
	Cookshire	27 500 \$
	Farnham	27 500 \$
	Mansonville	26 000 \$
	North Hatley	27 500 \$
	Pope Memorial	27 500 \$
	Sawyerville	30 000 \$
	Sutton	27 500 \$
	Waterloo	25 500 \$
CS Riverside	The Alternate School	16 000 \$
CS Sir-Wilfrid-Laurier	Arundel Elementary School	22 500 \$
	Ste Adèle Elementary School	21 500 \$
	Grenville Elementary School	26 500 \$
CS Western Québec	Cité étudiante de la Haute-Gatineau	15 500 \$
	Poltimore	30 000 \$
	Namur	24 500 \$
	Queen Elizabeth	30 000 \$
	St. Michael	23 500 \$
	Maniwaki Woodland	6 500 \$
	Onslow	27 500 \$
CS English-Montréal		0 \$
CS Lester-B.-Pearson	Soulanges	30 000 \$
CS New Frontiers	Franklin	27 500 \$
	Howick	18 500 \$
	Hemmingford	22 500 \$
Total réseau		12 136 000 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Détails et ventilation de l'aide financière accordée aux services de garde en milieu scolaire ainsi que la fréquentation, par région, par commission scolaire et par école publique et privée subventionnée, depuis 2009-2010.

RÉPONSE

Les montants pour l'année scolaire 2014-2015 ne sont pas disponibles puisque celle-ci n'est pas terminée.

Le Ministère verse des subventions aux commissions scolaires; les sommes par école ne sont donc pas disponibles, puisque celle-ci n'est pas terminée.

École oraliste de Québec		
	Subvention	Nombre d'élèves
2013-2014	79 440 \$	24

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Coûts ventilés des travaux et des coûts du comité de vigie et du comité de suivi de la Stratégie d'action visant la persévérance scolaire. Liste des membres et nombre de rencontres tenues depuis la mise en place de ces comités.

RÉPONSE**1. Comité de vigie****Composition**

Il est formé de gens d'affaires, d'universitaires, de représentants du milieu scolaire et du milieu communautaire impliqués dans la lutte contre le décrochage scolaire. Ses membres sont nommés par le Ministre et il est présidé par un des membres désignés à cette fin par le Comité. La sous-ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en est membre de même que la sous-ministre du ministère de la Famille.

Aucune mise à jour de cette liste des membres n'a été effectuée puisque le Comité n'a pas siégé depuis mai 2012.

Nombre de rencontres tenues du 1^{er} avril 2012 au 31 décembre 2012

Une rencontre a été tenue en date du 28 mai 2012.

Une table ronde regroupant des experts du réseau scolaire a été tenue le 7 mai 2012.

Nombre de rencontres tenues du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2015

Aucune rencontre n'a été tenue durant la période mentionnée.

2. Comité-conseil de mise en œuvre**Composition**

Il est composé de sous-ministres adjoints de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de partenaires provenant du réseau scolaire, identifiés par leur organisation pour leur expertise particulière en matière de persévérance et de réussite scolaires.

Nombre de rencontres tenues du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015

Aucune rencontre n'a été tenue durant la période mentionnée.

Pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2015

Aucun coût n'a été occasionné pour le Comité de vigie ni pour le Comité-conseil de mise en œuvre.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des travaux en cours et des rencontres tenues en vue du renouvellement de la Stratégie d'action visant la persévérance scolaire. Copie de tout document concernant son renouvellement.

RÉPONSE

La Stratégie *L'école, j'y tiens!* a été rendue publique en septembre 2009. Elle a pour objectif d'augmenter le taux de diplomation et de qualification à 80 % chez les élèves de moins de 20 ans, d'ici 2020.

La Stratégie est un vaste chantier dont les actions sont regroupées en 13 voies de réussite basées sur des pratiques reconnues et qui sont mises en œuvre dans les secteurs francophone et anglophone, selon les particularités propres à chaque région et à chacun des milieux et en fonction des besoins des écoles et des élèves.

Des investissements financiers importants ont été accordés pour la mise en œuvre de la Stratégie. Cependant, le Ministère ne détient pas les coûts ventilés par commission scolaire ni par école.

- **832 900 \$** pour la campagne de valorisation de l'école publique d'une durée de trois ans à compter de 2009-2010, sur le thème *L'avenir s'écrit à l'école. Faisons tous nos devoirs!*;
- **5 M\$** par année, de 2009-2010 à 2013-2014, pour la mobilisation des acteurs régionaux (soutien total du gouvernement de 25 M\$ en partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon qui engage 25 M\$, pour un total de 50 M\$);
- **119 M\$** en 2014-2015 pour l'application de la réduction de la taille des groupes d'élèves au primaire (482,1 M\$ de 2009-2010 à 2014-2015);
- **226 M\$** de 2009-2010 à 2013-2014 pour la Stratégie d'intervention Agir autrement. En 2014-2015, le mode d'allocation a été modifié. Il revient aux commissions scolaires d'allouer les sommes nécessaires à la mise en œuvre de la SIAA à la suite du regroupement de certaines mesures budgétaires pour former maintenant une mesure « Appui à la réussite »;
- 19,5 M\$ en 2014-2015 pour le programme Aide aux devoirs (117 M\$ de 2009-2010 à 2014-2015);
- **750 000 \$** en 2014-2015 pour la bonification de l'allocation pour le déploiement du Programme Allô prof dans toutes les régions du Québec (3,95 M de 2009-2010 à 2014-2015);
- **11 M\$** annuellement en 2010-2011 et en 2011-2012 pour l'ajout de 200 enseignants-ressources visant un accompagnement individualisé pour les élèves du secondaire;
- **1 M\$** en 2010-2011 et près de 12 M\$ annuellement de 2011-2012 à 2014-2015 pour l'augmentation de l'offre d'activités parascolaires sportives et culturelles;
- **350 000 \$** en 2013-2014 (total de 1, 85 M\$ 2010-2011 à 2013-2014) pour appuyer l'organisme Réseau Réussite Montréal.

Un total de 5,9 M\$ de 2009-2010 à 2013-2014 a été investi pour la mise en œuvre et le suivi des conventions de partenariat en lien avec le projet de loi n° 88 modifiant la Loi sur l'instruction publique.

Un état d'avancement des travaux par voie de réussite est placé en annexe.

STRATÉGIE D’ACTION L’ÉCOLE, J’Y TIENS!
ÉTAT D’AVANCEMENT DES TRAVAUX ET RÉALISATIONS
FÉVRIER 2015

Voie 1 : Valoriser l’éducation et la persévérance scolaires à l’échelle du Québec	
Voies d’actions spécifiques	État d’avancement
Campagne nationale et régionale	Réalisé : • Campagne publicitaire <i>L’avenir s’écrit à l’école. Faisons tous nos devoirs</i> : 1^{re} phase : volet Parents. Publicité télévisée mettant en lumière le rôle déterminant des parents dans la réussite scolaire des jeunes (avril 2010); 2^e phase : reprise du volet Parents et ajout d’un volet Jeunes. Diffusion sur le Web de capsules vidéo ludiques destinées aux jeunes de 12 à 17 ans et mettant en vedette le professeur Laurier, un des personnages de l’émission Les pieds dans la marge de Radio-Canada. Les capsules traitent de différents sujets liés à la réussite scolaire. (automne 2010, hiver 2011); 3^e phase : volet Enseignants. Publicité télévisée mettant en lumière le rôle déterminant des enseignants dans la réussite scolaire des jeunes (automne 2011).
Engagement des employeurs	Réalisé : • Portrait national des actions réalisées en région par des organismes communautaires, auprès des employeurs. Plusieurs organismes font un travail remarquable de sensibilisation auprès des employeurs afin qu’ils favorisent la conciliation travail-études et qu’ils embauchent des travailleurs qualifiés ou diplômés. • Allocutions prononcées par la ministre lors d’événements publics et félicitant et encourageant les employeurs qui incitent les jeunes à poursuivre leurs études. En attente : • La proposition de créer une norme ISO a été mise de côté en raison des difficultés d’adhérer à une telle norme pour de petites entreprises. En remplacement, une stratégie de relations publiques visant à souligner l’engagement des employeurs a été élaborée. Toutefois, la pertinence que le Ministère mette de l’avant une telle stratégie devra être réévaluée à la lumière de la mission ministérielle et des orientations données par le ministre.
Voie 2 : Établir des cibles de réussite pour chaque commission scolaire et en assurer le suivi	
Voies d’actions spécifiques	État d’avancement
Engagement des commissions scolaires	Réalisé : • En 2009-2010, 68 commissions scolaires ont conclu une convention de partenariat avec la ministre couvrant les cinq buts et les moyens pour les atteindre. • En 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, les directions régionales et le Secteur des services aux anglophones, aux autochtones et aux communautés culturelles ont effectué un suivi auprès de chaque commission scolaire et ont analysé les rapports annuels des commissions scolaires afin d’apprécier les résultats de la mise en œuvre des conventions de partenariat. • Pour les résultats de 2012-2013, le ministre a fait un suivi des redditions de comptes des conventions de partenariat en communiquant par lettre avec chacune des commissions scolaires. En cours : • Certaines demandes de renouvellement de conventions de partenariat ont été déposées au ministre. À venir : • Dans le cadre de la révision de la gouvernance du réseau scolaire public, le Ministère entend réviser et simplifier les processus de planification et de reddition de comptes. Ces travaux sont en cours.
Répondant de la persévérance scolaire dans chaque commission scolaire	Réalisé : • 48 commissions scolaires ont fait connaître au Ministère le nom de leur répondant de la persévérance scolaire. • Considérant l’obligation légale de mettre en place des conventions de partenariat et des conventions de gestion et de réussite éducative, chaque commission scolaire est responsable du dossier de la persévérance scolaire.
Témoignages publics des commissions scolaires	En continu : • En vertu du projet de loi n° 88 de 2008 modifiant la Loi sur l’instruction publique, les commissions scolaires doivent tenir, au moins une fois par année, une séance publique d’information à laquelle est invitée à participer la population pour présenter leur rapport annuel et rendre compte de l’atteinte de leurs objectifs.
Voie 3 : Mobiliser les acteurs régionaux	
Voies d’actions spécifiques	État d’avancement
Actions régionales en matière de persévérance	Réalisé : • Un travail de concertation est mené en continu en région. • Les 17 régions administratives du Québec disposent d’une structure de concertation. • Près de 250 représentants et dirigeants d’organismes participent en région aux structures de concertation. • Des ententes administratives ou des ententes spécifiques portant sur la persévérance et la réussite scolaires ont été conclues entre différents partenaires régionaux et le Ministère. La durée des ententes signées varie de trois à cinq ans. • Plusieurs autres formes de concertation et de collaboration en région ne font pas l’objet d’une entente officielle entre les partenaires.

Soutien d’experts en région	• En 2008, 50 personnes-ressources ont été embauchées pour accompagner le réseau scolaire dans la mise en œuvre des différentes stratégies ministérielles pour l’ensemble des régions : ○ ex. : Plan d’action pour prévenir et traiter la violence à l’école, Plan d’action pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage, Stratégie d’intervention <i>Agir autrement</i>, soutien aux gestionnaires des commissions scolaires dans l’organisation des services aux élèves en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage et la gestion des plans d’intervention, soutien aux intervenants scolaires dans la réalisation des plans d’action locaux dans le cadre de l’Entente de complémentarité MSSS-MELS. • Cependant, depuis l’année scolaire 2012-2013, les agents de développement en milieu défavorisé, les personnes-ressources en accompagnement des gestionnaires et celles concernant l’Entente de complémentarité MSSS-MELS ont été retirés. Ce retrait a été fait d’une part pour contribuer aux objectifs budgétaires du gouvernement et, d’autre part, à la demande des commissions scolaires qui se disent les mieux placées pour l’organisation des services.
Soutien de la Stratégie jeunesse	Réalisé : • 16 régions ont signé une entente avec le Secrétariat à la jeunesse pour « Engagement Jeunesse ». • Une entente de partenariat a été signée entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon. L’investissement totalise 50 M\$ sur cinq ans et s’échelonne de 2009-2010 à 2013-2014. L’Entente a été prolongée d’une année, soit jusqu’au 30 septembre 2015. L’organisme Réunir Réussir (R²) a été créé pour gérer ce fonds.
Voie 4 : Préparer l’entrée à l’école des enfants de milieux défavorisés ou en difficulté	
Voies d’actions spécifiques	État d’avancement
Identification précoce	Réalisé : • Diffusion, en décembre 2010, du <i>Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité</i>, produit en concertation par les trois ministères concernés : ○ le ministère de l’Éducation, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche; ○ le ministère de la Famille et des Aînés; ○ le ministère de la Santé et des Services sociaux. • Diffusion annuelle du <i>Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité</i> auprès des nouvelles directions d’établissements scolaires. • Publication d’un dépliant destiné aux parents <i>Vers l’école avec mon enfant pour une entrée réussie!</i> (mai 2011 et relance en janvier 2012 et 2013, en février 2014 et 2015). • Dans les régions, en concertation avec des partenaires, il y a mise en place de diverses activités d’appropriation à l’intention des milieux. Le rapport final de l’évaluation de l’implantation du <i>Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité</i> et de ses retombées, réalisé par l’Université du Québec en Outaouais, a été déposé en mars 2015.
Diffusion des meilleures pratiques	À venir : • Selon les résultats et les recommandations provenant de la recherche sur les pratiques de transition, de nouvelles actions pourraient être mises en place.
Soutien à la petite enfance	Réalisé : • Un objectif d’ajouter 15 000 places en services de garde était prévu pour 2013. Il a été revu à la hausse soit 18 000 places. Au 31 décembre 2013, la presque totalité du nombre de places visées a été réalisée, soit 17 539 places. (Responsabilité du ministère de la Famille).
Voie 5 : Réduire le nombre d’élèves par classe au primaire	
Voies d’actions spécifiques	État d’avancement
Moins d’élèves par classe au primaire	Réalisé : • À la fin de juin 2013, la mesure prévoyant la réduction du nombre d’élèves dans les classes au primaire a été réalisée telle que convenue dans les conventions collectives. • Financement octroyé par le Ministère pour l’ajout de 378 postes d’enseignants en 2009-2010, de 285 postes d’enseignants en milieu défavorisé en 2010-2011, de 252 postes d’enseignants en milieu défavorisé et 320 postes pour les autres milieux en 2011-2012 et de 286 postes d’enseignants en milieu défavorisé et 565 postes d’enseignants pour les autres milieux en 2012-2013.
Valorisation de la profession enseignante	Réalisé : • Répertoire des pratiques des milieux scolaires en matière de valorisation de la profession enseignante (automne 2010). • La valorisation de la profession enseignante était visée également par la campagne de valorisation de l’éducation du Ministère (voie 1), particulièrement lors de la 3^e phase.

Voie 6 : Réduire les retards d'apprentissage au primaire	
Voies d'actions spécifiques	État d'avancement
Aide aux devoirs	Réalisé • L'amélioration du Programme Aide aux devoirs (au primaire) a été effectuée en 2009-2010. Près de 20 M\$ sont alloués aux commissions scolaires chaque année. En 2013-2014, le Programme a touché 2 008 écoles et rejoint 134 223 élèves • La subvention accordée à Allô prof a été bonifiée en 2010 pour permettre, notamment, l'ajout d'un centre d'appels et de bornes interactives en région. • Un nouveau centre d'appel d'Allô prof pour la région de Québec est ouvert.
Accompagnement individualisé en lecture et en mathématique	Réalisé : • Diffusion sur le Web d'un Référentiel d'intervention en lecture pour les élèves âgés de 10 à 15 ans (mai 2012). • Le soutien au déploiement a été fait auprès des régions. • Un volet lecture a été intégré dans le nouveau programme de francisation à l'intention des personnes nouvellement issues de l'immigration. • Un cadre de référence à l'intention des intervenants scolaires pour les nouveaux élèves issus de l'immigration a été élaboré. Il se présente sous forme de fascicules. Les quatre premiers fascicules ont été diffusés en janvier 2014. En cours : • Élaboration des volets écriture et mathématique du Référentiel d'intervention pour les élèves de 10 à 15 ans. Une présentation du volet écriture a été effectuée au Colloque de l'Association québécoise des troubles d'apprentissage en mars 2015Le volet écriture sera diffusé au printemps 2015 et celui en mathématique suivra sous peu.
Contribution des centres d'éducation des adultes	En cours : • Actualisation du Programme d'études <i>Intégration sociale</i> qui s'adresse aux populations les plus fragilisées et qui traite des habiletés parentales. À venir : • Révision du Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture.
Voie 7 : Renforcer la Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA) en prenant appui sur l'action de plus d'une centaine d'écoles	
Voies d'actions spécifiques	État d'avancement
Identification des 133 écoles phares au Québec	Réalisé : • L'accompagnement accru des 133 écoles phares a été assuré en continu jusqu'au printemps 2012; la mesure visant la mise en place d'agents de développement en milieu défavorisé dans les 11 régions du Québec de même qu'aux Services à la communauté anglophone ayant été abolie en juin. • Un questionnaire permettant de suivre la progression de la situation a été rempli par les écoles SIAA une fois de plus en juin 2013. Les écoles phares ont été ciblées de même qu'un échantillonnage supplémentaire des autres écoles SIAA. Au total, 334 écoles sur 429 écoles ciblées, soit 77,9 %, ont répondu au questionnaire. • Un bilan de la SIAA et des perspectives pour l'avenir ont été produits en mai 2013 et ont été présentés aux autorités ministérielles. • La fin du projet des écoles phares a été annoncée en novembre 2013 et certaines de leurs expériences ont été documentées et diffusées dans des bulletins dédiés au réseau scolaire, et ce, jusqu'en juin 2014.
Deux projets dans les milieux ciblés	Réalisé : • Les commissions scolaires des Samares et de Saint-Hyacinthe ont présenté l'état des travaux concernant les tableaux de bord et l'expérimentation des projets pour prévenir le décrochage scolaire. • Un rapport final d'expérimentation ainsi que des extraits de tableaux de bord ont été déposés en juin 2012. Une présentation sur support DVD a également été produite afin d'assurer un transfert de l'expertise.
Voie 8 : Offrir un accompagnement individualisé aux élèves du secondaire	
Voies d'actions spécifiques	État d'avancement
Accueil des élèves au secondaire	Réalisé : • Rédaction du <i>Guide pour une transition primaire-secondaire réussie</i> (en ligne depuis mai 2012, version papier disponible en juin 2012). Ce guide est en continuité avec celui afférent à la voie 4. • Le guide a été diffusé en juin 2012 dans les commissions scolaires francophones et anglophones, dans les écoles publiques et les établissements d'enseignement privés et publics hors réseau offrant l'enseignement au primaire 3^e cycle et au secondaire 1^{er} cycle en français et en anglais et aux directions régionales. • Envoi du dépliant destiné aux parents <i>Vers le secondaire avec mon enfant pour un passage réussi!</i> dans les écoles primaires en février 2014 et 2015.

Agir rapidement Repérage des élèves en difficultés dès la 1 ^{re} et la 2 ^e année du secondaire et activités d'accompagnement	Réalisé : - Recension des pratiques éducationnelles exemplaires en matière d'accompagnement individualisé au secondaire (juin 2011). - Diffusion sur le Web de la capsule vidéo et des quatre documents de vulgarisation sur l'accompagnement individualisé au secondaire.
Ajout d'enseignants-ressources	Réalisé : Ajout de 200 enseignants-ressources au secondaire pour les années scolaires 2010-2011 et 2011-2012.
Voie 9 : Augmenter l'offre d'activités parascolaires sportives et culturelles	
Voies d'actions spécifiques	État d'avancement
Plus d'activités parascolaires	Réalisé : - Les deux volets du Programme Jeunes actifs au secondaire sont offerts chaque année depuis 2011-2012. Une allocation <i>a priori</i> est allouée aux commissions scolaires pour la réalisation de projets parascolaires locaux et les projets de deux organismes ont été subventionnés pour le volet national pour l'année 2014-2015: - Secondaire en spectacle; - Culture pour tous.
Voie 10 : Réaliser des projets communautaires en ciblant les jeunes à risque au secondaire dans les quartiers les plus défavorisés de Montréal	
Voies d'actions spécifiques	État d'avancement
Appui à Réseau Réussite Montréal	Réalisé : - Entente élaborée avec la contribution des 16 partenaires et signée au printemps 2011. - Une nouvelle entente entre le Ministère et Réseau Réussite Montréal a été conclue pour l'année 2013-2014. - Neuf quartiers soutenus et 14 plans d'action élaborés par les cinq commissions scolaires de Montréal et en collaboration avec la communauté et les partenaires des écoles. - Selon le rapport annuel de Réseau Réussite Montréal 2013-2014, le nombre d'organismes participant à la réalisation des activités des plans d'action locaux est passé d'environ 170 à plus de 260 organismes. RRM a appuyé 135 initiatives auprès de 35 792 enfants, élèves et parents. - À la demande du Ministère, tous les plans d'action établissent les liens avec les conventions de gestion et de réussite éducative des commissions scolaires.
Voie 11 : Mieux accompagner les élèves des 4^e et 5^e années du secondaire pour les mener à la diplomation	
Voies d'actions spécifiques	État d'avancement
Coup de pouce pour une fin de parcours réussie	Réalisé : - Étude des données statistiques du Ministère sur les décrocheurs de la 1^{re} à la 5^e secondaire (unités manquantes pour le diplôme d'études secondaires, communautés culturelles, milieux défavorisés et plusieurs autres). - Analyse de recherches d'ici et d'ailleurs portant sur le repérage systématique des décrocheurs et les pratiques les plus efficaces pour prévenir le décrochage. - Pratiques retenues par les commissions scolaires dans les conventions de partenariat. Inventaire réalisé à partir de l'échantillon de 22 conventions de partenariat. - Analyse des conditions facilitant la complémentarité entre les écoles et la mesure d'accompagnement IDEO 16-17. - Synthèse des connaissances concernant l'intervention auprès des élèves à risque de décrochage scolaire à l'enseignement secondaire en classe ordinaire. Cette synthèse a été réalisée à la demande du Ministère, pour la voie 11, par la chercheure Anne Lessard de l'Université de Sherbrooke et une équipe. Elle est publiée en version longue (118 pages) et version brève à l'intention des enseignants (cinq pages illustrées). Les deux documents se trouvent sur le site Web du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire. À réaliser : - Publication sur le Web d'un bulletin statistique sur les décrocheurs annuels des écoles secondaires du Québec. - Publication sur le Web et distribution papier dans le réseau scolaire du Guide <i>Contrer le décrochage à la fin du secondaire</i> qui résume l'essentiel de la recherche sur les actions efficaces pour contrer le décrochage à la fin du secondaire. - Information au réseau scolaire de la disponibilité de la synthèse de connaissances (complément intéressant au guide <i>Contrer le décrochage à la fin du secondaire</i>).

Voie 12 : Faciliter et encourager l'accès à la formation professionnelle	
Voies d'actions spécifiques	État d'avancement
La valorisation des métiers spécialisés	Réalisé : • Chaque commission scolaire s'est fixé une cible concernant l'accès des jeunes âgés de moins de 20 ans en formation professionnelle, dans le cadre des conventions de partenariat, et a indiqué les moyens pour l'atteindre. • Diverses actions de promotion ont été menées. 19^e édition du concours Chapeau, les filles! a été lancée en 2015. Les prix nationaux de ce concours et de son volet Excellence Science seront remis à l'occasion d'un gala qui se déroulera le 22 juin 2015.. • Le Ministère publie annuellement sur le site Tout pour réussir, le Top 50, soit la liste des 50 programmes de formation professionnelle et technique offrant les meilleures perspectives d'emploi.
La valorisation des métiers spécialisés	Réalisé : • La mesure qui alloue un financement annuel aux commissions scolaires, pour leur permettre de déployer des actions destinées à accroître le taux de fréquentation et la réussite éducative des jeunes âgés de moins de 20 ans en formation professionnelle, a été reconduite. Par cette mesure, le Ministère alloue également un financement annuel pour la réalisation d'activités d'exploration professionnelle élaborées par les écoles et les centres d'éducation des adultes, en collaboration avec les centres de formation professionnelle, afin de permettre aux jeunes âgés de moins de 20 ans de se familiariser avec les programmes de la formation professionnelle et les encourager à s'y inscrire. • Des travaux entre le Ministère et le réseau des commissions scolaires ont été menés en 2011-2012 et se sont poursuivis en 2012-2013. Un état de situation faisant ressortir des pistes d'action visant à accroître l'accès à la formation professionnelle a été produit. • Publication sur le Web de l'État de situation et des axes d'intervention 2012-2013 sur l'accès à la formation professionnelle : Lever des barrières à l'accessibilité. • L'étude sur la concomitance de la formation professionnelle et de la formation générale à horaire intégré : Étude sur les modalités de mise en œuvre et sur leurs effets sur la persévérance et la réussite scolaires de jeunes âgés de moins de 20 ans a été publiée sur le site Internet du Ministère. • Publication sur le Web d'un document de référence qui situe l'accompagnement de l'adulte à l'activité « élève d'un jour » dans les centres de formation professionnelle. La démarche proposée assure une intervention de type éducatif et mise sur une information scolaire et professionnelle. En cours : • Rédaction du Plan d'action 2015-2016 sur l'accès à la formation professionnelle (proposition de suivi de l'état de situation et axes d'intervention 2012-2013 sur l'accès à la formation professionnelle).
L'apprentissage d'un métier et la poursuite de la formation générale	Réalisé : • Le soutien financier servant à favoriser les projets de concomitance à horaire intégré qui permettent, aux élèves inscrits en formation professionnelle, d'obtenir simultanément les préalables au diplôme d'études professionnelles, les cours manquants pour l'obtention du diplôme d'études secondaires ou les conditions d'admission pour les études collégiales est désormais intégré à même les allocations de base des commissions scolaires dans les règles budgétaires, elle sera récurrente. Il ne s'agit donc plus d'une mesure spéciale. En cours : • Le Ministère et le réseau des commissions scolaires ont mis en place des projets pilotes dans le but de donner accès à la voie de la concomitance à des élèves âgés de 15 ans et ayant leurs acquis de 2^e secondaire en langue d'enseignement, langue seconde et mathématique. Une première cohorte a débuté à l'automne 2014. Une étude sera réalisée à partir de l'automne 2015 afin de mesurer les effets sur la persévérance et la réussite scolaires des élèves ayant pris part à ces projets.
Des ponts entre les formations	Réalisé : • La passerelle provisoire CFMS/DEP est en cours d'expérimentation en vue d'alimenter, par la suite, l'établissement d'enseignement d'une passerelle permanente si l'expérimentation s'avère concluante. • L'expérience de la passerelle se poursuivra jusqu'en 2015-2016.
Plus de services pour soutenir la réussite	Réalisé : • Un état de situation des services éducatifs complémentaires pour les élèves âgés de 18 ans et plus en formation professionnelle est réalisé. • Les travaux sur les services éducatifs complémentaires en formation professionnelle se sont poursuivis dans le cadre des travaux du sous-comité mixte du Ministère et du réseau des commissions scolaires sur l'accès à la formation professionnelle. En cours : • Un sous-comité mixte entre le Ministère et les commissions scolaires représentant les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle se réunit de façon régulière afin de statuer sur des orientations communes pour les services éducatifs complémentaires en formation professionnelle et en formation

	générale des adultes et pour convenir d’une stratégie commune d’implantation des services de soutien à l’apprentissage. Trois rencontres ont eu lieu depuis février 2014. • Un dossier d’accompagnement à l’égard des élèves ayant des besoins particuliers est en cours de réalisation afin d’outiller le personnel des centres de formation professionnelle lorsqu’ils accueillent et accompagnent cette clientèle en formation professionnelle. • Des travaux visant à mieux soutenir les élèves ayant des besoins particuliers lors des situations d’évaluation en formation professionnelle sont en cours.
Voie 13 : Raccrocher le maximum de décrocheurs	
Voies d’actions spécifiques	État d’avancement
Une offre systématique visant le raccrochage Un soutien accru à la persévérance et à la réussite scolaires	Réalisé : • Cours novateur sur l’orientation professionnelle personnalisée dans le réseau adulte, mis à la disposition des commissions scolaires. • Soutien des projets axés sur la persévérance scolaire parmi les projets proposés par des organismes d’action communautaire autonome. Dix projets ont été retenus en 2012-2013, 14 en 2013-2014 et 14 en 2014-2015. • Appel de projets de recherche portant sur les besoins en orientation professionnelle des adultes (16 ans et plus) sans premier diplôme (DES ou DEP) dans le cadre du PRPRS. • Diffusion, auprès des commissions scolaires, des orientations retenues pour assurer la continuité des services complémentaires en formation générale des adultes. • Rapport sur l’état de situation de l’offre des services complémentaires en formation générale des adultes. • Publication des documents de référence et d’exemples d’instruments pour consolider la mise en œuvre des services d’accueil, de référence, de conseil et d’accompagnement sur le site Web du Ministère. • « Illustration de moyens mis en œuvre par les commissions scolaires pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans » a été diffusée sur le site Web du Carrefour formation générale des adultes. • Les résultats de la recherche sur les besoins en orientation professionnelle des adultes (16 ans et plus) sans premier diplôme (DES ou DEP) (FRQSC) ont été déposés. Une activité de transfert de connaissances a eu lieu en mars 2015.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Ventilation détaillée des budgets accordés à la Stratégie d'action par volet depuis 2007-2008. Fournir des prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

La réponse a été fournie à la question 28.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Copie du bilan de l'implantation du cours Éthique et culture religieuse.

RÉPONSE

Le Ministère suit l'implantation de tous ses programmes d'études, mais ne produit pas de bilan pour ces derniers.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des écoles-bâtiments où sont dispensées des activités éducatives aux enfants de 4 ans au Québec. Effectifs d'enfants de 4 ans par école-bâtiment et ventilation des montants versés pour ces activités éducatives, par école.

RÉPONSE

L'annexe 1 présente l'effectif scolaire de la maternelle 4 ans, selon l'organisme responsable, l'école et le type de maternelle 4 ans, en 2014-2015. Les données sont provisoires. Une école peut offrir ses services dans un ou plusieurs bâtiments.

L'annexe 2 présente les allocations versées à l'éducation préscolaire 4 ans par commission scolaire pour l'année 2013-2014. Les données pour l'année scolaire 2014-2015 ne sont pas disponibles, puisque l'année scolaire n'est pas terminée.

p : Données provisoires

Note : Les élèves en *Animation Passe-Partout* ne fréquentent pas une école quotidiennement. Ils y sont inscrits, mais ne consomment pas de services éducatifs

Source : MEESR, DSID, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2015-01-22.

Année	2014-2015p						
Somme de Effectif			Type de maternelle 4 ans				
code CS	Organisme responsable	Organisme fréquenté	Animation passe-partout	Préscolaire 4 ans demi-journée	Préscolaire multiâge	Préscolaire 4 ans temps plein	Total général
689	CS du Littoral (689000)	École Harrington (689007)	0	2	0	0	2
		École Kegaska (689009)	0	1	0	0	1
		École Monseigneur-Scheffer (689016)	0	0	0	13	13
		École Mountain Ridge (689010)	0	10	0	0	10
		École Saint-Augustine (689012)	0	4	0	0	4
Total 689			0	17	0	13	30
711	CS des Monts-et-Marées (711000)	École Assomption (711029) 2001	0	0	8	0	8
		École Caron (711012)	26	0	6	0	32
		École Émile-Dubé (711033) 2000	0	0	8	0	8
		École Lac-au-Saumon (711002)	12	0	0	0	12
		École Le Marinier (711042)	0	0	5	0	5
		École Monseigneur-Belzile (711036)	9	0	0	0	9
		École Noël-Fortin (711032)	0	0	7	0	7
		École Saint-Damase - La Volière (711016)	0	0	6	0	6
		École Sainte-Félicité (711046) 2000	0	0	3	0	3
		École Sainte-Marie (711030)	17	0	0	0	17
		École Sainte-Ursule (711040)	16	0	3	0	19
		École Saint-René-Goupil (711081)	0	0	4	0	4
		École Saint-Rosaire (711028)	0	0	7	0	7
		École Saint-Vianney - Saint-Tharcisius (711007)	0	0	6	0	6
		École Saint-Victor (711027) 2000	0	0	1	0	1
		École Val-Brillant (711038)	14	0	0	0	14
		École Victor-Côté (711009) 2000	0	0	3	15	18
Total 711			94	0	67	15	176
712	CS des Phares (712000)	École Boijoli (712025)	0	15	0	0	15
		École de l'Aquarelle (712009)	22	0	0	0	22
		École de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie (712001)	17	0	5	0	22
		École de Sainte-Luce-des Bois-et-Marées-Lévesque	21	0	6	0	27
		École des Alizés (712030)	24	0	0	0	24
		École des Cheminots (712032)	16	0	6	0	22
		École des Hauts-Plateaux (712036)	23	0	0	9	32
		École des Merisiers (712020)	17	0	0	0	17
		École du Havre-Saint-Rosaire (712015)	0	0	7	0	7
		École du Portage (712034)	13	0	2	0	15
		École Norjoli (712031)	33	0	0	0	33
Total 712			186	15	26	9	236
713	CS du Fleuve-et-des-Lacs (713000)	École Chanoine-Côté (713005) 2001	26	0	0	0	26
		École de Beaucourt - Saint-Eusèbe (713010)	0	15	0	0	15
		École de Saint-Jean-de-Dieu (713009)	0	17	0	0	17
		École des Jolis-Vents (713007)	0	16	13	0	29
		École du Jall (713004)	0	0	0	10	10
		École Georges-Gauvin (713100)	8	0	7	0	15
		École Gérard-Collin (713002)	0	17	6	0	23
		École La Source (713108)	0	0	15	0	15
		École Litalien (713001) 1999	0	0	11	0	11
		École Notre-Dame (713037)	0	13	0	0	13
		École primaire de Dégelis (713006)	14	0	0	0	14
		École primaire du Transcontinental (713022)	28	6	0	0	34
Total 713			76	84	52	10	222
714	CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup (714000)	École de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de la Pruchière (714002)	0	0	10	0	10
		École des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Arbrisseau (714004)	0	11	8	0	19
		École des Vieux-Moulins, Notre-Dame-du-Sourire et de la Pruchière (714003)	0	19	0	0	19
		École Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis de Kamouraska (714001)	9	0	6	0	15
		École internationale Saint-François-Xavier (714005)	14	0	0	0	14
		École La Croisée (714006)	22	0	0	0	22
		École Lanouette (714008)	15	0	0	0	15
		École Moisson-d'Arts et la Chanterelle (714001)	0	0	0	11	11
		École Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bras (714007)	11	0	3	0	14
		École Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins (714006)	0	0	10	0	10
		École Roy et Joly (714004) 2000	24	0	0	0	24
		École Sacré-Coeur (714014) 2000	19	0	0	0	19
		École Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais (714003)	0	9	14	0	23
		École Vents-et-Marées, Desbiens et Saint-Modeste (714002)	40	0	0	0	40
Total 714			154	39	51	11	255
721	CS du Pays-des-Bleuets (721000)	École Benoît-Duhamel (721011)	40	0	0	0	40
		École Boisjoli/des Deux-Lacs (721006)	14	0	0	0	14
		École Bon-Pasteur (721078)	14	0	0	0	14
		École Carrefour étudiant (721031)	28	0	0	0	28
		École Jeanne-Mance/Pie XII (721035)	14	0	0	0	14
		École Jolivent/L'Arbrisseau (721014)	22	0	0	7	29
		École La Source/Les Prés Verts (721083)	10	0	0	0	10
		École Maria-Goretti (721030)	10	0	0	0	10
		École Monseigneur Bluteau (721033)	87	0	0	0	87

Année	2014-2015p		QOP-3				
			Annexe				
			Page 2 de 1				
Somme de Effectif			Type de maternelle 4 ans				
code CS	Organisme responsable	Organisme fréquenté	Animation passe-partout	Préscolaire 4 ans demi-journée	Préscolaire multiâge	Préscolaire 4 ans temps plein	Total général
721	CS du Pays-des-Bleuets (721000)	École Notre-Dame (721012)	20	0	0	0	20
		École Notre-Dame-des-Anges/Saint-Louis-de-Gonzaga (721013)	67	0	0	0	67
		École Sacré-Coeur/Sainte-Thérèse (721074)	71	0	0	0	71
		École Sainte-Hedwidge (721009)	4	0	0	0	4
		École Sainte-Lucie/Notre-Dame-de-Lourdes (721056)	30	0	0	0	30
		École Sainte-Marie (721051)	48	0	0	0	48
Total 721			479	0	0	7	486
722	CS du Lac-Saint-Jean (722000)	École Bon-Pasteur (722203)	6	0	0	0	6
		École du Bon Conseil (722245)	12	0	0	0	12
		École Jean XXIII (722240)	7	0	0	0	7
		École Maria (722202)	27	0	0	0	27
		École Monseigneur Victor (722248)	19	0	0	0	19
		École Notre-Dame-de-Lorette (722206)	19	0	0	0	19
		École Notre-Dame-du-Rosaire (722208) 2001	0	0	3	0	3
		École primaire Garnier (722210)	14	0	0	8	22
		École primaire Saint-Bruno (722249)	30	0	0	0	30
		École Saint-Antoine (722241)	15	0	0	0	15
		École Sainte-Hélène (722207) 2001	0	0	3	0	3
		École Saint-Joseph (722107)	67	0	0	0	67
		École Saint-Joseph (722242)	20	0	0	0	20
		École Saint-Julien (722106)	18	0	0	0	18
		École Saint-Léon (722204)	7	0	0	0	7
		École Saint-Pierre (722109)	55	0	0	0	55
		École Saint-Sacrement (722111)	17	0	0	0	17
Total 722			333	0	6	8	347
723	CS des Rives-du-Saguenay (723000)	École Antoine-de-Saint-Exupéry (723108)	0	11	0	0	11
		École Du Vallon (723137)	0	0	3	0	3
		École Jean-Fortin, La Source (723142)	0	42	0	0	42
		École Mont-Valin (723131)	0	12	0	0	12
		École primaire et secondaire Fréchette (723172)	0	10	0	0	10
		École Saint-Coeur-de-Marie, Saint-Antoine (723104)	0	26	0	0	26
		École Saint-David (723144)	0	6	0	16	22
		École Saint-Félix (723140)	0	0	7	0	7
Total 723			0	107	14	16	137
724	CS De La Jonquière (724000)	Collège Saint-Ambroise (724030)	0	31	0	0	31
		École internationale de la Mosaïque (724040)	0	21	0	0	21
		École Notre-Dame-de-l'Assomption (724021)	0	16	0	0	16
		École Saint-Charles (724036)	0	0	6	0	6
		École Sainte-Marie-Médiatrice (724044)	0	0	0	12	12
		École Saint-Jean-de-Bégin (724035)	0	0	2	0	2
Total 724			0	68	8	12	88
731	CS de Charlevoix (731000)	École Les Marées montantes (731003)	0	0	0	5	5
Total 731			0	0	0	5	5
732	CS de la Capitale (732000)	École de la Grande-Hermine (732040)	0	35	0	0	35
		École des Berges (732048)	0	17	0	0	17
		École des Jeunes-du-Monde (732047)	0	30	0	0	30
		École Dominique-Savio (732012)	0	17	0	0	17
		École Marguerite-Bourgeoys (732026)	0	17	0	0	17
		École Notre-Dame-du-Canada (732031) 2001	0	17	0	0	17
		École Sacré-Coeur (732033)	0	13	0	0	13
		École Saint-Albert-le-Grand (732035)	0	33	0	0	33
		École Saint-Malo (732043)	0	16	0	0	16
		École Sans-Frontière (732003)	0	0	0	18	18
Total 732			0	195	0	18	213
733	CS des Découvreurs (733000)	École du Versant (733016)	0	0	0	10	10
		École Madeleine-Bergeron (733023)	0	0	0	2	2
Total 733			0	0	0	12	12
734	CS des Premières-Seigneuries (734000)	École Beausoleil (734026)	89	0	0	0	89
		École Caps-des-Neiges (734036)	0	11	0	0	11
		École Chabot et de l'Oasis (734041)	55	0	0	0	55
		École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil (734042)	68	0	0	0	68
		École de la Farandole (734012)	57	0	0	0	57
		École de la Fourmilière (734021)	25	0	0	0	25
		École de la Pléiade (734006)	18	0	0	15	33
		École de la Primerose (734001) 2000	58	0	0	0	58
		École de la Ribambelle (734009)	23	0	0	0	23
		École de l'Arc-en-Ciel (734045) 2001	44	0	0	0	44
		École du Boisé (734043)	45	0	0	0	45
		École du Cap-Soleil et Saint-Pierre (734040)	71	0	0	0	71
		École du Châtelet (734107)	24	0	0	0	24
		École du Harfang-des-Neiges (734044) 2001	53	0	0	0	53
		École du Parc (734027) 2001	60	0	0	0	60
		École du Parc-Orléans (734018)	58	0	0	0	58
		École du Sous-Bois (734010) 2001	34	0	0	0	34
		École du Trivent (734007) 2000	62	0	0	0	62
		École Joseph-Paquin (734058)	0	0	1	0	1
		Total 734			844	11	1
735	CS de Portneuf (735000)	École de la Morelle (735205)	0	9	0	0	9
		École de la Saumonière / Pavillon de la Jacques-Cartier (735102)	32	0	0	0	32
		École des Bourdons, Courval (735101)	15	0	0	0	15

QOP-31

Année	2014-2015p		Annexe 1				
			Page 3 de 12				
Somme de Effectif			Type de maternelle 4 ans				
code CS	Organisme responsable	Organisme fréquenté	Animation passe-partout	Préscolaire 4 ans demi-journée	Préscolaire multiâge	Préscolaire 4 ans temps plein	Total général
735	CS de Portneuf (735000)	École des Sentiers, de la Riveraine (735108)	12	0	0	0	12
		École des Trois-Sources (735103)	20	0	0	0	20
		École du Bateau-Blanc (735202)	0	14	0	0	14
		École du Bon-Pasteur (735104)	18	0	0	0	18
		École du Phare (735201)	12	0	0	0	12
		École Marguerite-D'Youville, Saint-Joseph (735212)	31	0	0	16	47
		École Marie-du-Saint-Sacrement (735214)	10	0	0	0	10
		École Saint-Charles-de-Grondines (735203)	6	0	0	0	6
		École Saint-Coeur-de-Marie (735215)	0	0	4	0	4
		École Sainte-Marie (735206)	24	0	0	0	24
		École secondaire de Saint-Marc (735014)	0	0	0	1	1
Total 735			180	23	4	17	224
741	CS du Chemin-du-Roy (741000)	École aux Deux-Étangs (741027)	0	27	0	0	27
		École Belle-Vallée (741098)	0	12	0	0	12
		École Cardinal-Roy (741058)	0	31	0	0	31
		École de la Solidarité (741004)	17	0	0	0	17
		École de la Source (741016)	41	0	0	0	41
		École de Pointe-du-Lac (741147)	27	0	0	0	27
		École de Yamachiche-Saint-Léon (741122)	0	0	0	15	15
		École des Champs-et-Marées (741039)	14	0	0	0	14
		École Dollard (741030)	0	29	0	0	29
		École du Versant-de-la-Batiscan (741002)	18	0	0	0	18
		École intégrée des Forges (741155)	0	18	0	0	18
		École Madeleine-De Verchères (741011)	11	0	0	0	11
		École Marie-Leneuf (741050) 2001	0	2	0	0	2
		École primaire de Louiseville (741092)	0	0	0	11	11
		École Saint-Dominique-et-Sainte-Catherine-de-Sien	0	30	0	0	30
		École Saint-Paul (741068)	0	21	0	0	21
Total 741			128	170	0	26	324
742	CS de l'Énergie (742000)	École de la Passerelle - Le Sablon d'Or - Masson (742017)	28	0	0	0	28
		École de la Petite-Rivière - Villa-de-la-Jeunesse (742019)	31	0	0	0	31
		École de la Vallée-du-Saint-Maurice (742018)	43	0	0	0	43
		École de Sainte-Flore - Saint-Paul (742031)	14	60	0	0	74
		École des Boisés (742006)	0	0	0	12	12
		École des Vallons - Notre-Dame-de-la-Joie - Notre-D	17	0	0	0	17
		École Jacques-Buteux - Maternelle Jacques-Buteux	12	0	0	0	12
		École La Croisière - Plein Soleil - Primadel (742064)	11	0	0	0	11
		École La Providence (742067) 2001	27	0	0	0	27
		École Lac-à-la-Tortue - Saint-Georges-de-Champlain	8	0	0	0	8
		École Notre-Dame (742025)	26	0	0	0	26
		École Saint-Charles-Garnier - Saint-Joseph (742076)	10	20	0	0	30
		École Sainte-Marie (742015)	46	0	0	0	46
Total 742			273	80	0	12	365
751	CS des Hauts-Cantons (751000)	École d'Audet (751079) 2000	7	0	0	0	7
		École de la Feuille-d'Or (751086)	11	0	0	0	11
		École de la Rose-des-Vents (751089)	16	0	0	0	16
		École de la Voie-Lactée (751095)	8	0	0	0	8
		École de Sainte-Edwidge & Ligugé (751037)	12	0	0	0	12
		École des Monts-Blancs (751094)	11	0	0	0	11
		École des Monts-et-Lacs (751080)	12	0	0	0	12
		École des Sommets (751084)	11	0	0	0	11
		École des Trois-Cantons (751058)	8	0	0	0	8
		École du Parchemin (751047)	42	0	0	0	42
		École Gendreau (751024)	19	0	0	0	19
		École Louis-Saint-Laurent (751039)	25	0	0	0	25
		École Monseigneur-Durand (751041)	7	0	0	0	7
		École Notre-Dame-de-Fatima (751074)	50	0	0	0	50
		École Notre-Dame-de-Lorette (751063)	8	0	0	0	8
		École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X (751073)	7	0	0	0	7
		École Notre-Dame-du-Paradis (751067)	10	0	0	0	10
		École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (751068)	7	0	0	13	20
		École Sacré-Coeur (751027)	19	0	0	0	19
		École Sacré-Coeur (751071)	49	0	0	0	49
		École Saint-Camille (751051)	25	0	0	0	25
		École Saint-Luc (751030)	13	0	0	0	13
		École Sancta-Maria (751032)	9	0	0	0	9
Total 751			386	0	0	13	399
752	CS de la Région-de-Sherbrooke (752000)	École de la Passerelle (752019)	9	0	0	0	9
		École des Quatre-Vents (752027)	15	16	0	0	31
		École du Touret (752151) 1999	0	3	0	0	3
		École Jean-XXIII (752010)	0	0	0	17	17
		École Larocque (752013)	0	1	0	0	1
		École Pie-X - de l'Assomption (752023)	14	0	0	0	14
Total 752			38	20	0	17	75
753	CS des Sommets (753000)	École Brassard-Saint-Patrice (753021)	67	0	0	0	67
		École Christ-Roi (753004)	0	15	0	0	15
		École de la Chanterelle (753055)	28	0	0	0	28
		École de la Passerelle (753003)	9	0	0	11	20
		École de la Tourelle (753006)	2	0	0	0	2
		École de l'Arc-en-Ciel (753051)	20	0	0	0	20
		École des Deux-Soleils (753030)	18	0	0	0	18

QOP-31

Année	2014-2015p						Annexe 1
							Page 4 de 12
Somme de Effectif			Type de maternelle 4 ans				
code CS	Organisme responsable	Organisme fréquenté	Animation passe-partout	Préscolaire 4 ans demi-journée	Préscolaire multiâge	Préscolaire 4 ans temps plein	Total général
753	CS des Sommets (753000)	École Dominique-Savio (753024)	13	0	0	0	13
		École du Baluchon (753028)	0	0	13	0	13
		École du Jardin-des-Frontières (753025) 2001	0	16	0	0	16
		École du Plein-Coeur (753058)	11	0	0	0	11
		École du Val-de-Grâce (753036)	0	32	0	0	32
		École Hamelin (753005)	0	14	0	0	14
		École Masson (753007)	13	0	0	0	13
		École Notre-Dame-de-Bonsecours (753060)	7	0	0	0	7
		École Notre-Dame-de-l'Assomption (753008)	2	0	0	0	2
		École Notre-Dame-de-Montjoie (753061)	14	0	0	0	14
		École Notre-Dame-des-Érables (753063)	17	0	0	0	17
		École Notre-Dame-du-Sourire (753062)	7	0	0	0	7
		École Saint-Barthélemy (753034)	4	0	0	0	4
		École Sainte-Marguerite (753035)	14	0	0	0	14
		École Saint-Gabriel (753065)	16	0	0	0	16
		École Saint-Jean-Bosco (753022)	27	0	0	0	27
		École Saint-Philippe (753067)	39	0	0	0	39
		École Saint-Pie-X (753033)	20	0	0	0	20
Total 753			348	77	13	11	449
759	CS crie (759000)	École Badabin Eeyou School (759007)	0	22	0	0	22
		École Élémentaire Mémoriale Voyageur (759004)	0	45	0	0	45
		École Luke Mettaweskum School (759010)	0	15	0	0	15
		École Maquatua Eeyou School (759005)	0	40	0	0	40
		École Mémoriale Willie J. Happyjack Memorial Scho	0	41	0	0	41
		École Waapihtiwewan School (759011)	0	10	0	0	10
		École Waapinichikush School (759003)	0	99	0	2	101
		École Wabannutao Eeyou School (759002)	0	23	0	0	23
		École Wiinibekuu School (759001)	0	46	0	0	46
Total 759			0	341	0	2	343
761	CS de la Pointe-de-l'Île (761000)	École Adélard-Desrosiers (761050)	0	37	0	19	56
		École De la Fraternité (761052)	0	46	0	0	46
		École Des Roseraies (761033)	0	1	0	0	1
		École Fernand-Gauthier (761042)	0	22	0	0	22
		École Jules-Verne (761055)	0	74	0	0	74
		École Saint-Octave (761001)	0	2	0	0	2
		École Saint-Rémi (761062)	0	85	0	0	85
		École Saint-Vincent-Marie (761063)	0	0	0	18	18
Total 761			0	267	0	37	304
762	CS de Montréal (762000)	École Alice-Parizeau (762147)	0	54	0	0	54
		École au Pied-de-la-Montagne, pavillon Jean-Jacques	0	34	0	0	34
		École Barclay (762122)	0	73	0	0	73
		École Baril (762041)	0	11	0	0	11
		École Bedford (762135)	0	60	0	0	60
		École Bienville (762034)	0	65	0	0	65
		École Camille-Laurin (762124)	0	136	0	14	150
		École Champlain (762080)	0	0	0	12	12
		École Charles-Lemoyne (762130)	0	23	0	0	23
		École De la Petite-Bourgogne (762129)	0	30	0	0	30
		École de l'Étincelle (762215)	0	16	0	0	16
		École des Cinq-Continents, pavillon Saint-Antonin (7	0	1	0	0	1
		École des Nations (762152)	0	63	0	0	63
		École du Petit-Chapiteau (762153)	0	56	0	0	56
		École FACE (762127)	0	30	0	0	30
		École Félix-Leclerc (762134)	0	36	0	0	36
		École Gadbois (762201) 2001	0	4	0	0	4
		École Garneau (762085)	0	14	0	0	14
		École Hochelaga (762050)	0	6	0	0	6
		École Iona (762155)	0	45	0	0	45
		École Jean-Baptiste-Meilleur (762074)	0	14	0	0	14
		École Jeanne-LeBer (762131)	0	17	0	0	17
		École La Mennais (762105)	0	16	0	0	16
		École La Petite-Patrie, pavillon Saint-Jean-de-la-Cro	0	16	0	0	16
		École Lambert-Closse (762115)	0	24	0	0	24
		École Léonard-De Vinci, pavillon 2e et 3e cycle (762	0	50	0	0	50
		École Louisbourg (762151)	0	62	0	0	62
		École Lucille-Teasdale (762144)	0	23	0	0	23
		École Ludger-Duvernay (762140)	0	17	0	0	17
		École Maisonneuve (762028)	0	26	0	0	26
		École Marguerite-Bourgeoys (762091)	0	16	0	0	16
		École Marie-Favery (762094)	0	34	0	0	34
		École Marie-Rivier, pavillon Louvain (762059)	0	59	0	0	59
		École Montcalm (762055)	0	31	0	0	31
		École Notre-Dame-de-l'Assomption (762049)	0	18	0	0	18
		École Notre-Dame-des-Neiges (762142)	0	44	0	0	44
		École Saint-Albert-le-Grand (762040)	0	30	0	0	30
		École Saint-Ambroise (762086) 1999	0	1	0	0	1
		École Saint-Anselme (762068)	0	16	0	0	16
		École Saint-Antoine-Marie-Claret (762051)	0	2	0	0	2
		École Saint-Arsène (762095)	0	17	0	0	17
		École Saint-Clément (762025)	0	23	0	0	23
		École Sainte-Bernadette-Soubirous (762043)	0	65	0	0	65

QOP-31

Année	2014-2015p		Annexe 1				
			Page 5 de 12				
Somme de Effectif			Type de maternelle 4 ans				
code CS	Organisme responsable	Organisme fréquenté	Animation passe-partout	Préscolaire 4 ans demi-journée	Préscolaire multiâge	Préscolaire 4 ans temps plein	Total général
762	CS de Montréal (762000)	École Sainte-Cécile (762107)	0	31	0	0	31
		École Sainte-Jeanne-d'Arc (762035)	0	16	0	0	16
		École Sainte-Lucie (762054)	0	31	0	0	31
		École Saint-Émile (762048)	0	12	0	0	12
		École Saint-Enfant-Jésus (762111)	0	22	0	0	22
		École Saint-Étienne (762096)	0	2	0	0	2
		École Saint-Gabriel-Lalemant (762084) 1999	0	47	0	0	47
		École Saint-Grégoire-le-Grand (762076)	0	50	0	0	50
		École Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle (762032)	0	18	0	0	18
		École Saint-Jean-de-Brébeuf (762064)	0	32	0	0	32
		École Saint-Jean-de-la-Lande (762058)	0	44	0	0	44
		École Saint-Louis-de-Gonzague (762070)	0	17	0	0	17
		École Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Bâtisseurs	0	80	0	0	80
		École Saint-Nom-de-Jésus (762033)	0	11	0	0	11
		École Saint-Pascal-Baylon (762149)	0	52	0	0	52
		École Saint-Paul-de-la-Croix (762100)	0	1	0	0	1
		École Saint-Pierre-Apôtre (762209)	0	3	0	0	3
		École Saint-Pierre-Claver (762079)	0	33	0	0	33
		École Saint-Zotique (762154)	0	0	0	14	14
		École Sans-Frontières (762056)	0	16	0	0	16
		École Simonne-Monet (762150)	0	53	0	0	53
		École Victor-Doré (762205)	0	30	0	0	30
		École Victor-Rousselot (762139)	0	15	0	0	15
		Hôpital Sainte-Justine (762212)	0	2	0	0	2
Total 762			0	1 996	0	40	2 036
763	CS Marguerite-Bourgeoys (763000)	École Enfant-Soleil (763008)	0	112	0	34	146
		École Jardin-des-Saints-Anges (763105)	0	0	0	16	16
		École Lévis-Sauvé (763108)	0	28	0	0	28
		École Notre-Dame-de-Lourdes (763112)	0	31	0	0	31
		École Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (763114)	0	36	0	0	36
Total 763			0	207	0	50	257
769	CS Kativik (769000)	École Isummasaqvik (769060)	0	0	0	1	1
		École Pitakallak (769022)	0	0	2	0	2
Total 769			0	0	2	1	3
771	CS des Draveurs (771000)	École du Nouveau-Monde (771013)	0	0	0	1	1
		École La Source (771017)	0	15	0	30	45
Total 771			0	15	0	31	46
772	CS des Portages-de-l'Outaouais (772000)	École au Coeur-des-Collines (772020)	0	14	0	0	14
		École de la Vallée-des-Voyageurs (772027)	0	16	0	0	16
		École du Parc-de-la-Montagne (772015)	0	9	0	0	9
		École Jean-de-Brébeuf (772005)	0	19	0	0	19
		École Notre-Dame (772017)	0	0	0	12	12
		École Saint-Rédempteur (772019)	0	15	0	0	15
Total 772			0	73	0	12	85
773	CS au Coeur-des-Vallées (773000)	École Adrien-Guillaume (773001) 2001	10	0	0	0	10
		École de la Montagne (773033)	0	0	0	6	6
		École Maria-Goretti (773018) 2001	0	0	0	18	18
		École Providence/J.-M.-Robert (773004)	12	0	0	0	12
		École Sacré-Coeur (773016) 2001	15	0	0	0	15
		École Saint-Coeur-de-Marie (773002) 2001	9	0	0	0	9
		École Saint-Michel (773007) 2001	13	0	0	0	13
		École Saint-Michel (773027)	16	1	0	0	17
École Saint-Pie-X (773009)	10	0	0	0	10		
Total 773			85	1	0	24	110
774	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (774000)	École du Coeur-de-la-Gatineau (774003)	0	16	0	0	16
		École Le Rucher de la Vallée-de-la-Gatineau (774002)	11	13	0	0	24
		École Primaire Pontiac (774002)	0	19	2	10	31
Total 774			11	48	2	10	71
781	CS du Lac-Témiscamingue (781000)	École Béarn-Fabre (781036)	0	0	0	14	14
		École Belleterre-Latulipe (781038)	9	0	0	0	9
		École Gilbert-Théberge - primaire (781061)	18	0	0	0	18
		École Laverlochère-Saint-Eugène (781048)	31	0	0	0	31
		École Le Triolet (781043)	14	0	0	0	14
		École Marie-Assomption (781044)	23	0	0	0	23
		École Saint-Gabriel (781058)	45	0	0	0	45
Total 781			140	0	0	14	154
782	CS de Rouyn-Noranda (782000)	École Notre-Dame-de-Grâce (782004) 2001	165	16	0	15	196
Total 782			165	16	0	15	196
783	CS Harricana (783000)	École institutionnelle Christ-Roi - Youville (783015)	24	0	0	0	24
		École institutionnelle Launay - Villemontel (783007)	10	0	0	0	10
		École institutionnelle Preissac - Sainte-Gertrude (783003)	11	0	0	0	11
		École institutionnelle Sacré-Coeur - Saint-Viateur (783001)	37	0	0	0	37
		École institutionnelle Saint-Félix - Saint-Dominique (783005)	22	0	0	0	22
		École institutionnelle Saint-Marc - La Corne (783016)	20	0	0	0	20
		École institutionnelle Saint-Mathieu - La Motte (783009)	6	0	0	0	6
		École Notre-Dame-de-Fatima (783020)	17	0	0	0	17
		École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (783011)	12	0	0	8	20
		École Sainte-Thérèse (783012)	33	0	0	0	33
		École Saint-Joseph (783008)	18	0	0	0	18
Total 783			210	0	0	8	218
784	CS de l'Or-et-des-Bois (784000)	École Chanoine-Delisle (784007)	19	0	0	0	19

Année		2014-2015p				QOP-3	
						Annexe	
						Page 6 de 1	
Somme de Effectif				Type de maternelle 4 ans			
code CS	Organisme responsable	Organisme fréquenté	Animation passe-partout	Préscolaire 4 ans demi-journée	Préscolaire multiâge	Préscolaire 4 ans temps plein	Total général
784	CS de l'Or-et-des-Bois (784000)	École Charles-René-Lalande (784003)	0	4	0	0	4
		École Des Explorateurs (784015)	15	0	0	15	30
		École Louis-Querbes (784005)	0	10	0	0	10
		École Notre-Dame-de-Fatima (784006)	12	0	0	0	12
		École Notre-Dame-de-l'Assomption (784009)	8	0	0	0	8
		École Notre-Dame-du-Rosaire (784008)	15	0	0	0	15
		École Sainte-Lucie (784012)	13	0	0	0	13
		École Sainte-Marie (784013)	5	0	0	0	5
		École Saint-Joseph (784011)	16	0	0	0	16
		École Saint-Philippe (784016)	8	0	0	0	8
École Saint-Sauveur (784001)			19	0	0	0	19
Total 784			130	14	0	15	159
785	CS du Lac-Abitibi (785000)	École Bellefeuille (785008) 2001	20	0	4	0	24
		École Boréale (785002)	12	0	0	10	22
		École Dagenais (785001) 2001	22	0	0	0	22
		École de l'Envol (785005) 2001	34	0	0	0	34
		École du Maillon (785007) 2001	19	0	0	0	19
		École du Royal-Roussillon (785004) 2001	15	0	0	0	15
Total 785			122	0	4	10	136
791	CS de l'Estuaire (791000)	École Dominique-Savio (791036)	2	0	0	0	2
		École Marie-Immaculée (791039) 2000	26	0	0	0	26
		École Monseigneur-Bouchard (791002)	0	4	0	0	4
		École Monseigneur-Labrie (791016)	0	1	0	0	1
		École Notre-Dame-du-Bon-Conseil (791008)	0	5	1	0	6
		École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (791041)	19	0	0	0	19
		École Père-Duclos (791032)	0	0	2	0	2
		École Richard (791011) 2001	15	0	0	0	15
		École Saint-Coeur-de-Marie (791006)	0	5	0	0	5
		École Saint-Joseph (791018)	0	0	2	0	2
École Saint-Joseph (791037)	0	8	0	0	8		
École Saint-Luc (791068)			0	9	0	15	24
Total 791			62	32	5	15	114
792	CS du Fer (792000)	École Dominique-Savio (792019)	0	4	0	0	4
		École Jacques-Cartier (792033)	0	0	0	11	11
Total 792			0	4	0	11	15
793	CS de la Moyenne-Côte-Nord (793000)	École des Riverains (793009)	0	1	0	0	1
		École Hunault (793004)	0	3	0	0	3
		École Leventoux - Saint-François-Régis (793005)	0	35	0	17	52
		École Roger-Martineau (793003)	0	7	0	0	7
Total 793			0	46	0	17	63
801	CS de la Baie-James (801000)	École Beauvalois (801019) 2001	0	0	0	4	4
		École Galinée (801012)	21	0	0	0	21
		Saint-Dominique-Savio (801005)	0	0	0	14	14
Total 801			21	0	0	18	39
811	CS des Îles (811000)	École aux Iris (811009)	8	0	0	0	8
		École Centrale (811003)	18	0	0	0	18
		École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (811006)	1	0	0	0	1
		École Saint-Pierre (811007)	42	0	0	0	42
		École Stella-Maris (811008)	23	0	0	0	23
Total 811			92	0	0	0	92
812	CS des Chic-Chocs (812000)	École aux Quatre-Vents (812031)	30	0	0	0	30
		École de l'Anse (812005)	24	0	0	0	24
		École de l'Escabelle - Saint-Norbert (812001)	8	0	0	0	8
		École des Bois-et-Marées (812009)	0	0	0	6	6
		École des Prospecteurs (812021)	5	0	0	0	5
		École Esdras-Minville (812025) 1999	10	0	0	0	10
		École Notre-Dame (812027)	0	0	1	0	1
		École Notre-Dame-de-Liesse (812044)	0	0	6	0	6
		École Notre-Dame-des-Neiges (812013)	0	0	2	0	2
		École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (812038)	10	0	0	0	10
		École Saint-Antoine (812017)	0	0	1	0	1
		École Saint-Joseph-Alban (812036) 2001	0	0	2	0	2
		École Saint-Maxime (812015)	0	0	5	0	5
		École Saint-Paul (812029)	0	0	5	0	5
		École Saint-Rosaire (812041)	67	0	0	0	67
Total 812			154	0	22	6	182
813	CS René-Lévesque (813000)	École Aux Mille-Ressources (813031)	0	0	3	0	3
		École Bon-Pasteur (813005)	6	0	0	0	6
		École Bon-Pasteur (813006)	16	0	0	0	16
		École Bourg (813035)	28	0	0	0	28
		École Cap Beau-Soleil (813030)	15	0	0	0	15
		École des Audomarois (813037)	13	0	0	0	13
		École des Découvertes (813029)	7	0	0	0	7
		École des Deux-Rivières (813042)	8	0	0	0	8
		École des Quatre-Temps (813040)	19	0	0	0	19
		École François-Thibault (813026)	20	0	0	0	20
		École La Source (813021)	27	0	0	0	27
		École Le Bois-Vivant (813032)	40	0	0	0	40
		École Le Phare (813019)	11	0	0	0	11
		École Père-Pacifique (813041)	11	0	0	0	11
		École Sacré-Coeur (813017)	0	0	1	0	1

Année		2014-2015p		QOP-31			
				Annexe 1			
				Page 7 de 12			
Somme de Effectif			Type de maternelle 4 ans				
code CS	Organisme responsable	Organisme fréquenté	Animation passe-partout	Préscolaire 4 ans demi-journée	Préscolaire multiâge	Préscolaire 4 ans temps plein	Total général
813	CS René-Lévesque (813000)	École Saint-Donat (813034)	28	0	0	0	28
		École Sainte-Marie (813004)	18	0	0	0	18
		École Saint-Joseph (813015)	28	0	1	0	29
		École Saint-Paul (813011)	0	0	0	8	8
Total 813			295	0	5	8	308
821	CS de la Côte-du-Sud (821000)	École Aubert-De Gaspé - Saint-Cyrille (821153)	13	0	0	0	13
		École aux Quatre-Vents (821114)	0	0	0	7	7
		École Beaubien (821144)	34	0	0	0	34
		École Belle-Vue (821130)	12	0	0	0	12
		École Chanoine-Ferland - Saint-Just - Sainte-Lucie (821150)	17	0	0	0	17
		École de la Colline - Sainte-Apolline (821160)	12	0	0	0	12
		École de la Marelle (821120)	24	0	0	0	24
		École de la Nouvelle-Cadie (821125)	16	0	0	0	16
		École de la Ruche-De Lanaudière (821122)	8	0	0	0	8
		École de la Source (821124)	12	0	0	0	12
		École de l'Étincelle (821126)	38	0	0	0	38
		École des Hauts-Sommets (821175)	17	0	0	0	17
		École des Méandres (821115)	14	0	0	0	14
		École des Rayons-de-Soleil (821138)	14	0	0	0	14
		École des Tilleuls (821142)	11	0	0	0	11
		École du Bon-Vent (821132) 2001	7	0	0	0	7
		École du Phare (821121)	22	0	0	0	22
		École du Tremplin (821135)	20	0	0	0	20
		École Jeanne-De Chantal (821156)	14	0	0	0	14
		École Monseigneur-Sirois (821148)	28	0	0	0	28
		École Morissette (821113) 2001	20	0	0	0	20
		École Notre-Dame-de-L'Assomption - La Francolière (821151)	29	0	0	0	29
		École Provencher (821110)	25	0	0	0	25
		École Saint-François-Xavier (821150)	20	0	0	0	20
		École Saint-Jean (821152)	26	0	0	0	26
		École Saint-Joseph (821174)	33	0	0	0	33
		École Saint-Nicolas (821145)	15	0	0	0	15
		École Saint-Pie-X (821146)	28	0	0	0	28
		École Saint-Thomas (821143)	15	0	0	0	15
Total 821			544	0	0	7	551
822	CS des Appalaches (822000)	École Sainte-Bernadette (822014)	0	10	0	0	10
		École Sainte-Luce (822012)	0	26	0	0	26
Total 822			0	36	0	0	36
823	CS de la Beauce-Etchemin (823000)	École Aquarelle de Saint-Georges (823065)	39	0	0	0	39
		École Arc-en-Ciel de Saint-Odilon (823013)	16	0	0	0	16
		École Barabé-Drouin (823052)	34	0	0	0	34
		École Curé-Beaudet (823097)	42	0	0	0	42
		École de la Camaraderie (823032)	11	0	0	0	11
		École de la Haute-Beauce (823093)	30	0	0	0	30
		École De Léry-Monseigneur-De-Laval (823005)	79	0	0	0	79
		École des Sommets (823043)	16	0	0	0	16
		École Dionne (823062)	41	0	0	0	41
		École du Petit-Chercheur (823040)	10	0	0	0	10
		École du Plateau (823039)	49	0	0	0	49
		École du Sud-de-la-Beauce (823089)	62	0	0	0	62
		École D'Youville-Lambert (823012)	66	0	0	0	66
		École Grande-Coudée (823081)	33	0	0	7	40
		École Harmonie (823096)	9	0	0	0	9
		École Jouvence (823044)	5	0	0	0	5
		École Kennebec (823080)	35	0	0	0	35
		École la Découverte (823048)	20	0	0	0	20
		École la Passerelle (823070)	111	0	0	0	111
		École la Source (823069)	11	0	0	0	11
		École l'Accueil (823057)	26	0	0	0	26
		École L'Aquarelle de Saint-Bernard (823060)	32	0	0	0	32
		École l'Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse (823027)	24	0	0	0	24
		École l'Astrale (823066)	9	0	0	0	9
		École le Tremplin (823007)	28	0	0	0	28
		École l'Éco-Pin (823078)	21	0	0	0	21
		École l'Enfant-Jésus (823019)	17	0	0	0	17
		École l'Envolée (823014)	10	0	0	0	10
		École l'Étincelle de Sainte-Marguerite (823056) 1999	16	0	0	0	16
		École Louis-Albert Vachon (823016)	20	0	0	0	20
		École Monseigneur-Fortier (823063)	59	0	0	0	59
		École Notre-Dame de Lac-Etchemin (823030)	30	0	0	0	30
		École Notre-Dame de Saint-Elzéar (823028)	26	0	0	0	26
		École Notre-Dame-du-Rosaire (823098)	20	0	0	0	20
		École primaire de Sainte-Justine (823036)	19	0	0	0	19
		École primaire les Sittelles (823072)	52	0	0	0	52
		École primaire l'Éveil (823092)	120	0	0	0	120
		École Sainte-Famille (823009)	21	0	0	0	21
		École Sainte-Thérèse (823084)	22	0	0	0	22
		École Saints-Anges (823004)	17	0	0	0	17
Total 823			1 308	0	0	7	1 315
824	CS des Navigateurs (824000)	École Charles-Rodrigue (824020)	15	0	0	14	29
		École de la Caravelle (824130)	11	0	0	0	11

Année		2014-2015p		QOP-3				
				Annexe				
				Page 8 de 1				
Somme de Effectif			Type de maternelle 4 ans					
code CS	Organisme responsable	Organisme fréquenté	Animation passe-partout	Préscolaire 4 ans demi-journée	Préscolaire multiâge	Préscolaire 4 ans temps plein	Total général	
824	CS des Navigateurs (824000)	École de la Source (824140)	21	0	0	0	21	
		École de l'Épervière, Sainte-Thérèse (824180)	15	0	0	0	15	
		École des Quatre-Vents (824190)	30	0	0	0	30	
		École du Chêne, de la Berge, de la Falaise (824120)	23	0	0	0	23	
		École du Ruisseau, Sainte-Marie (824024)	11	0	0	0	11	
		École Étienne-Chartier, de l'Amitié (Couvent Saint-G	21	0	0	0	21	
		École la Mennais (824150)	9	0	0	0	9	
		École Notre-Dame-d'Etchemin (824102)	19	0	0	0	19	
Total 824			175	0	0	14	189	
831	CS de Laval (831000)	École Alfred-Pellan (831035)	0	16	0	0	16	
		École J.-Jean-Joubert (831053) 1999	0	10	0	0	10	
		École Jean-Piaget (831118)	0	15	0	0	15	
		École Les Quatre-Vents/Monseigneur-Laval (831077)	0	0	0	15	15	
		École Simon-Vanier (831068)	0	1	0	0	1	
		École Villemaire (831021)	0	28	0	0	28	
Total 831			0	70	0	15	85	
841	CS des Affluents (841000)	École Saint-Guillaume (841055)	7	0	0	11	18	
Total 841			7	0	0	11	18	
842	CS des Samares (842000)	École Bernèche (842025) 2001	12	0	0	0	12	
		École de la Source (842055) 2000	71	0	0	0	71	
		École de la Source d'Autray (842006)	21	0	0	0	21	
		École de l'Ami-Soleil (842029)	9	0	0	0	9	
		École de l'Aubier (842001) 2000	17	0	0	0	17	
		École de Saint-Alphonse (842041)	0	0	0	6	6	
		École de Saint-Côme (842047)	10	0	0	0	10	
		École de Sainte-Julienne (842009)	15	0	0	0	15	
		École de Sainte-Marcelline (842048) 2000	10	0	0	0	10	
		École des Brise-Vent (842087) 2001	15	0	0	0	15	
		École des Cascades (842043)	28	0	0	0	28	
		École des Grands-Vents (842013)	17	0	0	12	29	
		École des Mésanges (842066)	17	0	0	0	17	
		École des Moulins (842022)	36	0	0	0	36	
		École des Prairies (842064)	33	0	0	0	33	
		École des Trois-Temps (842052)	18	0	0	0	18	
		École du Carrefour-des-Lacs (842125)	8	5	0	0	13	
		École Intégrée de Saint-Pierre (842079)	26	0	0	0	26	
		École La Passerelle (842086)	33	0	0	0	33	
		École Lorenzo-Gauthier - Rose-des-Vents (842069)	0	9	0	0	9	
		École Louis-Joseph-Martel - de la Gentiane (842058)	29	0	0	0	29	
		École Notre-Dame (842059) 2000	22	0	0	0	22	
		École Notre-Dame-de-la-Paix (842085)	38	0	0	0	38	
		École Panet (842027)	12	0	0	0	12	
		École Sacré-Coeur-de-Jésus (842084)	33	0	0	0	33	
		École Saint-Coeur-de-Marie (842016)	8	0	0	0	8	
		École Sainte-Bernadette (842017)	15	0	0	0	15	
		École Sainte-Hélène (842037)	23	0	0	0	23	
		École Saint-Jean-Baptiste (842040)	12	0	0	0	12	
		École Saint-Joseph - Sainte-Geneviève - Maternelle	16	0	0	0	16	
		École Saint-Louis-de-France (842094)	23	0	0	0	23	
Total 842			627	14	0	18	659	
851	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles (851000)	École Alpha (851278)	0	13	0	0	13	
		École des Perséides (851210)	0	18	0	18	36	
		École Le Rucher (851282)	0	36	0	0	36	
		École Saint-Pierre (851217)	0	1	0	0	1	
Total 851			0	68	0	18	86	
852	CS de la Rivière-du-Nord (852000)	École à l'Orée-des-Bois (852039) 1999	33	0	0	0	33	
		École aux Quatre-Vents (852018)	9	0	0	0	9	
		École Dansereau et Saint-Martin (852058)	0	29	0	0	29	
		École de l'Envolée (852030)	19	0	0	0	19	
		École de l'Horizon-Soleil (852014) 2001	0	4	0	0	4	
		École des Hautbois (852023)	14	0	0	0	14	
		École du Joli-Bois (852036)	7	2	0	0	9	
		École Jean-Moreau (852019)	20	0	0	0	20	
		École l'Oasis (852052)	9	0	0	11	20	
		École Mer-et-Monde (852025)	22	0	0	0	22	
		École Prévost (852007)	13	0	0	0	13	
		École Sainte-Paule (852015)	0	0	0	13	13	
		École Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (852017)	19	0	0	0	19	
		École Sans-Frontières (852031)	10	0	0	0	10	
		École Val-des-Monts (852021)	27	0	0	0	27	
Total 852			202	35	0	24	261	
853	CS des Laurentides (853000)	Campus primaire Mont-Tremblant (853050)	0	28	0	0	28	
		École Fleur-des-Neiges (853005)	0	0	0	15	15	
		École Le Carrefour (853013)	0	13	0	0	13	
		École Le Tremplin (853020)	0	13	0	0	13	
Total 853			0	54	0	15	69	
854	CS Pierre-Neveu (854000)	École aux Quatre Vents (854006)	32	0	0	0	32	
		École de Ferme-Neuve et des Rivières (854003)	20	0	0	12	32	
		École de la Lièvre-Sud (854005)	0	0	5	0	5	
		École des trois sentiers (854009)	15	0	0	0	15	
		École du Méandre (854018)	19	0	0	0	19	

Année		2014-2015p					QOP-31
							Annexe 1
							Page 9 de 12
Somme de Effectif			Type de maternelle 4 ans				
code CS	Organisme responsable	Organisme fréquenté	Animation passe-partout	Préscolaire 4 ans demi-journée	Préscolaire multiâge	Préscolaire 4 ans temps plein	Total général
854	CS Pierre-Neveu (854000)	École du Val-des-Lacs (854007)	28	0	0	0	28
		École Jean-XXIII (854010)	102	2	0	0	104
Total 854			216	2	5	12	235
861	CS de Sorel-Tracy (861000)	École intégrée d'Yamaska (861034)	10	0	0	0	10
		École Maria-Goretti (861024)	24	0	0	0	24
		École Martel (861054)	26	0	0	11	37
		École Monseigneur-Prince (861020)	15	0	0	0	15
		École Saint-Gabriel-Lalemant (861026) 2001	38	0	0	0	38
Total 861			113	0	0	11	124
862	CS de Saint-Hyacinthe (862000)	École Assomption (862202)	29	0	0	0	29
		École au Coeur-des-Monts (862105)	37	0	0	0	37
		École aux Quatre-Vents (862205)	0	32	0	0	32
		École de la Croisée (862116)	17	0	0	0	17
		École de la Rocade (862110)	20	0	0	0	20
		École des Moissons (862142)	9	0	0	0	9
		École Henri-Bachand (862115)	24	0	0	0	24
		École Lafontaine (862207)	0	11	0	0	11
		École Maurice-Jodoin (862114) 1999	17	0	0	0	17
		École Plein-Soleil (862109)	13	0	0	0	13
		École René-Saint-Pierre (862040) 2001	0	1	0	0	1
		École Sacré-Coeur (862148)	11	36	0	0	47
		École Saint-Charles-Garnier (862107)	19	0	0	0	19
		École Saint-Damase (862215)	17	0	0	0	17
		École Saint-Hugues - Saint-Marcel (862103)	17	0	0	0	17
		École Saint-Jean-Baptiste (862144)	8	0	0	16	24
		École Saint-Joseph - Spénard (862146)	27	0	0	0	27
		École Saint-Nazaire (862111)	0	0	8	0	8
		École Saint-Pierre (862112)	23	0	0	0	23
		École Saint-Sacrement (862216)	10	0	1	0	11
Total 862			298	80	9	16	403
863	CS des Hautes-Rivières (863000)	École Alberte-Melançon (863039)	14	0	0	0	14
		École Aux-Quatre-Vents (863081)	37	0	0	0	37
		École Bruno-Choquette (863054)	13	0	0	0	13
		École Capitaine-Luc-Fortin (863030)	14	0	0	0	14
		École de Richelieu (863032)	15	0	0	0	15
		École des Prés-Verts (863084)	20	0	0	0	20
		École des Savanes (863040)	56	0	0	0	56
		École du Pélican (863020)	26	0	0	0	26
		École du Petit Clocher (863029)	0	0	0	10	10
		École Frère-André (863028)	11	0	0	0	11
		École Hamel (863022)	11	0	0	0	11
		École Jean XXIII (863001)	41	0	0	0	41
		École Jeanne-Mance (863033)	17	0	0	0	17
		École Joseph-Amédée-Bélanger (863059)	26	0	0	0	26
		École Marie-Derome (863085)	21	0	0	0	21
		École Marie-Rivier (863080)	0	24	0	0	24
		École Micheline-Brodeur (863004)	26	0	0	0	26
		École Napoléon-Bourassa (863047)	21	0	0	0	21
		École Notre-Dame-de-Fatima (863034)	53	0	0	0	53
		École Notre-Dame-de-Lourdes (863015)	37	0	0	0	37
		École Notre-Dame-de-Lourdes (863052)	20	0	0	0	20
		École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (863050)	6	0	0	0	6
		École Notre-Dame-du-Sourire (863006)	5	0	0	0	5
		École Pointe-Olivier (863037)	24	0	0	0	24
		École Sacré-Coeur (863021)	19	0	0	0	19
		École Saint-Alexandre (863026)	20	0	0	0	20
		École Saint-Blaise (863044)	11	0	0	0	11
		École Sainte-Anne (863027)	12	0	0	0	12
		École Saint-Eugène (863049)	27	0	0	0	27
		École Saint-Gérard (863051)	8	0	0	0	8
		École Saint-Jacques (863043)	4	0	0	0	4
		École Saint-Joseph (863046)	9	0	0	0	9
		École Saint-Lucien (863055)	7	0	0	0	7
		École Saint-Michel (863002)	14	0	0	0	14
		École Saint-Vincent (863003)	52	0	0	0	52
Total 863			697	24	0	10	731
864	CS Marie-Victorin (864000)	École Adrien-Gamache (864001)	18	0	0	0	18
		École Bel-Essor (864165)	0	0	7	0	7
		École Bourgeois-Champagnat (864005)	63	0	0	0	63
		École Carillon (864006)	29	0	0	0	29
		École Charles-Le Moyne (864008)	0	16	0	0	16
		École Christ-Roi (864009)	19	0	0	0	19
		École D'Iberville (864017) 2000	45	0	0	0	45
		École du Tournesol (864060)	21	0	0	0	21
		École Georges-P.-Vanier (864024)	54	0	0	0	54
		École Hubert-Perron (864027)	58	0	0	0	58
		École Jacques-Ouellette (864169)	0	0	1	0	1
		École Lajeunesse (864033)	14	0	0	0	14
		École Lionel-Groulx (864038)	42	0	0	13	55
		École Marie-Victorin (Longueuil) (864040)	0	22	0	0	22
		École Maurice-L.-Duplessis (864041)	15	0	0	0	15

Année		2014-2015p		QOP-3				
				Annexe				
				Page 10 de 1				
Somme de Effectif			Type de maternelle 4 ans					
code CS	Organisme responsable	Organisme fréquenté	Animation passe-partout	Préscolaire 4 ans demi-journée	Préscolaire multiâge	Préscolaire 4 ans temps plein	Total général	
864	CS Marie-Victorin (864000)	École Monseigneur-Forget (864042)	21	0	0	0	21	
		École Paul-De Maricourt (864044)	13	0	0	0	13	
		École Sainte-Claire (864054)	26	0	0	0	26	
		École Sainte-Claire (864055)	14	0	0	0	14	
		École Saint-Jude (864110) 2000	0	0	8	0	8	
Total 864			452	38	16	13	519	
865	CS des Patriotes (865000)	École Carignan-Salières (865131)	27	0	0	0	27	
		École de la Passerelle (865142) 2000	57	0	0	0	57	
		École de l'Envolée (865192) 2001	55	0	0	0	55	
		École du Carrousel (865286)	0	6	0	0	6	
		École du Grand-Chêne (865275)	0	14	0	0	14	
Total 865			139	20	0	0	159	
866	CS du Val-des-Cerfs (866000)	École Ave Maria (866003)	35	0	0	0	35	
		École Centrale (866024)	18	0	0	0	18	
		École De la Chantignole (866045)	32	0	0	0	32	
		École de la Clé-des-Champs (866037)	18	0	0	0	18	
		École de la Moisson-d'Or (866020)	47	0	0	0	47	
		École de l'Assomption (866002)	30	0	0	13	43	
		École de l'Étincelle (866014)	41	0	0	0	41	
		École de l'Orée-des-Cantons (866004)	63	0	0	0	63	
		École des Bâtisseurs (866017)	47	0	0	0	47	
		École du Phénix (866011)	37	0	0	0	37	
		École du Premier-Envol (866029)	14	0	0	0	14	
		École Eurêka (866001)	45	0	0	0	45	
		École Joseph-Poitevin (866022)	33	0	0	0	33	
		École Roxton Pond (866006)	33	0	0	0	33	
		École Saint-André (866008)	56	0	0	0	56	
		École Saint-Bernard (866010)	37	0	0	0	37	
		École Sainte-Cécile (866016)	30	0	0	0	30	
		École Saint-Édouard (866040)	11	0	0	0	11	
		École Sainte-Famille (866019)	20	0	0	0	20	
		École Sainte-Thérèse (866043)	45	0	0	0	45	
		École Saint-Jacques (866030)	31	0	0	0	31	
		École Saint-Jean (866007)	30	0	0	0	30	
		École Saint-Joseph (866012)	29	0	0	0	29	
		École Saint-Léon (866041) 2000	27	0	0	0	27	
		École Saint-Romuald (866025)	25	0	0	0	25	
		École Saint-Vincent-Ferrier (866044)	36	0	0	0	36	
Total 866			870	0	0	13	883	
867	CS des Grandes-Seigneuries (867000)	École Daigneau (867077) 2000	30	0	0	0	30	
		École Félix-Leclerc (867033) 2000	0	27	0	0	27	
		École Notre-Dame-de-l'Assomption (867045)	23	0	0	0	23	
		École Saint-Bernard (867079) 2000	11	0	0	0	11	
		École Sainte-Clotilde (867073) 2000	0	0	0	10	10	
		École Saint-Jean (867025) 2000	32	0	0	0	32	
		École Saint-Michel-Archange (867072) 2000	8	0	0	0	8	
		École Saint-Patrice (867075) 2000	12	0	0	0	12	
		École Saint-Romain (867080) 2000	2	0	0	0	2	
Total 867			144	27	0	10	181	
868	CS de la Vallée-des-Tisserands (868000)	École Jésus-Marie (868004) 1999	0	1	0	0	1	
		École Notre-Dame-du-Rosaire (868012) 2001	0	10	0	0	10	
		École Sacré-Coeur (868026) 2001	0	20	0	0	20	
		École Sainte-Agnès (868020)	0	0	0	15	15	
Total 868			0	31	0	15	46	
869	CS des Trois-Lacs (869000)	École des Orioles (869049)	0	0	0	8	8	
		École du Papillon-Bleu (869014)	0	3	0	0	3	
Total 869			0	3	0	8	11	
871	CS de la Riveraine (871000)	École Arc-en-Ciel (871005) 2001	10	0	0	0	10	
		École Beauséjour (871007)	34	0	0	0	34	
		École Curé-Brassard (871006)	54	0	0	0	54	
		École des Arbrisseaux-de-la-Croisée (871020)	14	0	0	0	14	
		École Despins (871021)	14	0	0	0	14	
		École Harfang-des-Neiges (871023)	22	0	0	0	22	
		École La Jeunesse (871014)	12	0	0	0	12	
		École le Phare (871031)	16	0	0	0	16	
		École Le Rucher-Jean-XXIII (871016)	13	0	0	0	13	
		École l'Oasis (871025)	10	0	0	0	10	
		École Marie-Sophie (871027)	12	0	0	0	12	
		École Marquis (871010) 2003	14	0	0	0	14	
		École Maurault-Vincent Lemire (871001)	23	0	0	11	34	
		École Paradis (871004)	16	0	0	0	16	
		École Tournesol (871011)	14	0	0	0	14	
		Écoles intégrées Explorami-Terre-des-Jeunes-Bout	44	0	0	0	44	
Total 871			322	0	0	11	333	
872	CS des Bois-Francs (872000)	Centre d'éducation préscolaire La Samare (872040)	58	0	0	0	58	
		École Bon-Pasteur (872044)	11	0	0	0	11	
		École Cascatelle (872065)	21	0	0	0	21	
		École Coeur-Immaculé (872011)	14	0	0	0	14	
		École de la Croisée (872033)	15	0	0	0	15	
		École intégrée Jean-XXIII - Marie-Immaculée - Saint	11	0	0	0	11	

Année		2014-2015p		Annexe 1			
				Page 11 de 12			
Somme de Effectif			Type de maternelle 4 ans				
code CS	Organisme responsable	Organisme fréquenté	Animation passe-partout	Préscolaire 4 ans demi-journée	Préscolaire multiâge	Préscolaire 4 ans temps plein	Total général
872	CS des Bois-Francis (872000)	École intégrée La Sapinière - Amédée-Boisvert (872000)	22	0	0	0	22
		École intégrée Notre-Dame - Sainte-Thérèse - Centre (872000)	12	0	0	0	12
		École intégrée Notre-Dame-des-Bois-Francis et Saint-Jacques (872000)	28	0	0	0	28
		École intégrée Sainte-Marie - Saint-Médard (872061)	24	0	0	0	24
		École intégrée Saint-Paul et Notre-Dame-du-Perpétuel (872000)	11	12	0	0	23
		École La ribambelle Wilfrid-Labbé (872012)	29	0	0	10	39
		École Monseigneur-Grenier (872017)	12	0	0	0	12
		École Monseigneur-Milot (872018)	11	0	0	0	11
		École Notre-Dame (872035)	8	0	0	0	8
		École Notre-Dame-de-l'Assomption (872019)	14	0	0	0	14
		École Notre-Dame-de-l'Assomption (872029)	28	0	0	0	28
		École Pie-X (872022)	15	0	0	0	15
		École Sacré-Coeur (872028)	46	0	0	0	46
		École Saint-Coeur-de-Marie (872055)	10	0	0	0	10
		École Saint-David (872005)	14	0	0	0	14
		École Sainte-Famille (872006) 2001	9	0	0	0	9
		École Sainte-Julie (872042)	12	0	0	0	12
		École Sainte-Marguerite-Bourgeoys (872014)	8	0	0	0	8
		École Saint-Gabriel-Lalemant (872008)	15	0	0	0	15
Total 872			458	12	0	10	480
873	CS des Chênes (873000)	École aux Quatre-Vents et Le Relais (873038)	0	13	0	0	13
		École Bruyère et Saint-Charles (873001)	15	0	0	0	15
		École Carrousel (873036)	8	0	0	0	8
		École Cyrille-Brassard (873030)	24	0	0	0	24
		École Jésus-Adolescent et Roméo-Salois (873024)	28	0	0	0	28
		École L'Avenir (873028)	10	0	0	0	10
		École Notre-Dame, Sacré-Coeur (873044)	9	0	0	0	9
		École Notre-Dame-du-Bon-Conseil (873022)	15	0	0	0	15
		École Saint-Bonaventure (873026)	13	0	0	0	13
		École Saint-Eugène (873025)	9	0	0	0	9
		École Saint-Félix-de-Kingsey (873008)	9	0	0	0	9
		École Saint-Guillaume (873009)	17	0	0	0	17
		École Saint-Jean et Sainte-Jeanne d'Arc (873047)	17	0	0	0	17
		École Saint-Joseph (873014)	18	0	0	9	27
		École Saint-Majorique (873007)	18	0	0	0	18
		École Saint-Nicéphore (873016)	21	0	0	0	21
		École Saint-Simon et L'Aquarelle (873020)	4	0	0	0	4
Total 873			235	13	0	9	257
881	CS Central Québec (881000)	École MacLean Memorial (881021)	0	0	0	11	11
Total 881			0	0	0	11	11
882	CS Eastern Shores (882000)	École de Belle Anse (882001)	0	0	2	0	2
		École de Fermont (882007)	0	0	1	0	1
		École de Métis-sur-Mer (882003)	0	0	2	0	2
		École de Shigawake--Port Daniel (882004)	0	0	11	0	11
		École Intermédiaire d'Escuminac (882016)	0	0	3	0	3
		École Primaire de Gaspé (882015)	0	16	0	0	16
		École Primaire Flemming (882018)	0	20	0	0	20
		École Riverview (882005)	0	0	4	0	4
		École Saint-Joseph-Saint-Patrick (882017)	0	0	6	0	6
		École secondaire de Baie Comeau (882019)	0	0	4	0	4
		École secondaire de Grosse-Îles (882008)	0	0	1	0	1
		École secondaire de New Carlisle (882002)	0	0	0	11	11
		École secondaire de New Richmond (882011)	0	0	6	0	6
Total 882			0	36	40	11	87
883	CS Eastern Townships (883000)	École primaire Asbestos-Danville-Shipton (883001) 2001	0	0	19	0	19
		École primaire Butler (883003)	0	0	11	0	11
		École primaire d'Ayer's Cliff (883002)	10	0	0	0	10
		École primaire de Cookshire (883005)	0	0	2	0	2
		École primaire de Drummondville (883006)	19	0	0	0	19
		École primaire de Farnham (883007) 2001	0	0	6	0	6
		École primaire de Mansonville (883011) 2001	0	0	5	0	5
		École primaire de North Hatley (883012)	0	0	5	0	5
		École primaire de Sawyerville (883016)	0	0	4	0	4
		École primaire de Waterloo (883021) 2001	0	0	0	15	15
		École primaire Parkview (883013)	39	0	0	0	39
		École primaire Pope Memorial (883014)	0	0	6	0	6
		École primaire Princess Elizabeth (883015)	23	0	0	0	23
École primaire Sunnyside (883019)	0	11	0	0	11		
Total 883			91	11	58	15	175
884	CS Riverside (884000)	École Saint-Jude (884005) 2001	13	0	0	0	13
		École Saint-Mary's (884019)	3	0	0	14	17
Total 884			16	0	0	14	30
885	CS Sir-Wilfrid-Laurier (885000)	École primaire Arundel (885151)	0	6	0	0	6
		École primaire de Rawdon (885165)	0	2	0	15	17
		École primaire Grenville (885153)	0	4	0	0	4
Total 885			0	12	0	15	27
886	CS Western Québec (886000)	École Dr. S.E. McDowell (886021)	18	0	0	0	18
		École Dr. Wilbert Keon (886005)	0	0	5	0	5
		École G. Théberge (886031)	3	0	0	0	3
		École Namur (886008)	0	0	11	0	11
		École Pierre Elliott Trudeau (886013)	18	0	0	0	18

Somme de Effectif			Type de maternelle 4 ans				
code CS	Organisme responsable	Organisme fréquenté	Animation passe-partout	Précolaire 4 ans demi-journée	Précolaire multiâge	Précolaire 4 ans temps plein	Total général
886	CS Western Québec (886000)	École primaire Buckingham (886011)	14	0	0	0	14
		École primaire Maniwaki Woodland (886030)	0	0	0	7	7
		École primaire Onslow (886022) 2000	0	0	10	0	10
		École primaire Poltimore (886032) 2000	0	0	2	0	2
		École primaire Queen Elizabeth (886033)	5	0	0	0	5
		École primaire Wakefield (886019)	25	0	0	0	25
		École St. John's (886007)	0	0	6	0	6
Total 886			83	0	34	7	124
887	CS English-Montréal (887000)	École Bancroft (887001)	0	34	0	0	34
		École Carlyle (887002)	0	30	0	0	30
		École Centre Mackay (887253)	0	8	0	0	8
		École Coronation (887045)	0	24	0	0	24
		École Gerald McShane (887015)	0	0	0	13	13
		École Parkdale (887028)	0	44	0	0	44
		École Pierre Elliott Trudeau (887012)	0	28	0	0	28
		École Sainte-Dorothy (887035)	0	29	0	0	29
		École Sainte-Monica (887039)	0	51	0	0	51
		École Saint-Gabriel (887036)	0	22	0	0	22
		École Sinclair Laird (887032)	0	14	0	0	14
		École Westmount Park (887042)	0	44	0	0	44
Total 887			0	328	0	13	341
888	CS Lester-B.-Pearson (888000)	École Primaire Riverview (888024)	0	0	0	10	10
		École primaire Verdun (888047)	0	36	0	0	36
Total 888			0	36	0	10	46
889	CS New Frontiers (889000)	École primaire Franklin (889005)	0	8	0	0	8
		École primaire Hemmingford (889012)	0	7	0	0	7
		Ecole primaire Heritage (889008)	0	0	0	15	15
		École primaire Howick (889010)	0	11	0	0	11
		École primaire Ormstown (889011) 2000	0	11	0	0	11
Total 889			0	37	0	15	52
(vide)	Centre de développement Yaldei Shashuim	Centre de développement Yaldei Shashuim (614501)	0	3	0	0	3
	École à pas de géant (394500)	École à pas de géant (394501)	0	1	0	0	1
	École Johnny Pilot du conseil des Montagnais de Sept-Iles et Maliotenam (027600)	École Johnny Pilot du conseil des Montagnais de Sept-Iles et Maliotenam (027600)	0	27	0	0	27
	École Nussim du conseil de bande de Betsiamites (024600)	École Nussim du conseil de bande de Betsiamites (024600)	0	37	0	0	37
	École orale de Montréal pour les sourds (268501)	École orale de Montréal pour les sourds, inc. (268501)	0	6	0	0	6
	École oraliste de Québec pour enfants sourds (523501)	École oraliste de Québec pour enfants sourds (523501)	0	1	0	0	1
	École Peter Hall inc. (278500)	École Peter Hall inc., Campus Ouimet (278501)	0	9	0	0	9
	Jimmy Sandy Memorial School (030600)	Jimmy Sandy Memorial School (030600)	0	16	0	0	16
Total (vide)			0	100	0	0	100
Total général			12 003	5 053	444	969	18 469

ALLOCATIONS ÉMISES POUR L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE 4 ANS
ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

Commission scolaire		Demi-temps (incluant passe-partout)	Temps plein en milieu défavorisé	Total
711000	CS des Monts-et-Marées	295 964 \$	0 \$	295 964 \$
712000	CS des Phares	379 316 \$	0 \$	379 316 \$
713000	CS du Fleuve-et-des-Lacs	398 517 \$	112 925 \$	511 442 \$
714000	CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	443 466 \$	0 \$	443 466 \$
721000	CS du Pays-des-Bleuets	587 565 \$	112 925 \$	700 490 \$
722000	CS du Lac-Saint-Jean	500 172 \$	112 925 \$	613 097 \$
723000	CS des Rives-du-Saguenay	375 680 \$	130 910 \$	506 590 \$
724000	CS De La Jonquière	205 010 \$	112 925 \$	317 935 \$
731000	CS de Charlevoix	0 \$	0 \$	0 \$
732000	CS de la Capitale	486 590 \$	112 925 \$	599 515 \$
733000	CS des Découvreurs	0 \$	0 \$	0 \$
734000	CS des Premières-Seigneuries	1 142 994 \$	112 925 \$	1 255 919 \$
735000	CS de Portneuf	220 424 \$	112 925 \$	333 349 \$
741000	CS du Chemin-du-Roy	635 144 \$	121 968 \$	757 112 \$
742000	CS de l' Énergie	566 478 \$	112 925 \$	679 403 \$
751000	CS des Hauts-Cantons	490 231 \$	0 \$	490 231 \$
752000	CS de la Région-de-Sherbrooke	120 534 \$	112 925 \$	233 459 \$
753000	CS des Sommets	604 034 \$	127 155 \$	731 189 \$
761000	CS de la Pointe-de-l'Île	737 485 \$	130 910 \$	868 395 \$
762000	CS de Montréal	5 708 715 \$	112 925 \$	5 821 640 \$
763000	CS Marguerite-Bourgeoys	557 775 \$	112 925 \$	670 700 \$
771000	CS des Draveurs	54 340 \$	124 915 \$	179 255 \$
772000	CS des Portages-de-l'Outaouais	222 545 \$	130 910 \$	353 455 \$
773000	CS au Coeur-des-Vallées	110 871 \$	112 925 \$	223 796 \$
774000	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	164 469 \$	112 925 \$	277 394 \$
781000	CS du Lac-Témiscamingue	154 310 \$	0 \$	154 310 \$
782000	CS de Rouyn-Noranda	277 287 \$	0 \$	277 287 \$
783000	CS Harricana	255 685 \$	112 925 \$	368 610 \$
784000	CS de l' Or-et-des-Bois	221 428 \$	0 \$	221 428 \$
785000	CS du Lac-Abitibi	200 856 \$	112 925 \$	313 781 \$
791000	CS de l' Estuaire	179 132 \$	112 925 \$	292 057 \$
792000	CS du Fer	7 410 \$	112 925 \$	120 335 \$
793000	CS de la Moyenne-Côte-Nord	118 560 \$	112 925 \$	231 485 \$
801000	CS de la Baie-James	30 251 \$	112 925 \$	143 176 \$
811000	CS des Îles	94 960 \$	0 \$	94 960 \$
812000	CS des Chic-Chocs	257 317 \$	112 925 \$	370 242 \$
813000	CS René-Lévesque	336 174 \$	112 925 \$	449 099 \$
821000	CS de la Côte-du-Sud	638 606 \$	120 040 \$	758 646 \$
822000	CS des Appalaches	93 860 \$	0 \$	93 860 \$
823000	CS de la Beauce-Etchemin	1 521 734 \$	0 \$	1 521 734 \$
824000	CS des Navigateurs	211 574 \$	0 \$	211 574 \$
831000	CS de Laval	419 915 \$	112 925 \$	532 840 \$
841000	CS des Affluents	28 230 \$	0 \$	28 230 \$
842000	CS des Samares	934 844 \$	120 040 \$	1 054 884 \$
851000	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	349 280 \$	112 925 \$	462 205 \$
852000	CS de la Rivière-du-Nord	369 620 \$	112 925 \$	482 545 \$
853000	CS des Laurentides	236 675 \$	112 925 \$	349 600 \$
854000	CS Pierre-Neveu	361 787 \$	0 \$	361 787 \$
861000	CS de Sorel-Tracy	142 440 \$	0 \$	142 440 \$
862000	CS de Saint-Hyacinthe	607 892 \$	130 910 \$	738 802 \$
863000	CS des Hautes-Rivières	815 242 \$	112 925 \$	928 167 \$
864000	CS Marie-Victorin	753 088 \$	112 925 \$	866 013 \$
865000	CS des Patriotes	332 667 \$	0 \$	332 667 \$
866000	CS du Val-des-Cerfs	1 030 316 \$	112 925 \$	1 143 241 \$
867000	CS des Grandes-Seigneuries	310 450 \$	112 925 \$	423 375 \$
868000	CS de la Vallée-des-Tisserands	105 315 \$	112 925 \$	218 240 \$
869000	CS des Trois-Lacs	13 925 \$	0 \$	13 925 \$
871000	CS de la Riveraine	407 141 \$	112 925 \$	520 066 \$
872000	CS des Bois-Francs	555 289 \$	112 925 \$	668 214 \$
873000	CS des Chênes	363 165 \$	112 925 \$	476 090 \$
881000	CS Central Québec	0 \$	0 \$	0 \$
882000	CS Eastern Shores	172 900 \$	112 925 \$	285 825 \$
883000	CS Eastern Townships	259 263 \$	0 \$	259 263 \$

884000	CS Riverside	17 805 \$	0 \$	17 805 \$
885000	CS Sir-Wilfrid-Laurier	39 520 \$	124 915 \$	164 435 \$
886000	CS Western Québec	194 432 \$	112 925 \$	307 357 \$
887000	CS English-Montréal	835 820 \$	112 925 \$	948 745 \$
888000	CS Lester-B.-Pearson	98 800 \$	112 925 \$	211 725 \$
889000	CS New Frontiers	81 510 \$	118 920 \$	200 430 \$
TOTAL		29 444 794 \$	5 559 818 \$	35 004 612 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Ventilation des crédits accordés aux commissions scolaires pour l'adaptation scolaire en 2013-2014 et 2014-2015.

RÉPONSE

Les ressources financières accordées pour l'adaptation scolaire regroupent des allocations de fonctionnement du Ministère et des revenus provenant du produit maximal de la taxe scolaire (taxe scolaire et subvention de péréquation).

Les données pour les commissions scolaires ainsi que pour les établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions pour l'année scolaire 2014-2015 ne sont pas disponibles puisque l'année scolaire n'est pas terminée.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Tout document concernant les suites données à l'entente intervenue avec l'Académie Yeshiva Toras Moshe, y compris la correspondance avec la commission scolaire concernée.

RÉPONSE

La question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.



Québec, le 13 novembre 2014

Monsieur Robert Stocker
Directeur général
Commission scolaire English-Montreal
6000, avenue Fielding
Montréal (Québec) H3X 1T4



1964-2014



Monsieur le Directeur général,

Le 4 novembre dernier, la Cour supérieure entérinait l'entente signée entre la Procureure général du Québec et l'Académie Yeshiva Toras Moshe de Montréal et al. Cette transaction, au sens du Code civil du Québec, disposait d'une requête en injonction permanente visant à ce que l'Académie cesse de dispenser à ses élèves des services éducatifs à l'enseignement au primaire et au secondaire visés par la *Loi sur l'enseignement privé*, R.L.R.Q., c. E-9.1.

Cette transaction réfère au fait que les représentants de la Communauté Satmar ont approché votre commission scolaire relativement à la scolarisation à la maison des enfants de la communauté.

L'entente fait également mention, dans le contexte de l'engagement pris par l'Académie de fournir certains renseignements aux parents des enfants auxquels elle entend offrir des services de soutien scolaire, de l'obligation de ces parents de prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation scolaire et de la possibilité, notamment, de :

«Procéder à une demande auprès de la commission scolaire dont relève leur enfant afin qu'il reçoive un enseignement à la maison et soit dispensé de fréquenter une école, conformément au paragraphe 4° du premier alinéa de l'article 15 de la Loi sur l'instruction publique ».

...2

Considérant ce qui précède, nous estimons opportun de rappeler les principaux éléments du cadre juridique ainsi que des orientations ministérielles concernant la scolarisation à la maison, principalement sous l'angle des responsabilités qui incombent à la commission scolaire.

Ainsi, aux termes de la loi, s'acquitte de son obligation de fréquentation scolaire l'enfant qui reçoit à la maison un enseignement et y vit une expérience éducative qui, d'après une évaluation faite par la commission scolaire ou à sa demande, sont équivalents à ce qui est dispensé ou vécu à l'école.

En application de cette disposition, il incombe donc à la commission scolaire compétente d'évaluer l'enseignement reçu à la maison par un enfant et d'en préciser les modalités, et ce, dans la perspective où cet enseignement devrait permettre à l'enfant d'intégrer ou de réintégrer le système scolaire public ou privé.

Pour s'acquitter de sa responsabilité d'évaluer l'enseignement dispensé et l'expérience éducative vécue à la maison, la commission scolaire ne devrait pas s'appuyer uniquement sur l'évaluation proposée par la méthode pédagogique utilisée ou du programme offert par les parents à la maison.

Après avoir procédé à l'évaluation requise, la commission scolaire fera connaître ses conclusions aux parents de l'enfant concerné. Elle pourrait également transmettre, le cas échéant, une attestation de réussite dans les disciplines évaluées, des commentaires pédagogiques et, au besoin, des pistes d'intervention afin d'améliorer la qualité des apprentissages.

Outre l'évaluation de l'enseignement reçu, celle des apprentissages réalisés par l'enfant devrait être considérée dans un contexte de la scolarisation à la maison.

La *Politique d'évaluation des apprentissages*, adoptée par le ministère de l'Éducation en 2003, devrait alors s'appliquer aux enfants scolarisés à la maison.

L'évaluation devrait être faite par un membre du personnel enseignant du même ordre d'enseignement que celui que fréquente l'enfant évalué et la collaboration entre la commission scolaire et les parents s'avère essentielle.

À cet égard, rappelons que le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* fixe les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires ainsi que les modalités de l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ces règles s'appliquent à la diplomation des enfants scolarisés à la maison.

Enfin, est-il utile de le préciser, les préoccupations du Ministère associées à la scolarisation à la maison sont liées à celle, plus fondamentale, que chaque enfant du Québec reçoive l'éducation à laquelle il a droit en vertu de la Loi sur l'instruction publique. S'agissant d'une exception au modèle conventionnel de la fréquentation scolaire, le Ministère entend assurer un suivi rigoureux des ententes de scolarisation à la maison auxquelles votre commission scolaire pourrait être partie.

Ainsi, soulignons que la Loi sur l'instruction publique prévoit expressément que la commission scolaire prépare et transmet au ministre les documents et les renseignements qu'il demande pour l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, à l'époque et dans la forme qu'il détermine. Cette loi confère également au ministre des pouvoirs importants de vérification et d'enquête. Je souhaite vous informer que le ministre entend exercer tous les pouvoirs que lui confère la Loi afin de s'assurer du respect de la Loi sur l'instruction publique, notamment les dispositions relatives à la scolarisation d'un enfant à la maison, et ce, dans le but de protéger les enfants et d'assurer le respect de leur droit à l'instruction.

Enfin, rappelons que dans la mesure où des évaluations effectuées en vertu de la Loi sur l'instruction publique révélaient que l'enseignement reçu à la maison par l'enfant qui ne fréquente pas un établissement reconnu n'est pas équivalent à celui dispensé à l'école, la commission scolaire devrait signaler ce cas au directeur de la protection de la jeunesse concerné, puisqu'il s'agirait alors d'un enfant qui ne respecte pas son obligation de fréquentation scolaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre,



Marie-Claude Champoux

- c. c M. Normand Pelletier, sous-ministre adjoint au développement pédagogique et au soutien aux élèves
M^{me} Chantal C. Beaulieu, sous-ministre adjointe aux services aux anglophones, aux autochtones et aux communautés culturelles

LA SCOLARISATION À LA MAISON

Orientations



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
PREMIÈRE PARTIE	6
Le contexte juridique	6
DEUXIÈME PARTIE	8
Obligations des parents qui font le choix de scolariser leur enfant à la maison	8
Obligations de la commission scolaire	9
TROISIÈME PARTIE.....	11
Frais exigés des parents.....	11
Annexe 1	12
Extraits de la Loi sur la protection de la jeunesse.....	12
Annexe 2.....	14
Extraits de la Loi sur l’instruction publique.....	14

INTRODUCTION

Depuis plus d'un demi-siècle, le Québec, à l'instar des sociétés modernes, s'est doté de lois établissant l'instruction obligatoire pour les enfants. Ainsi, pour respecter cette obligation, tout enfant qui est résident du Québec et qui est âgé de 6 à 16 ans doit, de façon générale, soit fréquenter une école du secteur public ou du secteur privé, soit recevoir à la maison un enseignement et y vivre une expérience éducative qui, d'après une évaluation faite par une commission scolaire, sont équivalents à ce qui est dispensé ou vécu à l'école. Ainsi, la scolarisation à la maison devrait permettre à l'enfant d'être en mesure d'intégrer ou de réintégrer le système scolaire public ou privé.

En 1987, le Ministère précisait le droit des parents et celui de la commission scolaire à cet égard dans le document *La scolarisation à domicile : le droit des parents et le droit de la commission scolaire*. Ce document a fait l'objet d'une révision en 1991.

Depuis, l'évolution des programmes d'études entraîne de nombreux changements, notamment sur le plan de l'évaluation des apprentissages. Ces changements, associés au fait que l'on note une très grande diversité, d'une commission scolaire à l'autre, dans les interventions auprès des parents et de leurs enfants scolarisés à la maison, incitent le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à faire le point en matière de scolarisation à la maison.

Le présent document vise à fournir les orientations ministérielles au regard de la scolarisation à la maison afin d'assurer une compréhension plus univoque par les commissions scolaires, les parents et les autres intervenants sur ce sujet. Pour que ces orientations permettent aux enfants scolarisés à la maison de jouir de chances égales et de réussir, il va de soi que les nécessaires relations entre les commissions scolaires et les parents de ces enfants doivent être empreintes d'une grande collaboration, dans le respect des droits et des obligations de chacun.

Ce document comprend trois parties. La **première partie** traite du contexte juridique dans lequel s'exerce la scolarisation à la maison. La **deuxième partie** porte, d'une part, sur les obligations des parents et, d'autre part, sur celles de la commission scolaire en précisant certains éléments au besoin. Enfin, la **troisième partie** a trait aux frais exigés des parents.

Le présent texte traite uniquement de la situation décrite à l'article 15 (4°) de la Loi sur l'instruction publique, qui concerne la scolarisation à la maison, et ne vise donc pas les autres situations définies à cet article.

PREMIÈRE PARTIE

Le contexte juridique

La Loi sur l’instruction publique prévoit les dispositions suivantes :

14. Tout enfant qui est résident du Québec doit fréquenter une école à compter du premier jour du calendrier scolaire de l’année scolaire suivant celle où il a atteint l’âge de 6 ans jusqu’au dernier jour du calendrier scolaire de l’année scolaire au cours de laquelle il atteint l’âge de 16 ans ou au terme de laquelle il obtient un diplôme décerné par la ministre, selon la première éventualité¹.	15. Est dispensé de l’obligation de fréquenter une école l’enfant qui : [...] 4° reçoit à la maison un enseignement et y vit une expérience éducative qui, d’après une évaluation faite par la commission scolaire ou à sa demande, sont équivalents à ce qui est dispensé ou vécu à l’école.
17. Les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquentation scolaire.

Les parents sont reconnus comme premiers responsables de leurs enfants selon le Code civil et la Loi sur la protection de la jeunesse. Cependant, dans les situations particulières définies par la Loi sur la protection de la jeunesse où la sécurité ou le développement d’un enfant peut être compromis, l’État peut intervenir. Parmi ces situations, l’article 38 prévoit notamment que :

« Pour l’application de la présente loi, la sécurité ou le développement d’un enfant est considéré comme compromis lorsqu’il se retrouve dans une situation (...) de négligence (...). On entend par : (...) b) négligence : 1° lorsque les parents d’un enfant ou la personne qui en a la garde ne répondent pas à ses besoins fondamentaux : (...) iii, soit sur le plan éducatif, en ne lui fournissant pas une surveillance ou un encadrement appropriés ou en ne prenant pas les moyens nécessaires pour assurer sa scolarisation; (...) ».

On notera, de plus, que l’article 38.1 de cette loi précise que :

« La sécurité ou le développement d’un enfant peut être considéré comme compromis : [...] b) s’il est d’âge scolaire et ne fréquente pas l’école ou s’en absente fréquemment sans raison; c) si ses parents ne s’acquittent pas des obligations de soin, d’entretien et d’éducation qu’ils ont à l’égard de leur enfant ou ne s’en occupent pas d’une façon stable, alors qu’il est confié à un établissement ou à une famille d’accueil depuis un an. »

En outre, l’article 39 de la Loi sur la protection de la jeunesse prévoit que :

« Tout professionnel qui, par la nature même de sa profession, prodigue des soins ou toute autre forme d’assistance à des enfants et qui, dans l’exercice de sa profession, a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d’un enfant est ou peut être considéré comme compromis au sens de l’article 38 ou au sens de l’article 38.1, est tenu de signaler sans délai la situation au directeur; la même obligation incombe à tout employé d’un établissement, à tout enseignant, à toute personne œuvrant dans un milieu de garde ou à tout policier qui, dans l’exercice de ses fonctions, a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d’un enfant est ou peut être considéré comme compromis au sens de ces dispositions. »

1 L’année scolaire couvre la période débutant le 1^{er} juillet d’une année et se terminant le 30 juin de l’année suivante.



PREMIÈRE PARTIE

Ainsi, certaines personnes au sein de la commission scolaire doivent signaler au directeur de la protection de la jeunesse les cas où les parents refusent que soit réalisée l'évaluation de l'enseignement reçu à la maison et de l'expérience éducative vécue par l'enfant ainsi que les cas où les parents, dont l'enfant n'est pas dispensé de l'obligation de fréquentation scolaire à la suite de cette évaluation, ne respectent toujours pas cette obligation. À l'inverse, si, à la suite d'une telle évaluation, la commission scolaire conclut que l'enfant reçoit à la maison un enseignement et y vit une expérience éducative équivalente à ce qui est dispensé ou vécu à l'école, aucun signalement ne devrait être effectué à la Direction de la protection de la jeunesse, puisque l'enfant, dans ce cas, est dispensé de fréquenter une école et respecte son obligation de scolarisation obligatoire. De façon générale, un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse ne devrait être fait qu'en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le dialogue, entre la commission scolaire et les parents, semble définitivement rompu.

Par ailleurs, l'enfant non admissible à recevoir l'enseignement en anglais, en vertu des dispositions de la Charte de la langue française, peut recevoir, en anglais, son enseignement à la maison puisque ces dispositions sont inapplicables dans ce cas. Par conséquent, les parents peuvent s'adresser à la commission scolaire anglophone du territoire où ils résident pour que leur enfant soit dispensé de l'obligation de fréquentation scolaire et pour faire évaluer ses apprentissages en vue de la sanction des études. Pour la même raison, les parents peuvent s'adresser à la commission scolaire francophone s'ils dispensent l'enseignement à la maison en français. Toutefois, l'enseignement reçu en anglais à la maison ne peut rendre l'enfant admissible à recevoir l'enseignement en anglais dans une école publique ou dans un établissement d'enseignement privé agréé aux fins de subventions en vertu de la Loi sur l'enseignement privé relativement à cet enseignement.

En toutes circonstances, le dialogue entre les représentants de la commission scolaire et les parents doit demeurer au cœur des échanges.



DEUXIÈME PARTIE

Obligations des parents qui font le choix de scolariser leur enfant à la maison

L'article 17 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquentation scolaire, de façon générale, en fréquentant une école du secteur public ou du secteur privé ou en étant dispensé, conformément à l'article 15 (4°) de cette loi.

Scolarisation de l'enfant

Il appartient aux parents qui scolarisent leur enfant à la maison de s'assurer qu'il y reçoit un enseignement et y vit une expérience éducative qui soient **équivalents**, d'après une évaluation faite par la commission scolaire ou à sa demande, à ce qui est dispensé et à ce qui se vit à l'école. La notion d'équivalence peut être interprétée dans le sens que l'enseignement dispensé et l'expérience éducative vécue doivent permettre à l'enfant d'avoir les connaissances et les compétences suffisantes pour qu'il puisse intégrer ou réintégrer le système scolaire public ou privé. Dans ce contexte, les parents pourraient s'assurer soit de l'atteinte par l'enfant des objectifs d'apprentissage prévus aux programmes d'études en application dans les écoles du Québec, soit du développement des compétences prévues au *Programme de formation de l'école québécoise*. Cependant, une diversité dans les méthodes pédagogiques utilisées et dans le choix du matériel didactique est possible.

8



Les parents devraient être en mesure de :

- ➔ s'assurer que leur enfant reçoit un enseignement et vit une expérience éducative qui sont équivalents à ce qui est dispensé et vécu à l'école, permettant une intégration ou une réintégration dans une école québécoise;
- ➔ présenter un projet de scolarisation équivalent à ce qui est offert à l'école québécoise;
- ➔ présenter les manuels et le matériel didactique qui, le cas échéant, seront utilisés;
- ➔ s'assurer que leur enfant soit disponible pour l'évaluation de la commission scolaire.

Les parents devraient prendre connaissance des visées du *Programme de formation de l'école québécoise*, c'est-à-dire permettre la construction d'une vision du monde, la structuration de l'identité et le développement du pouvoir d'action. Il s'agit, plus spécifiquement, d'un programme d'apprentissage par compétences qui suppose la capacité de l'élève à recourir de manière appropriée à des moyens diversifiés qui incluent non seulement l'ensemble de ses acquis scolaires, mais aussi ses expériences, ses habiletés, ses attitudes, ses champs d'intérêt de même que des ressources humaines ou des sources d'information de différente nature.

Le programme s'articule autour de trois éléments interactifs: les domaines généraux de formation, les compétences transversales et les domaines d'apprentissage. Les domaines généraux de formation sont les suivants :

- ➔ santé et bien-être;
- ➔ orientation et entrepreneuriat;
- ➔ environnement et consommation;
- ➔ médias;
- ➔ vivre-ensemble et citoyenneté.

DEUXIÈME PARTIE (SUITE)

De plus, les parents pourront s'assurer du développement des compétences d'ordre intellectuel, méthodologique, personnel et social, ou de l'ordre de la communication. Ces compétences touchent les domaines généraux de formation et sont étroitement liées aux compétences disciplinaires. En outre, les disciplines obligatoires et jugées essentielles à la formation de l'élève sont regroupées en cinq domaines d'apprentissage. Ce sont :

- ➔ les langues;
- ➔ les mathématiques, les sciences et la technologie;
- ➔ l'univers social;
- ➔ les arts;
- ➔ le développement personnel.

Procédure de recension des enfants scolarisés à la maison

Depuis septembre 2002, les enfants scolarisés à la maison sont recensés par les commissions scolaires au moment de la déclaration de leur effectif scolaire présent au 30 septembre. Les parents d'enfants scolarisés à la maison doivent donc fournir certains documents officiels à la commission scolaire pour lui permettre de vérifier l'identité et l'âge de chaque enfant. Il pourra s'agir, par exemple, d'un grand certificat de naissance.



Obligations de la commission scolaire

Les responsables de l'évaluation

La commission scolaire francophone et la commission scolaire anglophone, qui ont juridiction sur le territoire où réside l'enfant scolarisé à la maison, ont l'une et l'autre la responsabilité de procéder à l'évaluation requise par l'article 15 (4^e) de la Loi sur l'instruction publique.

Évaluation de l'enseignement reçu et de l'expérience éducative vécue

La commission scolaire concernée a la responsabilité de procéder à l'évaluation requise par l'article 15 (4^e) de la Loi sur l'instruction publique afin que l'enfant scolarisé à la maison soit dispensé de l'obligation de fréquenter une école.

Il appartient donc à cette commission scolaire d'évaluer l'enseignement qu'un enfant reçoit et d'en préciser les modalités; cet enseignement devrait permettre à l'enfant d'intégrer ou de réintégrer le système scolaire public ou privé. Dans ce contexte, il est important que les parents informent le plus tôt possible la commission scolaire de leur intention de scolariser leur enfant à la maison et que la commission scolaire informe les parents sur les exigences de la scolarisation à la maison.

Pour s'acquitter de sa responsabilité d'évaluer l'enseignement dispensé et l'expérience éducative vécue à la maison, la commission scolaire ne devrait pas s'appuyer uniquement sur l'évaluation proposée par la méthode pédagogique utilisée ou du programme offert par les parents à la maison.

Après avoir procédé à l'évaluation, la commission scolaire doit communiquer sa décision à ceux-ci. Elle pourrait également transmettre une attestation de réussite dans les disciplines évaluées, des commentaires pédagogiques et, au besoin, des pistes d'intervention afin d'améliorer la qualité des apprentissages.

DEUXIÈME PARTIE (SUITE)

Moments de l'évaluation et lieu

L'évaluation par la commission scolaire devrait s'amorcer au début de l'année scolaire, afin que l'enfant ne soit pas en défaut de respecter son obligation de fréquenter une école et que ses parents ne soient pas en défaut de respecter la leur prévue à l'article 17 de la Loi.

Par la suite, la commission scolaire devrait, de façon générale, procéder **à une ou des évaluations**, afin de s'assurer que l'enfant reçoit ou a reçu à la maison un enseignement équivalent à ce qui est dispensé à l'école, notamment un enseignement adapté à ses besoins, et qu'il y vit ou y a vécu une expérience éducative équivalente à celle vécue à l'école. Il est à noter que le lieu et le moment de l'évaluation sont à la discrétion de la commission scolaire.

Évaluation des apprentissages

La *Politique d'évaluation des apprentissages*, adoptée par le ministère de l'Éducation en 2003, devrait s'appliquer aux enfants scolarisés à la maison.

Dans le contexte de la réforme scolaire, les moyens d'évaluation seront adaptés au cheminement de l'enfant dans la construction de ses savoirs et dans le développement de ses compétences, ainsi qu'aux méthodes pédagogiques utilisées.

L'évaluation devrait être faite par un membre du personnel enseignant du même ordre d'enseignement que l'enfant évalué. En outre, l'évaluation devrait se réaliser à l'aide de moyens diversifiés, souples et adaptés au contexte de la scolarisation à la maison (entrevues, portfolios, épreuves, etc.) en tentant toujours de rendre l'exercice le moins intimidant possible pour l'enfant.

On ne saurait trop insister sur la nécessaire collaboration qui doit s'établir entre la commission scolaire et les parents. Cette collaboration devrait notamment se traduire par des échanges au sujet de l'évaluation et des méthodes d'enseignement utilisées. Aussi, lorsque la commission scolaire détecte des problèmes d'apprentissage chez l'enfant scolarisé à la maison, celle-ci devrait suggérer aux parents des méthodes d'intervention adaptées à ses besoins et à ses capacités.

Sanction et diplôme

Le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire fixe les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires ainsi que les modalités de l'évaluation aux fins de la sanction des études. L'enfant scolarisé à la maison est donc notamment tenu de se soumettre aux épreuves imposées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport s'il veut obtenir un diplôme d'études secondaires.

Éthique de l'évaluation

Il est important de rappeler que la commission scolaire doit agir dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes à tous les individus, notamment le droit à la liberté de conscience et de religion, lorsqu'elle procède à l'évaluation prévue à l'article 15 (4^e) de la Loi sur l'instruction publique².

2 Dans l'arrêt *Jones c. la Reine* (1987), la Cour suprême mentionnait : « Pour déterminer si les élèves reçoivent un enseignement approprié, il serait nécessaire d'évaluer avec délicatesse et tact les intérêts opposés, de manière à respecter, autant que possible, les convictions religieuses de l'appelant que protège la Charte. Ceux qui appliquent la réglementation de la province en matière d'éducation ne doivent pas le faire d'une manière qui empiète de façon déraisonnable sur le droit des parents de donner à leur enfant un enseignement conforme à leurs convictions religieuses. »

DEUXIÈME PARTIE (SUITE)

Matériel didactique

Les commissions scolaires n'ont pas l'obligation de fournir des manuels ou du matériel didactique aux enfants de leur territoire qui sont scolarisés à la maison.

Accès aux biens et services de la commission scolaire

Il appartient aux commissions scolaires de décider des biens et des services qu'elles rendent accessibles ou disponibles aux enfants scolarisés à la maison.

TROISIÈME PARTIE

Frais exigés des parents

Gratuité

L'enfant a le droit, en vertu de la Loi sur l'instruction publique, de faire évaluer gratuitement son enseignement reçu à la maison par la commission scolaire qui a juridiction sur le territoire où il réside.

La commission scolaire ne peut imposer des frais à l'enfant pour procéder à ces évaluations, celle-ci ne possédant, en matière de tarification, que les pouvoirs que lui confère expressément la Loi sur l'instruction publique.

De plus, bien que les commissions scolaires n'en aient pas l'obligation, si elles décident de fournir aux enfants scolarisés à la maison des manuels scolaires, elles ne pourront pas exiger de frais pour ces manuels, la Loi ne leur conférant pas un tel pouvoir.



Annexe 1

Extraits de la Loi sur la protection de la jeunesse (L.R.Q., chapitre P-34.1)

Article 2

2. La présente loi s'applique à un enfant dont la sécurité ou le développement est ou peut être considéré comme compromis.

Article 2.2

- 2.2 La responsabilité d'assumer le soin, l'entretien et l'éducation d'un enfant et d'en assurer la surveillance incombe en premier lieu à ses parents.

Article 3

3. Les décisions prises en vertu de la présente loi doivent l'être dans l'intérêt de l'enfant et dans le respect de ses droits.

Sont pris en considération, outre les besoins moraux, intellectuels, affectifs et physiques de l'enfant, son âge, sa santé, son caractère, son milieu familial et les autres aspects de sa situation.

Article 38

38. Pour l'application de la présente loi, la sécurité ou le développement d'un enfant est considéré comme compromis lorsqu'il se retrouve dans une situation d'abandon, de négligence, de mauvais traitements psychologiques, d'abus sexuels ou d'abus physiques ou lorsqu'il présente des troubles de comportement sérieux.

On entend par :

- a) abandon : lorsque les parents d'un enfant sont décédés ou n'en n'assument pas de fait le soin, l'entretien ou l'éducation et que, dans ces deux situations, ces responsabilités ne sont pas assumées, compte tenu des besoins de l'enfant, par une autre personne;
- b) négligence :
 - 1° lorsque les parents d'un enfant ou la personne qui en a la garde ne répondent pas à ses besoins fondamentaux :
 - i. soit sur le plan physique, en ne lui assurant pas l'essentiel de ses besoins d'ordre alimentaire, vestimentaire, d'hygiène ou de logement compte tenu de leurs ressources;
 - ii. soit sur le plan de la santé, en ne lui assurant pas ou en ne lui permettant pas de recevoir les soins que requiert sa santé physique ou mentale;
 - iii. soit sur le plan éducatif, en ne lui fournissant pas une surveillance ou un encadrement approprié ou en ne prenant pas les moyens nécessaires pour assurer sa scolarisation;
 - 2° lorsqu'il y a un risque sérieux que les parents d'un enfant ou la personne qui en a la garde ne répondent pas à ses besoins fondamentaux de la manière prévue au sous-paragraphe 1°;
- c) mauvais traitements psychologiques : lorsque l'enfant subit, de façon grave ou continue, des comportements de nature à lui causer un préjudice de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation. Ces comportements se traduisent notamment par de l'indifférence, du dénigrement, du rejet affectif, de l'isolement, des menaces, de l'exploitation, entre autres si l'enfant est forcé à faire un travail disproportionné par rapport à ses capacités, ou par l'exposition à la violence conjugale ou familiale;

Annexe 1 (suite)

d) d'abus sexuels :

- 1° lorsque l'enfant subit des gestes à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation;
- 2° lorsque l'enfant encourt un risque sérieux de subir des gestes à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, de la part de ses parents ou de la part d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation;

e) abus physiques :

- 1° lorsque l'enfant subit des sévices corporels ou est soumis à des méthodes éducatives déraisonnables de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation;
- 2° lorsque l'enfant encourt un risque sérieux de subir des sévices corporels ou d'être soumis à des méthodes éducatives déraisonnables de la part de ses parents ou d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation;

f) troubles de comportement sérieux : lorsque l'enfant, de façon grave ou continue, se comporte de manière à porter atteinte à son intégrité physique ou psychologique ou à celle d'autrui et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation ou que l'enfant de 14 ans et plus s'y oppose.

Article 38.1

38.1 La sécurité ou le développement d'un enfant peut être considéré comme compromis :

- a) s'il quitte sans autorisation son propre foyer, une famille d'accueil ou une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre de réadaptation ou un centre hospitalier alors que sa situation n'est pas prise en charge par le directeur de la protection de la jeunesse;
- b) s'il est d'âge scolaire et ne fréquente pas l'école ou s'en absente fréquemment sans raison;
- c) si ses parents ne s'acquittent pas des obligations de soin, d'entretien et d'éducation qu'ils ont à l'égard de leur enfant ou ne s'en occupent pas d'une façon stable, alors qu'il est confié à un établissement ou à une famille d'accueil depuis un an.

Article 39

39. Tout professionnel qui, par la nature même de sa profession, prodigue des soins ou toute autre forme d'assistance à des enfants et qui, dans l'exercice de sa profession, a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est ou peut être considéré comme compromis au sens de l'article 38 ou au sens de l'article 38.1, est tenu de signaler sans délai la situation au directeur; la même obligation incombe à tout employé d'un établissement, à tout enseignant, à toute personne œuvrant dans un milieu de garde ou à tout policier qui, dans l'exercice de ses fonctions, a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est ou peut être considéré comme compromis au sens de ces dispositions.

Toute personne autre qu'une personne visée au premier alinéa qui a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est considéré comme compromis au sens des paragraphes d et e du deuxième alinéa de l'article 38 est tenue de signaler sans délai la situation au directeur.

Annexe 1 (suite)

Toute personne autre qu'une personne visée au premier alinéa qui a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est ou peut être considéré comme compromis au sens des paragraphes *a, b, c, ou f* du deuxième alinéa de l'article 38 ou au sens de l'article 38.1 peut signaler la situation au directeur.

Les premier et deuxième alinéas s'appliquent même à ceux liés par le secret professionnel, sauf à l'avocat qui, dans l'exercice de sa profession, reçoit des informations concernant une situation visée à l'article 38 ou 38.1

Annexe 2

Extraits de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3)

Article 1

1. Toute personne a droit au service de l'éducation préscolaire et aux services d'enseignement primaire et secondaire prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447, à compter du premier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire où elle a atteint l'âge d'admissibilité jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire où elle a atteint l'âge de 18 ans, ou 21 ans dans le cas d'une personne handicapée au sens de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (chapitre E-20.1).

Elle a aussi droit, dans le cadre des programmes offerts par la commission scolaire, aux autres services éducatifs, complémentaires et particuliers, prévus par la présente loi et le régime pédagogique visé au premier alinéa ainsi qu'aux services éducatifs prévus par le régime pédagogique applicable à la formation professionnelle établi par le gouvernement en vertu de l'article 448.

L'âge d'admissibilité à l'éducation préscolaire est fixé à 5 ans à la date déterminée dans le régime pédagogique; l'âge d'admissibilité à l'enseignement primaire est fixé à 6 ans à la même date.

Article 3

3. Tout résident du Québec visé à l'article 1 a droit à la gratuité des services éducatifs prévus par la présente loi et par le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447. [...]

Article 14

14. Tout enfant qui est résident du Québec doit fréquenter une école à compter du premier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire suivant celle où il a atteint l'âge de 6 ans jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge de 16 ans ou au terme de laquelle il obtient un diplôme décerné par la ministre, selon la première éventualité.

Annexe 2 (suite)

Article 15

15. Est dispensé de l'obligation de fréquenter une école l'enfant qui :

- 1° en est exempté par la commission scolaire en raison de maladie ou pour recevoir des soins ou traitements médicaux requis par son état de santé;
- 2° en est exempté par la commission scolaire, à la demande de ses parents et après consultation du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage établi en application de l'article 185, en raison d'un handicap physique ou mental qui l'empêche de fréquenter l'école;
- 3° est expulsé de l'école par la commission scolaire en application de l'article 242;
- 4° reçoit à la maison un enseignement et y vit une expérience éducative qui, d'après une évaluation faite par la commission scolaire ou à sa demande, sont équivalents à ce qui est dispensé ou vécu à l'école.

Est dispensé de l'obligation de fréquenter l'école publique l'enfant qui fréquente un établissement régi par la Loi sur l'enseignement privé (chapitre E-9.1) ou un établissement dont le régime d'enseignement est l'objet d'une entente internationale au sens de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1) qui dispensent tout ou partie des services éducatifs visés par la présente loi.

Est également dispensé de l'obligation de fréquenter l'école publique l'enfant qui fréquente un centre de formation professionnelle ou reçoit un enseignement dans une entreprise qui satisfait aux conditions déterminées par la ministre en application du règlement pris en vertu du paragraphe 7 de l'article 111 de la Loi sur l'enseignement privé.

En outre, la commission scolaire peut dispenser un de ses élèves, à la demande des parents de ce dernier, de l'obligation de fréquenter une école pour une ou plusieurs périodes n'excédant pas en tout six semaines par année scolaire pour lui permettre d'effectuer des travaux urgents.

Article 17

17. Les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant remplisse son obligation de fréquentation scolaire.

Article 18

18. Le directeur de l'école s'assure, selon les modalités établies par la commission scolaire, que les élèves fréquentent assidûment l'école.

En cas d'absences répétées et non motivées d'un élève, le directeur de l'école ou la personne qu'il désigne intervient auprès de l'élève et de ses parents en vue d'en venir à une entente avec eux et avec les personnes qui dispensent les services sociaux scolaires sur les mesures les plus appropriées pour remédier à la situation.

Lorsque l'intervention n'a pas permis de remédier à la situation, le directeur de l'école le signale au directeur de la protection de la jeunesse après en avoir avisé par écrit les parents de l'élève.



Éducation,
Loisir et Sport
Québec

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Tout document relatif à l'impact de la modification du ratio professeur-élèves proposée par le gouvernement.

RÉPONSE

La fiche en annexe comporte une liste de références concernant l'évolution du ratio maître-élève.

ÉVOLUTION DES RATIOS MAÎTRE-ÉLÈVES

Références bibliographiques

Bascia, Nina, (2010), *La réduction de l'effectif des classes : que savons-nous?* Toronto, L'Association canadienne d'éducation.

Bohrnsted, G. W. , Stecher, B. M. (2002), *What We have Learned About Class Size reduction in California*. Sacramento, CA : California Department of Education).

Conseil supérieur de l'éducation. (2012), *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*. Québec.

Hanushek, E. A. (1999), « Some Findings From an Independent Investigation of the Tennessee STAR Experiment and From Other Investigations of Class Size Effect », *Educational Evaluation and Policy Analysis*, 21 (2), p. 143 – 163.

Graue, E., Hatch, K., Rao, K., Oen D. (2007), « The Wisdom of Class-Size Reduction », *American Educational Research Journal*, 44 (3), p. 670 – 700.

Lapointe, Claire, (Dir.), (2008), *Revue des recherches concernant les conditions d'implantation et les retombées relatives à la diminution du nombre d'élèves par classe*. Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES).

Meuret, D. (2001), *Les recherches sur la réduction de la taille des classes*. Rapport établi à la demande du haut Conseil de l'évaluation de l'école. France : HCÉé.

Piketty, T., Valdenaire, M., (2006), *L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français. Estimations à partir du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995*. France, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation et de la prospective.

Speas, C. (2002). *Class-Size Reduction Program Evaluation, 2000 – 2001. A Report to the North Carolina Department of Public Instruction*. Raleigh, NC : Wake County Public School System, Department of Evaluation and Research.

Terrisse, B., Kalubi, Jean-Claude, Larivée, S. J., (2011), *La réduction des effectifs dans la classe pour favoriser la réussite scolaire : étude de l'implantation et des retombées de la diminution du nombre d'élèves par classe au préscolaire et au premier cycle du primaire au Québec*. Recherche financée dans le cadre du programme *Actions concertées* du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Valdenaire, Mathieu, (2011), *Essai en économie de l'éducation. Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'École des hautes études en sciences sociales en sciences économiques*. Paris, École des hautes études en sciences sociales.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État de situation concernant l'implantation d'un cours d'éducation sexuelle.

RÉPONSE

La nécessité d'offrir de l'éducation à la sexualité à l'école a été soulignée par plusieurs citoyens qui ont revendiqué un « retour » de l'éducation à la sexualité à l'école. En 2010 et en 2014, des pétitions totalisant respectivement 6 850 et 5 785 signatures ont été déposées à l'Assemblée nationale et étudiées en commission parlementaire.

Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'est engagé à bonifier l'éducation à la sexualité auprès de l'Assemblée nationale à la suite de la Commission parlementaire de l'automne 2014.

Le Ministère compte :

- accorder une place plus formelle à l'éducation à la sexualité dans le cheminement scolaire des élèves en rendant obligatoires des apprentissages chaque année, du préscolaire jusqu'à la fin du secondaire, à l'ensemble des élèves après les avoir mis en œuvre dans des écoles pilotes pendant les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017;
- former et soutenir le réseau scolaire pour mettre en œuvre ces apprentissages.

Le projet pilote permettra au Ministère de recueillir l'information nécessaire afin d'ajuster les apprentissages et la formation du réseau scolaire avant que les apprentissages ne soient rendus obligatoires pour l'ensemble des élèves du Québec.

Le choix de bonifier l'éducation à la sexualité sans créer de nouveau cours repose sur :

- les avis des experts, dont l'OMS et l'UNESCO, qui recommandent que l'éducation à la sexualité ne soit pas confinée à une matière;
- les partenaires du Ministère ont souhaité que des apprentissages soient définis et rendus obligatoires chaque année sans qu'une matière ne soit ajoutée;
- les nombreuses difficultés liées à l'ajout d'un cours, et encore plus particulièrement au secondaire, où les besoins sont les plus criants (modifications dans les tâches des enseignants; temps occupé par les matières obligatoires ou les préalables au collégial en 4^e et 5^e secondaire, etc.).

Le Ministère utilise le terme « éducation à la sexualité » et non éducation sexuelle. Cette distinction est importante étant donné les dimensions affectives, sociales, biologiques et morales qui sont liées à la sexualité qui vont au-delà de la génitalité.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État de situation pour chacun des bâtiments du réseau scolaire québécois ayant des moisissures.

RÉPONSE
Commission scolaire de Montréal
École primaire Saint-Gérard

- Située dans le quartier Villieray
- Bâtiment inoccupé et inaccessible
- École fermée depuis janvier 2012
- La cour est accessible seulement pour le transport scolaire des enfants.
- La clientèle a été déplacée à l'école secondaire Georges-Vanier, située à 1,7 km de l'école Saint-Gérard

Des tests de qualité de l'air effectués en décembre 2011 ont révélé que la majorité des locaux étaient contaminés par des moisissures au niveau des planchers, du plafond et des murs. Ces tests ont été effectués à la suite de la déclaration de problèmes de santé de plusieurs professeurs et élèves associés à la présence de moisissures, selon la Direction de Santé publique de Montréal (DSP).

Dans une lettre du 15 février 2013, le Ministère a autorisé la Commission scolaire à procéder à la démolition et la reconstruction de l'école pour une somme de 16 M\$. Selon la CSDM, cette solution s'avérerait moins coûteuse et moins risquée que de réhabiliter le bâtiment existant. La Commission scolaire a présenté la portée du projet au Ministère le 17 février 2015 aux fins d'avis technique. Elle a alors présenté un dépassement de coût anticipé d'environ 5 M\$ par rapport au niveau de financement autorisé. Le Ministère a invité la Commission scolaire à revoir la portée de ce projet afin qu'il se limite aux travaux jugés essentiels afin de répondre aux besoins éducatifs.

École primaire Saint-Nom-de-Jésus

- Située dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve
- Bâtiment inoccupé et inaccessible
- École fermée depuis octobre 2012
- La clientèle a été déplacée à l'école secondaire Édouard-Montpetit, située à 350 mètres de l'école Saint-Nom-de-Jésus

À la suite d'avis divergents à propos de l'état de ce bâtiment, des problèmes de qualité de l'air et des travaux requis, la Commission scolaire de Montréal a décidé d'entreprendre des expertises systématiques à l'hiver 2014. Les résultats de ces expertises ont démontré l'absence de moisissures dans ce bâtiment.

Les expertises ont toutefois mis en évidence la vétusté de plusieurs des composants de ce bâtiment. Ainsi, les systèmes de plomberie et de chauffage, les finis intérieurs, les systèmes sanitaires, les fenêtres, certains éléments de la maçonnerie ainsi que les fondations ont besoin d'une remise en état, à différents degrés. Il a aussi été démontré que la forte contamination du vide sanitaire, combinée à l'effet de cheminée de l'immeuble, avait pu affecter la qualité de l'air intérieur.

La Commission a récemment engagé une équipe multidisciplinaire d'architectes et d'ingénieurs pour définir la portée des travaux et concevoir les plans et devis pour la réhabilitation de cette école.

École primaire Hochelaga

- Située dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve
- Bâtiment inoccupé et inaccessible
- École fermée depuis octobre 2012
- La clientèle a été déplacée à l'école secondaire Édouard-Montpetit, située à 4,8 km de l'école Hochelaga

À la suite d'avis divergents à propos de l'état de ce bâtiment, des problèmes de qualité de l'air et des travaux requis, la Commission scolaire a décidé d'entreprendre des expertises systématiques à l'hiver 2014. Les résultats de l'expertise ont démontré l'absence de moisissures dans ce bâtiment. .

Les expertises ont toutefois mis en évidence la vétusté de plusieurs des composants des deux bâtiments. Ainsi, les systèmes de plomberie et de chauffage, les finis intérieurs, les systèmes sanitaires, les fenêtres, certains éléments de la maçonnerie ainsi que les fondations ont besoin d'une remise en état, à différents degrés. Il a aussi été démontré que la forte contamination du vide sanitaire, combinée à l'effet de cheminée de l'immeuble, avait pu affecter la qualité de l'air intérieur.

La Commission a récemment engagé une équipe multidisciplinaire d'architectes et d'ingénieurs pour définir la portée des travaux et concevoir les plans et devis pour la réhabilitation de cette école.

École primaire Baril

- Située dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve
- Bâtiment inoccupé et inaccessible
- Fermé depuis juin 2011
- La clientèle a été déplacée à l'école secondaire Louis-Riel, située à 5,8 km de l'école Baril

En 1998, lors de la crise du verglas, d'importantes infiltrations d'eau sont survenues dans cette école. Vers 2008, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal était informée de problèmes de santé affectant ses occupants. Plusieurs enquêtes épidémiologiques ont alors été réalisées auprès de l'ensemble du personnel de cette école. Celles-ci démontraient que 51 % du personnel présentaient un ou des problèmes de santé associés à la qualité de l'air de l'école. En 2010, après que des travaux correctifs importants aient été réalisés, 88 % des répondants à l'enquête avaient encore de tels problèmes. Auparavant, des études de firmes d'architectes avaient permis de déceler des déficiences importantes dans l'enveloppe du bâtiment, des problèmes de contamination fongique et la présence de matériaux contenant de l'amiante.

Le 9 juillet 2013, la Commission scolaire de Montréal a obtenu l'autorisation du Ministère de démolir et de reconstruire le bâtiment pour une somme de 19 M\$. La Commission scolaire a présenté son projet de reconstruction au Ministère le 17 février 2015 aux fins d'avis technique. Les travaux de démolition sont en cours.

Annexe Saint-Raymond de l'École des Faubourgs de Montréal

- Située dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce
- Immeuble démoli et reconstruit avec agrandissement

Les élèves et le personnel de la l'Annexe Saint-Raymond de l'École des Faubourgs des métiers de Montréal, ont été déplacés dans les autres points de service de cette école au printemps 2011. Les travaux de reconstruction sont en cours et l'ouverture de l'école est prévue en septembre 2015.

École Sainte-Bibiane

- Située dans le quartier Rosemont
- Niveau primaire accueille 335 élèves

À la suite de signalements d'enseignants et d'élèves éprouvant fréquemment divers problèmes de santé, la Direction de santé publique a confirmé que ces symptômes étaient associés à la qualité de l'air intérieur. La CSDM a constaté certains problèmes dans ce bâtiment. En effet, des infiltrations d'eau ont été observées à deux extrémités de l'école ainsi qu'au niveau des fondations ainsi qu'un problème d'humidité excessive au niveau du vide sanitaire. La CSDM a admis connaître depuis deux ans les problèmes de la maçonnerie et a fait installer des clôtures de sécurité autour du bâtiment.

La Commission scolaire prévoit réaliser des travaux correctifs importants dans ce bâtiment. Pour les effectuer, elle prévoit un déplacement complet des occupants à compter de l'année scolaire 2015-2016 pour une durée estimée entre 2 et 3 années. L'école Sans-Frontières récemment agrandie a été ciblée pour accueillir les occupants déplacés. Celle-ci est située à 550 mètres de l'école Sainte-Bibiane.

École Sainte-Catherine-de-Sienne

- Située dans l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
- niveau primaire accueille 283 élèves

Après avoir découvert une fuite d'eau dans les murs, qui aurait été présente depuis plus d'un an, et à la suite de signalements de problèmes de santé dans certains secteurs de l'école, la CSDM a trouvé plusieurs problèmes d'étanchéité notamment au niveau de l'enveloppe du bâtiment. Un rapport d'expertise publié le 21 octobre 2014 a identifié des signes probables de contamination fongique au niveau du mur à revêtement métallique à la suite d'une entrée d'eau massive derrière le parement. Des infiltrations d'eau ont aussi été constatées au niveau du vide sanitaire et des indices de contamination fongique y ont été observés.

Pour effectuer ces travaux, la CSDM prévoit un déplacement complet des occupants à compter de l'année scolaire 2015-2016 pour une durée estimée entre 2 et 3 années. Les scénarios de déplacement actuellement à l'étude seront communiqués plus tard. L'école Annexe-Saint-Raymond ou l'école Honoré-Mercier ont été ciblées pour pouvoir éventuellement accueillir les élèves et le personnel déplacés.

Commission scolaire des Sommets

École primaire Saint-Philippe

- Située à Windsor

L'école a été évacuée le 15 février 2013. Les élèves ont été déplacés dans l'école Le Transit, située à Magog, dont les locaux sont libres, mais situés à une quarantaine de kilomètres de Windsor.

La Direction de santé publique de la région de Sherbrooke a réalisé une étude épidémiologique chez les occupants. Ses résultats ont permis de cibler une partie la plus ancienne du bâtiment comme source principale du problème. La Commission scolaire a réalisé les travaux correctifs à la fondation limitant ainsi l'accumulation d'humidité au niveau du rez-de-chaussée.

L'école a été ouverte en octobre 2013 à la suite des travaux. En décembre 2013, une dizaine de personnes ont continué à se plaindre de problèmes de santé à leur syndicat. Aucun enfant n'a présenté de symptômes pouvant être liés à des problèmes de qualité de l'air. Une autre enquête épidémiologique a été effectuée durant l'hiver 2014 pour vérifier la présence de moisissures. À la suite des analyses, la Direction de santé publique de l'Estrie a confirmé en mars 2014 que la qualité de l'air, notamment les moisissures, n'était pas en cause pour expliquer les symptômes des enseignants.

La Commission scolaire confirme que les problèmes de moisissures sont réglés avec l'appui d'un rapport de la Direction de santé publique.

Commission scolaire des Samares

Pavillon de l'Espace-Jeunesse

- École à mandat régional spécialisé en déficience intellectuelle (de moyenne, sévère à profonde)
- Située à Joliette
- École évacuée depuis septembre 2012

Les élèves et le personnel ont été dirigés vers le bâtiment de l'ancienne école Joliette Elementary school, un immeuble excédentaire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-laurier, situé à Joliette, pour permettre la reconstruction du Pavillon de l'Espace-Jeunesse.

Depuis décembre 2011, plusieurs employés et élèves présentaient des problèmes de santé, surtout cutanés. En février 2012, la Commission scolaire des Samares a demandé de l'aide à la Direction de santé publique de Lanaudière pour l'identification d'une cause potentielle des problèmes qui prévalaient au Pavillon de l'Espace-Jeunesse.

Le 20 février 2012, la Commission scolaire a reçu l'autorisation du Ministère pour reconstruire l'école et un terrain lui a été offert. La Commission scolaire a présenté son projet au Ministère le 10 décembre 2013. Les travaux de construction ont débuté en mars 2014 et ils devraient se terminer en mai 2015.

Commission scolaire des Hauts-Cantons

École primaire Saint-Luc

- Située à Coaticook

Une quarantaine d'élèves et certains membres du personnel ont présenté des symptômes liés aux moisissures à l'automne 2013. Les résultats de l'analyse de la qualité de l'air ainsi que des résultats préliminaires de l'enquête de santé effectuée durant la semaine du 20 janvier 2014 à l'école Saint-Luc ont été rendus publics. Ces résultats ont été interprétés par les équipes de santé environnementale et de santé au travail de la Direction de santé publique de l'Estrie en collaboration avec la Commission scolaire. Les tests ont révélé une concentration élevée de moisissures dans les locaux d'usage généraux, soit le gymnase et le vestiaire.

À la lumière de ces résultats, la Direction de santé publique a recommandé de déménager temporairement les 140 élèves et les 22 membres du personnel de l'école Saint-Luc dans une aile réservée de l'école secondaire La Frontalière. Les occupants ont été déplacés le 12 février 2014 dans cette école jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014.

Cette fermeture a été jugée essentielle afin trouver la ou les sources de moisissures et mener à bien les travaux de rénovation. Des rencontres d'information sont prévues en juin 2015 pour aviser le personnel et les parents d'une réintégration probable de l'école Saint-Luc à la rentrée 2015.

Commission scolaire des Grandes-Seigneuries***École primaire Saint-Joseph***

- Située à La Prairie

Le 30 août 2013, des traces de moisissures ont été observées dans le sous-sol de l'école Saint-Joseph, située à La Prairie. La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a rapidement mandaté des firmes de professionnels afin de trouver la source de ces moisissures. Une défaillance au niveau du drainage périmétrique de l'immeuble a été identifiée. Les activités qui se déroulaient habituellement au sous-sol du bâtiment ont toutes été déménagées vers les autres étages et celui-ci a été isolé de manière sécuritaire du reste de l'école. La Direction de santé publique de la Montérégie a rapidement été mise au fait de la situation et des travaux de décontamination ainsi qu'un grand ménage ont été entrepris par la Commission scolaire.

Les travaux de décontamination du sous-sol, de réfection du drainage périmétrique et d'imperméabilisation de la fondation, ainsi que la reconstruction des finis intérieurs du sous-sol ont été réalisés à l'automne 2013 et les membres du personnel et les étudiants ont pu réintégrer les locaux du sous-sol au début 2014.

Le 30 septembre 2013, la Direction de santé publique adressait ses conclusions d'enquête à la Commission scolaire. Dans celles-ci, elle indique que le risque d'atteinte à la santé est négligeable. En effet, aucune plainte relative à la santé n'a été enregistrée et la Commission scolaire est rapidement intervenue. La Direction de santé publique concluait qu'à la lumière des informations recueillies, elle n'avait aucune inquiétude pour la santé des enfants et du personnel de l'école.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Depuis 2003-2004, par commission scolaire, le nombre d'enseignants-ressources et montants accordés.

RÉPONSE

Voir annexe 1 et annexe 2.

200 Enseignants-ressources de la Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires,
L'École, J'y tiens! Tous ensemble pour la réussite scolaire.

Obs	CODE	COMMISSION SCOLAIRE	2010-2011 MESURE 30260	2011-2012 MESURE 30260
1	711000	CS des Monts-et-Marées	70 890 \$	72 388 \$
2	712000	CS des Phares	116 827 \$	119 296 \$
3	713000	CS du Fleuve-et-des-Lacs	54 160 \$	55 304 \$
4	714000	CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	73 656 \$	75 212 \$
5	721000	CS du Pays-des-Bleuets	99 258 \$	101 355 \$
6	722000	CS du Lac-Saint-Jean	84 285 \$	86 066 \$
7	723000	CS des Rives-du-Saguenay	151 967 \$	155 178 \$
8	724000	CS De La Jonquière	96 802 \$	98 847 \$
9	731000	CS de Charlevoix	41 998 \$	42 885 \$
10	732000	CS de la Capitale	249 435 \$	254 706 \$
11	733000	CS des Découvreurs	140 110 \$	143 071 \$
12	734000	CS des Premières-Seigneuries	261 706 \$	267 236 \$
13	735000	CS de Portneuf	76 816 \$	78 439 \$
14	741000	CS du Chemin-du-Roy	221 749 \$	226 435 \$
15	742000	CS de l'Énergie	121 869 \$	124 444 \$
16	751000	CS des Hauts-Cantons	74 933 \$	76 516 \$
17	752000	CS de la Région-de-Sherbrooke	195 929 \$	200 069 \$
18	753000	CS des Sommets	100 567 \$	102 692 \$
19	761000	CS de la Pointe-de-l'Île	341 196 \$	348 405 \$
20	762000	CS de Montréal	789 593 \$	806 277 \$
21	763000	CS Marguerite-Bourgeoys	416 822 \$	425 629 \$
22	771000	CS des Draveurs	208 015 \$	212 410 \$
23	772000	CS des Portages-de-l'Outaouais	133 213 \$	136 028 \$
24	773000	CS au Coeur-des-Vallées	78 338 \$	79 993 \$
25	774000	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	39 423 \$	40 256 \$
26	781000	CS du Lac-Témiscamingue	33 486 \$	34 194 \$
27	782000	CS de Rouyn-Noranda	71 670 \$	73 184 \$
28	783000	CS Harricana	45 845 \$	46 814 \$
29	784000	CS de l'Or-et-des-Bois	78 927 \$	80 595 \$
30	785000	CS du Lac-Abitibi	41 414 \$	42 289 \$
31	791000	CS de l'Estuaire	74 682 \$	76 260 \$
32	792000	CS du Fer	55 497 \$	56 670 \$
33	793000	CS de la Moyenne-Côte-Nord	12 883 \$	13 155 \$
34	801000	CS de la Baie-James	34 152 \$	34 874 \$
35	811000	CS des Îles	20 489 \$	20 922 \$
36	812000	CS des Chic-Chocs	57 314 \$	58 525 \$
37	813000	CS René-Lévesque	81 224 \$	82 940 \$
38	821000	CS de la Côte-du-Sud	106 886 \$	109 145 \$
39	822000	CS des Appalaches	62 427 \$	63 746 \$
40	823000	CS de la Beauce-Etchemin	190 375 \$	194 398 \$
41	824000	CS des Navigateurs	216 473 \$	221 047 \$
42	831000	CS de Laval	485 469 \$	495 727 \$
43	841000	CS des Affluents	424 722 \$	433 696 \$
44	842000	CS des Samares	269 247 \$	274 936 \$
45	851000	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	435 264 \$	444 461 \$
46	852000	CS de la Rivière-du-Nord	272 423 \$	278 179 \$
47	853000	CS des Laurentides	110 951 \$	113 295 \$
48	854000	CS Pierre-Neveu	56 316 \$	57 506 \$
49	861000	CS de Sorel-Tracy	70 191 \$	71 674 \$
50	862000	CS de Saint-Hyacinthe	130 359 \$	133 113 \$
51	863000	CS des Hautes-Rivières	216 953 \$	221 537 \$
52	864000	CS Marie-Victorin	369 394 \$	377 199 \$
53	865000	CS des Patriotes	331 183 \$	338 181 \$
54	866000	CS du Val-des-Cerfs	171 408 \$	175 030 \$
55	867000	CS des Grandes-Seigneuries	240 950 \$	246 041 \$
56	868000	CS de la Vallée-des-Tisserands	122 022 \$	124 600 \$
57	869000	CS des Trois-Lacs	146 783 \$	149 885 \$
58	871000	Commission scolaire de la Riveraine	66 590 \$	67 997 \$
59	872000	CS des Bois-Francis	140 017 \$	142 976 \$
60	873000	CS des Chênes	141 616 \$	144 608 \$
61	881000	CS Central Québec	67 840 \$	69 273 \$
62	882000	CS Eastern Shores	37 851 \$	38 651 \$
63	883000	CS Eastern Townships	78 665 \$	80 327 \$
64	884000	CS Riverside	129 732 \$	132 473 \$
65	885000	CS Sir-Wilfrid-Laurier	203 983 \$	208 293 \$
66	886000	CS Western Québec	112 833 \$	115 217 \$
67	887000	CS English-Montréal	325 377 \$	332 252 \$
68	888000	CS Lester-B.-Pearson	340 803 \$	348 004 \$
69	889000	CS New Frontiers	52 633 \$	53 745 \$
			10 974 876 \$	11 206 771 \$

Enseignants-ressources financés selon les dispositions de l'annexe XLII (E1 et E6) et XXIX (E5)

Obs	CODE	COMMISSION SCOLAIRE	A.S. 2006- 2007 POSTES ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2006- 2007 MASSE ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2007- 2008 POSTES ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2007- 2008 MASSE ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2008- 2009 POSTES ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2008- 2009 MASSE ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2009- 2010 POSTES ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2009- 2010 MASSE ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2010- 2011 POSTES ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2010- 2011 MASSE ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2011- 2012 POSTES ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2011- 2012 MASSE ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2012- 2013 POSTES ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2012- 2013 MASSE ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2013- 2014 POSTES ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2013- 2014 MASSE ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2014- 2015 POSTES ENS. RESSOURC S SECONDAIRE	A.S. 2014-2015 MASSE ENS. RESSOURC S SECONDAIRE
1	711000	CS des Monts-et- Marées	2,0	101 870 \$	3,3	173 099 \$	4,0	210 760 \$	4,0	213 711 \$	4,0	215 178 \$	4,0	219 725 \$	4,0	225 520 \$	3,6	231 806 \$	4,0	236 142 \$
2	712000	CS des Phares	3,3	167 235 \$	5,5	284 168 \$	6,6	345 994 \$	6,6	350 838 \$	6,6	353 247 \$	6,6	360 712 \$	6,6	370 225 \$	5,9	380 544 \$	6,6	387 662 \$
3	713000	CS du Fleuve- et-des-Lacs	1,5	79 080 \$	2,6	134 374 \$	3,1	163 610 \$	3,1	165 901 \$	3,1	167 040 \$	3,1	170 570 \$	3,1	175 069 \$	3,1	179 949 \$	3,1	183 315 \$
4	714000	CS de Kamouraska- Rivière-du- Loup	2,0	104 253 \$	3,4	177 148 \$	4,1	215 690 \$	4,1	218 710 \$	4,1	220 211 \$	4,1	224 865 \$	4,1	230 796 \$	4,7	237 229 \$	4,1	241 666 \$
5	721000	CS du Pays- des-Bleuets	3,0	150 499 \$	5,0	255 730 \$	6,0	311 370 \$	6,0	315 729 \$	6,0	317 897 \$	6,0	324 614 \$	6,0	333 175 \$	4,8	342 462 \$	6,0	348 867 \$
6	722000	CS du Lac- Saint-Jean	2,3	118 268 \$	3,9	200 963 \$	4,7	244 687 \$	4,7	248 112 \$	4,7	249 816 \$	4,7	255 095 \$	4,7	261 823 \$	4,3	269 121 \$	4,7	274 155 \$
7	723000	CS des Rives- du-Saguenay	4,2	213 765 \$	7,1	363 232 \$	8,5	442 260 \$	8,5	448 452 \$	8,5	451 531 \$	8,5	461 072 \$	8,5	473 232 \$	7,4	486 422 \$	8,5	495 520 \$
8	724000	CS De La Jonquière	2,9	146 801 \$	4,8	249 445 \$	5,8	303 717 \$	5,8	307 969 \$	5,8	310 084 \$	5,8	316 636 \$	5,8	324 987 \$	4,9	334 045 \$	5,8	340 293 \$
9	731000	CS de Charlevoix	1,2	60 228 \$	2,0	102 340 \$	2,4	124 606 \$	2,4	126 350 \$	2,4	127 218 \$	2,4	129 907 \$	2,4	133 333 \$	2,2	137 049 \$	2,4	139 612 \$
10	732000	CS de la Capitale	7,1	355 961 \$	11,8	604 853 \$	14,2	736 450 \$	14,2	746 761 \$	14,2	751 888 \$	14,2	767 776 \$	14,2	788 025 \$	14,8	809 990 \$	14,2	825 140 \$
11	733000	CS des Découvreurs	3,7	189 049 \$	6,3	321 234 \$	7,5	391 125 \$	7,5	396 601 \$	7,5	399 324 \$	7,5	407 762 \$	7,5	418 516 \$	8,0	430 181 \$	7,5	438 227 \$
12	734000	CS des Premières- Seigneuries	7,4	374 938 \$	12,4	637 099 \$	14,9	775 713 \$	14,9	786 573 \$	14,9	791 973 \$	14,9	808 708 \$	14,9	830 037 \$	14,4	853 173 \$	14,9	869 131 \$
13	735000	CS de Portneuf	2,0	100 280 \$	3,3	170 397 \$	4,0	207 470 \$	4,0	210 375 \$	4,0	211 819 \$	4,0	216 296 \$	4,0	222 001 \$	3,5	228 189 \$	4,0	232 457 \$
14	741000	CS du Chemin-du- Roy	6,1	306 409 \$	10,2	520 653 \$	12,2	633 931 \$	12,2	642 806 \$	12,2	647 220 \$	12,2	660 896 \$	12,2	678 326 \$	10,9	697 233 \$	12,2	710 274 \$
15	742000	CS de l'Energie	3,7	186 994 \$	6,2	317 743 \$	7,4	386 874 \$	7,4	392 290 \$	7,4	394 983 \$	7,4	403 330 \$	7,4	413 967 \$	6,8	425 506 \$	7,4	433 465 \$
16	751000	CS des Hauts- Cantons	2,1	105 674 \$	3,5	179 562 \$	4,2	218 630 \$	4,2	221 691 \$	4,2	223 213 \$	4,2	227 930 \$	4,2	233 941 \$	4,6	240 462 \$	4,2	244 960 \$
17	752000	CS de la Région-de- Sherbrooke	4,7	239 533 \$	7,9	407 016 \$	9,5	495 571 \$	9,5	502 509 \$	9,5	505 959 \$	9,5	516 651 \$	9,5	530 277 \$	12,2	545 057 \$	9,5	555 252 \$

Enseignants-ressources financés selon les dispositions de l'annexe XLII (E1 et E6) et XXIX (E5)

Obs	CODE	COMMISSION SCOLAIRE	A.S. 2006- 2007 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2006- 2007 MASSE ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2007- 2008 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2007- 2008 MASSE ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2008- 2009 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2008- 2009 MASSE ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2009- 2010 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2009- 2010 MASSE ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2010- 2011 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2010-2011 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2011- 2012 POSTES ENS. RESSOUR CES SECONDAI RE	A.S. 2011- 2012 MASSE ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2012- 2013 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2012- 2013 MASSE ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2013- 2014 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2013- 2014 MASSE ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2014- 2015 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2014- 2015 MASSE ENS. RESSOURC ES SECONDAI RE
18	753000	CS des Sommets	2,7	138 441 \$	4,6	235 241 \$	5,5	286 422 \$	5,5	290 432 \$	5,5	292 426 \$	5,5	298 605 \$	5,5	306 480 \$	5,8	315 023 \$	5,5	320 915 \$
19	761000	CS de la Pointe-de- l'île	9,4	472 556 \$	15,7	802 972 \$	18,9	977 675 \$	18,9	991 362 \$	18,9	998 169 \$	18,9	1 019 261 \$	18,9	1 046 143 \$	19,2	1 075 302 \$	18,9	1 095 414 \$
20	762000	CS de Montréal	22,0	1 104 593 \$	36,8	1 876 935 \$	44,1	2 285 299 \$	44,1	2 317 294 \$	44,1	2 333 204 \$	44,1	2 382 505 \$	44,1	2 445 341 \$	50,1	2 513 500 \$	44,1	2 560 513 \$
21	763000	CS Marguerite- Bourgeoys	9,9	495 986 \$	16,5	842 785 \$	19,8	1 026 149 \$	19,8	1 040 515 \$	19,8	1 047 659 \$	19,8	1 069 797 \$	19,8	1 098 012 \$	25,6	1 128 617 \$	19,8	1 149 727 \$
22	771000	CS des Draveurs	5,9	295 746 \$	9,8	502 535 \$	11,8	611 871 \$	11,8	620 438 \$	11,8	624 698 \$	11,8	637 898 \$	11,8	654 722 \$	10,9	672 971 \$	11,8	685 558 \$
23	772000	CS des Portages- de- l'Outaouais	3,5	178 643 \$	5,9	303 552 \$	7,1	369 596 \$	7,1	374 770 \$	7,1	377 343 \$	7,1	385 317 \$	7,1	395 479 \$	8,6	406 502 \$	7,1	414 105 \$
24	773000	CS au Cœur-des- Vallées	2,2	114 841 \$	3,8	195 139 \$	4,5	237 595 \$	4,5	240 922 \$	4,5	242 576 \$	4,5	247 702 \$	4,5	254 235 \$	4,3	261 321 \$	4,5	266 209 \$
25	774000	CS des Hauts-Bois- de- l'Outaouais	1,3	65 942 \$	2,1	112 050 \$	2,6	136 429 \$	2,6	138 339 \$	2,6	139 289 \$	2,6	142 232 \$	2,6	145 983 \$	2,5	150 052 \$	2,6	152 859 \$
26	781000	CS du Lac- Témiscamin gue	0,9	49 161 \$	1,6	83 534 \$	1,9	101 709 \$	1,9	103 133 \$	1,9	103 841 \$	1,9	106 036 \$	1,9	108 833 \$	1,6	111 867 \$	1,9	113 959 \$
27	782000	CS de Rouyn- Noranda	2,1	106 869 \$	3,5	181 592 \$	4,2	221 102 \$	4,2	224 197 \$	4,2	225 736 \$	4,2	230 507 \$	4,2	236 586 \$	3,4	243 180 \$	4,2	247 728 \$
28	783000	CS Harricana	1,3	65 788 \$	2,1	111 788 \$	2,6	136 110 \$	2,6	138 015 \$	2,6	138 963 \$	2,6	141 900 \$	2,6	145 642 \$	2,4	149 701 \$	2,6	152 501 \$
29	784000	CS de l'Or- et-des-Bois	2,1	108 346 \$	3,6	184 102 \$	4,3	224 158 \$	4,3	227 296 \$	4,3	228 856 \$	4,3	233 693 \$	4,3	239 856 \$	3,5	246 542 \$	4,3	251 153 \$
30	785000	CS du Lac- Abitibi	1,1	55 083 \$	1,8	93 598 \$	2,2	113 962 \$	2,2	115 558 \$	2,2	116 351 \$	2,2	118 810 \$	2,2	121 943 \$	2,1	125 342 \$	2,2	127 686 \$
31	791000	CS de l'Estuaire	2,2	110 645 \$	3,6	188 009 \$	4,4	228 914 \$	4,4	232 119 \$	4,4	233 712 \$	4,4	238 651 \$	4,4	244 945 \$	3,7	251 772 \$	4,4	256 481 \$
32	792000	CS du Fer	1,5	77 765 \$	2,5	132 139 \$	3,1	160 889 \$	3,1	163 141 \$	3,1	164 261 \$	3,1	167 733 \$	3,1	172 157 \$	3,1	176 956 \$	3,1	180 266 \$
33	793000	CS de la Moyenne- Côte-Nord	0,2	14 674 \$	0,4	24 935 \$	0,5	30 360 \$	0,5	30 785 \$	0,5	30 997 \$	0,5	31 652 \$	0,5	32 487 \$	0,6	33 393 \$	0,5	34 018 \$

Enseignants-ressources financés selon les dispositions de l'annexe XLII (E1 et E6) et XXIX (E5)

Obs	CODE	COMMISSION SCOLAIRE	A.S. 2006- 2007 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2006- 2007 MASSE ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2007- 2008 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2007-2008 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2008- 2009 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIR E	A.S. 2008- 2009 MASSE ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2009- 2010 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2009-2010 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2010- 2011 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIR E	A.S. 2010-2011 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2011- 2012 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAI RE	A.S. 2011-2012 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2012- 2013 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAI RE	A.S. 2012-2013 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2013- 2014 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIR E	A.S. 2013-2014 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2014- 2015 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAI RE	A.S. 2014-2015 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE
34	801000	CS de la Baie-James	0,9	46 899 \$	1,5	79 692 \$	1,8	97 030 \$	1,8	98 389 \$	1,8	99 064 \$	1,8	101 158 \$	1,8	103 826 \$	1,4	106 720 \$	1,8	108 716 \$
35	811000	CS des Îles	0,6	30 418 \$	1,0	51 687 \$	1,2	62 932 \$	1,2	63 813 \$	1,2	64 252 \$	1,2	65 610 \$	1,2	67 340 \$	1,0	69 217 \$	1,2	70 512 \$
36	812000	CS des Chic-Chocs	1,5	78 412 \$	2,6	133 239 \$	3,1	162 228 \$	3,1	164 499 \$	3,1	165 628 \$	3,1	169 128 \$	3,1	173 589 \$	2,5	178 427 \$	3,1	181 764 \$
37	813000	CS René-Lévesque	2,3	119 217 \$	3,9	202 575 \$	4,7	246 649 \$	4,7	250 102 \$	4,7	251 819 \$	4,7	257 141 \$	4,7	263 923 \$	4,0	271 279 \$	4,7	276 353 \$
38	821000	CS de la Côte-du-Sud	2,9	147 103 \$	4,9	249 959 \$	5,8	304 342 \$	5,8	308 603 \$	5,8	310 722 \$	5,8	317 288 \$	5,8	325 656 \$	6,2	334 733 \$	5,8	340 994 \$
39	822000	CS des Appalaches	1,8	93 329 \$	3,1	158 586 \$	3,7	193 090 \$	3,7	195 793 \$	3,7	197 137 \$	3,7	201 303 \$	3,7	206 612 \$	3,3	212 371 \$	3,7	216 343 \$
40	823000	CS de la Beauce-Etchemin	5,4	272 300 \$	9,0	462 695 \$	10,8	563 363 \$	10,8	571 250 \$	10,8	575 172 \$	10,8	587 326 \$	10,8	602 816 \$	10,6	619 618 \$	10,8	631 207 \$
41	824000	CS des Navigateurs	6,0	302 015 \$	10,0	513 187 \$	12,0	624 841 \$	12,0	633 588 \$	12,0	637 939 \$	12,0	651 419 \$	12,0	668 600 \$	13,0	687 236 \$	12,0	700 090 \$
42	831000	CS de Laval	12,3	617 274 \$	20,5	1 048 879 \$	24,6	1 277 083 \$	24,6	1 294 962 \$	24,6	1 303 854 \$	24,6	1 331 405 \$	24,6	1 366 519 \$	24,1	1 404 608 \$	24,6	1 430 880 \$
43	841000	CS des Affluents	11,8	594 521 \$	19,8	1 010 217 \$	23,7	1 230 009 \$	23,7	1 247 230 \$	23,7	1 255 793 \$	23,7	1 282 328 \$	23,7	1 316 148 \$	20,7	1 352 833 \$	23,7	1 378 136 \$
44	842000	CS des Samares	7,9	395 568 \$	13,1	672 153 \$	15,8	818 393 \$	15,8	829 850 \$	15,8	835 548 \$	15,8	853 204 \$	15,8	875 706 \$	14,8	900 115 \$	15,8	916 951 \$
45	851000	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	11,6	583 471 \$	19,4	991 440 \$	23,3	1 207 148 \$	23,3	1 224 048 \$	23,3	1 232 452 \$	23,3	1 258 495 \$	23,3	1 291 687 \$	23,4	1 327 690 \$	23,3	1 352 523 \$
46	852000	CS de la Rivière-du-Nord	6,9	349 197 \$	11,6	593 359 \$	13,9	722 456 \$	13,9	732 570 \$	13,9	737 600 \$	13,9	753 186 \$	13,9	773 051 \$	12,9	794 598 \$	13,9	809 460 \$
47	853000	CS des Laurentides	3,4	170 443 \$	5,6	289 619 \$	6,8	352 632 \$	6,8	357 569 \$	6,8	360 024 \$	6,8	367 632 \$	6,8	377 328 \$	5,0	387 845 \$	6,8	395 099 \$
48	854000	CS Pierre-Neveu	1,6	81 658 \$	2,7	138 755 \$	3,2	168 944 \$	3,2	171 309 \$	3,2	172 485 \$	3,2	176 131 \$	3,2	180 776 \$	3,0	185 815 \$	3,2	189 290 \$
49	861000	CS de Sorel-Tracy	2,0	100 776 \$	3,3	171 239 \$	4,0	208 496 \$	4,0	211 415 \$	4,0	212 866 \$	4,0	217 365 \$	4,0	223 098 \$	3,5	229 316 \$	4,0	233 605 \$
50	862000	CS de Saint-Hyacinthe	3,4	174 697 \$	5,8	296 846 \$	6,9	361 431 \$	6,9	366 491 \$	6,9	369 008 \$	6,9	376 805 \$	6,9	386 743 \$	8,2	397 523 \$	6,9	404 958 \$
51	863000	CS des Hautes-Rivières	6,5	328 000 \$	10,9	557 342 \$	13,1	678 603 \$	13,1	688 103 \$	13,1	692 828 \$	13,1	707 468 \$	13,1	726 127 \$	12,0	746 366 \$	13,1	760 326 \$

Enseignants-ressources financés selon les dispositions de l'annexe XLII (E1 et E6) et XXIX (E5)

Obs	CODE	COMMISSION SCOLAIRE	A.S. 2006- 2007 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2006- 2007 MASSE ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2007- 2008 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIRE	A.S. 2007-2008 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2008- 2009 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIR E	A.S. 2008-2009 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2009- 2010 POSTES ENS. RESSOUR CES SECONDAI RE	A.S. 2009-2010 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2010- 2011 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIR E	A.S. 2010-2011 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2011- 2012 POSTES ENS. RESSOUR CES SECONDAI RE	A.S. 2011-2012 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2012- 2013 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAI RE	A.S. 2012-2013 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2013- 2014 POSTES ENS. RESSOURC ES SECONDAIR E	A.S. 2013-2014 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE	A.S. 2014- 2015 POSTES ENS. RESSOUR CES SECONDAI RE	A.S. 2014-2015 MASSE ENS. RESSOURCES SECONDAIRE
52	864000	CS Marie-Victorin	10,0	503 249 \$	16,7	855 127 \$	20,1	1 041 176 \$	20,1	1 055 753 \$	20,1	1 063 002 \$	20,1	1 085 463 \$	20,1	1 114 091 \$	21,5	1 145 144 \$	20,1	1 166 563 \$
53	865000	CS des Patriotes	8,7	438 031 \$	14,6	744 306 \$	17,5	906 245 \$	17,5	918 932 \$	17,5	925 242 \$	17,5	944 793 \$	17,5	969 711 \$	19,7	996 740 \$	17,5	1 015 383 \$
54	866000	CS du Val-des-Cerfs	4,6	234 732 \$	7,8	398 859 \$	9,3	485 639 \$	9,3	492 438 \$	9,3	495 819 \$	9,3	506 296 \$	9,3	519 649 \$	9,6	534 133 \$	9,3	544 123 \$
55	867000	CS des Grandes-Seigneuries	6,8	343 701 \$	11,4	584 021 \$	13,7	711 086 \$	13,7	721 041 \$	13,7	725 992 \$	13,7	741 333 \$	13,7	760 885 \$	13,7	782 093 \$	13,7	796 721 \$
56	868000	CS de la Vallée-des-Tisserands	3,6	183 867 \$	6,1	312 428 \$	7,3	380 403 \$	7,3	385 729 \$	7,3	388 377 \$	7,3	396 584 \$	7,3	407 044 \$	5,8	418 390 \$	7,3	426 216 \$
57	869000	CS des Trois-Lacs	3,7	185 958 \$	6,1	315 983 \$	7,4	384 731 \$	7,4	390 117 \$	7,4	392 796 \$	7,4	401 096 \$	7,4	411 675 \$	8,6	423 150 \$	7,4	431 065 \$
58	871000	Commission scolaire de la Riveraine	1,7	87 932 \$	2,9	149 415 \$	3,5	181 923 \$	3,5	184 470 \$	3,5	185 737 \$	3,5	189 662 \$	3,5	194 664 \$	3,9	200 090 \$	3,5	203 832 \$
59	872000	CS des Bois-Francs	3,8	194 300 \$	6,4	330 156 \$	7,7	401 988 \$	7,7	407 616 \$	7,7	410 415 \$	7,7	419 087 \$	7,7	430 140 \$	7,7	442 129 \$	7,7	450 399 \$
60	873000	CS des Chênes	3,7	187 167 \$	6,2	318 036 \$	7,4	387 231 \$	7,4	392 653 \$	7,4	395 349 \$	7,4	403 703 \$	7,4	414 350 \$	7,5	425 899 \$	7,4	433 865 \$
61	881000	CS Central Québec	1,6	80 593 \$	2,6	136 945 \$	3,2	166 740 \$	3,2	169 074 \$	3,2	170 235 \$	3,2	173 833 \$	3,2	178 418 \$	3,2	183 391 \$	3,2	186 821 \$
62	882000	CS Eastern Shores	0,8	41 352 \$	1,3	70 266 \$	1,6	85 554 \$	1,6	86 752 \$	1,6	87 348 \$	1,6	89 194 \$	1,6	91 546 \$	1,2	94 098 \$	1,6	95 858 \$
63	883000	CS Eastern Townships	2,1	106 071 \$	3,5	180 237 \$	4,2	219 451 \$	4,2	222 524 \$	4,2	224 052 \$	4,2	228 786 \$	4,2	234 820 \$	4,1	241 365 \$	4,2	245 879 \$
64	884000	CS Riverside	3,2	160 986 \$	5,3	273 549 \$	6,4	333 065 \$	6,4	337 728 \$	6,4	340 046 \$	6,4	347 232 \$	6,4	356 390 \$	6,8	366 324 \$	6,4	373 176 \$
65	885000	CS Sir-Wilfrid-Laurier	4,8	243 163 \$	8,1	413 184 \$	9,7	503 081 \$	9,7	510 124 \$	9,7	513 627 \$	9,7	524 480 \$	9,7	538 313 \$	8,7	553 317 \$	9,7	563 666 \$
66	886000	CS Western Québec	2,9	145 003 \$	4,8	246 391 \$	5,8	299 998 \$	5,8	304 198 \$	5,8	306 286 \$	5,8	312 759 \$	5,8	321 008 \$	4,8	329 955 \$	5,8	336 126 \$
67	887000	CS English-Montréal	8,0	402 305 \$	13,4	683 601 \$	16,0	832 332 \$	16,0	843 985 \$	16,0	849 779 \$	16,0	867 736 \$	16,0	890 622 \$	16,4	915 446 \$	16,0	932 569 \$
68	888000	CS Lester-B.-Pearson	8,4	423 552 \$	14,1	719 704 \$	16,9	876 290 \$	16,9	888 558 \$	16,9	894 659 \$	16,9	913 564 \$	16,9	937 658 \$	16,7	963 793 \$	16,9	981 820 \$
69	889000	CS New Frontiers	1,4	73 832 \$	2,4	125 456 \$	2,9	152 752 \$	2,9	154 891 \$	2,9	155 954 \$	2,9	159 250 \$	2,9	163 450 \$	2,6	168 006 \$	2,9	171 148 \$
70	RÉSEAU		299,5	14 977 039 \$	499,2	25 449 129 \$	599,0	30 986 087 \$	599,0	31 419 892 \$	599,0	31 635 621 \$	599,0	32 304 087 \$	599,0	33 156 073 \$	599,1	34 080 232 \$	599,0	34 717 667 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre total et par commission scolaire de dérogations accordées en vertu de l'article 240 de la *Loi sur l'instruction publique*, depuis les trois dernières années.

RÉPONSE

Nombre d'écoles établies aux fins d'un projet particulier en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, pour l'année scolaire 2014-2015 :

Commission scolaire (CS)	2014-2015
CS des Premières-Seigneuries	1
CS des Bois-Francs	1
CS du Chemin-du-Roy	1
CS de la Région-de-Sherbrooke	3
CS de Laval	3
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	5
CS des Grandes-Seigneuries	1
CS Marie-Victorin	3
CS des Patriotes	1
CS Riverside	1
CS English-Montréal	5
CS Lester-B.-Pearson	1
CS Marguerite-Bourgeoys	4
CS de Montréal	14
CS de la Pointe-de-L'Île	1
CS de l'Or-et-des-Bois	1

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, le nombre d'élèves HDAA (par catégorie, par code et par cote).

RÉPONSE

Les données présentées ici sur la formation générale des jeunes sont ventilées selon le code de handicap ou de difficulté. Puisque les codes de handicap des élèves font l'objet d'un processus de validation, les données de 2014-2015 ne sont pas encore complètes et ne sont donc pas présentées. L'information sur les EHDAА à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle n'est pas disponible (il n'y a pas d'obligation relative à l'identification des EHDAА ou à l'élaboration de plans d'intervention).

Effectif handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAА) de la formation générale des jeunes, selon le handicap ou la difficulté, 2013-2014

Handicaps et difficultés	2013-2014
Élèves handicapés	
(Écoles publiques, écoles privées spécialisées en adaptation scolaire et écoles gouvernementales)	
Déficience intellectuelle profonde (23)	614
Déficience intellectuelle moyenne à sévère (24)	2 790
Déficience motrice légère ou organique (33)	4 733
Déficience langagière (34)	9 048
Déficience motrice grave (36)	1 342
Déficience visuelle (42)	568
Déficience auditive (44)	1 506
Troubles envahissants du développement (50)	12 203
Troubles relevant de la psychopathologie (53)	3 499
Déficience atypique (99)	1 746
Sous-total	38 049
Élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	
(Écoles publiques, écoles privées spécialisées en adaptation scolaire et écoles gouvernementales)	
Troubles graves du comportement (14)	1 207
Reconnu handicapé selon la Loi (98)	319
Autres difficultés (plan d'intervention sans code)	146 033
Sous-total	147 559
Handicap ou difficulté non spécifié ¹	6 141
(Écoles privées « ordinaires » (non spécialisées))	
Total des EHDAА	191 749

EHDAА : Les élèves qui sont reconnus comme des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage par le Ministère sont ceux ayant un plan d'intervention personnalisé actif.

1. L'information sur l'élaboration d'un plan d'intervention pour les élèves des écoles privées « ordinaires » n'est recueillie que depuis 2012-2013, et n'est pas disponible par handicap et difficulté.

Source : MEESR, DSID, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2015-01-22.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre de tableaux numériques interactifs (TNI) achetés depuis quatre ans et projections d'achats à venir

RÉPONSE

Le programme de déploiement des TNI a été annoncé en juillet 2011. Il est d'une durée de 5 ans et prend fin en juin 2016. Le Centre des services partagés du Québec (CSPQ) est l'instance responsable de l'acquisition de ces produits.

La règle budgétaire visant l'encadrement de ce projet a été amendée depuis 2013-2014 pour tenir compte de l'évolution du marché et des besoins des établissements d'enseignement. Ainsi, tout dispositif numérique interactif (ex. projecteurs) est admissible.

À l'annexe 1 est joint l'inventaire des dispositifs numériques interactifs déployés dans les commissions scolaires en date du 30 septembre 2014.

Puisque l'exercice 2015-2016 est le dernier prévu à ce programme, le ministère suit attentivement le déploiement afin de s'assurer du respect de l'objectif qui est de doter toutes les classes d'un tel dispositif.

Annexe 2 : Répartition des TNI par commission scolaire
source : DGGRIR collecte automne 2014

Commissions scolaires	Nombre de classes	Nombre de dispositifs interactifs (projecteurs et tableaux)
CS au Cœur-des-Vallées	211	150
CS Central-Quebec	305	295
CS Côte-du-Sud	478	437
CS de Charlevoix	204	123
CS de la Baie-James	177	177
CS de la Beauce-Etchemin	1537	933
CS de la Capitale	1300	931
CS de la Jonquière	361	297
CS de la Moyenne-Côte-Nord	68	58
CS de la Pointe-de-l'Île	1526	799
CS de la Région-de-Sherbrooke	995	596
CS de la Rivéraine	316	184
CS de la Rivière-du-Nord	1147	831
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	1709	1302
CS de la Vallée-des-Tisserands	522	370
CS de Laval	1781	1267
CS de l'Énergie	503	341
CS de l'Estuaire	334	210
CS de l'Or-et-des-Bois	354	332
CS de Montréal	5171	1897
CS de Portneuf	323	306
CS de Rouyn-Noranda	317	163
CS de Saint-Hyacinthe	753	626
CS des Affluents	1612	1160
CS des Appalaches	314	230
CS des Bois-Francis	552	486
CS des Chênes	683	616
CS des Chic-Chocs	276	178
CS des Découvreurs	335	478
CS des Draveurs	919	899
CS des Grandes-Seigneuries	1126	615
CS des Hautes-Rivières	922	619
CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	240	193
CS des Hauts-Cantons	333	275
CS des Îles	96	78
CS des Laurentides	257	201
CS des Monts-et-Marées	377	264
CS des Navigateurs	979	663
CS des Patriotes	1581	1227
CS des Phares	576	325
CS des Portages-de-l'Outaouais	720	471
CS des Premières-Seigneuries	1189	791
CS des Rives-du-Saguenay	629	524
CS des Samares	1552	1132
CS des Sommets	581	324
CS des Trois-Lacs	798	571
CS du Chemin-du-Roy	986	854
CS du Fer	333	247
CS du Kamouraska-Rivière-du-Loup	453	265
CS du Lac-Abitibi	269	102
CS du Lac-St-Jean	334	299
CS du Lac-Témiscamingue	118	118
CS du Littoral	48	46
CS du Pays-des-Bleuets	581	364
CS du-Fleuve-et-des-Lacs	429	231
CS Eastern Shore	126	105
CS Eastern Townships	323	228
CS English-Montreal	1259	1071
CS Harricana	223	201
CS Lester-B.-Pearson	1620	958
CS Marguerite-Bourgeoys	2231	2009
CS Marie-Victorin	1557	1240
CS New Frontier	290	174
CS Pierre-Neveu	241	229
CS René-Levesque	383	355
CS Riverside	601	397
CS Sir-Wilfrid-Laurier	802	489
CS Sorel-Tracy	283	205
CS Val-des-Cerfs	964	508
CS Western Quebec	453	342
Total général	51946	35982

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre de classes d'anglais intensif, par commission scolaire, et nombre d'élèves pour les trois dernières années.

RÉPONSE

L'effectif scolaire par classe n'étant pas disponible, ce sont donc les effectifs par commission scolaire qui sont présentés pour l'année scolaire 2013-2014.

Nombre d'élèves inscrits en anglais intensif, selon la commission scolaire fréquentée et le niveau scolaire
(5^e et 6^e année du primaire seulement), réseau public seulement, années scolaires 2013-2014

Commission scolaire	2013-2014	
	5 ^e année	6 ^e année
CS des Monts-et-Marées (711000)		40
CS des Phares (712000)		47
CS du Pays-des-Bleuets (721000)		256
CS du Lac-Saint-Jean (722000)	145	353
CS des Rives-du-Saguenay (723000)		104
CS De La Jonquière (724000)		52
CS de la Capitale (732000)	44	444
CS des Découvreurs (733000)		521
CS des Premières-Seigneuries (734000)	107	160
CS de Portneuf (735000)	15	223
CS du Chemin-du-Roy (741000)		287
CS de l'Énergie (742000)		104
CS des Hauts-Cantons (751000)		51
CS de la Région-de-Sherbrooke (752000)		337
CS des Sommets (753000)	64	26
CS de la Pointe-de-l'Île (761000)		264
CS de Montréal (762000)	143	628
CS Marguerite-Bourgeoys (763000)	26	182
CS au Coeur-des-Vallées (773000)		20
CS de Rouyn-Noranda (782000)	4	37
CS de l'Or-et-des-Bois (784000)		
CS du Lac-Abitibi (785000)	11	3
CS du Fer (792000)		48
CS de la Côte-du-Sud (821000)		45
CS des Appalaches (822000)	52	62
CS de la Beauce-Etchemin (823000)		243
CS des Navigateurs (824000)	242	524
CS de Laval (831000)	129	539
CS des Affluents (841000)	51	372
CS des Samares (842000)	97	335
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles (851000)	9	1 032
CS de la Rivière-du-Nord (852000)		
CS Pierre-Neveu (854000)		51
CS de Sorel-Tracy (861000)		74
CS de Saint-Hyacinthe (862000)		52
CS des Hautes-Rivières (863000)		
CS Marie-Victorin (864000)	26	176
CS du Val-des-Cerfs (866000)		337
CS des Grandes-Seigneuries (867000)	148	146
CS des Trois-Lacs (869000)		102
CS de la Riveraine (871000)		32
CS des Bois-Francs (872000)		402
CS des Chênes (873000)		284
Total	1 313	8 995

Source : MEESR, DSID, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2015-01-22

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Financement accordé, par commission scolaire, en soutien à l'implantation de l'anglais intensif, et ce, depuis trois ans.

RÉPONSE

Pour l'année scolaire 2014-2015, le financement accordé, par commission scolaire, en soutien à l'implantation de l'anglais intensif n'est pas disponible, puisque l'année scolaire n'est pas terminée.

**ALLOCATION POUR LE SOUTIEN À L'IMPLANTATION DE L'ANGLAIS INTENSIF
PAR ANNÉE SCOLAIRE**

Code de la Commission scolaire	Nom de la Commission scolaire	2013-2014
711000	CS des Monts-et-Marées	836 \$
712000	CS des Phares	836 \$
721000	CS du Pays-des-Bleuets	5 016 \$
722000	CS du Lac-Saint-Jean	9 614 \$
723000	CS des Rives-du-Saguenay	1 672 \$
724000	CS De La Jonquière	836 \$
732000	CS de la Capitale	9 196 \$
733000	CS des Découvreurs	7 524 \$
734000	CS des Premières-Seigneuries	5 016 \$
735000	CS de Portneuf	4 598 \$
741000	CS du Chemin-du-Roy	5 434 \$
742000	CS de l'Énergie	2 508 \$
751000	CS des Hauts-Cantons	836 \$
752000	CS de la Région-de-Sherbrooke	5 852 \$
753000	CS des Sommets	1 672 \$
761000	CS de la Pointe-de-l'Île	4 598 \$
762000	CS de Montréal	13 794 \$
763000	CS Marguerite-Bourgeoys	3 762 \$
773000	CS au Coeur-des-Vallées	418 \$
782000	CS de Rouyn-Noranda	836 \$
784000	CS de l'Or-et-des-Bois	- \$
785000	CS du Lac-Abitibi	418 \$
792000	CS du Fer	836 \$
821000	CS de la Côte-du-Sud	836 \$
822000	CS des Appalaches	2 090 \$
823000	CS de la Beauce-Etchemin	4 180 \$
824000	CS des Navigateurs	13 794 \$
831000	CS de Laval	11 286 \$
841000	CS des Affluents	7 106 \$
842000	CS des Samares	7 942 \$
851000	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	18 810 \$
852000	CS de la Rivière-du-Nord	- \$
854000	CS Pierre-Neveu	836 \$
861000	CS de Sorel-Tracy	1 254 \$
862000	CS de Saint-Hyacinthe	836 \$
864000	CS Marie-Victorin	5 016 \$
865000	CS des Patriotes	50 000 \$
866000	CS du Val-des-Cerfs	5 852 \$
867000	CS des Grandes-Seigneuries	5 434 \$
869000	CS des Trois-Lacs	1 672 \$
871000	CS de la Riveraine	836 \$
872000	CS des Bois-Francs	6 688 \$
873000	CS des Chênes	5 016 \$
	Total	235 592 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Financement accordé aux commissions scolaires en soutien aux mesures d'amélioration du français, et ce, depuis cinq ans.

RÉPONSE

Les sommes accordées aux commissions scolaires dans le cadre du plan d'action pour l'amélioration de l'apprentissage du français au primaire et au secondaire pour l'année scolaire 2014-2015 ne sont pas disponibles puisque l'année scolaire n'est pas terminée.

Plan d'action pour l'amélioration de l'apprentissage du français au
primaire et au secondaire

N°	Nom des commissions scolaires	2013-2014
711000	Commission scolaire des Monts-et-Marées	160 463 \$
712000	Commission scolaire des Phares	243 581 \$
713000	Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	87 865 \$
714000	Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup	167 583 \$
721000	Commission scolaire du Pays-des-Bleuets	168 051 \$
722000	Commission scolaire du Lac-Saint-Jean	165 472 \$
723000	Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	254 877 \$
724000	Commission scolaire De La Jonquière	170 675 \$
731000	Commission scolaire de Charlevoix	81 961 \$
732000	Commission scolaire de la Capitale	507 378 \$
733000	Commission scolaire des Découvreurs	255 629 \$
734000	Commission scolaire des Premières-Seigneuries	504 644 \$
735000	Commission scolaire de Portneuf	160 227 \$
741000	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	344 948 \$
742000	Commission scolaire de l'Énergie	245 747 \$
751000	Commission scolaire des Hauts-Cantons	164 233 \$
752000	Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	418 318 \$
753000	Commission scolaire des Sommets	173 008 \$
761000	Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	529 284 \$
762000	Commission scolaire de Montréal	1 002 010 \$
763000	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	717 516 \$
771000	Commission scolaire des Draveurs	338 100 \$
772000	Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	256 978 \$
773000	Commission scolaire au Cœur-des-Vallées	161 891 \$
774000	Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	84 574 \$
781000	Commission scolaire du Lac-Témiscamingue	78 348 \$
782000	Commission scolaire de Rouyn-Noranda	158 487 \$
783000	Commission scolaire Harricana	84 220 \$
784000	Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	159 997 \$
785000	Commission scolaire du Lac-Abitibi	82 435 \$
791000	Commission scolaire de l'Estuaire	158 666 \$
792000	Commission scolaire du Fer	156 435 \$

793000	Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	71 655 \$
801000	Commission scolaire de la Baie-James	76 313 \$
811000	Commission scolaire des Îles	74 142 \$
812000	Commission scolaire des Chic-Chocs	84 646 \$
813000	Commission scolaire René-Lévesque	162 428 \$
821000	Commission scolaire de la Côte-du-Sud	176 174 \$
822000	Commission scolaire des Appalaches	158 672 \$
823000	Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	342 178 \$
824000	Commission scolaire des Navigateurs	420 465 \$
831000	Commission scolaire de Laval	707 446 \$
841000	Commission scolaire des Affluents	545 740 \$
842000	Commission scolaire des Samares	432 306 \$
851000	Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	549 641 \$
852000	Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	430 254 \$
853000	Commission scolaire des Laurentides	169 615 \$
854000	Commission scolaire Pierre-Neveu	154 873 \$
861000	Commission scolaire de Sorel-Tracy	160 065 \$
862000	Commission scolaire de Saint-Hyacinthe	259 857 \$
863000	Commission scolaire des Hautes-Rivières	349 359 \$
864000	Commission scolaire Marie-Victorin	546 381 \$
865000	Commission scolaire des Patriotes	528 990 \$
866000	Commission scolaire du Val-des-Cerfs	335 189 \$
867000	Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	429 851 \$
868000	Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands	243 565 \$
869000	Commission scolaire des Trois-Lacs	262 516 \$
871000	Commission scolaire de la Riveraine	158 778 \$
872000	Commission scolaire des Bois-Francs	253 135 \$
873000	Commission scolaire des Chênes	252 679 \$
881000	Commission scolaire Central Québec	71 848 \$
882000	Commission scolaire Eastern Shores	69 598 \$
883000	Commission scolaire Eastern Townships	72 958 \$
884000	Commission scolaire Riverside	75 893 \$
885000	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	148 008 \$
886000	Commission scolaire Western Québec	74 516 \$
887000	Commission scolaire English-Montréal	289 288 \$
888000	Commission scolaire Lester-B.-Pearson	290 424 \$
889000	Commission scolaire New Frontiers	71 173 \$

Total**17 744 220 \$**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre de jours de congé de maladie, monnayables et non monnayables, utilisés par les enseignants depuis trois ans. Nombre de congés de maternité, de paternité, d'adoption et parentaux (sans traitement) à temps plein et à temps partiel octroyés aux enseignants.

RÉPONSE

Les tableaux en annexe illustrent l'évolution du nombre de jours de congé de maladie, monnayables et non monnayables, utilisés par les enseignants ainsi que les congés parentaux, avec ou sans traitement pour l'année 2013-2014.

Congés de maladie monnayables et non-monnayables utilisés
Personnel enseignant des commissions scolaires
(Excluant les commissions scolaires Crie et Kativik)

	Nombre de jours
	2013-2014
1-Congés de maladie monnayables utilisés pour cause de maladie	279 203
2-Congés de maladie monnayables utilisés pour autres motifs prévus à la convention	54 629
3-Congés de maladie non monnayables utilisés pour cause de maladie	19 280
4-Congés de maladie non monnayables utilisés pour autres motifs prévus à la convention	433
TOTAL	353 547

Congés parentaux sans traitement
Personnel enseignant des commissions scolaires
(Excluant les commissions scolaires Crie et Kativik)

	Nombre de jours
	2013-2014
901 Extention, sans traitement du congé de maternité	57
902 Congé sans traitement,temps plein, à la suite d'un congé d'adoption	3 316
903 Congé sans traitement,temps partiel, à la suite d'un congé d'adoption	200
904 Congé sans traitement pour une démarche d'adoption, non transformé en congé d'adoption	27
906 Congé sans traitement,temps plein,à la suite d'un congé de maternité	169 675
907 Congé sans traitement,temps partiel,à la suite d'un congé de maternité	19 036
908 Congé sans traitement,temps plein, à la suite d'un congé de parternité	4 299
909 Congé sans traitement,temps partiel, à la suite d'un congé de parternité	91
910 Congé sans traitement,temps plein,pour présence auprès d'un enfant handicapé	2 054
911 Congé sans traitement,temps partiel,pour présence auprès d'un enfant handicapé	3 386
935 Congé de paternité, sans traitement en vertu du régime... 3 semaines.	
936 Congé de paternité, sans traitement en vertu du régime... 5 semaines.	
937 Prolongement du congé parental sans traitement en vertu du RQAP	213 218
Total	415 364

Congés parentaux rémunérés

Personnel enseignant des commissions scolaires

(Excluant les commissions scolaires Crie et Kativik)

	Nombre de jours
	2013-2014
410 Congé maternité (Temps plein admissible à l'ass.-emploi)	1 093
411 Congé maternité (Temps partiel admissible à l'ass.-emploi)	259
412 C. maternité (tps plein) non adm. ass.-emploi et RQAP	423
413 C. maternité (tps part.) non adm. ass.-emploi et RQAP	58
415 C. maternité anticipé pour danger au travail: payé par CS	7 235
421 Congé de maternité pour visite à un professionnel de la santé	5 960
431 Congé pour adoption de l'enfant du conjoint (2 jours)	0
432 Congé de paternité (5 jours)	2 796
434 Congé de paternité (Temps plein admissible au RQAP)	10 165
435 Congé de paternité (Temps partiel admissible au RQAP)	4 853
436 Congé pour adoption (5 jours)	218
437 Congé pour adoption (5 semaines)	724
460 Congé de maternité (Temps plein admissible au RQAP)	154 179
461 Congé de maternité (Temps partiel admissible au RQAP)	79 801
Total	267 770

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre total de période d'enseignement à la leçon au primaire et au secondaire pour les trois dernières années.

RÉPONSE

Le système d'information PERCOS ne permet pas de connaître le nombre de périodes d'enseignement effectués par les enseignants à la leçon au primaire et au secondaire.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre de périodes de suppléance effectuées et nombre de jours travaillés par des suppléants occasionnels, par commission scolaire, depuis trois ans.

RÉPONSE

Le système d'information PERCOS ne permet pas de connaître le nombre de périodes d'enseignement effectués par les suppléants occasionnels.

PERCOS permet toutefois de connaître le nombre de jours durant lesquels un suppléant occasionnel a œuvré au cours d'une année. Par contre, ce nombre de jours travaillés représente le nombre de jours pendant lesquels un enseignant a travaillé, quel que soit le nombre d'heures effectivement effectuées durant la journée.

Nombre de jours travaillés et nombre d'heures rémunérées - Personnel enseignant en suppléance occasionnelle
(Excluant les commissions scolaires crie et Kativik)

Commission scolaire / Statut d'engagement		Année scolaire		
		2013-2014		
		Individus	ETP	Nb jours travaillés
Affluents, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	1 457	142,7	35 226
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	148	32,5	5 849
	Total	1 605	175,2	41 075
Appalaches, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	176	16,1	4 462
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	25	4,7	965
	Total	201	20,8	5 427
Baie-James, de la	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	136	9,4	2 660
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	14	3,8	654
	Total	150	13,2	3 314
Beauce-Etchemin, de la	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	558	69,3	17 287
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	112	18,0	4 480
	Total	670	87,3	21 767
Bois-Francs, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	401	46,1	11 265
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	63	9,9	2 353
	Total	464	56,0	13 618
Capitale, de la	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	673	100,4	24 736
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	129	21,0	5 137
	Total	802	121,4	29 873
Central Quebec	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	320	26,5	6 039
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	3	0,4	73
	Total	323	26,9	6 112
Charlevoix, de	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	129	15,8	3 865
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	16	2,5	497
	Total	145	18,3	4 362
Chemin-du-Roy, du	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	524	71,1	17 895
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	104	18,7	3 687
	Total	628	89,7	21 582
Chics-Chocs, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	221	20,0	5 141
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	20	5,3	1 016
	Total	241	25,3	6 157

Commission scolaire / Statut d'engagement		Année scolaire		
		2013-2014		
		Individus	ETP	Nb jours travaillés
Chênes, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	305	46,3	11 241
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	110	19,6	4 457
	Total	415	65,9	15 698
Coeur-des-Vallées, au	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	412	34,5	7 816
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	47	16,2	3 124
	Total	459	50,7	10 940
Côte-du-Sud, de la	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	351	33,7	8 566
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	45	6,0	1 540
	Total	396	39,7	10 106
Draveurs, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	743	79,0	17 161
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	81	16,3	2 871
	Total	824	95,3	20 032
Découvreurs, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	373	51,0	12 990
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	62	12,2	2 416
	Total	435	63,2	15 406
Eastern Shores	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	131	10,5	2 410
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	10	2,8	512
	Total	141	13,4	2 922
Eastern Townships	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	342	24,8	5 335
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	8	1,4	247
	Total	350	26,2	5 582
English-Montreal	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	647	115,5	22 166
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	27	6,5	1 143
	Total	674	122,0	23 309
Estuaire, de l'	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	226	21,8	5 209
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	34	7,3	1 497
	Total	260	29,1	6 706
Fer, du	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	240	18,2	4 479
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	20	4,6	873
	Total	260	22,7	5 352
Fleuve-et-des-Lacs, du	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	218	21,0	5 287
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	28	6,3	1 170
	Total	246	27,3	6 457

Commission scolaire / Statut d'engagement		Année scolaire		
		2013-2014		
		Individus	ETP	Nb jours travaillés
Grandes-Seigneuries, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	1 191	92,0	22 870
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	97	23,8	6 008
	Total	1 288	115,8	28 878
Harricana	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	227	15,3	4 000
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	16	4,2	751
	Total	243	19,5	4 751
Hautes-Rivières, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	846	86,4	20 754
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	94	22,9	4 643
	Total	940	109,3	25 397
Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	143	16,9	4 240
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	8	2,0	335
	Total	151	18,9	4 575
Hauts-Cantons, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	358	23,2	6 018
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	27	4,3	947
	Total	385	27,5	6 965
Iles, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	67	7,0	1 959
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	4	0,9	166
	Total	71	8,0	2 125
Jonquière, de la	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	284	34,8	9 499
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	44	6,8	1 501
	Total	328	41,6	11 000
Kamouraska-Rivière-du-Loup, de	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	267	26,6	7 112
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	27	4,5	939
	Total	294	31,1	8 051
L'Énergie, de	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	337	45,7	10 557
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	55	11,9	2 240
	Total	392	57,6	12 797
Lac-Abitibi, du	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	159	12,7	3 022
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	24	6,7	1 199
	Total	183	19,4	4 221
Lac-Saint-Jean, du	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	219	35,2	9 668
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	48	9,4	1 993
	Total	267	44,6	11 661

Commission scolaire / Statut d'engagement		Année scolaire		
		2013-2014		
		Individus	ETP	Nb jours travaillés
Lac-Témiscamingue, du	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	156	15,1	3 713
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	6	1,0	177
	Total	162	16,2	3 890
Laurentides, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	461	43,6	10 319
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	58	13,1	2 737
	Total	519	56,7	13 056
Laval, de	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	1 556	172,2	39 190
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	182	42,0	7 821
	Total	1 738	214,2	47 011
Lester-B.-Pearson	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	656	94,6	20 585
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	72	22,6	4 051
	Total	728	117,2	24 636
Littoral, du	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	76	4,4	1 147
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	2	0,4	64
	Total	78	4,7	1 211
Marguerite-Bourgeoys	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	1 671	214,1	46 337
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	83	16,1	2 936
	Total	1 754	230,2	49 273
Marie-Victorin	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	1 186	124,2	28 219
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	207	36,1	7 214
	Total	1 393	160,2	35 433
Montréal, de	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	2 085	299,1	61 738
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	373	86,6	14 998
	Total	2 458	385,7	76 736
Monts-et-Marées, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	206	20,0	4 900
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	22	3,6	658
	Total	228	23,6	5 558
Moyenne-Côte-Nord, de la	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	65	5,0	1 318
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	3	0,4	106
	Total	68	5,4	1 424
Navigateurs, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	683	91,7	23 333
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	68	13,9	2 781
	Total	751	105,6	26 114

Commission scolaire / Statut d'engagement		Année scolaire		
		2013-2014		
		Individus	ETP	Nb jours travaillés
New Frontiers	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	140	18,8	4 045
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	8	1,4	237
	Total	148	20,1	4 282
Or-et-des-Bois, de l'	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	289	24,9	6 414
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	41	8,9	1 690
	Total	330	33,9	8 104
Patriotes, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	1 112	111,6	26 700
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	212	31,8	7 347
	Total	1 324	143,4	34 047
Pays-des-Bleuets, du	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	226	38,4	10 360
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	54	8,7	2 086
	Total	280	47,1	12 446
Phares, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	253	34,6	8 971
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	71	10,2	2 653
	Total	324	44,9	11 624
Pierre-Neveu	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	253	20,6	5 037
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	20	3,9	845
	Total	273	24,5	5 882
Pointe-de-l'Île, de la	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	1 274	148,1	32 741
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	90	17,9	3 318
	Total	1 364	166,0	36 059
Portages-de-l'Outaouais, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	726	71,0	16 406
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	92	23,0	4 366
	Total	818	94,0	20 772
Portneuf, de	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	206	25,3	6 645
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	27	5,4	1 070
	Total	233	30,7	7 715
Premières-Seigneuries, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	754	110,5	27 803
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	100	17,2	3 628
	Total	854	127,7	31 431
René-Lévesque	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	305	30,4	7 993
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	45	9,6	1 830
	Total	350	40,0	9 823

Commission scolaire / Statut d'engagement		Année scolaire		
		2013-2014		
		Individus	ETP	Nb jours travaillés
Riveraine, de la	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	204	20,9	5 263
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	40	6,8	1 380
	Total	244	27,6	6 643
Riverside	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	321	42,1	9 479
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	10	2,3	447
	Total	331	44,4	9 926
Rives-du-Saguenay, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	407	63,2	16 964
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	48	8,1	1 686
	Total	455	71,3	18 650
Rivière-du-Nord, de la	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	728	96,7	22 874
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	101	22,7	4 675
	Total	829	119,4	27 549
Rouyn-Noranda, de	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	215	18,9	4 699
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	26	5,7	1 110
	Total	241	24,7	5 809
Région-de-Sherbrooke, de la	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	716	81,4	20 029
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	103	19,1	3 940
	Total	819	100,6	23 969
Saint-Hyacinthe, de	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	414	38,7	9 562
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	71	12,3	2 579
	Total	485	51,0	12 141
Samares, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	1 006	92,2	22 194
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	184	54,1	11 854
	Total	1 190	146,3	34 048
Seigneurie-des-Mille-Îles, de la	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	1 370	171,1	40 447
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	194	35,9	8 488
	Total	1 564	207,0	48 935
Sir-Wilfrid-Laurier	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	725	72,7	15 830
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	35	9,1	1 497
	Total	760	81,7	17 327
Sommets, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	458	35,6	8 537
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	40	8,6	1 719
	Total	498	44,2	10 256

Commission scolaire / Statut d'engagement		Année scolaire		
		2013-2014		
		Individus	ETP	Nb jours travaillés
Sorel-Tracy, de	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	191	25,1	6 366
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	47	9,0	2 579
	Total	238	34,1	8 945
Trois-Lacs, des	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	666	60,3	13 280
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	89	16,8	3 044
	Total	755	77,2	16 324
Val-des-Cerfs, du	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	597	62,0	14 639
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	20	4,0	980
	Total	617	66,0	15 619
Vallée-des-Tisserands, de la	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	437	34,3	8 538
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	68	14,7	2 937
	Total	505	49,0	11 475
Western Quebec	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	408	37,3	7 705
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	8	2,8	504
	Total	416	40,1	8 209
Ensemble des commissions scolaires	E6 Ens. sup. occ. - 20jrs	35 883	4 039,8	951 255
	E7 Ens. sup. occ. après 20jrs conséq.	4 470	919,5	187 315
	Total	40 353	4 959,3	1 138 570

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Nombre d'enseignants au cours des trois dernières années et prévisions du nombre d'embauches et de départs pour 2015-2016. Ventiler selon le statut (permanent, en voie d'obtenir la permanence, en disponibilité) et selon le niveau d'enseignement. Préciser :

- a. par niveau;
- b. par région;
- c. par commission scolaire;
- d. par matière d'enseignement.
- e. à temps plein et à temps partiel
- f. à taux horaire en formation professionnelle et en éducation aux adultes
- g. non réengagés pour cause de surplus;
- h. non légalement qualifiés par secteur d'enseignement, par champ (jeunes) et par spécialité (FGA).

RÉPONSE

Le nombre d'enseignants est fourni en date du 30 septembre pour la dernière année disponible, soit 2013-2014. C'est l'information statistique la plus récente disponible.

Le nombre d'embauches pour 2015-2016 correspond au besoin projeté de recrutements d'enseignants de statut régulier temps plein et temps partiel à la formation générale des jeunes, en date du 30 septembre 2015. Ces données proviennent de « l'Outil d'aide à la planification de l'effectif enseignant, édition 2014 ». Il n'y a pas de prévisions de départs.

La ventilation selon statut, soit permanent (régulier temps plein), non permanent (temps partiel et à la leçon) et d'appoint (à taux horaire et suppléant), est présentée au point « e ». La ventilation selon le niveau d'enseignement (ou ordre) est présentée au point « a ». L'information concernant les enseignants en voie d'obtenir la permanence et ceux en disponibilité n'est pas disponible.

a. Par niveau (ordre d'enseignement) :

Tableau de l'effectif enseignant au 30 septembre ¹ 2013 et des besoins projetés de recrutements au 30 septembre 2015 par ordre d'enseignement		
Ordre d'enseignement	30 septembre 2013 ²	Besoin projeté de recrutements au 30 septembre 2015 ³
Éducation préscolaire et enseignement primaire	49 637	3 498
Enseignement secondaire, formation générale des jeunes	26 918	1 962
Total	76 555	5 460
1. L'effectif au 30 septembre représente environ 93 % de l'effectif annuel, lequel fait l'objet des statistiques officielles de l'éducation au Québec.		
2. 76 555 employés des commissions scolaires (CS) occupent une tâche principale d'enseignant au 30 septembre 2013. À cet effectif correspond un nombre moindre d'individus, soit 75 960, car des centaines d'entre eux enseignent dans plusieurs CS.		
3. La projection des recrutements concerne uniquement les enseignants réguliers et à temps partiel.		
Source : MEESR, DSID, système Percos et Outil d'aide à la planification de l'effectif enseignant – édition 2014, février 2015.		

b. Par région

Tableau de l'effectif enseignant au 30 septembre ¹ 2013 et des besoins projetés de recrutements au 30 septembre 2015 par région administrative		
Région administrative	Effectif au 30 septembre 2013 ²	Besoins projetés de recrutements au 30 septembre 2015 ³
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 122	74
Bas-Saint-Laurent	2 148	125
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 721	174
Capitale-Nationale	5 901	446
Chaudière-Appalaches	4 087	321
Mauricie	2 104	136
Centre-du-Québec	2 319	141
Estrie	3 272	218
Montréal	14 180	893
Montréal	16 867	1 219
Laval	4 548	275
Lanaudière	4 477	341
Laurentides	5 611	391
Outaouais	3 773	317
Abitibi-Témiscamingue	1 696	118
Côte-Nord	948	65
Nord-du-Québec	781	206
Total	76 555	5 460
1. L'effectif au 30 septembre représente environ 93 % de l'effectif annuel, lequel fait l'objet des statistiques officielles de l'éducation au Québec.		
2. 76 555 employés des commissions scolaires (CS) occupent une tâche principale d'enseignant au 30 septembre 2013. À cet effectif correspond un nombre moindre d'individus, soit 75 960, car des centaines d'entre eux enseignent dans plusieurs CS.		
3. Les besoins projetés de recrutements concernent uniquement les enseignants réguliers et à temps partiel.		
Source : MEERS, DSID, système Percos et Outil d'aide à la planification de l'effectif enseignant – édition 2014, février 2015.		

c. Par commission scolaire (partie 1 de 2)

Tableau de l'effectif enseignant au 30 septembre¹ 2013 et des besoins projetés de recrutements au 30 septembre 2015 par commission scolaire			
Région administrative	Commission scolaire (CS)	Effectif au 30 septembre 2013 ²	Besoins projetés de recrutements au 30 septembre 2015 ³
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	La CS des Îles	121	14
	La CS des Chic-Chocs	332	17
	La CS René-Lévesque	490	25
	La CS Eastern Shore	179	18
Bas-Saint-Laurent	La CS des Monts-et-Marées	417	30
	La CS des Phares	753	58
	La CS du Fleuve-et-des-Lacs	400	14
	La CS de Kamouraska - Rivière-du-Loup	578	23
Saguenay-Lac-Saint-Jean	La CS du Pays-des-Bleuets	629	31
	La CS du Lac-Saint-Jean	516	31
	La CS des Rives-du-Saguenay	960	76
	La CS De La Jonquière	616	36
Capitale-Nationale	La CS de Charlevoix	289	19
	La CS de la Capitale	1 852	147
	La CS des Découvreurs	953	87
	La CS des Premières-Seigneuries	1 872	145
	La CS de Portneuf	474	48
	La CS Central Québec	461	38
Chaudière-Appalaches	La CS de la Côte-du-Sud	750	43
	La CS des Appalaches	382	25
	La CS de la Beauce-Etchemin	1 349	83
	La CS des Navigateurs	1 606	132
Mauricie	La CS du Chemin-du-Roy	1 300	97
	La CS de l'Énergie	804	39
Centre-du-Québec	La CS de la Riveraine	422	25
	La CS des Bois-Francis	949	51
	La CS des Chênes	948	65
Estrie	La CS des Hauts-Cantons	504	31
	La CS de la Région-de-Sherbrooke	1 567	100
	La CS des Sommets	682	45
	La CS Eastern Townships	519	42
Montérégie	La CS de Sorel-Tracy	469	21
	La CS de Saint-Hyacinthe	1 008	74
	La CS des Hautes-Rivières	1 454	58
	La CS Marie-Victorin	2 646	189
	La CS des Patriotes	2 455	172
	La CS du Val-des-Cerfs	1 299	82
	La CS des Grandes-Seigneuries	1 856	104
	La CS de la Vallée-des-Tisserands	751	42
	La CS des Trois-Lacs	1 097	74
	La CS Riverside	806	57
	La CS New Frontiers	339	20

c. Par commission scolaire (partie 2 de 2)

Tableau de l'effectif enseignant au 30 septembre ¹ 2013 et des besoins projetés de recrutements au 30 septembre 2015 par commission scolaire			
Région administrative	Commission scolaire (CS)	Effectif au 30 septembre 2013 ²	Besoins projetés de recrutements au 30 septembre 2015 ³
Montréal	La CS de la Pointe-de-l'Île	2 616	223
	La CS de Montréal	6 438	520
	La CS Marguerite-Bourgeoys	3 609	303
	La CS English-Montréal	1 858	96
	La CS Lester-B.-Pearson	1 872	77
Laval	La CS de Laval	3 314	198
	La CS Sir-Wilfrid-Laurier	1 234	77
Lanaudière	La CS des Affluents	2 678	209
	La CS des Samares	1 799	132
Laurentides	La CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	2 845	171
	La CS de la Rivière-du-Nord	1 741	140
	La CS des Laurentides	654	55
	La CS Pierre-Neveu	371	25
Outaouais	La CS des Draveurs	1 255	98
	La CS des Portages-de-l'Outaouais	1 131	94
	La CS au Cœur-des-Vallées	485	37
	La CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	270	20
	La CS Western Québec	632	68
Abitibi-Témiscamingue	La CS du Lac-Témiscamingue	206	16
	La CS de Rouyn-Noranda	437	33
	La CS Harricana	306	20
	La CS de l'Or-et-des-Bois	487	36
	La CS du Lac-Abitibi	260	13
Côte-Nord	La CS du Littoral	98	13
	La CS de l'Estuaire	441	16
	La CS du Fer	425	31
	La CS de la Moyenne-Côte-Nord	82	5
Nord-du-Québec	La CS crie	497	77
	La CS Kativik	474	115
	La CS de la Baie-James	186	14
Total		76 555	5 460
1. L'effectif au 30 septembre représente environ 93 % de l'effectif annuel, lequel fait l'objet des statistiques officielles de l'éducation au Québec.			
2. 76 555 employés des commissions scolaires (CS) occupent une tâche principale d'enseignant au 30 septembre 2013. À cet effectif correspond un nombre moindre d'individus, soit 75 960, car des centaines d'entre eux enseignent dans plusieurs CS.			
3. Les besoins projetés de recrutements concernent uniquement les enseignants réguliers et à temps partiel.			
Source : MEERS, DSID, système Percos et Outil d'aide à la planification de l'effectif enseignant – édition 2014, février 2015.			

d. Par matière d’enseignement

Tableau de l’effectif enseignant au 30 septembre ¹ 2013 et projection des recrutements au 30 septembre 2015 selon la matière enseignée		
Matière	Effectif au 30 septembre 2013 ²	Besoins projetés de recrutements au 30 septembre 2015 ³
Adaptation scolaire	10 017	799
Titulaire préscolaire	5 503	209
Titulaire primaire	24 085	2 006
Langue d'enseignement	3 988	319
Maths et sciences	5 882	418
Étique et culture religieuse	796	66
Sciences humaines	2 386	158
Langue seconde	5 174	454
Éducation physique	4 424	316
Musique	1 861	221
Arts plastiques	1 368	131
Classes d'accueil	777	68
Autres matières	10 294	295
Total	76 555	5 460
1. L'effectif au 30 septembre représente environ 93 % de l'effectif annuel, lequel fait l'objet des statistiques officielles de l'éducation au Québec.		
2. 76 555 employés des commissions scolaires (CS) occupent une tâche principale d'enseignant au 30 septembre 2013. À cet effectif correspond un nombre moindre d'individus, soit 75 960, car des centaines d'entre eux enseignent dans plusieurs CS.		
3. Les besoins projetés de recrutements concernent uniquement les enseignants réguliers et à temps partiel.		
Source : MEESR, DSID, système Percos et Outil d’aide à la planification de l'effectif enseignant – édition 2014, février 2015.		

e. À temps plein et à temps partiel (statut d’engagement)

Tableau de l’effectif enseignant au 30 septembre ¹ 2013 et des recrutements projetés au 30 septembre 2015 par statut d'engagement		
Statut d'engagement	Effectif au 30 septembre 2013 ²	Besoins projetés de recrutements au 30 septembre 2015 ³
Total	76 555	5 460
Statut : régulier	54 503	n.d.
Statut : temps partiel	12 592	n.d.
Statut : personnel d'appoint	9 460	n.d.
1. L'effectif au 30 septembre représente environ 93 % de l'effectif annuel, lequel fait l'objet des statistiques officielles de l'éducation au Québec.		
2. 76 555 employés des commissions scolaires (CS) occupent une tâche principale d'enseignant au 30 septembre 2013. À cet effectif correspond un nombre moindre d'individus, soit 75 960, car des centaines d'entre eux enseignent dans plusieurs CS.		
3. Les besoins projetés de recrutements concernent uniquement les enseignants réguliers et à temps partiel réunis.		
Source : MEERS, DSID, système Percos et Outil d’aide à la planification de l'effectif enseignant – édition 2014, février 2015.		

f. À taux horaire en formation professionnelle et en éducation aux adultes

Il n’y a pas de prévision de recrutements d’enseignants pour cette catégorie d’enseignants

Tableau de l’effectif enseignant de statut d'engagement à taux horaire au 30 septembre ¹ 2013 par secteur		
Secteur	Effectif au 30 septembre 2013	Besoins projetés de recrutements au 30 septembre 2015
Total	3 818	n.d.
Secteur formation professionnelle (jeunes et adultes)	2 126	n.d.
Secteur formation général des adultes	1 692	n.d.
1. L'effectif au 30 septembre représente environ 93 % de l'effectif annuel, lequel fait l'objet des statistiques officielles de l'éducation au Québec.		
Source : MEERS, DSID, système Percos, avril 2015.		

g. Non réengagés pour cause de surplus

Aucune donnée statistique n’est disponible à ce propos.

h. Non légalement qualifiés par secteur d’enseignement, par champ (jeunes) et par spécialité (FGA)

Aucune donnée statistique n’est disponible à ce propos.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Échéancier de réévaluation de la politique d'éducation des adultes. Liste des travaux en cours. Nombre de rencontres tenues par le comité de suivi de l'implantation de la politique, liste des membres et procès-verbaux des rencontres pour 2014-2015 et pour 2015-2016.

RÉPONSE

Cette question fait référence à la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue publiée en 2002. Cette politique a pris fin en 2007.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Bilan des 13 pistes d'action annoncées dans le cadre de la Rencontre des partenaires de juin 2011. Bilan des neuf pistes d'action retenues par le ministre : copie du plan d'action et de l'échéancier.

RÉPONSE

Une priorité est donnée à l'adéquation entre la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et les besoins du marché du travail, étant donné le contexte de fléchissement démographique et de concurrence accrue.

Le calendrier de réalisation des pistes a été revu de manière à ce que l'ensemble des travaux soient réalisés au 30 juin 2014. Neuf pistes interpellent le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Pistes d'action	Avancement
1. Information dynamique et proactive des citoyens, jeunes et adultes, sur les besoins du marché du travail et sur l'offre de formation permettant d'occuper les emplois disponibles.	En cours
2a. Augmentation de l'offre de stages en entreprise.	En cours
3a. Mise en place d'un guichet unique pour le citoyen, en vue de reconnaître ses acquis et ses compétences.	Suspendu ¹
3b. Travaux entre le MELS et la CPMT pour établir des critères de reconnaissance communs.	En cours
4. Priorisation des besoins de formation professionnelle et technique par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).	Réalisé
8. Meilleure utilisation des technologies de l'information pour favoriser la formation à distance et mieux servir la clientèle en région.	Réalisé
9. Soutien à la formation pour les PME en favorisant des projets novateurs, notamment les mutuelles de formation.	Réalisé
11. Mise en place de centres d'expertise afin de consolider l'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences.	Réalisé
12. Reconnaissance officielle de l'attestation d'études professionnelles (AEP) et accès à l'aide financière aux études.	Réalisé

Des réalisations ont vu le jour, dont :

- Un programme de soutien financier aux services aux entreprises des commissions scolaires pour l'élaboration de programmes de formation sur mesure s'adressant à la petite entreprise (mesure Formatio). Une enveloppe de 400 000 \$ y est rattachée;

1. Après analyse, le guichet unique n'est pas paru être la meilleure solution pour améliorer l'accessibilité aux services. Il a été convenu de suspendre les travaux en attendant d'analyser les résultats du projet mis de l'avant sur l'Île de Montréal (Qualification Montréal) avant de décider de poursuivre ou non les travaux de cette piste d'action.

- Le programme Techno-Fad FPT bénéficie d'une enveloppe de 450 000 \$ pour le financement de projets visant une meilleure utilisation des technologies de l'information afin de favoriser la formation à distance et de mieux desservir la clientèle en région.
- La désignation de quatre centres d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences (CERAC) afin d'animer et de soutenir les établissements en vue de l'amélioration de leur performance en matière d'offre de service à la clientèle.
- La reconnaissance officielle de l'attestation d'études professionnelle, permettant aux élèves d'accéder aux prêts et bourses pour ces formations de courte durée.

Les 13 pistes d'action doivent être perçues comme un premier effort. D'autres initiatives pourront avoir lieu pour améliorer, en mode continue, l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.

Améliorer l'adéquation entre la formation et les besoins des entreprises (Communiqué N° 3- MFQ)

Des mesures totalisant 123 millions de dollars sur cinq ans sont prévues pour soutenir la formation :

- en haussant de 1 million de dollars à 2 millions de dollars de masse salariale le seuil d'assujettissement des entreprises à la loi du 1 % sur la formation afin d'alléger le fardeau administratif de 8 000 PME;
- en rendant 70 millions de dollars en nouvelles sommes disponibles à la Commission des partenaires du marché du travail pour répondre aux besoins de formation des entreprises;
- en adaptant certains programmes de formation afin de mettre l'accent sur l'apprentissage en milieu de travail à hauteur de 7,8 millions de dollars;
- en bonifiant le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail de 22,8 millions de dollars;
- en mettant en oeuvre un nouveau programme, Objectif emploi, qui favorisera une plus grande participation de la main-d'oeuvre disponible au marché du travail, pour des sommes totalisant 20 millions de dollars.

Discours sur le Budget 2015-2016

UNE MEILLEURE ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI (page 9)

La participation au marché du travail doit être améliorée grâce à une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi. Dans le cadre du Plan économique du Québec, le gouvernement engage plusieurs initiatives à cette fin. Au total, au cours des cinq prochaines années, nous allons consacrer près de 125 millions de dollars à une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi.

UN ENSEMBLE DE MESURES BUDGÉTAIRES ET FISCALES (page 10)

Pour favoriser une meilleure adéquation de la formation et de l'emploi, le gouvernement met en oeuvre des mesures budgétaires et fiscales représentant 64 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. J'annonce ainsi :

- des ressources additionnelles au Fonds de développement et de reconnaissance de la main-d'œuvre, afin de soutenir des programmes de formation adaptés aux besoins des entreprises;
- l'octroi de 1 000 bourses d'études dans des métiers liés à la formation professionnelle et technique;

J'annonce plus particulièrement deux mesures concernant les stages en milieu de travail, soit :

- la bonification des taux du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail, afin de favoriser une offre plus soutenue de stages en entreprise;
- une bonification de la subvention salariale du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Ces mesures ne constituent qu'une première étape. Nos réflexions se poursuivent pour favoriser l'adéquation entre la formation et l'emploi.

La stratégie maritime confirmera ainsi les investissements annoncés concernant la création de l'Institut maritime France-Québec à Rimouski et l'importance accordée à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans le domaine maritime (page 24)

2.1 DES MESURES ÉCONOMIQUES POUR FAVORISER LA CROISSANCE

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE (page A.44)

Afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement annonce des mesures pour accroître la performance du marché du travail. Ces actions permettront :

- d'améliorer l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail afin d'augmenter la population active en mesure de répondre aux besoins sectoriels et régionaux de main-d'œuvre;
- d'augmenter le nombre de travailleurs disponibles, en favorisant la participation des personnes immigrantes au développement du Québec

LE PLAN ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

5. DES NOUVELLES INITIATIVES POUR FAVORISER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

À cet effet, le budget 2015-2016 prévoit consacrer 166,1 millions de dollars sur cinq ans dans l'objectif :
 — d'améliorer l'adéquation formation-emploi, afin d'augmenter la part de la population active en mesure de répondre efficacement aux besoins sectoriels et régionaux de main-d'œuvre des entreprises; (page B.99)

5.1 ASSURER UNE MEILLEURE ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION ET LES BESOINS DES ENTREPRISES

(page B.100)

Devant la coexistence de travailleurs disponibles et de postes vacants sur le marché du travail, il devient nécessaire de mieux arrimer la formation et les compétences de la main-d'œuvre avec les besoins actuels et futurs des entreprises.

— Les secteurs où la dotation des postes vacants est difficile sont notamment ceux où les emplois demandent des qualifications acquises dans le cadre de programmes de formation professionnelle et technique.

Ce déséquilibre engendre un coût élevé pour le Québec et empêche de nombreux Québécois de participer au développement de l'économie. Dans ce contexte, il est essentiel d'assurer une meilleure performance du marché du travail en permettant que :

- les travailleurs aient accès à une formation mieux adaptée à la réalité des entreprises et qui contribue davantage à l'augmentation de la productivité des entreprises;
- le recours aux stages soit privilégié, ce qui permettra aux diplômés d'être plus rapidement autonome en emploi;
- la participation de la main-d'œuvre disponible soit optimisée.

Par ailleurs, d'importantes initiatives en matière d'adéquation entre la formation et les besoins des entreprises seront mises en œuvre :

- adaptation de la formation aux besoins du marché du travail, notamment par des programmes de courte durée telles les attestations d'études professionnelles (AEP) et les attestations d'études collégiales (AEC) privilégiant les stages.
- favoriser le recours aux stages en milieu de travail
- inclure dans certains programmes de formation professionnelle et technique, un volet touchant l'intégration en emploi au cours de formation.
- mettre en œuvre des projets pilotes afin d'accroître les apprentissages réalisés en milieu de travail en formation professionnelle.
- S'inspirer du modèle du système d'apprentissage allemand, qui fait une grande place à l'apprentissage en entreprise.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Bilan du plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue. Sommes y étant consacrées depuis 2002, ventilées par mesure. Pour chaque indicateur, ventilation des données depuis 2002.

RÉPONSE

État de la situation au regard de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue

2007 à 2015 : D'autres initiatives gouvernementales ont été mises en place depuis et se sont inscrites dans la foulée de la Politique, favorisant, entre autres, le maintien, le rehaussement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, dont la plus récente est Investissement-compétences.

Synthèse de la mise en œuvre du premier plan d'action de la Politique

Un bilan synthèse du plan d'action de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue (2002-2007) a été déposé en 2008 au Comité national de suivi de l'implantation de la Politique. Il en ressort plusieurs constats dont les principaux sont mis à jour annuellement depuis :

- augmentation de l'effectif en formation de base (formation générale des adultes et formation professionnelle), entre 2001-2002 et 2013-2014;
- en formation générale des adultes, le nombre de personnes inscrites est passé de 146 785 à 190 811, dont 26 % étaient âgés de moins de 20 ans en 2013-2014¹;
- en formation professionnelle, le nombre de personnes inscrites est passé de 98 629 à 128 827, dont 21 % étaient âgés de moins de 20 ans en 2013-2014²;
- des actions de sensibilisation, de valorisation et de promotion de l'éducation des adultes et de la formation continue, comportant des actions particulières liées à l'alphabétisation ont été soutenues, notamment par une Semaine québécoise des adultes en formation, déployée dans toutes les régions du Québec de 2002-2003 à 2013-2014;
- des services d'accueil, de référence, renouvelés, offerts dans toutes les commissions scolaires et comportant dorénavant des services de conseil et d'accompagnement;
- un curriculum de la formation générale de base entièrement révisé et axé sur l'acquisition de compétences, en lien avec les différentes situations de vie quotidienne de l'adulte;
- des actions en lien avec des populations particulières, dont le retour en formation des jeunes de 16 à 24 ans, la formation à l'intention des personnes détenues, la prévention de l'analphabétisme auprès des familles d'enfants de 0 à 12 ans, vivant en milieu défavorisé;
- la mise en place d'un appel à projets annuel pour la réalisation d'activités ponctuelles, en lien avec les orientations du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation;

¹. Ces données sont celles de tous les réseaux d'enseignement : MEESR, DSID, Portail informationnel, en date du 24 août 2014, système Charlemagne, bilan 4 de 5, année 2013-2014.

². Les données pour la FP sont celles de tous les réseaux d'enseignement et sont tirées de : 2001-2002 - Indicateurs de l'éducation - Édition 2011, page 241; 2013-2014 - MEESR, SPRS, DSID, Portail, informationnel, système Charlemagne, données au 2014-08-24.

- différentes mesures et programmes de formation offerts par les réseaux de l'éducation en formation continue : les formations à temps partiel hors programme, les formations courtes menant à des sanctions d'établissement, soient les attestations d'études professionnelles (AEP)³ et enfin, les formations sur mesure offertes par le réseau des Services aux entreprises.
- Services pour la reconnaissance des acquis et des compétences :

En 2013-2014 : 22 984 épreuves ont été administrées à la RAC en formation générale des adultes ⁴ .
En 2013-2014 : 6 375 personnes ont participé à des activités de RAC en formation professionnelle ⁵ .

³ L'AEP : bien que financée par le MEESR, cette sanction relève de l'établissement d'enseignement.

⁴ Ces données sont celles de tous les réseaux d'enseignement : MEESR, DPOB, Bilan de l'analyse des états financiers pour l'année scolaire 2013-2014, système Charlemagne, bilan 5 de 5.

⁵ Ces données sont celles de tous les réseaux d'enseignement : La reconnaissance des acquis et des compétences à la formation professionnelle au Québec, portrait statistique 2013-2014, MEESR, Direction de la formation professionnelle, mars 2015. Bilan 4 de 5.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Financement accordé en 2014-2015 spécifiquement pour la formation continue; fournir les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Les attestations d'études professionnelles, la formation dispensée à temps partiel et les services rendus aux entreprises par les Services aux entreprises des commissions scolaires constituent l'essentiel de la formation continue en formation professionnelle.

Le financement accordé à ce titre pour 2013-2014 s'élève à 9,6 M\$.

Les données relatives au financement accordé par le Ministère pour les années scolaires 2014-2015 et 2015-2016 ne sont pas disponibles.

Le Ministère ne détient aucune information relativement aux services rendus par les Services aux entreprises des commissions scolaires.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Évolution des effectifs au cours des cinq dernières années et ventilation du financement accordé aux centres d'éducation des adultes, par commission scolaire. Tableau comparatif de l'effectif scolaire des établissements selon la langue maternelle (français, anglais ou autre) et la langue d'enseignement (français ou anglais) au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE

Le tableau 1 présente l'effectif (nombre de personnes uniques) ainsi que les inscriptions (une personne peut être inscrite plus d'une fois dans différents services) à la formation générale des adultes (FGA) pour chacune des commissions scolaires et pour l'ensemble des réseaux privé et gouvernemental. Le tableau 2 présente l'effectif de la FGA de l'ensemble du Québec selon la langue d'enseignement et la langue maternelle. Le tableau 3 présente le financement accordé à la FGA selon la commission scolaire.

Tableau 1
Effectif scolaire et nombre d'inscriptions à la formation générale des adultes, selon le réseau d'enseignement et la commission scolaire, année scolaire 2013-2014

		2013-2014	
		Effectifs	Inscriptions
Réseau public			
689	CS du Littoral	61	75
711	CS des Monts-et-Marées	2 978	3 550
712	CS des Phares	1 344	1 708
713	CS du Fleuve-et-des-Lacs	2 055	2 378
714	CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	1 729	2 076
721	CS du Pays-des-Bleuets	1 733	2 108
722	CS du Lac-Saint-Jean	1 859	2 517
723	CS des Rives-du-Saguenay	2 783	3 645
724	CS De La Jonquière	1 304	1 686
731	CS de Charlevoix	420	565
732	CS de la Capitale	9 002	14 012
733	CS des Découvreurs	3 149	3 692
734	CS des Premières-Seigneuries	3 170	3 907
735	CS de Portneuf	1 013	1 183
741	CS du Chemin-du-Roy	2 221	3 999
742	CS de l'Énergie	1 406	1 974
751	CS des Hauts-Cantons	792	1 089
752	CS de la Région-de-Sherbrooke	3 607	7 292
753	CS des Sommets	819	1 196
759	CS Crie	521	622
761	CS de la Pointe-de-l'Île	8 645	13 054
762	CS de Montréal	23 898	31 371
763	CS Marguerite-Bourgeoys	8 379	11 110
769	CS Kativik	226	361
771	CS des Draveurs	3 524	4 785
772	CS des Portages-de-l'Outaouais	1 951	3 167
773	CS au Coeur-des-Vallées	868	1 034
774	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	457	614
781	CS du Lac-Témiscamingue	413	562
782	CS de Rouyn-Noranda	866	1 595
783	CS Harricana	539	888
784	CS de l'Or-et-des-Bois	1 048	1 212
785	CS du Lac-Abitibi	439	722
791	CS de l'Estuaire	876	1 234
792	CS du Fer	822	1 258
793	CS de la Moyenne-Côte-Nord	79	93
801	CS de la Baie-James	259	359
811	CS des Îles	141	165
812	CS des Chic-Chocs	1 410	1 619
813	CS René-Lévesque	1 824	2 143

Le tableau 1 se poursuit à la page suivante.

Effectif scolaire et nombre d'inscriptions à la formation
générale des adultes, selon le réseau d'enseignement et la
commission scolaire, année scolaire 2013-2014 (Suite)

		2013-2014	
		Effectifs	Inscriptions
821	CS de la Côte-du-Sud	1 737	2 170
822	CS des Appalaches	1 205	1 521
823	CS de la Beauce-Etchemin	4 813	6 175
824	CS des Navigateurs	3 239	4 257
831	CS de Laval	6 317	9 273
841	CS des Affluents	7 004	9 130
842	CS des Samares	5 432	6 816
851	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	4 969	7 444
852	CS de la Rivière-du-Nord	4 041	6 319
853	CS des Laurentides	954	1 277
854	CS Pierre-Neveu	942	1 372
861	CS de Sorel-Tracy	2 308	2 930
862	CS de Saint-Hyacinthe	1 821	2 592
863	CS des Hautes-Rivières	2 345	3 284
864	CS Marie-Victorin	6 062	8 578
865	CS des Patriotes	2 479	3 489
866	CS du Val-des-Cerfs	2 211	3 217
867	CS des Grandes-Seigneuries	2 497	3 204
868	CS de la Vallée-des-Tisserands	1 706	2 506
869	CS des Trois-Lacs	1 443	2 313
871	CS de la Riveraine	1 940	2 356
872	CS des Bois-Francs	1 377	1 801
873	CS des Chênes	1 543	2 159
881	CS Central Québec	219	262
882	CS Eastern Shores	146	197
883	CS Eastern Townships	1 269	1 743
884	CS Riverside	1 722	2 266
885	CS Sir-Wilfrid-Laurier	1 191	1 501
886	CS Western Québec	721	1 006
887	CS English-Montréal	11 861	15 685
888	CS Lester-B.-Pearson	5 612	7 020
889	CS New Frontiers	479	633
Total du réseau public		190 235	261 116
Réseau privé		245	245
Réseau gouvernemental		524	813
Valeur indéterminée		-	-
Ensemble du Québec, tous les réseaux		191 004	262 174

Source: MEESR, DSID, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2015-01-22 (Données révisées)

Effectif: chaque personne n'est comptée qu'une seule fois.

Inscriptions: nombre d'inscriptions par service d'enseignement, une même personne pouvant s'inscrire dans plusieurs services la même année.

Effectif scolaire à la formation générale des adultes, selon la langue d'enseignement et la langue maternelle, année scolaire 2013-2014

Langue d'enseignement		2013-2014
Langue maternelle		
Français		166 762
	Français	132 155
	Anglais	3 433
	Langues autochtones	680
	Autres langues	30 491
	Valeur indéterminée	3
Anglais		23 837
	Français	1 928
	Anglais	7 888
	Langues autochtones	372
	Autres langues	13 648
	Valeur indéterminée	1
Langues autochtones (Inuktitut ou Cri)		405
	Français	8
	Anglais	2
	Langues autochtones	395
Ensemble du Québec		191 004
	Français	134 091
	Anglais	11 323
	Langues autochtones	1 447
	Autres langues	44 139
	Valeur indéterminée	4

Source: MEESR, DSID, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2015-01-22 (Données révisées)

CODE	COMMISSION SCOLAIRE	2014-2015 EN \$ COURANTS
711000	CS des Monts-et-Marées	3 653 564 \$
712000	CS des Phares	2 731 770 \$
713000	CS du Fleuve-et-des-Lacs	3 067 903 \$
714000	CS de Kamouraska–Rivière-du-Loup	2 833 388 \$
721000	CS du Pays-des-Bleuets	3 115 435 \$
722000	CS du Lac-Saint-Jean	4 508 631 \$
723000	CS des Rives-du-Saguenay	6 015 087 \$
724000	CS De La Jonquière	2 461 771 \$
731000	CS de Charlevoix	829 905 \$
732000	CS de la Capitale	14 615 162 \$
733000	CS des Découvreurs	2 999 753 \$
734000	CS des Premières-Seigneuries	5 499 511 \$
735000	CS de Portneuf	1 940 382 \$
741000	CS du Chemin-du-Roy	4 509 396 \$
742000	CS de l'Énergie	3 153 208 \$
751000	CS des Hauts-Cantons	1 822 399 \$
752000	CS de la Région-de-Sherbrooke	6 841 716 \$
753000	CS des Sommets	2 086 029 \$
761000	CS de la Pointe-de-l'Île	17 127 044 \$
762000	CS de Montréal	55 586 050 \$
763000	CS Marguerite-Bourgeoys	16 604 946 \$
771000	CS des Draveurs	4 603 083 \$
772000	CS des Portages-de-l'Outaouais	4 158 707 \$
773000	CS au Coeur-des-Vallées	2 271 041 \$
774000	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	2 247 014 \$
781000	CS du Lac-Témiscamingue	1 695 174 \$
782000	CS de Rouyn-Noranda	1 908 289 \$
783000	CS Harricana	1 174 761 \$
784000	CS de l'Or-et-des-Bois	2 084 932 \$
785000	CS du Lac-Abitibi	925 109 \$
791000	CS de l'Estuaire	1 591 242 \$
792000	CS du Fer	1 612 363 \$
793000	CS de la Moyenne-Côte-Nord	332 109 \$
801000	CS de la Baie-James	542 909 \$
811000	CS des Îles	445 727 \$
812000	CS des Chic-Chocs	2 686 134 \$
813000	CS René-Lévesque	3 093 115 \$
821000	CS de la Côte-du-Sud	2 896 828 \$
822000	CS des Appalaches	2 248 348 \$
823000	CS de la Beauce-Etchemin	5 378 514 \$
824000	CS des Navigateurs	3 919 936 \$
831000	CS de Laval	9 399 688 \$
841000	CS des Affluents	8 725 514 \$
842000	CS des Samares	5 942 252 \$
851000	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	7 122 666 \$
852000	CS de la Rivière-du-Nord	5 136 516 \$
853000	CS des Laurentides	1 668 252 \$
854000	CS Pierre-Neveu	2 129 595 \$
861000	CS de Sorel-Tracy	2 637 754 \$
862000	CS de Saint-Hyacinthe	2 398 086 \$

CODE	COMMISSION SCOLAIRE	2014-2015 EN \$ COURANTS
863000	CS des Hautes-Rivières	3 210 398 \$
864000	CS Marie-Victorin	9 054 239 \$
865000	CS des Patriotes	3 333 814 \$
866000	CS du Val-des-Cerfs	4 383 549 \$
867000	CS des Grandes-Seigneuries	3 751 041 \$
868000	CS de la Vallée-des-Tisserands	3 065 653 \$
869000	CS des Trois-Lacs	2 244 737 \$
871000	CS de la Riveraine	1 734 851 \$
872000	CS des Bois-Francs	2 949 532 \$
873000	CS des Chênes	2 702 526 \$
881000	CS Central Québec	473 756 \$
882000	CS Eastern Shores	612 663 \$
883000	CS Eastern Townships	889 591 \$
884000	CS Riverside	2 198 750 \$
885000	CS Sir-Wilfrid-Laurier	2 037 960 \$
886000	CS Western Québec	1 625 330 \$
887000	CS English-Montréal	20 510 012 \$
888000	CS Lester-B.-Pearson	7 519 781 \$
889000	CS New Frontiers	941 123 \$
RÉSEAU		326 218 014 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Évolution de effectifs au cours des cinq dernières années et ventilation du financement accordé aux centres de formation professionnelle (CFP)

RÉPONSE

Le tableau ci-dessous présente l'effectif des filières régulières de la formation professionnelle, pour 2013-2014, selon le groupe d'âge et le sexe. Les individus inscrits à plus d'un programme d'études ne sont comptabilisés qu'une seule fois.

Effectif scolaire de la formation professionnelle au secondaire¹ selon le groupe d'âge et le sexe, années scolaires 2009-2010 à 2013-2014

Groupe d'âge / Sexe	Année scolaire				
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
19 ans et moins	28 362	27 367	27 586	27 068	26 490
Masculin	18 076	17 352	17 860	17 637	17 573
Féminin	10 286	10 015	9 726	9 431	8 917
20 ans et plus	77 676	81 419	82 542	85 573	93 256
Masculin	40 579	41 936	42 086	44 072	46 947
Féminin	37 097	39 483	40 456	41 501	46 309
Total	106 038	108 786	110 128	112 641	119 746
Masculin	58 655	59 288	59 946	61 709	64 520
Féminin	47 383	49 498	50 182	50 932	55 226

Note : Les personnes inscrites à plus d'un programme la même année n'ont été comptées qu'une seule fois.

Source : MEESR, DSID, Portrail informationnel, système Charlemagne, données au 2015-01-22

1 : Nombre de personnes inscrites à un programme de formation pour les filières régulières seulement (diplôme d'études professionnelles et attestation professionnelle)

Ventilation du financement accordé aux centres de formation professionnelle

Le tableau qui suit présente les subventions de fonctionnement pour les allocations de base des activités éducatives en formation professionnelle par année scolaire. Conformément à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique, il est de la responsabilité de la commission scolaire de répartir entre ses écoles, ses centres de formation professionnelle et ses centres d'éducation des adultes, les subventions de fonctionnement allouées par le Ministère. Les données pour l'année scolaire 2014-2015 ne sont pas disponibles puisqu'elle n'est pas terminée.

CERTIFICATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES 2009-2010 à 2013-2014
FORMATION PROFESSIONNELLE
ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES¹

<u>Commission scolaire</u>	<u>2009-2010</u>	<u>2010-2011</u>	<u>2011-2012</u>	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>	<u>Total</u>
711000 Monts-et-Marées, CS des	3 277 315 \$	3 141 579 \$	2 752 843 \$	2 516 511 \$	3 082 950 \$	11 920 034 \$
712000 Phares, CS des	7 290 647 \$	6 895 108 \$	6 124 535 \$	6 344 822 \$	5 687 836 \$	26 038 475 \$
713000 Fleuve-et-des-Lacs, CS du	1 593 002 \$	1 243 996 \$	793 943 \$	1 069 710 \$	1 175 988 \$	5 717 781 \$
714000 Kamouraska-Rivière-du-Loup, CS	10 303 279 \$	9 556 189 \$	8 619 344 \$	7 896 601 \$	8 398 450 \$	44 350 123 \$
721000 Pays-des-Bleuets, CS du	8 568 847 \$	8 802 627 \$	8 629 936 \$	9 569 643 \$	8 875 905 \$	43 896 514 \$
722000 Lac-Saint-Jean, CS du	5 477 830 \$	5 510 993 \$	5 235 993 \$	5 390 351 \$	6 180 465 \$	27 639 000 \$
723000 Rives-du-Saguenay, CS des	12 081 359 \$	11 305 936 \$	12 035 889 \$	12 145 013 \$	12 087 288 \$	59 062 319 \$
724000 De La Jonquière, CS	10 867 522 \$	10 306 747 \$	9 931 973 \$	10 363 280 \$	10 420 772 \$	51 575 712 \$
731000 Charlevoix, CS de	1 919 018 \$	1 588 075 \$	1 143 228 \$	1 181 688 \$	1 264 040 \$	7 065 356 \$
732000 Capitale, CS de la	32 428 600 \$	32 538 751 \$	33 286 405 \$	33 365 370 \$	34 300 418 \$	165 266 723 \$
733000 Découvreurs, CS des	11 222 380 \$	11 550 640 \$	11 589 191 \$	10 993 122 \$	8 783 442 \$	53 870 535 \$
734000 Premières-Seigneuries, CS des	37 857 524 \$	34 739 516 \$	34 297 186 \$	36 381 115 \$	38 839 337 \$	177 812 455 \$
735000 Portneuf, CS de	2 783 974 \$	2 483 952 \$	2 087 156 \$	2 129 894 \$	2 325 171 \$	11 679 868 \$
741000 Chemin-du-Roy, CS du	19 109 225 \$	17 925 628 \$	18 031 613 \$	18 687 798 \$	17 689 535 \$	90 530 266 \$
742000 Énergie, CS de l'	10 003 067 \$	10 015 847 \$	9 888 449 \$	9 854 839 \$	11 043 651 \$	50 559 594 \$
751000 Hauts-Cantons, CS des	4 298 329 \$	3 859 143 \$	4 398 898 \$	5 136 502 \$	5 606 218 \$	22 795 995 \$
752000 Région-de-Sherbrooke, CS de la	16 658 220 \$	16 128 426 \$	15 161 458 \$	15 858 079 \$	15 890 489 \$	79 551 585 \$
753000 Sommets, CS des	2 856 408 \$	2 425 447 \$	2 807 357 \$	3 189 496 \$	3 269 682 \$	14 351 305 \$
761000 Pointe-de-l'Île, CS de la	17 027 230 \$	17 599 781 \$	17 159 757 \$	19 199 321 \$	18 812 476 \$	89 345 544 \$
762000 Montréal, CS de	75 109 530 \$	73 176 690 \$	71 647 869 \$	73 282 451 \$	76 101 800 \$	368 865 530 \$
763000 Marguerite-Bourgeoys, CS	30 330 191 \$	32 336 646 \$	30 710 892 \$	33 113 015 \$	35 360 753 \$	161 558 743 \$
771000 Draveurs, CS des	4 666 727 \$	4 562 413 \$	4 293 832 \$	4 881 366 \$	4 722 550 \$	22 878 719 \$
772000 Portages-de-l'Outaouais, CS des	10 366 334 \$	9 592 944 \$	9 778 948 \$	10 038 505 \$	9 964 711 \$	49 291 357 \$
773000 Coeur-des-Vallées, CS au	3 059 670 \$	2 740 688 \$	2 288 332 \$	2 215 706 \$	2 443 485 \$	12 630 770 \$
774000 Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des	1 018 117 \$	796 834 \$	781 538 \$	802 052 \$	869 367 \$	4 273 889 \$
781000 Lac-Témiscamingue, CS du	840 550 \$	399 256 \$	340 027 \$	328 561 \$	913 121 \$	2 788 831 \$
782000 Rouyn-Noranda, CS de	3 822 909 \$	3 265 566 \$	2 998 324 \$	2 666 668 \$	3 194 629 \$	15 892 220 \$
783000 Harricana, CS	4 677 772 \$	4 412 416 \$	4 731 908 \$	4 469 318 \$	6 040 956 \$	24 242 623 \$
784000 Or-et-des-Bois, CS de l'	5 519 215 \$	5 369 103 \$	6 044 721 \$	5 945 917 \$	5 611 714 \$	28 304 427 \$
785000 Lac-Abitibi, CS du	2 852 703 \$	1 996 574 \$	2 289 297 \$	2 392 276 \$	2 336 004 \$	11 643 534 \$
791000 Estuaire, CS de l'	9 410 099 \$	8 147 708 \$	9 641 947 \$	8 799 200 \$	8 865 420 \$	44 548 456 \$
792000 Fer, CS du	3 134 944 \$	3 376 250 \$	3 143 208 \$	2 787 589 \$	2 728 085 \$	15 133 060 \$
801000 Baie-James, CS de la	5 187 634 \$	4 899 920 \$	6 588 148 \$	6 687 174 \$	6 693 535 \$	29 625 243 \$
811000 Îles, CS des	406 278 \$	258 201 \$	70 503 \$	1 34 971 \$	259 995 \$	991 134 \$
812000 Chic-Chocs, CS des	2 394 765 \$	2 309 153 \$	1 652 658 \$	1 835 331 \$	2 645 989 \$	10 745 870 \$
813000 René-Lévesque, CS	5 792 461 \$	5 068 597 \$	5 654 148 \$	5 242 623 \$	5 424 856 \$	27 068 773 \$
821000 Côte-du-Sud, CS de la	4 905 989 \$	5 094 501 \$	5 174 666 \$	4 770 080 \$	4 973 770 \$	24 736 956 \$
822000 Appalaches, CS des	3 899 832 \$	4 105 527 \$	3 254 555 \$	3 353 827 \$	3 678 437 \$	18 286 248 \$
823000 Beauce-Étchemin, CS de la	11 828 946 \$	10 390 302 \$	9 704 012 \$	9 514 158 \$	10 015 253 \$	50 849 783 \$
824000 Navigateurs, CS des	20 827 972 \$	21 979 726 \$	20 448 114 \$	19 696 149 \$	18 752 532 \$	101 508 355 \$
831000 Laval, CS de	37 842 272 \$	39 475 920 \$	38 178 196 \$	37 682 090 \$	40 362 916 \$	193 169 735 \$
841000 Affluents, CS des	16 423 676 \$	14 738 410 \$	16 090 809 \$	16 600 234 \$	18 648 933 \$	80 398 138 \$
842000 Samares, CS des	11 549 349 \$	11 400 883 \$	11 828 446 \$	10 787 369 \$	11 416 558 \$	56 570 080 \$
851000 Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la	8 784 768 \$	9 008 746 \$	9 579 458 \$	9 311 519 \$	10 173 822 \$	46 329 968 \$
852000 Rivière-du-Nord, CS de la	29 440 394 \$	30 981 907 \$	29 938 534 \$	30 529 462 \$	33 639 369 \$	153 397 333 \$
853000 Laurentides, CS des	7 092 418 \$	7 132 887 \$	6 783 777 \$	6 398 418 \$	6 533 561 \$	33 822 436 \$
854000 Pierre-Neveu, CS	8 426 476 \$	9 365 261 \$	8 523 873 \$	10 474 205 \$	10 000 390 \$	46 691 183 \$
861000 Sorel-Tracy, CS de	5 853 980 \$	7 047 043 \$	6 624 234 \$	5 826 197 \$	5 703 090 \$	30 991 377 \$
862000 Saint-Hyacinthe, CS de	16 705 936 \$	15 843 274 \$	15 026 129 \$	15 614 641 \$	16 060 423 \$	78 410 834 \$
863000 Hautes-Rivières, CS des	6 257 304 \$	6 436 010 \$	6 433 636 \$	7 621 988 \$	7 508 682 \$	34 189 209 \$
864000 Marie-Victorin, CS	19 231 060 \$	20 702 868 \$	20 867 953 \$	20 461 513 \$	21 140 416 \$	102 244 428 \$
865000 Patriotes, CS des	2 968 880 \$	3 449 960 \$	3 893 426 \$	4 125 796 \$	5 176 112 \$	19 517 218 \$
866000 Val-des-Cerfs, CS du	5 729 921 \$	5 643 846 \$	5 713 687 \$	5 553 973 \$	5 685 233 \$	28 235 202 \$
867000 Grandes-Seigneuries, CS des	9 710 271 \$	10 089 630 \$	10 731 338 \$	10 831 845 \$	11 352 323 \$	52 498 692 \$
868000 Vallée-des-Tisserands, CS de la	5 845 720 \$	5 793 974 \$	5 232 878 \$	5 005 789 \$	4 967 640 \$	26 653 719 \$
869000 Trois-Lacs, CS des	9 976 646 \$	10 226 170 \$	10 945 079 \$	13 017 719 \$	16 371 876 \$	60 698 863 \$

¹ L'allocation de base pour les activités éducatives est constituée des ressources humaines, matérielles et de soutien pour les cours dispensés (DEP et ASP). Elle exclut les allocations pour autres services tels l'alternance travail-études, la reconnaissance des acquis. Ces montants exclut également l'allocation de base pour les AEP (formation professionnelle de courte durée).

CERTIFICATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES 2009-2010 à 2013-2014
FORMATION PROFESSIONNELLE
ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

<u>Commission scolaire</u>	<u>2009-2010</u>	<u>2010-2011</u>	<u>2011-2012</u>	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>	<u>Total</u>
871000 Riveraine, CS de la	3 747 148 \$	2 610 885 \$	1 851 824 \$	1 898 160 \$	2 476 690 \$	11 929 473 \$
872000 Bois-Francs, CS des	7 302 682 \$	7 870 025 \$	7 934 737 \$	7 683 584 \$	9 059 870 \$	39 545 659 \$
873000 Chênes, CS des	6 915 884 \$	6 807 950 \$	6 142 123 \$	6 534 897 \$	6 618 753 \$	32 709 296 \$
881000 Central Québec, CS	486 849 \$	578 861 \$	659 060 \$	645 880 \$	909 211 \$	3 278 110 \$
882000 Eastern Shores, CS	1 009 546 \$	938 824 \$	495 694 \$	734 477 \$	585 790 \$	3 753 906 \$
883000 Eastern Townships, CS	3 526 058 \$	4 026 611 \$	3 697 843 \$	3 494 650 \$	3 978 968 \$	18 698 243 \$
884000 Riverside, CS	2 525 470 \$	3 026 707 \$	2 561 422 \$	2 427 007 \$	2 264 587 \$	12 791 503 \$
885000 Sir-Wilfrid-Laurier, CS	1 122 530 \$	1 123 792 \$	2 144 653 \$	3 243 504 \$	3 281 675 \$	10 913 799 \$
886000 Western Québec, CS	1 256 660 \$	1 333 757 \$	1 510 200 \$	1 422 699 \$	1 876 664 \$	7 393 049 \$
887000 English-Montréal, CS	13 884 839 \$	13 897 986 \$	13 194 770 \$	13 170 595 \$	19 240 690 \$	73 248 012 \$
888000 Lester-B.-Pearson, CS	15 675 979 \$	16 073 676 \$	16 386 633 \$	17 013 079 \$	19 039 983 \$	83 857 152 \$
889000 New Frontiers, CS	4 560 243 \$	4 351 488 \$	4 006 979 \$	4 122 541 \$	5 708 028 \$	22 681 289 \$
Total	689 529 373 \$	681 874 747 \$	672 190 192 \$	686 463 923 \$	725 113 328 \$	3 423 511 611 \$

Source : MELS, DPOB, Soutien aux réseaux et aux enseignants

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre de personnes se trouvant sur les listes d'attente des CFP, par commission scolaire et par région.

RÉPONSE

Cette information n'est pas disponible au Ministère. Une démarche est actuellement en cours auprès des commissions scolaires.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Évolution des effectifs inscrits en alphabétisation pour chaque commission scolaire pour chaque année depuis 2005-2006 et sommes y étant consacrées (pour chaque commission scolaire).

RÉPONSE

Tous les effectifs inscrits dans un programme d'alphabétisation sont comptabilisés dans les effectifs de la commission scolaire.

Il est important de noter qu'à partir de 2007-2008, dans le cadre du renouvellement des programmes d'études de la formation générale des adultes, un découpage du programme d'alphabétisation a été effectué. Ainsi, deux des quatre étapes de formation qui étaient prévues au service d'enseignement alphabétisation se retrouvent au service d'enseignement du présecondaire, ce qui explique la baisse des inscriptions dans le service d'alphabétisation.

Le financement des services d'alphabétisation est assuré à même une enveloppe budgétaire fermée permettant d'offrir les services pour les élèves ayant des besoins particuliers, les services d'accueil, de références, de conseil et d'accompagnement, ainsi que les services d'enseignement suivants :

- le premier cycle du secondaire;
- le second cycle du secondaire;
- la préparation à la formation professionnelle;
- la préparation aux études postsecondaires;
- le soutien pédagogique;
- l'alphabétisation;
- le présecondaire;
- l'intégration sociale;
- l'intégration socioprofessionnelle;
- la francisation.

Le partage, entre les commissions scolaires, de l'enveloppe globale pour ces services est fait sur la base des équivalents à temps plein (900 heures de formation annuellement) des trois années antérieures. Il n'est pas possible d'isoler les ressources allouées pour le seul service d'enseignement d'alphabétisation.

Nombre d'inscriptions au service d'enseignement d'alphabétisation de la formation générale des adultes (FGA) selon l'organisme responsable, réseau public, de 2007-2008 à 2013-2014

Commission scolaire responsable	Année scolaire						
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Commission scolaire du Littoral (689000)	8	11	36	35	18	10	6
Commission scolaire des Monts-et-Marées (711000)	12	6	4	179	182	107	119
Commission scolaire des Phares (712000)	20	19	37	21	13	6	6
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs (713000)	269	351	411	397	383	387	326
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup (714000)	336	148	237	236	169	116	148
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets (721000)	63	39	21	25	28	16	18
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean (722000)	60	62	30	37	36	26	27
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (723000)	61	83	87	62	60	45	38
Commission scolaire De La Jonquière (724000)	76	52	55	93	85	75	62
Commission scolaire de Charlevoix (731000)	3	5	10	24	11	3	9
Commission scolaire de la Capitale (732000)	162	130	147	118	116	125	115
Commission scolaire des Découvreurs (733000)	41	34	36	32	45	58	44
Commission scolaire des Premières-Seigneuries (734000)	39	35	39	41	36	35	41
Commission scolaire de Portneuf (735000)	32	17	30	25	27	8	11
Commission scolaire du Chemin-du-Roy (741000)	128	125	54	29	15	43	39
Commission scolaire de l'Énergie (742000)	3	0	0	8	0	0	15
Commission scolaire des Hauts-Cantons (751000)	10	29	0	0	6	51	17
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (752000)	190	202	161	157	65	142	134
Commission scolaire Crie (759000)	0	0	0	0	4	12	4
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (761000)	991	994	866	655	638	653	673
Commission scolaire de Montréal (762000)	1 327	1 658	1 672	754	618	491	467
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (763000)	234	262	253	209	224	219	207
Commission scolaire Kativik (769000)	2	3	12	6	2	2	2
Commission scolaire des Draveurs (771000)	173	184	218	41	62	48	56
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (772000)	86	78	92	29	29	27	39
Commission scolaire au Coeur-des-Vallées (773000)	68	57	48	57	21	22	31
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (774000)	46	11	17	22	20	30	27
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue (781000)	24	17	10	16	24	57	60
Commission scolaire de Rouyn-Noranda (782000)	67	71	78	40	12	0	0
Commission scolaire Harricana (783000)	61	71	57	8	13	26	21
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois (784000)	40	18	15	23	15	12	9
Commission scolaire du Lac-Abitibi (785000)	23	22	18	8	2	1	1
Commission scolaire de l'Estuaire (791000)	2	6	2	6	0	0	0
Commission scolaire du Fer (792000)	31	45	57	51	35	47	44
Commission scolaire des Chic-Chocs (812000)	22	18	8	12	5	1	4
Commission scolaire René-Lévesque (813000)	9	21	34	28	26	1	0
Commission scolaire de la Côte-du-Sud (821000)	5	5	19	40	29	23	13
Commission scolaire des Appalaches (822000)	69	72	77	125	104	75	35
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (823000)	87	129	118	84	50	32	28
Commission scolaire des Navigateurs (824000)	33	25	17	16	2	1	0
Commission scolaire de Laval (831000)	374	399	380	181	103	63	125
Commission scolaire des Affluents (841000)	73	65	83	99	104	107	130
Commission scolaire des Samares (842000)	43	35	36	21	11	2	1
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (851000)	71	97	105	120	104	99	84
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (852000)	81	61	64	72	46	33	25
Commission scolaire Pierre-Neveu (854000)	16	36	53	30	43	31	30
Commission scolaire de Sorel-Tracy (861000)	71	63	97	49	41	39	36
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (862000)	133	145	191	137	148	164	171
Commission scolaire des Hautes-Rivières (863000)	39	45	58	43	14	10	0
Commission scolaire Marie-Victorin (864000)	148	128	76	48	51	41	33
Commission scolaire des Patriotes (865000)	36	22	1	0	0	1	1
Commission scolaire du Val-des-Cerfs (866000)	258	266	259	268	211	220	125
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (867000)	53	22	51	23	31	16	36
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands (868000)	50	46	46	42	31	22	14
Commission scolaire des Trois-Lacs (869000)	3	10	5	10	16	17	30
Commission scolaire de la Riveraine (871000)	30	46	60	56	44	45	32
Commission scolaire des Bois-Francis (872000)	214	155	115	109	99	92	97
Commission scolaire des Chênes (873000)	59	81	97	98	77	57	50
Commission scolaire Eastern Shores (882000)	8	6	5	5	2	1	4
Commission scolaire Eastern Townships (883000)	8	8	0				
Commission scolaire Riverside (884000)	113	182	203	174	188	270	276
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (885000)	11	10	9	6	15	119	197
Commission scolaire Western Québec (886000)	9	34	39	44	19	2	0
Commission scolaire English-Montréal (887000)	6 831	5 198	4 562	3 942	3 878	3 978	3 574
Commission scolaire Lester-B.-Pearson (888000)	752	532	436	474	604	818	765
Commission scolaire New Frontiers (889000)	10	10	14	8	8	7	0
Total du réseau public	14 407	12 817	12 128	9 808	9 118	9 287	8 732

Source : MEESR, DSID, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2015-01-22

Formation générale des adultes
Enveloppe budgétaire fermée des cinq dernières années scolaires

CODE	COMMISSION SCOLAIRE	2007-2008 EN \$ COURANTS (A)	2008-2009 EN \$ COURANTS (B)	2009-2010 EN \$ COURANTS (C)	2010-2011 EN \$ COURANTS (D)	2011-2012 EN \$ COURANTS (Données provisoires) (E)	TOTAL EN \$ COURANTS (F=A+B+C+D+E)
711000	CS des Monts-et-Marées	3 105 253 \$	3 185 557 \$	3 357 641 \$	3 345 146 \$	3 255 185 \$	16 248 782 \$
712000	CS des Phares	2 477 123 \$	2 737 996 \$	2 862 866 \$	2 946 472 \$	2 823 478 \$	13 847 935 \$
713000	CS du Fleuve-et-des-Lacs	2 132 244 \$	2 409 680 \$	2 441 464 \$	2 889 137 \$	2 937 932 \$	12 810 457 \$
714000	CS de Kamouraska–Rivière- du-Loup	1 763 688 \$	1 933 098 \$	2 025 485 \$	2 505 055 \$	2 295 870 \$	10 523 196 \$
721000	CS du Pays-des-Bleuets	2 879 188 \$	3 122 074 \$	3 421 537 \$	3 258 104 \$	3 102 174 \$	15 783 077 \$
722000	CS du Lac-Saint-Jean	3 450 884 \$	3 761 882 \$	3 492 041 \$	3 859 503 \$	4 019 179 \$	18 583 489 \$
723000	CS des Rives-du-Saguenay	5 278 114 \$	5 738 926 \$	5 556 097 \$	5 810 990 \$	5 646 733 \$	28 030 860 \$
724000	CS De La Jonquière	2 453 353 \$	2 418 544 \$	2 203 889 \$	2 352 736 \$	2 484 060 \$	11 912 582 \$
731000	CS de Charlevoix	880 990 \$	946 339 \$	964 394 \$	806 706 \$	804 769 \$	4 403 198 \$
732000	CS de la Capitale	10 950 115 \$	11 593 284 \$	11 469 654 \$	11 657 924 \$	12 084 330 \$	57 755 307 \$
733000	CS des Découvreurs	2 879 846 \$	3 126 931 \$	3 214 420 \$	2 854 589 \$	2 755 040 \$	14 830 826 \$
734000	CS des Premières- Seigneuries	5 394 727 \$	5 767 071 \$	5 680 973 \$	5 236 967 \$	4 907 285 \$	26 987 023 \$
735000	CS de Portneuf	1 680 998 \$	1 794 052 \$	1 778 643 \$	1 681 726 \$	1 700 131 \$	8 635 550 \$
741000	CS du Chemin-du-Roy	3 896 728 \$	4 390 147 \$	4 184 478 \$	4 429 789 \$	4 332 925 \$	21 234 067 \$
742000	CS de l'Énergie	2 405 432 \$	3 107 999 \$	3 073 207 \$	3 361 946 \$	3 102 321 \$	15 050 905 \$
751000	CS des Hauts-Cantons	1 127 157 \$	1 515 147 \$	1 388 188 \$	1 566 880 \$	1 567 853 \$	7 165 225 \$
752000	CS de la Région-de- Sherbrooke	5 394 028 \$	6 327 274 \$	6 469 267 \$	6 674 532 \$	6 950 844 \$	31 815 945 \$
753000	CS des Sommets	1 630 730 \$	1 829 595 \$	1 569 145 \$	1 633 305 \$	1 668 955 \$	8 331 730 \$
761000	CS de la Pointe-de-l'Île	11 028 595 \$	13 506 394 \$	14 031 617 \$	14 982 650 \$	14 995 095 \$	68 544 351 \$
762000	CS de Montréal	38 846 486 \$	45 266 986 \$	46 323 036 \$	50 418 277 \$	54 669 143 \$	235 523 928 \$
763000	CS Marguerite-Bourgeoys	13 766 894 \$	14 705 652 \$	14 736 766 \$	14 834 185 \$	16 457 408 \$	74 500 905 \$
771000	CS des Draveurs	4 636 966 \$	4 855 791 \$	4 970 897 \$	4 795 132 \$	4 656 124 \$	23 914 910 \$
772000	CS des Portages-de- l'Outaouais	3 898 348 \$	4 122 672 \$	4 030 873 \$	4 030 924 \$	3 654 222 \$	19 737 039 \$
773000	CS au Coeur-des-Vallées	2 040 161 \$	2 111 622 \$	2 282 057 \$	2 206 648 \$	1 974 299 \$	10 614 787 \$
774000	CS des Hauts-Bois-de- l'Outaouais	2 289 149 \$	2 278 138 \$	2 309 719 \$	2 202 188 \$	1 865 388 \$	10 944 582 \$
781000	CS du Lac-Témiscamingue	1 014 643 \$	1 299 507 \$	1 389 665 \$	1 396 838 \$	1 407 418 \$	6 508 071 \$
782000	CS de Rouyn-Noranda	2 115 924 \$	2 106 267 \$	2 117 280 \$	2 126 216 \$	1 951 643 \$	10 417 330 \$
783000	CS Harricana	1 172 655 \$	1 446 697 \$	1 385 607 \$	1 309 978 \$	1 375 318 \$	6 690 255 \$
784000	CS de l'Or-et-des-Bois	2 061 847 \$	2 092 905 \$	2 226 032 \$	2 244 381 \$	2 094 416 \$	10 719 581 \$
785000	CS du Lac-Abitibi	852 213 \$	908 772 \$	899 496 \$	776 726 \$	874 334 \$	4 311 541 \$
791000	CS de l'Estuaire	1 458 274 \$	1 715 737 \$	1 825 566 \$	1 925 583 \$	1 827 573 \$	8 752 733 \$
792000	CS du Fer	1 990 131 \$	2 172 005 \$	1 874 282 \$	1 630 634 \$	1 738 447 \$	9 405 499 \$
793000	CS de la Moyenne-Côte- Nord	508 526 \$	513 155 \$	473 404 \$	427 303 \$	391 223 \$	2 313 611 \$
801000	CS de la Baie-James	569 495 \$	733 193 \$	775 787 \$	618 055 \$	576 710 \$	3 273 240 \$
811000	CS des Îles	364 767 \$	521 210 \$	547 832 \$	397 935 \$	412 527 \$	2 244 271 \$
812000	CS des Chic-Chocs	1 716 844 \$	1 684 050 \$	1 389 641 \$	1 486 640 \$	1 735 895 \$	8 013 070 \$
813000	CS René-Lévesque	2 701 058 \$	2 604 664 \$	2 477 137 \$	2 792 409 \$	2 382 487 \$	12 957 755 \$
821000	CS de la Côte-du-Sud	2 171 092 \$	2 549 557 \$	2 282 013 \$	2 534 807 \$	2 772 753 \$	12 310 222 \$
822000	CS des Appalaches	1 974 909 \$	2 171 255 \$	2 048 671 \$	1 935 438 \$	2 006 055 \$	10 136 328 \$
823000	CS de la Beauce-Etchemin	3 646 712 \$	4 359 416 \$	4 358 386 \$	4 868 274 \$	4 885 045 \$	22 117 833 \$
824000	CS des Navigateurs	2 843 943 \$	3 203 953 \$	3 200 069 \$	3 278 864 \$	3 333 102 \$	15 859 931 \$
831000	CS de Laval	7 485 914 \$	7 959 410 \$	7 895 484 \$	8 520 031 \$	8 604 234 \$	40 465 073 \$
841000	CS des Affluents	4 953 990 \$	5 888 425 \$	6 246 552 \$	6 848 495 \$	7 066 444 \$	31 003 906 \$
842000	CS des Samares	3 954 710 \$	4 956 910 \$	5 117 068 \$	4 910 909 \$	5 619 998 \$	24 559 595 \$
851000	CS de la Seigneurie-des- Mille-Îles	5 535 713 \$	6 336 568 \$	6 555 390 \$	6 796 539 \$	6 723 745 \$	31 947 955 \$

Formation générale des adultes
Enveloppe budgétaire fermée des cinq dernières années scolaires

CODE	COMMISSION SCOLAIRE	2007-2008 EN \$ COURANTS (A)	2008-2009 EN \$ COURANTS (B)	2009-2010 EN \$ COURANTS (C)	2010-2011 EN \$ COURANTS (D)	2011-2012 EN \$ COURANTS (Données provisoires) (E)	TOTAL EN \$ COURANTS (F=A+B+C+D+E)
852000	CS de la Rivière-du-Nord	3 509 684 \$	3 989 149 \$	3 937 774 \$	4 114 645 \$	3 965 537 \$	19 516 789 \$
853000	CS des Laurentides	1 261 204 \$	1 510 624 \$	1 629 740 \$	1 652 670 \$	1 594 745 \$	7 648 983 \$
854000	CS Pierre-Neveu	2 081 837 \$	2 203 561 \$	2 309 004 \$	2 314 137 \$	2 171 393 \$	11 079 932 \$
861000	CS de Sorel-Tracy	2 296 941 \$	2 661 127 \$	2 751 905 \$	2 660 448 \$	2 560 466 \$	12 930 887 \$
862000	CS de Saint-Hyacinthe	1 958 812 \$	2 098 746 \$	2 353 636 \$	2 468 049 \$	2 334 738 \$	11 213 981 \$
863000	CS des Hautes-Rivières	2 362 751 \$	2 781 582 \$	2 903 386 \$	2 981 406 \$	2 955 890 \$	13 985 015 \$
864000	CS Marie-Victorin	6 549 266 \$	7 738 859 \$	7 780 051 \$	8 216 257 \$	7 850 979 \$	38 135 412 \$
865000	CS des Patriotes	2 967 884 \$	3 240 203 \$	3 312 469 \$	3 363 772 \$	3 189 661 \$	16 073 989 \$
866000	CS du Val-des-Cerfs	3 002 274 \$	3 282 121 \$	3 433 421 \$	3 670 153 \$	3 979 684 \$	17 367 653 \$
867000	CS des Grandes-Seigneuries	2 860 889 \$	3 528 496 \$	3 698 889 \$	3 710 288 \$	4 001 637 \$	17 800 199 \$
868000	CS de la Vallée-des-Tisserands	2 088 160 \$	2 051 301 \$	2 307 862 \$	2 393 805 \$	2 521 763 \$	11 362 891 \$
869000	CS des Trois-Lacs	1 614 578 \$	1 903 301 \$	1 905 330 \$	1 906 731 \$	2 030 532 \$	9 360 472 \$
871000	CS de la Riveraine	1 144 473 \$	1 285 192 \$	1 392 012 \$	1 469 460 \$	1 528 051 \$	6 819 188 \$
872000	CS des Bois-Francis	2 072 664 \$	2 281 391 \$	2 342 374 \$	2 668 490 \$	2 721 573 \$	12 086 492 \$
873000	CS des Chênes	2 165 515 \$	2 278 335 \$	2 194 653 \$	2 278 041 \$	2 780 295 \$	11 696 839 \$
881000	CS Central Québec	386 100 \$	487 738 \$	560 652 \$	555 919 \$	524 111 \$	2 514 520 \$
882000	CS Eastern Shores	617 019 \$	861 215 \$	699 897 \$	693 273 \$	528 815 \$	3 400 219 \$
883000	CS Eastern Townships	946 707 \$	1 083 094 \$	1 023 502 \$	887 440 \$	822 153 \$	4 762 896 \$
884000	CS Riverside	764 916 \$	986 072 \$	1 103 791 \$	1 025 059 \$	1 035 609 \$	4 915 447 \$
885000	CS Sir-Wilfrid-Laurier	1 635 774 \$	1 941 371 \$	2 001 677 \$	1 881 530 \$	1 968 457 \$	9 428 809 \$
886000	CS Western Québec	1 379 663 \$	1 579 321 \$	1 387 168 \$	1 371 692 \$	1 482 919 \$	7 200 763 \$
887000	CS English-Montréal	16 172 679 \$	17 863 174 \$	17 481 764 \$	18 150 654 \$	17 376 498 \$	87 044 769 \$
888000	CS Lester-B.-Pearson	5 153 663 \$	5 802 137 \$	5 948 354 \$	6 183 824 \$	6 362 601 \$	29 450 579 \$
889000	CS New Frontiers	577 620 \$	657 986 \$	626 752 \$	647 826 \$	737 295 \$	3 247 479 \$
RÉSEAU		250 951 630 \$	281 872 603 \$	284 009 779 \$	294 433 135 \$	299 515 512 \$	1 410 782 659 \$

Note :
L’enveloppe budgétaire fermée comprend les allocations pour les cours offerts, l’aide additionnelle aux élèves ayant des besoins particuliers, les allocations aux pénitenciers fédéraux ainsi que celles pour les services d’accueil, de référence, de conseil et d’accompagnement (SARCA).

Les ressources financières proviennent du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport, du ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que du ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Montant accordés dans le Plan d'action éducation, emploi et productivité et ventilation des sommes accordées en 2013-2014 et en 2014-2015; fournir les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

En 2013-2014, le montant en formation professionnelle et technique et en formation continue pour financer de nouvelles initiatives présentées au Plan d'action éducation emploi et productivité est de 40,3 M\$ (répartition par axe d'intervention présentée à la page suivante).

Les réalisations se résument comme suit :

Formation professionnelle et technique

- Mise en place d'actions destinées à accroître le taux de fréquentation et la réussite des jeunes en formation professionnelle.
- Création de l'Institut national des mines le 26 mai 2009.
- Mise en place d'un projet de formations techniques spécialisées dans le domaine de la maintenance d'éoliennes.
- En formation professionnelle, budget réservé pour permettre le démarrage de groupes inférieurs aux normes de financement.
- Financement permettant aux Tables régionales d'éducation interordres (TREIO) de planifier des sessions de formation à temps partiel, des attestations d'études professionnelles ou collégiales pour répondre aux besoins régionaux de main-d'œuvre.
- Financement permettant aux TREIO d'assurer la concertation régionale pour la détermination d'une offre de formation adaptée aux besoins régionaux de main-d'œuvre.
- Mise en place d'un financement pour la formation suivie en concomitance à la formation professionnelle pour améliorer l'accompagnement des élèves.

Formation générale des adultes

- Financement permettant à toutes les commissions scolaires d'améliorer les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) ainsi que l'offre de services complémentaires.
- Ressources supplémentaires allouées aux commissions scolaires pour permettre l'adaptation de leur matériel pédagogique.
- Financement de ressources professionnelles et techniques allouées aux commissions scolaires pour accompagner les enseignants à l'intégration des technologies dans leur enseignement par l'entremise du Réseau de développement des compétences par l'intégration des technologies (RECIT) de la formation générale des adultes.
- Établissement du ratio de financement des services de formation du premier cycle uniforme à 15 élèves par enseignant.

Le Plan est venu à échéance en juin 2013 et la reconduction des mesures sera évaluée au cours de l'année financière 2014-2015. Dans l'intervalle, le Ministère continue à soutenir financièrement les mesures issues du Plan.

Plan d'action éducation, emploi et productivité (PAEEP)	
Ventilation du budget annuel par axe d'intervention	En 2013-2014 (M\$)
• Institut national des mines	Le budget de l'INM relevait du MESRS
• Formation de petits groupes	1,51
• Formation à temps partiel	1,70
• Attestation d'études professionnelles (AEP)	2,50
• Rapprochement en matière de formation professionnelle et technique (concertation régionale)	2,50
• Accès des jeunes de moins de 20 ans à la formation professionnelle - concomitance intégrée et CFMS/DEP	0,75
• Projets novateurs de formation	0,15
Sous-total formation professionnelle	9,11
• Projet pilote en maintenance d'éoliennes en Gaspésie	0
• Formation à temps partiel	2,4
• Attestation d'études collégiales (AEC)	7,5
• Rapprochement en matière de formation professionnelle et technique (concertation régionale)	2,5
• Projets novateurs de formation	0,137
Sous-total formation technique	12,54
• Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)	2,00
• Services complémentaires	7,00
• Adaptation du matériel pédagogique	0,23
• Soutien à l'utilisation des nouvelles technologies par les enseignants	1,20
• Baisse, aux fins de financement, du nombre d'adultes par classe	5,00
• Éducation des adultes autochtones	0,00
Sous-total formation générale des adultes	15,43
Total	37,08

Révision des données FGA, DEAAC, 27-03-14 (td)

Source pour les données 2013-2014 : Règles budgétaires de fonctionnement des commissions scolaires 2013-2014

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Ventilation des dépenses effectuées en 2014-2015 aux chapitres de l'éducation populaire et de l'alphabétisation, selon les champs d'activité, avec la liste des projets et les montants demandés et accordés aux organismes dans le cadre du programme PACTE :

- a) la répartition des enveloppes budgétaires 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, selon les régions administratives et selon les directions régionales;
- b) la liste ventilée par région, des organismes subventionnés, incluant le montant pour chacun.

RÉPONSE

- a. Pour la répartition des enveloppes budgétaires 2014-2015, voir l'annexe 1 (par région administrative);
- b. Pour la liste ventilée par région des organismes subventionnés avec le montant de la subvention, voir l'annexe 2.

Répartition des enveloppes budgétaires 2014-2015, par région administrative

RÉGION	MISSION GLOBALE 2014-2015		PROJET	TOTAL 2014-2015
	Demande financière 2014-2015	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
	\$	\$	\$	
Bas-Saint-Laurent (01) :	1 044 489	713 345		713 345
Nombre d'organismes :	8	8		8
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02) :	1 254 429	842 116	11 000	853 116
Nombre d'organismes :	10	10	1	10
Capitale-Nationale (03) :	2 534 618	1 401 918	53 000	1 454 918
Nombre d'organismes :	15	15	3	15
Mauricie (04) :	1 584 456	808 924	60 000	868 924
Nombre d'organismes :	9	9	3	9
Estrie (05) :	441 613	349 610	25 000	374 610
Nombre d'organismes :	4	4	1	4
Montréal (06) :	10 893 878	5 398 554	370 000	5 768 554
Nombre d'organismes :	51	51	13	52
Outaouais (07) :	1 008 609	748 698	32 000	780 698
Nombre d'organismes :	9	9	1	9
Abitibi-Témiscamingue (08) :	824 674	536 262	24 000	560 262
Nombre d'organismes :	6	6	1	6
Côte-Nord (09) :	482 066	374 368		374 368
Nombre d'organismes :	4	4		4

Répartition des enveloppes budgétaires 2014-2015, par région administrative

RÉGION	MISSION GLOBALE 2014-2015		PROJET	TOTAL 2014-2015
	Demande financière 2014-2015	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
	\$	\$	\$	
Nord-du-Québec (10) :	161 552	107 500		107 500
Nombre d'organisme :	1	1		1
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	739 959	526 733		526 733
Nombre d'organismes :	6	6		6
Chaudière-Appalaches (12) :	1 708 719	880 087	97 000	977 087
Nombre d'organismes :	9	9	6	9
Laval (13) :	965 048	446 035	41 000	487 035
Nombre d'organismes :	4	4	2	4
Lanaudière (14) :	1 823 099	773 819	10 000	783 819
Nombre d'organismes :	8	8	1	8
Laurentides (15) :	1 121 110	746 362	22 000	768 362
Nombre d'organismes :	8	8	1	8
Montérégie (16) :	4 039 980	2 409 968	25 000	2 434 968
Nombre d'organismes :	27	27	2	27
Centre-du-Québec (17) :	1 072 414	437 269	30 000	467 269
Nombre d'organismes :	5	5	2	5
Total de l'ensemble des régions :	31 700 713	17 501 568	800 000	18 301 568
Nombre total d'organismes :	184	184	37	185

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Bas-Saint-Laurent (01)	La Gigogne inc.	Alphabétisation	93 228		93 228
Bas-Saint-Laurent (01)	CLEF Mitis-Neigette : Centre de Lecture, d'Écriture et de Formations	Alphabétisation	151 492		151 492
Bas-Saint-Laurent (01)	Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette	Lutte contre le décrochage scolaire	75 000		75 000
Bas-Saint-Laurent (01)	Je Raccroche	École de la rue	52 625		52 625
Bas-Saint-Laurent (01)	Centre d'alphabétisation des Basques inc.	Alphabétisation	97 000		97 000
Bas-Saint-Laurent (01)	Centre d'apprentissage Clé inc.	Alphabétisation	97 000		97 000
Bas-Saint-Laurent (01)	A B C des Portages	Alphabétisation	97 000		97 000
Bas-Saint-Laurent (01)	L'Étape Normandie/Rivière-du-Loup	Lutte contre le décrochage scolaire	50 000		50 000
Sous-Sous-total :			713 345		713 345
Nombre d'organismes :			8		8

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	Centre Alpha du Haut-Saguenay	Alphabétisation	94 125		94 125
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	Carrefour communautaire Saint-Paul – Secteur Sainte-Thérèse	Lutte contre le décrochage scolaire	70 000		70 000
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	Regroupement des centres d'alphabétisation « Mot à Mot »	Alphabétisation	93 228		93 228
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	Centre alpha de La Baie et du Bas-Saguenay	Alphabétisation	93 228		93 228
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	Centre alpha de Laterrière inc.	Alphabétisation	64 307	11 000	75 307
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	Centre d'alphabétisation de Jonquière	Alphabétisation	81 654		81 654
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	Groupe Centre-Lac d'Alma	Alphabétisation	92 000		92 000
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	Organisme d'alphabétisation « Lettres Vivantes »	Alphabétisation	56 200		56 200
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	La Clé, centre de lecture et d'écriture	Alphabétisation	98 523		98 523
Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)	Centre alpha Le Tracé inc.	Alphabétisation	98 851		98 851
Sous-total :			842 116	11 000	853 116
Nombre d'organismes :			10	1	10

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Capitale-Nationale (03)	Atelier d'alphabétisation des Sourds de Québec	Alphabétisation	90 700		<i>90 700</i>
Capitale-Nationale (03)	Au trait d'union Québec	Lutte contre le décrochage scolaire	101 334		<i>101 334</i>
Capitale-Nationale (03)	Le Service de formation en alphabétisation de Charlevoix (La FAC)	Alphabétisation	98 443		<i>98 443</i>
Capitale-Nationale (03)	Alpha Stoneham	Alphabétisation	93 228		<i>93 228</i>
Capitale-Nationale (03)	Lis-moi tout Limoilou	Alphabétisation	113 354		<i>113 354</i>
Capitale-Nationale (03)	La Marée des Mots	Alphabétisation	101 193	15 000	<i>116 193</i>
Capitale-Nationale (03)	Centre solidarité jeunesse de Québec	Lutte contre le décrochage scolaire	48 200		<i>48 200</i>
Capitale-Nationale (03)	Le Conseil d'alphabétisation Laubach de la région de Québec inc. – Quebec City (Laubach) Reading Council	Alphabétisation	77 668		<i>77 668</i>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Capitale-Nationale (03)	Vallée-Jeunesse-Québec inc.	Lutte contre le décrochage scolaire	77 625		77 625
Capitale-Nationale (03)	Centre d'alphabétisation « L'Ardoise »	Alphabétisation	101 925		101 925
Capitale-Nationale (03)	JeunEссор Portneuf	Lutte contre le décrochage scolaire	92 500	13 000	105 500
Capitale-Nationale (03)	Atout-lire	Alphabétisation	125 008	25 000	150 008
Capitale-Nationale (03)	Les Œuvres de la Maison Dauphine inc.	École de la rue	94 240		94 240
Capitale-Nationale (03)	Groupe femmes, politique et démocratie	Formation continue	93 826		93 826
Capitale-Nationale (03)	Alphabeille Vanier	Alphabétisation	92 674		92 674
Sous-total :			1 401 918	53 000	1 454 918
Nombre d'organismes :			15	3	15

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Mauricie (04)	Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM)	Formation continue	100 000	20 000	120 000
Mauricie (04)	Ebyôn	Alphabétisation	76 001	10 000	86 001
Mauricie (04)	Centre d'activités populaires et éducatives (C.A.P.E.)	Alphabétisation	91 372		91 372
Mauricie (04)	Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac	Alphabétisation	93 228		93 228
Mauricie (04)	La Clé en éducation populaire de Maskinongé	Alphabétisation	124 698		124 698
Mauricie (04)	Maison coup de pouce T.-R.	Lutte contre le décrochage scolaire	25 000		25 000
Mauricie (04)	La Cité des Mots	Alphabétisation	97 000		97 000
Mauricie (04)	Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP)	Alphabétisation	134 000	30 000	164 000
Mauricie (04)	Autonomie Jeunesse inc.	Lutte contre le décrochage scolaire	67 625		67 625
Sous-total :			808 924	60 000	868 924
Nombre d'organismes :			9	3	9

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Estrie (05)	Centre de services éducatifs populaires du Haut Saint-François	Alphabétisation	93 228		93 228
Estrie (05)	Action Alpha	Alphabétisation	93 228		93 228
Estrie (05)	Centre d'éducation populaire de l'Estrie	Alphabétisation	142 169	25 000	167 169
Estrie (05)	Soutien aux familles réfugiées et immigrantes de l'Estrie (SAFRIE)	Lutte contre le décrochage scolaire	20 985		20 985
Sous-total :			349 610	25 000	374 610
Nombre d'organismes :			4	1	4

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Montréal (06)	Service d'aide communautaire Anjou inc.	Alphabétisation	132 423		132 423
Montréal (06)	Centre de formation Jean-Paul Lemay	École de la rue	93 228		93 228
Montréal (06)	Mener autrement inc.	Lutte contre le décrochage scolaire	77 625		77 625
Montréal (06)	Maison SAM X	École de la rue	63 323		63 323
Montréal (06)	Centre des lettres et des mots (CLEM)	Alphabétisation	114 415		114 415
Montréal (06)	Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	Alphabétisation	96 268		96 268
Montréal (06)	Centre N A Rive de Montréal	Alphabétisation	114 415		114 415
Montréal (06)	Centre Alpha Sainte-Anne (CASA)	Alphabétisation	54 897		54 897
Montréal (06)	Centre Alpha-Sourd	Alphabétisation	113 354		113 354
Montréal (06)	Déclic, initiatives pour la formation et l'emploi des jeunes	Lutte contre le décrochage scolaire	81 600		81 600

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Montréal (06)	Perspectives Jeunesse	Lutte contre le décrochage scolaire	67 625		67 625
Montréal (06)	Le regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)	Alphabétisation Regroupement	280 294	30 000	310 294
Montréal (06)	Le Tour de lire	Alphabétisation	129 842		129 842
Montréal (06)	La Puce communautaire, Montréal inc.	Formation continue	96 268	40 000	136 268
Montréal (06)	Centre D.E.B.A.T. Montréal (Développement de l'éducation de base au travail)	Alphabétisation	96 268		96 268
Montréal (06)	REVDEC	Lutte contre le décrochage scolaire	100 000		100 000
Montréal (06)	Je Passe Partout services de soutien scolaire et d'intervention familiale	Lutte contre le décrochage scolaire	105 000	34 000	139 000
Montréal (06)	Alphabétisation sans limite – Literacy unlimited	Alphabétisation	89 253		89 253

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Montréal (06)	Équipe R. D. P.	Lutte contre le décrochage scolaire	111 677		<i>111 677</i>
Montréal (06)	Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales (CHAI)	Alphabétisation	104 952		<i>104 952</i>
Montréal (06)	Le Centre d'alphabétisation de Villera y : La Jarnigoine inc.	Alphabétisation	109 117		<i>109 117</i>
Montréal (06)	Motivation-Jeunesse 16/18 inc.	Lutte contre le décrochage scolaire	101 334		<i>101 334</i>
Montréal (06)	Association pour la réussite éducative des jeunes d'origine haïtienne du Québec (AREJ)	Lutte contre le décrochage scolaire	68 507		<i>68 507</i>
Montréal (06)	Centre de formation populaire C.F.P.	Formation continue	105 000		<i>105 000</i>
Montréal (06)	Centre de lecture et d'écriture (Clé Montréal)	Alphabétisation	112 680	26 000	<i>138 680</i>
Montréal (06)	ROCLD, Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage	Lutte contre le décrochage scolaire Regroupement	159 000	35 000	<i>194 000</i>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Montréal (06)	Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie	Formation continue	59 083		59 083
Montréal (06)	Association Jamaïquaine de Montréal inc.	Alphabétisation	93 228		93 228
Montréal (06)	Centre Alpha-Sourd Anglo	Alphabétisation	70 694		70 694
Montréal (06)	Hippy-Québec	Lutte contre le décrochage scolaire		25 000	25 000
Montréal (06)	Un Mondalire	Alphabétisation	112 680		112 680
Montréal (06)	Centre de liaison pour l'éducation et les ressources culturelles (CLERC)	Alphabétisation	93 228		93 228
Montréal (06)	Je Réussis	Lutte contre le décrochage scolaire	96 268		96 268
Montréal (06)	Lettres en main	Alphabétisation	109 117		109 117
Montréal (06)	Centre St-Pierre	Formation continue	107 912	35 000	142 912

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Montréal (06)	Relais-Femmes	Formation continue	101 334	35 000	136 334
Montréal (06)	Atelier des lettres en alphabétisation Centre-Sud Inc.	Alphabétisation	109 117	15 000	124 117
Montréal (06)	Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine	Formation continue	174 497	32 000	206 497
Montréal (06)	Carrefour de participation ressourcement et formation C.P.R.F.	Formation continue	105 000		105 000
Montréal (06)	Carrefour d'éducation populaire de Pointe Saint-Charles	Alphabétisation	211 774		211 774
Montréal (06)	C.E.L.A.M. (Conseil pour l'enseignement de la lecture aux analphabètes de Montréal)	Alphabétisation	86 351	15 000	101 351

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Montréal (06)	Alphabétisation Québec / Literacy Québec	Alphabétisation Regroupement	81 600		<i>81 600</i>
Montréal (06)	Les scientifiques	Lutte contre le décrochage scolaire	60 575		<i>60 575</i>
Montréal (06)	Le Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri	Alphabétisation	229 319	18 000	<i>247 319</i>
Montréal (06)	Milieu éducatif La Source	Lutte contre le décrochage scolaire	101 334		<i>101 334</i>
Montréal (06)	Communautaire	Formation continue	101 334		<i>101 334</i>
Montréal (06)	Centre d'Aide à la Réussite et au Développement C.A.R.D.	Lutte contre le décrochage scolaire	52 625		<i>52 625</i>
Montréal (06)	L'Ancre des Jeunes	Lutte contre le décrochage scolaire	105 000		<i>105 000</i>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Montréal (06)	Toujours ensemble inc.	Lutte contre le décrochage scolaire	75 000		75 000
Montréal (06)	Maison d'Haïti	Alphabétisation	109 117		109 117
Montréal (06)	Collectif d'animation urbaine L'autre Montréal	Formation continue	72 668		72 668
Montréal (06)	Le Centre des organismes communautaires – The Centre For Community Organizations	Formation continue	101 334	30 000	131 334
Sous-total :			5 398 554	370 000	5 768 554
Nombre d'organismes :			51	13	52

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Outaouais (07)	Le vent dans les lettres inc.	Alphabétisation	96 268		96 268
Outaouais (07)	Le Tremplin des lecteurs	Alphabétisation	86 600		86 600
Outaouais (07)	Centre d'éducation de base dans l'Outaouais (CEBO)	Alphabétisation	75 000		75 000
Outaouais (07)	Vallée-Jeunesse (1997) inc.	Lutte contre le décrochage scolaire	101 334	32 000	133 334
Outaouais (07)	L'Association de l'Ouïe de l'Outaouais (ADOO)	Alphabétisation	70 000		70 000
Outaouais (07)	Centre Alpha Papineau	Alphabétisation	98 201		98 201
Outaouais (07)	Atelier d'éducation populaire	Alphabétisation	84 695		84 695
Outaouais (07)	Conseil d'alphabétisation de l'ouest du Québec – The Western Quebec Literacy Council	Alphabétisation	86 600		86 600
Outaouais (07)	Le jardin éducatif du Pontiac	Lutte contre le décrochage scolaire	50 000		50 000
Sous-total :			748 698	32 000	780 698
Nombre d'organismes :			9	1	9

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Abitibi-Témiscamingue (08)	Centre de Croissance d'Abitibi-Ouest inc.	Alphabétisation	93 228		93 228
Abitibi-Témiscamingue (08)	Association des Parents d'Enfants Handicapés du Témiscamingue	Alphabétisation	80 000		80 000
Abitibi-Témiscamingue (08)	Association des projets éducatifs du Témiscamingue (APET)	Alphabétisation	91 137		91 137
Abitibi-Témiscamingue (08)	Corporation concept alpha de Rouyn-Noranda	Alphabétisation	93 228		93 228
Abitibi-Témiscamingue (08)	CAFA, Centre d'animation, de formation et d'accompagnement	Formation continue	100 000		100 000
Abitibi-Témiscamingue (08)	Alpha-Témis	Alphabétisation	78 669	24 000	102 669
Sous-total :			536 262	24 000	560 262
Nombre d'organismes :			6	1	6

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Côte-Nord (09)	POPCO inc.	Alphabétisation	92 000		92 000
Côte-Nord (09)	Centre Alpha Lira inc.	Alphabétisation	115 941		115 941
Côte-Nord (09)	Maison alpha ABC Côte-Nord	Alphabétisation	77 668		77 668
Côte-Nord (09)	Plaisir de lire inc.	Alphabétisation	88 759		88 759
Sous-total :			374 368		374 368
Nombre d'organismes :			4		4
Nord-du-Québec (10)	Regroupement de Bouches à Oreilles	Alphabétisation	107 500		107 500
Sous-total :			107 500		107 500
Nombre d'organisme :			1		1

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	Le Plaisir des Mots	Alphabétisation	73 788		73 788
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	Centre Alpha Rocher-Percé	Alphabétisation	87 625		87 625
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	Conseil de la Gaspésie pour l'alphabétisme, Gaspésie Literacy Council	Alphabétisation	73 180		73 180
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	Pouvoir des mots Gaspé	Alphabétisation	103 820		103 820
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	Les bouts de papier de La Haute-Gaspésie	Alphabétisation	82 350		82 350
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	Développement Communautaire Unîle inc.	Alphabétisation	105 970		105 970
Sous-total :			526 733		526 733
Nombre d'organismes :			6		6

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Chaudière-Appalaches (12)	Alphare	Alphabétisation	97 463	8 334	105 797
Chaudière-Appalaches (12)	Groupe Alpha des Etchemins	Alphabétisation	101 334	8 333	109 667
Chaudière-Appalaches (12)	Alpha Bellechasse	Alphabétisation	97 000		97 000
Chaudière-Appalaches (12)	L'A B C des Hauts Plateaux Montmagny- l'Islet	Alphabétisation	100 000	28 000	128 000
Chaudière-Appalaches (12)	Groupe en alphabétisation de Montmagny- Nord	Alphabétisation	101 334	8 333	109 667
Chaudière-Appalaches (12)	Apprendre autrement	Alphabétisation	99 500	18 000	117 500
Chaudière-Appalaches (12)	Alpha-Entraide des Chutes-de-la- Chaudière	Alphabétisation	93 228		93 228
Chaudière-Appalaches (12)	La Clé de l'Alpha	Alphabétisation	93 228		93 228
Chaudière-Appalaches (12)	ABC Lotbinière	Alphabétisation	97 000	26 000	123 000
Sous-total :			880 087	97 000	977 087
Nombre d'organismes :			9	6	9

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Laval (13)	Centre Lire-Écrire – The Learning Exchange	Alphabétisation	93 228	26 000	119 228
Laval (13)	Le Groupe Alpha Laval	Alphabétisation	158 245		158 245
Laval (13)	Diapason-Jeunesse	Lutte contre le décrochage scolaire	101 334	15 000	116 334
Laval (13)	Au Jardin de la famille de Fabreville inc.	Alphabétisation	93 228		93 228
Sous-total :			446 035	41 000	487 035
Nombre d'organismes :			4	2	4

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Lanaudière (14)	Centre d'alphabétisation populaire Matawinie Est	Alphabétisation	97 000		97 000
Lanaudière (14)	Au Bord des Mots	Alphabétisation	93 228		93 228
Lanaudière (14)	Groupe Populaire Déclic	Alphabétisation	100 642		100 642
Lanaudière (14)	Action dignité Lanaudière	Alphabétisation	101 334		101 334
Lanaudière (14)	Centre régional de formation de Lanaudière	Formation continue	100 000	10 000	110 000
Lanaudière (14)	Coalition des organismes communautaires autonomes de formation	Formation continue Regroupement	43 972		43 972
Lanaudière (14)	Coopérative de services multiples de Lanaudière	Alphabétisation	142 643		142 643
Lanaudière (14)	A B C des Manoirs	Alphabétisation	95 000		95 000
Sous-total :			773 819	10 000	783 819
Nombre d'organismes :			8	1	8

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Laurentides (15)	Conseil d'alphabétisation Laurentien inc. – Laurentian Literacy Council inc.	Alphabétisation	73 602		73 602
Laurentides (15)	Maison populaire d'Argenteuil	Alphabétisation	117 908		117 908
Laurentides (15)	Association Alpha-Laurentides	Alphabétisation	89 150		89 150
Laurentides (15)	Centre d'Alphabétisation Populaire des Patriotes	Alphabétisation	93 228		93 228
Laurentides (15)	La Maison des Mots des Basses-Laurentides	Alphabétisation	105 939		105 939
Laurentides (15)	Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga	Lutte contre le décrochage scolaire	59 083	22 000	81 083
Laurentides (15)	La Griffes d'alpha	Alphabétisation	100 000		100 000
Laurentides (15)	Le Coin Alpha	Alphabétisation	107 452		107 452
Sous-total :			746 362	22 000	768 362
Nombre d'organismes :			8	1	8

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Montréal (16)	Les Grands Débrouillards de Valleyfield	Alphabétisation	93 228		93 228
Montréal (16)	Conseil de l'alphabétisation de Yamaska – Yamaska Literacy Council	Alphabétisation	85 201	12 500	97 701
Montréal (16)	L'EDA (l'Éducation des adultes en français de base)	Alphabétisation	81 600		81 600
Montréal (16)	Sac à mots	Alphabétisation	93 228	12 500	105 728
Montréal (16)	Le Comité d'entraide populaire de Châteauguay (CEP)	Alphabétisation	86 600		86 600
Montréal (16)	Alphabétisation de Châteauguay Valley	Alphabétisation	60 000		60 000
Montréal (16)	Alpha Haute-Yamaska inc.	Alphabétisation	81 508		81 508
Montréal (16)	Au coeur des mots	Alphabétisation	92 000		92 000
Montréal (16)	Centre de formation de Huntingdon Learning Centre	Alphabétisation	71 461		71 461
Montréal (16)	Le Comité d'alphabétisation locale de Mariville (CALM)	Alphabétisation	78 130		78 130

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Montréal (16)	Benado inc.	Lutte contre le décrochage scolaire	65 000		65 000
Montréal (16)	Le Conseil de lecture de la Rive-sud – South Shore Reading Council	Alphabétisation	79 168		79 168
Montréal (16)	Alphabétisation Iota	Alphabétisation	97 500		97 500
Montréal (16)	L'Écrit tôt de Saint-Hubert	Alphabétisation	110 177		110 177
Montréal (16)	Macadam Sud	École de la rue	83 609		83 609
Montréal (16)	La Boîte à lettres de Longueuil	Alphabétisation	119 710		119 710
Montréal (16)	La Maison de Jonathan inc.	Lutte contre le décrochage scolaire	75 000		75 000
Montréal (16)	Le Fablier, une histoire de familles	Alphabétisation	101 180		101 180
Montréal (16)	Carrefour de développement social par l'éducation populaire (CDSEP)	Formation continue	108 065		108 065

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Montréal (16)	L'Ardoise, groupe populaire en alphabétisation	Alphabétisation	93 228		93 228
Montréal (16)	Aide pédagogique aux adultes, aux jeunes APAJ	Alphabétisation	93 228		93 228
Montréal (16)	Centre Alpha-Sourd Rive Sud	Alphabétisation	93 228		93 228
Montréal (16)	La Porte Ouverte (Centre d'alphabétisation et de francisation du Haut-Richelieu)	Alphabétisation	97 463		97 463
Montréal (16)	La Clé des mots	Alphabétisation	99 000		99 000
Montréal (16)	La magie des mots	Alphabétisation	93 228		93 228
Montréal (16)	Action jeunesse St-Pie X de Longueuil inc.	Lutte contre le décrochage scolaire	85 000		85 000
Montréal (16)	Comquat inc.	Alphabétisation	93 228		93 228
Sous-total :			2 409 968	25 000	2 434 968
Nombre d'organismes :			27	2	27

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) – Soutien financier en appui à la mission globale et par projet

Subventions versées aux organismes pour le soutien à la mission globale et par projet en 2014-2015, par région administrative

No : 57
ANNEXE 2

ORGANISME			MISSION GLOBALE	PROJET	Sous-total : 2014-2015
Région	Organisme	Champ d'activités	Subvention récurrente	Subvention non récurrente	
			\$	\$	
Centre-du-Québec (17)	Éduco-pop des Bois-Francs	Alphabétisation	90 000		90 000
Centre-du-Québec (17)	Répit Jeunesse	École de la rue	92 000	15 000	107 000
Centre-du-Québec (17)	Le refuge La Piaule du Centre du Québec Inc.	École de la rue	59 815		59 815
Centre-du-Québec (17)	Ludolettre	Alphabétisation	93 228		93 228
Centre-du-Québec (17)	Alpha-Nicolet (Service d'éducation populaire en alphabétisation)	Alphabétisation	102 226	15 000	117 226
Sous-total :			437 269	30 000	467 269
Nombre d'organismes :			5	2	5
Total de l'ensemble des régions :			17 501 568	800 000	18 301 568
Nombre total :			184	37	185

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Crédits consentis par le ministère au programme d'enseignement des langues d'origine, au programme concentration ethnique et au programme d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français pour les élèves non-francophones en 2014-2015; fournir et les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Depuis l'année scolaire 2012-2013, les crédits consentis pour ces trois programmes ont été regroupés au sein d'une même allocation pour l'accueil et la francisation.

Crédits consentis par le MEESR	<u>2014-2015</u>
Allocation pour l'accueil et la francisation	52,55 M\$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des instances régionales de concertation interministérielle et détails de leurs actions respectives. Bilan de leurs interventions pour 2014-2015.

RÉPONSE

Voir l'annexe ci-dessous pour les informations. À la suite de l'abolition des Directions régionales, la participation du Ministère aux instances de concertation régionales est révisée.

Instances régionales de concertation interministérielles
Année 2015-2016

Instances régionales de concertation	Actions respectives	Bilan 2014-2015
Instances régionales MSSS-MEESR (Ministère de la Santé et des Services sociaux et ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) Mandat : - consolider la concertation régionale MSSS-MEESR; - établir un plan régional des actions en tenant compte des priorités nationales; - s'assurer d'établir et de maintenir des corridors de services destinés aux EHDA.	Suite à l'abolition des directions régionales en mai 2014, et afin d'assurer une continuité des actions entreprises au regard de l'Entente MSSS-MEESR (axes promotion-prévention, adaptation et réadaptation), des professionnels responsables du soutien à la concertation et au déploiement régional de l'Entente MSSS-MEESR se sont joints à l'équipe de la Direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires (DASSEC). Ceux-ci assurent le déploiement des orientations ministérielles MSSS-MEESR et soutiendront la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans de travail régionaux. Ils supportent, en collaboration avec les représentants du réseau de la santé et des services sociaux, l'organisation des rencontres des instances de concertation régionales, en plus d'assurer l'arrimage avec les professionnels responsables au palier national. Le Cadre de référence pour soutenir le développement et le renforcement d'un continuum de services intégrés pour les jeunes, aux paliers local et régional a été publié en décembre 2012 et a été transmis aux instances régionales et locales. Il a comme objectif de développer et renforcer un continuum de services et ainsi d'assurer une continuité de services pour les jeunes.	Bilan à venir

Instances régionales de concertation interministérielles
Année 2015-2016

Tables intersectorielles régionales saines habitudes de vie (TIR-SHV) (en lien avec le Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 - Investir pour l'avenir Mandat : - favoriser l'harmonisation et la concertation des diverses instances régionales; - dresser le portrait, établir les enjeux régionaux, préparer et mettre en œuvre un plan de déploiement régional.	Des professionnels des directions régionales du Ministère participaient à ces tables à titre de représentants du Ministère engagé dans le Plan d'action <i>Investir pour l'avenir</i>. Depuis l'abolition des directions régionales en mai 2014, il n'y a plus de représentants du Ministère à ces tables régionales. Plusieurs actions concertées des plans d'action régionaux saines habitudes de vie touchent les milieux scolaires et sont financées par Québec en Forme, en plus de projets nationaux qui se déploient également dans ces milieux	Aucun bilan ne peut être fourni. Le Ministère ne possède pas cette information.

Instances régionales de concertation interministérielles
Année 2015-2016

Groupe-relais coordonné par les agents de soutien régionaux de la lutte contre la violence et l'intimidation à l'école. Mandat : • soutien aux partenaires régionaux pour les outiller dans la prévention et le traitement de l'intimidation et de la violence à l'école; • partage des meilleures pratiques en vigueur dans les milieux scolaires; • mobilisation des partenaires.	Les agents de soutien planifient les rencontres et les activités des groupes-relais en prenant en compte : - les orientations ministérielles sur le développement d'un climat scolaire positif et bienveillant et la lutte contre la violence et l'intimidation; - sur les besoins spécifiques de la région en la matière. Différentes activités ont été offertes aux commissions scolaires dans les régions respectives ainsi qu'aux partenaires, notamment sur la prévention de l'homophobie et la lutte aux stéréotypes sexuels, la prévention de la cyberagression.	Suite à l'abolition des directions régionales en mai 2014, il n'y pas eu de bilan des activités des groupes-relais comme annoncé pour juin 2014. En 2014-2015, des groupes relais existent dans la majorité des régions. Toutefois, les régions de l'Abitibi-Nord du Québec et de Montréal ont choisi de ne pas nommer d'agent de soutien et n'ont pas de groupe-relais. Dans le contexte de la diminution de la bureaucratie, le Ministère n'a pas réalisé de bilan exhaustif des activités de chacun des groupes-relais. Le suivi de mise en œuvre et la régulation des activités des groupes-relais régionaux sont réalisés lors des rencontres nationales auxquelles sont conviés les agents de soutien par le Ministère.

Instances régionales de concertation interministérielles
Année 2015-2016

Conseils régionaux des partenaires du marché du travail Mandat : • définir les grands enjeux régionaux du marché du travail; • établir le plan d'action annuel et répartir les ressources entre les centres locaux d'emploi; • collaborer aux travaux de la Commission des partenaires du marché du travail.	Consultation les partenaires régionaux sur la priorisation des professions identifiées par la Commission des partenaires du marché du travail.	Le bilan sera réalisé en juin par Emploi-Québec.
Tables régionales d'éducation interordres Mandat : • identifier les grands enjeux régionaux en matière d'éducation; • amorcer la mise en place d'actions concrètes interordres appropriées pour solutionner les problématiques identifiées; • assurer la représentation du milieu de l'éducation aux différentes instances régionales.	Mise en œuvre du plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique. Coordination des travaux régionaux en lien avec l'entente spécifique sur la persévérance et la réussite éducative.	Le Ministère ne dispose pas d'un bilan global des travaux des Tables régionales d'éducation interordres pour l'année 2014-2015.

Instances régionales de concertation interministérielles
Année 2015-2016

Organisations régionales de la sécurité civile (ORSC) Mandat de l'ORSC : • Doter la région d'un plan régional de sécurité civile qui précise les responsabilités des ministères et organismes, dont celles du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; • Assurer la concertation et la mobilisation des ministères et organismes gouvernementaux appelés à agir lors d'un sinistre, dont le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et les réseaux scolaires.	• Révision et bonification du plan d'intervention régional en cas de sinistre majeur; • Partage d'information; • Dans certaines régions, exercice annuel de simulation d'un sinistre majeur; • Au besoin, en cas de sinistre, coordination gouvernementale régionale par l'ORSC et mobilisation des ressources gouvernementales.	Le bilan est sous la responsabilité des directions et bureaux régionaux de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Liste des programmes identifiés par le MELS pour lesquels des passerelles sont possibles entre le niveau secondaire et collégial.

RÉPONSE

Parmi les 127 programmes d'études professionnelles conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), 21 programmes sont en lien avec un programme d'études techniques conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), au moyen de l'un des 30 parcours de continuité de formation. Un même programme d'études professionnelles peut être mis en lien avec plus d'un programme d'études techniques et donner ainsi lieu à plus d'un parcours de continuité. Ainsi, le programme 5221– Procédé infographique est en lien avec le programme d'études techniques 412.A0 – Techniques de bureautique et il est aussi en lien avec le programme d'études techniques 570.A0 – Graphisme.

La liste à l'annexe 1 présente les 30 parcours de continuité développés. On y trouve aussi la liste des consortiums qui développent et mettent en œuvre ces parcours.

Métiers semi-spécialisés.

Le répertoire des métiers semi-spécialisés comporte 128 métiers semi-spécialisés répartis dans 18 secteurs de formation professionnelle. Quatre nouveaux métiers semi-spécialisés ont été déposés en septembre 2014 et trois ont été retirés. Deux métiers semi-spécialisés sont en processus de révision en 2014-2015.

La liste à l'annexe 2 présente les métiers semi-spécialisés.

**LISTE DES PARCOURS DE CONTINUITÉ DE FORMATION DÉSIGNÉS
PAR LE MINISTÈRE
ET DES CONSORTIUMS DÉSIGNÉS PAR LE MINISTRE**

Secteur de formation : 01 – Administration, commerce et informatique

5212 412.A0	Secrétariat 06-07 Techniques de bureautique Voie de spécialisation : Coordination du travail de bureau	Service régional de l’Outaouais et Cégep de l’Outaouais
5212 412.A0	Secrétariat 06-07 Techniques de bureautique Voie de spécialisation : Micro-édition et hypermédia	CS de Montréal et Cégep de Rosemont
5221 412.A0	Procédés infographiques 07-08 Techniques de bureautique Voie de spécialisation : Micro-édition et hypermédia	CS de la Pointe-de-l’Île et Cégep de Rosemont
5229 420.A0	Soutien informatique 07-08 Techniques de l’informatique Voie de spécialisation : Informatique de gestion	CS des Grandes-Seigneuries et Cégep de Valleyfield
5229 420.A0	Soutien informatique Élargissement 11-12 Techniques de l’informatique Voie de spécialisation : Informatique de gestion	CS de Montréal, CS Marguerite-Bourgeois et Cégep de Rosemont
5229 420.A0	Soutien informatique Expérimentation 02-03 Techniques de l’informatique Voie de spécialisation : Gestion de réseaux informatiques	CS de Montréal et Cégep de Rosemont
5229 420.A0	Soutien informatique Élargissement – expérimentation 06-07 Techniques de l’informatique Voie de spécialisation : Gestion de réseaux informatiques	CS des Premières-Seigneuries et Cégep de Limoilou
5231 410.B0	Comptabilité Expérimentation 02-03 Techniques de comptabilité et de gestion	CS des Rives-du-Saguenay et Cégep de Chicoutimi

Secteur de formation : 02 – Agriculture et pêches

5167 152.A0	Production laitière.....06-07 Gestion et exploitation d’entreprise agricole Voie de spécialisation : Productions animales	CS de Saint-Hyacinthe et Institut de technologie agroalimentaire, Campus Saint-Hyacinthe
5210 152.A0	Production horticole 07-08 Gestion et exploitation d’entreprise agricole Voie de spécialisation : Productions végétales	CS de la Riveraine et Cégep de Victoriaville
5254 152.A0	Grandes cultures 08-09 Gestion et exploitation d’entreprise agricole. Voie de spécialisation : Productions végétales	CS de la Vallée-des-Tisserands et Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Secteur de formation : 03 – Alimentation et tourisme

5311 430.B0	Cuisine 07-08 Gestion d’un établissement de restauration	CS de la Pointe-de-l’Île et Institut de tourisme et d’hôtellerie du Québec
5236 414.A0	Vente de voyages 08-09 Techniques de tourisme, voie de spécialisation : développement et promotion de produits du voyage	CS de Laval et Cégep Montmorency

Secteur de formation : 04 – Arts

5085 573.A0	Bijouterie-joaillerie.....08-09 Techniques de métiers d’arts, voie de spécialisation : joaillerie	CS des Découvreurs et Cégep de Limoilou

Secteur de formation : 05 – Bois et matériaux connexes

5030 233.B0	Ébénisterie 06-07 Techniques du meuble et d'ébénisterie	CS des Affluents et Cégep de Victoriaville

Secteur de formation : 07 – Bâtiments et travaux publics

5315 221.C0	Réfrigération.....07-08 Technologie de la mécanique du bâtiment	CS de la Jonquière et Cégep de Jonquière
5250 221.A0	Dessin de bâtiment.....07-08 Technologie de l'architecture	CS de l'Énergie et Cégep de Trois-Rivières

Secteur de formation : 09 – Électronique

5281 243.C0	Électromécanique de systèmes automatisés 06-07 Technologie de l'électronique industrielle	CS du Val-des-Cerfs et Cégep de Granby-Haute- Yamaska
5266 243.B0	Installation et réparation d'équipement de télécommunication 07-08 Technologie de l'électronique Voie de spécialisation : Télécommunication	CS des Phares et Cégep de Rimouski

Secteur de formation : 11 – Fabrication mécanique

5223 241.A0	Techniques d'usinage Expérimentation 02-03 Techniques de génie mécanique	CS des Chênes et Cégep de Drummondville
5223 241.A0	Techniques d'usinage Élargissement – expérimentation 06-07 Techniques de génie mécanique	CS de la Beauce-Etchemin et Cégep de Thetford
5225 241.A0	Dessin industriel 06-07 Techniques de génie mécanique	CS des Chênes et Cégep de Drummondville
5223 241.A0	Techniques d'usinage Élargissement 11-12 Techniques de génie mécanique	CS de Montréal et Cégep de Saint-Laurent

Secteur de formation : 12 – Foresterie et papier

5306 190.B0	Aménagement de la forêt.....06-07 Technologie forestière	CS Harricana et Cégep de l'Abitibi- Témiscamingue
5262 232.A0	Pâtes et papiers – Opérations 08-09 Technologie des pâtes et papiers	CS de Portneuf et Cégep de Trois-Rivières

Secteur de formation : 13 – Communications et documentation

5221 570.A0	Procédés infographiques 07-08 Graphisme	CS de la Beauce-Etchemin et Cégep de Sainte-Foy
5221 581.A0	Procédés infographiques 06-07 Infographie en préimpression	CS de la Pointe-de-l'Île et Collège Ahuntsic
5246 581.B0	Imprimerie 06-07 Techniques de l'impression	CS de la Pointe-de-l'Île et Collège Ahuntsic

Secteur de formation : 14 – Mécanique d’entretien

5260 241.D0	Mécanique industrielle de construction et d’entretien 07-08 Technologie de maintenance industrielle	CS des Sommets, CS de la Région-de-Sherbrooke et Cégep de Sherbrooke
5281 241.D0	Électromécanique de systèmes automatisés 06-07 Technologie de maintenance industrielle	CS de la Région-de-Sherbrooke, CS des Sommets et Cégep de Sherbrooke

30 parcours de formation

*LISTE DES MÉTIERS SEMI-SPÉCIALISÉS SELON LES SECTEURS
DE FORMATION PROFESSIONNELLE*

SECTEUR 01 — ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

(7 métiers semi-spécialisés)

8103 – M103	Préposée, préposé au développement de photos
8191 – M191	Commis de club vidéo
8192 – M192	Préposée, préposé à l'accueil
8217 – M217	Préposée, préposé à la location d'outils et d'équipement
8223 – M223	Préposée, préposé au vestiaire
8248 – M248	Commis de teinturerie
8271 – M271	Préposée, préposé aux marchandises

SECTEUR 02 — AGRICULTURE ET PÊCHES

(16 métiers semi-spécialisés)

8134 – M134	Manœuvre dans une jardinerie
8278 – M278	Manœuvre en production horticole
8137 – M137	Manœuvre en aménagement paysager
8138 – M138	Assistante-fleuriste, assistant-fleuriste
8139 – M139	Manœuvre agricole en production animale
8141 – M141	Préposée, préposé aux écuries
8142 – M142	Préposée, préposé aux animaux de compagnie
8150 – M150	Manœuvre en production avicole
8174 – M174	Préposée, préposé aux animaux sauvages
8178 – M178	Aide-toiletteuse, aide-toiletteur
8180 – M180	Préposée, préposé à la transformation du poisson
8181 – M181	Préposée, préposé à la transformation des crustacés
8182 – M182	Préposée, préposé à la transformation des mollusques
8205 – M205	Préposée, préposé au débarquement des produits marins
8268 – M268	Manœuvre en production acéricole
8269 – M269	Préposée, préposé à l'entretien des plantes d'intérieur

SECTEUR 03 — ALIMENTATION ET TOURISME

(29 métiers semi-spécialisés)

8109 – M109	Commis au comptoir des charcuteries ou des fromages
8110 – M110	Aide-poissonnière, aide-poissonnier
8111 – M111	Commis d'épicerie ou de supermarché
8112 – M112	Aide-cuisinière, aide-cuisinier
8113 – M113	Aide-bouchère, aide-boucher
8114 – M114	Aide-boulangère-pâtissière, aide-boulangier-pâtissier
8115 – M115	Commis de fruits et légumes
8116 – M116	Commis de dépanneur
8117 – M117	Commis débarrasseuse, commis débarrasseur
8118 – M118	Préposée, préposé au service aux tables dans un restaurant
8119 – M119	Préposée, préposé au service en restauration rapide
8120 – M120	Manœuvre en transformation alimentaire
8121 – M121	Aide-fromagère, aide-fromager
8122 – M122	Aide-bouchère industrielle, aide-boucher industriel
8123 – M123	Conductrice, conducteur d'équipements de transformation alimentaire
8125 – M125	Préposée, préposé à la location d'équipement de sport
8168 – M168	Emballeuse, emballeur
8183 – M183	Manutentionnaire en centre de distribution
8184 – M184	Plongeuse, plongeur
8203 – M203	Préposée, préposé à la réparation d'équipements de sport d'hiver

8206 – M206	Manutentionnaire en transformation alimentaire
8207 – M207	Préposée, préposé à l'entretien ménager dans un établissement hôtelier
8218 – M218	Préposée, préposé à la réparation de vélos
8245 – M245	Guichetière, guichetier
8260 – M260	Chasseuse, chasseur d'hôtel
8261 – M261	Hôtesse, hôte de restaurant
8262 – M262	Portière, portier d'hôtel
8266 – M266	Préposée, préposé à l'entretien des aires publiques
8267 – M267	Préposée, préposé aux remontées mécaniques
8279 – M279	Cueilleuse, cueilleur de produits forestiers non ligneux ⁽¹⁾

SECTEUR 04 – ARTS

(2 métiers semi-spécialisés)

8264 – M264	Placière, placier
8265 – M265	Assistante-céramiste mouleuse, assistant-céramiste mouleur

SECTEUR 05 – BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

(8 métiers semi-spécialisés)

8249 – M249	Ouvrière, ouvrier à la préparation des bois massifs
8250 – M250	Ouvrière, ouvrier à la préparation des panneaux de bois
8251 – M251	Assembleuse, assembleur de meubles ou d'armoires
8252 – M252	Couturière, couturier de meubles
8253 – M253	Ouvrière, ouvrier au pré-garnissage de meubles
8254 – M254	Assembleuse, assembleur de fenêtres en vinyle (PVC)
8255 – M255	Préposée, préposé à la finition
8256 – M256	Assembleuse, assembleur de portes et fenêtres en bois

SECTEUR 07 – BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

(6 métiers semi-spécialisés)

8208 – M208	Préposée, préposé à l'entretien ménager d'édifices publics
8219 – M219	Aide-concierge
8273 – M273	Préposée, préposé à l'entretien ménager
8274 – M274	Préposée, préposé au nettoyage résidentiel
8275 – M275	Manœuvre de voirie municipale
8276 – M 276	Manœuvre aux réseaux d'aqueduc et d'égout
8280 – M280	Préposée, préposé à l'entretien des patinoires extérieures ⁽¹⁾

SECTEUR 08 – ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

(5 métiers semi-spécialisés)

8167 – M167	Préposée, préposé dans un écocentre
8210 – M210	Opératrice, opérateur d'équipement de tri
8211 – M211	Trieuse-étiqueteuse, trieur-étiqueteur
8247 – M247	Préposée, préposé au poste d'accueil
8259 – M259	Piégeuse, piégeur d'animaux à fourrure

SECTEUR 09 – ÉLECTROTECHNIQUE

(3 métiers semi-spécialisés)

8185 – M185	Assembleuse, assembleur de composants électroniques
8195 – M195	Monteuse, monteur d'appareils électriques ou électroniques
8209 – M209	Préposée, préposé à la récupération d'appareils électroniques

SECTEUR 10 – ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

(5 métiers semi-spécialisés)

8145 – M145	Nettoyeuse, nettoyeur de véhicules
8146 – M146	Préposée, préposé de stations-services
8155 – M155	Aide dans un atelier spécialisé en vitres d'automobiles ⁽²⁾
8234 – M234	Commis de cour de recyclage de pièces d'automobiles ⁽²⁾
8235 – M235	Installatrice, installateur de pneus ⁽²⁾

SECTEUR 11 – FABRICATION MÉCANIQUE

(10 métiers semi-spécialisés)

8169 – M169	Manœuvre en fabrication de produits métalliques
8172 – M172	Préposée, préposé au meulage
8173 – M173	Préposée, préposé au polissage
8188 – M188	Assembleuse, assembleur de matériel mécanique
8199 – M199	Assembleuse, assembleur (caoutchouc, composites, plastiques)
8201 – M201	Manœuvre (caoutchouc, composites, plastiques)
8224 – M224	Aide-opératrice, aide-opérateur à la ligne d'extrusion
8225 – M225	Aide-opératrice, aide-opérateur à la presse
8226 – M226	Aide-opératrice, aide-opérateur à la thermoformeuse
8272 – M272	Manutentionnaire en milieu industriel ⁽²⁾

SECTEUR 12 – FORESTERIE ET PAPIER

(2 métiers semi-spécialisés)

8258 – M258	Reboiseuse, reboiseur
8263 – M263	Manœuvre de scierie

SECTEUR 13 – COMMUNICATIONS ET DOCUMENTATION

(14 métiers semi-spécialisés)

8227 – M227	Aide-pressière, aide-pressier sur une presse offset rotative
8228 – M228	Aide-pressière, aide-pressier sur une presse offset à feuilles
8229 – M229	Aide-pressière, aide-pressier sur une presse flexographique
8230 – M230	Aide-pressière, aide-pressier sur une presse sérigraphique
8231 – M231	Préposée, préposé à la reliure (centre de reprographie)
8232 – M232	Préposée, préposé à la reprographie
8233 – M233	Aide-général, aide-général en imprimerie
8236 – M236	Relieuse, relieur de manuels et de livres usagés
8237 – M237	Aide-opératrice, aide-opérateur de massicot
8238 – M238	Aide-opératrice, aide-opérateur de plieuse
8239 – M239	Aide-opératrice, aide-opérateur de machine à relier
8240 – M240	Aide-opératrice, aide-opérateur d'encarteuse-piqueuse
8241 – M241	Opératrice, opérateur de machines de préparation postale
8242 – M242	Préparatrice, préparateur de commandes postales

SECTEUR 15 – MINES ET TRAVAUX DE CHANTIERS

(3 métiers semi-spécialisés)

8215 – M215	Aide-foreuse, aide-foreur (forage au diamant en surface)
8216 – M216	Préposée, préposé à la carothèque
8243 – M243	Aide de camp

SECTEUR 17 – TRANSPORT

(9 métiers semi-spécialisés)

8171 – M171	Préparatrice, préparateur de commandes
8176 – M176	Aide-livreuse, aide-livreur
8177 – M177	Aide-livreuse, aide-livreur du secteur du meuble
8179 – M179	Chauffeuse-livreuse, chauffeur-livreur
8189 – M189	Aide-déménageuse, aide-déménageur
8212 – M212	Préposée, préposé dans un parc de stationnement
8220 – M220	Patrouilleuse, patrouilleur de parcs de stationnement
8221 – M221	Préposée, préposé à l'entretien de parcs de stationnement
8257 – M257	Brigadière, brigadier scolaire

SECTEUR 18 – CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT

(3 métiers semi-spécialisés validés)

8277 – M277	Couturière industrielle, couturier industriel
8244 – M244	Buandière, buandier
8246 – M246	Préposée, préposé à la buanderie
8281 – M281	Opératrice, opérateur de machines de nettoyage à sec ⁽¹⁾
8282 – M282	Opératrice, opérateur de presses ⁽¹⁾

SECTEUR 19 – SANTÉ

(1 métier semi-spécialisé)

8222 – M222	Préposée, préposé au service alimentaire

SECTEUR 20 – SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES

(3 métiers semi-spécialisés)

8213 – M213	Préposée, préposé dans un service de garde
8214 – M214	Aide-éducatrice, aide-éducateur
8270 – M270	Assistante, assistant en loisir

SECTEUR 21 – SOINS ESTHÉTIQUES

(1 métier semi-spécialisé)

8166 – M166	Aide dans un salon de coiffure

Métier semi-spécialisé retirés en juin 2015 :

Secteur 03 - Alimentation et tourisme

8123 - M123 Conductrice, conducteur d'équipement de transformation alimentaire

Métier semi-spécialisé retirés en juin 2015 et remplacés :

Secteur 13 - Communications et documentation

8231 - M231 Préposée, préposé à la reliure dans un centre de reprographie⁽³⁾

8233 - M233 Aide-générale, aide-général en imprimerie

Métier semi-spécialisé retirés en juin 2014 et remplacés :

Secteur 02 - Agriculture et pêches

8135 - M135 Manœuvre en production maraîchère en serres

8136 - M136 Manœuvre en production maraîchère en champs

Secteur 18 - Cuir, textile et habillement

8151 - M 151 Opératrice, opérateur de machines à coudre industrielles

⁽¹⁾ Ce métier semi-spécialisé s'est ajouté au répertoire en septembre 2013.

⁽²⁾ Ce métier semi-spécialisé s'est ajouté au répertoire en septembre 2014.

⁽³⁾ Ce métier semi-spécialisé est en processus de révision en 2014-2015.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Liste des programme de formation professionnelle offrant l'alternance travail-études, par commission scolaire, en 2014-2015 et pour les trois années précédentes. Indiquer quels sont les partenaires pour chacun des programmes.

Nom de l'organisme	Programmes d'études
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées	Boucherie de détail Cuisine Ébénisterie Horticulture et jardinerie Mécanique automobile Pâtisserie Production animale Réalisation d'aménagements paysagers
Commission scolaire Central Québec	Réception en hôtellerie
Commission scolaire de Charlevoix	Assistance à la personne à domicile Cuisine Mécanique automobile Service de la restauration Soudage-montage
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	Boucherie de détail Cuisine Service de la restauration Soudage-montage Vente de pièces mécaniques et d'accessoires Vente de produits de quincaillerie Vente-conseil
Commission scolaire de la Baie-James	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	Carrosserie Coiffure Comptabilité Électromécanique de systèmes automatisés Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés Mécanique industrielle de construction et d'entretien Soudage-montage Techniques d'usinage Vente-conseil
Commission scolaire de la Capitale	Boucherie de détail Boulangerie Coiffure

	Mécanique de machines fixes Mécanique de véhicules légers Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé Vente de voyages
Commission scolaire de la Côte-du-Sud	Conduite et réglage de machines à mouler Cuisine Mécanique agricole Opération d'équipements de production Production acéricole Production animale
Commission scolaire De La Jonquière	Boucherie de détail Cuisine Cuisine du marché Entretien général d'immeubles Mécanique d'entretien en commandes industrielles Opération d'équipements de production Pâtisserie Service de la restauration
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	Réparation d'appareils électroménagers Techniques d'usinage
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	Dessin industriel Entretien général d'immeubles Réception en hôtellerie Vente-conseil
Commission scolaire de la Rivéraine	Horticulture et jardinerie Mécanique agricole Production animale Production horticole Réalisation d'aménagements paysagers
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	Carrosserie Secrétariat Transport par camion Vente de pièces mécaniques et d'accessoires Vente-conseil
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Comptabilité Dessin de bâtimente Fleuristerie Mécanique agricole Mécanique de véhicules légers Production animale Production horticole Représentation Secrétariat Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé Soutien informatique Vente-conseil
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands	Boucherie de détail

	Grandes cultures Production animale Production horticole Vente-conseil
Commission scolaire de Laval	Arboriculture-élagage Cuisine Horticulture et jardinerie Hygiène et salubrité en milieux de soins Mécanique automobile Réalisation d'aménagements paysagers Représentation Service de la restauration Soudage-montage Soutien informatique Vente de voyages Vente-conseil
Commission scolaire de l'Énergie	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière Opé. machines-outils comm. numé. Opération d'équipements de production Protection et exploitation de territoires fauniques Techniques d'usinage Vente-conseil
Commission scolaire de l'Estuaire	Abattage et façonnage des bois Comptabilité Conduite de machinerie lourde en voirie forestière Réception en hôtellerie Secrétariat
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	Carrosserie Extraction de minerai Forage au diamant Mécanique automobile Vente-conseil
Commission scolaire de Montréal	Entretien général d'immeubles Mécanique automobile Mécanique d'ascenseur Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé Soutien informatique Vente de voyages
Commission scolaire de Portneuf	Électromécanique de systèmes automatisés Mécanique industrielle de construction et d'entretien
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	Électromécanique de systèmes automatisés
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe	Décoration intérieure et présentation visuelle Grandes cultures Horticulture et jardinerie

	Mécanique agricole Production animale Production horticole Représentation Vente de pièces mécaniques et d’accessoires Vente-conseil
Commission scolaire des Affluents	Coiffure Rembourrage industriel Représentation Soutien informatique Vente-conseil
Commission scolaire des Appalaches	Techniques d’usinage
Commission scolaire des Bois-Francis	Représentation Vente-conseil
Commission scolaire des Chênes	Cuisine Opération d’équipements de production Service de la restauration Soudage-montage
Commission scolaire des Chic-Chocs	Comptabilité Secrétariat
Commission scolaire des Découvreurs	Comptabilité Décoration intérieure et présentation visuelle Dessin de bâtiment Imprimerie Représentation Reprographie et façonnage Secrétariat Soutien informatique Vente-conseil
Commission scolaire des Draveurs	Coiffure
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	Carrosserie Comptabilité Fleuristerie Représentation Secrétariat Soutien informatique Vente-conseil
Commission scolaire des Hautes-Rivières	Mécanique automobile
Commission scolaire des Hauts-Cantons	Abattage manuel et débardage forestier Fleuristerie Horticulture et jardinerie Lancement d’une entreprise Opération d’équipements de production Production acéricole Production animale Production horticole

	Production industrielle de vêtements Taille de pierre Travail sylvicole Vente-conseil
Commission scolaire des Laurentides	Boucherie de détail Cuisine Réception en hôtellerie Service de la restauration
Commission scolaire des Monts-et-Marées	Opération d'équipements de production Protection et exploitation de territoires fauniques
Commission scolaire des Navigateurs	Comptabilité Confection sur mesure et retouche Représentation Vente-conseil
Commission scolaire des Patriotes	Entretien et réparation de caravanes Représentation Soutien informatique Vente-conseil
Commission scolaire des Phares	Carrosserie Horticulture et jardinerie Production animale Réalisation d'aménagements paysagers Vente-conseil
Commission scolaire des Premières-Seigneuries	Arboriculture-élagage Cuisine Entretien général d'immeubles Horticulture et jardinerie Pâtisserie Production horticole Réception en hôtellerie Service de la restauration Soutien informatique Vente de pièces mécaniques et d'accessoires Vente-conseil
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	Assistance dentaire Coiffure Esthétique Mécanique de véhicules légers Protection et exploitation de territoires fauniques Représentation Soudage-montage Vente de pièces mécaniques et d'accessoires Vente-conseil
Commission scolaire des Samares	Comptabilité Cuisine Mécanique agricole Opération d'équipements de production Production animale

	Secrétariat Soudage-montage
Commission scolaire des Sommets	Conduite et réglage de machines à mouler Opération d'équipements de production Pâtes et papiers - Opérations Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé Soudage-montage Vente de pièces mécaniques et d'accessoires
Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Carrosserie Comptabilité Infographie Mécanique automobile Secrétariat Soutien informatique Vente de pièces mécaniques et d'accessoires
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	Opération d'équipements de production Production acéricole Secrétariat
Commission scolaire du Lac-Abitibi	Boucherie de détail Cuisine Secrétariat Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé Soudage-montage Vente de pièces mécaniques et d'accessoires
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean	Horticulture et jardinerie Production animale Soutien informatique
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue	Pâtes et papiers - Opérations Production animale
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets	Affûtage Coiffure Opération d'équipements de production Soudage-montage Vente-conseil
Commission scolaire du Val-des-Cerfs	Mécanique automobile Techniques d'usinage
Commission scolaire Eastern Townships	Représentation Vente-conseil
Commission scolaire English-Montréal	Soudage-montage
Commission scolaire Harricana	Aménagement de la forêt Protection et exploitation de territoires fauniques Techniques d'usinage
Commission scolaire Lester-B.-Pearson	Assistance dentaire

	Assistance technique en pharmacie Boucherie de détail Boulangerie Coiffure Entretien général d'immeubles Esthétique Pâtisserie Service de la restauration
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	Entretien général d'immeubles Hygiène et salubrité en milieux de soins Mécanique automobile Mécanique de machines fixes Réception en hôtellerie Soutien informatique Vente de voyages Vente-conseil
Commission scolaire Marie-Victorin	Électromécanique de systèmes automatisés Entretien général d'immeubles Vente de voyages Vente-conseil
Commission scolaire Pierre-Neveu	Abattage et façonnage des bois Aménagement de la forêt Conduite de machinerie lourde en voirie forestière Travail sylvicole
Commission scolaire René-Lévesque	Pâtes et papiers - Opérations
Commission scolaire Riverside	Vente-conseil
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	Soutien informatique
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	Cuisine Cuisine du marché Pâtisserie Service de la restauration Sommellerie

Le Ministère ne détient pas l'information concernant les partenaires de chaque commission scolaire.

Source : MEESR, DAFE, Portail informationnel, cube PDPFF11G_Inscriptions_effectif_FP_141106, système Charlemagne

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Nombre d'inscriptions, par commission scolaire, dans les programmes d'alternance travail-études en 2014-2015 et pour les trois années précédentes.

RÉPONSE

Le nombre d'inscriptions dans les programmes d'alternance travail-études (ATE) pour l'année scolaire 2014-2015 n'est pas disponible, puisque l'année scolaire n'est pas terminée.

Le tableau suivant présente le nombre d'élèves inscrits dans les programmes d'études menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) offerts en ATE pour l'année scolaire 2013-2014.

Nombre d'inscriptions dans le parcours en ATE des programmes de formation professionnelle, réseau public, selon la commission scolaire, année scolaire 2013-2014

Commission scolaire	2013-2014
689000 Littoral, CS du	-
711000 Monts-et-Marées, CS des	38
712000 Phares, CS des	104
713000 Fleuve-et-des-Lacs, CS du	13
714000 Kamouraska-Rivière-du-Loup, CS de	70
721000 Pays-des-Bleuets, CS du	213
722000 Lac-Saint-Jean, CS du	83
723000 Rives-du-Saguenay, CS des	352
724000 Jonquière, CS de la	204
731000 Charlevoix, CS de	56
732000 Capitale, CS de la	289
733000 Découvreurs, CS des	879
734000 Premières-Seigneuries, CS des	418
735000 Portneuf, CS de	80
741000 Chemin-du-Roy, CS du	297
742000 Énergie, CS de l'	326
751000 Hauts-Cantons, CS des	150
752000 Région-de-Sherbrooke, CS de la	94
753000 Sommets, CS des	165
759000 Crie, CS	-
761000 Pointe-de-l'Île, CS de la	40
762000 Montréal, CS de	715
763000 Marguerite-Bourgeoys, CS	607
769000 Kativik, CS	-
771000 Draveurs, CS des	82
772000 Portages-de-l'Outaouais, CS des	-
773000 Coeur-des-Vallées, CS au	175

Commission scolaire	2013-2014
774000 Hauts-Bois-de-l’Outaouais, CS des	-
781000 Lac-Témiscamingue, CS du	43
782000 Rouyn-Noranda, CS de	-
783000 Harricana, CS	14
784000 Or-et-des-Bois, CS de l’	249
785000 Lac-Abitibi, CS du	152
791000 Estuaire, CS de l’	528
792000 Fer, CS du	-
801000 Baie-James, CS de la	4
811000 Îles, CS des	-
812000 Chic-Chocs, CS des	6
813000 René-Lévesque, CS	12
821000 Côte-du-Sud, CS de la	210
822000 Appalaches, CS des	22
823000 Beauce-Etchemin, CS de	278
824000 Navigateurs, CS des	72
831000 Laval, CS de	509
841000 Affluents, CS des	114
842000 Samares, CS des	190
851000 Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la	686
852000 Rivière-du-Nord, CS de la	277
853000 Laurentides, CS des	96
854000 Pierre-Neveu, CS	284
861000 Sorel-Tracy, CS de	-
862000 Saint-Hyacinthe, CS de	330
863000 Hautes-Rivières, CS des	54
864000 Marie-Victorin, CS	161
865 000 Patriotes, CS des	123
866000 Val-des-Cerfs, CS du	108
867000 Grandes-Seigneuries, CS des	348
868000 Vallée-des-Tisserands, CS de la	64
869000 Trois-Lacs, CS des	-
871000 Riveraine, CS de la	123
872000 Bois-Francis, CS des	51
873000 Chênes, CS des	66
881000 Central Québec, CS	11
882000 Eastern Shores, CS	-
883000 Eastern Townships, CS	-
884000 Riverside, CS	5
885000 Sir-Wilfrid-Laurier, CS	63
886000 Western Québec, CS	-
887000 English-Montréal, CS	2
888000 Lester-B.-Pearson, CS	292
Total du réseau public	10 997

Source : MEESR, DSID, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2015-01-22.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre d'admissions en soins infirmiers en formation professionnelle pour en 2014-2015 et pour les trois années précédentes.

RÉPONSE

Le nombre d'inscriptions au programme d'études Santé, assistance et soins infirmiers - DEP 5325 (versions française et anglaise) pour l'année scolaire 2014-2015 n'est pas disponible, puisque l'année scolaire n'est pas terminée.

Le nombre d'inscriptions en 2013-2014 était de 10 373.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Identifier les nouveaux programmes de formation professionnelle institués en 2014-2015 et pour les trois années précédentes.

RÉPONSE

Liste des programmes d'études approuvés par le ministre en 2014-2015 :

- Aucun

Liste des programmes d'études approuvés par le ministre en 2013-2014 :

- Assistance technique en pharmacie (DEP 5341)
- Infographie (DEP 5344)
- Peinture en bâtiment (DEP 5336)
- Préparation et finition de béton (DEP 5343)
- Mécanique agricole (DEP 5335)
- Mécanique d'ascenseur (DEP 5337)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des projets soumis et ventilation des subventions accordées en 2014-2015 dans le cadre du plan d'action pour un meilleur arrimage entre la formation professionnelle et technique.

RÉPONSE

En 2014-2015, il n'y a eu aucun appel de projets en conséquence, aucun projet n'a été soumis.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Portrait des ententes avec une autre commission scolaire depuis 2003-2004, par commission scolaire.

RÉPONSE

Les dispositions de l'article 213 de la Loi sur l'instruction publique habilitent une commission scolaire à conclure, avec une autre commission scolaire, une entente pour rendre disponible une formation pour laquelle cette dernière ne dispose pas d'une autorisation en vertu de l'article 467 de la Loi.

Avant l'année scolaire 2010-2011, le Ministère n'avait aucune information précise sur les ententes entre commissions scolaires.

Depuis le 1^{er} juillet 2010, date d'entrée en vigueur des Règles budgétaires 2010-2011, toutes les ententes conclues entre commissions scolaires doivent être autorisées par le Ministère.

Portrait des ententes entre commissions scolaires

ANNÉE SCOLAIRE	ENTENTES ACTIVES
2014-2015*	95

* Voir annexe 1

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Ententes entre commissions scolaires 2014-2015

Classement par région administrative et par commission scolaire hôte

Organisme hôte Programme / Filière		Région / Organisme autorisé	
01 - BAS-SAINT-LAURENT			
Fleuve-et-des-Lacs, CS du			
531999	Charpenterie-menuiserie (DEP)	01	Kamouraska - Rivière-du-Loup, CS de
515499	Mécanique de véhicules légers (DEP)	01	Monts-et-Marées, CS des
533899	Production animale (DEP)	01	Phares, CS des
Kamouraska - Rivière-du-Loup, CS de			
531699	Assistance à la personne en établissement de santé (DEP)	01	Fleuve-et-des-Lacs, CS du
531099	Opération d'équipements de production (DEP)	01	Fleuve-et-des-Lacs, CS du
526299	Pâtes et papiers - Opérations (DEP)	11	René-Lévesque, CS
522999	Soutien informatique (DEP)	11	René-Lévesque, CS
Monts-et-Marées, CS des			
507399	Affûtage (DEP)	02	Pays-des-Bleuets, CS du
531799	Assistance à la personne à domicile (DEP)	01	Fleuve-et-des-Lacs, CS du
531699	Assistance à la personne en établissement de santé (DEP)	01	Fleuve-et-des-Lacs, CS du
527399	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière (DEP)	02	Pays-des-Bleuets, CS du
528199	Électromécanique de systèmes automatisés (DEP)	11	Chic-Chocs, CS des
532599	Santé, assistance et soins infirmiers (DEP)	11	René-Lévesque, CS
Phares, CS des			
531999	Charpenterie-menuiserie (DEP)	11	René-Lévesque, CS
530999	Gestion d'une entreprise de la construction (ASP)	12	Navigateurs, CS des
531099	Opération d'équipements de production (DEP)	01	Monts-et-Marées, CS des
Nombre d'ententes pour cette région : 16			
02 - SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN			
De La Jonquière, CS			
514699	Mécanique de machines fixes (DEP)	03	Capitale, CS de la
Lac-Saint-Jean, CS du			
506899	Épilation à l'électricité (ASP)	02	Rives-du-Saguenay, CS des
532099	Réalisation d'aménagements paysagers (DEP)	17	Riveraine, CS de la
522799	Secrétariat médical (ASP)	02	Rives-du-Saguenay, CS des
532199	Vente-conseil (DEP)	02	Pays-des-Bleuets, CS du
Pays-des-Bleuets, CS du			
531799	Assistance à la personne à domicile (DEP)	02	Lac-Saint-Jean, CS du
531699	Assistance à la personne en établissement de santé (DEP)	02	Lac-Saint-Jean, CS du
531999	Charpenterie-menuiserie (DEP)	02	De La Jonquière, CS
526299	Pâtes et papiers - Opérations (DEP)	02	Rives-du-Saguenay, CS des
532599	Santé, assistance et soins infirmiers (DEP)	02	Lac-Saint-Jean, CS du
519499	Vente de pièces mécaniques et d'accessoires (DEP)	02	Rives-du-Saguenay, CS des
Rives-du-Saguenay, CS des			
527399	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière (DEP)	02	Pays-des-Bleuets, CS du
533199	Mécanique d'engins de chantier (DEP)	02	Pays-des-Bleuets, CS du

Organisme hôte Programme / Filière		Région / Organisme autorisé	
525899	Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé (DEP)	15	Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la
528999	Travail sylvicole (DEP)	02	Pays-des-Bleuets, CS du

Nombre d’ententes pour cette région : 15

03 - CAPITALE - NATIONALE

Capitale, CS de la

527399	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière(DEP)	09	Estuaire, CS de l'
532299	Intervention en sécurité incendie (DEP)	13	Laval, CS de

Charlevoix, CS de

518999	Abattage et façonnage des bois (DEP)	02	Pays-des-Bleuets, CS du

Portneuf, CS de

532599	Santé, assistance et soins infirmiers (DEP)	03	Premières-Seigneuries, CS des

Nombre d’ententes pour cette région : 4

04 - MAURICIE

Chemin-du-Roy, CS du

526499	Lancement d'une entreprise (ASP)	04	Énergie, CS de l'
503299	Pose de revêtements de toiture (DEP)	03	Capitale, CS de la
531499	Sommellerie (ASP)	17	Chênes, CS des

Énergie, CS de l'

522599	Dessin industriel (DEP)	17	Chênes, CS des

Nombre d’ententes pour cette région : 4

05 - ESTRIE

Eastern Townships, CS

531099	Opération d'équipements de production (DEP)	05	Hauts-Cantons, CS des

Hauts-Cantons, CS des

531799	Assistance à la personne à domicile (DEP)	05	Région-de-Sherbrooke, CS de la
531999	Charpenterie-menuiserie (DEP)	05	Région-de-Sherbrooke, CS de la
527399	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière (DEP)	09	Estuaire, CS de l'

Sommets, CS des

531699	Assistance à la personne en établissement de santé (DEP)	05	Région-de-Sherbrooke, CS de la

Nombre d’ententes pour cette région : 5

07 - OUTAOUAIS

Coeur-des-Vallées, CS au

531699	Assistance à la personne en établissement de santé (DEP)	07	Portages-de-l'Outaouais, CS des
530399	Briquetage-maçonnerie (DEP)	07	Portages-de-l'Outaouais, CS des
526499	Lancement d'une entreprise (ASP)	07	Draveurs, CS des

Hauts-Bois-de-l'Outaouais, CS des

531999	Charpenterie-menuiserie (DEP)	07	Portages-de-l'Outaouais, CS des
531199	Cuisine (DEP)	07	Coeur-des-Vallées, CS au
526499	Lancement d'une entreprise (ASP)	07	Draveurs, CS des

Organisme hôte Programme / Filière		Région / Organisme autorisé	
528999	Travail sylvicole (DEP)	15	Pierre-Neveu, CS
Portages-de-l'Outaouais, CS des			
531099	Opération d'équipements de production (DEP)	14	Samares, CS des
Western Québec, CS			
581999	Carpentry (DEP)	16	New Frontiers, CS
Nombre d'ententes pour cette région : 9			
08 - ABITIBI - TÉMISCAMINGUE			
Lac-Témiscamingue, CS du			
514699	Mécanique de machines fixes (DEP)	06	Marguerite-Bourgeoys, CS
Nombre d'ententes pour cette région : 1			
09 - CÔTE-NORD			
Estuaire, CS de l'			
530299	Assistance technique en pharmacie (DEP)	17	Chênes, CS des
531999	Charpenterie-menuiserie (DEP)	09	Fer, CS du
514699	Mécanique de machines fixes (DEP)	03	Capitale, CS de la
519599	Soudage-montage (DEP)	09	Fer, CS du
Fer, CS du			
527399	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière (DEP)	09	Estuaire, CS de l'
Littoral, CS du			
581699	Assistance in Health Care Facilities (DEP)	11	Eastern Shores, CS
Moyenne-Côte-Nord, CS de la			
523199	Comptabilité (DEP)	09	Fer, CS du
521299	Secrétariat (DEP)	09	Fer, CS du
Nombre d'ententes pour cette région : 8			
11 - GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE			
Chic-Chocs, CS des			
531799	Assistance à la personne à domicile (DEP)	11	René-Lévesque, CS
531699	Assistance à la personne en établissement de santé (DEP)	11	René-Lévesque, CS
531999	Charpenterie-menuiserie (DEP)	11	René-Lévesque, CS
526099	Mécanique industrielle de construction et d'entretien (DEP)	01	Monts-et-Marées, CS des
Eastern Shores, CS			
581999	Carpentry (DEP)	16	New Frontiers, CS
René-Lévesque, CS			
526899	Boucherie de détail (DEP)	01	Kamouraska - Rivière-du-Loup, CS de
531199	Cuisine (DEP)	11	Chic-Chocs, CS des
Nombre d'ententes pour cette région : 7			
12 - CHAUDIÈRE - APPALACHES			
Appalaches, CS des			
531999	Charpenterie-menuiserie (DEP)	12	Beauce-Etchemin, CS de la
Beauce-Etchemin, CS de la			

Organisme hôte Programme / Filière		Région / Organisme autorisé	
527399	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière (DEP)	09	Estuaire, CS de l'
531199	Cuisine (DEP)	12	Côte-du-Sud, CS de la
Navigateurs, CS des			
506899	Épilation à l'électricité (ASP)	03	Capitale, CS de la
Nombre d'ententes pour cette région : 4			
15 - LAURENTIDES			
Pierre-Neveu, CS			
526099	Mécanique industrielle de construction et d'entretien (DEP)	15	Rivière-du-Nord, CS de la
Seigneurie-des-Mille-Îles, CS de la			
532799	Décoration intérieure et présentation visuelle (DEP)	03	Découvreurs, CS des
534499	Infographie (DEP)	03	Découvreurs, CS des
Nombre d'ententes pour cette région : 3			
16 - MONTÉRÉGIE			
Grandes-Seigneuries, CS des			
506899	Épilation à l'électricité (ASP)	16	Hautes-Rivières, CS des
Riverside, CS			
579899	Automobile Mechanics (DEP)	16	New Frontiers, CS
572999	Computing Support (DEP)	13	Sir-Wilfrid-Laurier, CS
572799	Secretarial Studies - Medical (ASP)	06	Lester-B.-Pearson, CS
Trois-Lacs, CS des			
522499	Usinage sur machines-outils à commande numérique (ASP)	16	Marie-Victorin, CS
Vallée-des-Tisserands, CS de la			
531099	Opération d'équipements de production (DEP)	16	Val-des-Cerfs, CS du
525699	Production acéricole (DEP)	05	Hauts-Cantons, CS des
Nombre d'ententes pour cette région : 7			
17 - CENTRE-DU-QUÉBEC			
Bois-Francs, CS des			
524599	Coiffure (DEP)	17	Chênes, CS des
531199	Cuisine (DEP)	17	Chênes, CS des
503599	Esthétique (DEP)	17	Chênes, CS des
526499	Lancement d'une entreprise (ASP)	17	Riveraine, CS de la
519599	Soudage-montage (DEP)	17	Chênes, CS des
Chênes, CS des			
531799	Assistance à la personne à domicile (DEP)	17	Bois-Francs, CS des
531699	Assistance à la personne en établissement de santé (DEP)	17	Bois-Francs, CS des
531999	Charpenterie-menuiserie (DEP)	04	Chemin-du-Roy, CS du
526499	Lancement d'une entreprise (ASP)	17	Riveraine, CS de la
532599	Santé, assistance et soins infirmiers (DEP)	17	Bois-Francs, CS des
532199	Vente-conseil (DEP)	17	Bois-Francs, CS des
Riveraine, CS de la			
514699	Mécanique de machines fixes (DEP)	03	Capitale, CS de la

Organisme hôte Programme / Filière	Région / Organisme autorisé

Nombre d’ententes pour cette région : 12

Nombre d’ententes pour l’ensemble des régions : 95

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Copie des études et des rapports concernant l'application du « modèle allemand » à la formation professionnelle et technique, tel que cela a été annoncé en campagne électorale et lors du discours d'ouverture du 21 mai 2014. Échéancier de mise en place et de déploiement, coûts estimés; fournir les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Le Ministère ne dispose pas d'études ou de rapports sur le « modèle allemand ».

Cependant, afin d'augmenter l'apprentissage en milieu de travail, le budget 2015-2016 prévoit des initiatives totalisant 30,6 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

Des projets pilotes visant à augmenter l'apprentissage en milieu de travail seront mis de l'avant dès l'année scolaire 2015-2016. Deux projets visant des programmes de formation professionnelle, en Soudage-montage et en Techniques d'usinage et deux programmes de formation technique, soit les Techniques de plasturgie et de Techniques de génie mécanique (aluminium), seront mis en place.

Au total, dix nouveaux programmes de formation professionnelle et techniques seront adaptés afin de permettre aux étudiants d'acquérir plus de compétences pratiques en entreprises au moyen de stages. L'objectif est d'en arriver à 50 % des heures d'apprentissage en entreprise pour chacun d'eux.

Pour la réalisation de ces initiatives, des crédits additionnels de 0,6 million de dollars en 2015-2016, de 1,2 million de dollars en 2016-2017 et de 2,0 millions de dollars annuellement pour les trois années suivantes seront octroyés au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2014-2015 qui n'ont pas été reconduits en 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis.

RÉPONSE

Les données sont disponibles au budget de dépenses.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2015-2016.

RÉPONSE

La question n'est pas pertinente pour l'étude des crédits 2015-2016.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des travaux, rencontres, échéanciers menant au renouvellement du plan d'action en matière de formation des adultes, échu depuis 2007.

RÉPONSE

L'année 2007 a marqué la fin de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures prévues au plan d'action quinquennal de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, lancée en 2002. Toutefois, plusieurs de ces mesures sont maintenues.

De plus, d'autres initiatives gouvernementales ont été mises en place dans les dernières années et se sont inscrites dans la foulée de la Politique, favorisant, entre autres, le maintien, le rehaussement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, dont une des plus récentes est la Stratégie Tous pour l'emploi.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Évolution annuelle à la FGA et à la FP (séparément), de 2000 à 2015, (1) du nombre brut et (2) du nombre en équivalent à temps complet (ETC) du personnel professionnel : total et selon chaque sous-catégorie (conseillers pédagogiques, conseillers d'orientation, orthopédagogues, psychologues, etc.)

RÉPONSE

Les données disponibles correspondent à l'année scolaire 2012-2013. Il n'y a pas de données plus récentes. L'équivalent au temps complet (ETC) est compté uniquement pour les individus considérés comme professionnels selon la tâche principale d'une année donnée. L'annexe 1 présente les données.

Éducation,
Enseignement
supérieur
et Recherche

Québec

Nombre de professionnels et équivalent au temps plein (ETP) des professionnels selon le secteur¹ et la fonction, en emploi annuellement dans les commissions scolaires en 2012-2013

Source : MEESR, DSID, système Percos, données au 2015-04-15.

1. Pour les employés professionnels, la formation générale et professionnelle ne sont pas distinguées l'une de l'autre. Les cellules vides ont pour valeur 0.

Unité de mesure	Secteur	Code de fonction	Libellé de fonction	2012-2013
Nombre	Total jeunes et adultes			8 449
Nombre	Jeunes	Total des fonctions		8 011
Nombre	Jeunes	2143	Agente ou agent de développement	152
Nombre	Jeunes	2118	Agente ou agent de la gestion financière	70
Nombre	Jeunes	2106	Agente ou agent de réadaptation	258
Nombre	Jeunes	2149	Agente ou agent de service social	51
Nombre	Jeunes	2152	Agente/agent de correction du langage et audition	105
Nombre	Jeunes	2151	Agente/agent réadapt. fonctionnelle (agent de réhab.)	4
Nombre	Jeunes	2120	Analyste	267
Nombre	Jeunes	2141	Anim. de vie spirituelle et engag. communautaire	466
Nombre	Jeunes	2107	Animateur vie étudiante	65
Nombre	Jeunes	2148	Architecte	22
Nombre	Jeunes	2121	Attache d'adm.	36
Nombre	Jeunes	2156	Audiologiste	
Nombre	Jeunes	2198	Autre professionnel	12
Nombre	Jeunes	2144	Avocate ou avocat	8
Nombre	Jeunes	2102	Bibliothécaire	121
Nombre	Jeunes	2114	Cons. inf. scol. & prof.	96
Nombre	Jeunes	2103	Cons. mesure & éval.	2
Nombre	Jeunes	2142	Conseil. en éducation spirit.,relig. et morale	7
Nombre	Jeunes	2109	Conseillère ou conseiller d'orientation	680
Nombre	Jeunes	2155	Conseillère ou conseiller en alimentation	2
Nombre	Jeunes	2119	Conseillère ou conseiller en communication	85
Nombre	Jeunes	2153	Conseillère ou conseiller en formation scolaire	159
Nombre	Jeunes	2154	Conseillère ou conseiller en rééducation	162
Nombre	Jeunes	2104	Conseillère ou conseiller pédagogique	1887
Nombre	Jeunes	2147	Conseillère/conseiller à l'éducation préscolaire	89
Nombre	Jeunes	2115	Diététiste ou nutritionniste	11
Nombre	Jeunes	2116	Ergothérapeute	49
Nombre	Jeunes	2122	Ingénieur	60
Nombre	Jeunes	2145	Notaire	2
Nombre	Jeunes	2123	Orthopédagogue	466
Nombre	Jeunes	2112	Orthophoniste	619
Nombre	Jeunes	2150	Psychoéducatrice ou psychoéducateur	975
Nombre	Jeunes	2113	Psychologue	950
Nombre	Jeunes	2105	Spécial. moyens & tech. ens.	17
Nombre	Jeunes	2140	Traducteur	20
Nombre	Jeunes	2146	Traductrice ou traducteur agréé	1
Nombre	Jeunes	2111	Travailleuse ou travailleur social	35
Nombre	Jeunes	9999	Inconnu	0

Nombre	Adultes	Total des fonctions		438	
Nombre	Adultes	2143	Agente ou agent de développement	29	
Nombre	Adultes	2118	Agente ou agent de la gestion financière		
Nombre	Adultes	2106	Agente ou agent de réadaptation	12	
Nombre	Adultes	2149	Agente ou agent de service social	12	
Nombre	Adultes	2120	Analyste	2	
Nombre	Adultes	2141	Anim. de vie spirituelle et engag. communautaire	1	
Nombre	Adultes	2107	Animateur vie étudiante	9	
Nombre	Adultes	2121	Attache d'adm.	4	
Nombre	Adultes	2198	Autre professionnel		
Nombre	Adultes	2102	Bibliothécaire		
Nombre	Adultes	2114	Cons. inf. scol. & prof.	29	
Nombre	Adultes	2103	Cons. mesure & éval.		
Nombre	Adultes	2109	Conseillère ou conseiller d'orientation	87	
Nombre	Adultes	2119	Conseillère ou conseiller en communication	2	
Nombre	Adultes	2153	Conseillère ou conseiller en formation scolaire	38	
Nombre	Adultes	2154	Conseillère ou conseiller en rééducation	6	
Nombre	Adultes	2104	Conseillère ou conseiller pédagogique	171	
Nombre	Adultes	2115	Diététiste ou nutritionniste		
Nombre	Adultes	2116	Ergothérapeute		
Nombre	Adultes	2122	Ingénieur		
Nombre	Adultes	2123	Orthopédagogue	13	
Nombre	Adultes	2112	Orthophoniste		
Nombre	Adultes	2150	Psychoéducatrice ou psychoéducateur	13	
Nombre	Adultes	2113	Psychologue	4	
Nombre	Adultes	2105	Spécial. moyens & tech. ens.		
Nombre	Adultes	2140	Traducteur	1	
Nombre	Adultes	2111	Travailleuse ou travailleur social	5	

ETP	Total jeunes et adultes			6 350,9
ETP	Jeunes	Total des fonctions		6 008,2
ETP	Jeunes	2143	Agente ou agent de développement	117,2
ETP	Jeunes	2118	Agente ou agent de la gestion financière	61,8
ETP	Jeunes	2106	Agente ou agent de réadaptation	145,7
ETP	Jeunes	2149	Agente ou agent de service social	41,2
ETP	Jeunes	2152	Agente/agent de correction du langage et audition	35,0
ETP	Jeunes	2151	Agente/agent réadapt. fonctionnelle (agent de réhab.)	2,1
ETP	Jeunes	2120	Analyste	226,9
ETP	Jeunes	2141	Anim. de vie spirituelle et engag. communautaire	343,3
ETP	Jeunes	2107	Animateur vie étudiante	48,1
ETP	Jeunes	2148	Architecte	18,6
ETP	Jeunes	2121	Attache d'adm.	25,7
ETP	Jeunes	2156	Audiologiste	
ETP	Jeunes	2198	Autre professionnel	2,3
ETP	Jeunes	2144	Avocate ou avocat	4,4
ETP	Jeunes	2102	Bibliothécaire	95,6
ETP	Jeunes	2114	Cons. inf. scol. & prof.	63,9
ETP	Jeunes	2103	Cons. mesure & éval.	1,5
ETP	Jeunes	2142	Conseil. en éducation spirit.,relig. et morale	5,4
ETP	Jeunes	2109	Conseillère ou conseiller d'orientation	531,6
ETP	Jeunes	2155	Conseillère ou conseiller en alimentation	1,1
ETP	Jeunes	2119	Conseillère ou conseiller en communication	63,9
ETP	Jeunes	2153	Conseillère ou conseiller en formation scolaire	109,7
ETP	Jeunes	2154	Conseillère ou conseiller en rééducation	78,5
ETP	Jeunes	2104	Conseillère ou conseiller pédagogique	1 565,7
ETP	Jeunes	2147	Conseillère/conseiller à l'éducation préscolaire	57,2
ETP	Jeunes	2115	Diététiste ou nutritionniste	7,8
ETP	Jeunes	2116	Ergothérapeute	32,7
ETP	Jeunes	2122	Ingénieur	43,7
ETP	Jeunes	2145	Notaire	1,0
ETP	Jeunes	2123	Orthopédagogue	342,3
ETP	Jeunes	2112	Orthophoniste	444,9
ETP	Jeunes	2150	Psychoéducatrice ou psychoéducateur	738,9
ETP	Jeunes	2113	Psychologue	705,6
ETP	Jeunes	2105	Spécial. moyens & tech. ens.	14,0
ETP	Jeunes	2140	Traducteur	7,9
ETP	Jeunes	2146	Traductrice ou traducteur agréé	0,8
ETP	Jeunes	2111	Travailleuse ou travailleur social	22,1
ETP	Jeunes		Inconnu	

ETP	Adultes	Total des fonctions		342,8	
ETP	Adultes	2143	Agente ou agent de développement	22,1	
ETP	Adultes	2118	Agente ou agent de la gestion financière		
ETP	Adultes	2106	Agente ou agent de réadaptation	9,1	
ETP	Adultes	2149	Agente ou agent de service social	8,0	
ETP	Adultes	2120	Analyste	1,1	
ETP	Adultes	2141	Anim. de vie spirituelle et engag. communautaire	0,9	
ETP	Adultes	2107	Animateur vie étudiante	5,6	
ETP	Adultes	2121	Attache d'adm.	2,7	
ETP	Adultes	2198	Autre professionnel		
ETP	Adultes	2102	Bibliothécaire		
ETP	Adultes	2114	Cons. inf. scol. & prof.	23,0	
ETP	Adultes	2103	Cons. mesure & éval.		
ETP	Adultes	2109	Conseillère ou conseiller d'orientation	73,2	
ETP	Adultes	2119	Conseillère ou conseiller en communication	1,1	
ETP	Adultes	2153	Conseillère ou conseiller en formation scolaire	32,8	
ETP	Adultes	2154	Conseillère ou conseiller en rééducation	2,3	
ETP	Adultes	2104	Conseillère ou conseiller pédagogique	138,2	
ETP	Adultes	2115	Diététiste ou nutritionniste		
ETP	Adultes	2116	Ergothérapeute		
ETP	Adultes	2122	Ingénieur		
ETP	Adultes	2123	Orthopédagogue	10,1	
ETP	Adultes	2112	Orthophoniste		
ETP	Adultes	2150	Psychoéducatrice ou psychoéducateur	8,1	
ETP	Adultes	2113	Psychologue	1,2	
ETP	Adultes	2105	Spécial. moyens & tech. ens.		
ETP	Adultes	2140	Traducteur	0,1	
ETP	Adultes	2111	Travailleuse ou travailleur social	3,3	

e de l'autre.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Évolution annuelle à la FGA et à la FP (séparément), de 2000 à 2015, (1) du nombre brut et (2) du nombre en équivalent à temps complet (ETC) du personnel de soutien : total et selon chaque sous-catégorie (technicien en éducation spécialisée, technicien en travail social, préposé, etc.)

RÉPONSE

Les données disponibles correspondent à l'année scolaire 2012-2013. Il n'y a pas de données plus récentes. L'équivalent au temps complet (ETC) est compté uniquement pour les individus considérés comme employés de soutien selon la tâche principale d'une année donnée. L'annexe 1 présente les données.



Nombre d'employés de soutien et équivalent au temps plein (ETP) des employés de soutien selon le secteur¹ et la fonction, en emploi annuellement dans les commissions scolaires du Québec en 2012-2013

Source : MEESR, DSID, système Percos, données au 2015-04-15.

1. Pour les employés de soutien, la formation générale et professionnelle ne sont pas distinguées l'une de l'autre.

Les cellules vides ont pour valeur 0.

Unité de mesure	Secteur	Code de fonction	Libellé de fonction	2012-2013
Nombre	Total jeunes et adultes			73 944
Nombre	Jeunes	Total des fonctions		72 600
Nombre	Jeunes	4107	Acheteur	68
Nombre	Jeunes	4161	Acheteur/cl. princ. (CSDM)	
Nombre	Jeunes	4101	Agent de bureau/cl. princ.	900
Nombre	Jeunes	4102	Agent de bureau/classe I	2169
Nombre	Jeunes	4103	Agent de bureau/classe II	1009
Nombre	Jeunes	5334	Aide de métiers	172
Nombre	Jeunes	5306	Aide général cuisine	373
Nombre	Jeunes	5309	Aide-conducteur véh. lourds	4
Nombre	Jeunes	4218	Appariteur	181
Nombre	Jeunes	5133	Apprenti métier/1er année	16
Nombre	Jeunes	5134	Apprenti métier/2e année	3
Nombre	Jeunes	5135	Apprenti métier/3e année	2
Nombre	Jeunes	5136	Apprenti métier/4e année	7
Nombre	Jeunes	4198	Autre soutien adm.	45
Nombre	Jeunes	5398	Autre soutien entr. serv.	106
Nombre	Jeunes	5198	Autre soutien qual.	85
Nombre	Jeunes	4298	Autre soutien tech.	593
Nombre	Jeunes	4114	Auxiliaire de bureau	129
Nombre	Jeunes	5307	Buandier	1
Nombre	Jeunes	5303	Concierge de nuit, classe I	178
Nombre	Jeunes	5304	Concierge de nuit, classe II	485
Nombre	Jeunes	5301	Concierge, classe I	268
Nombre	Jeunes	5302	Concierge, classe II	2572
Nombre	Jeunes	5310	Conducteur véh. légers	56
Nombre	Jeunes	5308	Conducteur véh. lourds	273
Nombre	Jeunes	5311	Cuisinier/classe I	14
Nombre	Jeunes	5312	Cuisinier/classe II	63
Nombre	Jeunes	5313	Cuisinier/classe III	67
Nombre	Jeunes	5336	Déménageur (CSDM)	23
Nombre	Jeunes	5102	Ébéniste	8
Nombre	Jeunes	4284	Éducatrice ou éducateur en service de garde	17416
Nombre	Jeunes	4288	Éducatrice ou éducateur service de garde, cl.princ	242
Nombre	Jeunes	5104	Électricien	171
Nombre	Jeunes	5103	Électricienne ou électricien, classe principale	70
Nombre	Jeunes	5316	Gardien	175
Nombre	Jeunes	4206	Infirmier (ère)	4
Nombre	Jeunes	4217	Infirmier aux./diplôme soins de santé	22
Nombre	Jeunes	4282	Inspecteur transp. scol.	6
Nombre	Jeunes	5321	Jardinier	24
Nombre	Jeunes	4108	Magasinier/cl.princ.	34
Nombre	Jeunes	4109	Magasinier/classe I	329
Nombre	Jeunes	4110	Magasinier/classe II	138
Nombre	Jeunes	5114	Maitre mécanicien tuyauterie	5
Nombre	Jeunes	5106	Mécanicien classe I	44
Nombre	Jeunes	5137	Mécanicien classe II	11
Nombre	Jeunes	5107	Mécanicien mach. fixes cl. I	5
Nombre	Jeunes	5108	Mécanicien mach. fixes cl. II	6
Nombre	Jeunes	5110	Mécanicien mach. fixes cl. IV	5
Nombre	Jeunes	5109	Mécanicien mach.fixes cl. III	3
Nombre	Jeunes	5116	Menuisier	89
Nombre	Jeunes	4202	Opéra. inform./cl. i	334
Nombre	Jeunes	4201	Opéra. inform./cl. princ.	40
Nombre	Jeunes	4229	Opérateur en imprimerie, classe principale	16

Nombre	Jeunes	4221	Opératrice ou opérateur en imprimerie	91
Nombre	Jeunes	4118	Opératrice/opérateur en reprographie	47
Nombre	Jeunes	4117	Opératrice/opérateur en reprographie, classe princ	7
Nombre	Jeunes	5317	Ouvrier entr./classe I(poseur vitres/tuiles/sableu	55
Nombre	Jeunes	5319	Ouvrier entr./classe III (aide domestique)	248
Nombre	Jeunes	5117	Ouvrière ou ouvrier certifié d'entretien	694
Nombre	Jeunes	5318	Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe II	3394
Nombre	Jeunes	5118	Peintre	100
Nombre	Jeunes	4286	Préposé aux élèves handicapés	3808
Nombre	Jeunes	4283	Relieur	3
Nombre	Jeunes	4163	Secr. gestion centre adm. et regroupement (CSDM)	13
Nombre	Jeunes	4113	Secrétaire	2405
Nombre	Jeunes	4111	Secrétaire de gestion	721
Nombre	Jeunes	4116	Secrétaire d'école ou de centre	3292
Nombre	Jeunes	4162	Secrétaire princ. (CSDM)	
Nombre	Jeunes	5120	Serrurier	15
Nombre	Jeunes	5121	Soudeur	14
Nombre	Jeunes	5125	Spéc. mécanique d'ajust.	35
Nombre	Jeunes	4223	Surveillant d'élèves	10492
Nombre	Jeunes	4226	Surveillant sauveteur	197
Nombre	Jeunes	4211	Tech. administration	712
Nombre	Jeunes	4279	Tech. arts graphiques	25
Nombre	Jeunes	4212	Tech. audio-visuel	74
Nombre	Jeunes	4213	Tech. bâtiment	221
Nombre	Jeunes	4208	Tech. de travail social	437
Nombre	Jeunes	4209	Tech. de travaux pratiques	1225
Nombre	Jeunes	4205	Tech. documentation	613
Nombre	Jeunes	4228	Tech. écriture braille	17
Nombre	Jeunes	4207	Tech. éduc. spéc.	10045
Nombre	Jeunes	4277	Tech. électronique	54
Nombre	Jeunes	4214	Tech. en loisir	638
Nombre	Jeunes	4276	Tech. gestion alimentaire	8
Nombre	Jeunes	4278	Tech. inform./cl. princ.	251
Nombre	Jeunes	4204	Tech. informatique	712
Nombre	Jeunes	4215	Tech. organ. scolaire	520
Nombre	Jeunes	4216	Tech. psychométrie	18
Nombre	Jeunes	4280	Tech. transport scolaire	111
Nombre	Jeunes	4281	Technicien en form. prof.	218
Nombre	Jeunes	4230	Technicien-interprète	156
Nombre	Jeunes	4285	Technicienne ou technicien en service de garde	1685
Nombre	Jeunes	4225	Technicien-relieur (CSDM)	1
Nombre	Jeunes	5115	Tuyauteur	162
Nombre	Jeunes	5126	Vitrier-monteur-mécanicien	7
Nombre	Jeunes		Inconnu	

Nombre	Adultes	Total des fonctions		1 344
Nombre	Adultes	4107	Acheteur	5
Nombre	Adultes	4101	Agent de bureau/cl. princ.	37
Nombre	Adultes	4102	Agent de bureau/classe I	205
Nombre	Adultes	4103	Agent de bureau/classe II	177
Nombre	Adultes	5334	Aide de métiers	4
Nombre	Adultes	5306	Aide général cuisine	26
Nombre	Adultes	4218	Appariteur	19
Nombre	Adultes	5133	Apprenti métier/1er année	
Nombre	Adultes	4198	Autre soutien adm.	1
Nombre	Adultes	5398	Autre soutien entr. serv.	4
Nombre	Adultes	5198	Autre soutien qual.	
Nombre	Adultes	4298	Autre soutien tech.	
Nombre	Adultes	4114	Auxiliaire de bureau	6
Nombre	Adultes	5307	Buandier	
Nombre	Adultes	5303	Concierge de nuit, classe I	11
Nombre	Adultes	5304	Concierge de nuit, classe II	5
Nombre	Adultes	5301	Concierge, classe I	4
Nombre	Adultes	5302	Concierge, classe II	29
Nombre	Adultes	5310	Conducteur véh. légers	1
Nombre	Adultes	5308	Conducteur véh. lourds	3
Nombre	Adultes	5311	Cuisinier/classe I	1
Nombre	Adultes	5312	Cuisinier/classe II	4
Nombre	Adultes	5313	Cuisinier/classe III	1
Nombre	Adultes	4284	Éducatrice ou éducateur en service de garde	11
Nombre	Adultes	5104	Électricien	
Nombre	Adultes	5103	Électricienne ou électricien, classe principale	
Nombre	Adultes	5316	Gardien	12
Nombre	Adultes	4217	Infirmier aux./diplôme soins de santé	
Nombre	Adultes	5321	Jardinier	
Nombre	Adultes	4108	Magasinier/cl.princ.	1
Nombre	Adultes	4109	Magasinier/classe I	33
Nombre	Adultes	4110	Magasinier/classe II	22
Nombre	Adultes	5106	Mécanicien classe I	2
Nombre	Adultes	5137	Mécanicien classe II	
Nombre	Adultes	5107	Mécanicien mach. fixes cl. I	
Nombre	Adultes	5109	Mécanicien mach.fixes cl. III	
Nombre	Adultes	5116	Menuisier	1
Nombre	Adultes	4202	Opéra. inform./cl. i	11
Nombre	Adultes	4201	Opéra. inform./cl. princ.	
Nombre	Adultes	4229	Opérateur en imprimerie, classe principale	1
Nombre	Adultes	4221	Opératrice ou opérateur en imprimerie	
Nombre	Adultes	5317	Ouvrier entr./classe I(poseur vitres/tuiles/sableu	
Nombre	Adultes	5319	Ouvrier entr./classe III (aide domestique)	11
Nombre	Adultes	5117	Ouvrière ou ouvrier certifié d'entretien	4
Nombre	Adultes	5318	Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe II	47
Nombre	Adultes	5118	Peintre	1
Nombre	Adultes	4286	Préposé aux élèves handicapés	30
Nombre	Adultes	4113	Secrétaire	127
Nombre	Adultes	4111	Secrétaire de gestion	21
Nombre	Adultes	4116	Secrétaire d'école ou de centre	84
Nombre	Adultes	5121	Soudeur	
Nombre	Adultes	5125	Spéc. mécanique d'ajust.	3
Nombre	Adultes	4223	Surveillant d'élèves	122
Nombre	Adultes	4226	Surveillant sauveteur	9
Nombre	Adultes	4211	Tech. administration	35
Nombre	Adultes	4279	Tech. arts graphiques	
Nombre	Adultes	4212	Tech. audio-visuel	
Nombre	Adultes	4213	Tech. bâtiment	1
Nombre	Adultes	4208	Tech. de travail social	34
Nombre	Adultes	4209	Tech. de travaux pratiques	36
Nombre	Adultes	4205	Tech. documentation	5
Nombre	Adultes	4228	Tech. écriture braille	
Nombre	Adultes	4207	Tech. éduc. spéc.	48
Nombre	Adultes	4277	Tech. électronique	
Nombre	Adultes	4214	Tech. en loisir	10
Nombre	Adultes	4276	Tech. gestion alimentaire	1
Nombre	Adultes	4278	Tech. inform./cl. princ.	3
Nombre	Adultes	4204	Tech. informatique	11

Nombre	Adultes	4215	Tech. organ. scolaire	44
Nombre	Adultes	4216	Tech. psychométrie	
Nombre	Adultes	4281	Technicien en form. prof.	19
Nombre	Adultes	4230	Technicien-interprète	
Nombre	Adultes	4285	Technicienne ou technicien en service de garde	
Nombre	Adultes	5115	Tuyauteur	1
Nombre	Adultes		Inconnu	

ETP	Total jeunes et adultes			34 877
ETP	Jeunes	Total des fonctions		34 101
ETP	Jeunes	4107	Acheteur	57,5
ETP	Jeunes	4161	Acheteur/cl. princ. (CSDM)	
ETP	Jeunes	4101	Agent de bureau/cl. princ.	722,4
ETP	Jeunes	4102	Agent de bureau/classe I	1 541,6
ETP	Jeunes	4103	Agent de bureau/classe II	408,8
ETP	Jeunes	5334	Aide de métiers	60,4
ETP	Jeunes	5306	Aide général cuisine	99,2
ETP	Jeunes	5309	Aide-conducteur véh. lourds	0,9
ETP	Jeunes	4218	Appariteur	86,9
ETP	Jeunes	5133	Apprenti métier/1er année	3,7
ETP	Jeunes	5134	Apprenti métier/2e année	2,3
ETP	Jeunes	5135	Apprenti métier/3e année	0,8
ETP	Jeunes	5136	Apprenti métier/4e année	4,4
ETP	Jeunes	4198	Autre soutien adm.	5,3
ETP	Jeunes	5398	Autre soutien entr. serv.	5,8
ETP	Jeunes	5198	Autre soutien qual.	2,7
ETP	Jeunes	4298	Autre soutien tech.	43,4
ETP	Jeunes	4114	Auxiliaire de bureau	12,7
ETP	Jeunes	5307	Buandier	0,9
ETP	Jeunes	5303	Concierge de nuit, classe I	135,6
ETP	Jeunes	5304	Concierge de nuit, classe II	306,9
ETP	Jeunes	5301	Concierge, classe I	211,4
ETP	Jeunes	5302	Concierge, classe II	1 762,6
ETP	Jeunes	5310	Conducteur véh. légers	31,6
ETP	Jeunes	5308	Conducteur véh. lourds	125,0
ETP	Jeunes	5311	Cuisinier/classe I	11,3
ETP	Jeunes	5312	Cuisinier/classe II	34,8
ETP	Jeunes	5313	Cuisinier/classe III	26,8
ETP	Jeunes	5336	Déménageur (CSDM)	10,8
ETP	Jeunes	5102	Ébéniste	7,1
ETP	Jeunes	4284	Éducatrice ou éducateur en service de garde	6 516,7
ETP	Jeunes	4288	Éducatrice ou éducateur service de garde, cl.princ	190,9
ETP	Jeunes	5104	Électricien	138,1
ETP	Jeunes	5103	Électricienne ou électricien, classe principale	60,0
ETP	Jeunes	5316	Gardien	58,4
ETP	Jeunes	4206	Infirmier (ère)	3,4
ETP	Jeunes	4217	Infirmier aux./diplôme soins de santé	7,9
ETP	Jeunes	4282	Inspecteur transp. scol.	4,6
ETP	Jeunes	5321	Jardinier	12,0
ETP	Jeunes	4108	Magasinier/cl.princ.	27,8
ETP	Jeunes	4109	Magasinier/classe I	240,8
ETP	Jeunes	4110	Magasinier/classe II	79,4
ETP	Jeunes	5114	Maitre mécanicien tuyauterie	3,7
ETP	Jeunes	5106	Mécanicien classe I	37,2
ETP	Jeunes	5137	Mécanicien classe II	7,9
ETP	Jeunes	5107	Mécanicien mach. fixes cl. I	4,9
ETP	Jeunes	5108	Mécanicien mach. fixes cl. II	4,0
ETP	Jeunes	5110	Mécanicien mach. fixes cl. IV	3,3
ETP	Jeunes	5109	Mécanicien mach.fixes cl. III	1,0
ETP	Jeunes	5116	Menuisier	63,2
ETP	Jeunes	4202	Opéra. inform./cl. i	262,6
ETP	Jeunes	4201	Opéra. inform./cl. princ.	34,8
ETP	Jeunes	4229	Opérateur en imprimerie, classe principale	12,5
ETP	Jeunes	4221	Opératrice ou opérateur en imprimerie	55,7
ETP	Jeunes	4118	Opératrice/opérateur en reprographie	28,4
ETP	Jeunes	4117	Opératrice/opérateur en reprographie, classe princ	6,3
ETP	Jeunes	5317	Ouvrier entr./classe I(poseur vitres/tuiles/sableu	33,5
ETP	Jeunes	5319	Ouvrier entr./classe III (aide domestique)	35,4
ETP	Jeunes	5117	Ouvrière ou ouvrier certifié d'entretien	548,9
ETP	Jeunes	5318	Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe II	1 503,7
ETP	Jeunes	5118	Peintre	55,8
ETP	Jeunes	4286	Préposé aux élèves handicapés	1 424,9
ETP	Jeunes	4283	Relieur	2,0
ETP	Jeunes	4163	Secr. gestion centre adm. et regroupement (CSDM)	11,9
ETP	Jeunes	4113	Secrétaire	1 454,0
ETP	Jeunes	4111	Secrétaire de gestion	567,2

ETP	Jeunes	4116	Secrétaire d'école ou de centre	2 361,2
ETP	Jeunes	4162	Secrétaire princ. (CSDM)	
ETP	Jeunes	5120	Serrurier	11,6
ETP	Jeunes	5121	Soudeur	13,1
ETP	Jeunes	5125	Spéc. mécanique d'ajust.	26,4
ETP	Jeunes	4223	Surveillant d'élèves	1 542,2
ETP	Jeunes	4226	Surveillant sauveteur	28,0
ETP	Jeunes	4211	Tech. administration	571,8
ETP	Jeunes	4279	Tech. arts graphiques	20,6
ETP	Jeunes	4212	Tech. audio-visuel	47,0
ETP	Jeunes	4213	Tech. bâtiment	176,0
ETP	Jeunes	4208	Tech. de travail social	261,6
ETP	Jeunes	4209	Tech. de travaux pratiques	826,8
ETP	Jeunes	4205	Tech. documentation	447,3
ETP	Jeunes	4228	Tech. écriture braille	13,2
ETP	Jeunes	4207	Tech. éduc. spéc.	5 145,8
ETP	Jeunes	4277	Tech. électronique	45,9
ETP	Jeunes	4214	Tech. en loisir	252,3
ETP	Jeunes	4276	Tech. gestion alimentaire	7,3
ETP	Jeunes	4278	Tech. inform./cl. princ.	229,2
ETP	Jeunes	4204	Tech. informatique	622,3
ETP	Jeunes	4215	Tech. organ. scolaire	434,9
ETP	Jeunes	4216	Tech. psychométrie	8,3
ETP	Jeunes	4280	Tech. transport scolaire	85,0
ETP	Jeunes	4281	Technicien en form. prof.	86,8
ETP	Jeunes	4230	Technicien-interprète	79,4
ETP	Jeunes	4285	Technicienne ou technicien en service de garde	1 397,4
ETP	Jeunes	4225	Technicien-relieur (CSDM)	1,0
ETP	Jeunes	5115	Tuyauteur	126,3
ETP	Jeunes	5126	Vitrier-monteur-mécanicien	5,8
ETP	Jeunes		Inconnu	

ETP	Adultes	Total des fonctions		776,0
ETP	Adultes	4107	Acheteur	4,7
ETP	Adultes	4101	Agent de bureau/cl. princ.	32,2
ETP	Adultes	4102	Agent de bureau/classe I	148,7
ETP	Adultes	4103	Agent de bureau/classe II	83,1
ETP	Adultes	5334	Aide de métiers	0,2
ETP	Adultes	5306	Aide général cuisine	5,5
ETP	Adultes	4218	Appariteur	4,2
ETP	Adultes	5133	Apprenti métier/1er année	
ETP	Adultes	4198	Autre soutien adm.	0,0
ETP	Adultes	5398	Autre soutien entr. serv.	0,7
ETP	Adultes	5198	Autre soutien qual.	
ETP	Adultes	4298	Autre soutien tech.	
ETP	Adultes	4114	Auxiliaire de bureau	1,1
ETP	Adultes	5307	Buandier	
ETP	Adultes	5303	Concierge de nuit, classe I	9,8
ETP	Adultes	5304	Concierge de nuit, classe II	3,8
ETP	Adultes	5301	Concierge, classe I	3,7
ETP	Adultes	5302	Concierge, classe II	21,1
ETP	Adultes	5310	Conducteur véh. légers	0,2
ETP	Adultes	5308	Conducteur véh. lourds	1,5
ETP	Adultes	5311	Cuisinier/classe I	1,0
ETP	Adultes	5312	Cuisinier/classe II	2,1
ETP	Adultes	5313	Cuisinier/classe III	0,5
ETP	Adultes	4284	Éducatrice ou éducateur en service de garde	1,2
ETP	Adultes	5104	Électricien	
ETP	Adultes	5103	Électricienne ou électricien, classe principale	
ETP	Adultes	5316	Gardien	2,8
ETP	Adultes	4217	Infirmier aux./diplôme soins de santé	
ETP	Adultes	5321	Jardinier	
ETP	Adultes	4108	Magasinier/cl.princ.	1,0
ETP	Adultes	4109	Magasinier/classe I	26,9
ETP	Adultes	4110	Magasinier/classe II	13,0
ETP	Adultes	5106	Mécanicien classe I	1,5
ETP	Adultes	5137	Mécanicien classe II	
ETP	Adultes	5107	Mécanicien mach. fixes cl. I	
ETP	Adultes	5109	Mécanicien mach.fixes cl. III	
ETP	Adultes	5116	Menuisier	1,0
ETP	Adultes	4202	Opéra. inform./cl. i	7,4
ETP	Adultes	4201	Opéra. inform./cl. princ.	
ETP	Adultes	4229	Opérateur en imprimerie, classe principale	0,0
ETP	Adultes	4221	Opératrice ou opérateur en imprimerie	
ETP	Adultes	5317	Ouvrier entr./classe I(poseur vitres/tuiles/sableu	
ETP	Adultes	5319	Ouvrier entr./classe III (aide domestique)	1,3
ETP	Adultes	5117	Ouvrière ou ouvrier certifié d'entretien	2,8
ETP	Adultes	5318	Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe II	26,6
ETP	Adultes	5118	Peintre	0,1
ETP	Adultes	4286	Préposé aux élèves handicapés	8,1
ETP	Adultes	4113	Secrétaire	80,9
ETP	Adultes	4111	Secrétaire de gestion	17,1
ETP	Adultes	4116	Secrétaire d'école ou de centre	67,5
ETP	Adultes	5121	Soudeur	
ETP	Adultes	5125	Spéc. mécanique d'ajust.	1,2
ETP	Adultes	4223	Surveillant d'élèves	28,7
ETP	Adultes	4226	Surveillant sauveteur	1,2
ETP	Adultes	4211	Tech. administration	28,4
ETP	Adultes	4279	Tech. arts graphiques	
ETP	Adultes	4212	Tech. audio-visuel	
ETP	Adultes	4213	Tech. bâtiment	0,7
ETP	Adultes	4208	Tech. de travail social	22,7
ETP	Adultes	4209	Tech. de travaux pratiques	17,2
ETP	Adultes	4205	Tech. documentation	2,6
ETP	Adultes	4228	Tech. écriture braille	
ETP	Adultes	4207	Tech. éduc. spéc.	22,2
ETP	Adultes	4277	Tech. électronique	
ETP	Adultes	4214	Tech. en loisir	6,0
ETP	Adultes	4276	Tech. gestion alimentaire	1,0
ETP	Adultes	4278	Tech. inform./cl. princ.	2,9
ETP	Adultes	4204	Tech. informatique	10,1

ETP	Adultes	4215	Tech. organ. scolaire	36,7
ETP	Adultes	4216	Tech. psychométrie	
ETP	Adultes	4281	Technicien en form. prof.	10,4
ETP	Adultes	4230	Technicien-interprète	
ETP	Adultes	4285	Technicienne ou technicien en service de garde	
ETP	Adultes	5115	Tuyauteur	1,0
ETP	Adultes		Inconnu	

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Évolution annuelle à la FGA et à la FP (séparément) de 2000 à 2015, (1) du nombre brut et (2) du nombre en équivalent à temps complet (ETC) du personnel enseignant : total et par statut d'emploi (PERCOS)

RÉPONSE

Les données disponibles correspondent à la plus récente année scolaire disponible, soit 2012-2013. L'équivalent au temps complet (ETC) est compté uniquement pour les individus considérés comme enseignants selon la tâche principale en 2012-2013.

Effectif enseignant des commissions scolaires en nombre de personnes et en équivalence au temps plein (ETP), secteurs de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes, selon le statut d'emploi, 2012-2013	
	2012-2013
	Nombre d'enseignants
Formation professionnelle (jeune et adulte)	10 165
Statut d'emploi permanent	2 577
Statut d'emploi non permanent	3 314
Statut d'emploi personnel d'appoint	4 274
Formation générale (adulte)	5 394
Statut d'emploi permanent	1 340
Statut d'emploi non permanent	1 842
Statut d'emploi personnel d'appoint	2 212
	Équivalent au temps plein
Formation professionnelle (jeune et adulte)	7 113,8
Statut d'emploi permanent	2 368,0
Statut d'emploi non permanent	2 901,0
Statut d'emploi personnel d'appoint	1 844,7
Formation générale (adulte)	3 335,9
Statut d'emploi permanent	1 172,9
Statut d'emploi non permanent	1 399,0
Statut d'emploi personnel d'appoint	764,0
Source : MEERS, DSID, système Percos, 15 avril 2015.	

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Évolution annuelle à la FGA et à la FP (séparément), de 2000 à 2015 du nombre d'élèves (1) en effectif (nombre d'individus uniques) et (2) en équivalence à temps plein (ETP) : total et par service d'enseignement.

RÉPONSE

Le tableau présente l'effectif (nombre de personnes uniques) ainsi que l'effectif selon l'équivalence au temps plein (ETP) à la formation générale des adultes (FGA) et à la formation professionnelle (FP) pour l'ensemble du Québec et ce pour l'année scolaire 2013-2014.

L'indicateur utilisé pour présenter les statistiques de la formation générale des adultes par service d'enseignement n'est pas le nombre de personnes (effectif) mais plutôt le nombre d'inscriptions. Une personne peut être inscrite dans plus d'un service d'enseignement au cours d'une année scolaire. Le tableau ci-dessous ne présente donc pas les données de la FGA par service d'enseignement. Notons que le service d'enseignement n'est pas applicable aux données de la FP.

Les données de l'année scolaire 2014-2015 ne sont pas disponibles.

Effectif scolaire et effectif selon l'équivalence au temps plein (ETP) de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, année scolaire 2013-2014

Année scolaire	Formation générale des adultes		Formation professionnelle	
	Effectif (nombre)	Effectif selon l'ETP	Effectif (nombre)	Effectif selon l'ETP
2013-2014	191 004	51 803,8	129 348	75 210,6

Source: MEESR, DSID, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2015-01-22.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Évolution annuelle, de 2000 à 2015, des sommes totales réellement allouées aux commissions scolaires pour la FGA (totalité des coûts : gestion et entretien, enveloppe fermée, enveloppe ouverte).

RÉPONSE

Pour l'année scolaire 2014-2015, les sommes totales allouées aux commissions scolaires pour la formation générale aux adultes n'est pas disponibles puisque l'année scolaire n'est pas terminée.

Année scolaire	Sommes allouées (M\$) ¹
2013-2014	333,0

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Évolution annuelle, de 2000 à 2015, des sommes réellement allouées aux commissions scolaires pour la FGA dans l'enveloppe fermée, modulées par catégorie (ressource enseignante, encadrement pédagogique, ressource de soutien, aide additionnelle pour les élèves ayant des besoins particuliers, SARCA, MAO, mesure 30026, 30100, 30130, 30180, 30283, 30810 et 50670).

RÉPONSE

Sommes allouées aux commissions scolaires pour la FGA dans l'enveloppe fermée, modulées par catégorie pour l'année scolaire 2014-2015 :

Allocations pour les cours dispensés*	301,2 M\$*
Aide additionnelle aux élèves ayant des besoins particuliers	10,0 M\$
Soutien aux services d'accueil de références, de conseils et d'accompagnement (SARCA)	10,7 M\$

* Ce montant représente le total des composantes suivantes : ressources humaines, ressources de soutien et ressources matérielles ainsi que l'encadrement pédagogique. L'information présentant ces composantes de façon distincte n'est pas disponible.

Sommes allouées aux commissions scolaires pour la FGA dans les mesures 30026 et 30283 pour l'année scolaire 2014-2015 :

30026 - Formation continue du personnel scolaire en formation générale des adultes	5,3 M\$
30283 - Activités d'exploration professionnelle des adultes en formation générale	0,2 M\$

Les sommes allouées en 2014-2015 aux commissions scolaires pour la mesure 30810 - Adaptation scolaire sont présentées à l'annexe 1.

Au niveau de la mesure 50670 - Technologies de l'information dans les écoles du Québec, cette mesure est maintenant offerte par la mesure 50732 - Volet 1. Les sommes allouées en 2014-2015 aux commissions scolaires pour cette mesure sont présentées à l'annexe 2.

Les sommes allouées aux commissions scolaires pour la FGA dans les autres mesures mentionnées ne sont pas disponibles pour l'année scolaire 2014-2015.

RÉPARTITION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES
POUR LA MESURE 30810 - ADAPTATION SCOLAIRE

No de la CS	Nom de la Commission scolaire	2014-2015
711	CS des Monts-et-Marées	33 514 \$
712	CS des Phares	72 308 \$
713	CS du Fleuve-et-des-Lacs	33 287 \$
714	CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	45 996 \$
721	CS du Pays-des-Bleuets	58 429 \$
722	CS du Lac-Saint-Jean	58 052 \$
723	CS des Rives-du-Saguenay	84 540 \$
724	CS De La Jonquière	59 520 \$
731	CS de Charlevoix	25 442 \$
732	CS de la Capitale	195 640 \$
733	CS des Découvreurs	98 483 \$
734	CS des Premières-Seigneuries	151 482 \$
735	CS de Portneuf	52 069 \$
741	CS du Chemin-du-Roy	145 452 \$
742	CS de l'Énergie	90 786 \$
751	CS des Hauts-Cantons	63 541 \$
752	CS de la Région-de-Sherbrooke	140 669 \$
753	CS des Sommets	81 670 \$
761	CS de la Pointe-de-l'Île	241 522 \$
762	CS de Montréal	735 229 \$
763	CS Marguerite-Bourgeoys	306 071 \$
771	CS des Draveurs	155 734 \$
772	CS des Portages-de-l'Outaouais	132 876 \$
773	CS au Coeur-des-Vallées	69 845 \$
774	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	30 066 \$
781	CS du Lac-Témiscamingue	25 000 \$
782	CS de Rouyn-Noranda	42 756 \$
783	CS Harricana	28 211 \$
784	CS de l'Or-et-des-Bois	46 595 \$
785	CS du Lac-Abitibi	25 000 \$
791	CS de l'Estuaire	41 752 \$
792	CS du Fer	36 339 \$
793	CS de la Moyenne-Côte-Nord	25 000 \$
801	CS de la Baie-James	25 000 \$
811	CS des Îles	25 000 \$
812	CS des Chic-Chocs	34 424 \$
813	CS René-Lévesque	37 230 \$
821	CS de la Côte-du-Sud	60 106 \$
822	CS des Appalaches	40 114 \$
823	CS de la Beauce-Etchemin	123 396 \$
824	CS des Navigateurs	146 394 \$
831	CS de Laval	441 606 \$
841	CS des Affluents	323 395 \$
842	CS des Samares	225 053 \$
851	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	350 403 \$
852	CS de la Rivière-du-Nord	200 274 \$
853	CS des Laurentides	71 040 \$
854	CS Pierre-Neveu	50 492 \$
861	CS de Sorel-Tracy	47 219 \$
862	CS de Saint-Hyacinthe	149 036 \$
863	CS des Hautes-Rivières	145 749 \$
864	CS Marie-Victorin	315 109 \$
865	CS des Patriotes	212 160 \$
866	CS du Val-des-Cerfs	136 097 \$
867	CS des Grandes-Seigneuries	174 607 \$
868	CS de la Vallée-des-Tisserands	81 567 \$
869	CS des Trois-Lacs	82 259 \$
871	CS de la Riveraine	49 622 \$
872	CS des Bois-Francis	98 149 \$
873	CS des Chênes	113 961 \$
881	CS Central Québec	26 112 \$
882	CS Eastern Shores	25 000 \$
883	CS Eastern Townships	74 520 \$
884	CS Riverside	89 867 \$
885	CS Sir-Wilfrid-Laurier	151 882 \$
886	CS Western Québec	84 268 \$
887	CS English-Montréal	191 043 \$
888	CS Lester-B.-Pearson	196 012 \$
889	CS New Frontiers	34 650 \$
999	SOMMAIRE PROVINCIAL	8 065 692 \$

COMMENTAIRES :

Cette mesure est intégrée au texte des règles budgétaires d’investissements depuis l’année scolaire 2010-2011. Le CGTSIM n’est pas inclus dans cette mesure, au même titre que les commissions scolairescrie et Kativik.

**RÉPARTITION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES POUR LA
MESURE 50670 - TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DANS
LES ÉCOLES DU QUÉBEC**

No de la CS	Nom de la Commission scolaire	2014-2015
711	CS des Monts-et-Marées	109 884 \$
712	CS des Phares	202 918 \$
713	CS du Fleuve-et-des-Lacs	86 399 \$
714	CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	155 619 \$
721	CS du Pays-des-Bleuets	167 928 \$
722	CS du Lac-Saint-Jean	163 572 \$
723	CS des Rives-du-Saguenay	277 279 \$
724	CS De La Jonquière	198 078 \$
731	CS de Charlevoix	68 753 \$
732	CS de la Capitale	602 077 \$
733	CS des Découvreurs	283 621 \$
734	CS des Premières-Seigneuries	550 469 \$
735	CS de Portneuf	124 253 \$
741	CS du Chemin-du-Roy	391 739 \$
742	CS de l'Énergie	220 833 \$
751	CS des Hauts-Cantons	142 636 \$
752	CS de la Région-de-Sherbrooke	440 678 \$
753	CS des Sommets	179 564 \$
761	CS de la Pointe-de-l'Île	777 467 \$
762	CS de Montréal	1 915 976 \$
763	CS Marguerite-Bourgeoys	1 095 301 \$
771	CS des Draveurs	388 275 \$
772	CS des Portages-de-l'Outaouais	348 746 \$
773	CS au Coeur-des-Vallées	144 858 \$
774	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	64 662 \$
781	CS du Lac-Témiscamingue	44 864 \$
782	CS de Rouyn-Noranda	121 216 \$
783	CS Harricana	80 256 \$
784	CS de l'Or-et-des-Bois	131 250 \$
785	CS du Lac-Abitibi	68 436 \$
791	CS de l'Estuaire	113 012 \$
792	CS du Fer	107 862 \$
793	CS de la Moyenne-Côte-Nord	15 635 \$
801	CS de la Baie-James	49 043 \$
811	CS des Îles	26 404 \$
812	CS des Chic-Chocs	74 199 \$
813	CS René-Lévesque	117 335 \$
821	CS de la Côte-du-Sud	185 344 \$
822	CS des Appalaches	112 543 \$
823	CS de la Beauce-Etchemin	378 867 \$
824	CS des Navigateurs	483 278 \$
831	CS de Laval	972 869 \$
841	CS des Affluents	804 192 \$
842	CS des Samares	489 709 \$
851	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	814 657 \$
852	CS de la Rivière-du-Nord	512 434 \$
853	CS des Laurentides	186 916 \$
854	CS Pierre-Neveu	99 309 \$
861	CS de Sorel-Tracy	133 300 \$
862	CS de Saint-Hyacinthe	298 830 \$
863	CS des Hautes-Rivières	405 146 \$
864	CS Marie-Victorin	752 642 \$
865	CS des Patriotes	693 985 \$
866	CS du Val-des-Cerfs	357 714 \$
867	CS des Grandes-Seigneuries	520 367 \$
868	CS de la Vallée-des-Tisserands	191 104 \$
869	CS des Trois-Lacs	333 289 \$
871	CS de la Riveraine	112 320 \$
872	CS des Bois-Francs	267 340 \$
873	CS des Chênes	282 101 \$
881	CS Central Québec	98 563 \$
882	CS Eastern Shores	26 998 \$
883	CS Eastern Townships	124 681 \$
884	CS Riverside	208 660 \$
885	CS Sir-Wilfrid-Laurier	318 252 \$
886	CS Western Québec	159 673 \$
887	CS English-Montréal	558 305 \$
888	CS Lester-B.-Pearson	563 456 \$
889	CS New Frontiers	95 067 \$
999	SOMMAIRE PROVINCIAL	21 593 005 \$

COMMENTAIRES :

Cette mesure est intégrée au texte des règles budgétaires d'investissements depuis l'année scolaire 2003-2004. Toutefois, pour les années scolaires 2004-2005 et 2005-2006, cette mesure n'a pas été considérée. Depuis l'année scolaire 2007-2008, cette mesure a donc été considérée au Plan québécois des infrastructures.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Évolution annuelle, de 2000 à 2015, des sommes réellement allouées aux commissions scolaires pour la FGA dans l'enveloppe ouverte (formation à distance ou FAD, reconnaissance des acquis ou RAC).

RÉPONSE

Les montants pour l'année scolaire 2014-2015 ne sont pas disponibles puisque l'année scolaire n'est pas terminée.

Composantes de l'enveloppe ouverte en FGA	2013-2014
Formation à distance (FAD)	13,5 M\$
Reconnaissance des acquis (RAC)	1,1 M\$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Évolution annuelle, de 2000 à 2015, des sommes totales allouées aux organismes communautaires pour des services aux apprenants adultes, (1) en alphabétisation et (2) en francisation.

RÉPONSE

1- La donnée qui suit présente le soutien financier aux organismes communautaires en alphabétisation dans le cadre du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) en 2014-2015.

Année financière	Montant versé
2014-2015	13 271 245 \$

2- Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ne finance pas d'organismes communautaires en francisation dans le cadre du PACTE.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre de périodes d'enseignement à distance en FP et en EDA pour les trois dernières années.

RÉPONSE

Les périodes (heures) générées à l'éducation des adultes¹

2013-2014 : total de 106 425 heures

14 960 heures en formation de base commune (alphabétisation, présecondaire et premier cycle du secondaire;

91 465 heures au second cycle du secondaire

Les périodes (heures) générées à la formation professionnelle¹

2013-2014 : total de 23 879 heures (concentration en secrétariat, secrétariat médical et comptabilité)

¹ Calculs effectués à partir du nombre d'heures/élèves déclaré dans la certification des allocations budgétaires pour chacune des années, sommaire provincial

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre de périodes et de programmes en alternance travail-études (FP) pour les trois dernières années.

RÉPONSE

Pour les années scolaires 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, un total de 75 programmes d'études ont été dispensés en utilisant la formule pédagogique de l'alternance travail-études. Pour utiliser cette formule pédagogique, le centre de formation professionnelle doit prévoir un minimum de deux séquences d'alternance entre l'entreprise et l'établissement d'enseignement. Le temps passé dans l'entreprise doit totaliser un minimum de 20 % de la durée du programme d'études.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre de périodes effectuées et nombre de jours travaillés par des enseignants à taux horaire à la formation professionnelle et à la formation générale des adultes.

RÉPONSE

Le système d'information PERCOS ne permet pas de connaître le nombre de périodes d'enseignement effectuées par enseignants à taux horaire à la formation professionnelle et à la formation générale des adultes.

PERCOS permet toutefois de connaître le nombre de jours durant lesquels un enseignant à taux horaire a œuvré au cours d'une année. Par contre, ce nombre représente le nombre de jours pendant lesquels un enseignant a travaillé, quel que soit le nombre d'heures réellement effectuées durant la journée.

L'information est présenté à l'annexe 1.

Nombre de jours travaillés
Personnel enseignant à taux horaire - formation professionnelle et formation générale des adultes
(Excluant les commissions scolaires crie et Kativik)

Année scolaire		
2013-2014		
Individus	ETP	Nb jours travaillés
11 672	3 309,8	510 627

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Bilan des 14 mesures contenues dans le plan d'action *Investir pour l'avenir* depuis son implantation. Ventilation des coûts par commission scolaire.

RÉPONSE

Le Plan d'action gouvernemental en matière de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, *Investir pour l'avenir*, est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche fournit les renseignements sous sa responsabilité.

Dans ce plan d'action gouvernemental, le Ministère (secteur éducation) est responsable de dix actions. Un état de situation est présenté à l'annexe 1.

**Plan d’action gouvernemental (PAG) en matière de promotion des saines habitudes de vie et
de prévention des problèmes reliés au poids (Investir pour l’avenir)**
Suivi des actions du ministère de l’Éducation, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche – secteur éducation

Action	Libellé de l’action	État d’avancement/commentaires
10	Sensibiliser les établissements scolaires à l’importance de se doter de politiques alimentaires locales inspirées de la Politique-cadre en matière d’alimentation dans les établissements scolaires et soutenir les milieux qui adoptent de telles politiques.	Le Ministère a publié, en septembre 2007, la Politique-cadre (P-C) pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif intitulée <i>Pour un virage santé à l’école</i>. Un outil permettant aux établissements de faire le portrait de leur mise en œuvre de la P-C a été mis en ligne au printemps et à l’automne 2009. Ce questionnaire a permis au Ministère de tracer un bilan de mise en œuvre de la P-C et d’identifier les actions à prioriser pour poursuivre les efforts. En 2011-2012, une évaluation de la pertinence, de l’efficacité et des effets de cette P-C a été effectuée par la Direction de la recherche et de l’évaluation du Ministère auprès des commissions scolaires et d’un échantillon d’établissements scolaires. Le rapport présentant les résultats de cette évaluation est disponible sur le site Web du Ministère depuis janvier 2015.
11	Instaurer un comité de suivi de la mise en œuvre de la Politique-cadre en matière d’alimentation dans les établissements scolaires.	Un comité de suivi a été mis sur pied à l’automne 2008. Il est composé de représentants du Ministère et du réseau de l’éducation, du réseau de la santé, du ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation et du Secrétariat à la jeunesse. Les membres de ce comité se rencontrent en moyenne une fois par année pour fournir au Ministère une rétroaction sur la mise en œuvre de la P-C, pour conseiller sur l’application des actions prévues et à prévoir pour assurer la qualité de la mise en œuvre des orientations et, finalement, pour valider les mesures prévues pour l’évaluation et l’application de la P-C.
14	Poursuivre le soutien (documentation, sessions de formation) aux réseaux scolaires pour la mise en place d’interventions globales et concertées (approche <i>École en santé</i>) favorables à une saine alimentation.	En avril 2014, les données recueillies indiquent que 40,9 % des écoles publiques du Québec mettent en œuvre l’approche <i>École en santé</i>. À la suite de la diffusion du document <i>Réussite éducative, santé, bien-être : agir efficacement en contexte scolaire, Synthèse des recommandations, avril 2010</i>, des travaux sont menés conjointement par le Ministère, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l’Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) afin de proposer des balises concrètes aux acteurs concernés par la promotion de la santé, du bien-être et de la réussite éducative des jeunes pour favoriser l’intégration des thématiques de santé et de bien-être en contexte scolaire. Un projet de recherche participative a été mené par l’INSPQ en 2010-2011 dans le but d’expérimenter et d’évaluer un modèle de développement professionnel (formation, accompagnement, soutien technique). Ce modèle vise à renforcer les compétences des acteurs scolaires et de leurs partenaires afin qu’ils soient en mesure d’incorporer les composantes essentielles d’une approche globale de la santé en milieu scolaire.

Action	Libellé de l'action	État d'avancement/commentaires
		Un cadre de référence pour soutenir le développement et le renforcement d'un continuum de services intégrés pour les jeunes aux paliers local et régional a été développé et diffusé à l'hiver 2014.
20	Favoriser la prise en compte des nouvelles orientations gouvernementales en matière d'alimentation au moment de la révision des programmes d'études se rapportant au secteur de l'alimentation dans les programmes de formation professionnelle et technique.	De façon continue, lors de la révision des programmes, les orientations du PAG sont précisées afin que les responsables en tiennent compte. L'attestation de spécialisation professionnelle <i>Pâtisserie de restauration contemporaine</i> a été approuvée à l'été 2012. Une session d'implantation s'est tenue pour les établissements d'enseignement qui offrent ce programme. Les participants ont été sensibilisés au contenu d'une intention pédagogique du programme d'études qui avait été rédigée dans l'esprit de l'action 20 du PAG, c'est-à-dire « amener l'élève à se soucier de l'importance d'une saine alimentation afin d'effectuer des choix éclairés en matière d'ingrédients ».
25	Favoriser l'établissement de partenariats locaux qui contribuent à une augmentation de la participation des élèves à des activités physiques et sportives.	Le Programme <i>Écoles en forme et en santé</i> est une allocation budgétaire aux commissions scolaires qui finance des activités parascolaires visant à améliorer le rendement scolaire des jeunes par la pratique régulière d'activités physiques et une saine alimentation. Ce programme vise les élèves du 3^e cycle du primaire et est assorti d'un investissement de 3 millions de dollars. Le Programme <i>Jeunes actifs au secondaire</i> est une allocation budgétaire de 11 M\$ aux commissions scolaires qui favorise l'offre d'activités parascolaires de nature sportive, culturelle ou communautaire aux élèves à risque de décrochage scolaire du secondaire. Dans les règles budgétaires 2014-2015 des commissions scolaires, les allocations <i>Écoles en forme et en santé</i> et <i>Jeunes actifs au secondaire</i> ont été fusionnées avec d'autres allocations dans les « mesures d'appuis ». Ces mesures servent notamment aux activités et aux plans d'action qui favorisent la réussite et la persévérance scolaires. Le concours <i>École active</i> (Kino-Québec et partenaires) vise à augmenter les occasions d'être physiquement actif et à favoriser l'adoption de saines habitudes alimentaires. Plus de 175 000 \$ sont répartis annuellement entre les écoles primaires et secondaires gagnantes.

26	Encourager l'aménagement, l'animation et l'embellissement de cours d'école qui facilitent la pratique d'activité physique.	En 2013-2014, 153 projets « Embellissement des cours d'école » ont été présentés par les commissions scolaires qui ont reçu la somme totale de 2,99 M\$. La trousse <i>Ma cour : un monde de plaisir (Guide pour l'aménagement, l'organisation et l'animation de la cour d'école)</i> comportant un CD, des fiches de jeux ainsi que cinq guides différents est disponible gratuitement pour les écoles. Une formation est donnée aux écoles qui désirent l'utiliser. Un suivi est ensuite assuré par des organismes partenaires du Programme Kino-Québec. Un dépliant promotionnel a été produit pour informer les écoles de l'existence de cet outil.
27	Poursuivre le soutien (documentation, sessions de formation) aux réseaux scolaires pour la mise en place d'interventions globales et concertées (approche <i>École en santé</i>) favorables à l'activité physique.	Le même commentaire qu'à l'action 14 s'applique ici.
28	Assurer le suivi de la mise en œuvre de l'augmentation du temps d'enseignement alloué à l'éducation physique et à la santé, tel que déterminé par le Régime pédagogique.	En août 2006, le Ministère a demandé à chaque commission scolaire de compiler le temps d'enseignement de toutes les spécialités au primaire, y compris l'éducation physique et à la santé. Cette collecte a permis de constater qu'environ 80 % des écoles respectaient le temps suggéré par le Régime pédagogique pour le cours d'éducation physique et à la santé. En 2010-2011, un autre sondage a permis de constater que la situation était sensiblement la même qu'en 2006.
61	Sensibiliser les responsables de la formation initiale et continue (universités, associations et ordres professionnels, etc.) à l'importance de tenir compte des données les plus récentes relativement aux problèmes reliés au poids pour les professionnels des milieux de la santé, scolaires et sportifs.	Pour ce qui est de la formation initiale et continue au regard des problèmes reliés au poids, l'arrimage des actions doit se faire avec des représentants du MSSS. Les représentants du Ministère doivent travailler avec le MSSS pour s'assurer que les données les plus récentes relativement aux problèmes de poids seront prises en compte dans la formation initiale et continue. Les établissements collégiaux et universitaires doivent être informés et mis à contribution pour mettre en œuvre ces actions.
75	Assurer le transfert des connaissances issues de la recherche aux divers intervenants de tous les ministères et partenaires visés par la problématique.	Le suivi de cette mesure se fera en concertation avec le MSSS.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Sommes allouées en 2014-2015 à l'organisme Québec en forme.

RÉPONSE

Année	Soutien financier
2014-2015	0 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des programmes d'assistance financière au 31 mars 2015. Préciser :

- a. objectifs, critères d'admissibilité, réalisations 2014-2015;
- b. budgets respectifs;
- c. le nombre de demandes reçues, projets refusés et acceptés et le nombre de participants pour chacun des projets, s'il y a lieu;
- d. le montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise.

RÉPONSE

Programme de soutien aux installations sportives et récréatives

a) Objectif

Le Programme a pour objectif de favoriser l'adoption et le maintien d'un mode de vie physiquement actif au sein de la population québécoise en facilitant l'accès à des installations sportives et récréatives sécuritaires, et ce, grâce à des investissements qui permettront :

- de répondre aux besoins émergents en ce qui concerne la pratique contemporaine d'activités physiques et sportives;
- d'assurer la pérennité et la fonctionnalité des installations existantes ainsi que leur mise aux normes;
- de faciliter l'accueil et l'organisation d'événements sportifs;
- d'améliorer les sites d'entraînement des athlètes québécois.

Critères d'admissibilité

- Organismes admissibles
 - Les organismes municipaux, les organismes scolaires et les OBNL ou un regroupement de ces organismes sont admissibles à ce programme. Une entreprise privée, dans le cadre d'un partenariat d'affaires, pourrait aussi être admissible aux conditions suivantes :
 - une entente de service destinée à faciliter l'accessibilité de l'installation pour la collectivité doit être signée avec l'organisme municipal de son territoire;
 - l'entente de partenariat a fait l'objet d'un appel d'offres public;
 - en vertu de l'entente contractuelle, le partenaire du secteur privé est responsable du financement des travaux admissibles;
 - le partenaire du secteur privé s'engage à rétrocéder l'installation visée à l'échéance de l'entente contractuelle.
 - Dans le cas d'un organisme scolaire ou d'un OBNL, une entente de service destinée à faciliter l'accessibilité de l'installation pour la collectivité doit être signée avec l'organisme municipal de son territoire.
- Installations admissibles
 - Les installations sportives et récréatives admissibles sont celles nécessaires au déroulement d'activités physiques et sportives. Les installations qui favorisent l'accès à des clientèles multiples seront privilégiées.
- Travaux admissibles
 - Les travaux admissibles doivent avoir trait à la construction, à la rénovation, à l'aménagement et à la mise aux normes d'installations sportives et récréatives. Les travaux relatifs aux installations sportives et récréatives destinées à l'enseignement et financés par le programme triennal des immobilisations du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la recherche (Ministère) ne sont pas admissibles à ce programme.

Réalisations

Le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR) ne fait plus l'objet de nouvelles autorisations visant à contribuer financièrement à la réalisation de projets d'installations sportives et récréatives.

b) Budget

- Enveloppe de 374 000 000 \$ (non spécifique à une année financière précise, cela consiste à l'enveloppe totale allouée au Programme)

c) Informations sur les demandes

Données pour l'année financière 2014-2015 :

Nombre de demandes reçues	0
Nombre de projets refusés	0
Nombre de projets acceptés	0

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

- Aucune subvention.

Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II

a) Objectif

Par ce programme, le Ministère souhaite :

- répondre aux besoins émergents en ce qui concerne la pratique contemporaine d’activités physiques et sportives;
- assurer la pérennité et la fonctionnalité des installations existantes ainsi que leur mise aux normes;
- assurer le maintien du patrimoine sportif du Québec.

Critères d’admissibilité

- Organismes admissibles
 - o Seuls les organismes municipaux, les organismes scolaires et les OBNL sont admissibles au programme. Ils doivent être propriétaires ou emphytéotes du terrain et de l’installation faisant l’objet de la demande.
 - o Le demandeur doit faire la démonstration probante de sa capacité à assurer l’exploitation et le maintien en bon état de l’installation faisant l’objet de la demande.
 - o Dans le cas d’un organisme scolaire ou d’un OBNL, une entente de services destinée à faciliter l’accessibilité de l’installation pour la collectivité doit être signée avec l’organisme municipal de son territoire.
- Installations admissibles
 - o Les installations sportives et récréatives admissibles sont celles nécessaires au déroulement d’activités physiques et sportives. Les installations qui favorisent l’accès à des clientèles multiples seront privilégiées.
- Travaux admissibles
 - o Les travaux admissibles doivent avoir trait à la construction, à la rénovation, à l’aménagement et à la mise aux normes d’installations sportives et récréatives.
 - o Les travaux devront être conformes aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur, particulièrement en matière de travail, d’équité, d’emploi, de droits de la personne, d’environnement, de santé, de sécurité et d’adjudication des contrats.
 - o Les travaux relatifs aux infrastructures destinées à l’enseignement et financés par le programme quinquennal des immobilisations (PQI) du Ministère ne sont pas admissibles à ce programme.

Réalisations

- Voir Annexe 1.

b) Budget

- Enveloppe de 150 000 000 \$ (non spécifique à une année financière précise, cela consiste à l’enveloppe totale allouée au Programme à ce jour).
- De plus, dans son budget 2014-2015, le gouvernement a annoncé l’octroi d’une nouvelle enveloppe de 50 M\$ au Fonds pour le développement du sport et de l’activité physique. Un nouvel appel de projets sera donc lancé à la suite de l’approbation des plus récentes règles et normes du programme et sous réserve de l’adoption du projet de loi budgétaire donnant suite au budget 2014-2015.

c) Informations sur les demandes

Données pour l’année financière 2014-2015:

Nombre de demandes reçues	0
Nombre de projets refusés	8
Nombre de projets acceptés	34

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

Voir Annexe 1.

Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 - arénas et centres de curling

a) Objectif

Par ce programme, le Ministère souhaite :

- contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de lutte contre les changements climatiques;
- assurer la pérennité et la fonctionnalité des installations existantes ainsi que leur mise aux normes;
- favoriser l'engagement de l'ensemble de la population dans un mode de vie sain et physiquement actif;
- coordonner l'intervention gouvernementale en partenariat notamment avec le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) et avec Hydro-Québec ou par tout autre organisme ou ministère administrant les programmes de ceux-ci.

Critères d'admissibilité

- Organismes admissibles
 - Seuls les organismes municipaux, les organismes scolaires et les OBNL sont admissibles au Programme. Ils doivent être propriétaires ou emphytéotes du terrain et de l'installation faisant l'objet de la demande.
 - Le demandeur doit faire la démonstration probante de sa capacité à assurer l'exploitation et le maintien en bon état de l'installation faisant l'objet de la demande.
 - Dans le cas d'un organisme scolaire ou d'un OBNL, une entente de services destinée à faciliter l'accessibilité de l'installation pour la collectivité doit être signée avec l'organisme municipal de son territoire.
- Installations admissibles
 - Volet 1 – modification ou remplacement des systèmes de réfrigération
 - Pour être admissible, une installation doit :
 - abriter une ou plusieurs surfaces glacées (pour le hockey, le curling, le patinage artistique, le patinage de vitesse ou pour l'exercice d'autres sports ou activités récréatives);
 - être munie d'un système de réfrigération servant à la production de la glace et fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22;
 - intégrer un nouveau système de réfrigération contenant une charge maximale de réfrigérant (ammoniac ou CO₂);
 ou
 exceptionnellement, si le demandeur justifie que le choix de l'ammoniac ou du CO₂ n'est pas possible pour des raisons financières, convertir son système de réfrigération actuel en utilisant une charge maximale de réfrigérant.
 - Volet 2 – mise aux normes et rénovation des installations sportives et récréatives
 - Pour être admissible, une installation doit :
 - nécessiter des travaux décrits au volet 1;
 - requérir des travaux de nature urgente susceptible de compromettre la santé ou la sécurité des utilisateurs ou l'intégrité du bâtiment. Un rapport d'un professionnel reconnu doit accompagner la demande;
 - être nécessaire au déroulement d'activités physiques et sportives.
 - Exclusion – ne sont pas admissibles à ce programme :
 - les installations munies d'un système de réfrigération ne fonctionnant pas aux gaz R-12 ou R-22;
 - les projets de nouvelles constructions et de reconstructions d'installations;
 - les installations ayant fait l'objet d'une contribution financière d'un ministère ou d'un organisme public pour des travaux similaires au cours des cinq années précédant la présentation d'une demande dans le cadre de ce programme.
 - Tant pour le volet 1 que le volet 2, les travaux devront être conformes aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur, particulièrement en matière de travail, d'équité, d'emploi, de droits de la personne, d'environnement, de santé, de sécurité et d'adjudication des contrats.
- Travaux admissibles
 - Les travaux admissibles doivent avoir trait à l'acquisition, à l'installation et à la conversion des équipements de réfrigération ainsi qu'aux travaux inhérents à la salle mécanique (volet 1). De plus, les travaux essentiels à la poursuite des opérations ou nécessaires au

fonctionnement de l’installation sont admissibles si des travaux du volet 1 sont réalisés (volet 2).

Réalisations

- Voir Annexe 2 .

b) Budget

- Enveloppe de 110 000 000 \$ (non spécifique à une année financière précise, cela consiste à l’enveloppe totale allouée au programme).

c) Informations sur les demandes

Données pour l’année financière 2014-2015 :

Nombre de demandes reçues	0
Nombre de projets refusés	2
Nombre de projets autorisés	8

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

- Voir Annexe 2.

Programme de soutien aux événements sportifs internationaux

a) Objectif

Le Programme a pour objectif de favoriser le développement d’une culture sportive dans la population québécoise par la présentation d’événements sportifs internationaux qui :

- font la promotion du sport auprès de la population, notamment auprès des jeunes;
- valorisent et enrichissent l’expertise sportive québécoise;
- mettent en valeur les installations sportives et récréatives du Québec;
- améliorent l’encadrement de l’élite sportive.

Critères d’admissibilité

- Clientèle
 - Le demandeur doit être une fédération sportive québécoise reconnue par le Ministère.
- Les événements admissibles
 - Le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux vise les compétitions sportives de haut niveau qui regroupent les meilleurs athlètes internationaux des disciplines concernées. Ces événements peuvent être :
 - un championnat du monde (senior, junior, universitaire ou selon la catégorie d’âge);
 - une coupe du monde ou l’équivalent (senior et junior);
 - un championnat panaméricain (senior et junior);
 - des qualifications de zone panaméricaine;
 - un événement du premier circuit de la fédération internationale qui regroupe l’élite mondiale (senior et junior);
 - des compétitions sportives internationales sur invitation autorisées par le Ministère.
 - Les événements et les demandes doivent respecter les critères d’admissibilité suivants :
 - la compétition doit présenter un nombre minimal de six pays participants, incluant le Canada;
 - un minimum de 30 % des athlètes participants doit venir de l’extérieur du Canada;
 - la compétition doit être sanctionnée par la fédération internationale ou continentale du sport concerné;
 - la discipline sportive doit être régie par une fédération sportive québécoise reconnue par le Ministère;
 - le demandeur doit formuler une demande d’aide financière minimale de 25 000 \$;
 - le demandeur doit présenter un budget global des dépenses minimal de 100 000 \$;
 - les équipes qui participent à une compétition sportive par équipe doivent être des équipes nationales;
 - le demandeur doit faire la démonstration probante de son incapacité à financer l’événement par la commandite, la vente de billets, les droits de télévision et les autres sources d’autofinancement.

Réalisations

- Voir Annexe 3.

b) Budget

- Enveloppe de 58 100 000 \$ (non spécifique à une année financière précise, cela consiste à l’enveloppe totale allouée au programme).

c) Informations sur les demandes

Données pour l’année financière 2014-2015 :

Nombre de demandes reçues	25
Nombre de projets refusés	0
Nombre de projets acceptés	23

d) Montant de la subvention de chaque organisme, municipalité, entreprise

Voir Annexe 3 .

Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir (ONL)**a) Objectifs**

- reconnaître la contribution des ONL au développement du loisir au sein de la société québécoise;
- promouvoir la prise en charge du loisir par les citoyens, les citoyennes et les organismes;
- contribuer au maintien et au développement de ressources collectives accessibles, diversifiées et de qualité.

Critères de reconnaissance et d'admissibilité

Pour être reconnu par le Ministère en tant qu'ONL, les organismes doivent satisfaire plusieurs critères dont :

- être un organisme sans but lucratif et avoir une existence légale depuis au moins 3 ans;
- poursuivre une mission en loisir à l'échelle nationale contribuant au mandat du MEESR et le démontrer par ses activités;
- assurer une structure administrative adéquate et un fonctionnement démocratique.

En plus d'être reconnu par le MEESR en tant qu'ONL, les organismes doivent respecter les critères suivants :

- avoir reçu une aide financière en 2010-2011 en vertu de ce programme;
- démontrer son enracinement et son envergure nationale;
- démontrer que la moyenne des revenus autres que la subvention du MEESR représente au moins 35 % de l'ensemble des revenus;
- adhérer à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport;
- représenter ses membres au niveau national dans une discipline ou dans un ou plusieurs champs d'activité en loisir;
- développer, promouvoir et organiser des activités récréatives ou compétitives.

État de situation en 2014-2015

- 26 organismes ont reçu un soutien financier;
- le programme couvre la période 2011-2015.

b) Budget initial 2014-2015 : 2 557 780 \$

c) Informations sur les demandes

Nombre de projets reçus et approuvés : 26

À noter que le Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir est un programme fermé, c'est-à-dire qu'aucun nouvel organisme ne peut présenter de demande.

d) Montant de la subvention

Le détail des subventions accordées est présenté en annexe 1 de la question 90.

Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport (URLS) - Soutien au loisir des personnes handicapées

a) Objectifs

- Accorder un soutien financier aux unités régionales de loisir et de sport afin de soutenir, dans une optique d'intégration, la promotion, la concertation et le développement du loisir pour les personnes handicapées.
- Favoriser l'accessibilité du loisir aux personnes handicapées pour augmenter leur participation à des activités de loisir et de sport.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible, l'organisme demandeur doit être une unité régionale de loisir et de sport.

Réalisations en 2014-2015

La responsabilité d'assurer le développement et la promotion du loisir pour les personnes handicapées a été transférée aux URLS à compter de 2001-2002 ainsi que l'enveloppe budgétaire. Les opérations se sont poursuivies en 2014-2015.

17 URLS ont reçu un soutien financier pour la réalisation de la mission loisir pour les personnes handicapées.

Pour le Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées, plus de 500 organismes et municipalités ont été soutenus financièrement à travers le Québec. L'aide financière reçue contribue à offrir des services d'accompagnement et à soutenir le développement et la réalisation d'activités de loisir et de sport à l'intention des personnes handicapées.

b) Budget initial 2014-2015 : 2 639 420 \$

c) Informations sur les demandes

Étant donné que ce programme est géré en région par les unités régionales de loisir et de sport, le Ministère n'a pas accès au nombre de demandes refusées.

d) Montant de la subvention

Les sommes proviennent de deux enveloppes distinctes :

- Mission loisir pour les personnes handicapées (1 200 920 \$);

Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (1 438 500 \$).

Le détail des subventions accordées est présenté à l'annexe 2 de la question 90.

Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport (URLS)**a) Objectif**

Soutenir financièrement les URLS afin de leur permettre de réaliser le plan d'action pluriannuel en matière de loisir et de sport, tel que stipulé à la convention d'aide financière 2011-2015 signée par chaque région avec le Ministère.

Critères d'admissibilité

Pour obtenir une reconnaissance officielle du MEESR et se rendre admissible au programme, l'organisme doit :

- être un organisme à but non lucratif légalement constitué;
- agir comme palier régional de planification, d'intervention, de gestion et de coordination en matière de loisir et de sport;
- être géré par un conseil d'administration composé de membres d'organismes du milieu associatif du loisir et du sport, ainsi que de représentants du monde municipal, du monde scolaire ou d'autres provenances selon les réalités régionales (par exemple, des communautés autochtones, du milieu de la santé, du tourisme, de la culture). Un représentant du Ministère assume la liaison avec le conseil d'administration, au besoin;
- satisfaire à toutes les exigences prévues au Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport ainsi qu'à toute autre exigence spécifique déterminée au sein de la Table québécoise de concertation en matière de loisir et de sport.

Réalisations en 2014-2015

Avec les associations régionales et locales de loisir et de sport, les municipalités et les établissements scolaires de leur région, les URLS ont défini et fait la promotion des enjeux en matière de loisir et de sport de leur territoire. Lors de consultations menées dans chaque région, une délégation mise en place par les URLS a exposé aux représentants du Ministère certaines problématiques, les enjeux régionaux prioritaires et des propositions de solution pour l'avenir. Les URLS assument la liaison entre le niveau local et national, entre autres afin de maximiser l'impact de leurs interventions en termes d'efficacité sur le terrain. En région, chaque URLS, comme le Ministère, favorise qu'une offre appréciable de services récréatifs et sportifs soit disponible dans toutes les communautés locales. Ces interventions des URLS sur leur territoire ont par ailleurs fait ressortir tout le potentiel de la concertation des municipalités urbaines et rurales, des établissements scolaires et des associations souvent bénévoles afin de bonifier l'offre de services récréatifs et sportifs à la population régionale.

b) Budget initial 2014-2015 : 6 439 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Le détail des subventions accordées est présenté à l'annexe 3 de la question 90.

Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances

a) Objectifs

- **Volet soutien à l'accessibilité aux personnes en situation de pauvreté ***

Favoriser l'accessibilité aux camps de vacances pour les personnes en situation de pauvreté dans le but d'augmenter leur participation à des activités récréatives et sportives en soutenant financièrement les organismes à but non lucratif qualifiés qui exploitent de tels camps.

- **Volet soutien aux immobilisations et aux aménagements récréatifs de plein air**

Favoriser l'augmentation de la pratique du loisir et du sport dans un cadre sécuritaire en contribuant à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des installations et des équipements des camps de vacances accessibles aux personnes en situation de pauvreté et aux personnes handicapées.

- **Volet soutien à l'accompagnement des personnes handicapées**

Susciter la participation des personnes handicapées aux activités récréatives et sportives dans les camps de vacances en leur fournissant un service d'accompagnement.

- **Volet soutien aux projets spéciaux en accessibilité**

Contribuer à l'augmentation de la participation aux activités récréatives et sportives dans les camps de vacances par des projets, des événements, des programmes ou des études qui favorisent :

- l'accessibilité aux activités physiques de loisir et de sport par l'inclusion sociale des personnes en situation de pauvreté, des immigrants, des personnes handicapées et des Autochtones;
- la mise en œuvre d'activités physiques récréatives et sportives, notamment des activités émergentes ou qui contribuent à la lutte contre le déficit nature chez les jeunes;
- l'amélioration de la qualité de l'expérience liée à la pratique d'une activité physique (encadrement, sécurité, etc.).

* Ce volet inclut un soutien forfaitaire (2 500 \$ par site de camp) pour la promotion de la qualité, de la sécurité et de l'éthique des organismes.

Critères d'admissibilité

- Être reconnu comme un camp de vacances accessible par le Ministère.
- Être un organisme privé à but non lucratif incorporé conformément à la troisième partie de la Loi sur les compagnies ou à toute autre loi régissant un organisme à but non lucratif.
- Réaliser de façon régulière des activités en lien avec sa mission depuis au moins un an.
- Entretenir une vie associative et démocratique en vertu des balises retenues.
- Être un organisme qui possède, dirige ou gère un camp de vacances au Québec et qui accueille majoritairement des enfants, des familles ou des personnes handicapées.
- Être membre en règle de l'Association des camps du Québec ou du Mouvement québécois des vacances familiales et, à cet égard, leur transmettre les pièces justificatives qui permettront d'évaluer le respect des 12 critères d'agrément exigés par le MEESR.
- Avoir été en activité pendant au moins 30 jours, entre le 1^{er} juin et le 30 septembre inclusivement de l'année précédente.
- Avoir déposé au MEESR une demande d'assistance financière dans le cadre du PAFACV, au plus tard le 21 mars 2014.

Critères d'admissibilité spécifiques au volet aide à l'accompagnement des personnes handicapées

- Effectuer une demande de financement pour des services d'accompagnement qui ne sont habituellement pas couverts par les services courants de votre organisme, que vous soyez un camp ordinaire ou un camp spécialisé pour les personnes handicapées.
- S'il ne s'agit pas d'une première demande, avoir rempli et remis au MEESR le rapport d'évaluation relatif à la dernière subvention reçue pour des services d'accompagnement.

Critères d'admissibilité spécifiques au volet soutien aux projets spéciaux en accessibilité

- Recevoir un soutien financier par l'intermédiaire du volet *Soutien à l'accessibilité pour les personnes en situation de pauvreté* ou être reconnu comme un partenaire du MEESR.
- Permettre la réalisation d'un projet, d'un événement, d'un programme ou d'une étude qui vise prioritairement un ou plusieurs des domaines d'intervention suivants dans les camps de vacances :
 - l'accessibilité aux activités physiques de loisir et de sport par l'inclusion sociale des personnes en situation de pauvreté, des immigrants, des personnes handicapées et des Autochtones;
 - la mise en œuvre d'activités physiques récréatives et sportives, notamment des activités émergentes ou qui contribuent à la lutte contre le déficit nature chez les jeunes;
 - l'amélioration de la qualité de l'expérience liée à la pratique d'une activité physique (encadrement, sécurité, etc.).
- Permettre la réalisation, sur une période déterminée de trois ans au maximum :
 - d'actions circonscrites qui ne sont pas déjà mises en œuvre dans l'organisme et qui ne peuvent être automatiquement reconduites;
 - d'actions de nature différente de celle des interventions déjà ciblées aux volets 1, 2 et 3 du présent programme.

Réalisations en 2014-2015

- 23 000 personnes ont été subventionnées par l'entremise des camps de vacances, dont 1 223 personnes handicapées ayant également bénéficié d'un accompagnateur.
- 74 camps de vacances, trois unités régionales de loisir et de sport et deux organismes nationaux de loisir ont été subventionnés.
- 145 500 nuitées ont été subventionnées pour les personnes en situation de pauvreté, dont 8 966 ayant bénéficié d'un accompagnement.
- 323 accompagnateurs ont été embauchés.
- 87 projets de mise aux normes d'immobilisations ont été réalisés ou en voie de l'être;
- Projets spéciaux :
 - trois visant les autochtones (Cris, Naskapis et Jamésiens – soutien à l'accès aux camps de jours pour les territoires nordiques).
 - trois visant l'inclusion sociale des jeunes en difficultés d'adaptation, troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles d'opposition ou de comportements (Camp Minogami, le camp Kéno et le camp Mariste – Projet Azimut)
 - un visant toutes les clientèles – Programme d'achat d'équipement de plein air (l'Association des camps du Québec inc.).
 - un visant les familles – Programme d'accès aux vacances familiales (Mouvement québécois des vacances familiales).

b) **Budget initial 2014-2015 :** 3 777 700 \$

c) **Informations sur les demandes**

- Nombre de demandes reçues : 82
- Nombre de demandes refusées : 3
- Nombre de demandes retenues : 79

d) **Montant de la subvention**

Le détail des subventions accordées est présenté à l'annexe 4 de la question 90.

Programme d’assistance financière à la Fête nationale du Québec

a) Objectifs

- Favoriser l’organisation de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté des Québécoises et Québécois.
- Apporter un appui à l’implication des divers organismes dans l’organisation de la fête chez eux.

Critères d’admissibilité

- Les activités doivent se dérouler le 23 juin, à compter de 12 h, ou le 24 juin.
- La célébration doit être ouverte à toute la population et viser la participation du plus grand nombre possible de citoyennes et de citoyens.
- L’organisme qui réalise un ou des projets doit présenter des prévisions budgétaires équilibrées.

Réalisations en 2014-2015

L’édition 2014 de la fête nationale du Québec a donné lieu à la réalisation d’environ 700 manifestations de nature locale les 23 et 24 juin 2014. Cette célébration a par ailleurs donné lieu à 3 manifestations à caractère national, respectivement dans les villes de Québec, de Montréal et de Gatineau, ainsi qu’à la tenue d’un défilé et de fêtes populaires à Montréal. Des fêtes régionales ont également eu lieu dans plusieurs villes d’importance réparties dans les différentes régions administratives du Québec.

b) Budget initial 2014-2015 : 5 044 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s’applique pas.

d) Montant de la subvention

Mandataire	2013-2014	2014-2015
MNQ	3 640 000 \$	4 140 000 \$
Comité	744 000 \$	904 000 \$
Total	4 384 000 \$	5 044 000 \$

Programme d'assistance financière au Regroupement des organismes nationaux de loisir et de sport du Québec (RONLQ)

a) Objectifs

Soutenir financièrement le RONLQ pour qu'il puisse offrir des services professionnels, techniques et administratifs ainsi que l'hébergement des sièges sociaux aux organismes nationaux de loisir et de sport.

Critères d'admissibilité

La subvention à cet organisme est autorisée annuellement par décret.

Réalisations en 2014-2015

Toutes les clauses du protocole d'entente entre le Ministère et le RONLQ ont été respectées.

b) Budget initial 2014-2015 : 3 025 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Voir la rubrique b).

Programme d'assistance financière au Conseil québécois du loisir (CQL)

a) Objectifs

Le CQL réalise des mandats qui lui sont reconnus par le Ministère. Ces mandats ont trait à la gestion du Programme de formation en animation en loisir et en sport du Québec, à la formation, la promotion et la valorisation des bénévoles, à la concertation des organismes de loisir, à la représentation des intervenants du domaine du loisir et à la collaboration à des dossiers nationaux.

Critères d'admissibilité

Les subventions à cet organisme sont autorisées conformément au CT.

En 2014-2015, une subvention de 350 000 \$ a été versée pour la réalisation de sa mission. Une seconde subvention de 75 000 \$ a aussi été versée pour gérer le Programme de formation en animation en loisir et sport du Québec

Réalisations en 2014-2015

Toutes les clauses du protocole d'entente entre le MEESR et le CQL ont été respectées.

b) Budget initial 2014-2015 : 425 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Voir la rubrique b).

Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir (PAFCCL)

a) Objectifs

Soutenir et encourager les centres communautaires de loisir (CCL) à réaliser des interventions en matière de loisir et de sport qui répondent aux besoins de l'ensemble de la population et qui incitent cette dernière à se prendre en main, à s'approprier et à développer le loisir communautaire en fonction du milieu de vie.

Critères d'admissibilité

- Être un organisme à but non lucratif légalement constitué, dirigé par un conseil d'administration élu par une assemblée générale qui favorise la représentation de la population au conseil d'administration;
- Répondre à la définition d'un centre communautaire de loisir;
- Avoir une mission prépondérante en loisir relevant de la responsabilité du Ministère en matière de loisir;
- Démontrer qu'il répond aux huit critères définissant les organismes d'action communautaire autonome tel qu'établis dans le Cadre de référence en matière d'action communautaire soit :
 - o être un organisme à but non lucratif;
 - o être enraciné dans la communauté;
 - o entretenir une vie associative et démocratique;
 - o être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations;
 - o être constitué/ à l'initiative des gens de la communauté;
 - o poursuivre une mission sociale qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale;
 - o faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée;
 - o être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.
- Avoir des règlements généraux dûment approuvés, en accord avec les objectifs de la charte et fonctionner depuis au moins trois ans;
- Disposer en permanence de son propre lieu physique, de ses propres ressources humaines en animation et de ressources matérielles adéquates pour la durée de la subvention;
- Compter, en plus d'un employé cadre à temps plein qui agit à titre de gestionnaire de l'organisme, au moins une personne à temps plein affectée à l'animation (ou l'équivalent de deux personnes à mi-temps);
- Démontrer qu'il offre à l'ensemble de la population des activités de loisir communautaire en vue d'une action éducative et sociale, de manière à créer un véritable milieu de vie en interaction avec la communauté locale.

Réalisations en 2014-2015

Dans le cadre de l'édition 2014-2015 du PAFCCL, MEESR59 CCL ont été soutenus financièrement.

b) **Budget initial 2014-2015 :** 4 868 019 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Le détail des subventions accordées est présenté à l'annexe 5 de la question 90.

Programme Soutien à l'action bénévole

a) Objectif

Ce programme vise à soutenir financièrement les municipalités et les organismes à but non lucratif dans leurs efforts pour combler des besoins en activités communautaires, de loisir et de sport, de même qu'en équipements légers. Le Ministère accorde une enveloppe à chacun des 125 députés et députées de l'Assemblée nationale. Ces derniers disposent d'une latitude quant au choix des projets qu'ils souhaitent appuyer au sein de leur circonscription respective dans le respect des exigences du programme.

Critères d'admission

- Organismes admissibles
 - o Municipalités
 - o Corporations sans but lucratif
 - o Corporations de villages nordiques
 - o Conseils de bande indiens
- Projets admissibles
 Tout projet relatif à des équipements de loisir (construction, agrandissement, restauration, achat...), à des activités de loisir et de sport ou à des activités communautaires.

Réalisations en 2014-2015

Dans le cadre de ce programme, 19 235 (en date du 17 février 2015) subventions ont été accordées par les députés et les députées de chaque circonscription électorale à même leur enveloppe octroyée par le MEESR. Ce sont 8 952 316 \$ qui ont été octroyés à ce jour.

b) Budget initial 2014-2015 : 10 400 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas.

d) Montant de la subvention

Voir la liste des subventions sur le support électronique accompagnant le présent document.

Programme d'assistance financière aux organismes provinciaux de sport

a) Objectif

Permettre à ces organismes d'assumer auprès de leurs membres les mandats qui leur sont reconnus, à savoir :

- Corporation Sports-Québec : coordonner la réalisation du programme des Jeux du Québec, coordonner le volet théorique du Programme national de certification des entraîneurs, organiser des événements de valorisation des intervenants en sport, coordonner les programmes de bourses et représenter ses membres, notamment les fédérations sportives.
- Réseau du sport étudiant du Québec : organiser la réalisation d'événements sportifs en milieu scolaire en conformité avec les protocoles ratifiés avec les fédérations sportives concernées.
- Institut national du sport du Québec : offrir aux athlètes et aux entraîneurs de haut niveau les services nécessaires à l'atteinte de performances optimales sur la scène mondiale.
- Fondation de l'athlète d'excellence du Québec : convaincre le secteur privé ou tout autre organisme d'investir au sein de la Fondation afin de mieux soutenir par des programmes de bourse les athlètes québécois qui participent à des compétitions sur la scène internationale.
- Le Club de la médaille d'Or : Recueillir des fonds afin d'offrir des bourses aux athlètes québécois élite ou relève et qui ne sont pas bénéficiaires d'un brevet ou qui ne sont boursiers du Programme Équipe Québec.
- Panthéon des sports du Québec : rendre hommage à ceux et à celles qui ont contribué au développement d'une culture sportive au Québec en les intronisant au sein de Panthéon des sports du Québec.
- Alliance sport-études enseignement supérieur : offrir aux étudiants-athlètes inscrits dans les 37 cégeps et 7 universités affiliés à l'Alliance un encadrement pédagogique adapté afin qu'ils ou elles puissent poursuivre simultanément leur carrière sportive et leurs études.
- Établissements scolaires ayant des programmes Sport-études au secondaire : offrir aux élèves-athlètes inscrits dans 39 écoles publiques et 8 écoles privées un encadrement sportif et pédagogique leur permettant de concilier le sport et les études.
- Sportcom : accroître la visibilité du sport olympique et paralympique, en offrant un service d'information centré sur les athlètes de haut niveau; coordonner, développer et financer des initiatives pour assurer un service d'information sur les athlètes et leurs résultats auprès des médias québécois.
- Égale Action : promouvoir la participation des femmes de tous âges en sport et en activité physique et assurer l'équité de cette participation au Québec.
- Fédérations sportives : mettre en place des structures démocratiques, voir au développement de leurs disciplines dans les quatre sphères de la pratique sportive, régir leurs disciplines, assurer la formation de leurs cadres (entraîneurs, officiels, administrateurs), rendre leur expertise accessible à la base.

Critères d'admissibilité

Pour les fédérations sportives :

- être un organisme sans but lucratif légalement constitué;
- exister et offrir des services à ses membres depuis au moins deux ans;
- poursuivre des buts d'intérêt public dans le secteur du sport;
- posséder un règlement de sécurité conforme aux exigences du ministère;
- être un organisme accessible à l'ensemble des citoyens;
- posséder des structures internes garantissant le contrôle démocratique par les membres;
- réaliser les interventions généralement attendues par un organisme provincial de régie sportive;
- regrouper la majorité des participants au Québec.

Pour les écoles secondaires publiques et les écoles privées accueillant des programmes reconnus : regrouper des athlètes identifiés et avoir signé un protocole d'entente avec la fédération sportive concernée.

Pour les organismes multisports, ce sont des subventions spécifiques qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme normé et ne sont pas soumises à des critères d'admissibilité particuliers. Cela doit cependant correspondre à des mandats reconnus par le Ministère.

Réalisations en 2014-2015

- Soutien aux organismes multisports suivants : Corporation Sports-Québec, le Réseau du sport étudiant du Québec, l’Institut national du sport du Québec et Égale Action, Sportcom, Fondation de l’athlète d’excellence du Québec, Le Club de la médaille d’or, Panthéon des sports du Québec et Alliance sport-études enseignement supérieur.
- Soutien à 65 fédérations unisports, incluant 5 fédérations pour personnes handicapées.
- Soutien à 47 écoles, dont 8 privées, dans 35 disciplines accueillant 450 programmes Sport-études reconnus (5 616 athlètes).

b) **Budget initial 2014-2015 :** 9 564 500 \$

c) **Informations sur les demandes**

Ne s’applique pas.

d) **Montant de la subvention**

Soutien au fonctionnement des organismes provinciaux de sport suivants :

- multisports :
 - o Corporation Sports-Québec (692 000 \$);
 - o Réseau du sport étudiant du Québec (400 000 \$);
 - o Institut national du sport du Québec (2 747 000 \$);
 - o Fondation de l’athlète d’excellence du Québec (125 000 \$);
 - o Le Club de la médaille d’Or inc. (25 000 \$);
 - o Panthéon des sports du Québec (35 000 \$);
 - o Alliance sport-études, enseignement supérieur (72 000 \$);
 - o Commissions scolaires et écoles privées accueillant des programmes Sport-études reconnus (428 000 \$);
 - o Sportcom (150 000 \$);
 - o Égale Action (100 000 \$).
 - unisport :
 - o 65 fédérations sportives incluant 5 fédérations pour personnes handicapées (sourds, aveugles, paralytiques cérébraux, parasports et Jeux olympiques spéciaux).
- Un total de 4 790 500 \$ est octroyé à ces fédérations.

Détail des subventions accordées en 2014-2015 dans le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises :

Organismes	Total 2014-2015
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	69 517 \$
Association de triathlon du Québec	68 938 \$
Association des clubs de biathlon du Québec	76 998 \$
Association québécoise d'aviron inc.	50 000 \$
Association québécoise de canoe-kayak de vitesse	46 858 \$
Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux	59 098 \$
Association québécoise de télémark	5 000 \$
Parasports Québec	90 991 \$
Association sportive des aveugles du Québec	55 000 \$
Association sportive des sourds du Québec inc.	50 000 \$
Commission de surf des neiges du Québec	52 001 \$
Corporation de kick boxing amateur du Québec	5 000 \$
Curling Québec	103 891 \$
Danse sport Québec inc.	5 000 \$
Fédération de basket-ball du Québec	108 731 \$

Fédération de cheerleading du Québec	25 000 \$
Fédération de crosse du Québec inc.	46 348 \$
Fédération de football amateur du Québec	67 584 \$
Fédération de gymnastique du Québec	127 570 \$
Fédération de lutte olympique du Québec inc.	50 000 \$
Fédération de nage synchronisée du Québec	95 631 \$
Fédération de natation du Québec	171 290 \$
Fédération de net-ball amateur du Québec	5 000 \$
Fédération de patinage artistique du Québec	102 513 \$
Fédération de pétanque du Québec inc.	47 953 \$
Fédération de rugby du Québec	25 000 \$
Fédération de soccer du Québec	201 146 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	101 826 \$
Fédération de tir à l'arc du Québec inc.	71 738 \$
Fédération de volley-ball du Québec	134 672 \$
Fédération des sports à quatre murs du Québec inc.	95 247 \$
Fédération d'haltérophilie du Québec	82 462 \$
Fédération du baseball amateur du Québec inc.	125 681 \$
Fédération du plongeon amateur du Québec	79 639 \$
Fédération équestre du Québec	56 461 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	68 107 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	98 591 \$
Fédération québécoise de ballon sur glace	5 000 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	59 070 \$
Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive	40 000 \$
Fédération québécoise de canotage long parcours	5 000 \$
Fédération québécoise de dynamophilie	5 000 \$
Fédération québécoise de golf	131 191 \$
Fédération québécoise de handball olympique	45 589 \$
Fédération québécoise de hockey sur glace	206 580 \$
Fédération québécoise de kin-ball	57 422 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique	69 507 \$
Fédération québécoise de ski alpin	116 357 \$
Fédération québécoise de ski nautique inc.	25 000 \$
Fédération québécoise de tennis	166 982 \$
Fédération québécoise de tir	69 535 \$
Fédération québécoise de ultimate	25 000 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes	144 830 \$
Judo-Québec inc.	118 337 \$
Karaté Québec	52 474 \$
La Fédération auto-Québec inc.	5 000 \$
La Fédération de la voile du Québec ltée	79 504 \$
La Fédération de patinage de vitesse du Québec	133 561 \$

La Fédération de water-polo du Québec	50 000 \$
La Fédération d'escrime du Québec	76 751 \$
Olympiques spéciaux Québec	69 985 \$
Ringuette Québec	52 826 \$
Service national des sauveteurs inc.	64 266 \$
Ski de fond Québec	80 802 \$
Softball Québec	108 449 \$
Total	4 790 500 \$

Programme de soutien au développement de l'excellence sportive

a) Objectifs

- Améliorer les performances des athlètes québécois sur les scènes sportives canadienne et internationale en soutenant financièrement les fédérations sportives québécoises dans la mise en œuvre de leurs modèles de développement des athlètes. Préparer les équipes du Québec aux Jeux du Canada de 2015.

Critères d'admissibilité

- Organismes provinciaux : les disciplines sportives considérées prioritaires par le Ministère selon les normes du programme.
- Événements sportifs : les événements prioritaires et soumis par les fédérations sportives provinciales.

b) Budget initial 2014-2015 : 6 668 500 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas

d) Montant de la subvention

Soutien aux fédérations sportives pour la réalisation de leurs modèles de développement des athlètes incluant le soutien à l'engagement d'entraîneurs. Budget : 6 668 500 \$.

- Dans le cas du volet soutien aux fédérations sportives pour la réalisation de leurs modèles de développement des athlètes incluant le soutien à l'engagement d'entraîneurs, les montants ont été établis en 2013-2014 pour les 4 années du cycle 2013-2017.
- Soutien à la mise en œuvre des modèles de développement des athlètes de 55 disciplines ainsi que de 19 disciplines pour personnes handicapées, incluant la préparation des équipes du Québec pour les Jeux du Canada de 2015 pour un total de 6 668 500 \$.

Voici la répartition des subventions à ces organismes :

Organismes	Subvention
Association de triathlon du Québec (2 disciplines)	34 000 \$
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	97 000 \$
Association des clubs de biathlon du Québec	108 300 \$
Association québécoise d'aviron inc.	50 000 \$
Association québécoise de canoë-kayak de vitesse	122 000 \$
Association québécoise de sport pour paralytiques cérébraux (3 disciplines)	32 000 \$
Parasports Québec (7 disciplines)	117 100 \$
Association sportive des aveugles du Québec	25 000 \$
Association sportive des sourds du Québec inc.	20 000 \$
Commission de surf des neiges du Québec	82 600 \$
Curling Québec (2 lettres d'exigences)	60 100 \$
Fédération de basket-ball du Québec	205 000 \$
Fédération de football amateur du Québec	138 000 \$
Fédération de gymnastique du Québec (3 disciplines)	318 100 \$
Fédération de lutte olympique du Québec inc.	35 500 \$
Fédération de nage synchronisée du Québec	175 700 \$
Fédération de natation du Québec (2 disciplines)	232 000 \$
Fédération de patinage artistique du Québec	230 600 \$

Fédération de rugby du Québec	20 000 \$
Fédération de soccer du Québec	297 000 \$
Fédération de tir à l'arc du Québec inc. (2 disciplines)	65 400 \$
La Fédération de patinage de vitesse du Québec (2 disciplines)	267 900 \$
Fédération de tennis de table du Québec inc.	156 600 \$
Fédération de volley-ball du Québec (2 disciplines)	255 000 \$
Fédération des sports à quatre murs du Québec inc. (2 disciplines)	86 200 \$
Fédération d'haltérophilie du Québec	167 000 \$
Fédération du baseball amateur du Québec inc.	158 000 \$
Fédération équestre du Québec	38 000 \$
Fédération québécoise d'athlétisme	163 000 \$
Fédération québécoise de badminton inc.	182 700 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	94 000 \$
Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive	15 000 \$
Fédération québécoise de golf	90 000 \$
Fédération québécoise de handball olympique	73 000 \$
Fédération québécoise de hockey sur glace inc. (2 disciplines)	351 700 \$
Fédération québécoise de ski acrobatique (3 disciplines)	172 300 \$
Fédération québécoise de ski alpin (3 disciplines)	286 500 \$
Fédération québécoise de tennis	205 000 \$
Fédération québécoise de tir	45 800 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes (4 disciplines)	330 000 \$
Fédération du plongeon amateur du Québec	200 000 \$
Judo-Québec inc.	229 600 \$
Karaté Québec	65 000 \$
La Fédération de la voile du Québec ltée	92 000 \$
La Fédération de water-polo du Québec	55 000 \$
La Fédération d'escrime du Québec	122 000 \$
Olympiques spéciaux Québec	20 000 \$
Ringuette Québec	63 800 \$
Softball Québec	34 000 \$
Ski de fond Québec (2 disciplines)	184 000 \$
Total	6 668 500 \$

Programme Kino-Québec

a) Objectif

Promouvoir un mode de vie physiquement actif pour contribuer au mieux-être de l'ensemble de la population québécoise.

La subvention est conforme à la convention Kino-Québec signée par le Ministère et ses partenaires, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les agences de la santé et des services sociaux (agences). Le montant alloué par le MEESR en 2014-2015 aux agences est de 1 575 000 \$.

Critères d'admissibilité

- Organismes bénéficiaires
 - o Les 18 agences incluant le conseil Cri et le Nunavik.

Réalisations en 2014-2015 pour les clientèles

- Mise en œuvre des priorités d'actions régionales du programme Kino-Québec et réalisation des orientations nationales du programme Kino-Québec.
- Organisation d'une rencontre provinciale des conseillers du programme Viactive.
- Poursuite de la collaboration avec Québec en Forme et autres partenaires du milieu.
- Participation et préparation de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et de sa fin de semaine active.
- Promotion de Plaisirs d'hiver : stratégie communicationnelle pour inciter les municipalités et leurs partenaires ainsi que les écoles primaires à favoriser la création et le maintien d'environnements favorables à la pratique d'activités physiques hivernales.
- Promotions diverses, dont un avis sur l'activité physique et les jeunes, l'activité chez les femmes enceintes, l'activité physique avec les tout-petits.
- Poursuite de la mise en œuvre de projets en lien avec le guide destiné aux écoles primaires au regard de l'aménagement, l'organisation et l'animation de la cour d'école Ma cour : un monde de plaisir.
- Collaboration à la mise à jour du concept Municipalité active.

b) Budget initial 2014-2015 : 1 575 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s'applique pas

d) Montant de la subvention

Subventions accordées par le MEESR aux agences :

	Nom de la région	2014-2015
1	Bas St-Laurent	73 323 \$
2	Saguenay/Lac St-Jean	74 360 \$
3	Québec (Capitale nationale)	103 867 \$
4	Mauricie/Centre-du-Québec	77 496 \$
5	Estrie	74 827 \$
6	Montréal-Centre	239 569 \$
7	Outaouais	75 523 \$
8	Abitibi-Témiscamingue	72 522 \$
9	Côte-Nord	71 779 \$
10	Baie-James	48 984 \$
11	Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine	71 784 \$
12	Chaudière-Appalaches	76 195 \$
13	Laval	75 977 \$
14	Lanaudière	76 912 \$

15	Laurentides	101 760 \$
16	Montréal	185 298 \$
17	Nunavik	37 412 \$
18	Conseil Cri	37 412 \$
	Total	1 575 000 \$

Programme d’assistance financière Événements et Jeux

a) Objectifs

Soutenir un ensemble d’événements de niveau québécois, canadien et international afin de favoriser la participation des athlètes à des compétitions d’envergure.
Soutenir l’organisation d’événements sportifs de niveaux canadien et international.

Critères d’admissibilité

Ne s’applique pas.

Réalisations en 2014-2015

Jeux du Québec : (Tableau 1)

- soutien aux unités régionales de loisir et de sport pour la réalisation des Jeux régionaux dans chacune des 19 régions identifiées au programme des Jeux du Québec;
- soutien à la Corporation Sports-Québec pour la coordination nationale du programme, le transport des participants vers les villes hôtes, la diffusion des finales nationales et la réalisation du volet Mes premiers jeux;
- soutien au comité organisateur des finales d’hiver 2013 (Saguenay), été 2014 (agglomération de Longueuil) et hiver 2015 (Drummondville) pour l’organisation des finales nationales.

Programme de soutien aux événements sportifs : (Tableau 2)

- soutien à divers comités organisateurs d’événements sportifs canadiens, internationaux et grand public.

b) **Budget initial 2014-2015 :** 2 994 000 \$

c) Informations sur les demandes

Ne s’applique pas.

d) Montant de la subvention

Pour l’année financière 2014-2015, le Ministère a octroyé les subventions suivantes :

Tableau 1

Organismes	Subventions 2014-2015
Corporation Sports-Québec*	530 000 \$
Partenaires régionaux	Montant
Commission loisir et sport de la Baie-James	10 000 \$
Conférence régionale des élus de Laval	60 113 \$
Conseil Sport et loisir de l’Estrie	64 157 \$
Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière	60 776 \$
Loisir et sport Montérégie	184 945 \$
Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean	63 335 \$
Sport et loisir de l’Île de Montréal	180 990 \$
URLS Abitibi-Témiscamingue	61 989 \$
URLS de la Capitale-Nationale	68 646 \$
URLS de la Chaudière-Appalaches	64 239 \$
URLS de la Mauricie	63 150 \$
URLS de l’Outaouais	67 945 \$
URLS du Bas Saint-Laurent	75 718 \$
URLS du Centre-du-Québec	60 639 \$
URLS des Laurentides	66 390 \$
URLS Côte-Nord	68 969 \$
Partenaires locaux	Montant
Comité organisateur des Jeux du Québec Longueuil 2014	42 500 \$
Comité organisateur des Jeux du Québec Drummondville 2015	477 750 \$
Comité organisateur des jeux du Québec Montréal 2016	208 750 \$
Grand total	2 481 000 \$

* Un montant de 265 000 \$ est également octroyé à cet organisme à l’intérieur du Programme de soutien à Sports-Québec pour la coordination des Jeux du Québec.

Détail des sommes octroyées dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs en 2014-2015 :

Tableau 2

Organismes	Événements	Volet	Recommandations	
Association de tae-kwon-do du Québec inc.	Championnat national 2015	1	4 000 \$	4 000 \$
Association des clubs de biathlon	Coupe Québec 3 / NorAm	1	1 500 \$	10 000 \$
	NorAm Estrie	1	1 500 \$	
	Jeux Mondiaux des Maîtres d’hiver	3	7 000 \$	
Association Québec Snowboard	Championnats canadiens et juniors 2015	1	3 000 \$	12 500 \$
	FIS Owl’s Head (slalom géant parallèle/snowboard cross)	1	1 500 \$	
	FIS NorAm Tremblant (snowboard cross)	1	2 000 \$	
	NorAm Le Relais (slalom parallèle/slalom géant parallèle)	2	3 000 \$	
	NorAm Tremblant (snowboard cross)	2	3 000 \$	
Association québécoise de canoë-kayak de vitesse	Essais nationaux #3	1	3 500 \$	3 500 \$
Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux	Qualification en équipe pour le boccia pour les Jeux Panaméricains 2015	3	5 000 \$	7 000 \$
	Paranatation Open de Montréal 2015	1	2 000 \$	
Association sportive des aveugles	Tournoi invitation de goalball de Montréal 2015	1	3 000 \$	3 000 \$
Fédération québécoise de badminton	62 ^e édition Canadien junior Black Knight Élite Série Montréal	1	2 500 \$	12 500 \$
	Canadien sénior Élite Série Yonex Montréal 2014	1	2 500 \$	
	Championnat canadien fermé senior 2015	1	4 000 \$	
	Championnat canadien universitaire et collégial 2015	1	3 500 \$	
Commission sportive Montréal-Concordia	38 ^e édition des Jeux de Montréal	4	2 500 \$	2 500 \$
Curling Québec	Classique Château Cartier de Gatineau 2014	1	3 500 \$	6 000 \$
	Challenge Casino de Charlevoix 2014	1	2 500 \$	
Cyclo-Mauricie	Défis Parc National de la Mauricie 2014	4	3500	3500
Événements Harricana	Ultra Trail Harricana de Charlevoix 2014	4	2 500 \$	2 500 \$
Fédération d’escrime du Québec	Championnats canadiens 2014 cadet et junior et Coupe Canada junior	1	3 500 \$	12 000 \$
	Championnats de l’Est du Canada 2015	1	2 500 \$	
	Championnats du Québec Open 2015	1	2 000 \$	
	Challenge des Nations 2015	2	4 000 \$	
Fédération de baseball amateur du Québec	Championnat canadien baseball midget U-18 2014	1	4 500 \$	8 000 \$
	Championnat canadien bantam féminin 2014	1	3 500 \$	
Fédération de netball	41 st National Netball Championship 2015	1	3 000 \$	4 500 \$
	Invitational Coupe du Québec 2015	2	1 500 \$	
Fédération de golf du Québec	Championnat canadien senior féminin 2014	1	3 500 \$	6 000 \$
	Championnat du Québec Premiers Élans CN 2014	1	2 500 \$	
Fédération de gymnastique du Québec	1 ^{re} sélection division 4 et Nationale GAF, 1 ^{re} Coupe du Québec GAM et STR, 2 ^e sélection Jeux du Québec GAM, GAF et STR	1	3 000 \$	19 300 \$
	2 ^e Coupe du Québec GAM + Invitation Acrosport + Défi	1	3 000 \$	
	Classique Gymnix	1	3 500 \$	
	Challenge Gymnix	2	2 800 \$	
	Classique Gymnix niveau national	3	7 000 \$	
Fédération de natation du Québec	Coupe Canada - Coupe Québec 2014	1	4 000 \$	35 000 \$
	Championnats de l’Est du Canada	1	2 500 \$	
	Championnat du monde aquatique des Maîtres 2014	3	7 000 \$	
	Sprint international 2014	2	4 500 \$	
	Traversée internationale du Lac Memphrémagog 2014	3	7 000 \$	
	69 ^e Traversée internationale du Lac St-Jean 2014	3	10 000 \$	
Fédération de patinage artistique du Québec	Défis de Patinage Canada	1	4 500 \$	8 500 \$

	Championnat québécois d'été – Volet international	2	4 000 \$	
Fédération de skateboard du Québec	Jackalope 2014 – Festival de sports d'action	4	2 500 \$	2 500 \$
Fédération de tennis de table du Québec	Omnium du Québec 2014	1	3 000 \$	3 000 \$
Fédération des Sports à 4 murs du Québec	Championnat canadien de racquetball 2014	1	3 500 \$	27 000 \$
	Tournoi invitation national PSA de squash	1	2 000 \$	
	Sélection équipe nationale en simple de racquetball 2015	1	2 000 \$	
	La Classique Richard-Arpin de racquetball 2015	1	2 000 \$	
	Championnat québécois ouvert de squash 2015	1	2 000 \$	
	Championnat canadien ouvert de balle au mur 2014	1	4 000 \$	
	2014 National Bank Financial Group PSA Squash Open	2	5 500 \$	
	Tournoi ouvert WSA de Squash du Club MAA 2015	2	4 000 \$	
Fédération équestre du Québec	Championnat québécois de dressage et Classique automnale	1	2 500 \$	9 000 \$
	Championnats équestres interprovinciaux du Canada	1	4 000 \$	
	Concours complet – Qualification Championnats nord-américains juniors	1	2 500 \$	
Fédération québécoise d'athlétisme	McGill Team Challenge 2015	1	3 000 \$	23 000 \$
	Championnat canadien jeunesse, junior et ouvert en salle 2015	1	4 000 \$	
	Marathon Oasis de Montréal 2014 - volet international	3	8 000 \$	
	Marathon Oasis de Montréal 2014 - volet participation	4	3 000 \$	
	Championnats canadiens junior extérieur et sélections Mondiaux juniors	1	5 000 \$	
Fédération québécoise de canoë-kayak d'eau vive	Neilson River Race 2014	2	2 000 \$	5 500 \$
	Montreal Open 2014	2	3 500 \$	
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	Championnat national d'escalade 2014	1	3 000 \$	3 000 \$
Fédération québécoise des sports cyclistes (BMX)	Coupe Canada BMX #3 et #4	1	2 500 \$	33 500 \$
	Championnats canadiens de BMX 2014	1	2 000 \$	
Fédération québécoise des sports cyclistes (VM)	Grand rendez-vous cycliste de Charlevoix 2014	1	3 500 \$	
	Coupe Canada VM 2014 - Mont Tremblant	1	3 500 \$	
Fédération québécoise des sports cyclistes (Cyclocross)	Cyclocross de Rimouski	1	2 500 \$	
Fédération québécoise des sports cyclistes (RP)	Championnats canadiens sur route 2014	1	5 000 \$	
	Tour international de la relève de Rimouski 2014	1	4 000 \$	
	Classique Garneau Québecor 2014	1	3 500 \$	
Fédération québécoise des sports cyclistes (Monocycle)	Unicon 17 – Championnats du monde de monocycle 2014	3	7 000 \$	
Grand Défi Victoriaville	Bonjour Printemps 2014	4	1 000 \$	2 000 \$
	Pentathlon Grand Défi 2014	4	1 000 \$	
Judo Québec	Omnium international de Judo Québec 2014	1	4 000 \$	12 000 \$
	Championnats canadiens jeunesse et senior 2014	1	4 500 \$	
	Championnat Elite8 Canadien 2015	1	3 500 \$	
Motivaction Jeunesse	Défi du Cap Blanc 2014	4	1 500 \$	1 500 \$
Triathlon Québec	Pentathlon des neiges 2015	4	3 500 \$	41 500 \$
	Québec ITU Triathlon des neiges 2015	3	15 000 \$	
	Championnat canadien de triathlon d'hiver 2015	1	3 500 \$	
	Championnat canadien de triathlon olympique 2014	1	4 000 \$	
	Coupe panaméricaine ITU 2014	2	5 500 \$	
	Championnat du monde ISSF de raquettes 2015	3	10 000 \$	
Plongeon Québec	Championnat canadien junior de développement	1	3 500 \$	16 500 \$
	Championnat international Camo Invitation 2014	2	6 000 \$	
	Championnat du monde aquatique des Maîtres 2014	3	7 000 \$	
Réseau du sport étudiant du Québec	Championnat canadien universitaire de soccer féminin 2014	1	3 000 \$	16 500 \$
	Coupe Vanier 2014	1	4 000 \$	
	Championnat canadien universitaire de basketball féminin 2014	1	4 000 \$	
	Championnat canadien collégial de golf 2014	1	2 500 \$	
	Championnat canadien collégial de volleyball féminin 2015	1	3 000 \$	
Ringuette Québec	Tournoi de Pierrefonds 2015	1	3 500 \$	3 500 \$
Ski de fond Québec	Circuit provincial Coupe Québec 2014-2015	1	4 000 \$	7 000 \$

	Championnat midget Noram 2015	1	3 000 \$	
Softball Québec	Championnats canadiens de balle rapide U21 féminin 2014	1	3 000 \$	14 000 \$
	Québec Rebelles Invitational 2014	2	2 500 \$	
Synchro Québec	Championnat du monde aquatique des Maîtres 2014	3	7 000 \$	7 000 \$
Tennis Québec	Championnat canadien intérieur 16 ans et moins Rogers 2015	1	3 000 \$	58 000 \$
	Championnat canadien extérieur 14 ans et moins Rogers 2014	1	3 500 \$	
	Championnat canadien extérieur 12 ans et moins Rogers 2014	1	3 500 \$	
	Coupe Leblanc 2014	2	6 000 \$	
	Tournoi ITF 18 ans et moins Groupe 3	2	5 500 \$	
	Challenger féminin BN de Saguenay 2014	2	6 000 \$	
	Challenger masculin BN de Rimouski 2015	2	5 000 \$	
	Futures BN Gatineau F1 2015	2	4 500 \$	
	Futures BN Sherbrooke F1 2015	2	4 500 \$	
	Championnat international de tennis en fauteuil roulant ITF-2 2014	2	4 000 \$	
	Challenger ATP hommes et WTA femmes de Granby 2014	3	8 000 \$	
	Challenger féminin de Gatineau 2014	2	4 500 \$	
	Fédération de voile du Québec	Championnat canadien de voile Optimist	1	
Coupe du Québec 2014 - voile adaptée		1	1 200 \$	
2014 Fruit Bowl Regatta		1	2 500 \$	
Fédération québécoise de ski acrobatique		Championnat canadien senior 2015	1	3 500 \$
	Série canadienne 2015	1	1 500 \$	
	Noram 2015	2	5 000 \$	
	Mondial Acrobatx 2014	2	3 000 \$	
Volleyball Québec	Championnat canadien de l'Est	1	3 500 \$	7 000 \$
	Coupe défi de l'équipe nationale	1	3 500 \$	
Fédération québécoise de hockey sur glace	Championnat canadien de hockey autochtone 2014	1	4 500 \$	7 500 \$
	Tournoi international de hockey pee-wee de Québec 2015	2	3 000 \$	
Parasports Québec	Nationaux Birmingham de tennis en fauteuil roulant 2014	1	2 000 \$	4 500 \$
	Montréal Invitation de rugby en fauteuil roulant 2014	1	2 500 \$	
Ski Québec Alpin	Championnats nationaux seniors et paraski	1	2 500 \$	22 500 \$
	Super Série Tremblant	2	3 500 \$	
	Super Série Mont Ste-Anne	2	3 000 \$	
	Super Série Val St-Côme	2	2 000 \$	
	Super Série St-Sauveur	2	2 000 \$	
	Super Série Stoneham	2	2 500 \$	
	Super Série Le Relais	2	2 000 \$	
	Super Série Mont Garceau	2	2 000 \$	
	Super Série Bromont	2	3 000 \$	
La Virée Nordique de Charlevoix	La Virée Nordique de Charlevoix 2015	4	1 000 \$	1 000 \$
Fédération québécoise de boxe olympique	Championnats canadiens juvénile et junior 2015	1	3 000 \$	3 000 \$
Fédération de water-polo du Québec	Championnat canadien senior ouvert (hommes et femmes) 2015	1	1 500 \$	10 000 \$
	Championnat canadien de l'Est du Canada U-16 et U-19 2015	1	1 500 \$	
	Championnat du monde aquatique des Maîtres 2015	1	7 000 \$	
Fédération de patinage de vitesse du Québec	Qualification nationale de courte piste 2014	1	3 000 \$	8 500 \$
	Sélection Coupe du monde courte piste d'automne 2014	1	2 000 \$	
	Championnat canadien junior longue piste 2015 et Coupe Canada #3	1	3 500 \$	
	Grand total		520 500 \$	

Programme Équipe Québec

a) Objectifs

- Soutenir de façon appropriée les athlètes québécois dans leur projet d'excellence vers les plus hauts sommets de la performance sportive en leur accordant une bourse d'entraînement annuelle d'au plus 6 000 \$;
- Faciliter la transition de ces athlètes lorsqu'ils se retirent de la compétition active de haut niveau;
- Améliorer les conditions de pratique professionnelle des entraîneurs et entraîneuses des athlètes d'Équipe Québec par une contribution financière annuelle pouvant aller jusqu'à 20 000 \$;

En ce qui concerne le soutien à la promotion des valeurs et des bienfaits du sport :

- favoriser l'émergence d'une culture sportive au Québec et promouvoir les valeurs et les bienfaits du sport et de l'activité physique;
- organiser, tous les 18 mois, un forum pour les athlètes et les entraîneurs et les entraîneuses d'Équipe Québec, afin qu'ils puissent échanger sur leur cheminement et leurs préoccupations.

Critères d'admissibilité

Dans le cas des athlètes :

- tous les athlètes québécois identifiés « excellence », par les fédérations sportives québécoises reconnues auprès du Ministère;
- ces athlètes doivent résider au Québec, être membres en règle de leur fédération sportive québécoise et représenter le Québec sur la scène canadienne;
- les athlètes admissibles qui se retirent de la compétition active pourront demeurer boursiers d'Équipe Québec et obtenir pendant une année une bourse d'un montant maximal de 4 000 \$ définie selon le nombre d'années pendant lesquelles ils auront eu le statut d'athlètes d'Équipe Québec.

Dans le cas des entraîneurs :

- tous les entraîneurs qui sont reconnus officiellement comme « entraîneur permanent » et « premier responsable » de l'encadrement annuel d'un athlète boursier d'Équipe Québec;
- ces entraîneurs doivent résider au Québec et être membres en règle de leur fédération sportive québécoise;
- ces entraîneurs sont réputés à temps plein selon les normes du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE) : ils doivent être actifs en entraînement sportif au moins 1 800 heures par année;
- ces entraîneurs doivent détenir une certification de niveau 3, une certification Compétition-Développement ou une certification supérieure du PNCE. Pour les disciplines sportives dont certains niveaux de certification ne sont pas encore disponibles, des mesures d'exception peuvent s'appliquer.

Réalisations en date du 28 janvier 2015

- 490 athlètes
- 23 athlètes retraités
- 96 entraîneurs et entraîneuses

b) **Budget initial 2014-2015 :** 5 000 000 \$

c) Informations sur les demandes

En date du 28 janvier 2015 :

- Nombre de demandes approuvées : 609
- Nombre de demandes refusées : 10

d) Montant de la subvention

En raison de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1), la liste des subventions octroyées par personne ne peut pas être fournie.

Annexe 1 - QP-84
Projets autorisés au cours de l'année financière 2014-2015
dans le cadre du
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase II

Région	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	Ville de Pohénégamook	Mise aux normes, rénovation et aménagement d'installations sportives et récréatives	313 149,11 \$	630 799,52 \$	1
	Paroisse de Saint-Clément	Rénovation de la patinoire	32 675,00 \$	66 142,13 \$	1
	Paroisse de Packington	Aménagement d'un complexe sportif et récréatif intergénérationnel	150 380,51 \$	330 117,74 \$	1
	Municipalité de Sainte-Luce	Reconstruction du pavillon sportif de Sainte-Luce	185 258,94 \$	391 097,77 \$	1
Total 01 Bas-Saint-Laurent			681 463,56 \$	1 418 157,16 \$	4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	Paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	Aménagement d'une salle multifonctionnelle	415 452,82 \$	1 371 055,45 \$	1
	Commission scolaire du Lac-Saint-Jean	Construction d'un gymnase simple à l'école Saint-Antoine	1 016 537,06 \$	2 171 925,00 \$	1
	Municipalité de Saint-David-de-Falardeau	Construction d'un centre de conditionnement physique	259 788,83 \$	642 124,22 \$	1
Total 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean			1 691 778,71 \$	4 185 104,67 \$	3
03 Capitale-Nationale	CNEAYL (Centre national d'entraînement acrobatique Yves LaRoche)	Rénovation et mise aux normes du CNEAYL	170 000,00 \$	344 016,39 \$	1
	Ville de Québec	Construction du complexe sportif Giffard - phase II	7 500 000,00 \$	19 337 209,53 \$	1
Total 03 Capitale-Nationale			7 670 000,00 \$	19 681 225,92 \$	2
04 Mauricie	Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (C.O.M.S.E.P.)	Rénovation des infrastructures de la Maison de la Solidarité-Mission sportive	71 960,00 \$	240 203,39 \$	1
Total 04 Mauricie			71 960,00 \$	240 203,39 \$	1
05 Estrie	Municipalité de Saint-Ludger	Rénovation du terrain de tennis	27 929,65 \$	86 367,69 \$	1
	Comité des loisirs de Saint-Malo	Construction d'une surface multifonctionnelle	57 000,00 \$	121 097,50 \$	1
	Municipalité d'Ascot Corner	Mise aux normes du terrain de tennis	26 503,98 \$	54 987,42 \$	1
Total 05 Estrie			111 433,63 \$	262 452,61 \$	3
06 Montréal	Ville de Montréal (arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve)	Réaménagement du parc Félix-Leclerc	704 744,75 \$	3 943 910,50 \$	1
	Ville de Montréal (arrondissement Verdun)	Construction du centre aquatique de Verdun	2 000 000,00 \$	20 349 913,40 \$	1
	Collège de Bois-de-Boulogne	Réfection et mise aux normes de la piscine du complexe sportif	1 397 252,00 \$	2 834 456,67 \$	1
Total 06 Montréal			4 101 996,75 \$	27 128 280,57 \$	3
07 Outaouais	Ville de Gatineau	Réfection des terrains de tennis du parc Jack-Eyamie	28 173,01 \$	61 738,99 \$	1
Total 07 Outaouais			28 173,01 \$	61 738,99 \$	1
08 Abitibi-Témiscamingue	Ville d'Amos	Rénovation et agrandissement du complexe sportif de la Ville d'Amos	5 788 750,18 \$	13 711 291,79 \$	1
Total 08 Abitibi-Témiscamingue			5 788 750,18 \$	13 711 291,79 \$	1

Annexe 1 - QP-84
Projets autorisés au cours de l'année financière 2014-2015
dans le cadre du
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase II

Région	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
12 Chaudière-Appalaches	Paroisse de Saint-Martin	Aménagement d'un complexe multisport et récréatif	1 610 989,00 \$	3 445 287,08 \$	1
	Municipalité de Saint-Philémon	Mise aux normes et aménagement des infrastructures de loisirs	75 333,00 \$	170 811,53 \$	1
Total 12 Chaudière-Appalaches			1 686 322,00 \$	3 616 098,61 \$	2
14 Lanaudière	Ville de Repentigny	Construction de terrains de tennis en terre battue et d'un chalet	852 774,55 \$	1 769 660,98 \$	1
Total 14 Lanaudière			852 774,55 \$	1 769 660,98 \$	1
15 Laurentides	Ville de Brownsburg-Chatham	Réaménagement du parc Roland-Cadieux	81 881,57 \$	207 554,99 \$	1
	Municipalité de Wentworth-Nord	Aménagement du parc communautaire - secteur Laurel	67 322,28 \$	155 928,08 \$	1
Total 15 Laurentides			149 203,85 \$	363 483,07 \$	2
16 Montérégie	Cégep de Sorel-Tracy	Construction d'un gymnase simple	1 019 963,22 \$	2 175 075,41 \$	1
	Ville de Marieville	Aménagement du parc Neptune	207 176,88 \$	501 386,53 \$	1
	Ville de Boucherville	Construction du complexe aquatique de Boucherville	7 500 000,00 \$	33 767 592,11 \$	1
Total 16 Montérégie			8 727 140,10 \$	36 444 054,05 \$	3
17 Centre-du-Québec	Municipalité d'Inverness	Construction d'un centre récréatif	451 414,00 \$	962 018,08 \$	1
	Municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska	Construction d'un terrain de soccer	32 373,29 \$	64 746,59 \$	1
	Municipalité de Saint-Valère	Construction du Pavillon intergénérationnel des loisirs (construction de fenêtres hermétiques, meilleure isolation et installation septique adéquate)	101 379,00 \$	266 103,42 \$	1
	Municipalité de Fortierville	Rénovation complète de la patinoire quatre saisons	105 203,00 \$	216 452,52 \$	1
Total 17 Centre-du-Québec			690 369,29 \$	1 509 320,61 \$	4
Sous-total			32 251 365,63 \$	110 391 072,42 \$	30

Projets de commissions scolaires autorisés dans le cadre de la mesure 50740

Région	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	Construction d'un gymnase aux écoles Saint-Denis et Saint-Isidore	1 420 983,24 \$	3 351 168,12 \$	1
Total 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean			1 420 983,24 \$	3 351 168,12 \$	1
03 Capitale-Nationale	Commission scolaire des Découvreurs	Construction d'un complexe sportif à l'école secondaire De Rochebelle	7 500 000,00 \$	15 948 699,15 \$	1
Total 03 Capitale-Nationale			7 500 000,00 \$	15 948 699,15 \$	1
06 Montréal	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	Réaménagement des terrains sportifs de l'école des Sources	582 381,86 \$	1 261 264,24 \$	1
Total 06 Montréal			582 381,86 \$	1 261 264,24 \$	1
15 Laurentides	Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	Mise aux normes de la piscine intérieure de la Polyvalente Lavigne à Lachute	1 721 317,50 \$	3 461 639,11 \$	1
Total 15 Laurentides			1 721 317,50 \$	3 461 639,11 \$	1
Sous-total			11 224 682,60 \$	24 022 770,62 \$	4

Total général			43 476 048,23 \$	134 413 843,04 \$	34

Annexe 2 - QP-84

Projets autorisés en 2014-2015

Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 - arénas et centres de curling

Région	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
01 Bas-Saint-Laurent	Ville de Causapscal	Remplacement du système de réfrigération et rénovation du centre sportif Gérard-Duchaîne	1 000 000,00 \$	3 000 533,71 \$	1
Total 01 Bas-Saint-Laurent			1 000 000,00 \$	3 000 533,71 \$	1
02 Saguenay—Lac-Saint-Jean	Ville de Saguenay	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna de Kénogami	700 000,00 \$	2 632 899,38 \$	1
Total 02 Saguenay—Lac-Saint-Jean			700 000,00 \$	2 632 899,38 \$	1
06 Montréal	Ville de Montréal	Installation d'un système de réfrigération à l'ammoniac et construction de locaux à l'aréna Roberto-Luongo de l'arrondissement Saint-Léonard	1 000 000,00 \$	7 236 428,78 \$	1
	Ville de Montréal	Installation d'un système de réfrigération à l'ammoniac et construction de locaux à l'aréna Chaumont de l'arrondissement d'Anjou	1 000 000,00 \$	8 316 230,99 \$	1
	Ville de Montréal	Installation d'un système de réfrigération à l'ammoniac, construction de locaux et travaux majeurs au Centre Rodrigue-Gilbert 1 et 2 à l'arrondissement Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	1 300 000,00 \$	15 312 063,16 \$	1
Total 06 Montréal			3 300 000,00 \$	30 864 722,93 \$	3
08 Abitibi-Témiscamingue	Ville de Témiscaming	Remplacement du système de réfrigération du centre récréatif et culturel de Témiscaming	700 000,00 \$	1 631 674,00 \$	1
Total 08 Abitibi-Témiscamingue			700 000,00 \$	1 631 674,00 \$	1
15 Laurentides	Municipalité de Ferme-Neuve	Rénovation du centre sportif Ben Leduc	987 396,05 \$	2 792 679,25 \$	1
	Ville de Saint-Eustache	Remplacement du système de réfrigération du complexe Walter-Buswell	1 000 000,00 \$	4 464 091,60 \$	1
Total 15 Laurentides			1 987 396,05 \$	7 256 770,85 \$	2
Total général			7 687 396,05 \$	45 386 600,87 \$	8

Annexe 3 - QP-84

Projets autorisés au cours de l'année financière 2014-2015

dans le cadre du

Programme de soutien aux événements sportifs internationaux

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
	E-2014-0243	Fédération équestre du Québec	Jeux équestre mondiaux 2018	8 750 000,00 \$	68 000 000,00 \$	1
Total				8 750 000,00 \$	68 000 000,00 \$	1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	E-2014-0230	Fédération de natation du Québec	4e étape de la Coupe du monde des marathons de 10 km FINA 2014	45 000,00 \$	785 000,00 \$	1
	E-2014-0236	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste de Saguenay 2014	60 000,00 \$	399 500,00 \$	1
Total 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean				105 000,00 \$	1 184 500,00 \$	2
03 Capitale-Nationale	E-2013-0221	Synchro Québec	Coupe du monde de nage synchronisée 2014	250 000,00 \$	1 874 500,00 \$	1
	E-2014-0237	Fédération québécoise des sports cyclistes	Vélirium 2014 - Coupe du monde UCI de vélo de montagne du Mont-Sainte-Anne	375 000,00 \$	2 413 250,00 \$	1
	E-2014-0239	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste de Québec et Grand Prix cycliste de Montréal 2014	344 000,00 \$	6 550 981,00 \$	1
	E-2014-0241	Fédération québécoise de tennis	Rencontre de la Coupe Fed entre le Canada et la Slovaquie	40 000,00 \$	371 540,00 \$	1
	E-2014-0242	Fédération québécoise de tennis	Coupe Banque Nationale 2014	81 000,00 \$	1 835 000,00 \$	1
Total 03 Capitale-Nationale				1 090 000,00 \$	13 045 271,00 \$	5
05 Estrie	E-2014-0229	Fédération de natation du Québec	6e étape de la Coupe du monde des marathons de 10 km FINA 2014	25 000,00 \$	118 150,00 \$	1
Total 05 Estrie				25 000,00 \$	118 150,00 \$	1
06 Montréal	E-2011-0156	Fédération de soccer du Québec	Coupe du Monde de soccer féminin FIFA 2014 et 2015	1 375 000,00 \$	18 798 600,00 \$	1
	E-2012-0197	Fédération québécoise de hockey sur glace	Championnats du monde junior de hockey sur glace de l'IIHF de 2015 et 2017	1 000 000,00 \$	35 815 300,00 \$	1
	E-2013-0220	Fédération de Gymnastique du Québec	Championnats du monde de gymnastique artistique de la FIG Montréal 2017	1 000 000,00 \$	15 477 220,00 \$	1
	E-2014-0233	Fédération québécoise de golf	Omnium Canadien 2014	150 000,00 \$	14 348 965,00 \$	1
	E-2014-0244	Fédération de patinage de vitesse du Québec	Coupe du monde ISU - Montréal 2014	70 000,00 \$	417 500,00 \$	1
Total 06 Montréal				3 595 000,00 \$	84 857 585,00 \$	5
07 Outaouais	E-2013-0225	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste Gatineau et Chrono Gatineau 2014	55 000,00 \$	268 970,00 \$	1
	E-2014-0232	Plongeon Québec	Coupe Canada 2014 - Grand Prix de plongeon de la FINA	90 000,00 \$	418 000,00 \$	1
Total 07 Outaouais				145 000,00 \$	686 970,00 \$	2
08 Abitibi-Témiscamingue	E-2014-0238	Fédération québécoise des sports cyclistes	46e Tour de l’Abitibi - Coupe des Nations Junior UCI 2014	45 000,00 \$	420 327,00 \$	1
Total 08 Abitibi-Témiscamingue				45 000,00 \$	420 327,00 \$	1
12 Chaudière-Appalaches	E-2013-0224	Fédération québécoise de golf	Championnat de Québec 2014	200 000,00 \$	3 967 615,00 \$	1
	E-2014-0234	Fédération québécoise des sports cyclistes	Tour de Beauce 2014	81 000,00 \$	667 000,00 \$	1

Annexe 3 - QP-84
Projets autorisés au cours de l'année financière 2014-2015
dans le cadre du
Programme de soutien aux événements sportifs internationaux

Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre
Total 12 Chaudière-Appalaches				281 000,00 \$	4 634 615,00 \$	2
14 Lanaudière	E-2013-0228	Fédération québécoise de tennis	Internationaux de tennis junior Banque Nationale 2014	40 000,00 \$	299 239,00 \$	1
	E-2014-0247	Fédération québécoise de ski acrobatique	Coupe du monde FIS de ski acrobatique 2015	85 000,00 \$	488 000,00 \$	1
Total 14 Lanaudière				125 000,00 \$	787 239,00 \$	2
16 Montérégie	E-2014-0235	Fédération équestre du Québec	International Bromont 2014	120 000,00 \$	1 875 190,00 \$	1
	E-2014-0240	Fédération équestre du Québec	Concours complet de Bromont Défi challenge Todd Sandler 2014	55 000,00 \$	334 137,00 \$	1
Total 16 Montérégie				175 000,00 \$	2 209 327,00 \$	2
Total général				14 336 000,00 \$	175 943 984,00 \$	23

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Ventilation des sommes investies par établissement en 2014-2015 dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, ainsi que et les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Voir question 84.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Ventilation des sommes investies par établissement en 2014-2015 dans le cadre du programme Infrastructure de loisir Canada, ainsi que les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Durant l'année financière 2014-2015, l'Entente Canada-Québec n'a pas permis de contribuer financièrement à la réalisation de nouveau projet d'installations sportives et récréatives. Ce programme s'est terminé le 31 octobre 2012.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Montant des subventions accordées par le Secrétariat au loisir et au sport aux fédérations sportives par le biais du programme de soutien aux opérations régulières pour 2014-2015. Fournir la liste des fédérations sportives qui en bénéficient et le montant alloué à chacune d'elles.

RÉPONSE

Voir question 84.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Sommaire des subventions accordées aux autres organismes sportifs et liste détaillée des subventions accordées dans le cadre de ces programmes :

- a. Programme de soutien aux événements sportifs;
- b. Programme Équipe Québec;
- c. Centre national multisport-Montréal;
- d. Fédération québécoise du sport étudiant
- e. Corporation SPORTQUÉBEC;
- f. Bourse de la Fondation de l'athlète d'excellence;
- g. Soutien aux athlètes identifiés auprès de la direction du sport et de l'activité physique;
- h. Autres organismes ou programmes.

RÉPONSE

- a) **Programme de soutien aux événements sportifs (PSES)**
Voir question 84.
- b) **Programme Équipe Québec**
Voir question 84.
- c) **Institut national du sport du Québec**
Voir question 84.
- d) **Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)**
Voir question 84.
- e) **Corporation Sports-Québec**
Voir question 84.
- f) **Programme Équipe Québec**
Voir question 84.
- g) **Bourses de la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (FAEQ)**
Voir question 84.
- h) **Soutien aux athlètes identifiés auprès de la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique**
Voir question 89.
- i) **Autres organismes ou programmes**
Voir les questions 84 et 104.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Soutien financier accordé aux athlètes québécois pour l'exercice financier 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Il y a trois modalités de soutien financier du gouvernement du Québec aux athlètes québécois :

1. Le Programme Équipe Québec permet à des athlètes identifiés « excellence » par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) de recevoir une bourse maximale annuelle de 6 000 \$. En 2014-2015¹, 490 athlètes ont été soutenus.

De plus, 23 athlètes retraités¹ ont reçu un soutien financier pour des montants variant entre 1 000 \$ et 4 000 \$, calculés selon le nombre d'années pendant lesquelles ils ont eu le statut d'athlètes identifiés « excellence » dans le cadre de ce programme.

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) ne permet pas de fournir la liste des boursiers et des montants accordés.

2. La Fondation de l'athlète d'excellence du Québec a reçu une subvention de 125 000 \$. Grâce au soutien du gouvernement du Québec et du secteur privé, la Fondation a versé en 2014-2015 1 100 000 \$ en bourse à près de 400 athlètes.

Pour 2015-2016, l'aide financière du gouvernement du Québec devrait être du même ordre soit de 125 000 \$. La Fondation de l'athlète d'excellence du Québec devrait verser approximativement 1 000 000 \$ en bourse afin de soutenir financièrement près de 400 athlètes.

3. Tous les athlètes identifiés de niveaux « excellence », « élite » et « relève » (3 206 athlètes en 2014) ont accès à la mesure de crédit d'impôt remboursable pour athlète de haut niveau. La mesure, de 6 025 301 \$ en 2014, est gérée directement par Revenu Québec. Le relevé pour obtenir le crédit d'impôt est envoyé directement aux athlètes bénéficiaires par le Secteur du loisir et du sport du MEESR.

¹ En date du 28 janvier 2015

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Sommaire et liste des subventions accordées dans le cadre des programmes suivants :

- a. Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir;
- b. Programme de reconnaissance et de financement des organismes régionaux de loisir pour personnes handicapées;
- c. Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport;
- d. Programme d'assistance financière aux camps de vacances;
- e. Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale;
- f. Programme Chantiers jeunesse;
- g. Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience;
- h. Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir;
- i. Programme d'assistance financière aux clubs de motoneigistes;
- j. Programme d'assistance financière aux clubs de véhicules tout-terrain;
- k. Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;
- l. Soutien financier au Conseil québécois du loisir;
- m. Soutien financier pour le projet Archipel (ville de Longueuil).

RÉPONSE

- a) **Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir;**
2 406 420 \$ versés à 26 organismes (voir annexe 1).
- b) **Soutien financier pour le loisir des personnes handicapées en région;**
2 639 420 \$ versés aux 17 régions. (Mission loisir pour les personnes handicapées : 1 200 920 \$, Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées : 1 438 000 \$ [voir annexe 2]).
- c) **Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport;**
6 439 000 \$ versés à 18 entités URLS (organismes régionaux) (voir annexe 3).
- d) **Programme d'assistance financière aux camps de vacances;**
3 776 516 \$ versés à 79 organismes dont 2 389 968 \$ pour le volet soutien à l'accessibilité aux personnes en situation de pauvreté (incluant un montant forfaitaire de 2 500 \$ en soutien à la promotion de la qualité, de l'éthique et de la sécurité); 916 148 \$ pour le volet soutien aux immobilisations et aux aménagements récréatifs de plein air, 103 900 \$ versés pour le volet aide à l'accompagnement des personnes handicapées et 366 500 \$ au volet soutien aux projets spéciaux en accessibilité (voir annexe 4).
- e) **Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale;**
5 044 000 \$ versés à deux organismes : 904 000 \$ au Comité de la fête nationale de la Saint-Jean inc. et 4 140 000 \$ au Mouvement national des Québécoises et Québécois.
- f) **Programme Chantiers jeunesse;**
Programme transféré au Secrétariat à la jeunesse depuis plusieurs années.
- g) **Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience;**
La réponse est incluse dans les tableaux en annexe aux questions b) et d).

- h) Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir;**
4 868 019 \$ versés à 59 centres (voir annexe 5).
- i) Programme d'assistance financière aux clubs de motoneigistes;**
Programme transféré au ministère des Transports en 2006.
- j) Programme d'assistance financière aux clubs de véhicules tout terrain;**
Programme transféré au ministère des Transports en 2006.
- k) Soutien financier au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec;**
2 950 000 \$ versés à l'organisme pour le soutien à la mission.
- l) Soutien financier au Conseil québécois du loisir;**
425 000 \$ versés à l'organisme, dont 350 000 \$ pour le soutien de sa mission et 75 000 \$ pour la gestion du Programme de formation en animation en loisir et sport du Québec.
- m) Soutien financier pour le projet Archipel (ville de Longueuil).**
Le programme n'existe plus depuis 2011-2012.

Question 90
Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTIONS 2014-2015
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées	82 540 \$
Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de loisirs	85 480 \$
Fédération des associations de familles du Québec	91 450 \$
Fédération des astronomes amateurs du Québec	81 850 \$
Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec	81 850 \$
Fédération québécoise de camping et de caravanning	99 230 \$
Fédération québécoise de la marche	86 310 \$
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	81 850 \$
Fédération québécoise des activités sub-aquatiques	81 850 \$
Fédération québécoise des centres communautaires de loisir	131 600 \$
Fédération québécoise des échecs	91 550 \$
Fédération québécoise des jeux récréatifs	92 150 \$
Fédération québécoise du loisir en institution	85 940 \$
Fédération québécoise du scoutisme	103 410 \$
La Fédération de l'âge d'or du Québec	161 270 \$
La Fédération québécoise de philatélie	81 850 \$
La Fédération québécoise du canot et du kayak	90 690 \$
L'Association des camps du Québec inc.	88 220 \$
Le Cercle des jeunes naturalistes	81 850 \$
Les Clubs 4-H du Québec inc.	81 850 \$
Mouvement québécois des vacances familiales	115 760 \$
Radio amateur Du-Of inc.	81 850 \$
Regroupement QuébecOiseaux	81 850 \$
Société des fêtes et festivals du Québec	87 990 \$
Société québécoise de spéléologie	85 590 \$
Vélo-Québec association	90 590 \$
Total	2 406 420 \$

- Soutien financier pour le loisir des personnes handicapées en région :
- Mission loisir pour les personnes handicapées : 1 200 920 \$
 - Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées : 1 438 500 \$

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTIONS 2014-2015
Commission loisir et sport de la Baie-James	15 644 \$
Conférence régionale des élus de Laval	126 572 \$
Conseil sport loisir de l'Estrie	116 917 \$
Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière	133 907 \$
Loisir et sport Montérégie	407 400 \$
Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean	119 890 \$
Sport et loisir de l'Île de Montréal	537 494 \$
Unité de loisir et de sport Abitibi-Témiscamingue (ULSAT)	89 617 \$
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.	108 026 \$
Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais	117 471 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine inc.	82 619 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	110 941 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la région Chaudière-Appalaches	138 520 \$
Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale	190 779 \$
Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec	110 858 \$
Unité régionale de loisir, de sport et de plein air des Laurentides	148 716 \$
Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord	84 049 \$
TOTAL	2 639 420 \$

Programme d'assistance financière aux unités régionales de loisir et de sport

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTIONS 2014-2015
Administration régionale Crie	120 000 \$
Commission loisir et sport de la Baie-James	120 000 \$
Conférence régionale des élus de Laval	249 500 \$
Conseil Sport Loisir de l'Estrie	353 000 \$
Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière	353 000 \$
Loisir et sport Montérégie	557 000 \$
Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean	390 500 \$
Sport et loisir de l'Île de Montréal	616 000 \$
Unité de loisir et de sport Abitibi-Témiscamingue	353 000 \$
Unité régionale de loisir, de sport et de plein air des Laurentides	353 000 \$
Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais	353 000 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches	390 500 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	353 000 \$
Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord	390 500 \$
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	353 000 \$
Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale	390 500 \$
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent	390 500 \$
Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec	353 000 \$
TOTAL	6 439 000 \$

Programme d’assistance financière aux camps de vacances

Nom des organismes	Volet Soutien à l'accessibilité aux personnes en situation de pauvreté et soutien à la qualité, éthique et sécurité	Volet Soutien aux immobilisations et aux aménagements récréatifs de plein air	Volet Soutien à l'accompagnement des personnes handicapées	Volet soutien aux projets spéciaux en accessibilité	Subvention totale annoncée
Association des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal inc. (Camp l'Interval)	11 227 \$	9 844 \$	- \$	- \$	21 071 \$
Association des scouts du Canada district de la Mauricie (Domaine St-Louis-de-France)	9 388 \$	- \$	- \$	- \$	9 388 \$
Association Garagona inc.	67 500 \$	27 450 \$	3 232 \$	- \$	98 182 \$
Base de plein air Bon départ	67 500 \$	10 073 \$	5 298 \$	- \$	82 871 \$
Bases de plein air des scouts du Montréal métropolitain (Camp Ville-Marie)	31 625 \$	34 853 \$	- \$	- \$	66 478 \$
Bases de plein air des scouts du Montréal métropolitain (Domaine Richelieu)	32 432 \$	5 750 \$	- \$	- \$	38 182 \$
Camp « O » Carrefour inc.	48 035 \$	2 078 \$	3 989 \$	- \$	54 102 \$
Camp Amy Molson inc.	67 500 \$	10 000 \$	- \$	- \$	77 500 \$
Camp Boisjoly inc.	22 865 \$	7 328 \$	3 024 \$	- \$	33 217 \$
Camp Brochet	14 358 \$	- \$	- \$	- \$	14 358 \$
Camp Carowanis inc.	28 391 \$	467 \$	986 \$	- \$	29 844 \$
Camp de Rivière-Ouelle inc.	51 157 \$	3 924 \$	986 \$	- \$	56 067 \$
Camp de vacances familiales Valleyfield inc.	22 608 \$	- \$	- \$	2 000 \$	24 608 \$
Camp de-la-Salle	6 010 \$	- \$	- \$	- \$	6 010 \$
Camp des Bouleaux de l’association d’églises baptistes évangéliques au Québec	38 504 \$	22 005 \$	- \$	- \$	60 509 \$
Camp École Kéno	22 473 \$	6 435 \$	- \$	17 738 \$	46 646 \$
Camp familial St-Urbain	59 233 \$	29 149 \$	- \$	- \$	88 382 \$
Camp Jardin (gan) d’Israël	53 227 \$	14 176 \$	- \$	- \$	67 403 \$
Camp Jardin d’Hannah (Pardas Chanah)	30 612 \$	12 982 \$	- \$	- \$	43 594 \$
Camp Joli B. inc.	8 884 \$	9 083 \$	- \$	- \$	17 967 \$
Camp Mariste	27 562 \$	26 052 \$	5 555 \$	13 282 \$	72 451 \$
Camp Massawippi – centre Mackay	41 779 \$	9 112 \$	4 041 \$	- \$	54 932 \$
Camp Olier	12 517 \$	- \$	- \$	- \$	12 517 \$
Camp Ozanam	67 500 \$	1 757 \$	429 \$	- \$	69 686 \$
Camp Patmos des églises évangéliques baptiste du Québec	18 544 \$	7 000 \$	- \$	- \$	25 544 \$
Camp Péniel inc.	6 527 \$	38 280 \$	- \$	- \$	44 807 \$
Camp Quatre Saisons inc.	20 224 \$	40 312 \$	- \$	- \$	60 536 \$
Camp Richelieu de St-Hyacinthe inc.	31 222 \$	50 000 \$	- \$	- \$	81 222 \$
Camp Richelieu Saint-Côme inc.	32 507 \$	8 384 \$	- \$	- \$	40 891 \$
Camp Richelieu Vive Lajoie	10 615 \$	990 \$	123 \$	- \$	11 728 \$
Camp sable chaud	6 187 \$	- \$	- \$	- \$	6 187 \$
Camp Saint-Donat	67 500 \$	19 450 \$	- \$	- \$	86 950 \$
Camps Odyssée Inc. (Camp Minogami)	2 500 \$	- \$	621 \$	18 480 \$	21 601 \$
Camps Odyssée Inc. (Camp Trois-Saumons)	24 685 \$	3 953 \$	986 \$	- \$	29 624 \$
Canadian Sunday School Mission (Camp Linvingstone)	12 258 \$	2 670 \$	- \$	- \$	14 928 \$
CCSE Maisonneuve (Base de plein air Sainte-Émélie)	28 745 \$	- \$	- \$	- \$	28 745 \$
Centre de plein air du Lac Flavrian	57 971 \$	9 224 \$	4 397 \$	- \$	71 592 \$

					N° : 90 ANNEXE 4
Centre de plein air l’Estacade	24 135 \$	8 000 \$	- \$	- \$	32 135 \$
Centre de plein air Lasallien inc.	42 815 \$	15 000 \$	1 201 \$	- \$	59 016 \$
Centre de vacances et d’apprentissage loisirs de Saint-Cyprien	55 593 \$	- \$	- \$	- \$	55 593 \$
Centre nautique de l’Istorlet	5 015 \$	4 785 \$	- \$	- \$	9 800 \$
Centre Normand Léveillé inc.	67 500 \$	13 125 \$	8 388 \$	- \$	89 013 \$
Centre Notre-Dame de Fatima	49 760 \$	16 666 \$	4 182 \$	- \$	70 608 \$
Centre Notre-Dame de la Rouge	5 622 \$	- \$	- \$	- \$	5 622 \$
Colonie de vacances des Grèves	27 238 \$	31 100 \$	- \$	- \$	58 338 \$
Commission Loisir et Sport de la Baie-James	- \$	- \$	- \$	25 000 \$	25 000 \$
Conseil de direction de l’Armée du salut (Camp du Lac Achigan)	28 503 \$	2 500 \$	- \$	- \$	31 003 \$
Domaine de l’Amitié inc.	31 751 \$	27 500 \$	772 \$	- \$	60 023 \$
Domaine des Prés d’or	67 500 \$	31 618 \$	11 679 \$	- \$	110 797 \$
Espaces jeunesse inc. (Camp de Portneuf)	8 091 \$	- \$	- \$	- \$	8 091 \$
Espaces jeunesse inc. (Camp Val-Estrie)	13 453 \$	33 339 \$	- \$	- \$	46 792 \$
Fédération des guides catholiques du diocèse de Trois-Rivières (Camp lac vert)	10 206 \$	45 434 \$	1 887 \$	- \$	57 527 \$
Fondation « Le Terrier » inc.	6 387 \$	1 650 \$	- \$	- \$	8 037 \$
Gouvernement de la nation crie	- \$	- \$	- \$	25 000 \$	25 000 \$
Havre familial	38 153 \$	15 823 \$	- \$	- \$	53 976 \$
La Base de plein air Air-Eau-Bois inc.	7 993 \$	13 200 \$	772 \$	- \$	21 965 \$
La Colonie Sainte-Jeanne d’Arc	67 500 \$	2 539 \$	2 960 \$	- \$	72 999 \$
La Corporation Cité-Joie inc.	67 500 \$	43 351 \$	11 486 \$	- \$	122 337 \$
La Corporation de l’Étincelle (Saint-Henri)	67 500 \$	6 000 \$	- \$	- \$	73 500 \$
La société Grand Village inc.	67 500 \$	- \$	2 488 \$	- \$	69 988 \$
L'Association des camps du Québec inc.	- \$	- \$	- \$	240 000 \$	240 000 \$
Le Cercle de l’Amitié N.D.L. (Vanier) inc.	9 884 \$	12 399 \$	- \$	- \$	22 283 \$
Le Club des familles de demain inc.	21 828 \$	22 102 \$	772 \$	- \$	44 702 \$
Le Domaine familial incorporé	11 447 \$	2 640 \$	- \$	- \$	14 087 \$
Le Domaine Notre-Dame inc.	9 920 \$	1 886 \$	- \$	- \$	11 806 \$
Le P'tit Bonheur, une œuvre du Père Sablon	60 955 \$	58 847 \$	- \$	- \$	119 802 \$
Les Boys scouts du Canada, le conseil provincial du Québec, inc.	17 433 \$	- \$	1 930 \$	- \$	19 363 \$
Les Camps étudiants de Québec (Camp St-François Île d'Orléans)	10 209 \$	2 029 \$	- \$	- \$	12 238 \$
Les Services communautaires catholiques (F.C.C.S.) inc. (Kinkora)	67 500 \$	- \$	- \$	- \$	67 500 \$
Les YMCA du Québec (Camp Kanawana)	34 084 \$	6 552 \$	900 \$	- \$	41 536 \$
Loge Frontière	10 779 \$	- \$	- \$	- \$	10 779 \$
Mouvement Québécois des vacances familiales	- \$	- \$	- \$	20 000 \$	20 000 \$
Plein air Ville-Joie	17 867 \$	2 331 \$	- \$	- \$	20 198 \$
Rendez-vous familial					
Pointe-St-Charles inc. (Camp Val-Notre-Dame)	42 354 \$	37 500 \$	2 230 \$	- \$	82 084 \$
Services de répit Emergo - Autisme et autres troubles envahissants du développement	27 333 \$	- \$	6 907 \$	- \$	34 240 \$
Société pour les enfants handicapés du Québec (Camp Papillon)	87 500 \$	29 187 \$	11 679 \$	- \$	128 366 \$
Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord	- \$	- \$	- \$	5 000 \$	5 000 \$
Village des jeunes Notre-Dame de toute joie	38 788 \$	6 264 \$	- \$	- \$	45 052 \$
TOTAUX	2 389 968 \$	916 148 \$	103 900 \$	366 500 \$	3 776 516 \$

Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir

NOM DE L'ORGANISME	SUBVENTIONS 2014-2015
Association des résidents de Champfleury	47 282 \$
Association Les Chemins du Soleil	58 190 \$
Association Récréative Milton-Parc	64 826 \$
Association sportive et communautaire du Centre-Sud inc.	106 324 \$
Ateliers d'éducation populaire du plateau	137 714 \$
Carrefour accès loisirs inc.	49 408 \$
CCSE Maisonneuve	204 759 \$
Centre communautaire Dawson	86 633 \$
Centre communautaire de loisir de la Côte des Neiges	127 519 \$
Centre communautaire de loisir Sherbrooke inc.	80 067 \$
Centre communautaire de loisirs Claude-Nault	47 171 \$
Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie	65 274 \$
Centre communautaire Douglas	43 423 \$
Centre communautaire Drummondville-Sud inc.	62 595 \$
Centre communautaire Hochelaga	51 393 \$
Loisirs communautaires le Relais du bout	43 423 \$
Centre communautaire Pierre-Lemaire	43 423 \$
Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville inc.	126 240 \$
Centre communautaire Saint-Charles	47 171 \$
Centre communautaire St-Pierre inc.	54 217 \$
Centre de loisirs communautaires Lajeunesse	47 171 \$
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon	59 493 \$
Centre des loisirs St-Sacrement inc.	43 423 \$
Centre Durocher inc.	102 594 \$
Centre éducatif communautaire René Goupil	173 558 \$
Centre Landry (1980) inc.	69 206 \$
Centre loisir multi-plus	80 818 \$
Centre Mgr Marcoux inc.	82 263 \$
Centre Père Sablon	92 586 \$

Centre récréatif et communautaire (C.R.C.) St-Donat	43 423 \$
Centre récréatif Poupart inc.	65 571 \$
Centre sportif de la Petite-Bourgogne	66 194 \$
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean	46 298 \$
Corporation du centre Jean-Claude-Malépart	77 275 \$
Gestaforme inc.	49 150 \$
La Corporation du centre Sablon	61 078 \$
Le C.L.A.C., centre de loisirs et d'animation culturelle de Guybourg	43 423 \$
Le Centre communautaire d'Arthabaska inc.	53 383 \$
Le Centre communautaire le trait d'union	61 856 \$
Le Centre récréatif St-François-d'Assise inc.	105 809 \$
Le Patro de Jonquière inc.	98 065 \$
Le Patro de Lévis inc.	94 892 \$
Le Patro le Prévost	130 620 \$
Le Patro Roc-Amadour (1978) inc.	145 104 \$
Le Pivot	122 275 \$
Le Relais des jeunes gatinois	152 872 \$
Les Loisirs Montcalm inc.	80 189 \$
Loisirs fleuri-est	64 613 \$
Loisirs Île du Havre-Aubert inc.	43 423 \$
Loisirs jeunesse du Cap-de-la-Madeleine inc.	84 672 \$
Loisirs Lebourgneuf inc.	43 423 \$
Patro de Charlesbourg inc.	147 711 \$
Patro de Fort-Coulonge / Mansfield	74 832 \$
Patro Laval inc.	122 980 \$
Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve	143 676 \$
Pavillon St-Arnaud inc.	83 990 \$
Relance des loisirs tout 9 inc.	43 423 \$
Service animation jeunesse de l'Outaouais inc.	105 804 \$
Société ressources-loisirs de Pointe-aux-Trembles	113 831 \$

Total 4 868 019 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des subventions accordées à la Fédération de l'âge d'or du Québec en 2014-2015.

RÉPONSE

Dans le cadre du Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir, la Fédération de l'âge d'or du Québec a reçu une subvention de 161 270 \$ en 2014-2015.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Effectifs et subventions de Kino-Québec en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Effectifs affectés au programme Kino-Québec pour 2014-2015

Quatre professionnels de l'activité physique du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) en *équivalent temps complet* (ETC), ainsi qu'un professionnel du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sont affectés à l'équipe de coordination nationale, et quelque 24 ETC professionnels de l'activité physique sont répartis dans les 18 agences de santé et de services sociaux (entre 1 et 4 ETC par région selon la population et le territoire).

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Copie de notes, analyses, rapports et de tout autre document concernant les résultats scolaires des joueurs étudiants de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), par équipe, et ce, depuis 2003. Copie de tous les documents concernant la politique scolaire de la LHJMQ.

RÉPONSE

Les résultats scolaires des joueurs de la LHJMQ ne font pas l'objet d'une analyse particulière par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au même titre que toute autre discipline sportive.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Concernant Équipe Québec, groupe mandaté par le premier ministre pour étudier la faisabilité d'une nouvelle candidature olympique pour Québec, fournir la liste des membres, leur salaire, les budgets alloués à l'organisme. Fournir la liste des contrats et des mandats qui ont été donnés par Équipe Québec.

RÉPONSE

Le dossier a été confié au Secrétariat à la Capitale-Nationale.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Contrats donnés par le ministère pour les études sur les sites potentiels des épreuves des Jeux olympiques à Québec, avec mention s'il s'agit d'un appel d'offres ou d'un contrat accordé de gré à gré. Ventilation des sommes accordées à cet effet.

RÉPONSE

Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche n'a pas été sollicité pour réaliser des travaux sur les sites potentiels des épreuves des Jeux olympiques à Québec.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État des investissements pour l'anneau de glace Gaétan-Boucher. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2015-2016.

RÉPONSE

Aucun investissement n'a été accordé au regard de ce projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (Phases I et II).

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État des investissements pour le Massif de la Petite Rivière Saint-François. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et prévisions budgétaires pour l'année 2015-2016.

RÉPONSE

Aucun investissement n'a été accordé au regard de ce projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (Phases I et II).

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État des investissements pour l'Institut national du sport. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2015-2016.

RÉPONSE

Une subvention de 2 747 000 \$ a été accordée pour le fonctionnement de l'organisme en 2014-2015.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État des investissements pour le nouveau Colisée de Trois-Rivières. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour 2015-2016.

RÉPONSE

Aucun investissement n'a été accordé au regard de ce projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (Phases I et II).

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État des investissements pour le Panthéon des sports. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2015-2016.

RÉPONSE

En 2014-2015 une subvention de 35 000 \$ a été accordée au Panthéon des sports du Québec afin de soutenir ses opérations.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État des investissements sur les installations des fédérations sportives établies au Parc olympique de Montréal, et ce, depuis 2004-2005.

RÉPONSE

Une subvention de 2 747 000 \$ a été accordée pour le fonctionnement de l'Institut national du sport du Québec en 2014-2015.

Actuellement, il y a huit sports résidents à l'Institut soit : l'escrime, le judo, la gymnastique, la natation, la nage synchronisée, le patinage de vitesse courte piste, le plongeon et le water-polo. Les fédérations canadiennes et québécoises y tiennent des activités quotidiennement pour leurs athlètes de haut niveau.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Sur le remplacement des systèmes au fréon dans les arénas du Québec, état des investissements des deux dernières années. Nombre d'arénas qui détenaient un système au fréon et qui en ont été dépossédés au cours des trois dernières années. Fournir les prévisions pour l'année 2015-2016.

RÉPONSE

En date du 4 février 2015 :

- 8 projets ont été autorisés au cours de l'année financière 2014-2015 représentant un montant d'aide financière de 7 687 396,05 \$.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre d'écoles ayant pu bénéficier du soutien du programme de financement d'au moins une équipe sportive par école secondaire, par région administrative, ainsi que les montants obtenus par celles-ci, pour 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Veillez référer à la question 104.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des écoles, par région administrative, ayant bénéficié de l'aide financière attribuée dans le cadre du programme « *La culture du sport à l'école secondaire publique* », élaboré pour soutenir les équipes sportives interscolaires pour 2014-2015. Fournir les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

La question réfère à une mesure des règles budgétaires ministérielles applicables aux commissions scolaires.

La liste des allocations autorisées par école, par région administrative, pour l'année scolaire 2014-2015 est présentée ci-dessous.

Allocations autorisées dans le cadre de la mesure 30370,
par école, par région administrative, pour l’année scolaire 2014-2015¹

Région 1 – Bas-Saint-Laurent

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
Polyvalente de Matane (711059)	1 000 \$
École du Mistral (712005)	1 000 \$
École Langevin (712008)	1 000 \$
École Paul-Hubert (712003)	1 000 \$
École Saint-Jean (712010)	1 000 \$
École secondaire du Transcontinental (713132)	500 \$
École polyvalente La Pocatière (714023)	3 500 \$
École secondaire Chanoine-Beaudet (714022)	1 000 \$
École secondaire de Rivière-du-Loup (714021)	3 500 \$
Total	13 500 \$

Région 2 – Saguenay-Lac-Saint-Jean

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
École Cité étudiante (721016)	1 000 \$
Polyvalente de Normandin (721061)	1 000 \$
Polyvalente des Quatre-Vents (721039)	3 500 \$
Polyvalente Jean-Dolbeau (721085)	3 500 \$
École Curé-Hébert	1 000 \$
École Jean-Gauthier	1 000 \$
École secondaire Camille-Lavoie	1 000 \$
Pavillon Wilbrod-Dufour	1 000 \$
École primaire et secondaire Fréchette (723172)	1 000 \$
École secondaire Charles-Gravel (723145)	3 500 \$
École secondaire de l'Odyssée (723175)	3 500 \$
École secondaire de l'Odyssée (723175)	3 500 \$
École secondaire des Grandes-Marées (723173)	1 000 \$
École polyvalente Arvida (724002)	3 500 \$
École polyvalente Jonquière (724014)	1 000 \$
École secondaire Kénogami (724003)	1 000 \$
Total	31 000 \$

Région 3 – Capitale-Nationale

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
Centre éducatif Saint-Aubin (731001)	1 000 \$
École secondaire du Plateau (731002)	1 000 \$
École Cardinal-Roy (732157)	1 000 \$
École Jacques-Cartier-St-Denys-Garneau (732166)	1 000 \$
École Jean-de-Brébeuf (732159)	1 000 \$
École Joseph-François-Perrault (732160)	3 500 \$
École secondaire Roger-Comtois (732165)	3 500 \$

¹ Sommes autorisées pour l’année scolaire 2014-2015

École secondaire Vanier (732167)	1 000 \$
Collège des Compagnons (733032)	1 000 \$
École secondaire De Rochebelle (733031)	1 000 \$
Polyvalente de L'Ancienne-Lorette (733030)	3 500 \$
École de la Courvilloise (734060)	3 500 \$
École des Sentiers (734066)	3 500 \$
École du Mont-Sainte-Anne (734061)	1 000 \$
École Samuel-De Champlain (734051)	1 000 \$
École secondaire de Donnacona (735010)	3 500 \$
École secondaire de Saint-Marc (735014)	1 000 \$
École secondaire Louis-Jobin (735013)	1 000 \$
École secondaire Q.H.S. (881002)	1 000 \$
École secondaire Saint-Patrick (881005)	1 000 \$
Total	35 000 \$

Région 4 – Mauricie

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
Académie les Estacades (741109)	3 500 \$
Collège de l'Horizon (741021)	1 000 \$
École Chavigny (741111)	3 500 \$
École secondaire des Pionniers (741110)	3 500 \$
École secondaire le Tremplin (741112)	1 000 \$
École secondaire l'Escale (741108)	500 \$
École des Boisés (742006)	1 000 \$
École secondaire Champagnat (742118)	3 500 \$
École secondaire des Chutes (742100)	3 500 \$
École secondaire du Rocher (742106)	1 000 \$
École secondaire Paul-Le Jeune (742105)	3 500 \$
École secondaire Val-Mauricie (742097)	1 000 \$
Total	26 500 \$

Région 5 – Estrie

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
École La Frontalière (751005)	1 000 \$
Polyvalente Louis-Saint-Laurent (751007)	1 000 \$
Polyvalente Montignac (751006)	1 000 \$
École du Triolet (752116)	3 500 \$
École du Triolet (752116)	3 500 \$
École internationale du Phare (752148)	3 500 \$
École Mitchell - Montcalm (752124)	1 000 \$
École Mitchell - Montcalm (752124)	500 \$
École secondaire de la Ruche	3 500 \$
École secondaire de l'Escale	1 000 \$
École secondaire de l'Odyssée	1 000 \$
École secondaire du Tournesol	1 000 \$
Total	21 500 \$

Région 6 – Montréal

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
École Cavelier-De LaSalle (763138)	1 000 \$
École Dalbé-Viau (763139)	1 000 \$
École des Sources (763236)	1 000 \$
École Dorval-Jean XXIII (763241)	1 000 \$
École Félix-Leclerc (763240)	1 000 \$
École Monseigneur-Richard (763142)	1 000 \$
École Mont-Royal (763038)	1 000 \$
École Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont (763040)	500 \$
École Pierre-Laporte (763042)	1 000 \$
École Saint-Laurent (763041)	3 500 \$
Académie Royal West	1 000 \$
École secondaire John F. Kennedy (887102)	1 000 \$
École secondaire Laurier Macdonald	1 000 \$
École secondaire Lester B. Pearson	1 000 \$
École secondaire Westmount	1 000 \$
École secondaire Beaconsfield	1 000 \$
École secondaire Beurling Academy	500 \$
École secondaire John-Rennie	1 000 \$
École secondaire Macdonald	1 000 \$
École secondaire Riverdale	1 000 \$
École secondaire Saint-Thomas	3 500 \$
Polyvalente communautaire LaSalle	1 000 \$
École Cavelier-De LaSalle (763138)	1 000 \$
Total	27 000 \$

Région 7 – Outaouais

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
École secondaire du Versant (771038)	1 000 \$
Polyvalente de l'Érablière (771033)	1 000 \$
Polyvalente Le Carrefour (771035)	3 500 \$
Polyvalente Nicolas-Gatineau (771022)	1 000 \$
École secondaire de l'île (772048)	1 000 \$
École secondaire Des Lacs (772042)	1 000 \$
École secondaire Grande-Rivière (772044)	1 000 \$
École secondaire Mont-Bleu (772046)	1 000 \$
École secondaire Hormisdas-Gamelin (773030)	3 500 \$
École de la C.E.H.-G.	1 000 \$
École du Coeur-de-la-Gatineau	1 000 \$
École secondaire Sieur-de-Coulonge	1 000 \$
École Dr. Wilbert Keon	500 \$
École Intermédiaire Hadley	1 000 \$
École Intermédiaire Symmes	1 000 \$
École primaire Maniwaki Woodland	1 000 \$
École secondaire D'Arcy McGee	1 000 \$
École secondaire Philemon Wright	1 000 \$
École secondaire Pontiac	1 000 \$
Total	23 500 \$

Région 8 – Abitibi-Témiscamingue

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
École Du Carrefour (781069)	500 \$
École Gilbert-Théberge - secondaire (781062)	1 000 \$
École Marcel-Raymond (781049)	1 000 \$
École Rivière-des-Quinze (781067)	1 000 \$
École D'Iberville (782019)	1 000 \$
École La Source (782018)	1 000 \$
École polyvalente de la Forêt	1 000 \$
École secondaire La Calypso	1 000 \$
École secondaire Natagan	1 000 \$
École secondaire La Concorde (784023)	1 000 \$
École secondaire Le Transit (784022)	1 000 \$
École secondaire Le Tremplin (784024)	1 000 \$
Polyvalente Le Carrefour (784025)	500 \$
Cité étudiante Polyno	1 000 \$
Total	13 000 \$

Région 9 – Côte-Nord

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur (791041)	500 \$
École secondaire Serge-Bouchard (791044)	1 000 \$
Polyvalente des Baies (791058)	1 000 \$
Polyvalente des Berges (791059)	1 000 \$
Polyvalente des Rivières (791046)	500 \$
Centre éducatif l'Abri (792049)	3 500 \$
École Jean-du-Nord / Manikoutai (792047)	3 500 \$
Total	11 000 \$

Région 10 – Nord-du-Québec

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
École Le Filon	1 000 \$
École La Porte-du-Nord	3 500 \$
École La Taïga	1 000 \$
Total	5 500 \$

Région 11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
École Polyvalente des Iles	1 000 \$
École Antoine-Roy (812034)	500 \$
École C.-E.-Pouliot (812040)	1 000 \$
École de Gabriel-Le Courtois (812006)	1 000 \$

École Antoine-Bernard	1 000 \$
École polyvalente Mgr Sévigny	3 500 \$
Polyvalente de Gaspé (882006)	1 000 \$
Total	9 000 \$

Région 12 – Chaudières-Appalaches

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
École secondaire de Saint-Anselme (821216)	3 500 \$
École secondaire de Saint-Charles (821227)	3 500 \$
École secondaire de Saint-Paul (821261)	1 000 \$
École secondaire Louis-Jacques-Casault (821247)	3 500 \$
Polyvalente de Disraeli	500 \$
Polyvalente de Thetford Mines	3 500 \$
École des Appalaches (823046)	1 000 \$
École des Deux-Rives (823077)	1 000 \$
École secondaire Veilleux (823017)	1 000 \$
Polyvalente Bélanger (823095)	3 500 \$
Polyvalente Benoît-Vachon (823074)	3 500 \$
Polyvalente de Saint-Georges (823022)	3 500 \$
Polyvalente des Abénaquis (823045)	1 000 \$
Polyvalente Saint-François (823018)	1 000 \$
École Beaurivage	1 000 \$
École Clé-du-boisé	3 500 \$
École les Etchemins	3 500 \$
École secondaire l'Aubier	3 500 \$
École secondaire Pamphile-Le May	1 000 \$
École secondaire Pointe-Lévy	3 500 \$
Total	47 000 \$

Région 13 – Laval

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
CEA Le Tremplin (831340)	1 000 \$
École Curé-Antoine-Labelle (831102)	1 000 \$
École Curé-Antoine-Labelle (831102)	3 500 \$
École éduc. inter. de Laval (831150)	1 000 \$
École Georges-Vanier (831108)	1 000 \$
École Horizon Jeunesse (831105)	1 000 \$
École Leblanc (831107)	1 000 \$
École Mont-de-La Salle (831114)	500 \$
École Poly-Jeunesse (831100)	3 500 \$
École Saint-Martin (831120)	1 000 \$
École Saint-Maxime (831119)	1 000 \$
Académie Sainte-Agathe (885189)	1 000 \$
École secondaire de Laval (885182)	1 000 \$
École secondaire Lake of Two Mountains (885183)	1 000 \$
École secondaire Laurier (885185)	1 000 \$
École secondaire Laval-Liberty (885190)	1 000 \$
École secondaire Rosemère (885187)	3 500 \$
Total	24 000 \$

Région 14 – Lanaudière

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
École Armand-Corbeil (841112)	1 000 \$
École de l'Amitié (841050)	3 500 \$
École de l'Odyssée (841131)	1 000 \$
École Des Rives (841108)	1 000 \$
École du Coteau (841008)	1 000 \$
École Félix-Leclerc (841041)	1 000 \$
École Jean-Baptiste-Meilleur (841027)	1 000 \$
École Le Prélude (841105)	1 000 \$
École Léopold-Gravel (841102)	1 000 \$
École l'Horizon (841038)	1 000 \$
École Paul-Arseneau (841031)	1 000 \$
Total	13 500 \$

Région 15 – Laurentides

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
École Saint-Gabriel (851104)	1 000 \$
École secondaire des Patriotes (851143)	1 000 \$
École secondaire d'Oka (851102)	1 000 \$
École secondaire du Harfang (851172)	3 500 \$
École secondaire Henri-Dunant (851108)	1 000 \$
École secondaire Jean-Jacques-Rousseau (851171)	1 000 \$
École secondaire Liberté-Jeunesse (851107)	1 000 \$
École secondaire Lucille-Teasdale (851106)	1 000 \$
École secondaire Rive-Nord (851173)	1 000 \$
Polyvalente Deux-Montagnes (851144)	3 500 \$
Polyvalente Sainte-Thérèse (851105)	3 500 \$
École polyvalente Lavigne (852059)	3 500 \$
École polyvalente Saint-Jérôme (852010)	1 000 \$
École secondaire Cap-Jeunesse (852011)	1 000 \$
École secondaire de Mirabel (852042)	1 000 \$
École secondaire Frenette (852004)	1 000 \$
École secondaire Saint-Stanislas (852008)	3 500 \$
École polyvalente Curé-Mercure (853001)	1 000 \$
École polyvalente des Monts (853028)	1 000 \$
École Polyvalente Saint-Joseph (854017)	3 500 \$
Total	35 000 \$

Région 16 – Montérégie

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
École secondaire Bernard-Gariépy (861009)	3 500 \$
École secondaire Fernand-Lefebvre (861005)	1 000 \$
École secondaire Casavant (862003)	1 000 \$
École secondaire Fadette (862004)	1 000 \$

Polyvalente Hyacinthe-Delorme (862005)	1 000 \$
Polyvalente Robert-Ouimet (862052)	1 000 \$
École Paul-Germain-Ostiguy (863005)	1 000 \$
Polyvalente Marcel-Landry (863065)	3 500 \$
École André-Laurendeau	1 000 \$
École Antoine-Brossard	1 000 \$
École internationale Lucille-Teasdale	1 000 \$
École Jacques-Rousseau	3 500 \$
École secondaire de l'Agora	1 000 \$
École secondaire Saint-Edmond	1 000 \$
École d'éducation internationale (865260)	1 000 \$
École secondaire de Chambly (865147)	1 000 \$
École secondaire du Grand-Coteau (865276)	1 000 \$
École secondaire François-Williams (865190)	1 000 \$
École secondaire le Carrefour (865285)	1 000 \$
École secondaire Ozias-Leduc (865174)	1 000 \$
École de la Haute-Ville	1 000 \$
École Jean-Jacques-Bertrand	3 500 \$
École Joseph-Hermas-Leclerc	3 500 \$
École l'Envolée	1 000 \$
École Massey-Vanier	3 500 \$
École Monseigneur-Desranleau (866032)	1 000 \$
École Wilfrid-Léger	1 000 \$
École de la Magdeleine (867007)	3 500 \$
École Fernand-Seguin (867012)	3 500 \$
École Louis-Philippe-Paré (867048)	1 000 \$
École Arthur-Pigeon (868040)	1 000 \$
École Edgar-Hébert (868038)	1 000 \$
École Sainte-Martine (868036)	1 000 \$
École sec. Patriotes Beauharnois (868035)	1 000 \$
École secondaire de la Cité-des-Jeunes (869004)	1 000 \$
École secondaire de la Cité-des-Jeunes (869004)	1 000 \$
École secondaire du Chêne-Bleu (869007)	3 500 \$
Total	59 500 \$

Région 17 – Centre-du-Québec

Nom de l'école	Mesure 30372 Rémunération de l'entraîneur
École secondaire Jean-Nicolet	1 000 \$
École secondaire la Découverte	1 000 \$
École secondaire la Découverte	1 000 \$
École secondaire les Seigneuries	1 000 \$
École Polyvalente La Samare	1 000 \$
École secondaire Le boisé	3 500 \$
École secondaire Le tandem	1 000 \$
École secondaire Monique-Proulx	1 000 \$
École Jeanne-Mance (873053)	1 000 \$
École Jeanne-Mance (873053)	3 500 \$
École Jean-Raimbault (873050)	3 500 \$
École La Poudrière (873057)	3 500 \$
École Marie-Rivier (873055)	3 500 \$
Total	25 500 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État des investissements pour le nouveau Centre Robert-Guertin de Gatineau. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et pour l'année 2015-2016.

RÉPONSE

Aucun investissement n'a été accordé au regard de ce projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (Phases I et II).

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État de situation, au 31 mars 2015, du programme de la Route verte. Budget du ministère en 2014-2015 et les prévisions en 2015-2016, ventilées par régions administratives.

RÉPONSE

Ce dossier est sous la responsabilité du ministère des Transports.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État de situation, au 31 mars 2015, sur le dépôt d'une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique ainsi que sur son plan d'action. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2015-2016. Inclure les documents, les notes et les analyses produits à cet effet.

RÉPONSE

Les travaux se poursuivent. L'objectif est de procéder au lancement d'une politique en 2015.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État de situation, au 31 mars 2015, de l'affichage nutritionnel dans les établissements de restauration rapide. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2015-2016. Inclure les documents, les notes et les analyses produits à cet effet.

RÉPONSE

Ce dossier est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État de situation, au 31 mars 2015, de la mise en place d'une taxe sur les boissons sucrées. Inclure les documents, les notes et les analyses produits à cet effet.

RÉPONSE

Ce dossier est sous la responsabilité du ministère des Finances.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Port du casque dans les sports : copie de tous les documents, notes, états de situation, rapports, parties accessibles des mémoires soumis au Conseil des ministres.

RÉPONSE**ACTIVITÉS SPORTIVES**

Dans toutes les activités répondant à la définition d'un « sport » (selon la Loi sur la sécurité dans les sports) et dans lesquelles le casque protecteur est reconnu comme un élément de prévention efficace, le port de celui-ci est obligatoire en fonction des règles de jeu ou des règlements de sécurité adoptés par les organismes de régie sportive. À l'occasion des activités sanctionnées par ceux-ci, l'officiel doit voir au respect de ces règles et règlements.

Référence :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/organismes-de-loisir-et-de-sport/securite-integrite-et-ethique/reglementation/reglements-de-securite-des-organismes-sportifs/>

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVESHockey sur glace (loisir adulte)

Le Règlement sur les équipements protecteurs requis pour la pratique du hockey sur glace oblige toute personne qui participe à une activité de hockey sur glace au Québec, sur une aire de jeu ayant fait l'objet d'une réservation à cette fin, à porter notamment un casque protecteur. Les données recueillies par l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS) révèlent que, pour la saison 2013-2014, 99,9 % des 6 998 joueurs de hockey adultes observés portaient un casque.

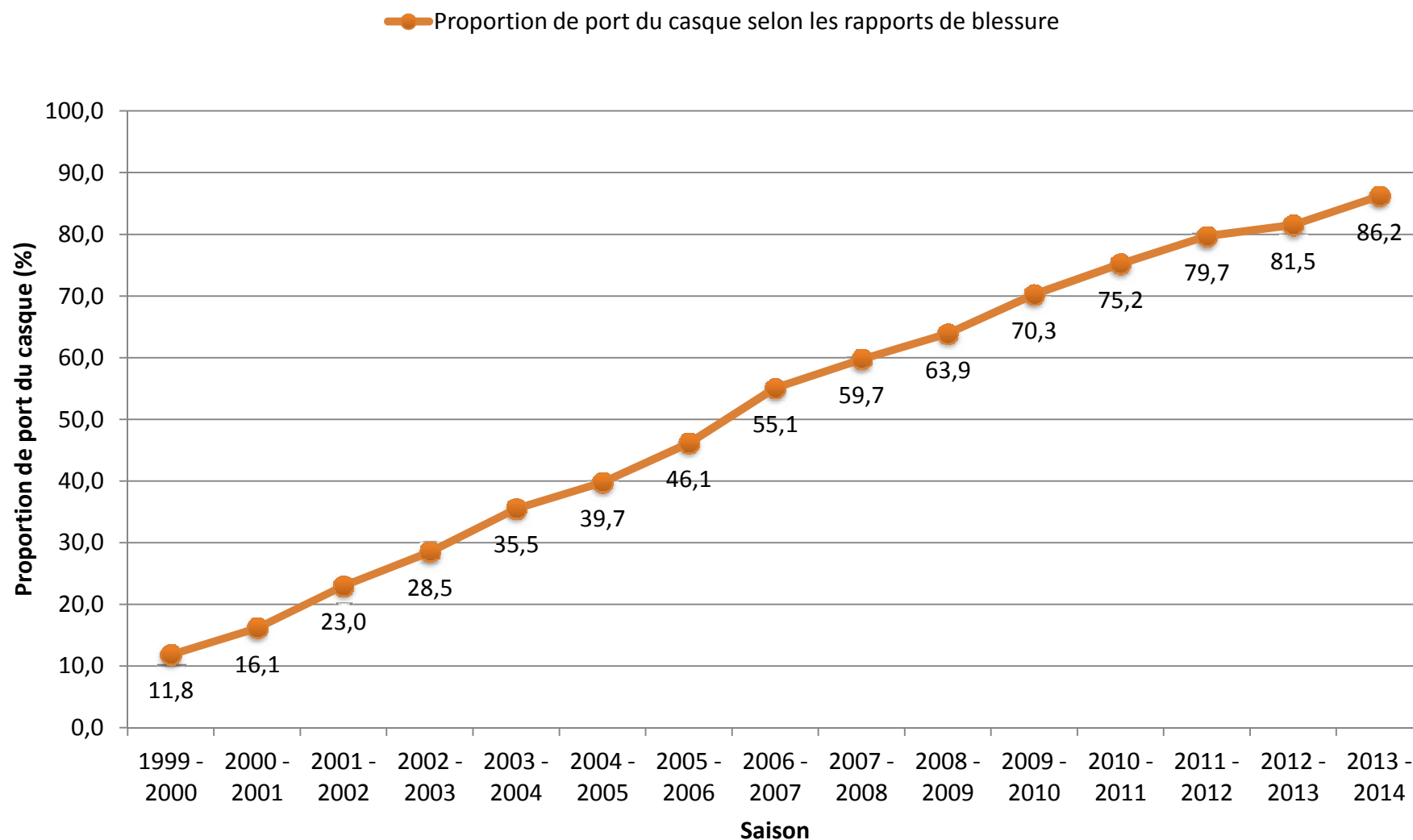
Référence :

http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/SLS/promotion_securite/SC_66300_Rapport_equipement_hockey_2013_2014.pdf

Sports de glisse

Depuis la saison 2006-2007, le Ministère effectue des actions de sensibilisation en collaboration avec l'Association des stations de ski du Québec, notamment par la diffusion d'outils informatifs et promotionnels dans les stations. Selon les données provenant des rapports d'accident transmis au Ministère pour la saison 2013-2014, le taux de port du casque dans les stations de ski alpin se situe actuellement à 86,2 %. Les données cumulées, toujours à partir des rapports d'accident reçus au cours des 15 dernières années, confirment la progression constante du port du casque protecteur (voir annexe 1).

Évolution du port du casque protecteur dans les stations de ski alpin du Québec



Source : TREMBLAY, B., et D. HAMEL (INSPQ). *Étude sur le taux de port du casque dans les stations de ski du Québec*, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Direction de la promotion de la sécurité, 2014.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État de situation, au 31 mars 2015, de l'adoption d'un projet de loi sur la gestion et la prévention des commotions cérébrales. Prévisions budgétaires et échéancier pour 2015-2016. Inclure les documents, les notes et les analyses produits à cet effet.

RÉPONSE

Le projet de loi no 496 « Loi visant à prévenir et à réduire les conséquences liées à un traumatisme crânien ou à une commotion cérébrale chez un élève pratiquant une activité sportive scolaire » a pour objectif de prévenir et de réduire les conséquences liées à un traumatisme crânien ou à une commotion cérébrale chez un élève pratiquant une activité sportive scolaire.

Ce projet de loi a été présenté à la 40^e législature (1^{re} session) le 30 octobre 2013 par la députée de Notre-Dame de Grâce, Mme Kathleen Weil.

Cette loi n'a pas été adoptée ni sanctionnée mais le rapport devrait être remis au université au cours des prochains mois.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État de situation, au 31 mars 2015, de la mise en œuvre des recommandations du coroner à la suite des accidents de cyclistes en 2014-2015. Actions entreprises et sommes consacrées en 2014-2015, et celles prévues en 2015-2016.

RÉPONSE

Ce dossier est sous la responsabilité du ministère des Transport.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Montant total et ventilation des subventions accordées par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique en 2014-2015; prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Subventions accordées en 2014-2015 :

- Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR) (0 M\$). Le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR) ne fait plus l'objet de nouvelles autorisations visant à contribuer financièrement à la réalisation de projets d'installations sportives et récréatives;
- PSISR – phase II (32,3 M\$);
- Règles budgétaires ministérielles - Mesure 50740 (PSISR – phase II) (11,2 M\$ pour les projets de commissions scolaires financés dans le cadre du Plan québécois d'infrastructures);
- Programme de soutien aux événements sportifs internationaux (14,3 M\$);
- Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 – arénas et centres de curling du Québec (7,7 M\$).

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Concernant le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2014-2015 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.

RÉPONSE

Voir Annexe 1.

Annexe 1 - QP-114
Projets autorisés dans le cadre du
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives
2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015

No: 114 - Annexe 1

Année financière	Région	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorisation
2011-2012	01 Bas-Saint-Laurent	Ville de Dégelis	Aménagement d'une piste de ski de fond et d'un sentier de raquette	19 480,00 \$	38 960,00 \$	1	23 février 2012
	04 Mauricie	Ville de Shawinigan	Construction d'un centre municipal de curling	2 000 000,00 \$	4 339 621,00 \$	1	8 mars 2012
	06 Montréal	Complexe sportif Saint-Raphaël	Mise à niveau du complexe sportif Saint-Raphaël	47 099,00 \$	94 198,00 \$	1	19 mai 2011
Total 2011-2012				2 066 579,00 \$	4 472 779,00 \$	3	
2012-2013	03 Capitale-Nationale	Fédération québécoise de ski alpin	Aménagement d'un centre d'entraînement haute performance au mont Sainte-Anne	2 597 860,00 \$	2 597 860,00 \$	1	12 juillet 2012
Total 2012-2013				2 597 860,00 \$	2 597 860,00 \$	1	
Total général				4 664 439,00 \$	7 070 639,00 \$	4	

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Concernant le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase II, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2014-2015 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.

RÉPONSE

Voir Annexe 1.

Annexe 1 - QP-115
Projets autorisés
dans le cadre du
Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase II
2014-2015

Année financière	Région	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorisation
2014-2015	01 Bas-Saint-Laurent	Ville de Pohénégamook	Mise aux normes, rénovation et aménagement d'installations sportives et récréatives	313 149,11 \$	630 799,52 \$	1	29 avril 2014
		Paroisse de Saint-Clément	Rénovation de la patinoire	32 675,00 \$	66 142,13 \$	1	30 janvier 2015
		Paroisse de Packington	Aménagement d'un complexe sportif et récréatif intergénérationnel	150 380,51 \$	330 117,74 \$	1	24 avril 2014
		Municipalité de Sainte-Luce	Reconstruction du pavillon sportif de Sainte-Luce	185 258,94 \$	391 097,77 \$	1	18 juin 2014
	02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	Paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	Aménagement d'une salle multifonctionnelle	415 452,82 \$	1 371 055,45 \$	1	9 juin 2014
		Commission scolaire du Lac-Saint-Jean	Construction d'un gymnase simple à l'école Saint-Antoine	1 016 537,06 \$	2 171 925,00 \$	1	19 janvier 2015
		Municipalité de Saint-David-de-Falardeau	Construction d'un centre de conditionnement physique	259 788,83 \$	642 124,22 \$	1	2 septembre 2014
	03 Capitale-Nationale	CNEAYL (Centre national d'entraînement acrobatique Yves LaRoche)	Rénovation et mise aux normes du CNEAYL	170 000,00 \$	344 016,39 \$	1	9 mai 2014
		Ville de Québec	Construction du complexe sportif Giffard - phase II	7 500 000,00 \$	19 337 209,53 \$	1	24 avril 2014
	04 Mauricie	Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (C.O.M.S.E.P.)	Rénovation des infrastructures de la Maison de la Solidarité-Mission sportive	71 960,00 \$	240 203,39 \$	1	12 mai 2014
	05 Estrie	Municipalité de Saint-Ludger	Rénovation du terrain de tennis	27 929,65 \$	86 367,69 \$	1	7 avril 2014
		Comité des loisirs de Saint-Malo	Construction d'une surface multifonctionnelle	57 000,00 \$	121 097,50 \$	1	4 juin 2014
		Municipalité d'Ascot Corner	Mise aux normes du terrain de tennis	26 503,98 \$	54 987,42 \$	1	2 juin 2014
	06 Montréal	Ville de Montréal (arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve)	Réaménagement du parc Félix-Leclerc	704 744,75 \$	3 943 910,50 \$	1	4 septembre 2014
		Ville de Montréal (arrondissement Verdun)	Construction du centre aquatique de Verdun	2 000 000,00 \$	20 349 913,40 \$	1	
		Collège de Bois-de-Boulogne	Réfection et mise aux normes de la piscine du complexe sportif	1 397 252,00 \$	2 834 456,67 \$	1	7 avril 2014
	07 Outaouais	Ville de Gatineau	Réfection des terrains de tennis du parc Jack-Eyemie	28 173,01 \$	61 738,99 \$	1	10 novembre 2014
	08 Abitibi-Témiscamingue	Ville d'Amos	Rénovation et agrandissement du complexe sportif de la Ville d'Amos	5 788 750,18 \$	13 711 291,79 \$	1	1 avril 2014
	12 Chaudière-Appalaches	Paroisse de Saint-Martin	Aménagement d'un complexe multisport et récréatif	1 610 989,00 \$	3 445 287,08 \$	1	29 avril 2014
		Municipalité de Saint-Philémon	Mise aux normes et aménagement des infrastructures de loisirs	75 333,00 \$	170 811,53 \$	1	30 juillet 2014
	14 Lanaudière	Ville de Repentigny	Construction de terrains de tennis en terre battue et d'un chalet	852 774,55 \$	1 769 660,98 \$	1	18 novembre 2014
	15 Laurentides	Ville de Brownsburg-Chatham	Réaménagement du parc Roland-Cadieux	81 881,57 \$	207 554,99 \$	1	22 avril 2014
		Municipalité de Wentworth-Nord	Aménagement du parc communautaire - secteur Laurel	67 322,28 \$	155 928,08 \$	1	3 juin 2014
	16 Montérégie	Cégep de Sorel-Tracy	Construction d'un gymnase simple	1 019 963,22 \$	2 175 075,41 \$	1	16 avril 2014
		Ville de Marieville	Aménagement du parc Neptune	207 176,88 \$	501 386,53 \$	1	2 mai 2014
		Ville de Boucherville	Construction du complexe aquatique de Boucherville	7 500 000,00 \$	33 767 592,11 \$	1	23 octobre 2014
	17 Centre-du-Québec	Municipalité d'Inverness	Construction d'un centre récréatif	451 414,00 \$	962 018,08 \$	1	16 juillet 2014
		Municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska	Construction d'un terrain de soccer	32 373,29 \$	64 746,59 \$	1	8 mai 2014
		Municipalité de Saint-Valère	Construction du Pavillon intergénérationnel des loisirs (construction de fenêtres hermétiques, meilleure isolation et installation septique adéquate)	101 379,00 \$	266 103,42 \$	1	28 janvier 2015
		Municipalité de Fortierville	Rénovation complète de la patinoire quatre saisons	105 203,00 \$	216 452,52 \$	1	16 avril 2014
Total 2014-2015				32 251 365,63 \$	110 391 072,42 \$	30	
Sous-total				32 251 365,63 \$	110 391 072,42 \$	30	

Projets de commissions scolaires autorisés dans le cadre de la mesure 50740

Année financière	Région	Requérant	Titre du projet	Aide accordée	Coût total	Nombre	Date d'autorisation
2014-2015	02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	Construction d'un gymnase aux écoles Saint-Denis et Saint-Isidore	1 420 983,24 \$	3 351 168,12 \$	1	8 mai 2014
	03 Capitale-Nationale	Commission scolaire des Découvreurs	Construction d'un complexe sportif à l'école secondaire De Rochebelle	7 500 000,00 \$	15 948 699,15 \$	1	29 mai 2014
	06 Montréal	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	Réaménagement des terrains sportifs de l'école des Sources	582 381,86 \$	1 261 264,24 \$	1	8 juillet 2014
	15 Laurentides	Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	Mise aux normes de la piscine intérieure de la Polyvalente Lavigne à Lachute	1 721 317,50 \$	3 461 639,11 \$	1	24 avril 2014
Total 2014-2015				11 224 682,60 \$	24 022 770,62 \$	4	
Sous-total				11 224 682,60 \$	24 022 770,62 \$	4	

Total général				43 476 048,23 \$	134 413 843,04 \$	34	

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Concernant le Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 – arénas et centres de curling, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2014-2015 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.

RÉPONSE

Voir Annexe 1.

Annexe 1 - QP-116
Projets autorisés
Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 - arénas et centres de curling
2014-2015

Année financière	Région	Requérant	Titre du projet	Date d'autorisation	Aide accordée	Coût total	Nbre
2014-2015	01 Bas-Saint-Laurent	Ville de Causapscal	Remplacement du système de réfrigération et rénovation du centre sportif Gérard-Duchaine	2015-01-22	1 000 000,00 \$	3 000 533,71 \$	1
	02 Saguenay—Lac-Saint-Jean	Ville de Saguenay	Remplacement du système de réfrigération de l'aréna de Kénogami	2014-10-23	700 000,00 \$	2 632 899,38 \$	1
	06 Montréal	Ville de Montréal	Installation d'un système de réfrigération à l'ammoniac et construction de locaux à l'aréna Roberto-Luongo de l'arrondissement Saint-Léonard	2014-05-20	1 000 000,00 \$	7 236 428,78 \$	1
		Ville de Montréal	Installation d'un système de réfrigération à l'ammoniac et construction de locaux à l'aréna Chaumont de l'arrondissement d'Anjou	2014-07-11	1 000 000,00 \$	8 316 230,99 \$	1
		Ville de Montréal	Installation d'un système de réfrigération à l'ammoniac, construction de locaux et travaux majeurs au Centre Rodrigue-Gilbert 1 et 2 à l'arrondissement Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	2014-11-06	1 300 000,00 \$	15 312 063,16 \$	1
	08 Abitibi-Témiscamingue	Ville de Témiscaming	Remplacement du système de réfrigération du centre récréatif et culturel de Témiscaming	2015-01-27	700 000,00 \$	1 631 674,00 \$	1
	15 Laurentides	Municipalité de Ferme-Neuve	Rénovation du centre sportif Ben Leduc	2014-08-28	987 396,05 \$	2 792 679,25 \$	1
		Ville de Saint-Eustache	Remplacement du système de réfrigération du complexe Walter-Buswell	2015-01-14	1 000 000,00 \$	4 464 091,60 \$	1
Total 2014-2015					7 687 396,05 \$	45 386 600,87 \$	8
Total général					7 687 396,05 \$	45 386 600,87 \$	8

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Concernant le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, identifier les sommes allouées (totales et ventilées par région) en 2014-2015 et pour les trois dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'aide, le nombre d'emplois créés et le montant reçu.

RÉPONSE

Voir Annexe 1.

Annexe 1 - QP-117
Projets autorisés
Programme de soutien aux événements sportifs internationaux
2014-2015

Année financière	Région	Dossier	Requérant	Titre du projet	Date d'autorisation	Aide accordée	Coût total	Nbre
2014-2015		E-2014-0243	Fédération équestre du Québec	Jeux équestre mondiaux 2018	2014-05-30	8 750 000,00 \$	68 000 000,00 \$	1
	02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	E-2014-0230	Fédération de natation du Québec	4e étape de la Coupe du monde des marathons de 10 km FINA 2014	2014-06-04	45 000,00 \$	785 000,00 \$	1
		E-2014-0236	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste de Saguenay 2014	2014-06-06	60 000,00 \$	399 500,00 \$	1
	03 Capitale-Nationale	E-2013-0221	Synchro Québec	Coupe du monde de nage synchronisée 2014	2014-09-30	250 000,00 \$	1 874 500,00 \$	1
		E-2014-0237	Fédération québécoise des sports cyclistes	Vélirium 2014 - Coupe du monde UCI de vélo de montagne du Mont-Sainte-Anne	2014-08-07	375 000,00 \$	2 413 250,00 \$	1
		E-2014-0239	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste de Québec et Grand Prix cycliste de Montréal 2014	2014-06-05	344 000,00 \$	6 550 981,00 \$	1
		E-2014-0241	Fédération québécoise de tennis	Rencontre de la Coupe Fed entre le Canada et la Slovaquie	2014-07-18	40 000,00 \$	371 540,00 \$	1
		E-2014-0242	Fédération québécoise de tennis	Coupe Banque Nationale 2014	2014-07-18	81 000,00 \$	1 835 000,00 \$	1
	05 Estrie	E-2014-0229	Fédération de natation du Québec	6e étape de la Coupe du monde des marathons de 10 km FINA 2014	2014-07-18	25 000,00 \$	118 150,00 \$	1
	06 Montréal	E-2011-0156	Fédération de soccer du Québec	Coupe du Monde de soccer féminin FIFA 2014 et 2015	2014-06-04	1 375 000,00 \$	18 798 600,00 \$	1
		E-2012-0197	Fédération québécoise de hockey sur glace	Championnats du monde junior de hockey sur glace de l'IIHF de 2015 et 2017	2014-06-06	1 000 000,00 \$	35 815 300,00 \$	1
		E-2013-0220	Fédération de Gymnastique du Québec	Championnats du monde de gymnastique artistique de la FIG Montréal 2017	2014-06-04	1 000 000,00 \$	15 477 220,00 \$	1
		E-2014-0233	Fédération québécoise de golf	Omnium Canadien 2014	2014-06-04	150 000,00 \$	14 348 965,00 \$	1
		E-2014-0244	Fédération de patinage de vitesse du Québec	Coupe du monde ISU - Montréal 2014	2014-09-30	70 000,00 \$	417 500,00 \$	1
	07 Outaouais	E-2013-0225	Fédération québécoise des sports cyclistes	Grand Prix cycliste Gatineau et Chrono Gatineau 2014	2014-06-06	55 000,00 \$	268 970,00 \$	1
		E-2014-0232	Plongeon Québec	Coupe Canada 2014 - Grand Prix de plongeon de la FINA	2014-06-04	90 000,00 \$	418 000,00 \$	1
	08 Abitibi-Témiscamingue	E-2014-0238	Fédération québécoise des sports cyclistes	46e Tour de l'Abitibi - Coupe des Nations Junior UCI 2014	2014-06-06	45 000,00 \$	420 327,00 \$	1
	12 Chaudière-Appalaches	E-2013-0224	Fédération québécoise de golf	Championnat de Québec 2014	2014-09-30	200 000,00 \$	3 967 615,00 \$	1
		E-2014-0234	Fédération québécoise des sports cyclistes	Tour de Beauce 2014	2014-06-06	81 000,00 \$	667 000,00 \$	1
	14 Lanaudière	E-2013-0228	Fédération québécoise de tennis	Internationaux de tennis junior Banque Nationale 2014	2014-07-18	40 000,00 \$	299 239,00 \$	1
		E-2014-0247	Fédération québécoise de ski acrobatique	Coupe du monde FIS de ski acrobatique 2015	2014-12-04	85 000,00 \$	488 000,00 \$	1
	16 Montérégie	E-2014-0235	Fédération équestre du Québec	International Bromont 2014	2014-06-04	120 000,00 \$	1 875 190,00 \$	1
		E-2014-0240	Fédération équestre du Québec	Concours complet de Bromont Défi challenge Todd Sandler 2014	2014-06-30	55 000,00 \$	334 137,00 \$	1
Total 2014-2015						14 336 000,00 \$	175 943 984,00 \$	23
Total général						14 336 000,00 \$	175 943 984,00 \$	23

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Indiquez la somme dépensée en 2014-2015 (et les prévisions pour 2015-2016) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

RÉPONSE

Veuillez référer à la question 1.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Fournir copie de la partie accessible au public de tous les mémoires soumis par le ministre de l'Enseignement supérieur au Conseil des ministres, et ce, depuis le 20 avril 2014.

RÉPONSE

Copies annexées

DE : Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de la Science

Le 06 FEV. 2015

OBJET : Approbation du Plan quinquennal des investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2019

PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

1- Exposé de la situation

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, dans le cadre du processus annuel d'approbation des programmes d'immobilisations, présente le Plan quinquennal des investissements universitaires (PQIU) pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2019.

Le PQIU 2014-2019 totalise des investissements de 1 889 155,2 milliers de dollars, dont une somme de 386 370,2 milliers de dollars pour l'année 2014-2015.

Pour l'année 2014-2015, les investissements en maintien des actifs totalisent 163 859,0 milliers de dollars et se ventilent comme suit :

- les enveloppes normalisées destinées au maintien des actifs immobiliers totalisent 128 685,0 milliers de dollars;
- s'y ajoute, depuis 2007-2008, une enveloppe pour la bonification du maintien des actifs immobiliers associée à des corrections aux allocations normalisées accordées antérieurement pour la rénovation des bâtiments, d'un montant de 16 004,0 milliers de dollars;
- une enveloppe de 14 000,0 milliers de dollars est aussi inscrite pour le développement informatique;
- une enveloppe de 2 170,0 milliers de dollars est allouée par le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies pour des équipements visant à soutenir les jeunes chercheurs et chercheuses;
- une enveloppe de 3 000,0 milliers de dollars est autorisée pour des projets visant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments universitaires.

Depuis l'année 2008-2009, une enveloppe est autorisée au titre de la résorption du déficit d'entretien accumulé des bâtiments. Cette enveloppe, qui s'inscrit dans le rehaussement du soutien aux établissements pour le maintien des actifs immobiliers, a été instaurée dans le cadre du Plan québécois des infrastructures et totalise 66 700,0 milliers de dollars pour l'année 2014-2015.

Une enveloppe de 96 000,0 milliers de dollars dédiée au renouvellement du parc mobilier universitaire et soutien aux bibliothèques et à l'accès aux équipements informatiques (MAO-TIC) est inscrite pour l'année 2014-2015 et fera l'objet d'une allocation dans le cadre des subventions de fonctionnement des universités.

Au chapitre des nouvelles initiatives totalisant 46 064,0 milliers de dollars pour la période quinquennale figurent des projets d'infrastructures pour l'enseignement pour

une somme de 37 570,0 milliers de dollars et des projets d'infrastructures de recherche pour une somme de 8 494,0 milliers de dollars.

Pour les projets d'infrastructures d'enseignement les contributions du Ministère sont de 20 570,0 milliers de dollars pour l'année 2014-2015, de 5 750,0 milliers de dollars pour l'année 2015-2016 et de 3 750,0 milliers de dollars pour chacune des années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

Les cinq projets d'infrastructures d'enseignement inscrits au Plan ainsi que les contributions du Ministère pour la période quinquennale sont les suivants :

- modernisation des systèmes et des technologies de l'information de l'Université Laval (2 570,0 milliers de dollars);
- environnement numérique d'études de l'Université Laval (8 500,0 milliers de dollars);
- renouvellement du parc mobilier et soutien aux bibliothèques et à l'accès aux équipements informatiques pour répondre à la croissance des effectifs étudiants et des personnels des universités – phase I (3 750,0 milliers de dollars);
- renouvellement du parc mobilier et soutien aux bibliothèques et à l'accès aux équipements informatiques pour répondre à la croissance des effectifs étudiants et des personnels des universités – phase II (18 750,0 milliers de dollars);
- nouvelle vocation pour le site de l'Hôpital Royal Victoria de l'Université McGill – étude (4 000,0 milliers de dollars).

Les tranches de contribution pour les frais d'études du projet de nouvelle vocation pour le site de l'Hôpital Royal Victoria de l'Université McGill seront octroyées au fur et à mesure que les étapes d'autorisation par le Conseil des ministres, prévues à la directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, seront franchies.

Pour les projets d'infrastructures de recherche, une contribution de 8 494 milliers de dollars est inscrite entièrement pour l'année 2014-2015. Cette dernière consiste en la contrepartie du Québec des projets cofinancés avec la Fondation canadienne pour l'innovation dans le cadre de concours Fonds des leaders.

Les projets de nouvelles initiatives autorisés dans un plan antérieur, mais dont la réalisation n'est pas complétée, sont réinscrits à titre de continuité. Ils totalisent 191 996,2 milliers de dollars pour la période quinquennale, dont un montant de 30 747,2 milliers de dollars pour l'année 2014-2015.

Les investissements quinquennaux pour les projets d'infrastructures d'enseignement en continuité totalisant 67 965,0 milliers de dollars sont :

- construction du Complexe des sciences de l'Université de Montréal (31 800,0 milliers de dollars);
- rénovation du pavillon Wilson de l'Université McGill (5 600,0 milliers de dollars);
- nouveau pavillon de HEC Montréal – étude (1 800,0 milliers de dollars);
- nouveau pavillon de l'École de santé publique de l'Université de Montréal – étude (1 865,0 milliers de dollars);
- acquisition et rénovation de l'ancien Grand Séminaire de Chicoutimi de l'Université du Québec à Chicoutimi (3 400,0 milliers de dollars);
- réaménagement des espaces de la Faculté de génie et du pavillon Marie-Victorin de l'Université de Sherbrooke (3 000,0 milliers de dollars);
- mise à niveau de l'édifice Édouard-Asselin à Laval de l'Institut national de la recherche scientifique à Laval (15 000,0 milliers de dollars);

- réaménagement et rénovation du secteur des salles de cours au pavillon principal de l'École Polytechnique de Montréal (3 000,0 milliers de dollars);
- ajout d'espaces de cliniques pour les sciences infirmières à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (1 000,0 milliers de dollars);
- ajout d'espaces à Val-d'Or pour l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (1 500,0 milliers de dollars);

Les investissements quinquennaux pour les projets d'infrastructures de recherche en continuité totalisant 124 031,2 milliers de dollars sont :

- acquisition d'équipements pour le Laboratoire DOMotique et informatique Mobile (DOMUS) à l'Université de Sherbrooke qui vise la recherche concernant les personnes atteintes de déficits cognitifs (100,0 milliers de dollars);
- aménagement à l'Institut de recherche en immunologie et oncologie (IRIC) de l'Université de Montréal (822,0 milliers de dollars);
- acquisition et aménagement du Centre de développement des biotechnologies de Laval (CDBL) par l'Institut national de la recherche scientifique (10 047,0 milliers de dollars);
- agrandissement et acquisition d'équipements pour l'Institut et l'Hôpital neurologique de l'Université McGill (17 947,0 milliers de dollars);
- rénovations majeures et aménagement de laboratoires au pavillon principal de l'École Polytechnique de Montréal (12 509,0 milliers de dollars);
- acquisition d'un équipement de pointe pour la Chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC) en photonique de l'Université Laval (573,2 milliers de dollars);
- réaménagement des locaux et acquisition d'équipements pour la CERC de la nouvelle frontière Arctique du Canada (933,0 milliers de dollars);
- construction du Complexe des sciences de l'Université de Montréal (81 100,0 milliers de dollars).

Les tranches de contribution pour les projets en continuité de construction du Complexe des sciences de l'Université de Montréal, de rénovation du pavillon Wilson de l'Université McGill, du nouveau pavillon de HEC Montréal et du nouveau pavillon de l'École de santé publique de l'Université de Montréal seront octroyées au fur et à mesure que les étapes d'autorisation par le Conseil des ministres, prévues à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, seront franchies.

Enfin, certains espaces en propriété de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Trois-Rivières non subventionnés en vertu de la Loi sur les investissements universitaires pour leur construction sont inscrits au PQIU 2014-2019 aux fins du financement en maintien des actifs immobiliers et en fonctionnement. Ces espaces comblent un déficit d'espaces à long terme.

2- Lois existantes

Le Plan quinquennal des investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2019 doit être approuvé par le gouvernement, conformément à l'article 4 de la Loi sur les investissements universitaires (chapitre I-17).

3- Solutions possibles

Ne s'applique pas.

4- Avantages et inconvénients de chacune des solutions possibles

Ne s'applique pas.

5- Analyse comparative

Ne s'applique pas.

6- Activité réglementaire

Ne s'applique pas.

7- Implications financières

L'annexe A présente le PQIU 2014-2019, lequel inclut les nouveaux engagements pour les cinq prochaines années ainsi que l'évolution des projets en continuité déjà autorisés dans les plans quinquennaux antérieurs.

L'annexe B du PQIU 2014-2019 présente les conditions liées à l'octroi des montants approuvés en vertu du plan quinquennal.

L'annexe C du PQIU 2014-2019 présente la répartition, par établissement universitaire, d'enveloppes normalisées de maintien des actifs immobiliers ainsi que de l'enveloppe du développement informatique pour l'année 2014-2015.

L'annexe D du PQIU 2014-2019 présente la répartition, par établissement universitaire pour l'année 2014-2015, de l'enveloppe de bonification du maintien des actifs immobiliers (corrections des allocations normalisées pour la rénovation des espaces) et de l'enveloppe pour la résorption du déficit d'entretien accumulé.

8- Relations intergouvernementales

Ne s'applique pas.

9- Implications territoriales, soit sur les régions, sur la Capitale-Nationale ou sur la métropole

Le Plan quinquennal des investissements universitaires contribue à offrir à tous les citoyens, peu importe leur lieu de résidence, la possibilité d'avoir accès à des infrastructures d'enseignement et de recherche de qualité.

10- Implications sur les jeunes

Le Plan quinquennal des investissements universitaires permet d'offrir aux jeunes l'accès au savoir et de contribuer aux développements de leurs compétences et favoriser ainsi leur arrivée sur le marché du travail.

11- Consultation entre ministères

En raison de leurs responsabilités pour les projets d'infrastructures de recherche, les représentants du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations ont été consultés afin d'obtenir les projets de recherche pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2019.

Le ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de la Science,


YVES BOLDUC

DE : Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de la Science

Le **14 AOÛT 2014**

OBJET : Approbation du Plan d'investissements universitaires pour la période
du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2018

PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

1- Exposé de la situation

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, dans le cadre du processus annuel d'approbation des programmes d'immobilisations, présente le Plan quinquennal d'investissements universitaires (PQI) pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2018.

Le montant global du PQI 2013-2018 s'élève à 1 428,358 millions de dollars, dont une somme de 318,796 millions de dollars pour l'année 2013-2014.

Les enveloppes normalisées destinées au maintien des actifs immobiliers totalisent 128,685 millions de dollars pour l'année 2013-2014. S'y ajoute, depuis 2007-2008, une enveloppe pour la bonification du maintien des actifs immobiliers associée à des corrections aux allocations normalisées accordées antérieurement pour la rénovation des bâtiments. Cette enveloppe est de 16,004 millions de dollars pour l'année 2013-2014.

Depuis l'année 2008-2009, une enveloppe est autorisée au titre de la résorption du déficit d'entretien accumulé des bâtiments. Cette enveloppe, qui s'inscrit dans le rehaussement du soutien aux établissements pour le maintien des actifs immobiliers, instaurée dans le cadre du Plan québécois des infrastructures, est de 66,700 millions de dollars pour l'année 2013-2014.

Une enveloppe de 3,000 millions de dollars par année est autorisée pour des projets visant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments universitaires.

Une enveloppe de 2,170 millions de dollars par année est allouée, par le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, pour des équipements visant à soutenir les jeunes chercheurs et chercheuses.

Une enveloppe de 14,000 millions de dollars par année est aussi inscrite pour le développement des systèmes d'information.

Au chapitre des nouvelles initiatives totalisant 240,193 millions de dollars pour la période quinquennale figurent des projets d'infrastructures pour l'enseignement pour une somme de 40,450 millions de dollars et des projets d'infrastructures de recherche pour une somme de 199,743 millions de dollars.

Pour les projets d'infrastructures d'enseignement sont inscrites des contributions du Ministère de 9,885 millions de dollars pour l'année 2013-2014, de 21,2 millions de dollars pour l'année 2014-2015 et de 9,365 millions de dollars pour l'année 2015-2016.

Les douze projets d'infrastructures d'enseignement inscrits au Plan ainsi que les contributions du Ministère pour la période quinquennale sont les suivants :

- nouveau pavillon de HEC Montréal (1,8 million de dollars);
- désamiantage au pavillon Decelles de HEC Montréal (1,4 million de dollars);
- nouveau pavillon de l'École de santé publique de l'Université de Montréal (1,865 million de dollars pour des frais de dossier d'affaires initial);
- réaménagement des cliniques de médecine dentaire de l'Université de Montréal (4,2 millions de dollars);
- acquisition et rénovation de l'ancien Grand Séminaire de Chicoutimi par l'Université du Québec à Chicoutimi (6,5 millions de dollars);
- équipements pour le nouveau pavillon à Sept-Îles pour l'Université du Québec à Chicoutimi (1,0 million de dollars);
- réaménagement des espaces de la Faculté de génie et du pavillon Marie-Victorin de l'Université de Sherbrooke (3,0 millions de dollars);
- mise à niveau de l'édifice Édouard-Asselin à Laval de l'Institut national de la recherche scientifique (15,0 millions de dollars);
- réaménagement et rénovation du secteur des salles de cours au pavillon principal de l'École Polytechnique de Montréal (3,0 millions de dollars);
- ajout d'espaces de cliniques de sciences infirmières pour l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (1,0 million de dollars);
- ajout d'espaces à Val-d'Or pour l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (1,5 million de dollars);
- équipements pour l'enseignement de la physiothérapie par extension pour l'Université McGill (0,185 million de dollars).

Les tranches de contribution pour le projet de nouveau pavillon pour l'École de santé publique de l'Université de Montréal et de nouveau pavillon de HEC Montréal seront octroyées au fur et à mesure que les étapes décisionnelles, prévues à la directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, seront franchies.

Pour les projets d'infrastructures de recherche, sont inscrites des contributions du Ministère de 75,682 millions de dollars pour l'année 2013-2014, de 18,263 millions de dollars pour l'année 2014-2015, de 57,445 millions de dollars pour l'année 2015-2016, de 39,627 millions de dollars pour l'année 2016-2017 et de 8,725 millions de dollars pour l'année 2017-2018.

Les projets d'infrastructures de recherche inscrits au Plan ainsi que les contributions du Ministère pour la période quinquennale sont les suivants :

- contribution du Québec dans le cadre de projets cofinancés avec la Fondation canadienne pour l'innovation dans le cadre de concours Fonds des leaders (32,855 millions de dollars);
- contribution du Québec dans le cadre de projets cofinancés avec la Fondation canadienne pour l'innovation dans le cadre du concours Fonds de l'avant-garde et des initiatives nouvelles (30,391 millions de dollars);
- ajout d'un système de refroidissement pour le Centre d'appui à l'innovation de l'Université du Québec à Rimouski (0,302 million de dollars);
- acquisition d'équipements pour le Laboratoire DOMUS de l'Université de Sherbrooke qui vise la recherche concernant les personnes atteintes de déficits cognitifs (0,995 million de dollars);

- aménagement à l'Institut de recherche en immunologie et oncologie de l'Université de Montréal (4,622 millions de dollars);
- acquisition du Centre de développement des biotechnologies de Laval et aménagement par l'Institut national de la recherche scientifique (17,486 millions de dollars);
- agrandissement et acquisition d'équipements pour l'Institut et l'Hôpital neurologique de l'Université McGill (17,947 millions de dollars);
- rénovations majeures et aménagement de laboratoires au pavillon principal de l'École Polytechnique de Montréal (12,509 millions de dollars);
- acquisition d'un équipement de pointe pour le CERC en photonique de l'Université Laval (0,573 million de dollars);
- réaménagement des locaux et acquisition d'équipements pour la CERC de la nouvelle frontière Arctique du Canada (0,963 million de dollars);
- construction du Complexe des sciences de l'Université de Montréal, sur le campus d'Outremont (81,1 millions de dollars).

Les projets de nouvelles initiatives autorisés dans un plan antérieur, mais dont la réalisation n'est pas complétée, sont réinscrits à titre de continuité. Ils totalisent 35,070 millions de dollars pour la période quinquennale, dont un montant de 2,670 millions de dollars pour l'année 2013-2014.

Les investissements quinquennaux pour les projets en continuité sont composés en premier lieu de la sixième tranche de 2,570 millions de dollars de la contribution déjà approuvée dans le cadre de la première phase du relèvement de l'enveloppe de développement informatique pour des projets spéciaux, phase associée à la modernisation des systèmes et des technologies de l'information de l'Université Laval. L'on compte aussi la troisième tranche de contribution du Ministère de 0,1 million de dollars pour le projet concernant l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal, un montant de 26,8 millions de dollars pour le Complexe des sciences à Outremont de l'Université de Montréal, et un montant de 5,6 millions de dollars pour la rénovation du pavillon Wilson de l'Université McGill.

Les tranches de contribution pour les projets en continuité de l'Université de Montréal et de l'Université McGill seront octroyées au fur et à mesure que les étapes décisionnelles, prévues à la directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, seront franchies.

Enfin, certains espaces en propriété, autofinancés lors de leur construction par l'Université de Sherbrooke et l'Université Concordia sont inscrits au PQI 2013-2018 aux fins du financement du maintien des actifs immobiliers et des coûts de fonctionnement. Ces espaces comblent un déficit d'espaces à long terme. Il s'agit d'espaces transformés en espaces académiques de l'Université de Sherbrooke et d'espaces acquis par l'Université Concordia.

Annulation de l'affectation, aux fins de l'acquisition de mobilier, d'une fraction de sommes liées aux enveloppes vouées au maintien des actifs immobiliers

Cette possibilité d'affectation approuvée par le Conseil du trésor en 2012-2013, soit d'un montant maximum équivalent à 3 % des enveloppes « rénovation », « rattrapage » et « correction des allocations normalisées », est annulée. Ceci aura force d'effet en raison de la décision du Conseil du trésor de retirer les normes de virement entre les types d'investissement « maintien des actifs » et « nouvelles initiatives ».

Un projet de décret concernant le Plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2018 est joint au présent mémoire.

2- Lois existantes

Le Plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2018 doit être approuvé par le gouvernement, conformément à l'article 4 de la Loi sur les investissements universitaires (chapitre I-17).

3- Solutions possibles

Ne s'applique pas.

4- Avantages et inconvénients de chacune des solutions possibles

Ne s'applique pas.

5- Analyse comparative

Ne s'applique pas.

6- Activité réglementaire

Ne s'applique pas.

7- Implications financières

L'annexe A présente les nouveaux engagements pour les cinq prochaines années ainsi que l'évolution des projets en continuité déjà autorisés dans les plans quinquennaux antérieurs.

L'annexe B présente les conditions liées à l'octroi des montants approuvés en vertu du plan quinquennal.

L'annexe C présente la répartition, par établissement universitaire, d'enveloppes normalisées de maintien des actifs immobiliers ainsi que de l'enveloppe du développement informatique pour l'année 2013-2014.

L'annexe D présente la répartition, par établissement universitaire pour l'année 2013-2014, de l'enveloppe de bonification du maintien des actifs immobiliers (corrections des allocations normalisées pour la rénovation des espaces) et de l'enveloppe pour la résorption du déficit d'entretien accumulé.

8- Relations intergouvernementales

Ne s'applique pas.

9- Implications territoriales, soit sur les régions, sur la Capitale-Nationale ou sur la métropole

Ne s'applique pas.

10- Implications sur les jeunes

Ne s'applique pas.

11- Consultation entre ministères

En raison de leurs responsabilités pour les projets d'infrastructures de recherche, les représentants du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations ont pris connaissance des informations du dossier « Approbation du Plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2018 ». Ils n'ont pas d'autre commentaire à formuler.

Le ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de la Science,



YVES BOLDUC

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2014-2015 qui n'ont pas été reconduits en 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis.

RÉPONSE

Veillez référer à la question 68.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2015-2016.

RÉPONSE

Veuillez référer à la question 69.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Le 30 mars 2015, lors de l'étude des crédits provisoires, le ministre de l'Éducation a chiffré la compression aux universités à 66,8 M\$ pour 2015-2016. Fournir une ventilation par université.

RÉPONSE

L'effort demandé aux universités s'élève à 66,8 M\$ pour l'année financière gouvernementale 2015-2016. La répartition de l'effort budgétaire entre les établissements est tributaire des mesures d'économie qui seront retenues à la suite de la consultation des établissements.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Le 30 mars 2015, lors de l'étude des crédits provisoires, le ministre de l'Éducation a chiffré la compression aux cégeps à 35,9 M\$ pour 2015-2016. Fournir une ventilation par cégep.

RÉPONSE

L'effort demandé à l'ensemble des collèges privés (1,6 M\$) et publics (34,3 M\$) s'élève à 35,9 M\$ dans l'année financière gouvernementale 2015-2016. La répartition de l'effort budgétaire entre les établissements est tributaire des mesures d'économie qui seront retenues à la suite de la consultation des établissements.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Le 30 mars 2015, lors de l'étude des crédits provisoires, le ministre de l'Éducation a chiffré la compression aux universités à 200 M\$ pour les universités en 2014-2015. Fournir une ventilation par université.

RÉPONSE

Au cours de l'année universitaire, 2014-2015, les compressions budgétaires exigées des universités ont totalisé 74,1 M\$. Cette compression récurrente était consécutive à celle imposée au cours de l'année scolaire 2012-2013 de 122,8 M\$. Aucun effort budgétaire additionnel n'a été demandé aux établissements universitaires pour l'année financière 2013-2014.

À l'été 2014, un effort budgétaire récurrent de 31,35 M\$ a été demandé aux établissements pour respecter le niveau des crédits accordés. Le Ministère a démontré une ouverture à diminuer le niveau de la compression paramétrique par l'annulation récurrente d'enveloppes spécifiques. Les mesures spécifiques retenues totalisaient 28,95 M\$ et le solde de 2,4 M\$ a été intégré aux paramètres de financement.

De plus, dans une perspective d'une gestion rigoureuse des dépenses, le gouvernement a imposé à l'ensemble de l'appareil administratif gouvernemental, dont les universités, plusieurs mesures de contrôle des dépenses, notamment l'obligation de réaliser des gains de productivité représentant 2 % de leur masse salariale et 3 % de leurs dépenses de fonctionnement de nature administrative. Pour les universités, ces gains de productivité s'élevaient respectivement à 6 944,4 k\$ et 4 180,7 k\$, soit un total de 11 125,1 k\$.

À l'automne 2014, un effort budgétaire récurrent additionnel de 31,7 M\$ a été demandé aux établissements pour respecter un resserrement de la promesse et de l'octroi de subventions. Le niveau de quelques enveloppes a été diminué et le solde de 14,7 M\$ a été réparti sur la base des calculs définitifs de l'année précédente.

Le tableau en annexe présente le détail par établissement.

Universités
Estimation de la répartition des efforts budgétaires
Année universitaire 2014-2015
(En k\$)

Établissements	Estimation de la répartition de l'effort initial	Répartition des gains de productivité	Répartition de l'effort budgétaire additionnel	Total	Ventilation sur les crédits	
					2014-2015	2015-2016
Université Bishop's	23,2	128,7	123,5	275,4	231,6	43,8
Université Concordia	247,0	1 607,9	1 271,9	3 126,8	2 629,6	497,2
Université Laval	361,9	1 166,5	2 210,3	3 738,7	3 144,2	594,5
Université McGill	364,8	2 225,5	1 849,2	4 439,5	3 733,6	705,9
Université de Montréal	441,8	1 536,2	2 733,7	4 711,7	3 962,5	749,2
HEC Montréal	65,2	295,8	414,6	775,6	652,3	123,3
École Polytechnique de Montréal	72,5	391,6	463,6	927,7	780,2	147,5
Université de Sherbrooke	218,4	863,9	1 395,9	2 478,2	2 084,2	394,0
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	19,9	98,8	173,3	292,0	245,6	46,4
Université du Québec à Chicoutimi	45,9	199,9	345,3	591,1	497,1	94,0
Université du Québec à Montréal	236,8	973,0	1 518,4	2 728,2	2 294,4	433,8
Université du Québec en Outaouais	37,1	171,4	296,9	505,4	425,0	80,4
Université du Québec à Rimouski	38,6	188,7	321,7	549,0	461,7	87,3
Université du Québec à Trois-Rivières	86,5	364,4	567,3	1 018,2	856,3	161,9
Institut national de la recherche scientifique	16,7	200,8	265,9	483,4	406,5	76,9
École nationale d'administration publique	13,1	106,1	87,0	206,2	173,4	32,8
École de technologie supérieure	68,4	227,8	409,9	706,1	593,8	112,3
Télé-université	27,5	120,3	161,8	309,6	260,4	49,2
Siège social	4,0	257,8	73,3	335,1	281,8	53,3
Sous-total des efforts budgétaires paramétriques	2 389,3	11 125,1	14 683,5	28 197,9	23 714,2	4 483,7
Réduction ou abolition d'enveloppes spécifiques	28 960,5		16 984,3	45 944,8	38 639,6	7 305,2
Total des compressions	31 349,8	11 125,1	31 667,8	74 142,7	62 353,8	11 788,9

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Le 30 mars 2015, lors de l'étude des crédits provisoires, le ministre de l'Éducation a chiffré la compression aux cégeps à 40 M\$ pour les cégeps en 2014-2015. Fournir une ventilation par cégeps

RÉPONSE

Voir le tableau en annexe.

Efforts budgétaires des cégeps						
Année 2014-2015 (k\$)						
CÉGEPS	Effort initial (estimation)	Gains de productivité	Effort additionnel	Total en année scolaire	Ventilation sur les crédits	
					2014-2015	2015-2016
Abitibi-Témiscamingue	(322,6)	(65,2)	(299,9)	(687,8)	(515,8)	(171,9)
Ahuntsic	(518,3)	(104,8)	(481,8)	(1 104,9)	(828,7)	(276,2)
Alma	(153,6)	(31,1)	(142,8)	(327,5)	(245,6)	(81,9)
André-Laurendeau	(272,2)	(55,0)	(253,0)	(580,1)	(435,1)	(145,0)
Baie-Comeau	(132,4)	(26,8)	(123,0)	(282,2)	(211,6)	(70,5)
Beauce-Appalaches	(198,9)	(40,2)	(184,9)	(423,9)	(318,0)	(106,0)
Bois-de-Boulogne	(286,0)	(57,8)	(265,8)	(609,6)	(457,2)	(152,4)
Champlain	(414,4)	(83,8)	(385,2)	(883,4)	(662,5)	(220,8)
Chicoutimi	(391,8)	(79,2)	(364,2)	(835,2)	(626,4)	(208,8)
Dawson	(555,0)	(112,2)	(515,9)	(1 183,0)	(887,3)	(295,8)
Drummondville	(201,7)	(40,8)	(187,5)	(430,0)	(322,5)	(107,5)
Édouard Montpetit	(602,2)	(121,7)	(559,7)	(1 283,7)	(962,8)	(320,9)
St-Félicien	(168,1)	(34,0)	(156,3)	(358,4)	(268,8)	(89,6)
Sainte-Foy	(506,0)	(102,3)	(470,3)	(1 078,7)	(809,0)	(269,7)
François-Xavier Garneau	(420,9)	(85,1)	(391,2)	(897,1)	(672,8)	(224,3)
Gaspésie et des Îles	(254,2)	(51,4)	(236,2)	(541,8)	(406,3)	(135,4)
Gérald-Godin	(143,8)	(29,1)	(133,6)	(306,4)	(229,8)	(76,6)
Granby-Haute-Yamaska	(185,6)	(37,5)	(172,5)	(395,6)	(296,7)	(98,9)
Héritage	(140,8)	(28,5)	(130,9)	(300,2)	(225,1)	(75,0)
St-Hyacinthe	(359,4)	(72,7)	(334,1)	(766,2)	(574,6)	(191,5)
Saint-Jean sur Richelieu	(285,3)	(57,7)	(265,1)	(608,1)	(456,0)	(152,0)
Saint-Jérôme	(399,5)	(80,8)	(371,3)	(851,6)	(638,7)	(212,9)
John Abbott	(435,1)	(88,0)	(404,4)	(927,5)	(695,6)	(231,9)
Jonquière	(375,4)	(75,9)	(348,9)	(800,2)	(600,1)	(200,0)
Lanaudière	(540,4)	(109,3)	(502,3)	(1 152,0)	(864,0)	(288,0)
La Pocatière	(195,9)	(39,6)	(182,1)	(417,6)	(313,2)	(104,4)
Saint-Laurent	(319,3)	(64,5)	(296,8)	(680,6)	(510,5)	(170,2)
Lévis-Lauzon	(285,0)	(57,6)	(264,9)	(607,5)	(455,6)	(151,9)
Limoilou	(463,1)	(93,6)	(430,4)	(987,1)	(740,3)	(246,8)
Lionel Groulx	(393,0)	(79,4)	(365,3)	(837,7)	(628,3)	(209,4)
Maisonneuve	(468,8)	(94,8)	(435,7)	(999,2)	(749,4)	(249,8)
Marie-Victorin	(308,1)	(62,3)	(286,4)	(656,7)	(492,5)	(164,2)
Matane	(142,5)	(28,8)	(132,5)	(303,8)	(227,9)	(76,0)
Montmorency	(466,3)	(94,3)	(433,4)	(994,0)	(745,5)	(248,5)
Outaouais	(392,4)	(79,3)	(364,7)	(836,4)	(627,3)	(209,1)
Rimouski	(404,2)	(81,7)	(375,7)	(861,7)	(646,3)	(215,4)
Rivière-du-Loup	(181,9)	(36,8)	(169,1)	(387,7)	(290,8)	(96,9)
Rosemont	(383,4)	(77,5)	(356,4)	(817,3)	(613,0)	(204,3)
Sept-Îles	(140,7)	(28,4)	(130,8)	(299,9)	(224,9)	(75,0)
Shawinigan	(180,8)	(36,6)	(168,1)	(385,5)	(289,1)	(96,4)
Sherbrooke	(441,5)	(89,2)	(410,3)	(941,0)	(705,8)	(235,3)
Sorel-Tracy	(142,1)	(28,7)	(132,0)	(302,8)	(227,1)	(75,7)
Thetford	(161,9)	(32,7)	(150,5)	(345,1)	(258,8)	(86,3)
Trois-Rivières	(383,1)	(77,5)	(356,1)	(816,7)	(612,5)	(204,2)
Valleyfield	(228,7)	(46,2)	(212,6)	(487,6)	(365,7)	(121,9)
Vanier	(439,6)	(88,9)	(408,6)	(937,1)	(702,8)	(234,3)
Victoriaville	(247,8)	(50,1)	(230,3)	(528,2)	(396,2)	(132,1)
Vieux Montréal	(487,6)	(98,6)	(453,2)	(1 039,4)	(779,6)	(259,9)
Sous-total efforts						
budgétaires paramétriques	(15 521,2)	(3 137,7)	(14 426,9)	(33 085,8)	(24 814,3)	(8 271,4) \$
Réduction ou abolition						
d'enveloppes spécifiques	(3 258,1)		(4 729,4)	(7 987,5)	(5 990,6)	(1 996,9) \$
Total	(18 779,3)	(3 137,7)	(19 156,3)	(41 073,3)	(30 805,0)	(10 268,3) \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Détailler les coûts de système de l'enseignement supérieur pour 2014-2015 et les ventilations pour 2015-2016, ventilés par poste budgétaire et par réseau (cégeps et universités).

RÉPONSE

Les crédits accordés au titre de dépenses de transfert en 2014-2015 sont, pour chacun des secteurs :

COLLÉGIAL	(k\$)
Cégeps	1 763 975,1
Enseignement privé au collégial	122 580,2
Soutien à des partenaires en éducation	1 455,5
Service de la dette	211 389,8
Total des dépenses de transfert au collégial	2 099 400,6

UNIVERSITAIRE	(k\$)
Universités	2 858 760,2
Affectation à un fonds spécial	30 000,0
Sous-total universités	2 888 760,2
Service de la dette	357 159,8
Total des dépenses de transfert à l'universitaire	3 245 920,0

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

RÉPONSE

Voir réponse à la question 5 annexe A.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des consultations menées par le ministère et ses organismes auprès des communautés autochtones en 2014-2015 et indiquer :

- a. l'objet des consultations;
- b. le moyen utilisé;
- c. les dates de rencontres;
- d. les communautés et les personnes consultées;
- e. les résultats des consultations;
- f. les montants afférents.

RÉPONSE

Veuillez référer à la question 6.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Ventilation du budget total (revenus et dépenses) de chaque collège en 2014-2015, incluant la subvention versée à chacun par le Ministère.

RÉPONSE

Le tableau ci-annexé présente le budget prévu total (revenus et dépenses) de chaque cégep en 2014-2015. Le montant final de subvention du Ministère par cégep au 30 juin 2015 n'est pas disponible à ce jour.

BUDGET DES CÉGEPS (en milliers de \$)
RÉSULTATS PRÉVUS DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 2015

Cégeps	Revenus	Dépenses	Surplus (déficit)
Abitibi-Témiscamingue	36 993,3	36 940,1	53,2
Ahuntsic	73 454,4	73 221,3	233,1
Alma	16 846,3	16 846,3	0,0
André-Laurendeau	39 004,5	39 004,5	0,0
Baie-Comeau	12 713,9	12 763,9	(50,0)
Beauce-Appalaches	24 044,5	23 683,3	361,2
Bois-de-Boulogne	38 280,8	38 291,8	(11,0)
Champlain	48 966,0	48 966,0	0,0
Chicoutimi	42 524,1	42 524,1	0,0
Dawson	80 333,5	81 175,9	(842,4)
Drummondville	27 077,9	27 030,6	47,3
Édouard Montpetit	83 468,4	83 143,3	325,0
St-Félicien	19 418,1	19 418,1	0,0
Sainte-Foy	74 485,3	73 991,3	494,0
François-Xavier Garneau	59 380,6	59 580,6	(200,0)
Gaspésie et des Îles	32 875,7	32 694,4	181,3
Gérald Godin	15 595,6	15 265,9	329,8
Granby Haute-Yamaska	21 653,6	21 653,6	0,0
Héritage	14 917,5	14 833,8	83,7
St-Hyacinthe	51 833,1	51 495,2	337,9
Saint-Jean-sur-Richelieu	37 981,8	37 850,7	131,1
Saint-Jérôme	55 035,8	54 410,5	625,2
John Abbott	59 446,0	59 446,0	0,0
Jonquière	52 346,5	51 980,4	366,0
Régional de Lanaudière	61 462,7	61 864,0	(401,3)
La Pocatière	21 120,2	21 098,2	22,0
Saint-Laurent	41 561,7	41 685,9	(124,2)
Lévis-Lauzon	36 852,3	36 550,7	301,7
Limoilou	61 611,6	61 045,7	565,9
Lionel Groulx	51 649,1	51 705,5	(56,4)
Maisonneuve	67 618,9	67 734,9	(116,0)
Marie-Victorin	50 112,1	49 276,3	835,8
Matane	16 183,0	16 309,5	(126,5)
Montmorency	68 892,4	69 165,1	(272,6)
Outaouais	49 236,1	49 301,4	(65,3)
Rimouski	49 504,2	49 792,4	(288,1)
Rivière-du-Loup	19 729,1	19 979,1	(250,0)
Rosemont	55 167,8	55 167,8	0,0
Sept-Îles	14 102,2	14 220,9	(118,7)
Shawinigan	19 475,9	19 828,3	(352,3)
Sherbrooke	59 619,1	60 142,2	(523,1)
Sorel-Tracy	16 115,6	16 167,4	(51,8)
Thetford	17 545,0	17 504,6	40,4
Trois-Rivières	54 058,2	54 023,7	34,5
Valleyfield	25 746,9	25 496,9	250,0
Vanier	64 147,9	64 713,0	(565,2)
Victoriaville	26 015,5	25 926,2	89,3
Vieux-Montréal	76 537,9	76 758,7	(220,8)
Total	2 042 742,7	2 041 670,0	1 072,7

Source : Information provenant des budgets des cégeps.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre total d'enseignants au niveau collégial en 2013-2014. Fournir le nombre d'embauches et de départs à la retraite pour la même période.

RÉPONSE

Pour l'année scolaire 2013-2014, le nombre total d'enseignants au collégial, tant pour la formation régulière que pour la formation continue, a été de 20 920 individus, ce qui représente 15 036,4 en équivalent temps complet (ETC). De plus, le nombre de nouvelles embauches pour l'année scolaire 2013-2014 a été de 1 158 individus, ce qui représente 418,9 en équivalent temps complet (ETC).

Les données ministérielles sur le personnel des organismes collégiaux permettent de connaître l'augmentation ou la diminution du nombre d'enseignants d'une année à l'autre, mais ne permettent pas de distinguer les personnes qui quittent spécifiquement pour la retraite.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation des sommes accordées par les CCTT en 2014-2015, de même que les nouvelles mesures envisagées en vue de l'ouverture de nouveaux CCTT ainsi que l'échéancier de réalisation.

RÉPONSE

Selon l'article 17.2 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, un collège peut, avec l'autorisation du ministre, établir un centre collégial de transfert de technologie.

En ce sens, les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) sont des organismes reconnus par le ministre, et dont la responsabilité relève des collèges. Leur mandat est d'exercer, dans un domaine particulier, des activités de recherche appliquée, d'aide technique à l'entreprise et d'information afin de contribuer à l'élaboration et à la réalisation de projets d'innovation technologique ou sociale ainsi qu'à leur implantation et à leur diffusion.

Présentement, le Québec compte 49 CCTT, 6 en pratiques sociales novatrices et 43 en technologie. Les 49 CCTT relèvent de 34 collèges et couvrent un grand éventail de domaines.

L'échéancier des travaux visant à reconnaître de nouveaux CCTT au Québec n'est pas déterminé.

Au cours de 2014-2015, le Ministère a versé une subvention de fonctionnement de 150 000 \$ pour chacun des trois nouveaux CCTT reconnus en 2014 et de 200 000 \$ pour chacun des CCTT déjà reconnus (la ventilation du financement est présentée ci-dessous). Le Ministère a donc alloué une aide financière de 9,7 M\$ à ces 49 centres.

De plus, une subvention de 50 000 \$ a été versée au Réseau Trans-tech (réseau qui regroupe l'ensemble des CCTT), notamment, pour assurer son fonctionnement.

CCTT - Financement 2014-2015

Nom du collège	Nom du CCTT	Domaine	Somme 2014-2015	Année de reconnaissance
Matane	Centre de développement et de recherche en imagerie numérique (CDRIN)	Imagerie numérique	150 000 \$	2014
Victoriaville	Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+)	Agriculture biologique	150 000 \$	2014
Régional Lanaudière à Terrebonne	Centre d'expertise et de formation en design industriel (CEFdi)	Design industriel	150 000 \$	2014
Méridc	Centre de solutions technologiques en orthèses et prothèses (CSTOP)	Orthèses et prothèses	200 000 \$	2010
Marie-Victorin	VESTECHPRO Centre de recherche et d'innovation en habillement	Habillement	200 000 \$	2010
Gaspésie et des Îles	Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable	Développement durable	200 000 \$	2010

CCTT - Financement 2014-2015

Nom du collège	Nom du CCTT	Domaine	Somme 2014-2015	Année de reconnaissance
(CIRADD)				
Dawson/Vieux Montréal	Centre de recherche pour l’inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap	Insertion socio-professionnelle	200 000 \$	2010
Rosemont	Centre d’étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CERSÉ)	Responsabilité sociale et écocitoyenneté	200 000 \$	2010
Maisonneuve	Institut de recherche sur l’intégration professionnelle des immigrants (IRIPI)	Accueil et intégration des immigrants	200 000 \$	2009
Jonquière	ÉCOBES Recherche et transfert	Santé et éducation	200 000 \$	2009
Victoriaville	Centre d’innovation sociale en agriculture (CISA)	Agriculture	200 000 \$	2009
Sainte-Foy	Centre en imagerie numérique et médias interactifs (CIMMI)	Imagerie numérique	200 000 \$	2008
Trois-Rivières	Centre collégial de transfert de technologie en télécommunications (C2T3)	Télécommunications	200 000 \$	2008
Sept-Îles	Institut technologique de maintenance industrielle (ITMI)	Maintenance industrielle	200 000 \$	2008
Saint-Laurent	Centre des technologies de l’eau (CTE)	Eau	200 000 \$	2008
André-Laurendeau	Institut international de logistique de Montréal (IILM)	Logistique	200 000 \$	2008
La Pocatière	Biopierre – Centre de développement des bioproduits	Bioproduits	200 000 \$	2007
Maisonneuve	Institut de technologie des emballages et du génie alimentaire (ITEGA)	Emballages	200 000 \$	2007
Rimouski	Corporation du service de recherche et d’expertise en transformation des produits forestiers de l’Est-du-Québec (SEREX)	Transformation des produits forestiers	200 000 \$	2007
Gaspésie et des Îles	TechnoCentre éolien Gaspésie, les Îles (TCE)	Éolien	200 000 \$	2007
Baie-Comeau	Centre d’expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB)	Foresterie	200 000 \$	2004
Abitibi-Témiscamingue	Centre technologique des résidus industriels (CTRI)	Environnement	200 000 \$	2004
Beauce-Appalaches	MÉCANIUM inc.	Productique	200 000 \$	2004

CCTT - Financement 2014-2015

Nom du collège	Nom du CCTT	Domaine	Somme 2014-2015	Année de reconnaissance
Thetford	Oleotek inc.	Chimie	200 000 \$	2002
La Pocatière / André-Laurendeau / John Abbott	Centre collégial de transfert technologique en optique-photonique (OPTECH)	Communication - Optique	200 000 \$	2002
Sorel-Tracy	Centre de transfert technologique en écologie industrielle, centre J-E. Simard (CTTÉI)	Environnement	200 000 \$	2002
Rimouski	Innovation maritime	Maritime	200 000 \$	2002
Saint-Jérôme	Institut du transport avancé du Québec (ITAQ)	Transport	200 000 \$	2002
Lévis-Lauzon	TransBIOTech - Centre de recherche et de transfert en biotechnologie	Biotechnologie	200 000 \$	1998
Chicoutimi	Centre de géomatique du Québec inc. (CGQ)	Géomatique	200 000 \$	1997
Alma	AGRINOVA	Agriculture	200 000 \$	1996
Maisonnette	Centre d'études en procédés chimiques du Québec (CEPROCQ)	Procédés chimiques	200 000 \$	1996
Ahuntsic	Institut des communications graphiques et de l'imprimabilité (ICI)	Imprimerie	200 000 \$	1995
Édouard Montpetit	Centre technologique en aérospatiale (CTA)	Aéronautique	200 000 \$	1993
St-Hyacinthe	Cintech agroalimentaire	Agroalimentaire	200 000 \$	1992
shawinigan	Centre national en électrochimie et en technologies environnementales inc. (CNETE)	Environnement - Chimie	200 000 \$	1992
Saint-Jérôme	Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)	Procédés chimiques	200 000 \$	1989
Sherbrooke	Centre de productique intégrée du Québec inc. (CPIQ)	Productique	200 000 \$	1989
Trois-Rivières	Innofibre – Centre d'innovation des produits celluloseux	Pâtes et papier	200 000 \$	1989
Thetford	Centre de technologie minérale et de plasturgie inc. (CTMP)	Minéralogie et plasturgie	200 000 \$	1985
Sainte-Foy	Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte -Foy inc. (CERFO)	Foresterie	200 000 \$	1985
Trois-Rivières	Centre de métallurgie du Québec	Métallurgie	200 000 \$	1985

CCTT - Financement 2014-2015

Nom du collège	Nom du CCTT	Domaine	Somme 2014- 2015	Année de reconnaissance
	(CMQ)			
Jonquière	Centre de production automatisée (CPA)	Productique	200 000 \$	1984
Lévis-Lauzon	Centre de robotique et de vision industrielles inc. (CRVI)	Productique	200 000 \$	1984
Lionel Groulx	Centre d'innovation en microélectronique du Québec (CIMEQ)	Productique-microélectronique	200 000 \$	1983
La Pocatière	Solutions Novika	Technologies physiques	200 000 \$	1983
Victoriaville	EQMBO-Entreprises Centre d'aide technique et technologique inc.	Bois et ameublement	200 000 \$	1983
St-Hyacinthe	Groupe CTT inc.	Vêtements - Textile	200 000 \$	1983
Gaspésie et des Îles	Merinov (CCTT des pêches)	Pêches	200 000 \$	1983
TOTAL			9 700 000 \$	

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Cumul et détails de l'entretien différé accumulé des collèges publics et privés du Québec.

RÉPONSE

Tel que défini par le Secrétariat du Conseil du trésor, le déficit de maintien des actifs correspond à la valeur des travaux qui visent à rétablir l'état physique d'un actif afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre son utilisation aux fins auxquelles il est destiné, de réduire la probabilité de défaillance ou de contrer sa vétusté physique.

Dans le plan annuel de gestion des investissements (PAGI), le Ministère dresse un portrait de l'état des infrastructures des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Au PAGI 2015-2016, un déficit de maintien des actifs de 598,9 M\$ est identifié pour le réseau collégial, représentant un indice de vétusté moyen de 16 %. L'indice de vétusté est utilisé pour caractériser l'état d'une infrastructure et représente la valeur du déficit de maintien des actifs d'un bâtiment divisée par sa valeur de remplacement. Toutefois, ce portrait de l'état des infrastructures ne tient pas compte des derniers travaux réalisés par les établissements et considère certains travaux de maintien des actifs réguliers. Le réseau collégial s'est engagé à mettre à jour ses données en 2015.

L'enveloppe accordée pour maintenir en état les bâtiments du réseau collégial était de 71,3 M\$. en 2014-2015. En 2005-2006 l'enveloppe pour le maintien en état des bâtiments a augmenté de 71,3 %. Le Conseil du trésor considère 1,5 % de la valeur de remplacement du parc immobilier du réseau collégial pour établir le montant de cette enveloppe.

Les plans d'accélération des investissements publics ont permis un rattrapage en augmentant les enveloppes affectées au maintien des actifs, mais pas suffisamment pour combler le retard accumulé au cours des trente dernières années et ayant engendré un déficit de maintien des actifs.

Les sommes versées pour la résorption du déficit de maintien des actifs ont été prévues à compter de l'année scolaire 2008-2009 et ont été reconduites au cours des années scolaires suivantes. Elle atteignait en 2014-2015, 26,8 M\$

Pour le réseau collégial privé, le Ministère ne finance pas les dépenses d'investissement et ne dispose pas d'information sur l'état des infrastructures.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation détaillée, par université, des subventions de fonctionnement versées aux établissements pour 2014-2015. Fournir les estimations pour 2015-2016.

RÉPONSE

Subventions de fonctionnement
pour l'année universitaire 2013-2014

Universités	Subventions en k\$
Université Bishop' s	24 183,8
Université Concordia	258 449,3
Université Laval	448 892,4
Université McGill	329 367,4
Université de Montréal	559 443,1
HEC Montréal	86 327,5
École Polytechnique de Montréal	90 266,2
Université de Sherbrooke	280 890,9
Université du Québec	
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	33 796,5
Université du Québec à Chicoutimi	66 589,8
Université du Québec à Montréal	293 999,5
Université du Québec en Outaouais	57 313,4
Université du Québec à Rimouski	62 446,3
Université du Québec à Trois-Rivières	116 300,0
Institut national de la recherche scientifique	51 749,7
École nationale d'administration publique	15 046,7
École de technologie supérieure	81 075,8
Télé-Université	32 786,6
Siège social	13 818,9
Total Université du Québec	824 923,2
	2 902 743,8

Les données pour l'année universitaire 2014-2015 seront disponibles à l'été 2015 et celles pour l'année 2015-2016 le seront à l'été 2016.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Évolution des soldes (déficits) accumulés de chaque établissement universitaire pour les cinq dernières années disponibles.

RÉPONSE

Le tableau ci-dessous présente l'état des surplus (déficits) accumulés au fonds de fonctionnement en 2013-2014 qui ont été vérifiés par les auditeurs indépendants.

Universités québécoises
État des surplus (déficits) accumulés

Surplus (déficits) accumulés (en 000\$)	au 31 mai 2010	au 30 avril 2011	au 30 avril 2012	au 30 avril 2013	au 30 avril 2014
Université Bishop's	(23 337,4)	(25 153,5)	(29 365,9)	(31 869,6)	(35 516,3)
Université Concordia	(93 867,0)	(87 669,7)	(86 164,0)	(130 410,1)	(170 075,4)
Université Laval	(306 771,3)	(337 036,7)	(349 052,6)	(407 036,8)	(410 577,6)
Université McGill	(260 036,0)	(275 290,8)	(274 417,3)	(287 511,9)	(271 768,5)
Université de Montréal	(334 878,5)	(367 601,8)	(357 413,0)	(430 832,3)	(471 249,1)
École des hautes études commerciales de Montréal	8 714,4	14 291,3	11 620,5	14 642,4	11 018,4
École Polytechnique de Montréal	(64 580,2)	(63 569,5)	(66 161,1)	(75 128,9)	(82 962,9)
Université de Sherbrooke	(171 493,6)	(174 857,5)	(177 159,8)	(203 255,8)	(223 421,3)
Université du Québec (ensemble du réseau)	(805 022,9)	(825 069,3)	(894 599,7)	(1 064 857,3)	(1 218 340,8)
Total du réseau	(2 051 272,5)	(2 141 957,5)	(2 222 712,9)	(2 616 260,3)	(2 872 893,5)
Université du Québec à Montréal	(153 780,9)	(133 530,9)	(150 281,2)	(172 857,9)	(183 697,1)
Université du Québec à Trois-Rivières	(31 770,8)	(30 026,3)	(31 429,8)	(34 564,0)	(34 917,7)
Université du Québec à Chicoutimi	(25 566,6)	(24 260,6)	(28 014,8)	(31 166,2)	(31 209,3)
Université du Québec à Rimouski	(19 161,0)	(18 344,4)	(18 176,8)	(18 400,3)	(17 964,9)
Université du Québec en Outaouais	(18 582,0)	(18 610,6)	(18 512,8)	(18 979,2)	(19 617,9)
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	(11 381,9)	(12 227,2)	(12 535,0)	(12 570,5)	(12 459,0)
Institut national de la recherche scientifique	(10 388,0)	(10 888,6)	(11 093,8)	(15 309,1)	(15 695,2)
École nationale d'administration publique	(4 955,6)	(5 015,1)	(4 609,0)	(5 479,9)	(7 658,0)
École de technologie supérieure	(5 125,2)	(2 490,6)	720,3	2 997,5	7 341,7
Télé-université	(191,1)	493,8	320,9	(779,4)	(1 526,8)
Université du Québec-Siège social	(14 500,8)	(11 664,8)	(9 004,7)	(6 644,3)	(6 808,6)
Ajustement du consolidé de l'Université du Québec ⁽¹⁾	(509 619,0)	(558 504,0)	(611 983,0)	(751 104,0)	(894 128,0)

Note 1: Cet ajustement est attribuable principalement aux avantages sociaux futurs de l'Université du Québec et de ses constituantes. Il ne peut pas être ventilé par établissement.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

État des surplus et déficits cumulés par cégep pour les cinq dernières années.

RÉPONSE

Le tableau ci-annexé présente les surplus et déficits cumulés par cégep pour l'année 2013-2014 (en milliers de \$).

Surplus (déficits cumulés) des cégeps pour l'année 2013-2014 (en milliers de \$)

Nom du collège	2013-2014
Abitibi-Témiscamingue	367,8
Ahuntsic	2 263,0
Alma	(1 727,8)
André-Laurendeau	672,8
Baie-Comeau	556,3
Beauce-Appalaches	875,9
Bois-de-Boulogne	2 196,0
Champlain	3 974,5
Chicoutimi	2 142,8
Dawson	5 992,6
Drummondville	765,8
Édouard-Montpetit	2 785,9
Saint-Félicien	2 305,1
Sainte-Foy	3 203,9
François-Xavier Garneau	3 329,0
Gaspésie et des Îles	76,3
Gérald Godin	(543,4)
Granby Haute-Yamaska	546,0
Héritage	498,9
Saint-Hyacinthe	2 044,7
Saint-Jean-sur-Richelieu	155,3
Saint-Jérôme	2 528,6
John Abbott	10 221,2
Jonquière	664,0
Lanaudière	1 274,3
La Pocatière	475,8
Saint-Laurent	2 031,2
Lévis-Lauzon	811,0
Limoilou	1 581,1
Lionel-Groulx	2 250,3
Maisonneuve	999,9
Marie-Victorin	562,6
Matane	1 274,9
Montmorency	2 671,1
Outaouais	129,1
Rimouski	401,8
Rivière-du-Loup	671,9
Rosemont	4 444,1
Sept-Îles	3 279,9
Shawinigan	1 712,0
Sherbrooke	(511,7)
Sorel-Tracy	1 612,5
Thetford	501,3
Trois-Rivières	2 668,4
Valleyfield	1 561,0
Vanier	5 752,2
Victoriaville	2 036,1
Vieux Montréal	2 219,1
Total	86 305,1

Source : Information provenant des rapports financiers annuels des cégeps.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des cégeps qui ont obtenu l'autorisation de faire un déficit pour 2014-2015, incluant le montant autorisé pour chaque cégep.

RÉPONSE

Selon la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, les cégeps ne peuvent présenter un déficit cumulé. Par conséquent, le Ministère a demandé des plans de redressement pour les cégeps qui présentaient un déficit cumulé au 30 juin 2014.

Deux cégeps ont obtenu l'autorisation de présenter des déficits cumulés en 2014-2015 (voir tableau ci-dessous), mais moindre que ceux indiqués aux rapports financiers au 30 juin 2014. Ces cégeps devront ainsi dégager des surplus annuels en 2014-2015 afin de résorber en partie leur déficit cumulé.

En ce qui concerne le Collège d'Alma, il prévoit augmenter temporairement son déficit cumulé au 30 juin 2015, mais le résorber en totalité au terme de l'exercice 2018-2019.

Cégeps en plan de redressement

Nom du collège	Déficit cumulé au 30 juin 2014 (en milliers de \$)	Déficit cumulé prévu au 30 juin 2015 (en milliers de \$)
Alma	(1 727,8)	(1 962,4)
Gérald Godin	(543,4)	(439,5)
Sherbrooke	(511,7)	(161,7)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Bilan des sommes investies, ventilées par investissement, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures en 2014-2015.

RÉPONSE

Le tableau suivant présente le bilan des investissements dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2014-2024 pour l'année 2014-2015.

Les investissements du maintien des actifs pour les réseaux collégial et universitaire correspondent essentiellement aux mêmes sommes autorisées antérieurement.

Avant l'année 2014-2015, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) ne bénéficiait d'aucune enveloppe annuelle rattachée au maintien de ses actifs et au rajeunissement de ses équipements. L'ITHQ devait par conséquent intervenir de façon ponctuelle auprès du Ministère afin d'obtenir des fonds à chaque fois qu'une composante de son bâtiment atteignait la fin de sa durée de vie ou que des équipements devenaient inutilisables. L'ITHQ ne pouvait créer des réserves pour le remplacement de telle ou telle composante ou assurer annuellement le maintien en état de son bâtiment et le rajeunissement de ses équipements. Le Ministère pouvait aussi difficilement planifier le besoin en investissements associés. Une enveloppe annuelle en investissement de 0,9 M\$ a été introduite à partir de l'année 2014-2015.

Pour ce qui est des investissements pour ajout, amélioration et remplacement, ils varient annuellement en fonction de l'avancement des travaux autorisés.

Tableau : Bilan des investissements dans le cadre du PQI 2014-2024 pour l'année 2014-2015 (en millions de \$)

	Cégeps	Universités	ITHQ	Total
Maintien d'actifs				
Budget régulier	145,8	259,9	0,9	406,6
Résorption du déficit de maintien d'actifs	26,8	66,7	0,0	93,5
Sous-total	172,6	326,6	0,9	500,1
Ajout, amélioration et remplacement				
Continuité	17,5	21,2	6,7	45,4
Nouvelles initiatives	7,5	20,6	0,0	28,1
Sous-total	25,0	41,8	6,7	73,5
TOTAL	197,6	368,4	7,6	573,6

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET
DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Pour l'année 2014-2015, montant dépensé visant l'intégration des immigrants et pris en compte par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains

RÉPONSE

Le montant dépensé visant l'intégration des immigrants et pris en compte par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration pour l'année scolaire 2013-2014 est de 4,98 M\$ pour les programmes de formation technique au collégialⁱ.

ⁱ Les sommes utilisées pour l'entente 2014-2015 correspondent aux dépenses réelles de l'année scolaire 2013-2014

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Tableau comparatif de l'effectif scolaire des établissements d'enseignement collégial selon la langue maternelle (français, anglais ou autre) et la langue d'enseignement (français ou anglais) au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE

1. Effectif étudiant total

Langue d'enseignement	Langue maternelle déclarée par l'élève au collégial	2013-2014
Français	Français	163 387
	Anglais	1 845
	Autres langues	20 403
	Sous-total	185 635
Anglais	Français	9 067
	Anglais	15 841
	Autres langues	14 089
	Sous-total	38 997
Total	Sous-total	224 632

Source : Direction de la planification et des politiques. Données en date du 7 novembre 2014.

2. Effectif étudiant à l'enseignement ordinaire

Langue d'enseignement	Langue maternelle déclarée par l'élève au collégial	2013-2014
Français	Français	141 319
	Anglais	1 253
	Autres langues	15 485
	Sous-total	158 057
Anglais	Français	7 820
	Anglais	13 200
	Autres langues	10 632
	Sous-total	31 652
Total	Sous-total	189 709

Source : Direction de la planification et des politiques. Données en date du 7 novembre 2014.

3. Effectif étudiant à la formation continue

Langue d'enseignement	Langue maternelle déclarée par l'élève au collégial	2013-2014
Français	Français	22 068
	Anglais	592
	Autres langues	4 918
	Sous-total	27 578
Anglais	Français	1 247
	Anglais	2 641
	Autres langues	3 457
	Sous-total	7 345
Total	Sous-total	34 923

Source : Direction de la planification et des politiques. Données en date du 7 novembre 2014.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Ventilation des sommes accordées dans le cadre de la Mesure de soutien à la réussite.

RÉPONSE

Depuis l'année scolaire 2005-2006, les cégeps bénéficient de 4,65 M\$ et les collèges privés subventionnés de 0,35 M\$. Voir tableaux ci-joints pour la ventilation par cégep et par collège privé.

**Mesure de soutien à la réussite
Collèges publics
Année scolaire 2014-2015
(en millier de dollars)**

CÉGEPS	ALLOCATION
Abitibi- Témiscamingue	82,9
Ahuntsic	157,4
Alma	54,2
André-Laurendeau	86,8
Baie-Comeau	46,2
Beauce-Appalaches	66,6
Bois-de-Boulogne	89,8
Champlain	119,5
Chicoutimi	82,0
Dawson	175,7
Drummondville	70,4
Édouard Montpetit	152,2
St-Félicien	54,2
Sainte-Foy	152,5
François-Xavier Garneau	134,4
Gaspésie et des Iles	55,4
Gérald- Godin	54,1
Granby- Haute- Yamaska	67,4
Héritage	53,1
St-Hyacinthe	102,9
Saint-Jean sur Richelieu	90,4
Saint-Jérôme	116,7
John Abbott	135,0
Jonquière	96,9
Lanaudière	208,2
La Pocatière	54,4
Saint-Laurent	92,9
Lévis-Lauzon	84,4
Limoilou	126,2
Lionel Groulx	119,0
Maisonnette	140,3
Marie-Victorin	102,5
Matane	45,6
Montmorency	147,8
Outaouais	115,8
Rimouski	88,6
Rivière-du-Loup	56,3
Rosemont	105,2
Sept- Iles	46,1
Shawinigan	54,9
Sherbrooke	132,8
Sorel-Tracy	52,6
Thetford	51,9
Trois-Rivières	111,6
Valleyfield	69,6
Vanier	141,7
Victoriaville	60,5
Vieux Montréal	145,4
Total	4 651,0

Mesure de soutien à la réussite
Collèges privés
Année scolaire 2014-2015
(en dollars)

Établissements	Subvention
Collège André-Grasset	26 162
Collège Bart	8 789
Collège Jean-de-Brébeuf	31 285
Collège Centennial	6 555
Collège International des Marcellines	6 117
Collège Ellis campus de Drummondville	13 062
Collège Laflèche	29 945
Collège LaSalle	50 916
Conservatoire Lassalle	7 138
Collège Marianopolis	40 782
Collège Mérici	24 513
Collège O'Sullivan de Montréal	10 574
Collège O'Sullivan de Québec	7 688
Collège TAV	7 627
Collège préuniversitaire Nouvelle Frontières	9 466
École nationale de cirque	6 220
Collège Ellis campus de Trois-Rivières	10 892
École de musique Vincent d'Indy	5 809
Institut Teccart	7 517
Campus Notre-Dame-de-Foy	20 594
Séminaire de Sherbrooke	10 146
Collège international Sainte-Anne	8 095
Total	350 000

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Aux trimestres d'automne de 2001 à 2014, taux d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC, AEC) chez les nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire dans un programme menant au DEC.

RÉPONSE

Le tableau ci-dessous présente les informations sur les taux d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC et AEC) enregistrés par les nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2008 à 2011, à l'enseignement ordinaire, dans les programmes de DEC, dans l'ensemble du réseau collégial.

La mesure de la diplomation est prise à deux moments d'observation :

- au terme de la durée prévue du programme de DEC de la première inscription au collégial¹
- deux ans après la durée prévue du programme de DEC initial.

En raison de la période minimale d'observation nécessaire pour chaque cohorte et de la disponibilité des données brutes dans les banques ministérielles, les dernières données disponibles concernent la cohorte de l'automne 2011.

Les indicateurs sont obtenus en effectuant un suivi réel dans le temps des étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné.

¹ La durée prévue des études est de 2 ans pour les programmes de DEC en formation préuniversitaire et de 3 ans pour ceux en formation technique. Pour les cheminements en accueil ou en transition, l'observation est faite 3 ans après le début des études collégiales.

Taux d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC, AEC) chez les nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, dans un programme menant au DEC, aux trimestres d'automne de 2008 à 2011, par type de formation, pour l'ensemble du réseau¹

Période d'observation ²	Trimestre d'automne de la 1 ^{re} inscription au collégial			
	2008	2009	2010	2011
	%	%	%	%
Programme de DEC de la formation préuniversitaire à la 1 ^{re} inscription				
Durée prévue	41,3	40,4	37,9	38,5
2 ans après	70,2	70,2	n.d.	n.d.
Programme de DEC de la formation technique à la 1 ^{re} inscription				
Durée prévue	37,3	36,2	35,6	n.d.
2 ans après	62,1	n.d.	n.d.	n.d.
Cheminements en accueil ou en transition à la 1 ^{re} inscription ³				
Durée prévue	12,8	10,6	11,2	n.d.
2 ans après	38,4	n.d.	n.d.	n.d.
Ensemble des programmes de DEC (incluant les cheminements en accueil ou en transition)				
Durée prévue	36,6	35,2	33,9	n.d.
2 ans après	64,0	n.d.	n.d.	n.d.

1. Toutes les sanctions des études collégiales sont considérées, soit les diplômes d'études collégiales (DEC) obtenus ou non dans le programme initial et les attestations d'études collégiales (AEC).

2. La durée prévue des études est de 2 ans pour les programmes de DEC en formation préuniversitaire et de 3 ans pour ceux en formation technique. Pour les cheminements en accueil ou en transition, une période de 3 ans après le début des études collégiales est retenue.

3. Les cheminements en accueil ou en transition sont réservés aux élèves qui hésitent quant au choix d'un programme d'études ou qui présentent des risques élevés d'échec ou d'abandon ou qui doivent suivre des cours de mise à niveau pour répondre aux conditions particulières d'admission à un programme de DEC. Après un trimestre d'inscription à une telle session, les étudiants intègrent normalement un programme d'études collégiales (DEC).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial, CSE Indicateurs Cheminement collégial, version 2014 (Réf. : Tx_Obt_sanc_col-V2014.xlsx).

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Bilan de la réussite des cohortes admises au cégep depuis l'automne 2003 avec six unités manquantes à leur DES. Nombre d'étudiants admis avec six unités manquantes, taux d'échec, taux d'abandon depuis l'automne 2008.

RÉPONSE

Depuis l'automne 2008, des étudiants peuvent être admis au collégial alors qu'il leur manque 6 unités ou moins pour obtenir le diplôme d'études secondaires (DES). Ces étudiants sont admis « sous condition » et doivent s'engager à accumuler les unités manquantes durant leur premier trimestre d'études collégiales.

Le tableau ci-dessous consigne des données sur les cohortes de nouveaux inscrits au collégial, aux trimestres d'automne de 2012 et 2013, dans les programmes de DEC, à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial. Les statistiques présentées sont :

- ✓ le nombre de nouveaux inscrits au collégial selon les conditions d'admission au programme;
- ✓ le taux global de réussite des cours suivis au premier trimestre d'études collégiales;
- ✓ le taux de réinscription au troisième trimestre d'études collégiales.

Nombre de nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire,
dans les programmes de DEC, aux trimestres d'automne 2012 et 2013,
taux global de réussite des cours suivis au 1^{er} trimestre et taux de réinscription au 3^e trimestre
selon les conditions d'admission au programme, ensemble du réseau collégial

Première inscription au collégial Automne	Conditions d'admission au programme	Nouveaux inscrits au collégial	Taux global de réussite des cours suivis au 1 ^{er} trimestre ²	Taux de réinscription au 3 ^e trimestre ³
		N	%	%
2012	Conditions satisfaites	53 046	85,1	86,5
2012	Étudiant admis sous condition ¹	1 548	56,2	52,4
2012	DEP-DEC	19	62,0	52,6
2012	Équivalence	2 424	82,6	71,2
2012	Conditions jugées suffisantes	28	83,5	85,7
2012	Total	57 065	84,4	84,9
2013	Conditions satisfaites	52 252	85,6	
2013	Étudiant admis sous condition ¹	1 575	56,8	
2013	DEP-DEC	14	59,3	
2013	Équivalence	2 589	84,8	
2013	Conditions jugées suffisantes	17	83,0	
2013	Total	56 447	84,9	

1. Les étudiants admis sous condition ont six unités manquantes ou moins pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

2. Le taux global de réussite des cours suivis au 1^{er} trimestre correspond au pourcentage de cours réussis (note scolaire > 59 p. 100) par rapport à l'ensemble des cours suivis (réussis et échoués), incluant les cours d'éducation physique.

3. L'indicateur de persévérance au 3^e trimestre fait état du pourcentage d'étudiants d'une cohorte qui sont inscrits au 3^e trimestre d'études collégiales, soit au trimestre d'automne de l'année subséquente à celle de leur première inscription au collégial.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial, CSE Indicateurs Cheminement collégial, version 2014 (Réf. : Reu_Admis_SousCondition_V2014.xlsx).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET
DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation des sommes accordées pour les clientèles émergentes pour 2014-2015 ainsi que l'effectif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) en nombre et en proportion dans les collèges.

RÉPONSE

Sommes accordées pour les clientèles émergentes dans les collèges

Année	Sommes accordées		Total
	Collégial public	Collégial privé subventionné	
2014-2015	17 080 200 \$ ¹	826 500 \$	17 906 700 \$

Effectif en situation de handicap à la session d'automne¹ de chaque année

Année	Nombre		Total	% du réseau collégial
	Collégial public	Collégial privé subventionné		
2014-2015	11 131	956	12 087	5,7 %

¹ Les données sur l'effectif total pour la session d'automne 2014 sont provisoires.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation des sommes accordées et bilan des mesures annoncées en mai 2010 par la ministre de l'Éducation visant à résoudre les problèmes d'espace dans les collèges de l'île de Montréal.

RÉPONSE

En mai 2010, certains cégeps de la région métropolitaine de Montréal mettaient en lumière le fait qu'un nombre important de demandes qui leur étaient adressées au troisième tour d'admission pour l'automne 2010 allaient être refusées. Le Ministère, qui estimait que cette situation se répéterait durant quelques années, a alors demandé des efforts additionnels d'admission aux cégeps concernés. Les établissements ont à cet égard demandé, d'une part, de ne pas être assujettis au paiement de la récupération financière s'appliquant lorsqu'il y a dépassement de leur clientèle de référence et, d'autre part, de bénéficier d'allocations leur permettant de se doter d'espaces additionnels et d'embaucher des ressources spécialisées.

L'annulation des récupérations financières permet aux cégeps concernés d'admettre des étudiants additionnels sans subir des pénalités. Le montant que le Ministère n'a pas récupéré est de 3,3 M\$ pour 2012-2013 et de 2,9 M\$ pour 2013-2014.

Le coût des mesures spécifiques autorisées en 2010-2011 pour un soutien pédagogique additionnel, des améliorations locatives et des équipements figure ci-dessous :

Année scolaire	
2010-2011	1,2 M\$
2011-2012	0,9 M\$
2012-2013	1,0 M\$
2013-2014	0,6 M\$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Mesures appliquées pour augmenter la réussite en français au collégial en 2014-2015 et les sommes prévues à cet effet en 2015-2016.

RÉPONSE

- Le Ministère octroie des ressources financières additionnelles, pendant cinq ans, soit de 2011-2012 à 2015-2016, pour la mise en place d'une offre accrue de services permettant d'améliorer la maîtrise du français par les élèves, le personnel enseignant et les membres de la communauté collégiale en général.
- La mise sur pied de ces mesures fait suite au relèvement des exigences de maîtrise du français dans les cours obligatoires de l'enseignement collégial en 2009-2010 et au fait que les taux de réussite de l'épreuve uniforme de français sont demeurés stables autour de 84 % depuis les années 2000.
- Le financement annuel se répartit de la façon suivante :
 - o 35 000 \$ par cégep francophone, soit 1 575 000 \$ (42 cégeps en plus des trois collèges constituant le Cégep régional de Lanaudière), pour la mise en place d'un service de référence linguistique;
 - o 35 000 \$ par cégep anglophone, soit 175 000 \$, pour la mise en place d'un service d'aide et de référence en français;
 - o 65 000 \$ par cégep, soit 650 000 \$ (10 cégeps visés), pour mettre en place des moyens particuliers permettant de réduire l'écart entre les résultats obtenus aux trois cours communs de français et la moyenne constatée dans le réseau;
 - o 10 000 \$ par collège privé subventionné francophone, soit 190 000 \$, pour la mise en place d'un service de référence linguistique;
 - o 10 000 \$ par collège privé subventionné anglophone, soit 30 000 \$, pour la mise en place d'un service d'aide et de référence en français;
 - o 60 000 \$ au Carrefour de la réussite au collégial pour la préparation d'activités visant la maîtrise du français et la préparation de pratiques exemplaires en la matière.
- Un montant annuel de 206 900 \$ est disponible pour le financement des ateliers d'aide en français;
- La mesure d'aide à la réussite vise à accroître la réussite et favoriser la persévérance aux études. Cette mesure bénéficie d'un financement annuel de 4 651 000 \$.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Évolution du nombre de postes de psychologue, de conseiller pédagogique, de conseiller d'orientation, de travailleur social dans chaque cégep pour 2014-2015.

RÉPONSE

Les données concernant l'année scolaire 2014-2015 (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015) ne sont pas disponibles.

Les données en annexe présentent le nombre de personnel professionnel en lien direct avec les étudiants dans chacun des cégeps, pour l'année 2013-2014.

Évolution du nombre de postes de psychologues, de conseiller pédagogique, de conseiller d'orientation et de travailleur social selon l'organisme au cycle 2013-2014

Organisme	219 - Conseillère ou conseiller pédagogique		220 - Conseillère ou conseiller d'orientation		222 - Psychologue		231 - Travailleuse ou travailleur social	
	Individus	ETC	Individus	ETC	Individus	ETC	Individus	ETC
Abitibi-Témiscamingue	20	13,6856	3	2,6657			3	1,6093
Ahuntsic	24	12,2837	9	2,8338	7	2,0803		
André-Laurendeau	13	11,0351	3	2,8176			2	1,8010
Baie-Comeau	8	6,9787	1	1,0038	1	0,8100		
Beauce-Appalaches	10	8,8494	3	1,4152				
Bois-de-Boulogne	16	13,3366	1	1,0038	1	0,3150		
Champlain Regional College	18	12,4883	4	1,7247	5	2,2401		
Chicoutimi	21	14,4046	4	3,7219	1	1,0019		
Collège d'Alma	13	8,8648			1	1,0039	1	0,7306
Collège Shawinigan	10	8,2845	1	0,9652			1	1,0022
Dawson	24	16,9128	1	0,8191	8	6,3487		
Drummondville	17	12,4656	1	0,9446				
Édouard Montpetit	20	14,8233	5	3,8770	8	2,3998	1	0,0098
François-Xavier Garneau	23	12,6195	6	3,3606	3	2,2604		
Gaspésie et des Îles	22	15,0968	4	2,7709				
Gérald-Godin	10	6,9433	1	0,8604	1	0,8125		
Granby-Haute-Yamaska	16	11,2050	5	4,4918				
Héritage	6	5,1090	2	1,9823				
John Abbott	20	14,2677	4	1,9402	4	2,2321		
Jonquière	25	15,7880	5	3,3598	2	1,7615		
Lanaudière	9	3,9010						
Lanaudière à Joliette	9	5,1387	2	1,9765				
Lanaudière à L'Assomption	9	5,0425	1	0,9601			1	0,6325
Lanaudière à Terrebonne	8	6,3083	2	1,0162				
Lévis-Lauzon	19	9,4225	4	2,7670	1	0,7556	7	3,2632
Limoilou	27	19,5439	7	4,4392	4	1,9845	2	1,0964
Organisme	219 - Conseillère ou conseiller pédagogique		220 - Conseillère ou conseiller d'orientation		222 - Psychologue		231 - Travailleuse ou travailleur social	

Évolution du nombre de postes de psychologues, de conseiller pédagogique, de conseiller d'orientation et de travailleur social selon l'organisme au cycle 2013-2014

	Individus	ETC	Individus	ETC	Individus	ETC	Individus	ETC
Lionel Groulx	16	10,3367			1	0,9082	4	2,8415
Maisonneuve	59	45,6274	3	2,9007	3	1,9977		
Marie-Victorin	34	28,0260			3	0,9201		
Matane	12	10,1233	1	0,9999	1	0,0766		
Montmorency	28	19,2195	9	5,1456	2	1,5426		
Outaouais	20	13,1283	4	3,0440	1	0,8759		
Pocatière	6	6,0190			2	1,9074		
Rimouski	22	13,4103	3	2,4129	2	0,5946		
Rivière-du-Loup	10	9,0305	7	3,7752				
Rosemont	78	55,0381	3	2,0192	3	1,2220		
Sainte-Foy	37	27,1951	7	3,5261	5	3,1203		
Saint-Félicien	18	16,4670	5	3,9121	1	1,0038	1	0,7751
Saint-Jean-sur-Richelieu	17	11,5442	3	1,9644	1	0,6891		
Saint-Jérôme	14	11,0167	5	2,7823				
Saint-Laurent	24	18,5382	2	1,0005	2	1,0231		
Sept-Îles	5	3,5278	3	2,4109				
Sherbrooke	25	16,7518	10	5,3518	4	2,3304	5	2,4684
Sorel-Tracy	15	7,7255	1	0,9038	1	0,6025		
St-Hyacinthe	20	13,6887	3	2,5345				
Thetford	10	8,1681	2	0,7931				
Trois-Rivières	16	12,9233	4	2,7755	3	1,1843	3	3,0115
Valleyfield	15	8,6088	1	0,9845				
Vanier College	12	7,5174	4	2,8461	1	0,9635	1	0,9878
Victoriaville	16	12,2395	1	1,0039				
Vieux Montréal	29	21,1643	6	4,9553	3	2,9302		
Total	975	691,8347	166	111,7597	86	49,8986	32	20,2293

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Liste des institutions privées de niveau collégial (nouvelles et existantes) qui ont obtenu un permis ou un agrément pour l'année 2015-2016 avec, pour chacune, le montant de la subvention accordée et la clientèle visée. Liste des demandes de permis ou d'agrément en attente reçues en 2014-2015.

RÉPONSE

Répartition de la clientèle visée – automne 2014¹

Type de formation	Établissements privés subventionnés		Établissements privés non subventionnés	
	Temps plein N	Temps partiel N	Temps plein N	Temps partiel N
Accueil ou transition	243	20	-	-
Hors programme	0	56	-	-
Préalable universitaire	0	7	-	-
Préuniversitaire	6 785	185	-	-
Technique	10 484	672	2 630	1193
Total	17 512	940	2 630	1193

Pour les autres renseignements, voir les annexes suivantes :

- Annexe 1 : Liste des demandes de permis ou d'agrément dont le traitement a été complété en 2014-2015
- Annexe 2 : Liste des demandes de permis ou d'agrément actuellement en traitement pour l'année 2014-2015
- Annexe 3 : Allocation initiale 2014-2015 - Sommaire DEC et AEC

¹ Source : Système Socrate - Information reçue le 18 mars 2015

LISTE DES DEMANDES DE PERMIS OU D'AGRÉMENT
DONT LE TRAITEMENT A ÉTÉ COMPLÉTÉ POUR L'ANNÉE 2014-2015

LISTE DES PERMIS MODIFIÉS AVEC AGRÉMENT AUX FINS DE SUBVENTIONS

Renouvellement de permis

Collège André-Grasset

- 221.D0 Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment
- 420.A0 Techniques de l'informatique
- 574.B0 Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images

Modification de permis pour ajout de programme

Collège Ellis campus de Drummondville

- JNC.15 Éducation spécialisée

Campus Notre-Dame-de-Foy

- JNC.00 Interventions adaptées à différentes problématiques reliées à la toxicomanie et autres dépendances

Collège Bart

- LCE.5Z Bureautique et médias sociaux

Collège LaSalle

- JCA.0N Consultant en immigration
- NTC.0L Stylisme de mode

Modification de permis pour retrait de programme

Collège LaSalle

- NTC.1S Techniques d'ajustement de vêtements

Collège André-Grasset

- EWA.0K Pilotage professionnel d'aéronefs

Modification de permis pour ajout d'installation

Collège André-Grasset (2301, boulevard Fernand-Lafontaine, Longueuil)

- 200.B0 Sciences de la nature
- 300.A0 Sciences humaines

Modification de permis pour changement du nom de l'entreprise

Collège Nouvelles Frontières

- Auparavant Collège préuniversitaire Nouvelles-Frontières

LISTE DES PERMIS MODIFIÉS SANS AGRÉMENT AUX FINS DE SUBVENTIONS

Renouvellement de permis

Collège André-Grasset

- 589.AB Techniques de production et de post production télévisuelles, spécialisation post production télévisuelle

LISTE DES DEMANDES DE PERMIS OU D'AGRÉMENT
DONT LE TRAITEMENT A ÉTÉ COMPLÉTÉ POUR L'ANNÉE 2014-2015

LISTE DES PERMIS EN TRAITEMENT AVEC AGRÉMENT AUX FINS DE SUBVENTIONS

Renouvellement de permis

Collège TAV

- 200.B0 Sciences de la nature
- 322.A0 Techniques d'éducation à l'enfance
- 500.A1 Arts-lettres et communication

Institut Teccart

- 243.A0 Technologie de systèmes ordinés
- 243.B0 Technologie de l'électronique
- 243.C0 Technologie de l'électronique industrielle
- 420.A0 Techniques de l'informatique

École de sténographie judiciaire

- JCA.0L Sténographie judiciaire

Modification de permis pour ajout de programme

Collège Ellis campus de Trois-Rivières

- 144.A0 Techniques de réadaptation physique (à l'installation de Longueuil)
- 180.A0 Soins infirmiers (à l'installation de Longueuil)

Institut Teccart

- 410.D0 Gestion de commerces (français et anglais)
- 310.C0 Techniques juridiques (français et anglais)
- 570.E0 Techniques de design d'intérieur
- 574.B0 Techniques d'animation 3D et synthèse d'images
- 300.A0 Sciences humaines
- 322.A0 Techniques d'éducation à l'enfance

Modification de permis pour ajout d'agrément

Collège Ellis campus de Trois-Rivières

- 141.A0 Techniques d'inhalothérapie (demande d'agrément à l'installation de Longueuil)

Modification de permis pour demande d'autorisation sans contingentement

Collège Ellis campus de Trois-Rivières

- 144.A0 Techniques de réadaptation physique

LISTE DES DEMANDES DE PERMIS OU D'AGRÉMENT
ACTUELLEMENT EN TRAITEMENT POUR L'ANNÉE 2014-2015

LISTE DES PERMIS EN TRAITEMENT SANS AGRÉMENT AUX FINS DE SUBVENTIONS

Veillez noter que les numéros de programmes identifiés par XXX.XX ne sont pas disponibles, car les analyses sont en cours. Une fois le traitement des demandes complété, un numéro de programme sera émis pour les programmes ayant fait l'objet d'une recommandation positive.

Renouvellement de permis

Académie de l'entrepreneurship québécois inc.

- LCA.D3 Techniques en comptabilité
- EEC.2H Courtier hypothécaire
- EEC.21 Courtier hypothécaire résidentiel

Collège St-Michel

- JEE.0K Techniques d'éducation à l'enfance

Collège Ultra de Montréal

- LEA.CL Réseautique et soutien technique
- LEA.CK Programmation pour les technologies mobiles
- LCA.EN Gestion des chaînes d'approvisionnement
- LCA.EM Analyste en informatique d'entreprise

École du Show-Business

- LCL.1Y Organisation d'événements artistiques, culturels et corporatifs
- NWY.1J Techniques de rédaction et production de messages publicitaires et promotionnels
- NWY.14 Gestion et production cinématographique et télévisuelle
- NWE.2Y Techniques de conception web : édimestre, intégrateur
- NTC.1R Design de présentation
- LCL.1Z Commercialisation et exportation d'un produit ou d'un service artistique ou culturel
- LCA.3X Agent de commercialisation
- NRC.0J Techniques de production d'événements culturels et corporatifs

Institut d'enregistrement du Canada

- NNC.0B Techniques de sonorisation et d'enregistrement musical

Délivrance de permis

Collège de gestion, technologie et santé Matrix

- XXX.XX Techniques de comptabilité et de gestion
- XXX.XX Techniques du génie civil
- XXX.XX Techniques informatiques

Collège des professions financières inc.

- XXX.XX Conseil en services financiers

Collège Essor

- XXX.XX Techniques d'éducation à l'enfance

Lachute Aviation

- XXX.XX Pilote professionnel, avion (CPL-ME-IR)

Syn Studio

- XXX.XX Concept art

LISTE DES DEMANDES DE PERMIS OU D'AGRÉMENT
DONT LE TRAITEMENT A ÉTÉ COMPLÉTÉ POUR L'ANNÉE 2014-2015

Modification de permis pour ajout de programme

Collège Canada inc.

- XXX.XX Administration des affaires et commerce
- JEE.0K Techniques d'éducation à l'enfance

Collège Inter-Dec

- XXX.XX Gestion de projets en construction résidentielle
- XXX.XX Conception de niveaux de jeu

Collège St-Michel

- LCA.83 Finance et comptabilité informatisée
- XXX.XX Programmeur-analyste en informatique

École du Show-Business

- 574.B0 Techniques d'animation et de synthèse d'image

Modification de permis pour changement d'adresse

Académie de l'entrepreneurship québécois inc.

- 4660, montée Saint-Hubert, Saint-Hubert

Cession de permis

École du Show-Business (entreprise à but lucratif à une entreprise à but non lucratif)

Modification de permis pour ajout d'installation

Collège April-Fortier (4660, montée Saint-Hubert, Saint-Hubert)

- LCL.16 Organisation de voyages nationaux et internationaux
- LCA.D3 Techniques en comptabilité
- EEC.2H Courtier hypothécaire
- EEC.21 Courtier hypothécaire résidentiel

Collège Laflèche (ajout d'installation Cargair Académie de l'Air, 3005, rue Lindbergh, Trois-Rivières)

- EWA.0Y Pilotage professionnel d'aéronefs

Modification de permis pour changement du nom de l'entreprise

École du Show-Business

- Modification du nom du titulaire du permis Groupe conseil son et musique pour Collège Universel - Universal College

Allocation initiale 2014-2015¹
Sommaire DEC et AEC
(en \$)

Collèges privés	F (DEC)	M (DEC)	F (AEC)	M (AEC)	V	P	Sous-total	S			Total
	Montants fixes	Montants de base	Montants fixes	Montants de base	Valeur locative	Temps partiel		Perfectionnement	Réussite	Autres	
Campus Notre-Dame-de-Foy	581 036	5 662 552	190 714	1 716 423	530 828	48 113	8 709 666	-	212 646	280 446	9 202 758
Coll. préuniv. Nouvelles Frontières	180 775	1 312 003	-	-	132 698	1 341	1 626 817	-	54 794	60 635	1 742 246
Collège André-Grasset	718 574	5 895 790	61 145	550 302	597 234	130 740	7 953 785	-	249 994	220 560	8 424 339
Collège Bart	119 511	1 122 023	59 023	531 203	135 233	18 044	1 985 037	-	63 813	111 052	2 159 902
Collège Centennal	70 016	480 985	-	-	50 189	22 311	623 501	-	24 203	26 147	673 851
Collège Ellis campus de Drummondville	291 836	2 441 677	47 657	428 916	237 917	22 846	3 470 849	-	95 603	51 377	3 617 829
Collège Ellis campus de Trois-Rivières	187 415	2 266 606	49 283	443 550	161 097	20 438	3 128 389	-	71 517	89 658	3 289 564
Collège International des Marcellines	52 211	389 395	-	-	38 545	1 341	481 492	-	19 591	42 495	543 578
Collège international Marie-de-France	128 565	963 894	-	-	97 650	-	1 190 109	-	15 869	28 899	1 234 877
Collège Jean-de-Brébeuf	881 241	7 394 883	-	-	654 802	148 264	9 079 190	-	284 146	210 010	9 573 346
Collège Laflèche	788 591	8 150 970	30 868	277 809	632 359	60 917	9 941 514	-	274 939	291 246	10 507 699
Collège LaSalle	1 495 998	13 563 763	575 043	5 175 385	1 516 892	226 897	22 553 978	-	665 427	350 044	23 569 449
Collège Marianopolis	1 202 955	10 084 534	-	-	892 258	164 187	12 343 934	-	383 977	289 410	13 017 321
Collège Mérici	620 490	5 993 186	32 306	290 752	512 343	151 602	7 600 679	-	225 036	201 878	8 027 593
Collège O'Sullivan de Montréal	208 540	1 670 115	98 207	883 859	212 631	25 048	3 098 400	-	93 531	55 797	3 247 728
Collège O'Sullivan de Québec	86 313	880 709	138 367	1 245 303	212 708	56 362	2 599 762	-	88 206	85 197	2 773 165
Collège Stanislas inc.	184 699	1 384 731	-	-	140 306	-	1 709 736	-	22 797	33 611	1 766 144
Collèges TAV	89 331	976 913	210 285	1 892 566	315 968	20 644	3 505 707	-	93 425	23 228	3 622 360
Collégial international Sainte-Anne	120 416	925 466	-	-	88 080	-	1 133 962	-	40 388	49 834	1 224 184
Conservatoire Lassalle	94 462	679 353	13 482	121 338	77 243	4 159	990 037	-	31 567	27 190	1 048 794
École de musique Vincent d'Indy	42 553	580 068	-	-	32 473	5 595	660 689	-	16 358	62 386	739 433
École de sténographie judiciaire	-	-	15 899	143 086	16 755	20 123	195 863	-	6 852	19 099	221 814
École nationale de cirque	41 950	1 515 147	21 976	197 780	63 908	5 595	1 846 356	-	22 546	58 799	1 927 701
Institut Teccart	61 567	888 948	162 420	1 461 782	185 615	25 322	2 785 654	-	85 156	175 481	3 046 291
Séminaire de Sherbrooke	188 320	1 595 105	20 397	183 574	158 368	4 611	2 150 375	-	68 119	75 021	2 293 515
Montants non répartis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 149 519	5 149 519
Total	8 417 365	76 798 816	1 727 072	15 543 628	7 694 100	1 184 500	111 365 481	-	3 210 500	8 069 019	122 645 000

Compte #	10 100	20 100	10 200	20 200	30 000	40 000
Voir la page :	2	3	4	5	6	7

50 020		
7	7	8

¹ Sur la base de l'effectif étudiant de l'année scolaire 2013-2014, au 13 mai 2014.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Liste des collèges et des cégeps ayant fait une demande de modification de leur devis scolaire en précisant celles qui ont été refusées et celles qui ont été acceptées, ainsi que les sommes allouées par le Ministère à cet effet au cours des cinq dernières années:

RÉPONSE

Durant les années scolaires 2010-2011 à 2014-2015, 13 cégeps ont soumis des demandes visant la modification de leur devis scolaire. Ces cégeps sont indiqués ci-dessous :

- Champlain Regional College – Campus St-Lawrence
– Campus St-Lambert
- Cégep de Drummondville¹
- Cégep de Granby-Haute-Yamaska
- Collège Héritage
- Cégep de St-Hyacinthe (demandes en 2013-2014 et 2014-2015²)
- Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- Cégep de Saint-Jérôme (demandes en 2012-2013 et 2014-2015¹)
- Cégep régional de Lanaudière – L'Assomption
– Joliette
– Terrebonne
- Cégep Lionel Groulx
- Cégep Marie-Victorin¹
- Cégep Montmorency
- Cégep de l'Outaouais
- Cégep de Valleyfield (demandes en 2013-2014 et 2014-2015²)

Le Ministère a révisé à la hausse les devis des cégeps suivants :

Cégep	Ancien devis	Nouveau devis
Cégep de Granby-Haute-Yamaska	1 700	1 900
Collège Héritage	800	1 000
Cégep de St-Hyacinthe (demande en 2013-2014)	3 600	4 000
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	2 650	3 030
Cégep de Saint-Jérôme (demande en 2012-2013)	3 300	4 000
Cégep régional de Lanaudière		
– L'Assomption	1 270	1 645
– Joliette	2 380	2 700
– Terrebonne	1 300	1 675
Cégep Montmorency	5 800	6 200
Cégep de l'Outaouais	4 350	4 800
Cégep de Valleyfield (demande en 2013-2014)	1 800	2 100

Les requêtes des cégeps Champlain Regional College (Campus St-Lawrence et Campus St-Lambert) et Lionel Groulx visant l'augmentation de leur devis n'ont pas été acceptées, étant donné que le devis actuel de ces cégeps permet l'accueil de la clientèle anticipée au cours des prochaines années.

1 L'analyse de ces demandes est en cours.

Les ressources financières allouées en lien avec les majorations de devis autorisés sont présentées ci-dessous :

Cégep de Granby-Haute-Yamaska	Aucune allocation – espaces suffisants pour répondre aux besoins du nouveau devis
Cégep de St-Hyacinthe	2,5 M\$ (locaux temporaires) 10,4 M\$ (locaux permanents)
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Aucune allocation – espaces suffisants pour répondre aux besoins du nouveau devis
Cégep régional de Lanaudière – L’Assomption	11,2 M\$
Cégep régional de Lanaudière – Joliette	Aucune allocation – espaces suffisants pour répondre aux besoins du nouveau devis
Cégep régional de Lanaudière – Terrebonne	9,5 M\$
Cégep de l’Outaouais	22,4 M\$
Cégep de Valleyfield	Aucune allocation – espaces suffisants pour répondre aux besoins du nouveau devis
Cégep de Saint-Jérôme	1,5 M\$ (locaux temporaires) 15,3 M\$ (locaux permanents)
Collège Héritage	11,9 M\$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, liste des universités et des cégeps ayant reçu des sommes en 2014-2015 ainsi que le montant de la subvention pour chaque établissement, et incluant le nom du projet.

RÉPONSE

Aucun.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Évolution des collaborations entre universités et les entreprises depuis 2000.

RÉPONSE

Chaque université a la responsabilité de conclure ses propres ententes avec une ou des entreprises. Elles ne sont pas tenues de les transmettre, de façon systématique, au Ministère. Toutefois, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations collige des informations sur la collaboration entre les entreprises et les universités en matière de valorisation de la recherche, de dépôt des brevets et de publications rédigées en collaboration.

Par ailleurs, les données utilisées par Statistique Canada à cet effet se basent sur les déclarations des universités auprès de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU).

À cet égard, l'ensemble des universités du Québec déclare, en 2012-2013, des revenus provenant des entreprises privées pour un montant totalisant plus de 230 M\$, dont presque 206 M\$ à titre de subventions et de contrats de recherche.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Évolution et ventilation, par université et cégep, du nombre d'étudiants étrangers, selon leur pays d'origine, depuis 2003-2004

RÉPONSE

Évolution et ventilation des étudiants internationaux par université

Depuis l'automne 2003, le nombre d'étudiants internationaux dans les universités québécoises a augmenté de 56,6 %. Cette croissance a été légèrement supérieure dans les universités francophones (57,6 %) que dans les universités anglophones (55,1 %). La progression a été particulièrement forte dans les petites universités comme l'ÉTS (428,2 %), l'UQAT (388,9 %), l'ÉNAP (341,7 %), l'UQAC (266,7 %) et l'INRS (203,3 %) (Tableau 1).

Ces étudiants proviennent de 169 pays mais majoritairement des cinq suivants : la France, qui représente 38,1 % des étudiants internationaux, la Chine (8,8 %), les États-Unis (8,0 %), l'Inde (3,4 %) et l'Iran (3,0 %) (Tableau 2).

Évolution et ventilation des étudiants internationaux au collégial

Depuis l'automne 2006¹, le nombre d'étudiants internationaux dans les collèges québécois a augmenté de 78,1 %, une croissance supérieure à celle des universités.

Cette hausse provient surtout des collèges publics (+107,2%) suivie du collégial privé non-subventionné (+53,5 %) et du collégial privé subventionné (+32,5 %). En pourcentage, l'augmentation la plus forte a été observée dans les collèges gouvernementaux mais il est question ici de petits nombres : de 11 étudiants à l'automne 2006 à 43 étudiants à l'automne 2013 (Tableau 3).

Ces étudiants proviennent de 108 pays, mais surtout de cinq pays qui représentent près de 70 % d'entre eux : la France (49,3 %), la Chine (8,5 %), le Maroc (5,3 %), l'Algérie (3,5 %) et le Cameroun (2,9 %) (Tableau 4).

¹ En raison de changements dans les systèmes d'information, les données antérieures à l'automne 2006 ne sont pas comparables à celles des années suivantes.

Tableau 1: Étudiantes et étudiants internationaux dans le réseau universitaire québécois selon l'établissement et le trimestre d'automne

Établissement	A-2003	A-2012	A-2013 ^P	Variation 2013 ^P /2003
Bishop's	200	352	358	79,0%
Concordia	3 076	4 791	5 154	67,6%
McGill	5 401	7 421	7 944	47,1%
Universités anglophones	8 677	12 564	13 456	55,1%
Proportion	41,4%	41,0%	41,1%	
Laval	2 024	2 986	3 190	57,6%
Montréal	2 676	4 308	4 491	67,8%
HEC	1 022	1 604	1 833	79,4%
Polytechnique	1 024	1 639	1 691	65,1%
Sherbrooke	770	1 362	1 506	95,6%
ÉNAP	24	71	106	341,7%
ÉTS	170	715	898	428,2%
INRS	90	272	273	203,3%
TÉLUQ	162	54	52	-67,9%
UQAC	150	482	550	266,7%
UQAM	3 195	3 044	3 153	-1,3%
UQAR	168	384	409	143,5%
UQAT	36	185	176	388,9%
UQO	247	243	260	5,3%
UQTR	499	750	734	47,1%
Universités francophones	12 257	18 099	19 322	57,6%
Proportion	58,6%	59,0%	58,9%	
Total Étudiants internationaux	20 934	30 663	32 778	56,6%
Proportion	100,0%	100,0%	100,0%	

Source : MEESR, Système GDEU, données au 5 mai 2014.

Notes :

Une étudiante ou un étudiant international est une personne inscrite dans le réseau d'enseignement québécois qui n'a pas le statut légal de citoyen canadien, de résident permanent ou d'Indien (selon la Loi sur les Indiens).

^P : Les données de l'automne 2013 sont provisoires.

Tableau 2 : Étudiantes et étudiants internationaux inscrits dans le réseau universitaire québécois selon le pays de citoyenneté et le trimestre d'automne

Rang	Principaux pays	A-2003	A-2012	A-2013 ^p	Variation 2013p/2006	Poids A-2013 ^p
1	France	5 420	11 371	12 495	130,5%	38,1%
2	Chine	1 322	2 482	2 884	118,2%	8,8%
3	États-Unis	2 273	2 688	2 623	15,4%	8,0%
4	Inde	356	921	1 128	216,9%	3,4%
5	Iran	181	1 041	977	439,8%	3,0%
6	Maroc	977	864	828	-15,3%	2,5%
7	Tunisie	825	731	787	-4,6%	2,4%
8	Cameroun	387	468	496	28,2%	1,5%
9	Sénégal	263	478	477	81,4%	1,5%
10	Algérie	238	407	446	87,4%	1,4%
11	Arabie saoudite	73	406	396	442,5%	1,2%
12	Allemagne	273	349	380	39,2%	1,2%
13	Mexique	569	376	374	-34,3%	1,1%
14	Côte d'Ivoire	268	333	370	38,1%	1,1%
15	Brésil	209	268	344	64,6%	1,0%
16	Pakistan	149	346	332	122,8%	1,0%
17	Belgique	121	291	317	162,0%	1,0%
18	Corée du Sud	237	279	313	32,1%	1,0%
19	Bénin	147	286	307	108,8%	0,9%
20	Liban	860	303	298	-65,3%	0,9%
21	Royaume-Uni	208	238	291	39,9%	0,9%
22	Suisse	199	228	251	26,1%	0,8%
23	Burkina Faso	129	244	245	89,9%	0,7%
24	Haïti	243	280	242	-0,4%	0,7%
25	Espagne	102	189	223	118,6%	0,7%
	Autres	4 905	4 796	4 954	1,0%	15,1%
Total		20 934	30 663	32 778	56,6%	100,0%

Source : MEESR, Système GDEU, données au 5 mai 2014.

Notes

:

Une étudiante ou un étudiant international est une personne inscrite dans le réseau d'enseignement québécois qui n'a pas le statut légal de citoyen canadien, de résident permanent ou d'Indien (selon la Loi sur les Indiens).

^p : Les données de l'automne 2013 sont provisoires.

Tableau 3 : Étudiantes et étudiants internationaux inscrits dans le réseau collégial québécois selon le réseau d’enseignement et le trimestre d'automne

Réseau d’enseignement	Variation			
	A-2006	A-2012	A-2013 ^p	2013 ^p /2006
Public	1 216	2 405	2 519	107,2%
Privé subventionné	702	901	930	32,5%
Privé non subventionné	228	333	350	53,5%
Gouvernemental	11	37	43	290,9%
Total	2 157	3 676	3 842	78,1%

Source : MEESR, Système SOCRATE, données au 2 février 2014.

Notes

:

Une étudiante ou un étudiant international est une personne inscrite dans le réseau d'enseignement québécois qui n'a pas le statut légal de citoyen canadien, de résident permanent ou d'Indien (selon la Loi sur les Indiens).

^p : Les données de l'automne 2013 sont provisoires.

Tableau 4 : Étudiantes et étudiants internationaux inscrits dans le réseau collégial québécois selon le pays de citoyenneté et le trimestre d'automne

Rang	Pays de citoyenneté	A-2006	A-2012	A-2013^P	Variation 2013^P/2006	Poids A-2013^P
1	France	841	1 688	1 893	125,1%	49,3%
2	Chine	198	350	327	65,2%	8,5%
3	Maroc	247	242	203	-17,8%	5,3%
4	Algérie	42	196	133	216,7%	3,5%
5	Cameroun	17	65	110	547,1%	2,9%
6	Haïti	47	114	102	117,0%	2,7%
7	Mexique	31	64	68	119,4%	1,8%
8	Corée du Sud	66	69	66	0,0%	1,7%
9	Côte d'Ivoire	9	54	64	611,1%	1,7%
10	Sénégal	15	47	54	260,0%	1,4%
11	Tunisie	25	54	53	112,0%	1,4%
12	États-Unis	36	52	51	41,7%	1,3%
13	Viet Nam	31	57	51	64,5%	1,3%
14	Venezuela	9	30	43	377,8%	1,1%
15	Brésil	8	23	38	375,0%	1,0%
16	Colombie	27	31	38	40,7%	1,0%
17	Mali	13	17	34	161,5%	0,9%
18	Niger	2	22	29	1350,0%	0,8%
19	Congo (Kinshasa)	14	33	28	100,0%	0,7%
20	Royaume-Uni	6	15	22	266,7%	0,6%
21	Burkina Faso	10	23	21	110,0%	0,5%
22	Inde	18	18	21	16,7%	0,5%
23	Belgique	10	14	19	90,0%	0,5%
24	Madagascar	1	13	18	1700,0%	0,5%
25	Russie	8	10	17	112,5%	0,4%
	Autres	426	375	339	-20,4%	8,8%
Total		2 157	3 676	3 842	78,1%	100,0%

Source : MEESR, Système SOCRATE, données au 2 février 2014.

Notes

:

Une étudiante ou un étudiant international est une personne inscrite dans le réseau d'enseignement québécois qui n'a pas le statut légal de citoyen canadien, de résident permanent ou d'Indien (selon la Loi sur les Indiens).

^P : Les données de l'automne 2013 sont provisoires.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des programmes autofinancés par université. Nombre de demandes par année en précisant celles qui ont été refusées et celles qui ont été acceptées pour 2014-2015.

RÉPONSE

Le Ministère n'a pas reçu de demandes pour 2014-2015.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Liste des programmes offerts en partie ou en totalité en anglais conjointement ou non par université francophone pour 2015-2016.

RÉPONSE

Les programmes offerts par les universités anglophones (Université McGill, Université Concordia et Université Bishop's) sont donnés en anglais, hormis les programmes d'apprentissage d'une autre langue.

Les programmes offerts par les universités francophones sont donnés en langue française, hormis les programmes d'apprentissage d'une autre langue et certains programmes de premier cycle en administration des affaires.

En effet, l'École des hautes études commerciales de Montréal détient un programme de baccalauréat en administration des affaires offert en trois versions : unilingue (français), bilingue (français et anglais) et trilingue (français, anglais et espagnol). De même, l'Université de Sherbrooke offre un programme de baccalauréat en administration des affaires unilingue (français) et bilingue (français et anglais).

Pour ce qui est des programmes administrés par deux établissements ou plus, comme c'est le cas du programme de doctorat en travail social offert conjointement par l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Montréal et l'Université McGill, chacun des établissements offrent les cours dans leur langue usuelle d'enseignement (en anglais ou en français, selon l'établissement impliqué).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation des sommes accordées pour les programmes PART et PAREA.

RÉPONSE

Programme d'aide à la recherche et au transfert (PART)

PART-Volet innovation technologique					
Année	Projets reçus	Projets subventionnés	Subventions versées MEESR	Contribution FRQ-NT	TOTAL
2014	122	51	2 881 682\$	297 500 \$	3 179 182 \$

PART-Volet innovation sociale				
Année	Projets reçus	Projets subventionnés	Subventions versées MEESR	TOTAL
2014	25	8	562 509 \$	562 509 \$

Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA)

Année	Projets reçus	Projets subventionnés	Subventions versées MEESR	Contribution FRQ-NT	TOTAL
2014	27	18	1 146 137 \$	297 500 \$	1 443 637 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Pour chaque faculté de médecine, préciser :

- a) le nombre d'étudiants admis, par année depuis 2000;
- b) le nombre d'étudiants étrangers admis, par année, depuis 2000;
- c) la provenance des étudiants étrangers admis, par année, depuis 2000;
- d) le nombre d'étudiants ayant terminé leur doctorat, par année et par faculté de médecine, depuis 2000;
- e) le nombre d'étudiants étrangers ayant terminé leur doctorat, par année et par faculté de médecine, depuis 2000;
- f) le nombre d'étudiants payant des droits de scolarité d'étudiants étrangers (étudiants canadiens) ainsi que le montant des droits de scolarité pour chaque années depuis 2000 et pour chacune des facultés;
- g) parmi tous les étudiants admis en faculté de médecine, le nombre payant des droits de scolarité d'étudiants étrangers (étudiants non canadiens).

RÉPONSE

Les tableaux sont fournis en annexe.

- 1. Voir tableau 1.
- 2. Voir tableau 2.
- 3. Voir tableaux 3a, 3b, 3c, 3d, 3e, 3f et 3g 3h, 3i, 3j, 3k, 3l, 3m, 3n.
- 4. Voir tableau 4.
- 5. Voir tableau 4.
- 6. Voir tableau 5.
- 7. Voir tableau 6.

ANNEXE Question 155

Tableau 1
Nombre d'étudiants nouvellement admis par année depuis 2000 par faculté de médecine

Année	Université Laval	Université McGill	Université de Sherbrooke	Université de Montréal	Total
2000-2001	141	133	113	179	566
2001-2002	154	141	122	195	612
2002-2003	169	154	132	219	674
2003-2004	186	164	148	236	734
2004-2005	195	173	160	258	786
2005-2006	205	173	176	257	811
2006-2007	209	172	170	268	819
2007-2008	210	172	169	270	821
2008-2009	218	175	179	279	851
2009-2010	218	176	170	271	835
2010-2011	228	174	187	298	887
2011-2012	231	185	187	302	905
2012-2013	232	188	187	298	905
2013-2014	231	188	179	305	903
2014-2015	234	190	184	297	905

Selon les données obtenues des universités, à la fin du premier trimestre de chaque année.

ANNEXE Question 155

Tableau 2
Nombre d'étudiants étrangers* nouvellement admis par année depuis 2000 par faculté de médecine

Année	Université Laval	Université McGill	Université de Sherbrooke	Université de Montréal	Total
2000-2001	2	23	3	2	30
2001-2002	0	25	2	1	28
2002-2003	0	27	1	3	31
2003-2004	2	26	2	1	31
2004-2005	1	12	1	1	15
2005-2006	2	12	1	0	15
2006-2007	1	2	9	1	13
2007-2008	0	1	0	7	8
2008-2009	1	7	1	1	10
2009-2010	1	7	0	1	9
2010-2011	0	4	2	1	7
2011-2012	0	6	3	1	10
2012-2013	0	5	1	1	7
2013-2014	1	4	0	1	6
2014-2015	1	3	2	2	8

Selon les données obtenues des universités, à la fin du premier trimestre de chaque année.
 *Un étudiant étranger est un étudiant qui provient de l'extérieur du Canada (États-Unis et autres pays).

ANNEXE Question 155

Les informations des tableaux sont tirées du système de gestion des données pour l’effectif universitaire (GDEU) et incluent l’ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat

Tableau 3a
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2000

		Type d’étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	États-Unis	1	1	2
	France	0	1	1
	Japon	0	1	1
	Liban	1	0	1
	Maurice	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Île-du-Prince-Édouard	3	0	3
	Ontario	3	0	3
	Indéterminé	1	0	1
	Total	22	4	26
Université McGill	Alberta	4	0	4
	Arabie saoudite	1	0	1
	Bermudes	0	1	1
	Brésil	0	1	1
	Chine	1	0	1
	Chypre	0	1	1
	Colombie-Britannique	7	0	7
	États-Unis	6	77	83
	France	0	2	2
	Ghana	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	0	2	2
	Kenya	0	1	0
	Liban	1	0	1
	Malaisie	0	7	7
	Maroc	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	23	0	23
	Ouzbékistan	1	0	1
	Saskatchewan	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Tanzanie	0	1	1
	Thaïlande	1	0	1
	Indéterminé	2	0	2
	Total	54	93	146
Université de Montréal	Algérie	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	Cameroun	0	1	1
	États-Unis	0	3	3
	France	2	0	2
	Iran	1	0	1
	Pays inconnu	1	0	1
	Roumanie	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	10	0	10
	Ontario	1	0	1

	Vietnam	1	0	1
	Indéterminé	9	2	11
	Total	29	6	35

Université de Sherbrooke	Algérie	3	0	3
	Burkina Faso	0	1	1
	Congo, République démocratique du	0	1	1
	Corée du Sud	1	0	1
	France	1	2	3
	Maroc	0	1	1
	Maurice	0	1	1
	Mexique	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	57	0	57
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Vietnam	1	0	1
	Total	64	7	71

Total général	169	110	278

Tableau 3b
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2001

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total

Université Laval	Colombie-Britannique	1	0	1
	États-Unis	1	1	2
	France	0	1	1
	Japon	1	0	1
	Maurice	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	11	0	11
	Île-du-Prince-Édouard	3	0	3
	Ontario	4	0	4
	Indéterminé	2	0	2
	Total	23	3	26

Université McGill	Alberta	5	0	5
	Allemagne	0	1	1
	Arabie saoudite	1	0	1
	Bermudes	0	2	2
	Chine	1	0	1
	Chypre	0	1	1
	Colombie-Britannique	5	0	5
	Égypte	1	0	1
	Émirats arabes unis	0	1	1
	États-Unis	6	70	76
	France	0	2	2
	Hong-Kong	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	0	2	2
	Kenya	0	1	1
	Liban	2	0	2
	Malaisie	0	8	8
	Maroc	1	0	1
	Mexique	0	1	1
	Népal	0	1	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	32	0	32

	Ouzbékistan	1	0	1
	Saskatchewan	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Tanzanie	0	1	1
	Indéterminé	2	0	2
	Total	62	91	153

Université de Montréal	Algérie	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	Cameroun	0	1	1
	États-Unis	0	4	4
	France	1	0	1
	Guadeloupe	0	0	0
	Liban	0	0	0
	Maroc	0	0	0
	Nouveau-Brunswick	10	0	10
	Nouvelle-Écosse	0	0	0
	Ontario	1	0	1
	Pays inconnu	1	0	1
	Roumanie	2	0	2
	Indéterminé	7	2	9
	Total	24	7	31

Université de Sherbrooke	Algérie	3	0	3
	Burkina Faso	0	1	1
	Corée du Sud	1	0	1
	France	1	4	5
	Maroc	0	1	1
	Maurice	0	1	1
	Mexique	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	58	0	58
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Roumanie	1	0	1
	Vietnam	2	0	2
	Total	68	8	76

Total général	177	109	286

Tableau 3c
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2002

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Colombie-Britannique	1	0	1
	États-Unis	1	1	2
	France	1	0	1
	Japon	1	0	1
	Maurice	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Île-du-Prince-Édouard	3	0	3
	Ontario	2	0	2
	Indéterminé	2	0	2
	Total	25	2	27
Université McGill	Alberta	5	0	5
	Allemagne	0	1	1
	Arabie saoudite	1	1	2

	Bermudes	0	2	2
	Chine	1	0	1
	Chypre	0	2	2
	Colombie-Britannique	7	0	7
	Égypte	1	0	1
	Émirats arabes unis	0	1	1
	États-Unis	8	63	71
	France	0	1	1
	Haïti	0	1	1
	Honduras	0	1	1
	Hong-Kong	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Japon	1	0	1
	Jordanie	0	2	2
	Kenya	0	1	1
	Liban	3	0	3
	Malaisie	0	8	8
	Manitoba	1	0	1
	Maroc	1	0	1
	Mexique	0	1	1
	Népal	0	1	1
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	28	1	29
	Saskatchewan	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	1	0	1
	Tanzanie	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	66	88	154
Université de Montréal	Algérie	1	0	1
	Allemagne	0	1	1
	Belgique	1	0	1
	Cameroun	0	1	1
	États-Unis	0	3	3
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Nouvelle-Écosse	0	0	0
	Ontario	1	0	1
	Pays inconnu	1	0	1
	Indéterminé	11	1	12
	Total	28	6	34
Université de Sherbrooke	Algérie	1	0	1
	Burkina Faso	0	1	1
	France	1	5	6
	Inde	1	0	1
	Maroc	0	1	1
	Maurice	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	63	0	63
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	1	0	1
	Roumanie	1	0	1
	Total	69	8	77
Total général		188	104	292

Tableau 3d

Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2003

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Colombie-Britannique	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	15	0	1
	Ontario	3	0	15
	République de Maurice	0	1	660
	Japon	1	0	1
	République socialiste du Viet Nam	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	22	2	681
Université McGill	Alberta	7	0	7
	Colombie-Britannique	11	0	11
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	32	1	33
	Saskatchewan	3	0	3
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	États-Unis d'Amérique	5	58	63
	Bermudes	0	2	2
	République-Unie de Tanzanie	0	1	1
	République du Honduras	0	1	1
	États-Unis du Mexique	0	1	1
	République d'Haïti	0	1	1
	République de Trinité-et-Tobago	0	1	1
	République de Chypre	0	2	2
	République française	0	1	1
	République hellénique	1	0	1
	République populaire de Chine	1	0	1
	Hong-Kong	1	0	1
	République d'Indonésie	0	1	1
	Japon	1	0	1
	Malaisie	0	7	7
	Royaume du Népal	0	1	1
	République de Singapour	0	1	1
	Royaume d'Arabie saoudite	1	0	1
	Émirats arabes unis	0	2	2
	République islamique d'Iran	1	0	1
	État d'Israël	1	0	1
	République libanaise	2	1	3
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	76	83	159
Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	13		13
	Ontario	2		2
	États-Unis d'Amérique		1	1
	République algérienne démocratique et pop	1		1
	République du Cameroun		1	1
	République de Mali	1		1
	Royaume de Belgique	1		1
	République française	1	1	2

	République libanaise	1	1	2
	Pays inconnu	1		1
	Indéterminé	9	1	10
	Total	30	5	35

Université de Sherbrooke	Nouveau-Brunswick	71		71
	Nouvelle-Écosse	1		1
	Ontario	1		1
	République algérienne démocratique et pop	1		1
	Burkina Faso		1	1
	République tunisienne		1	1
	République française	1	6	7
	Serbie-et-Monténégro	1		1
	République de Bosnie-Herzégovine	1		1
	République de l'Inde	1		1
	Total	78	8	86

Total général	206	98	961

Tableau 3e
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2004

	Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	Étranger	Total

Université Laval	Colombie-Britannique	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Ontario	2	0	2
	République de Maurice	0	1	1
	République française	1	0	1
	République socialiste du Viet Nam	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	22	2	24

Université McGill	Alberta	11	0	11
	Colombie-Britannique	12	0	12
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	39	1	40
	Saskatchewan	2	0	2
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	États-Unis d'Amérique	7	50	57
	République de l'Ouganda	0	1	1
	République du Honduras	0	1	1
	États-Unis du Mexique	0	1	1
	République d'Haïti	0	1	1
	République de Trinité-et-Tobago	0	1	1
	République de Chypre	0	1	1
	République hellénique	1	0	1
	République de Pologne	0	1	1
	Hong-Kong	1	0	1
	République d'Indonésie	0	1	1
	Malaisie	0	7	7
	Royaume du Népal	0	1	1
	République de Singapour	0	1	1

	Royaume d'Arabie saoudite	1	0	1
	Émirats arabes unis	0	2	2
	République islamique d'Iran	1	0	1
	République libanaise	4	1	5
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	0	1	1
	Total	86	72	158
Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Ontario	2		2
	République de Mali	1	0	1
	République française	1	1	2
	République libanaise	1	1	2
	Pays inconnu	1	0	1
	Indéterminé	12	0	12
	Total	31	2	33
Université de Sherbrooke	Colombie-Britannique	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	82	0	82
	Nouvelle-Écosse	4	0	4
	Ontario	1	0	1
	République fédérale islamique de Comores	0	1	1
	République rwandaise	1	0	1
	République tunisienne	0	1	1
	Royaume de Belgique	1	0	1
	République française	3	2	5
	Roumanie	2	0	2
	Serbie-et-Monténégro	1	0	1
	République de Bosnie-Herzégovine	1	0	1
	République de l'Inde	1	0	1
	Total	98	4	102
Total général		237	80	317

Tableau 3f
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2005

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	3	0	3
	République française	1	0	1
	République socialiste du Viet Nam	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	22	1	23
Université McGill	Alberta	12	0	12
	Colombie-Britannique	13	0	13
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	40	1	41
	Saskatchewan	2	0	2
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1

	États-Unis d'Amérique	10	45	55
	Bermudes	0	1	1
	République de Maurice	1	0	1
	République de l'Ouganda	0	1	1
	République tunisienne	1	0	1
	République du Honduras	1	0	1
	République d'Haïti	0	2	2
	République de Trinité-et-Tobago	0	1	1
	République de Chypre	0	1	1
	Royaume d'Espagne	1	0	1
	République hellénique	1	0	1
	République de Pologne	0	1	1
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande	0	1	1
	République de Corée	0	1	1
	République d'Indonésie	0	1	1
	Malaisie	0	4	4
	République islamique du Pakistan	1	0	1
	République de Singapour	0	1	1
	Royaume d'Arabie saoudite	2		2
	Émirats arabes unis	0	1	1
	République islamique d'Iran	1		1
	République libanaise	3	1	4
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	98	64	162
Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Ontario	2	0	2
	République française	2	0	2
	République italienne	1	0	1
	République libanaise	1	1	2
	Indéterminé	10	0	10
	Total	30	1	31
Université de Sherbrooke	Colombie-Britannique	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	88	0	88
	Nouvelle-Écosse	5	0	5
	Ontario	2	0	2
	République fédérale islamique de Comores	0	1	1
	République rwandaise	1	0	1
	République tunisienne	0	1	1
	République d'Haïti	1	0	1
	République française	6	1	7
	République de Pologne	1	0	1
	Roumanie	2	0	2
	Serbie-et-Monténégro	1	0	1
	République de Bosnie-Herzégovine	1	0	1
	République de l'Inde	1	0	1
	République islamique d'Iran	1	0	1
	Total	112	3	115
Total général		262	69	331

Tableau 3g
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2006

Type d'étudiant

	Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	4	0	4
	Royaume du Maroc	1	0	1
	République française	1	0	1
	République socialiste du Viet Nam	0	1	1
	Total	23	1	24
Université McGill	Alberta	10	0	10
	Colombie-Britannique	14	0	14
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	2	0	2
	Ontario	47	0	47
	Saskatchewan	2	0	2
	Terre-Neuve-et-Labrador	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	États-Unis d'Amérique	11	38	49
	République de Maurice	1	0	1
	République de l'Ouganda	0	1	1
	République tunisienne	1	0	1
	République d'Haïti	0	1	1
	République de Trinité-et-Tobago	0	1	1
	Royaume d'Espagne	1	0	1
	République hellénique	1	0	1
	République de Pologne	0	1	1
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande	0	1	1
	Confédération suisse	1	0	1
	République populaire de Chine	1	0	1
	République de Corée	1	0	1
	République d'Indonésie	0	1	1
	République islamique du Pakistan	1	0	1
	République de Singapour	0	1	1
	Royaume d'Arabie saoudite	2	0	2
	Émirats arabes unis	0	1	1
	République islamique d'Iran	1	0	1
	République libanaise	3	1	4
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	2	1	3
	Indéterminé	1	0	1
	Total	108	48	156
Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	3	0	3
	République française	1	0	1
	République italienne	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	République libanaise	1	1	2
	Indéterminé	9	0	9
	Total	33	1	34
Université de Sherbrooke	Colombie-Britannique	2	0	2
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	93	0	93
	Nouvelle-Écosse	6	0	6
	Ontario	2	0	2
	République fédérale islamique de Comores	1	0	1

	Royaume du Maroc	1	0	1
	République rwandaise	1	0	1
	République tunisienne	0	1	1
	République d'Haïti	1	0	1
	République fédérale d'Allemagne	1	0	1
	République française	6	2	8
	République de Pologne	1	0	1
	Roumanie	2	0	2
	Serbie-et-Monténégro	1	0	1
	République de Bosnie-Herzégovine	1	0	1
	République libanaise	1	0	1
	Total	122	3	125

Total général	286	53	339

Tableau 3h
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2007

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total

Université Laval	Nouveau-Brunswick	15	0	15
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	5	0	5
	États-Unis d'Amérique	1	0	1
	Royaume du Maroc	1	0	1
	République française	2	0	2
	République socialiste du Viet Nam	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	27	0	27

Université McGill	Alberta	8	0	8
	Colombie-Britannique	14	0	14
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	57	0	57
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	États-Unis d'Amérique	16	27	43
	République du Kenya	1	0	1
	République de Maurice	1	0	1
	République de l'Ouganda	0	1	1
	République tunisienne	1	0	1
	République d'Haïti	0	1	1
	République de Pologne	1	0	1
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande	0	1	1
	Confédération suisse	2	0	2
	République populaire de Chine	2	0	2
	République de Corée	1	0	1
	République de l'Inde	0	1	1
	République islamique du Pakistan	1	0	1
	République de Singapour	1	0	1
	Royaume d'Arabie saoudite	2	1	3
	République libanaise	3	0	3
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	2	0	2
	Indéterminé	1	0	1
	Total	120	32	152

Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	5	0	5
	Royaume du Maroc	0	1	1
	République française	1	0	1
	République italienne	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	République libanaise	1	0	1
	Indéterminé	4	0	4
	Total	31	1	32
Université de Sherbrooke	Alberta	1	0	1
	Colombie-Britannique	2	0	2
	Manitoba	3	0	3
	Nouveau-Brunswick	93	0	93
	Nouvelle-Écosse	8	0	8
	Ontario	2	0	2
	Saskatchewan	1	0	1
	République algérienne démocratique et populaire	1	0	1
	République fédérale islamique de Comores	1	0	1
	Royaume du Maroc	2	0	2
	République rwandaise	1	0	1
	République d'Haïti	1	0	1
	République d'Albanie	1	0	1
	République fédérale d'Allemagne	1	0	1
	République française	4	2	6
	Grand-Duché du Luxembourg	1	0	1
	République de Pologne	1	0	1
	Fédération de Russie	1	0	1
	République libanaise	1	0	1
	Total	126	2	128
Total général		304	35	339

Tableau 3i
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2008

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Nouveau-Brunswick	15	0	15
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	6	0	6
	États-Unis d'Amérique	1	0	1
	France	1	0	1
	Maroc	1	0	2
	Indéterminé	1	0	1
	Total	26	0	27
Université McGill	Alberta	4	0	4
	Colombie-Britannique	13	0	13
	Manitoba	3	0	3
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	66	0	66
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	Arabie saoudite	2	1	3
	Chine	2	0	2

	Corée du Sud	1	0	1
	Égypte	1	0	1
	États-Unis	13	23	36
	France	1	0	1
	Haïti	0	1	1
	Inde	0	1	1
	Jordanie	0	1	1
	Kenya	1	0	1
	Koweït	1	0	1
	Liban	1	0	1
	Maurice	1	0	1
	Pakistan	1	0	1
	Royaume-Uni	0	1	1
	Singapour	1	0	1
	Syrie	2	0	2
	Tunisie	1	0	1
	Indéterminé	2	0	2
	Total	119	28	147

Université de Montréal	Colombie-Britannique	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	5	0	5
	Émirats arabes unis	1	0	1
	Italie	1	0	1
	Liban	1	0	1
	Maroc	0	1	1
	Sénégal	1	0	1
	Indéterminé	2	0	2
	Total	28	1	29

Université de Sherbrooke	Alberta	1	0	1
	Colombie-Britannique	2	0	2
	Manitoba	6	0	6
	Nouveau-Brunswick	96	0	96
	Nouvelle-Écosse	8	0	8
	Ontario	4	0	4
	Saskatchewan	1	0	1
	Terre-Neuve et Labrador	1	0	1
	Albanie	1	0	1
	Algérie	1	0	1
	Allemagne	2	0	1
	États-Unis	1	0	1
	France	6	1	7
	Haïti	2	0	2
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Iran	1	0	1
	Maroc	2	0	2
	Pologne	1	0	1
	Roumanie	1	0	1
	Russie	1	0	1
	Rwanda	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Total	141	1	141

Total général	314	30	344

Tableau 3j

Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2009

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	États-Unis d'Amérique	1	1	2
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	5	0	5
	République de l'Inde	1	0	1
	République française	1	0	1
	Royaume du Maroc	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	25	1	26
Université McGill	Alberta	5	0	5
	Colombie-Britannique	10	1	11
	Confédération suisse	3	0	3
	État d'Israël	1	0	1
	État du Koweït	1	0	1
	États-Unis d'Amérique	24	18	42
	Hong-Kong	1	0	1
	Manitoba	4	0	4
	Ontario	78	0	78
	République de l'Inde	0	1	1
	République de Singapour	1	1	2
	République du Kenya	1	0	1
	République française	1	0	1
	République libanaise	1	0	1
	République populaire de Chine	2	0	2
	Royaume d'Arabie saoudite	1	1	2
	Royaume du Pays-Bas	1	0	1
	Royaume hachémite de Jordanie	0	1	1
	Syrie	3	0	3
	Indéterminé	1	0	1
	Total	139	23	162
Univesrité de Montréal	Colombie-Britannique	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	Guadeloupe	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	15	0	15
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	5	0	5
	République du Sénégal	1	0	1
	République française	2	0	2
	République libanaise	1	0	1
	Royaume du Maroc	0	1	1
	Indéterminée	1	0	1
	Total	29	2	31
Université de Sherbrooke	Alberta	1	0	1
	Confédération suisse	1	0	1
	Fédération de Russie	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	2	0	2
	Manitoba	6	0	6
	Nouveau-Brunswick	100	0	100
	Nouvelle-Écosse	8	0	8
	Ontario	4	0	4

	République algérienne démocratique et po	1	0	1
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	République d'Albanie	1	0	1
	République du Burundi	1	0	1
	République fédérale d'Allemagne	2	0	2
	République française	4	0	4
	République islamique d'Iran	2	0	2
	République libanaise	1	1	2
	République rwandaise	1	0	1
	Roumanie	1	0	1
	Royaume de Belgique	1	0	1
	Royaume du Maroc	3	0	3
	Saskatchewan	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	1	0	1
	Total	144	1	145

Total général	337	27	364

Tableau 3k
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2010

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total

Université Laval	États-Unis	1	1	2
	France	2	0	2
	Inde	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Maroc	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Ontario	5	0	5
	Total	24	1	25

Université McGill	Alberta	6	0	6
	Allemagne	0	1	1
	Arabie saoudite	0	1	1
	Barbade	1	0	1
	Chine	1	0	1
	Colombie-Britannique	9	0	9
	États-Unis	19	14	33
	France	3	0	3
	Hong-Kong	1	0	1
	Inde	0	1	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	0	1	1
	Kenya	1	0	1
	Koweït	1	0	1
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Ontario	80	0	80
	Pays-Bas	1	0	1
	Saskatchewan	1	0	1
	Singapour	1	1	2
	Suisse	2	0	2
	Syrie	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	134	19	153

Université de Montréal	Colombie-Britannique	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	France	2	0	2
	Guadeloupe	1	0	1
	Liban	1	0	1
	Maroc	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	5	0	5
	Sénégal	1	0	1
	Total	28	1	29

Université de Sherbrooke	Afghanistan	1	0	1
	Albanie	1	0	1
	Alberta	1	0	1
	Algérie	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	France	1	2	3
	Île-du-Prince-Édouard	2	0	2
	Iran	1	0	1
	Liban	0	1	1
	Manitoba	6	0	6
	Maroc	2	0	2
	Moldova	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	95	0	95
	Nouvelle-Écosse	9	0	9
	Ontario	3	0	3
	Roumanie	1	0	1
	Russie	1	0	1
	Rwanda	1	0	1
	Saint-Pierre-et-Miquelon	1	0	1
	Saskatchewan	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	Tunisie	1	0	1
	Total	134	3	137

Total général	320	24	344

Tableau 3I
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2011

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	France	2	0	2
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Ontario	4	0	4
	Roumanie	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	23	0	23
Université McGill	Alberta	7	0	7
	Allemagne	0	1	1
	Arabie saoudite	0	0	0
	Barbade	1	0	1

	Chine	0	0	0
	Colombie	0	1	1
	Colombie-Britannique	9	0	9
	Émirats arabes unis	1	0	1
	États-Unis	19	14	33
	France	3	1	4
	Hong-Kong	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	1	1	2
	Koweït	1	0	1
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	84	0	84
	Pays-Bas	1	0	1
	Saskatchewan	2	0	2
	Singapour	0	1	1
	Suisse	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	2	0	2
	Territoire du Yukon	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	142	19	161

Université de Montréal	Belgique	1	0	1
	Colombie-Britannique	1	0	1
	Guadeloupe	1	1	2
	Maroc	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Nouvelle-Écosse	0	0	0
	Ontario	7	0	7
	Sénégal	1	0	1
	Total	24	2	26

Université de Sherbrooke	Afghanistan	1	0	1
	Albanie	1	0	1
	Algérie	2	0	2
	Belgique	1	0	1
	France	1	5	6
	Île-du-Prince-Édouard	2	0	2
	Liban	1	1	2
	Manitoba	7	0	7
	Maroc	2	0	2
	Moldova	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	95	0	95
	Nouvelle-Écosse	10	0	10
	Ontario	3	0	3
	Roumanie	1	0	1
	Russie	1	0	1
	Rwanda	1	0	1
	Saint-Pierre-et-Miquelon	1	0	1
	Saskatchewan	1	0	1
	Sénégal	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	Tunisie	1	0	1
	Total	137	6	143

Total général	326	27	353

Tableau 3m
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2012

	Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	Étranger	Total
Universtié Laval	États-Unis	2	1	3
	France	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Ontario	2	0	2
	Roumanie	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	21	1	22
Université McGill	Alberta	10	0	10
	Allemagne	1	0	1
	Barbade	1	0	1
	Brésil	0	1	1
	Colombie	0	1	1
	Colombie-Britannique	8	0	8
	Émirats arabes unis	1	0	1
	États-Unis	19	13	32
	France	2	1	3
	Hong-Kong	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Inde	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	1	0	1
	Liban	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	76	0	76
	Oman	1	0	1
	Pays-Bas	1	0	1
	Pérou	1	0	1
	Royaume-Uni	1	0	1
	Saskatchewan	3	0	3
	Singapour	0	1	1
	Syrie	1	0	1
	Taïwan	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	2	0	2
	Territoire du Yukon	1	0	1
	Zimbabwe	0	1	1
	Indéterminé	0	0	0
	Total	138	18	156
Université de Montréal	Belgique	1	0	1
	Colombie-Britannique	1	0	1
	France	1	0	1
	Guadeloupe	1	1	2
	Nouveau-Brunswick	12	0	12
	Ontario	5	0	5
	Suisse	1	0	1
	Total	22	1	23

Université de Sherbrooke	Afghanistan	1	0	1
	Albanie	1	0	1
	Algérie	1	0	1
	Autorité nation. palestinienne	1	0	1
	Bahreïn	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	France	6	5	11
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Iran	3	0	3
	Liban	2	0	2
	Manitoba	6	0	6
	Maroc	3	0	3
	Moldova	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	92	0	92
	Nouvelle-Écosse	11	0	11
	Ontario	3	0	3
	Pérou	1	0	1
	Roumanie	1	0	1
	Russie	1	0	1
	Saint-Pierre-et-Miquelon	1	0	1
	Sénégal	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	Tunisie	1	0	1
	Ukraine	1	0	1
	Total	145	5	150

Total général	326	25	351

Tableau 3n
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2013

	Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	Etranger	Total
Université Laval	États-Unis	3	1	4
	France	1	0	1
	Martinique	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	15	0	15
	Ontario	3	0	3
	Roumanie	2	0	2
	Total	25	1	26

Université McGill	Alberta	10	0	10
	Allemagne	1	0	1
	Barbade	1	0	1
	Brésil	0	1	1
	Colombie	0	1	1
	Colombie-Britannique	10	0	10
	Émirats arabes unis	2	0	2
	États-Unis	14	11	25
	France	2	1	3
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Inde	1	0	1
	Jordanie	1	0	1
	Koweït	1	0	1
	Liban	2	0	2
	Manitoba	1	0	1

	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	71	0	71
	Oman	1	0	1
	Pérou	1	0	1
	Royaume-Uni	1	0	1
	Saskatchewan	4	0	4
	Singapour	2	0	2
	Taïwan	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	2	0	2
	Territoire du Yukon	1	0	1
	Zimbabwe	1	0	1
	Total	135	14	149

Université Montréal	Algérie	4	0	4
	Bélarus	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	Chine	9	0	9
	Colombie-Britannique	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	États-Unis	2	0	2
	France	4	0	4
	Guadeloupe	0	1	1
	Koweït	1	0	1
	Liban	2	0	2
	Maroc	3	0	3
	Maurice	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	12	0	12
	Ontario	5	0	5
	Ouzbékistan	1	0	1
	Polynésie française	0	1	1
	Roumanie	2	0	2
	Russie	2	0	2
	Rwanda	2	0	2
	Saskatchewan	1	0	1
	Sénégal	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Syrie	2	0	2
	Vietnam	2	0	2
	Total	61	2	63

Université Sherbrooke	Allemagne	1		1
	Autorité nation. palestinienne	1		1
	Bahreïn	1		1
	États-Unis	1		1
	France	4	4	8
	Île-du-Prince-Édouard	1		1
	Iran	4		4
	Liban	2		2
	Manitoba	6		6
	Maroc	2		2
	Moldova	1		1
	Nouveau-Brunswick	93		93
	Nouvelle-Écosse	10		10
	Ontario	5		5
	Pérou	1		1

Québec	671		671
Roumanie	1		1
Rwanda	1		1
Saint-Pierre-et-Miquelon	1		1
Sénégal	1		1
Suisse	1		1
Syrie	2		2
Terre-Neuve-et-Labrador	2		2
Tunisie	2		2
Ukraine	1		1
Vénézuela	1		1
Total	817	4	821

Total général	1038	21	1059

ANNEXE Question 155

Les informations des tableaux sont tirées du système de gestion des données pour l'effectif universitaire (GDEU) et incluent l'ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat

Tableau 4

Nombre d'étudiants canadiens et étrangers ayant terminé leur doctorat par année et par faculté de médecine depuis 2000

Faculté de médecine	Citoyenneté	Année civile de diplomation													
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	Étudiants canadiens	107	113	117	126	127	138	155	175	162	184	149	195	208	185
	Étudiants étrangers	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	107	113	117	126	128	139	155	175	162	184	149	195	208	185
Université McGill	Étudiants canadiens	85	79	86	101	108	116	126	135	160	161	173	160	169	170
	Étudiants étrangers	24	26	26	24	24	19	22	21	8	10	6	4	5	6
	Total	109	105	112	125	132	135	148	156	168	171	179	164	174	176
Université de Montréal	Étudiants canadiens	156	143	132	150	162	172	181	206	220	241	245	263	262	266
	Étudiants étrangers	4	0	2	3	3	0	2	0	0	0	0	0	1	0
	Total	160	143	134	153	165	172	183	206	220	241	245	263	263	266
Université de Sherbrooke	Étudiants canadiens	84	82	92	102	94	113	124	134	140	155	192	180	181	193
	Étudiants étrangers	2	1	1	2	2	2	0	0	0	1	0	0	1	0
	Total	86	83	93	104	96	115	124	134	140	156	192	180	182	193
Total	Étudiants canadiens	432	417	427	479	491	539	586	650	682	741	759	798	820	814
	Étudiants étrangers	30	27	29	29	30	22	24	21	8	11	6	4	11	6
	Total	462	444	456	508	521	561	610	671	690	752	765	802	831	820

ANNEXE Question 155

Les informations des tableaux sont tirées du système de gestion des données pour l’effectif universitaire (GDEU) et incluent l’ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat

Tableau 5
Effectif étudiant canadien (incluant les Québécois) au doctorat de 1^{er} cycle en médecine, selon qu’il est soumis ou exempté du montant forfaitaire¹

Grand total	Avec Critère Résid. Québec		Sans Critère Résid. Québec		
	Exemptés		Exemptés	Soumis	Total
Automne 2013					
Université Laval	1040	1025	14	1	15
Université McGill	780	737	0	43	43
Université Montréal	1358	1344	14	0	14
Université Sherbrooke	817	700	100	17	117
Total	3995	3806	128	61	189
Automne 2012					
Université Laval	1 012	1 000	11	1	12
Université McGill	767	725	0	42	42
Université Montréal	1 295	1283	12	0	12

Université Sherbrooke	819	704	100	15	115
Total	3 893	3 712	123	58	181

	Automne 2011				
Université Laval	1005	990	13	2	15
Université McGill	753	713	0	40	40
Université de Montréal	1260	1247	13	0	13
Université de Sherbrooke	789	675	99	15	114
Total	3807	3625	125	57	182

	Automne 2010				
Université Laval	980	965	12	3	15
Université McGill	740	701	0	39	39
Université de Montréal	1247	1233	14	0	14
Université de Sherbrooke	763	652	99	12	111
Total	3730	3551	125	54	179

	Automne 2009				
Université Laval	968	938	13	2	15
Université McGill	780	708	0	36	36

Université de Montréal	1219	1189	14	1	15
Université de Sherbrooke	879	655	101	11	112
Total	3846	3490	128	50	178

	Automne 2008				
Université Laval	938	922	14	2	16
Université McGill	736	704	0	32	32
Université de Montréal	1195	1182	13	0	13
Université de Sherbrooke	743	630	98	15	113
Total	3612	3438	125	49	174

	Automne 2007				
Université Laval	890	873	15	2	17
Université McGill	723	688	0	35	35
Université de Montréal	1151	1136	15	0	15
Université de Sherbrooke	689	585	96	8	104
Total	3453	3282	126	45	171

	Automne 2006				
Université Laval	869	854	14	1	15
Université McGill	692	663	0	29	29

Université de Montréal	1093	1077	16	0	16
Université de Sherbrooke	641	543	23	75	98
Total	3295	3137	53	105	158

	Automne 2005				
Université Laval	835	820	15	0	15
Université McGill	653	625	0	28	28
Université de Montréal	1040	1025	13	2	15
Université de Sherbrooke	574	482	1	91	92
Total	3102	2952	29	121	150

	Automne 2004				
Université Laval	756	741	14	1	15
Université McGill	602	576	0	26	26
Université de Montréal	967	954	11	2	13
Université de Sherbrooke	535	451	19	65	84
Total	2860	2722	44	94	138

	Automne 2003				
Université Laval	681	667	14	0	14
Université McGill	535	510	0	25	25

Université de Montréal	882	869	12	1	13
Université de Sherbrooke	482	413	31	38	69
Total	2580	2459	57	64	121

1 Les étudiants payant des frais de scolarité d'étudiants étrangers sont les étudiants soumis au montant forfaitaire.

Les informations des tableaux sont tirées du système de gestion des données pour l’effectif universitaire (GDEU) et incluent l’ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat

Tableau 6
Effectif étudiant étranger au doctorat de 1^{er} cycle en médecine, selon qu’il est soumis ou exempté du montant forfaitaire¹

	Automne 2013			Automne 2012			Automne 2011			Automne 2010			Automne 2009			Automne 2008			Automne 2007			Automne 2006			Automne 2005		
	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total
Université Laval	1	1	2	1	0	1	0	0	0	1	0	1	3	0	3	2	1	3	0	1	1	2	1	3	2	1	3
Université McGill	11	3	14	17	1	18	18	1	19	19	0	19	22	1	23	26	2	28	29	3	32	44	4	48	44	4	48
Université de Montréal	1	2	3	1	1	2	1	2	3	1	1	2	0	3	3	0	2	2	0	2	2	1	2	3	1	2	3
Université de Sherbrooke	0	4	4	0	5	5	1	5	6	1	2	3	1	0	1	1	1	2	0	2	2	1	2	3	1	2	3
Total	13	10	23	19	7	26	20	8	28	23	3	26	26	4	30	29	6	35	29	8	37	48	9	57	48	9	57

1 Les étudiants payant des frais de scolarité d’étudiants étrangers sont les étudiants soumis au montant forfaitaire.

ANNEXE Question 155

Tableau 1
Nombre d'étudiants nouvellement admis par année depuis 2000 par faculté de médecine

Année	Université Laval	Université McGill	Université de Sherbrooke	Université de Montréal	Total
2000-2001	141	133	113	179	566
2001-2002	154	141	122	195	612
2002-2003	169	154	132	219	674
2003-2004	186	164	148	236	734
2004-2005	195	173	160	258	786
2005-2006	205	173	176	257	811
2006-2007	209	172	170	268	819
2007-2008	210	172	169	270	821
2008-2009	218	175	179	279	851
2009-2010	218	176	170	271	835
2010-2011	228	174	187	298	887
2011-2012	231	185	187	302	905
2012-2013	232	188	187	298	905
2013-2014	231	188	179	305	903
2014-2015	234	190	184	297	905

Selon les données obtenues des universités, à la fin du premier trimestre de chaque année.

ANNEXE Question 155

Tableau 2
Nombre d'étudiants étrangers* nouvellement admis par année depuis 2000 par faculté de médecine

Année	Université Laval	Université McGill	Université de Sherbrooke	Université de Montréal	Total
2000-2001	2	23	3	2	30
2001-2002	0	25	2	1	28
2002-2003	0	27	1	3	31
2003-2004	2	26	2	1	31
2004-2005	1	12	1	1	15
2005-2006	2	12	1	0	15
2006-2007	1	2	9	1	13
2007-2008	0	1	0	7	8
2008-2009	1	7	1	1	10
2009-2010	1	7	0	1	9
2010-2011	0	4	2	1	7
2011-2012	0	6	3	1	10
2012-2013	0	5	1	1	7
2013-2014	1	4	0	1	6
2014-2015	1	3	2	2	8

Selon les données obtenues des universités, à la fin du premier trimestre de chaque année.
*Un étudiant étranger est un étudiant qui provient de l'extérieur du Canada (États-Unis et autres pays).

ANNEXE Question 155

Les informations des tableaux sont tirées du système de gestion des données pour l’effectif universitaire (GDEU) et incluent l’ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat

Tableau 3a
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2000

		Type d’étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	États-Unis	1	1	2
	France	0	1	1
	Japon	0	1	1
	Liban	1	0	1
	Maurice	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Île-du-Prince-Édouard	3	0	3
	Ontario	3	0	3
	Indéterminé	1	0	1
	Total	22	4	26
Université McGill	Alberta	4	0	4
	Arabie saoudite	1	0	1
	Bermudes	0	1	1
	Brésil	0	1	1
	Chine	1	0	1
	Chypre	0	1	1
	Colombie-Britannique	7	0	7
	États-Unis	6	77	83
	France	0	2	2
	Ghana	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	0	2	2
	Kenya	0	1	0
	Liban	1	0	1
	Malaisie	0	7	7
	Maroc	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	23	0	23
	Ouzbékistan	1	0	1
	Saskatchewan	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Tanzanie	0	1	1
	Thaïlande	1	0	1
	Indéterminé	2	0	2
	Total	54	93	146
Université de Montréal	Algérie	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	Cameroun	0	1	1
	États-Unis	0	3	3
	France	2	0	2
	Iran	1	0	1
	Pays inconnu	1	0	1
	Roumanie	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	10	0	10
	Ontario	1	0	1

	Vietnam	1	0	1
	Indéterminé	9	2	11
	Total	29	6	35

Université de Sherbrooke	Algérie	3	0	3
	Burkina Faso	0	1	1
	Congo, République démocratique du	0	1	1
	Corée du Sud	1	0	1
	France	1	2	3
	Maroc	0	1	1
	Maurice	0	1	1
	Mexique	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	57	0	57
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Vietnam	1	0	1
	Total	64	7	71

Total général	169	110	278

Tableau 3b
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2001

	Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	Étranger	Total

Université Laval	Colombie-Britannique	1	0	1
	États-Unis	1	1	2
	France	0	1	1
	Japon	1	0	1
	Maurice	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	11	0	11
	Île-du-Prince-Édouard	3	0	3
	Ontario	4	0	4
	Indéterminé	2	0	2
	Total	23	3	26

Université McGill	Alberta	5	0	5
	Allemagne	0	1	1
	Arabie saoudite	1	0	1
	Bermudes	0	2	2
	Chine	1	0	1
	Chypre	0	1	1
	Colombie-Britannique	5	0	5
	Égypte	1	0	1
	Émirats arabes unis	0	1	1
	États-Unis	6	70	76
	France	0	2	2
	Hong-Kong	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	0	2	2
	Kenya	0	1	1
	Liban	2	0	2
	Malaisie	0	8	8
	Maroc	1	0	1
	Mexique	0	1	1
	Népal	0	1	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	32	0	32

	Ouzbékistan	1	0	1
	Saskatchewan	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Tanzanie	0	1	1
	Indéterminé	2	0	2
	Total	62	91	153
Université de Montréal	Algérie	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	Cameroun	0	1	1
	États-Unis	0	4	4
	France	1	0	1
	Guadeloupe	0	0	0
	Liban	0	0	0
	Maroc	0	0	0
	Nouveau-Brunswick	10	0	10
	Nouvelle-Écosse	0	0	0
	Ontario	1	0	1
	Pays inconnu	1	0	1
	Roumanie	2	0	2
	Indéterminé	7	2	9
	Total	24	7	31
Université de Sherbrooke	Algérie	3	0	3
	Burkina Faso	0	1	1
	Corée du Sud	1	0	1
	France	1	4	5
	Maroc	0	1	1
	Maurice	0	1	1
	Mexique	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	58	0	58
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Roumanie	1	0	1
	Vietnam	2	0	2
	Total	68	8	76
Total général		177	109	286

Tableau 3c
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2002

	Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Colombie-Britannique	1	0	1
	États-Unis	1	1	2
	France	1	0	1
	Japon	1	0	1
	Maurice	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Île-du-Prince-Édouard	3	0	3
	Ontario	2	0	2
	Indéterminé	2	0	2
	Total	25	2	27
Université McGill	Alberta	5	0	5
	Allemagne	0	1	1
	Arabie saoudite	1	1	2

	Bermudes	0	2	2
	Chine	1	0	1
	Chypre	0	2	2
	Colombie-Britannique	7	0	7
	Égypte	1	0	1
	Émirats arabes unis	0	1	1
	États-Unis	8	63	71
	France	0	1	1
	Haïti	0	1	1
	Honduras	0	1	1
	Hong-Kong	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Japon	1	0	1
	Jordanie	0	2	2
	Kenya	0	1	1
	Liban	3	0	3
	Malaisie	0	8	8
	Manitoba	1	0	1
	Maroc	1	0	1
	Mexique	0	1	1
	Népal	0	1	1
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	28	1	29
	Saskatchewan	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	1	0	1
	Tanzanie	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	66	88	154
Université de Montréal	Algérie	1	0	1
	Allemagne	0	1	1
	Belgique	1	0	1
	Cameroun	0	1	1
	États-Unis	0	3	3
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Nouvelle-Écosse	0	0	0
	Ontario	1	0	1
	Pays inconnu	1	0	1
	Indéterminé	11	1	12
	Total	28	6	34
Université de Sherbrooke	Algérie	1	0	1
	Burkina Faso	0	1	1
	France	1	5	6
	Inde	1	0	1
	Maroc	0	1	1
	Maurice	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	63	0	63
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	1	0	1
	Roumanie	1	0	1
	Total	69	8	77
Total général		188	104	292

Tableau 3d
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2003

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Colombie-Britannique	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	15	0	1
	Ontario	3	0	15
	République de Maurice	0	1	660
	Japon	1	0	1
	République socialiste du Viet Nam	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	22	2	681
Université McGill	Alberta	7	0	7
	Colombie-Britannique	11	0	11
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	32	1	33
	Saskatchewan	3	0	3
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	États-Unis d'Amérique	5	58	63
	Bermudes	0	2	2
	République-Unie de Tanzanie	0	1	1
	République du Honduras	0	1	1
	États-Unis du Mexique	0	1	1
	République d'Haïti	0	1	1
	République de Trinité-et-Tobago	0	1	1
	République de Chypre	0	2	2
	République française	0	1	1
	République hellénique	1	0	1
	République populaire de Chine	1	0	1
	Hong-Kong	1	0	1
	République d'Indonésie	0	1	1
	Japon	1	0	1
	Malaisie	0	7	7
	Royaume du Népal	0	1	1
	République de Singapour	0	1	1
	Royaume d'Arabie saoudite	1	0	1
	Émirats arabes unis	0	2	2
	République islamique d'Iran	1	0	1
	État d'Israël	1	0	1
	République libanaise	2	1	3
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	76	83	159
Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	13		13
	Ontario	2		2
	États-Unis d'Amérique		1	1
	République algérienne démocratique et pop	1		1
	République du Cameroun		1	1
	République de Mali	1		1
	Royaume de Belgique	1		1
	République française	1	1	2
	République libanaise	1	1	2

	Pays inconnu	1		1
	Indéterminé	9	1	10
	Total	30	5	35

Université de Sherbrooke	Nouveau-Brunswick	71		71
	Nouvelle-Écosse	1		1
	Ontario	1		1
	République algérienne démocratique et pop	1		1
	Burkina Faso		1	1
	République tunisienne		1	1
	République française	1	6	7
	Serbie-et-Monténégro	1		1
	République de Bosnie-Herzégovine	1		1
	République de l'Inde	1		1
	Total	78	8	86

Total général	206	98	961

Tableau 3e
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2004

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total

Université Laval	Colombie-Britannique	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Ontario	2	0	2
	République de Maurice	0	1	1
	République française	1	0	1
	République socialiste du Viet Nam	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	22	2	24

Université McGill	Alberta	11	0	11
	Colombie-Britannique	12	0	12
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	39	1	40
	Saskatchewan	2	0	2
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	États-Unis d'Amérique	7	50	57
	République de l'Ouganda	0	1	1
	République du Honduras	0	1	1
	États-Unis du Mexique	0	1	1
	République d'Haïti	0	1	1
	République de Trinité-et-Tobago	0	1	1
	République de Chypre	0	1	1
	République hellénique	1	0	1
	République de Pologne	0	1	1
	Hong-Kong	1	0	1
	République d'Indonésie	0	1	1
	Malaisie	0	7	7
	Royaume du Népal	0	1	1
	République de Singapour	0	1	1
	Royaume d'Arabie saoudite	1	0	1

	Émirats arabes unis	0	2	2
	République islamique d'Iran	1	0	1
	République libanaise	4	1	5
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	0	1	1
	Total	86	72	158
Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Ontario	2		2
	République de Mali	1	0	1
	République française	1	1	2
	République libanaise	1	1	2
	Pays inconnu	1	0	1
	Indéterminé	12	0	12
	Total	31	2	33
Université de Sherbrooke	Colombie-Britannique	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	82	0	82
	Nouvelle-Écosse	4	0	4
	Ontario	1	0	1
	République fédérale islamique de Comores	0	1	1
	République rwandaise	1	0	1
	République tunisienne	0	1	1
	Royaume de Belgique	1	0	1
	République française	3	2	5
	Roumanie	2	0	2
	Serbie-et-Monténégro	1	0	1
	République de Bosnie-Herzégovine	1	0	1
	République de l'Inde	1	0	1
	Total	98	4	102
Total général		237	80	317

Tableau 3f
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2005

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	3	0	3
	République française	1	0	1
	République socialiste du Viet Nam	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	22	1	23
Université McGill	Alberta	12	0	12
	Colombie-Britannique	13	0	13
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	40	1	41
	Saskatchewan	2	0	2
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	États-Unis d'Amérique	10	45	55

	Bermudes	0	1	1
	République de Maurice	1	0	1
	République de l'Ouganda	0	1	1
	République tunisienne	1	0	1
	République du Honduras	1	0	1
	République d'Haïti	0	2	2
	République de Trinité-et-Tobago	0	1	1
	République de Chypre	0	1	1
	Royaume d'Espagne	1	0	1
	République hellénique	1	0	1
	République de Pologne	0	1	1
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande	0	1	1
	République de Corée	0	1	1
	République d'Indonésie	0	1	1
	Malaisie	0	4	4
	République islamique du Pakistan	1	0	1
	République de Singapour	0	1	1
	Royaume d'Arabie saoudite	2		2
	Émirats arabes unis	0	1	1
	République islamique d'Iran	1		1
	République libanaise	3	1	4
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	98	64	162
Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Ontario	2	0	2
	République française	2	0	2
	République italienne	1	0	1
	République libanaise	1	1	2
	Indéterminé	10	0	10
	Total	30	1	31
Université de Sherbrooke	Colombie-Britannique	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	88	0	88
	Nouvelle-Écosse	5	0	5
	Ontario	2	0	2
	République fédérale islamique de Comores	0	1	1
	République rwandaise	1	0	1
	République tunisienne	0	1	1
	République d'Haïti	1	0	1
	République française	6	1	7
	République de Pologne	1	0	1
	Roumanie	2	0	2
	Serbie-et-Monténégro	1	0	1
	République de Bosnie-Herzégovine	1	0	1
	République de l'Inde	1	0	1
	République islamique d'Iran	1	0	1
	Total	112	3	115
Total général		262	69	331

Tableau 3g
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2006

Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Type d'étudiant		
	Canadien	Étranger	Total

Université Laval	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	4	0	4
	Royaume du Maroc	1	0	1
	République française	1	0	1
	République socialiste du Viet Nam	0	1	1
	Total	23	1	24

Université McGill	Alberta	10	0	10
	Colombie-Britannique	14	0	14
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	2	0	2
	Ontario	47	0	47
	Saskatchewan	2	0	2
	Terre-Neuve-et-Labrador	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	États-Unis d'Amérique	11	38	49
	République de Maurice	1	0	1
	République de l'Ouganda	0	1	1
	République tunisienne	1	0	1
	République d'Haïti	0	1	1
	République de Trinité-et-Tobago	0	1	1
	Royaume d'Espagne	1	0	1
	République hellénique	1	0	1
	République de Pologne	0	1	1
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande	0	1	1
	Confédération suisse	1	0	1
	République populaire de Chine	1	0	1
	République de Corée	1	0	1
	République d'Indonésie	0	1	1
	République islamique du Pakistan	1	0	1
	République de Singapour	0	1	1
	Royaume d'Arabie saoudite	2	0	2
	Émirats arabes unis	0	1	1
	République islamique d'Iran	1	0	1
	République libanaise	3	1	4
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	2	1	3
	Indéterminé	1	0	1
	Total	108	48	156

Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	3	0	3
	République française	1	0	1
	République italienne	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	République libanaise	1	1	2
	Indéterminé	9	0	9
	Total	33	1	34

Université de Sherbrooke	Colombie-Britannique	2	0	2
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	93	0	93
	Nouvelle-Écosse	6	0	6
	Ontario	2	0	2
	République fédérale islamique de Comores	1	0	1
	Royaume du Maroc	1	0	1
	République rwandaise	1	0	1

	République tunisienne	0	1	1
	République d'Haïti	1	0	1
	République fédérale d'Allemagne	1	0	1
	République française	6	2	8
	République de Pologne	1	0	1
	Roumanie	2	0	2
	Serbie-et-Monténégro	1	0	1
	République de Bosnie-Herzégovine	1	0	1
	République libanaise	1	0	1
	Total	122	3	125
Total général		286	53	339

Tableau 3h
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2007

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Nouveau-Brunswick	15	0	15
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	5	0	5
	États-Unis d'Amérique	1	0	1
	Royaume du Maroc	1	0	1
	République française	2	0	2
	République socialiste du Viet Nam	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	27	0	27
Université McGill	Alberta	8	0	8
	Colombie-Britannique	14	0	14
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	57	0	57
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	États-Unis d'Amérique	16	27	43
	République du Kenya	1	0	1
	République de Maurice	1	0	1
	République de l'Ouganda	0	1	1
	République tunisienne	1	0	1
	République d'Haïti	0	1	1
	République de Pologne	1	0	1
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande	0	1	1
	Confédération suisse	2	0	2
	République populaire de Chine	2	0	2
	République de Corée	1	0	1
	République de l'Inde	0	1	1
	République islamique du Pakistan	1	0	1
	République de Singapour	1	0	1
	Royaume d'Arabie saoudite	2	1	3
	République libanaise	3	0	3
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	2	0	2
	Indéterminé	1	0	1
	Total	120	32	152
Université de	Nouveau-Brunswick	16	0	16

Montréal	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	5	0	5
	Royaume du Maroc	0	1	1
	République française	1	0	1
	République italienne	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	République libanaise	1	0	1
	Indéterminé	4	0	4
	Total	31	1	32
Université de Sherbrooke	Alberta	1	0	1
	Colombie-Britannique	2	0	2
	Manitoba	3	0	3
	Nouveau-Brunswick	93	0	93
	Nouvelle-Écosse	8	0	8
	Ontario	2	0	2
	Saskatchewan	1	0	1
	République algérienne démocratique et pop	1	0	1
	République fédérale islamique de Comores	1	0	1
	Royaume du Maroc	2	0	2
	République rwandaise	1	0	1
	République d'Haïti	1	0	1
	République d'Albanie	1	0	1
	République fédérale d'Allemagne	1	0	1
	République française	4	2	6
	Grand-Duché du Luxembourg	1	0	1
	République de Pologne	1	0	1
	Fédération de Russie	1	0	1
	République libanaise	1	0	1
	Total	126	2	128
Total général		304	35	339

Tableau 3i
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2008

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Nouveau-Brunswick	15	0	15
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	6	0	6
	États-Unis d'Amérique	1	0	1
	France	1	0	1
	Maroc	1	0	2
	Indéterminé	1	0	1
	Total	26	0	27
Université McGill	Alberta	4	0	4
	Colombie-Britannique	13	0	13
	Manitoba	3	0	3
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	66	0	66
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	Arabie saoudite	2	1	3
	Chine	2	0	2
	Corée du Sud	1	0	1
	Égypte	1	0	1

	États-Unis	13	23	36
	France	1	0	1
	Haïti	0	1	1
	Inde	0	1	1
	Jordanie	0	1	1
	Kenya	1	0	1
	Koweït	1	0	1
	Liban	1	0	1
	Maurice	1	0	1
	Pakistan	1	0	1
	Royaume-Uni	0	1	1
	Singapour	1	0	1
	Syrie	2	0	2
	Tunisie	1	0	1
	Indéterminé	2	0	2
	Total	119	28	147

Université de Montréal	Colombie-Britannique	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	5	0	5
	Émirats arabes unis	1	0	1
	Italie	1	0	1
	Liban	1	0	1
	Maroc	0	1	1
	Sénégal	1	0	1
	Indéterminé	2	0	2
	Total	28	1	29

Université de Sherbrooke	Alberta	1	0	1
	Colombie-Britannique	2	0	2
	Manitoba	6	0	6
	Nouveau-Brunswick	96	0	96
	Nouvelle-Écosse	8	0	8
	Ontario	4	0	4
	Saskatchewan	1	0	1
	Terre-Neuve et Labrador	1	0	1
	Albanie	1	0	1
	Algérie	1	0	1
	Allemagne	2	0	1
	États-Unis	1	0	1
	France	6	1	7
	Haïti	2	0	2
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Iran	1	0	1
	Maroc	2	0	2
	Pologne	1	0	1
	Roumanie	1	0	1
	Russie	1	0	1
	Rwanda	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Total	141	1	141

Total général	314	30	344

Tableau 3j
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2009

Type d'étudiant

Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	États-Unis d'Amérique	1	1	2
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	5	0	5
	République de l'Inde	1	0	1
	République française	1	0	1
	Royaume du Maroc	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	25	1	26
Université McGill	Alberta	5	0	5
	Colombie-Britannique	10	1	11
	Confédération suisse	3	0	3
	État d'Israël	1	0	1
	État du Koweït	1	0	1
	États-Unis d'Amérique	24	18	42
	Hong-Kong	1	0	1
	Manitoba	4	0	4
	Ontario	78	0	78
	République de l'Inde	0	1	1
	République de Singapour	1	1	2
	République du Kenya	1	0	1
	République française	1	0	1
	République libanaise	1	0	1
	République populaire de Chine	2	0	2
	Royaume d'Arabie saoudite	1	1	2
	Royaume du Pays-Bas	1	0	1
	Royaume hachémite de Jordanie	0	1	1
	Syrie	3	0	3
	Indéterminé	1	0	1
	Total	139	23	162
Univesrité de Montréal	Colombie-Britannique	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	Guadeloupe	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	15	0	15
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	5	0	5
	République du Sénégal	1	0	1
	République française	2	0	2
	République libanaise	1	0	1
	Royaume du Maroc	0	1	1
	Indéterminée	1	0	1
	Total	29	2	31
Université de Sherbrooke	Alberta	1	0	1
	Confédération suisse	1	0	1
	Fédération de Russie	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	2	0	2
	Manitoba	6	0	6
	Nouveau-Brunswick	100	0	100
	Nouvelle-Écosse	8	0	8
	Ontario	4	0	4
	République algérienne démocratique et po	1	0	1
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	République d'Albanie	1	0	1

	République du Burundi	1	0	1
	République fédérale d'Allemagne	2	0	2
	République française	4	0	4
	République islamique d'Iran	2	0	2
	République libanaise	1	1	2
	République rwandaise	1	0	1
	Roumanie	1	0	1
	Royaume de Belgique	1	0	1
	Royaume du Maroc	3	0	3
	Saskatchewan	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	1	0	1
	Total	144	1	145

Total général	337	27	364

Tableau 3k
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2010

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total

Université Laval	États-Unis	1	1	2
	France	2	0	2
	Inde	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Maroc	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Ontario	5	0	5
	Total	24	1	25

Université McGill	Alberta	6	0	6
	Allemagne	0	1	1
	Arabie saoudite	0	1	1
	Barbade	1	0	1
	Chine	1	0	1
	Colombie-Britannique	9	0	9
	États-Unis	19	14	33
	France	3	0	3
	Hong-Kong	1	0	1
	Inde	0	1	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	0	1	1
	Kenya	1	0	1
	Koweït	1	0	1
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Ontario	80	0	80
	Pays-Bas	1	0	1
	Saskatchewan	1	0	1
	Singapour	1	1	2
	Suisse	2	0	2
	Syrie	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	134	19	153

Université de Montréal	Colombie-Britannique	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1

	France	2	0	2
	Guadeloupe	1	0	1
	Liban	1	0	1
	Maroc	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	5	0	5
	Sénégal	1	0	1
	Total	28	1	29
Université de Sherbrooke	Afghanistan	1	0	1
	Albanie	1	0	1
	Alberta	1	0	1
	Algérie	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	France	1	2	3
	Île-du-Prince-Édouard	2	0	2
	Iran	1	0	1
	Liban	0	1	1
	Manitoba	6	0	6
	Maroc	2	0	2
	Moldova	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	95	0	95
	Nouvelle-Écosse	9	0	9
	Ontario	3	0	3
	Roumanie	1	0	1
	Russie	1	0	1
	Rwanda	1	0	1
	Saint-Pierre-et-Miquelon	1	0	1
	Saskatchewan	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	Tunisie	1	0	1
	Total	134	3	137
Total général		320	24	344

Tableau 3l
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2011

	Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	France	2	0	2
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Ontario	4	0	4
	Roumanie	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	23	0	23
Université McGill	Alberta	7	0	7
	Allemagne	0	1	1
	Arabie saoudite	0	0	0
	Barbade	1	0	1
	Chine	0	0	0
	Colombie	0	1	1
	Colombie-Britannique	9	0	9

	Émirats arabes unis	1	0	1
	États-Unis	19	14	33
	France	3	1	4
	Hong-Kong	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	1	1	2
	Koweït	1	0	1
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	84	0	84
	Pays-Bas	1	0	1
	Saskatchewan	2	0	2
	Singapour	0	1	1
	Suisse	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	2	0	2
	Territoire du Yukon	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	142	19	161
Université de Montréal	Belgique	1	0	1
	Colombie-Britannique	1	0	1
	Guadeloupe	1	1	2
	Maroc	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Nouvelle-Écosse	0	0	0
	Ontario	7	0	7
	Sénégal	1	0	1
	Total	24	2	26
Université de Sherbrooke	Afghanistan	1	0	1
	Albanie	1	0	1
	Algérie	2	0	2
	Belgique	1	0	1
	France	1	5	6
	Île-du-Prince-Édouard	2	0	2
	Liban	1	1	2
	Manitoba	7	0	7
	Maroc	2	0	2
	Moldova	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	95	0	95
	Nouvelle-Écosse	10	0	10
	Ontario	3	0	3
	Roumanie	1	0	1
	Russie	1	0	1
	Rwanda	1	0	1
	Saint-Pierre-et-Miquelon	1	0	1
	Saskatchewan	1	0	1
	Sénégal	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	Tunisie	1	0	1
	Total	137	6	143
Total général		326	27	353

Tableau 3m

Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2012

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Universtié Laval	États-Unis	2	1	3
	France	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Ontario	2	0	2
	Roumanie	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	21	1	22
Université McGill	Alberta	10	0	10
	Allemagne	1	0	1
	Barbade	1	0	1
	Brésil	0	1	1
	Colombie	0	1	1
	Colombie-Britannique	8	0	8
	Émirats arabes unis	1	0	1
	États-Unis	19	13	32
	France	2	1	3
	Hong-Kong	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Inde	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	1	0	1
	Liban	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	76	0	76
	Oman	1	0	1
	Pays-Bas	1	0	1
	Pérou	1	0	1
	Royaume-Uni	1	0	1
	Saskatchewan	3	0	3
	Singapour	0	1	1
	Syrie	1	0	1
	Taïwan	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	2	0	2
	Territoire du Yukon	1	0	1
	Zimbabwe	0	1	1
	Indéterminé	0	0	0
	Total	138	18	156
Université de Montréal	Belgique	1	0	1
	Colombie-Britannique	1	0	1
	France	1	0	1
	Guadeloupe	1	1	2
	Nouveau-Brunswick	12	0	12
	Ontario	5	0	5
	Suisse	1	0	1
	Total	22	1	23
Université de Sherbrooke	Afghanistan	1	0	1
	Albanie	1	0	1
	Algérie	1	0	1
	Autorité nation. palestinienne	1	0	1

	Bahreïn	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	France	6	5	11
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Iran	3	0	3
	Liban	2	0	2
	Manitoba	6	0	6
	Maroc	3	0	3
	Moldova	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	92	0	92
	Nouvelle-Écosse	11	0	11
	Ontario	3	0	3
	Pérou	1	0	1
	Roumanie	1	0	1
	Russie	1	0	1
	Saint-Pierre-et-Miquelon	1	0	1
	Sénégal	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	Tunisie	1	0	1
	Ukraine	1	0	1
	Total	145	5	150
Total général		326	25	351

Tableau 3n
Provenance des étudiants étrangers au doctorat en médecine en 2013

	Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	Etranger	Total
Université Laval	États-Unis	3	1	4
	France	1	0	1
	Martinique	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	15	0	15
	Ontario	3	0	3
	Roumanie	2	0	2
	Total	25	1	26
Université McGill	Alberta	10	0	10
	Allemagne	1	0	1
	Barbade	1	0	1
	Brésil	0	1	1
	Colombie	0	1	1
	Colombie-Britannique	10	0	10
	Émirats arabes unis	2	0	2
	États-Unis	14	11	25
	France	2	1	3
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Inde	1	0	1
	Jordanie	1	0	1
	Koweït	1	0	1
	Liban	2	0	2
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	71	0	71
	Oman	1	0	1

	Pérou	1	0	1
	Royaume-Uni	1	0	1
	Saskatchewan	4	0	4
	Singapour	2	0	2
	Taïwan	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	2	0	2
	Territoire du Yukon	1	0	1
	Zimbabwe	1	0	1
	Total	135	14	149

Université Montréal	Algérie	4	0	4
	Bélarus	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	Chine	9	0	9
	Colombie-Britannique	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	États-Unis	2	0	2
	France	4	0	4
	Guadeloupe	0	1	1
	Koweït	1	0	1
	Liban	2	0	2
	Maroc	3	0	3
	Maurice	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	12	0	12
	Ontario	5	0	5
	Ouzbékistan	1	0	1
	Polynésie française	0	1	1
	Roumanie	2	0	2
	Russie	2	0	2
	Rwanda	2	0	2
	Saskatchewan	1	0	1
	Sénégal	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Syrie	2	0	2
	Vietnam	2	0	2
	Total	61	2	63

Université Sherbrooke	Allemagne	1		1
	Autorité nation. palestinienne	1		1
	Bahreïn	1		1
	États-Unis	1		1
	France	4	4	8
	Île-du-Prince-Édouard	1		1
	Iran	4		4
	Liban	2		2
	Manitoba	6		6
	Maroc	2		2
	Moldova	1		1
	Nouveau-Brunswick	93		93
	Nouvelle-Écosse	10		10
	Ontario	5		5
	Pérou	1		1
	Québec	671		671
	Roumanie	1		1
	Rwanda	1		1
	Saint-Pierre-et-Miquelon	1		1
	Sénégal	1		1

	Suisse	1		1
	Syrie	2		2
	Terre-Neuve-et-Labrador	2		2
	Tunisie	2		2
	Ukraine	1		1
	Vénézuela	1		1
	Total	817	4	821
	Total général	1038	21	1059

ANNEXE Question 155

Les informations des tableaux sont tirées du système de gestion des données pour l’effectif universitaire (GDEU) et incluent l’ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat

Tableau 4
Nombre d’étudiants canadiens et étrangers ayant terminé leur doctorat par année et par faculté de médecine depuis 2000

Faculté de médecine	Citoyenneté	Année civile de diplomation													
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	Étudiants canadiens	107	113	117	126	127	138	155	175	162	184	149	195	208	185
	Étudiants étrangers	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	107	113	117	126	128	139	155	175	162	184	149	195	208	185
Université McGill	Étudiants canadiens	85	79	86	101	108	116	126	135	160	161	173	160	169	170
	Étudiants étrangers	24	26	26	24	24	19	22	21	8	10	6	4	5	6
	Total	109	105	112	125	132	135	148	156	168	171	179	164	174	176
Université de Montréal	Étudiants canadiens	156	143	132	150	162	172	181	206	220	241	245	263	262	266
	Étudiants étrangers	4	0	2	3	3	0	2	0	0	0	0	0	1	0
	Total	160	143	134	153	165	172	183	206	220	241	245	263	263	266
Université de Sherbrooke	Étudiants canadiens	84	82	92	102	94	113	124	134	140	155	192	180	181	193
	Étudiants étrangers	2	1	1	2	2	2	0	0	0	1	0	0	1	0
	Total	86	83	93	104	96	115	124	134	140	156	192	180	182	193
Total	Étudiants canadiens	432	417	427	479	491	539	586	650	682	741	759	798	820	814
	Étudiants étrangers	30	27	29	29	30	22	24	21	8	11	6	4	11	6
	Total	462	444	456	508	521	561	610	671	690	752	765	802	831	820

ANNEXE Question 155

Les informations des tableaux sont tirées du système de gestion des données pour l’effectif universitaire (GDEU) et incluent l’ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat

Tableau 5

Effectif étudiant canadien (incluant les Québécois) au doctorat de 1^{er} cycle en médecine, selon qu’il est soumis ou exempté du montant forfaitaire¹

Grand total	Avec Critère Résid. Québec		Sans Critère Résid. Québec		
	Exemptés	Exemptés	Soumis	Total	
Automne 2013					
Université Laval	1040	1025	14	1	15
Université McGill	780	737	0	43	43
Université Montréal	1358	1344	14	0	14
Université Sherbrooke	817	700	100	17	117
Total	3995	3806	128	61	189
Automne 2012					
Université Laval	1 012	1 000	11	1	12
Université McGill	767	725	0	42	42
Université Montréal	1 295	1283	12	0	12

Université Sherbrooke	819	704	100	15	115
Total	3 893	3 712	123	58	181

	Automne 2011				
Université Laval	1005	990	13	2	15
Université McGill	753	713	0	40	40
Université de Montréal	1260	1247	13	0	13
Université de Sherbrooke	789	675	99	15	114
Total	3807	3625	125	57	182

	Automne 2010				
Université Laval	980	965	12	3	15
Université McGill	740	701	0	39	39
Université de Montréal	1247	1233	14	0	14
Université de Sherbrooke	763	652	99	12	111
Total	3730	3551	125	54	179

	Automne 2009				
Université Laval	968	938	13	2	15
Université McGill	780	708	0	36	36

Université de Montréal	1219	1189	14	1	15
Université de Sherbrooke	879	655	101	11	112
Total	3846	3490	128	50	178

	Automne 2008				
Université Laval	938	922	14	2	16
Université McGill	736	704	0	32	32
Université de Montréal	1195	1182	13	0	13
Université de Sherbrooke	743	630	98	15	113
Total	3612	3438	125	49	174

	Automne 2007				
Université Laval	890	873	15	2	17
Université McGill	723	688	0	35	35
Université de Montréal	1151	1136	15	0	15
Université de Sherbrooke	689	585	96	8	104
Total	3453	3282	126	45	171

	Automne 2006				
Université Laval	869	854	14	1	15
Université McGill	692	663	0	29	29

Université de Montréal	1093	1077	16	0	16
Université de Sherbrooke	641	543	23	75	98
Total	3295	3137	53	105	158

	Automne 2005				
Université Laval	835	820	15	0	15
Université McGill	653	625	0	28	28
Université de Montréal	1040	1025	13	2	15
Université de Sherbrooke	574	482	1	91	92
Total	3102	2952	29	121	150

	Automne 2004				
Université Laval	756	741	14	1	15
Université McGill	602	576	0	26	26
Université de Montréal	967	954	11	2	13
Université de Sherbrooke	535	451	19	65	84
Total	2860	2722	44	94	138

	Automne 2003				
Université Laval	681	667	14	0	14
Université McGill	535	510	0	25	25

Université de Montréal	882	869	12	1	13
Université de Sherbrooke	482	413	31	38	69
Total	2580	2459	57	64	121

1 Les étudiants payant des frais de scolarité d'étudiants étrangers sont les étudiants soumis au montant forfaitaire.

Les informations des tableaux sont tirées du système de gestion des données pour l’effectif universitaire (GDEU) et incluent l’ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat

Tableau 6
Effectif étudiant étranger au doctorat de 1^{er} cycle en médecine, selon qu’il est soumis ou exempté du montant forfaitaire¹

	Automne 2013			Automne 2012			Automne 2011			Automne 2010			Automne 2009			Automne 2008			Automne 2007			Automne 2006			Automne 2005		
	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total	Soumis	Exemptés	Total
Université Laval	1	1	2	1	0	1	0	0	0	1	0	1	3	0	3	2	1	3	0	1	1	2	1	3	2	1	3
Université McGill	11	3	14	17	1	18	18	1	19	19	0	19	22	1	23	26	2	28	29	3	32	44	4	48	44	4	48
Université de Montréal	1	2	3	1	1	2	1	2	3	1	1	2	0	3	3	0	2	2	0	2	2	1	2	3	1	2	3
Université de Sherbrooke	0	4	4	0	5	5	1	5	6	1	2	3	1	0	1	1	1	2	0	2	2	1	2	3	1	2	3
Total	13	10	23	19	7	26	20	8	28	23	3	26	26	4	30	29	6	35	29	8	37	48	9	57	48	9	57

1 Les étudiants payant des frais de scolarité d’étudiants étrangers sont les étudiants soumis au montant forfaitaire.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Depuis 2000, indiquer la provenance des étudiants en médecine, ventilation par faculté.

RÉPONSE

Les informations des tableaux 1 à 14 de l'annexe 156 sont tirées du système de gestion des données pour l'effectif universitaire (GDEU) et incluent l'ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat.

Les informations des tableaux sont tirées du système de gestion des données pour l’effectif universitaire (GDEU) et incluent l’ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat

Tableau 1
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2000

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	États-Unis	1	1	2
	France	0	1	1
	Japon	0	1	1
	Liban	1	0	1
	Maurice	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Île-du-Prince-Édouard	3	0	3
	Ontario	3	0	3
	Québec	521	0	521
	Indéterminé	1	0	1
	Total	543	4	547
Université McGill	Alberta	4	0	4
	Arabie saoudite	1	0	1
	Bermudes	0	1	1
	Brésil	0	1	1
	Chine	1	0	1
	Chypre	0	1	1
	Colombie-Britannique	7	0	7
	États-Unis	6	77	83
	France	0	2	2
	Ghana	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	0	2	2
	Kenya	0	1	0
	Liban	1	0	1
	Malaisie	0	7	7
	Maroc	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	23	0	23
	Ouzbékistan	1	0	1
	Québec	356	0	356
	Saskatchewan	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Tanzanie	0	1	1
	Thaïlande	1	0	1
	Indéterminé	2	0	2
	Total	410	93	502
Université de Montréal	Algérie	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	Cameroun	0	1	1
	États-Unis	0	3	3
	France	2	0	2
	Iran	1	0	1
	Pays inconnu	1	0	1

	Roumanie	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	10	0	10
	Ontario	1	0	1
	Québec	561	1	562
	Vietnam	1	0	1
	Indéterminé	9	2	11
	Total	590	7	597

Université de Sherbrooke	Algérie	3	0	3
	Burkina Faso	0	1	1
	Congo, République démocratique du	0	1	1
	Corée du Sud	1	0	1
	France	1	2	3
	Maroc	0	1	1
	Maurice	0	1	1
	Mexique	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	57	0	57
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Québec	316	0	316
	Vietnam	1	0	1
	Total	380	7	387

Total général	1923	111	2033

Tableau 2
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2001

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total

Université Laval	Colombie-Britannique	1	0	1
	États-Unis	1	1	2
	France	0	1	1
	Japon	1	0	1
	Maurice	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	11	0	11
	Île-du-Prince-Édouard	3	0	3
	Ontario	4	0	4
	Québec	569	0	569
	Indéterminé	2	0	2
	Total	592	3	595

Université McGill	Alberta	5	0	5
	Allemagne	0	1	1
	Arabie saoudite	1	0	1
	Bermudes	0	2	2
	Chine	1	0	1
	Chypre	0	1	1
	Colombie-Britannique	5	0	5
	Égypte	1	0	1
	Émirats arabes unis	0	1	1
	États-Unis	6	70	76
	France	0	2	2
	Hong-Kong	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	0	2	2
	Kenya	0	1	1

	Liban	2	0	2
	Malaisie	0	8	8
	Maroc	1	0	1
	Mexique	0	1	1
	Népal	0	1	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	32	0	32
	Ouzbékistan	1	0	1
	Québec	398	0	398
	Saskatchewan	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Tanzanie	0	1	1
	Indéterminé	2	0	2
	Total	460	91	551

Université de Montréal	Algérie	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	Cameroun	0	1	1
	États-Unis	0	4	4
	France	1	0	1
	Guadeloupe	0	0	0
	Liban	0	0	0
	Maroc	0	0	0
	Nouveau-Brunswick	10	0	10
	Nouvelle-Écosse	0	0	0
	Ontario	1	0	1
	Pays inconnu	1	0	1
	Québec	713	2	715
	Roumanie	2	0	2
	Indéterminé	7	2	9
	Total	737	9	746

Université de Sherbrooke	Algérie	3	0	3
	Burkina Faso	0	1	1
	Corée du Sud	1	0	1
	France	1	4	5
	Maroc	0	1	1
	Maurice	0	1	1
	Mexique	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	58	0	58
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Québec	350	0	350
	Roumanie	1	0	1
	Vietnam	2	0	2
	Total	418	8	426

Total général	2207	111	2318

Tableau 3
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2002

	Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Colombie-Britannique	1	0	1
	États-Unis	1	1	2
	France	1	0	1

	Japon	1	0	1
	Maurice	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Île-du-Prince-Édouard	3	0	3
	Ontario	2	0	2
	Québec	618	0	618
	Indéterminé	2	0	2
	Total	643	2	645

Université McGill	Alberta	5	0	5
	Allemagne	0	1	1
	Arabie saoudite	1	1	2
	Bermudes	0	2	2
	Chine	1	0	1
	Chypre	0	2	2
	Colombie-Britannique	7	0	7
	Égypte	1	0	1
	Émirats arabes unis	0	1	1
	États-Unis	8	63	71
	France	0	1	1
	Haïti	0	1	1
	Honduras	0	1	1
	Hong-Kong	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Japon	1	0	1
	Jordanie	0	2	2
	Kenya	0	1	1
	Liban	3	0	3
	Malaisie	0	8	8
	Manitoba	1	0	1
	Maroc	1	0	1
	Mexique	0	1	1
	Népal	0	1	1
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	28	1	29
	Québec	429	1	430
	Saskatchewan	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	1	0	1
	Tanzanie	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	495	89	584

Université de Montréal	Algérie	1	0	1
	Allemagne	0	1	1
	Belgique	1	0	1
	Cameroun	0	1	1
	États-Unis	0	3	3
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Nouvelle-Écosse	0	0	0
	Ontario	1	0	1
	Pays inconnu	1	0	1
	Québec	781	3	784
	Indéterminé	11	1	12
	Total	809	9	818

Université de Sherbrooke	Algérie	1	0	1
	Burkina Faso	0	1	1

	France	1	5	6
	Inde	1	0	1
	Maroc	0	1	1
	Maurice	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	63	0	63
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	1	0	1
	Québec	385	0	385
	Roumanie	1	0	1
	Total	454	8	462
Total général		2401	108	2509

Tableau 4
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2003

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Colombie-Britannique	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	15	0	1
	Ontario	3	0	15
	Québec	659	1	3
	République de Maurice	0	1	660
	Japon	1	0	1
	République socialiste du Viet Nam	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	681	3	684
Université McGill	Alberta	7	0	7
	Colombie-Britannique	11	0	11
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	32	1	33
	Québec	459	0	459
	Saskatchewan	3	0	3
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	États-Unis d'Amérique	5	58	63
	Bermudes	0	2	2
	République-Unie de Tanzanie	0	1	1
	République du Honduras	0	1	1
	États-Unis du Mexique	0	1	1
	République d'Haïti	0	1	1
	République de Trinité-et-Tobago	0	1	1
	République de Chypre	0	2	2
	République française	0	1	1
	République hellénique	1	0	1
	République populaire de Chine	1	0	1
	Hong-Kong	1	0	1
	République d'Indonésie	0	1	1
	Japon	1	0	1
	Malaisie	0	7	7
	Royaume du Népal	0	1	1
	République de Singapour	0	1	1

	Royaume d'Arabie saoudite	1	0	1
	Émirats arabes unis	0	2	2
	République islamique d'Iran	1	0	1
	État d'Israël	1	0	1
	République libanaise	2	1	3
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	535	83	618
Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	13		13
	Ontario	2		2
	Québec	852	3	855
	États-Unis d'Amérique		1	1
	République algérienne démocratique et popula	1		1
	République du Cameroun		1	1
	République de Mali	1		1
	Royaume de Belgique	1		1
	République française	1	1	2
	République libanaise	1	1	2
	Pays inconnu	1		1
	Indéterminé	9	1	10
	Total	882	8	890
Université de Sherbrooke	Nouveau-Brunswick	71		71
	Nouvelle-Écosse	1		1
	Ontario	1		1
	Québec	404		404
	République algérienne démocratique et popula	1		1
	Burkina Faso		1	1
	République tunisienne		1	1
	République française	1	6	7
	Serbie-et-Monténégro	1		1
	République de Bosnie-Herzégovine	1		1
	République de l'Inde	1		1
	Total	482	8	490
Total général		2580	102	2682

Tableau 5
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2004

	Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Colombie-Britannique	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Ontario	2	0	2
	Québec	734	1	735
	République de Maurice	0	1	1
	République française	1	0	1
	République socialiste du Viet Nam	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	756	3	759
Université McGill	Alberta	11	0	11
	Colombie-Britannique	12	0	12

	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	39	1	40
	Québec	516	0	516
	Saskatchewan	2	0	2
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	États-Unis d'Amérique	7	50	57
	République de l'Ouganda	0	1	1
	République du Honduras	0	1	1
	États-Unis du Mexique	0	1	1
	République d'Haïti	0	1	1
	République de Trinité-et-Tobago	0	1	1
	République de Chypre	0	1	1
	République hellénique	1	0	1
	République de Pologne	0	1	1
	Hong-Kong	1	0	1
	République d'Indonésie	0	1	1
	Malaisie	0	7	7
	Royaume du Népal	0	1	1
	République de Singapour	0	1	1
	Royaume d'Arabie saoudite	1	0	1
	Émirats arabes unis	0	2	2
	République islamique d'Iran	1	0	1
	République libanaise	4	1	5
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	0	1	1
	Total	602	72	674
Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Ontario	2		2
	Québec	936	3	939
	République de Mali	1	0	1
	République française	1	1	2
	République libanaise	1	1	2
	Pays inconnu	1	0	1
	Indéterminé	12	0	12
	Total	967	5	972
Université de Sherbrooke	Colombie-Britannique	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	82	0	82
	Nouvelle-Écosse	4	0	4
	Ontario	1	0	1
	Québec	437	0	437
	République fédérale islamique de Comores	0	1	1
	République rwandaise	1	0	1
	République tunisienne	0	1	1
	Royaume de Belgique	1	0	1
	République française	3	2	5
	Roumanie	2	0	2
	Serbie-et-Monténégro	1	0	1
	République de Bosnie-Herzégovine	1	0	1
	République de l'Inde	1	0	1
	Total	535	4	539
Total général		2 860	84	2 944

Tableau 6
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2005

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	3	0	3
	Québec	813	2	815
	République française	1	0	1
	République socialiste du Viet Nam	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	835	3	838
Université McGill	Alberta	12	0	12
	Colombie-Britannique	13	0	13
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	40	1	41
	Québec	555	0	555
	Saskatchewan	2	0	2
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	États-Unis d'Amérique	10	45	55
	Bermudes	0	1	1
	République de Maurice	1	0	1
	République de l'Ouganda	0	1	1
	République tunisienne	1	0	1
	République du Honduras	1	0	1
	République d'Haïti	0	2	2
	République de Trinité-et-Tobago	0	1	1
	République de Chypre	0	1	1
	Royaume d'Espagne	1	0	1
	République hellénique	1	0	1
	République de Pologne	0	1	1
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande	0	1	1
	République de Corée	0	1	1
	République d'Indonésie	0	1	1
	Malaisie	0	4	4
	République islamique du Pakistan	1	0	1
	République de Singapour	0	1	1
	Royaume d'Arabie saoudite	2		2
	Émirats arabes unis	0	1	1
	République islamique d'Iran	1		1
	République libanaise	3	1	4
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	0	1	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	653	64	717
Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Ontario	2	0	2
	Québec	1010	3	1013
	République française	2	0	2
	République italienne	1	0	1

	République libanaise	1	1	2
	Indéterminé	10	0	10
	Total	1040	4	1044

Université de Sherbrooke	Colombie-Britannique	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	88	0	88
	Nouvelle-Écosse	5	0	5
	Ontario	2	0	2
	Québec	462	0	462
	République fédérale islamique de Comores	0	1	1
	République rwandaise	1	0	1
	République tunisienne	0	1	1
	République d'Haïti	1	0	1
	République française	6	1	7
	République de Pologne	1	0	1
	Roumanie	2	0	2
	Serbie-et-Monténégro	1	0	1
	République de Bosnie-Herzégovine	1	0	1
	République de l'Inde	1	0	1
	République islamique d'Iran	1	0	1
	Total	574	3	577

Total général	3102	74	3176

Tableau 7
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2006

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total

Université Laval	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	4	0	4
	Québec	846	2	848
	Royaume du Maroc	1	0	1
	République française	1	0	1
	République socialiste du Viet Nam	0	1	1
	Total	869	3	872

Université McGill	Alberta	10	0	10
	Colombie-Britannique	14	0	14
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	2	0	2
	Ontario	47	0	47
	Québec	584	0	584
	Saskatchewan	2	0	2
	Terre-Neuve-et-Labrador	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	États-Unis d'Amérique	11	38	49
	République de Maurice	1	0	1
	République de l'Ouganda	0	1	1
	République tunisienne	1	0	1
	République d'Haïti	0	1	1
	République de Trinité-et-Tobago	0	1	1
	Royaume d'Espagne	1	0	1
	République hellénique	1	0	1
	République de Pologne	0	1	1
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande	0	1	1

	Confédération suisse	1	0	1
	République populaire de Chine	1	0	1
	République de Corée	1	0	1
	République d'Indonésie	0	1	1
	République islamique du Pakistan	1	0	1
	République de Singapour	0	1	1
	Royaume d'Arabie saoudite	2	0	2
	Émirats arabes unis	0	1	1
	République islamique d'Iran	1	0	1
	République libanaise	3	1	4
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	2	1	3
	Indéterminé	1	0	1
	Total	692	48	740

Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	3	0	3
	Québec	1060	2	1062
	République française	1	0	1
	République italienne	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	République libanaise	1	1	2
	Indéterminé	9	0	9
	Total	1093	3	1096

Université de Sherbrooke	Colombie-Britannique	2	0	2
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	93	0	93
	Nouvelle-Écosse	6	0	6
	Ontario	2	0	2
	Québec	519	0	519
	République fédérale islamique de Comores	1	0	1
	Royaume du Maroc	1	0	1
	République rwandaise	1	0	1
	République tunisienne	0	1	1
	République d'Haïti	1	0	1
	République fédérale d'Allemagne	1	0	1
	République française	6	2	8
	République de Pologne	1	0	1
	Roumanie	2	0	2
	Serbie-et-Monténégro	1	0	1
	République de Bosnie-Herzégovine	1	0	1
	République libanaise	1	0	1
	Total	641	3	644

Total général	3295	57	3352

Tableau 8
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2007

	Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Nouveau-Brunswick	15	0	15
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	5	0	5

	Québec	863	1	864
	États-Unis d'Amérique	1	0	1
	Royaume du Maroc	1	0	1
	République française	2	0	2
	République socialiste du Viet Nam	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	890	1	891
Université McGill	Alberta	8	0	8
	Colombie-Britannique	14	0	14
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	57	0	57
	Québec	603	0	603
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	États-Unis d'Amérique	16	27	43
	République du Kenya	1	0	1
	République de Maurice	1	0	1
	République de l'Ouganda	0	1	1
	République tunisienne	1	0	1
	République d'Haïti	0	1	1
	République de Pologne	1	0	1
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande	0	1	1
	Confédération suisse	2	0	2
	République populaire de Chine	2	0	2
	République de Corée	1	0	1
	République de l'Inde	0	1	1
	République islamique du Pakistan	1	0	1
	République de Singapour	1	0	1
	Royaume d'Arabie saoudite	2	1	3
	République libanaise	3	0	3
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	Syrie	2	0	2
	Indéterminé	1	0	1
	Total	723	32	755
Université de Montréal	Nouveau-Brunswick	16	0	16
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	5	0	5
	Québec	1120	1	1121
	Royaume du Maroc	0	1	1
	République française	1	0	1
	République italienne	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	République libanaise	1	0	1
	Indéterminé	4	0	4
	Total	1151	2	1153
Université de Sherbrooke	Alberta	1	0	1
	Colombie-Britannique	2	0	2
	Manitoba	3	0	3
	Nouveau-Brunswick	93	0	93
	Nouvelle-Écosse	8	0	8
	Ontario	2	0	2
	Québec	563	0	563
	Saskatchewan	1	0	1
	République algérienne démocratique et popula	1	0	1
	République fédérale islamique de Comores	1	0	1

	Royaume du Maroc	2	0	2
	République rwandaise	1	0	1
	République d'Haïti	1	0	1
	République d'Albanie	1	0	1
	République fédérale d'Allemagne	1	0	1
	République française	4	2	6
	Grand-Duché du Luxembourg	1	0	1
	République de Pologne	1	0	1
	Fédération de Russie	1	0	1
	République libanaise	1	0	1
	Total	689	2	691
Total général		3453	37	3490

Tableau 9
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2008

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	Nouveau-Brunswick	15	0	15
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	6	0	6
	Québec	912	3	915
	États-Unis d'Amérique	1	0	1
	France	1	0	1
	Maroc	1	0	2
	Indéterminé	1	0	1
	Total	938	3	942
Université McGill	Alberta	4	0	4
	Colombie-Britannique	13	0	13
	Manitoba	3	0	3
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	66	0	66
	Québec	614	0	614
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	Arabie saoudite	2	1	3
	Chine	2	0	2
	Corée du Sud	1	0	1
	Égypte	1	0	1
	États-Unis	13	23	36
	France	1	0	1
	Haïti	0	1	1
	Inde	0	1	1
	Jordanie	0	1	1
	Kenya	1	0	1
	Koweït	1	0	1
	Liban	1	0	1
	Maurice	1	0	1
	Pakistan	1	0	1
	Royaume-Uni	0	1	1
	Singapour	1	0	1
	Syrie	2	0	2
	Tunisie	1	0	1
	Indéterminé	2	0	2
	Total	733	28	761

Université de Montréal	Colombie-Britannique	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	5	0	5
	Québec	1167	1	1168
	Émirats arabes unis	1	0	1
	Italie	1	0	1
	Liban	1	0	1
	Maroc	0	1	1
	Sénégal	1	0	1
	Indéterminé	2	0	2
	Total	1195	2	1197

Université de Sherbrooke	Alberta	1	0	1
	Colombie-Britannique	2	0	2
	Manitoba	6	0	6
	Nouveau-Brunswick	96	0	96
	Nouvelle-Écosse	8	0	8
	Ontario	4	0	4
	Québec	601	0	601
	Saskatchewan	1	0	1
	Terre-Neuve et Labrador	1	0	1
	Albanie	1	0	1
	Algérie	1	0	1
	Allemagne	2	0	1
	États-Unis	1	0	1
	France	6	1	7
	Haïti	2	0	2
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Iran	1	0	1
	Maroc	2	0	2
	Pologne	1	0	1
	Roumanie	1	0	1
	Russie	1	0	1
	Rwanda	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Total	742	1	742

Total général	3608	34	3642

Tableau 10
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2009

	Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	États-Unis d'Amérique	1	1	2
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	5	0	5
	Québec	928	2	930
	République de l'Inde	1	0	1
	République française	1	0	1
	Royaume du Maroc	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	953	3	956

Université McGill	Alberta	5	0	5
	Colombie-Britannique	10	1	11
	Confédération suisse	3	0	3
	État d'Israël	1	0	1
	État du Koweït	1	0	1
	États-Unis d'Amérique	24	18	42
	Hong-Kong	1	0	1
	Manitoba	4	0	4
	Ontario	78	0	78
	Québec	604	0	604
	République de l'Inde	0	1	1
	République de Singapour	1	1	2
	République du Kenya	1	0	1
	République française	1	0	1
	République libanaise	1	0	1
	République populaire de Chine	2	0	2
	Royaume d'Arabie saoudite	1	1	2
	Royaume du Pays-Bas	1	0	1
	Royaume hachémite de Jordanie	0	1	1
	Syrie	3	0	3
	Indéterminé	1	0	1
	Total	743	23	766

Univesrité de Montréal	Colombie-Britannique	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	Guadeloupe	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	15	0	15
	Nouvelle-Écosse	2	0	2
	Ontario	5	0	5
	Québec	1175	1	1176
	République du Sénégal	1	0	1
	République française	2	0	2
	République libanaise	1	0	1
	Royaume du Maroc	0	1	1
	Indéterminée	1	0	1
	Total	1204	3	1207

Université de Sherbrooke	Alberta	1	0	1
	Confédération suisse	1	0	1
	Fédération de Russie	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	2	0	2
	Manitoba	6	0	6
	Nouveau-Brunswick	100	0	100
	Nouvelle-Écosse	8	0	8
	Ontario	4	0	4
	Québec	623	0	623
	République algérienne démocratique et popu	1	0	1
	République arabe d'Égypte	1	0	1
	République d'Albanie	1	0	1
	République du Burundi	1	0	1
	République fédérale d'Allemagne	2	0	2
	République française	4	0	4
	République islamique d'Iran	2	0	2
	République libanaise	1	1	2
	République rwandaise	1	0	1
	Roumanie	1	0	1
	Royaume de Belgique	1	0	1
	Royaume du Maroc	3	0	3

	Saskatchewan	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	1	0	1
	Total	767	1	768
Total général		3667	30	3697

Tableau 11
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2010

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	États-Unis	1	1	2
	France	2	0	2
	Inde	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Maroc	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Ontario	5	0	5
	Québec	956	0	956
	Total	980	1	981
Université McGill	Alberta	6	0	6
	Allemagne	0	1	1
	Arabie saoudite	0	1	1
	Barbade	1	0	1
	Chine	1	0	1
	Colombie-Britannique	9	0	9
	États-Unis	19	14	33
	France	3	0	3
	Hong-Kong	1	0	1
	Inde	0	1	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	0	1	1
	Kenya	1	0	1
	Koweït	1	0	1
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Ontario	80	0	80
	Pays-Bas	1	0	1
	Québec	604	0	604
	Saskatchewan	1	0	1
	Singapour	1	1	2
	Suisse	2	0	2
	Syrie	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	738	19	757
Université de Montréal	Colombie-Britannique	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	France	2	0	2
	Guadeloupe	1	0	1
	Liban	1	0	1
	Maroc	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Nouvelle-Écosse	2	0	2

	Ontario	5	0	5
	Québec	1218	1	1219
	Sénégal	1	0	1
	Total	1246	2	1248

Université de Sherbrooke	Afghanistan	1	0	1
	Albanie	1	0	1
	Alberta	1	0	1
	Algérie	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	France	1	2	3
	Île-du-Prince-Édouard	2	0	2
	Iran	1	0	1
	Liban	0	1	1
	Manitoba	6	0	6
	Maroc	2	0	2
	Moldova	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	95	0	95
	Nouvelle-Écosse	9	0	9
	Ontario	3	0	3
	Québec	629	0	629
	Roumanie	1	0	1
	Russie	1	0	1
	Rwanda	1	0	1
	Saint-Pierre-et-Miquelon	1	0	1
	Saskatchewan	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	Tunisie	1	0	1
	Total	763	3	766

Total général	3727	25	3752

Tableau 12
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2011

	Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	Étranger	Total

Université Laval	France	2	0	2
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	14	0	14
	Ontario	4	0	4
	Roumanie	1	0	1
	Québec	982	0	982
	Indéterminé	1	0	1
	Total	1005	0	1005

Université McGill	Alberta	7	0	7
	Allemagne	0	1	1
	Arabie saoudite	0	0	0
	Barbade	1	0	1
	Chine	0	0	0
	Colombie	0	1	1
	Colombie-Britannique	9	0	9
	Émirats arabes unis	1	0	1
	États-Unis	19	14	33

	France	3	1	4
	Hong-Kong	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	1	1	2
	Koweït	1	0	1
	Manitoba	2	0	2
	Nouveau-Brunswick	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	84	0	84
	Pays-Bas	1	0	1
	Québec	611	0	611
	Saskatchewan	2	0	2
	Singapour	0	1	1
	Suisse	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	2	0	2
	Territoire du Yukon	1	0	1
	Indéterminé	1	0	1
	Total	753	19	772
Université de Montréal	Belgique	1	0	1
	Colombie-Britannique	1	0	1
	Guadeloupe	1	1	2
	Maroc	0	1	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Nouvelle-Écosse	0	0	0
	Ontario	7	0	7
	Québec	1236	1	1237
	Sénégal	1	0	1
	Total	1260	3	1263
Université de Sherbrooke	Afghanistan	1	0	1
	Albanie	1	0	1
	Algérie	2	0	2
	Belgique	1	0	1
	France	1	5	6
	Île-du-Prince-Édouard	2	0	2
	Liban	1	1	2
	Manitoba	7	0	7
	Maroc	2	0	2
	Moldova	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	95	0	95
	Nouvelle-Écosse	10	0	10
	Ontario	3	0	3
	Québec	652	0	652
	Roumanie	1	0	1
	Russie	1	0	1
	Rwanda	1	0	1
	Saint-Pierre-et-Miquelon	1	0	1
	Saskatchewan	1	0	1
	Sénégal	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	Tunisie	1	0	1
	Total	789	6	795
Total général		3807	28	3835

Tableau 13
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2012

		Type d'étudiant		
Lieu de résidence à la 1 ^{ère} admission		Canadien	Étranger	Total
Université Laval	États-Unis	2	1	3
	France	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	13	0	13
	Ontario	2	0	2
	Roumanie	1	0	1
	Québec	991	0	991
	Indéterminé	1	0	1
	Total	1012	1	1013
Université McGill	Alberta	10	0	10
	Allemagne	1	0	1
	Barbade	1	0	1
	Brésil	0	1	1
	Colombie	0	1	1
	Colombie-Britannique	8	0	8
	Émirats arabes unis	1	0	1
	États-Unis	19	13	32
	France	2	1	3
	Hong-Kong	1	0	1
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Inde	1	0	1
	Israël	1	0	1
	Jordanie	1	0	1
	Liban	1	0	1
	Manitoba	1	0	1
	Nouvelle-Écosse	1	0	1
	Ontario	76	0	76
	Oman	1	0	1
	Pays-Bas	1	0	1
	Pérou	1	0	1
	Québec	629	0	629
	Royaume-Uni	1	0	1
	Saskatchewan	3	0	3
	Singapour	0	1	1
	Syrie	1	0	1
	Taïwan	1	0	1
	Territoires du Nord-Ouest	2	0	2
	Territoire du Yukon	1	0	1
	Zimbabwe	0	1	1
	Indéterminé	0	0	0
	Total	767	18	785
Université de Montréal	Belgique	1	0	1
	Colombie-Britannique	1	0	1
	France	1	0	1
	Guadeloupe	1	1	2
	Nouveau-Brunswick	12	0	12
	Ontario	5	0	5
	Québec	1273	1	1274
	Suisse	1	0	1

	Total	1295	2	1297
Université de Sherbrooke	Afghanistan	1	0	1
	Albanie	1	0	1
	Algérie	1	0	1
	Autorité nation. palestinienne	1	0	1
	Bahreïn	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	France	6	5	11
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Iran	3	0	3
	Liban	2	0	2
	Manitoba	6	0	6
	Maroc	3	0	3
	Moldova	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	92	0	92
	Nouvelle-Écosse	11	0	11
	Ontario	3	0	3
	Pérou	1	0	1
	Québec	674	0	674
	Roumanie	1	0	1
	Russie	1	0	1
	Saint-Pierre-et-Miquelon	1	0	1
	Sénégal	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Syrie	1	0	1
	Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
	Tunisie	1	0	1
	Ukraine	1	0	1
	Total	819	5	824
Total général		3893	26	3919

Tableau 14
Provenance des étudiants au doctorat en médecine en 2013

	Lieu de résidence à la 1^{ère} admission	Type d'étudiant		
		Canadien	Etranger	Total
Université Laval	États-Unis	3	1	4
	France	1	0	1
	Martinique	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	15	0	15
	Ontario	3	0	3
	Roumanie	2	0	2
	Québec	1013	1	1014
	Valeur indéterminée	2	0	2
	Total	1040	2	1042
Université McGill	Alberta	10	0	10
	Allemagne	1	0	1
	Barbade	1	0	1
	Brésil	0	1	1
	Colombie	0	1	1
	Colombie-Britannique	10	0	10
	Émirats arabes unis	2	0	2
	États-Unis	14	11	25
	France	2	1	3
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1

Inde	1	0	1
Jordanie	1	0	1
Koweït	1	0	1
Liban	2	0	2
Manitoba	1	0	1
Nouveau-Brunswick	1	0	1
Nouvelle-Écosse	2	0	2
Ontario	71	0	71
Oman	1	0	1
Pérou	1	0	1
Québec	645	0	645
Royaume-Uni	1	0	1
Saskatchewan	4	0	4
Singapour	2	0	2
Taïwan	1	0	1
Territoires du Nord-Ouest	2	0	2
Territoire du Yukon	1	0	1
Zimbabwe	1	0	1
Total	780	14	794

Université de Montréal	Algérie	4	0	4
	Bélarus	1	0	1
	Belgique	1	0	1
	Chine	9	0	9
	Colombie-Britannique	1	0	1
	Émirats arabes unis	1	0	1
	États-Unis	2	0	2
	France	4	0	4
	Guadeloupe	0	1	1
	Koweït	1	0	1
	Liban	2	0	2
	Maroc	3	0	3
	Maurice	1	0	1
	Nouveau-Brunswick	12	0	12
	Ontario	5	0	5
	Ouzbékistan	1	0	1
	Polynésie française	0	1	1
	Québec	1297	1	1298
	Roumanie	2	0	2
	Russie	2	0	2
	Rwanda	2	0	2
	Saskatchewan	1	0	1
	Sénégal	1	0	1
	Suisse	1	0	1
	Syrie	2	0	2
	Vietnam	2	0	2
	Total	1358	3	1361

Université de Sherbrooke	Allemagne	1	0	1
	Autorité nation. palestinienne	1	0	1
	Bahreïn	1	0	1
	États-Unis	1	0	1
	France	4	4	8
	Île-du-Prince-Édouard	1	0	1
	Iran	4	0	4
	Liban	2	0	2
	Manitoba	6	0	6
	Maroc	2	0	2

Moldova	1	0	1
Nouveau-Brunswick	93	0	93
Nouvelle-Écosse	10	0	10
Ontario	5	0	5
Pérou	1	0	1
Québec	671	0	671
Roumanie	1	0	1
Rwanda	1	0	1
Saint-Pierre-et-Miquelon	1	0	1
Sénégal	1	0	1
Suisse	1	0	1
Syrie	2	0	2
Terre-Neuve-et-Labrador	2	0	2
Tunisie	2	0	2
Ukraine	1	0	1
Vénézuela	1	0	1
Total	817	4	821

Total général	3995	23	4018

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Pour chacune des facultés de médecine, depuis 2000, indiquer :

- a) le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence en médecine de famille;
- b) le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence dans une spécialité;
- c) le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence au Québec ;
- d) le nombre d'étudiants qui choisissent de faire leur résidence hors Québec.

RÉPONSE

Sous-questions a) et b) :

Tableau du nombre d'étudiants du contingent régulier admis en résidence en médecine familiale (Fam.) et en médecine spécialisée (Spé.) depuis 2000, par faculté de médecine :

ANNÉE	FACULTÉS								TOTAL		
	Laval		Sherbrooke		McGill		Montréal				
	Fam.	Spé.	Fam.	Spé.	Fam.	Spé.	Fam.	Spé.	Fam.	Spé.	TOTAL
2000-2001	38	72	38	50	26	62	68	87	170	271	441
2001-2002	39	67	36	47	23	56	56	84	154	254	408
2002-2003	43	70	41	47	33	54	54	83	171	254	425
2003-2004	49	81	49	62	39	66	59	99	196	308	504
2004-2005	57	84	46	65	46	68	65	105	214	322	536
2005-2006	64	89	57	63	48	77	85	108	254	337	591
2006-2007	63	91	58	71	51	85	84	122	256	369	625
2007-2008	66	102	57	79	33	90	77	131	233	402	635
2008-2009	71	89	72	83	57	98	98	140	298	410	708
2009-2010	78	124	73	82	62	104	96	140	309	450	759
2010-2011	88	115	75	91	70	112	99	142	332	460	792
2011-2012	87	118	82	86	71	112	92	141	332	457	789
2012-2013	96	102	80	94	84	110	123	145	383	451	834
2013-2014*	89	89	71	89	83	105	123	146	366	429	795
2014-2015**	103	116	96	90	84	93	138	139	421	438	859

* Données partiellement validées

** Données préliminaires

Sous-questions c) et d) :

Tableau du nombre d’étudiants diplômés du Québec admis en résidence au Québec (QC) dans le contingent régulier et hors Québec (HQ) lors du jumelage principal en résidence par faculté de médecine de diplomation au MD et par année d’entrée en résidence, depuis 2000¹

Année	FACULTÉS							
	Laval		Sherbrooke		McGill		Montréal	
	QC	HQ	QC	HQ	QC	HQ	QC	HQ
2000-2001	107	n.d.	87	n.d.	54	n.d.	155	n.d.
2001-2002	102	n.d.	82	n.d.	56	n.d.	138	n.d.
2002-2003	118	n.d.	88	n.d.	55	n.d.	130	n.d.
2003-2004	119	2	105	2	62	42	150	4
2004-2005	126	0	98	0	70	35	157	2
2005-2006	134	1	110	3	90	26	170	2
2006-2007	153	0	121	0	85	31	181	0
2007-2008	168	2	123	9	79	54	185	12
2008-2009	159	2	134	15	90	80	212	10
2009-2010	178	5	136	11	107	68	240	11
2010-2011	199	3	178	9	118	59	225	8
2011-2012	184	4	170	8	104	55	248	11
2012-2013	207	3	180	7	113	52	249	11
2013-2014*	181	4	173	7	118	53	245	10
2014-2015**	223	5	191	9	105	70	266	12

* Données partiellement validées

** Données préliminaires

Source : Données fournies par le BCI, le 18 mars 2015 pour les diplômés du Québec admis dans le contingent régulier au Québec; pour les diplômés du Québec admis en résidence hors du Québec : selon les résultats de l’admission en résidence après le 2^e tour de CaRMS et qui sont publiés en avril de chaque année (à compter de 2003).

¹ Avant 2003, il n’y a pas de données comptabilisées sur les étudiants ayant complété leur doctorat au Québec et qui étaient admis en résidence à l’extérieur du Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Pour chacune des facultés de médecine, indiquer :

- a) le nombre de médecins ayant terminé leur résidence et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine, et ce, par année depuis 1997;
- b) le nombre de médecins ayant terminé leur résidence en médecine de famille et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine, et ce, par année depuis 1997;
- c) le nombre de médecins ayant terminé leur résidence dans une spécialité et qui restent au Québec afin de pratiquer la médecine, et ce, par année depuis 1997;
- d) le nombre d'étudiants qui viennent compléter un *fellow* dans les facultés de médecine québécoises par faculté, et ce, par année depuis 2000.

RÉPONSE

Sous-questions a) à c)

Le MEESR ne collige pas de données sur ce sujet. Les informations suivantes sont tirées du *Canadian Post-M.D. Education Registry* (CAPER) et sont uniquement disponibles pour la période de 2004 à 2012. De plus, les données présentées ne sont pas ventilées selon les différentes spécialités de la médecine.

Nouveaux médecins qui ont fait leur résidence et qui pratiquent la médecine au Québec depuis deux ans :

Faculté de médecine (résidence)	Année									
	2004 Nb (%)	2005 Nb (%)	2006 Nb (%)	2007 Nb (%)	2008 Nb (%)	2009 Nb (%)	2010 Nb (%)	2011 Nb (%)	2012 Nb (%)	2013 Nb (%)
U. Laval	87 (89%)	73 (92%)	83 (93%)	97 (87%)	84 (89%)	89 (87%)	106 (93%)	114 (93%)	94 (86%)	118 (94%)
U. de Sherbrooke	49 (79%)	45 (75%)	50 (75%)	64 (74%)	65 (80%)	52 (68%)	81 (72%)	78 (77%)	72 (71%)	72 (68%)
U. de Montréal	154 (92%)	166 (86%)	110 (83%)	114 (77%)	150 (88%)	140 (80%)	134 (82%)	166 (86%)	163 (84%)	173 (84%)
U. McGill	58 (56 %)	59 (55%)	71 (64%)	63 (53%)	63 (59%)	65 (64%)	69 (65%)	83 (75%)	83 (72%)	91 (69%)
Total	348 (81%)	343 (78%)	314 (79%)	338 (73%)	362 (80%)	346 (76%)	390 (79%)	441 (84%)	412 (79%)	454 (80%)

1 Le pourcentage indique la proportion des nouveaux médecins qui ont fait leur résidence au Québec sur l'ensemble des finissants de la cohorte.

Sous-question d) :

Nombre d'étudiants¹ ayant complété un *fellow*² dans une faculté de médecine québécoise depuis 2000

ANNÉE	FACULTÉ				TOTAL
	U. Laval	U. McGill	U. de Montréal	U. de Sherbrooke	
2000-2001	5	17	12	0	34
2001-2002	4	10	14	1	29
2002-2003	4	22	18	2	46
2003-2004	5	33	13	3	54
2004-2005	7	19	13	0	39
2005-2006	9	12	18	0	39
2006-2007	3	12	25	0	41
2007-2008	1	11	12	0	24
2008-2009	3	20	11	1	35
2009-2010	4	20	19	2	45
2010-2011	8	22	24	2	56
2011-2012	14	18	21	3	56
2012-2013	7	26	27	6	66
2013-2014*	10	25	28	13	76
2014-2015**	8	25	23	13	69

* Données partiellement validées

** Données préliminaires

Source : Banque de données sur les résidents du BCI, données disponibles en avril de l'année universitaire concernée, compilées le 18 mars 2015.

¹ On définit comme étudiants, des résidents en formation postdoctorale, inscrits dans le contingent régulier (incluant les résidents DHCEU admis dans le contingent régulier)

² Résidents en formation complémentaire pour recrutement universitaire, financés par la RAMQ, excluant les moniteurs

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Le montant investi pour la formation d'un étudiant québécois en médecine.

RÉPONSE

La formation universitaire d'un médecin est financée par différentes sources : les subventions du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), les droits de scolarité (75,77 \$ par unité en 2014-2015) et d'autres revenus. Cette fiche présente les subventions du MEESR associées à cette formation.

Les subventions du MEESR sont divisées selon quatre catégories : l'enseignement, le soutien à l'enseignement et à la recherche, le soutien à l'enseignement médical et l'entretien des terrains et des bâtiments. Les subventions relatives à l'enseignement sont ventilées entre la formation initiale (4 ou 5 ans selon les établissements) et les deux années (R1 et R2) de résidence obligatoire. Les données tiennent compte de la durée des programmes. Elles représentent des estimations.

Formation d'un médecin généraliste	Subventions du MEESR 2014-2015 (année universitaire)
Enseignement - Formation initiale (200 unités) - Résidences (R1 et R2-104 unités)	97 244 \$ 41 746 \$
Soutien à l'enseignement et à la recherche	16 676 \$
Soutien à l'enseignement médical	11 806 \$
Entretien des terrains et des bâtiments	7 260 \$
Total	174 732 \$

Pour les spécialités médicales (R3 à R7), il est impossible de calculer une subvention spécifique pour chacune. Cependant, chaque année de résidence additionnelle (le nombre varie selon les spécialités) entraîne des coûts estimés à 23 725 \$ par étudiant.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Le montant investi pour la formation d'un étudiant étranger en médecine.

RÉPONSE

La formation universitaire d'un médecin est financée par différentes sources : les subventions du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), les droits de scolarité (75,77 \$ par unité en 2014-2015) et d'autres revenus. Cette fiche présente les subventions du MEESR associées à cette formation.

Les subventions du MEESR sont divisées selon quatre catégories : l'enseignement, le soutien à l'enseignement et à la recherche, le soutien à l'enseignement médical et l'entretien des terrains et des bâtiments. Les subventions relatives à l'enseignement sont ventilées entre la formation initiale (4 ou 5 ans selon les établissements) et les deux années (R1 et R2) de résidence obligatoire. Les données tiennent compte de la durée des programmes. Elles représentent des estimations.

Formation d'un médecin généraliste	Subventions du MEESR 2014-2015 (année universitaire)
Enseignement - Formation initiale (200 unités) - Résidences (R1 et R2-104 unités)	97 244 \$ 41 746 \$
Soutien à l'enseignement et à la recherche	16 676 \$
Soutien à l'enseignement médical	11 806 \$
Entretien des terrains et bâtiments	7 260 \$
Total	174 732 \$

Pour les spécialités médicales (R3 à R7), il est impossible de calculer une subvention spécifique pour chacune. Cependant, chaque année de résidence additionnelle (le nombre varie selon les spécialités) entraîne des coûts estimés à 23 725 \$ par étudiant.

En plus des droits de scolarité de base, les étudiants étrangers paient, à moins qu'ils ne bénéficient d'une exemption en vertu de la Politique relative aux droits de scolarité exigés des étudiants étrangers, des montants forfaitaires qui sont récupérés par le MEESR. Selon les tarifs de 2014-2015, la récupération des montants forfaitaires pour un médecin généraliste est estimée à 131 200 \$. Le coût net d'un médecin généraliste étranger pour le MEESR s'élève donc à 43 532 \$.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation des montants pour la formation des infirmières praticiennes spécialisées depuis 2008-2009. Fournir les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Afin d'améliorer l'offre de services médicaux de première ligne, l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) en soins de première ligne peut jouer un rôle prépondérant. L'objectif du gouvernement est de former 500 IPS au cours des prochaines années.

La formation universitaire d'une infirmière praticienne spécialisée est financée par différentes sources : les subventions du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), les droits de scolarité (74,14 \$ par unité en 2014-2015) et d'autres revenus.

Les subventions octroyées aux universités par le Ministère sont basées sur les activités réalisées par les étudiants. Ces subventions sont divisées selon trois catégories : l'enseignement, le soutien à l'enseignement et à la recherche ainsi que l'entretien des terrains et des bâtiments. Les estimations tiennent compte de la durée des programmes.

	Subventions du MESRS (\$) 2013-2014
Formation d'une infirmière praticienne spécialisée	
Baccalauréat en sciences infirmières	29 353
Maîtrise en sciences infirmières (soins de première ligne) + Diplôme d'études supérieures spécialisées en soins de première ligne	36 081
Total	65 434

En plus des subventions accordées pour la formation des clientèles étudiantes, le MEESR a autorisé le versement de subventions additionnelles relatives aux stages des étudiants :

	Subvention du MEESR (\$)	
	2013-2014	2014-2015
Encadrement clinique des infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne jusqu'à ce que le réseau de la santé soit doté de 300 diplômées IPS	646 800	Non disponible
Total	646 800	-

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées qui gradueront en 2015-2016.

RÉPONSE

Le Ministère ne fait pas de prévisions concernant le nombre de diplômées dans ce programme.

Afin d'obtenir le titre d'infirmière praticienne spécialisée (IPS), l'étudiante doit compléter le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sciences infirmières et compléter le programme de maîtrise en sciences infirmières. Par la suite, elle doit réussir l'examen de spécialité prescrit par l'ordre professionnel pour la spécialité choisie.

À titre informatif, dans les dernières données disponibles de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, soient celles de 2013-2014, on comptait 49 nouvelles infirmières praticiennes spécialisées inscrites au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées qui ont entamé le programme depuis 2013-2014. Fournir les prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Les données disponibles au Ministère sur les inscriptions dans les programmes de deuxième cycle en sciences infirmières ne permettent pas de distinguer celles qui portent uniquement sur une formation d'infirmière praticienne spécialisée (IPS). Les informations disponibles sont celles fournies par le ministère de la Santé et des Services sociaux sur le suivi pour leur programme de bourses d'intéressement dédiées aux IPS en soins de première ligne.

Inscriptions – Infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en soins de première ligne									
Année	Universités								Total
	Laval	Montréal	McGill	Sherbrooke	Chicoutimi	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Trois-Rivières	
2013-2014 ¹	7	14	5	11	5	5	0	11	58

¹ Dernière année disponible

Le nombre d'inscriptions dans les autres spécialités (néonatalité, néphrologie et cardiologie) est beaucoup moins important. On peut estimer le nombre d'inscription à environ 6 à 7 par année au total. Seules l'Université de Montréal et l'Université McGill offrent la formation dans ces spécialités actuellement.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Bilan du suivi du rapport du Chantier sur une loi-cadre des universités rendu public en septembre 2013. Faire état des travaux en cours.

RÉPONSE

Les travaux de ce chantier se sont déroulés du mois d'avril au mois de septembre 2013. Les coprésidents, M^{me} Lise Bissonnette et M. John R. Porter, ont alors déposé leur rapport final au ministre. Ce rapport contient des recommandations à propos de la mission et des valeurs universitaires, de l'importance de l'aspect public du réseau, de la gouvernance universitaire, de la reddition de comptes et de la mise à jour de certaines lois présidant à l'encadrement du système universitaire québécois.

À la suite de son dépôt, le Ministère a procédé à l'analyse du rapport en vue d'en approfondir certaines dimensions. Un mandat de recherche a été confié à l'Observatoire de l'administration publique de l'École nationale d'administration publique en vue de produire une étude comparative sur le fonctionnement et la gouvernance d'autres systèmes universitaires (Ontario, Colombie-Britannique, provinces maritimes, Massachusetts, Wisconsin). Les résultats de cette recherche ont été transmis au Ministère.

Les travaux se poursuivent.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Bilan du suivi du rapport du Chantier sur un conseil nation des universités. Faire état des travaux en cours.

RÉPONSE

Le rapport du Chantier sur la création d'un Conseil national des universités (CNU), présidé par M. Claude Corbo, a été remis aux autorités ministérielles et rendu public le 27 juin 2013. Le rapport mettait en évidence les éléments suivants :

- la persistance d'enjeux majeurs concernant l'institution universitaire, son rapport à la société, son développement ainsi que la qualité de ses activités, son efficacité et son efficience;
- la nécessité qu'un organisme traite des questions et des enjeux confrontant l'institution universitaire;
- les demandes répétées des partenaires de l'enseignement supérieur pour la création d'un tel organisme.

Des réflexions sont en cours actuellement en ce qui a trait à la question de l'évaluation de la qualité des programmes de formation universitaire. À cet égard, le Bureau de coopération interuniversitaire est à revoir le mandat et le fonctionnement de la Commission d'évaluation des projets de programmes universitaires.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Faire état des travaux en cours pour donner suite au rapport Demers.

RÉPONSE

À l'issue du Sommet sur l'enseignement supérieur de 2013, le gouvernement du Québec a fait l'annonce de la mise sur pied de chantiers de travail, dont celui sur l'offre de formation collégiale, présidé par M. Guy Demers.

Le rapport Demers a été déposé en deux parties : le rapport d'étape a été rendu public en février 2014 et le rapport final en octobre 2014.

Les recommandations du rapport Demers visent à faire évoluer le système d'enseignement collégial afin que les établissements puissent relever les défis auxquels ils sont confrontés :

- La diminution de près de 22 000 étudiants du réseau collégial entre 2013 et 2019;
- La répartition inégale de la hausse qui suivra, certaines régions et certains cégeps subissant plus sévèrement et à plus long terme les contrecoups de la baisse de l'effectif étudiant;
- L'évolution rapide de la société québécoise et les besoins changeants du marché du travail.

Les 23 recommandations du rapport sur l'offre de formation collégiale peuvent être regroupées en trois axes d'intervention :

- l'accessibilité aux études collégiales dans une perspective de réussite et d'inclusion;
- la viabilité de l'offre de formation sur tout le territoire du Québec;
- le renforcement de la capacité des collèges à mettre en œuvre avec plus de souplesse et de flexibilité les programmes d'études.

Un comité de travail a été créé pour recommander des actions à poser. Il est composé de sept sous-groupes thématiques portant sur les questions suivantes :

- les questions pédagogiques;
- la formation continue;
- l'internationalisation;
- le financement du réseau collégial et la carte des programmes;
- la formation à distance;
- les changements réglementaires et législatifs découlant des actions à entreprendre;
- les changements dans les systèmes d'information au MEESR et dans le réseau.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Faire état des travaux en cours pour donner suite au rapport sur le financement des universités.

RÉPONSE

À l'issue du Sommet sur l'enseignement supérieur, un mandat a été confié à Hélène P. Tremblay et Pierre Roy à l'effet de proposer une nouvelle politique de financement des universités.

Le mandat du chantier était le suivant :

- Proposer une politique mieux adaptée à la réalité des universités, notamment quant :
 - au coût des disciplines;
 - au coût marginal de financement;
 - aux recomptages des effectifs étudiants;
 - au financement des programmes courts, de la formation continue, de la formation à distance, des cycles d'études et des nouveaux étudiants;
- Proposer une juste contribution des étudiants non-résidents du Québec au financement du système universitaire (tarification et exemption);
- Proposer, s'il y a lieu, une révision des enveloppes particulières;
- Revoir la classification et le regroupement des domaines d'enseignement et de recherche (CLARDER);
- Se pencher sur la question des frais institutionnels obligatoires;
- Considérer les questions associées à la mise en œuvre d'une politique de financement révisée, comme les modalités de son administration et la reddition de comptes qui devra y être adjointe.

Le rapport final du Chantier sur la politique de financement des universités a été rendu public le 12 décembre 2014. Dans leur rapport, les coprésidents proposent 25 recommandations concernant :

- les objectifs et les principes de la politique;
- la structure de la subvention de fonctionnement;
- la tarification des étudiants non québécois;
- l'encadrement des frais institutionnels obligatoires;
- le suivi et la mise en œuvre de la politique.

Dans son communiqué de presse de décembre 2014, le gouvernement a indiqué que le rapport propose « plusieurs avenues intéressantes qui pourraient permettre d'apporter des changements à la formule actuelle de financement des universités, notamment afin de favoriser une plus grande équité entre les établissements. » Il a également indiqué qu'il était ouvert au dialogue avec le milieu universitaire.

Un Comité conjoint MEESR-Universités a ainsi été créé en janvier 2015 et a pour mandat de piloter les travaux d'élaboration de la politique et d'offrir un forum d'échanges pour les partenaires.

Il est appuyé de six comités composés d'experts du MEESR et des universités et ayant pour mandat de proposer :

- Une simplification de la table CLARDER;
- Une nouvelle grille de financement de la fonction enseignement (grille de pondération);

-
- Les ajustements nécessaires pour les universités dont les coûts ne sont pas pris en compte dans les calculs menant à une nouvelle grille (incluant les universités situées en région);
 - Une nouvelle tarification à l'égard des étudiants étrangers soumis au paiement des montants forfaitaires;
 - Une révision des subventions spécifiques et les mesures prioritaires de la politique;
 - Une reddition de comptes simplifiée et améliorée.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Bilan du réinvestissement annoncé dans les universités à la suite du Sommet sur l'enseignement supérieur.

RÉPONSE

En 2014-2015, les mesures suivantes ont été financées, totalisant 31,5 M\$:

- Financement des espaces de recherche (9 M\$);
- Aide aux étudiants en situation de handicap (7,5 M\$);
- Philanthropie (15 M\$, soit le même montant qu'en 2013-2014).

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Bilan de la bonification de 25 M\$ aux programmes d'aide financière aux études prévues dans le rapport du Chantier sur l'aide financière aux études. Fournir les prévisions pour 2014-2015.

RÉPONSE

Tenu en février 2013, le Sommet sur l'enseignement supérieur a été suivi de cinq chantiers de travail, dont un sur l'Aide financière aux études. Ce chantier de travail a étudié la possibilité d'introduire d'autres mesures pour améliorer l'aide financière aux études avec un investissement de 25 M\$.

Les mesures de bonification élaborées au chantier sont :

- L'augmentation de 20\$ par mois des frais de subsistance reconnus;
- L'accélération de la réduction progressive de la contribution parentale : elle passera de 28 000 \$ en 2011-2012 à 37 000 \$ en 2013-2014, à 41 000 \$ en 2014-2015 et à 45 000 \$ en 2015-2016;
- Le maintien de la dépense de transport prévue au Programme de prêts pour études à temps partiel (d'un montant de 91 \$, versée à environ 150 bénéficiaires).

Pour l'année d'attribution 2014-2015, ces mesures représentent une bonification des bourses de 24,4 M\$:

- 21,1 M\$ pour l'augmentation des frais de subsistance;
- 3,3 M\$ pour la diminution de la contribution parentale (avec un seuil annuel de 41 000 \$).

De plus, le coût estimé de la dépense de transport pour les étudiants à temps partiel est de 0,1 M\$.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Copie des avis, études et analyses sur le sous-financement des universités au Québec.

RÉPONSE

Des études produites au Ministère depuis plusieurs années comparent, à l'aide d'indicateurs, l'effort financier du Québec pour ses universités par rapport aux autres provinces canadiennes. Il s'agit principalement des *Indicateurs de l'éducation* (fiches 1.13 à 1.15) et des *Notes d'information de l'Enseignement supérieur*. Les versions les plus récentes de ces publications sont disponibles aux liens suivants :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/indicateurs-de-leducation/>

<http://www.mesrs.gouv.qc.ca/ministere/acces-a-linformation/statistiques-etudes-et-rapports/notes-dinformation-enseignement-superieur/>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Estimation des revenus supplémentaires obtenus conséquemment à la hausse des droits de scolarité pour les étudiants français.

RÉPONSE

La nouvelle entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française en matière de mobilité étudiante au niveau universitaire a été signée et entérinée officiellement le 6 mars 2015. Elle prévoit notamment :

- L'imposition du tarif exigé des étudiants canadiens non-résidents du Québec (CNRQ) à tous les étudiants inscrits dans un programme d'études conduisant à un grade ou un diplôme universitaire de 1^{er} cycle.
- Le statu quo pour les étudiants inscrits aux 2^e et 3^e cycles, c'est-à-dire qu'ils continuent d'acquitter les droits de scolarité de base seulement.

Le tableau suivant illustre les changements à la tarification des étudiants français entre les années universitaires 2014-2015 et 2015-2016.

Tarification	2014-2015	2015-2016	
		1 ^{er} cycle	2 ^e & 3 ^e cycles
Droits de base*	2 273 \$	2 294 \$	2 294 \$
Forfaitaire CNRQ	0 \$	4 737 \$	0 \$
Total	2 273 \$	7 031 \$	2 294 \$

*Dans l'éventualité où les droits de scolarité de base sont indexés de 0,9 % en 2015-2016.

Ces changements s'appliquent à compter de la session d'automne 2015. Toutefois, l'entente prévoit une mesure transitoire pour certains des étudiants français inscrits au 1^{er} cycle dans les universités québécoises au trimestre d'hiver 2015 ou antérieurement.

De plus, les étudiants français établis à Saint-Pierre et Miquelon sont exemptés de la nouvelle tarification exigée au premier cycle.

Au terme des mesures transitoires, le rendement prévu de la nouvelle entente avec la France est d'environ 30 M\$ pour le gouvernement du Québec. En 2015-2016, les revenus supplémentaires en droits de scolarité sont évalués à 10 M\$.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle**

QUESTION

Conséquemment à la hausse des droits de scolarité pour les étudiants français, variation estimée des inscriptions de cette clientèle.

RÉPONSE

Le Ministère ne peut présumer dans cette perspective de l'éventuelle diminution du nombre d'étudiants français poursuivant des études dans les universités québécoises.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle**

QUESTION

Copie des documents, avis, notes, analyses et résumés des rencontres ou des échanges tenus avec les représentants des institutions universitaires concernant la hausse des droits de scolarité pour les étudiants français.

RÉPONSE

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle**

QUESTION

État de situation relativement à la mise en place de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation.

RÉPONSE

Le ministère responsable de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation est le ministère de l'Économie de l'Innovation et de l'Exportation.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

QUESTION

Montant versé par les trois fonds subventionnaires québécois, par fonds, pour 2013-2014.
Indiquer les montants disponibles pour 2014-2015.

RÉPONSE

Les budgets de dépense des trois fonds de recherche du Québec pour 2014-2015 sont :

75 800 k\$ pour Fonds de recherche du Québec - Santé;
45 578 k\$ pour Fonds de recherche du Québec - Société et culture;
45 500 k\$ pour Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Tableau de l'aide financière allouée aux étudiants en indiquant le temps de traitement, le nombre de bénéficiaires (selon l'ordre d'enseignement), le volume d'aide accordée (prêt, bourses consécutives aux prêts et autres bourses), les moyennes de même que les dépenses engagées pour ce programme (bourses consécutives aux prêts, intérêts et remboursements, autres bourses) à partir de l'année financière 2009-2010. Fournir les estimations pour 2015-2016.

RÉPONSE

Voir l'annexe

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES ET AIDE ALLOUÉE AU PROGRAMME DE PRÊTS ET BOURSES PAR ANNÉE D'ATTRIBUTION												
Ordre d'enseignement	Au prêt					À la bourse					Aide Totale ³ (M\$)	
	Nombre d'étudiants		Montant (M\$)			Nombre d'étudiants		Montant (M\$)				
	2013-2014 ¹	2014-2015 ²		2013-2014 ¹	2014-2015 ²		2013-2014 ¹	2014-2015 ²		2013-2014 ¹	2014-2015 ²	
Secondaire professionnel	33 120	26 884		92,0	71,4		25 318	22 440		108,4	107,8	
Collégial général	14 617	13 527		35,4	30,3		9 578	10 132		29,4	32,1	
Collégial technique	33 155	31 624		103,5	96,4		22 323	23 524		100,3	111,5	
Collégial non subventionné	3 448	2 760		25,7	21,8		120	87		0,6	0,5	
Universitaire 1 ^{er} cycle	62 358	59 723		219,0	192,5		43 566	46 038		233,3	251,0	
Universitaire 2 ^e cycle	16 371	15 406		78,3	65,8		11 956	12 236		63,8	65,6	
Universitaire 3 ^e cycle	2 667	2 418		14,8	12,0		1 572	1 666		9,1	9,9	
TOTAL	165 736	152 342		568,7	490,2		114 433	116 123		545,0	578,3	

1. Données provisoires pour l’ensemble de l’année d’attribution 2013-2014 (de septembre 2013 à août 2014) en date du 20 février 2015.
2. Données partielles pour l’ensemble de l’année d’attribution 2014-2015 (de septembre 2014 à août 2015) en date du 20 février 2015.
3. La somme des arrondis peut ne pas correspondre au total.

STATISTIQUES SUR LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DU CALCUL DU PRÊT ET DE LA BOURSE

Nombre moyen de semaines de traitement de la réception du document au calcul de l'aide :

- Calcul de l'aide (2013-2014) : 0,4 semaine
- Calcul de l'aide (2014-2015) : 0,7 semaine

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES ET AIDE ALLOUÉE DANS LES AUTRES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE							
Autre programme	Nature de l'aide	Nombre de bénéficiaires			Aide totale (M\$)		
		2013-2014 ¹	2014-2015 ²		2013-2014 ¹	2014-2015 ²	
Programme de remboursement différé	Non remboursable	14 361	13 974		4,5	4,8	
Programme de prêts pour les études à temps partiel	Remboursable	3 123	2 649		4,7	4,2	
Programme de bourses pour les étudiants atteints d'une déficience fonctionnelle majeure (besoins spéciaux)	Non remboursable	4 391	3 130		16,5	11,2	
Programme Explore ³	Non remboursable	3 343	s.o.		7,4	s.o.	
Programme de bourses pour les permanents élus des associations étudiantes	Non remboursable	19	s.o.		0,1	s.o.	
Programme études-travail ⁴	Non remboursable	5 021	s.o.		7,2	s.o.	
Programme de remise de dette	Non remboursable	807	923		1,3	1,6	
Programme Odyssée ³	Non remboursable	85	88		1,8	1,8	
TOTAL ⁵		31 150	20 764		43,5	23,6	

1. Données provisoires pour l'ensemble de l'année d'attribution 2013-2014 (de septembre 2013 à août 2014) en date du 20 février 2015.

2. Données partielles pour l'ensemble de l'année d'attribution 2014-2015 (de septembre 2014 à août 2015) en date du 20 février 2015.

3. Ces programmes sont coordonnés par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et ne sont plus gérés par l'AFE depuis la création du MESRS en automne 2013.

4. Programme à frais partagés (50 %) avec les établissements d'enseignement. Les montants comprennent la portion des établissements d'enseignement.

5. La somme des arrondis peut ne pas correspondre au total.

DÉPENSES ESTIMÉES AU TITRE DE L’AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS			
Nature des dépenses	Montants (M\$)		
	2013-2014	2014-2015 ¹	
Années financières			
Bourses consécutives aux prêts	516,5	583,5	
Intérêts sur les prêts ²	38,6	48,4	
Provision pour mauvaises créances	6,0	6,0	
Autres bourses	18,5	19,1	
TOTAL	579,6	657,0	

1. Dépense probable
2. Inclut les dépenses du Programme de remboursement différé et du Programme de remise de dette.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Copie des échanges intervenus entre le MEESR et le gouvernement fédéral concernant le Programme canadien de prêts aux étudiants et le programme canadien de bourses aux étudiants pour l'année 2013-2014, 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Comme le calcul est communiqué par le gouvernement fédéral à la fin du mois de janvier suivant la fin d'une année de prêt, les données pour 2014-2015 et 2015-2016 ne sont pas encore disponibles. Les informations suivantes se rapportent donc à 2013-2014.

Voir les pièces jointes.



OCT 14 2014

M. Simon Boucher-Doddridge
Directeur par intérim de la planification et des programmes
Aide financière aux études
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie
1035, rue de la Chevrotière, 20e étage
Québec, Québec
G1R 5A5

Objet: Paiement compensatoire pour 2013-2014

Monsieur Boucher-Doddridge,

En vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* (LFAFE), un montant compensatoire est versé aux gouvernements ayant avisé le ministre de l'Emploi et du Développement social, conformément au paragraphe 14(1) de la LFAFE, qu'ils ne souhaitent pas participer au Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE).

Le paiement compensatoire correspondant à l'année de prêt débutant le 1^{er} août 2013 et se terminant le 31 juillet 2014 devrait être versé en janvier 2015.

Afin d'établir le montant compensatoire auquel le Québec pourrait avoir droit pour l'année de prêt 2013-2014, le PCPE recueille des données statistiques sur des programmes comparables offerts au cours de l'année courante, conformément au paragraphe 14(4) de la LFAFE. Ainsi, il vous faut convaincre le ministre que les effets de certains éléments du programme d'aide financière aux étudiants du Québec en place au cours de l'année de prêt 2013-2014 sont « essentiellement les mêmes » que ceux décrits au paragraphe 14(7) de la LFAFE et qu'ils respectent le *Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants* (RFAFE).

Afin de vous aider à recueillir les données statistiques nécessaires, nous avons joint à la présente une série de tableaux énumérant les données exigées dans le cadre du PCPE, lesquelles pourraient servir au calcul du paiement compensatoire (voir l'annexe 1 ci-joint). En outre, ces tableaux aideront le PCPE à déterminer si le programme de prêts aux étudiants du Québec a « essentiellement » les mêmes effets que son pendant canadien, une exigence prévue par la LFAFE.

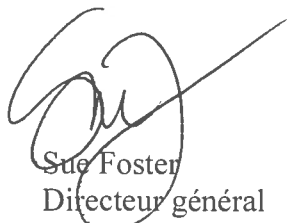
...2

De plus, le PCPE vous saurait gré de lui fournir certains renseignements qui serviront à déterminer l'admissibilité du Québec au paiement compensatoire pour l'année 2014-2015 (paiement devant être versé en janvier 2016). Ainsi, nous vous prions de nous fournir une brève description de chacun des éléments stratégiques pertinents du programme de prêts aux étudiants du Québec dont les effets sont « essentiellement » les mêmes que ceux du programme canadien, tel que prévu au paragraphe 14(7) de la LFAFE. Veuillez fournir un renvoi vers toutes les lois et tous les règlements pertinents ou vers toute pièce justificative, le cas échéant. Si les documents (p. ex. lois, règlements, politiques, lignes directrices) ne sont pas disponibles en ligne, veuillez joindre des copies papier des documents en question.

Pour vous aider dans cet examen stratégique, le PCPE a également joint à la présente un tableau précisant les programmes dans le cadre desquels une validation est requise (voir l'annexe 2 ci-joint). Veuillez noter que ces tableaux ne comprennent que les éléments qui ne sont pas automatiquement inclus dans le calcul du montant compensatoire prévu au paragraphe 14(4) de la LFAFE.

Nous requérons cette information au plus tard le 21 Novembre 2014. Si vous avez des questions au sujet de la présente, n'hésitez pas à communiquer avec Atiq Rahman, directeur, Politique et recherche, au 819-994-4518.

Cordialement,



Sue Foster
Directeur général
Politiques du programme et responsabilisation
Programme canadien de prêts aux étudiants

c.c. : Atiq Rahman

Pièces jointes : 2

Annexe 1

Gabarit aux fins de statistiques pour les éléments comparables utilisés pour calculer la partie
« les effets [...] sont essentiellement les mêmes » des montants compensatoires pour l'année de prêt 2013-2014
(paragraphe 14(7) de la LFAFE)

Tableau 1 : Comparaison – montants compensatoires pour les emprunteurs ayant une incapacité permanente – année de prêt 2013-2014

	N ^{bre} d'emprunteurs	Dépenses totales (en dollars)	Valeur totale des prêts (en dollars)
Le montant total du prêt s'est éteint en raison de l'incapacité permanente de l'emprunteur			
Montant total du prêt accordé			
Écart (en pourcentage)			

Tableau 2 : Comparaison – montants compensatoires pour les prêts d'études à temps partiel – année de prêt 2013-2014

	N ^{bre} d'emprunteurs	Dépenses totales (en dollars)	Valeur totale des prêts (en dollars)	Valeur totale des bourses (en dollars)
Nombre total d'emprunteurs ayant reçu un prêt d'études à temps partiel				
Nombre total de bénéficiaires de prêts				
Écart (en pourcentage)				

Tableau 3.1 : Comparaison – étudiants de famille à faible revenu bénéficiant du PCBE – année de prêt 2013-2014

	N ^{bre} de bénéficiaires	Population âgée de 18 à 24 ans (visée par le programme)	Nombre d'inscriptions aux études postsecondaires	Valeur totale des bourses (en dollars)
Équivalence par rapport aux étudiants de famille à faible revenu bénéficiant du PCBE				
Nombre total de bénéficiaires de prêts				
Écart (en pourcentage)				

Tableau 3.2 : Comparaison – étudiants de famille à revenu moyen bénéficiant du PCBE – année de prêt 2013-2014

	N ^{bre} de bénéficiaires	Population âgée de 18 à 24 ans (visée par le programme)	Nombre d'inscriptions aux études postsecondaires	Valeur totale des bourses (en dollars)
Équivalence par rapport aux étudiants de famille à revenu moyen bénéficiant du PCBE				
Nombre total de bénéficiaires de prêts				
Écart (en pourcentage)				

Tableau 3.3 : Comparaison – étudiants bénéficiant du PCBE inscrits aux études à temps partiel – année de prêt 2013-2014

	N ^{bre} de bénéficiaires	Population âgée de 18 à 24 ans (visée par le programme)	Nombre d'inscriptions aux études postsecondaires	Valeur totale des bourses (en dollars)
Équivalence par rapport aux étudiants bénéficiant du PCBE inscrits aux études à temps partiel				
Nombre total de bénéficiaires de prêts				
Écart (en pourcentage)				

Tableau 3.4 : Comparaison – étudiants bénéficiant du PCBE ayant une incapacité permanente – année de prêt 2013-2014

	N ^{bre} de bénéficiaires	Population âgée de 18 à 24 ans (visée par le programme)	Nombre d'inscriptions aux études postsecondaires	Valeur totale des bourses (en dollars)
Équivalence par rapport aux étudiants bénéficiant du PCBE ayant une incapacité permanente				
Nombre total de bénéficiaires de prêts				
Écart (en pourcentage)				

Tableau 3.5 : Comparaison – bourses servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une incapacité permanente – année de prêt 2013-2014

	N ^{bre} de bénéficiaires	Population âgée de 18 à 24 ans (visée par le programme)	Nombre d'inscriptions aux études postsecondaires	Valeur totale des bourses (en dollars)
Équivalence par rapport aux bourses servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une incapacité permanente				
Nombre total de bénéficiaires de prêts				
Écart (en pourcentage)				

Tableau 3.6 : Comparaison – étudiants bénéficiant du PCBE inscrits aux études à temps plein ayant des personnes à charge – année de prêt 2013-2014

	N ^{bre} de bénéficiaires	Population âgée de 18 à 24 ans (visée par le programme)	Nombre d'inscriptions aux études postsecondaires	Valeur totale des bourses (en dollars)
Équivalence par rapport aux étudiants bénéficiant du PCBE inscrits aux études à temps plein ayant des personnes à charge				
Nombre total de bénéficiaires de prêts				
Écart (en pourcentage)				

Tableau 3.7 : Comparaison – étudiants bénéficiant du PCBE inscrits aux études à temps partiel ayant des personnes à charge – année de prêt 2013-2014

	N ^{bre} de bénéficiaires	Population âgée de 18 à 24 ans (visée par le programme)	Nombre d'inscriptions aux études postsecondaires	Valeur totale des bourses (en dollars)
Équivalence par rapport aux étudiants bénéficiant du PCBE inscrits aux études à temps partiel ayant des personnes à charge				
Nombre total de bénéficiaires de prêts				
Écart (en pourcentage)				

Tableau 4.1 : Comparaison des éléments comparables pour la gestion de la dette – étape 1 du Programme d'aide au remboursement – année de prêt 2013-2014

	N ^{bre} d'emprunteurs	Dépenses totales (en dollars)	Valeur totale des prêts (en dollars)
Étape 1 du Programme d'aide au remboursement			
Nombre total de bénéficiaires de prêts			
Écart (en pourcentage)			

Tableau 4.2 : Comparaison des éléments comparables pour la gestion de la dette – étape 2 du Programme d'aide au remboursement – année de prêt 2013-2014

	N ^{bre} d'emprunteurs	Dépenses totales (en dollars)	Valeur totale des prêts (en dollars)
Étape 2 du Programme d'aide au remboursement			
Nombre total de bénéficiaires de prêts			
Écart (en pourcentage)			

Annexe 2

Liste des composantes de la LFAFE utilisées pour calculer la portion des montants compensatoires ayant « essentiellement le même effet » pour l'année de prêt 2014-2015 (paragraphe 14(7) LFAFE)

Veillez noter que cette liste de composantes est fournie à titre d'information dans le but d'aider les provinces et les territoires. Tout écart entre cette liste et les exigences prévues au paragraphe 14(7) de la LFAFE et dans les articles, paragraphes, alinéas et sous-alinéas mentionnés ci-dessous ne modifie en rien les exigences de la Loi, qui devra toujours avoir préséance.

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant essentiellement le même effet que le PCPE
1.0 Alinéa décrivant la formule permettant de calculer les montants compensatoires : LFAFE, alinéa 14(7)a) Les sommes résultant de l'application du sous-alinéa 5 a)(viii) ou des articles 7, 10 et 11 1.1 Composante sur la compensation pour une faillite, sous-alinéa 5 a)(viii) de la LFAFE Les sommes versées à un prêteur pour les pertes occasionnées par un prêt d'études à un étudiant à temps plein qui fait une cession, dépose une proposition ou une proposition de consommateur, fait l'objet d'une ordonnance de faillite, bénéficie d'une loi provinciale relative au paiement méthodique des dettes ou fait l'objet d'une ordonnance de fusion en vertu de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>.	Dans certaines circonstances, le gouvernement fédéral peut compenser les prêteurs pour les pertes occasionnées par un prêt d'études consenti à un étudiant visé par certains événements en lien avec une faillite.	

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant essentiellement le même effet que le PCPE
1.2 Composante sur la période sans intérêt en cours d'études LFAFE, art. 7 Les sommes versées à un prêteur pour couvrir les intérêts sur des prêts consentis à des étudiants à temps plein pendant leur période d'études	Pendant leur période d'études, les emprunteurs bénéficient d'une exemption de paiement d'intérêts et le gouvernement fédéral assume l'intérêt qui serait autrement payable sur leur prêt. Même si l'argent est prêté directement par le gouvernement fédéral, le coût du financement des prêts équivaut au montant qui, autrement, aurait été versé aux prêteurs.	

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant essentiellement le même effet que le PCPE
2.0 Alinéa décrivant la formule permettant de calculer les montants compensatoires : LFAFE, alinéa 14(7)a) (comme ci-dessus) et LFAFE, alinéa 14(7)c) <i>Dans le cas des prêts consentis sous le régime de l'article 6.1, les sommes relatives à l'extinction des obligations de l'emprunteur conformément aux articles 10.1 ou 11.1 ou à la réduction du principal impayé conformément aux règlements pris en vertu de l'alinéa 15 o) autres que les règlements qui prévoient le remboursement des prêts en fonction du revenu;</i> 2.1 Composante sur le décès de l'emprunteur, LFAFE, articles 10 et 10.1 Les sommes ayant trait au principal et aux intérêts payés à un prêteur, ou le montant d'un prêt pour lequel les obligations de l'emprunteur s'éteignent en raison de son décès.	Dans certaines circonstances, l'obligation de l'emprunteur de rembourser son prêt s'éteint lorsque celui-ci décède. Dans ces cas, le gouvernement fédéral assume la perte qui en découle.	
2.2 Composante sur l'invalidité permanente d'un emprunteur, LFAFE, articles 11 et 11.1 Les sommes ayant trait au principal et aux intérêts versés à un prêteur, ou le montant d'un prêt pour lequel les obligations de l'emprunteur s'éteignent en raison de son invalidité permanente.	Dans certaines circonstances, lorsqu'un emprunteur, en raison de son invalidité permanente, n'est plus ou ne pourra plus rembourser le prêt sans en subir un préjudice exceptionnel, son obligation de rembourser le prêt s'éteint. Dans ces cas, le gouvernement fédéral assume la perte qui en découle.	

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant essentiellement le même effet que le PCPE
3.0 Alinéa décrivant la formule permettant de calculer les montants compensatoires : LFAFE, alinéa 14(7)b) Les sommes résultant de la mise en œuvre de programmes établis par règlement pris en vertu des alinéas 15 l), m), n) ou p) 3.1 Composante sur les prêts d'études à temps partiel LFAFE, alinéas 15 l), m) Les sommes associées à l'application d'un programme de prêts d'études pour les étudiants à temps partiel;	Le montant maximal du principal d'un prêt d'études canadien pour les étudiants à temps partiel est passé de 4 000 \$ à 10 000 \$. Le maximum de 10 000 \$ est cumulatif et comprend les prêts d'études à temps partiel consentis en vertu de la LFPE et de la LFAFE. Ce montant ne comprend pas les intérêts qui ont été ajoutés au montant du principal sur les paiements versés après le 1^{er} août 2009.	

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant essentiellement le même effet que le PCPE
3.2 Bourses, LFAFE alinéa 15 p) Les sommes versées aux emprunteurs à titre de bourse;	Le Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants (RFAFE) prévoit les bourses suivantes : • Bourse pour étudiants de famille à faible revenu (BCE-FR) • Bourse pour étudiants de famille à revenu moyen (BCE-RM) • Bourse pour étudiants à temps partiel (BCE-TP) • Bourse pour étudiants ayant une invalidité permanente (BCE-IP) • Bourse servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente (BCE-AESEIP) • Bourse pour étudiants à temps plein ayant des personnes à charge (BCE-ETPLPC) • Bourse pour étudiants à temps partiel ayant des personnes à charge (BCE-ETPAPC)	

Composantes	Description	Description de la composante du programme provincial/territorial ayant essentiellement le même effet que le PCPE
4.0 Alinéa décrivant la formule permettant de calculer les montants compensatoires : LFAFE, alinéa 14(7)b) et LFAFE 14(7)c) (comme ci-dessus) 4.1 Composante sur le Programme d'aide au remboursement, LFAFE alinéa 15 f), n). Prévoir l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'exemptions totales ou partielles, pendant des périodes spéciales, pour le paiement d'intérêts par les emprunteurs ou par des catégories d'emprunteurs, ainsi que pour les remboursements.	Dans certaines conditions, les emprunteurs peuvent participer au Programme d'aide au remboursement (PAR), qui comprend deux étapes. Dans la première étape, qui peut durer jusqu'à 5 ans, le gouvernement fédéral paye une partie ou la totalité des intérêts alors que les paiements de l'emprunteur sont, en premier lieu, appliqués au principal. Dans la seconde étape, qui se termine après 180 mois, moins le nombre de mois qui se sont écoulés depuis que l'emprunteur a cessé d'être un étudiant, le gouvernement paye la différence entre le paiement requis et le paiement abordable versé par l'emprunteur.	



Direction de la planification et des programmes

Québec, le 4 novembre 2014

Monsieur David Swol
Directeur général
Programme canadien de prêts aux étudiants
140 Promenade du Portage
Gatineau (Québec) K1A 0J9

Objet : Paiement compensatoire pour 2013-2014

Monsieur Swol,

Madame Foster m'avait écrit récemment afin d'obtenir des informations sur le programme québécois d'aide financière aux études dans le but de l'application de l'article 14 de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*.

Afin de vous aider à effectuer le calcul du montant compensatoire, vous trouverez ci-joint un document présentant des données statistiques pouvant servir au calcul du paiement compensatoire pour l'année 2013-2014 (voir annexe 1).

De plus, nous vous fournissons certains renseignements qui démontrent que le programme québécois d'aide financière aux études poursuit les mêmes objectifs que le programme canadien de prêts aux étudiants pour 2013-2014 (voir annexe 2).

Si vous avez des questions au sujet des informations présentées dans ces documents, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Martin Demers au 418 643-6276, poste 6393.

Veuillez agréer, Monsieur Swol, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Simon Boucher-Doddridge
p.j. (2)

c.c. Mme Lise Verreault, sous-ministre
M. Raymond Lesage, sous-ministre adjoint

Annexe 1

Statistiques pour établir les montants compensatoires pour l'année 2013-2014

1. Emprunteurs ayant une incapacité permanente

Dans le cadre du PAFE, l'aide financière aux personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure est versée sous forme de bourse uniquement. Ces personnes ne cumulent donc pas d'endettement.

Malgré cela, en 2013-2014, 28 emprunteurs avec des incapacités permanentes ont obtenu des remises de dette de la ministre pour un montant total de 456 k\$.

2. Prêts d'études à temps partiel

En 2013-2014, 12 765 étudiants ont reçu un prêt pour faire des études à temps partiel. La somme prêtée était de 38,6 M\$.

3. Bourses pour les étudiants de famille à faible revenu

En 2013-2014, 35 029 étudiants de famille à faible revenu ont reçu une bourse pour faire des études. La valeur de ces bourses était de 168,6 M\$.

4. Bourses pour les étudiants de famille à revenu moyen

En 2013-2014, 17 149 étudiants de famille à revenu moyen ont reçu une bourse pour faire des études. La valeur de ces bourses était de 56,7 M\$.

5. Bourses pour les étudiants à temps partiel

En 2013-2014, 9 329 étudiants ont reçu une bourse pour faire des études à temps partiel. La valeur de ces bourses était de 72,7 M\$.

6. Bourses pour les étudiants ayant une incapacité permanente

En 2013-2014, 3 804 étudiants avec une incapacité permanente ont reçu une bourse pour faire des études. La valeur de ces bourses était de 26,4 M\$.

7. Bourses servant à l'achat d'équipement et de services pour les étudiants ayant une incapacité permanente

En 2013-2014, 3 360 étudiants ayant une incapacité permanente ont eu une bourse pour l'achat d'équipement et/ou de services. La valeur de ces bourses était de 12,9 M\$.

8. Bourses pour les étudiants temps plein ayant des personnes à charge

En 2013-2014, 32 236 étudiants avec des personnes à charge ont reçu une bourse pour leurs études temps plein. La valeur de ces bourses était de 214,7 M\$.

9. Bourses pour les étudiants temps partiel ayant des personnes à charge

En 2013-2014, 8 106 étudiants avec des personnes à charge ont reçu une bourse pour leurs études temps partiel. La valeur de ces bourses était de 63,9 M\$.

Annexe 1

10. Remboursement différé des intérêts sur les prêts étudiants

En 2013-2014, 28 606 demandes de remboursement différé ont été acceptées. Cela représente 14 610 bénéficiaires de ce programme. La dépense en intérêt a été de 4,8 M\$.

11. Prise en charge des emprunteurs avec des difficultés financières qui perdurent

En 2013-2014, l'AFE a annulé 2 895 prêts d'emprunteurs avec des difficultés financières. Ces prêts représentent une somme de 29,3 M\$.

Éléments du programme québécois d'aide financière aux études poursuivant les mêmes objectifs que les éléments du PCPE utilisés pour calculer la partie des montants compensatoires pour l'année 2013-2014.

Éléments	Description	Description de l'élément du programme québécois poursuivant les mêmes objectifs que le PCPE
1.0 Formule de calcul des montants compensatoires – alinéa 14(7)a) de la LFAFE : les sommes résultant de l'application du sous-alinéa 5a)(viii) ou des articles 7, 10 et 11 1.1 Composante sur la compensation pour une faillite – sous-alinéa 5a)(viii) de la LFAFE Sommes payées à un prêteur pour les pertes occasionnées par un prêt d'études à un étudiant à temps plein qui a fait une cession, a déposé une proposition, une proposition du consommateur, a fait l'objet d'une ordonnance de faillite, a bénéficié d'une loi provinciale relative au paiement méthodique des dettes, ou a fait l'objet d'une ordonnance de fusion sous le régime de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>.	Dans certaines circonstances, le gouvernement fédéral peut compenser les prêteurs pour les pertes occasionnées par un prêt d'études consentis à un étudiant visé par certains événements en lien avec une faillite.	Dans tous les cas, le gouvernement du Québec compense les prêteurs pour les pertes, capital et intérêts, par les prêts alloués dans le cadre de son Programme d'aide financière aux études (PAFE). (réf. : Loi, art. 28, Règl. art. 78 à 80)

Éléments	Description	Description de l'élément du programme québécois poursuivant les mêmes objectifs que le PCPE
1.2 Composante sur la période sans intérêts en cours d'études - article 7 de la LFAFE Les sommes versées à un prêteur pour couvrir les intérêts sur des prêts des étudiants à temps plein pendant leurs périodes d'études.	Pendant leurs périodes d'études, les emprunteurs bénéficient d'une exemption de paiement d'intérêts et le gouvernement fédéral assume l'intérêt qui serait autrement payable sur leur prêt qui serait normalement payable. Même si l'argent est prêté directement par le gouvernement fédéral, le coût du financement des prêts équivalait au montant qui, autrement, aurait été versé aux prêteurs.	Pendant qu'ils suivent leurs études à temps plein, les emprunteurs bénéficient d'une exonération d'intérêts; le gouvernement du Québec paie alors les intérêts sur les prêts alloués dans le cadre du PAFE. <i>(réf. : Loi, art. 23 et 24, Règl. art. 71 et 72)</i>

Éléments	Description	Description de l'élément du programme québécois poursuivant les mêmes objectifs que le PCPE
2.0 Formule de calcul des montants compensatoires -alinéas 14(7)a)(comme ci-dessus) et 14(7)c) de la LFAFE – dans le cas des prêts consentis sous le régime de l'article 6.1, les sommes relatives à l'extinction des obligations de l'emprunteur conformément aux articles 10.1 ou 11.1 ou à la réduction du principal impayé conformément aux règlements pris en vertu de l'alinéa 15o) autres que les règlements qui prévoient le remboursement des prêts en fonction du revenu; 2.1 Composante sur le décès de l'emprunteur – articles 10 et 10.1 de la LFAFE Les sommes ayant trait au principal et aux intérêts payés à un prêteur, ou le montant d'un prêt pour lequel les obligations de l'emprunteur s'éteignent en raison de son décès.	Dans certaines circonstances, l'obligation de l'emprunteur de rembourser son prêt s'éteint lorsque celui-ci décède. Dans ce cas, le gouvernement fédéral assume alors la perte qui en découle.	
		Dans tous les cas de décès de l'emprunteur, le gouvernement du Québec rembourse à l'établissement financier prêteur le solde des prêts alloués dans le cadre du PAFE, capital et intérêts. (réf. : Loi, art. 27)

Éléments	Description	Description de l'élément du programme québécois poursuivant les mêmes objectifs que le PCPE
2.2 Composante sur l'invalidité permanente d'un emprunteur – articles 11 et 11.1 de la LFAFE Les sommes ayant trait au principal et aux intérêts versés à un prêteur ou le montant d'un prêt pour lequel les obligations de l'emprunteur s'éteignent en raison de son invalidité permanente.	Dans certaines circonstances, lorsqu'un emprunteur, en raison de son invalidité permanente, n'est plus ou ne pourra plus rembourser le prêt sans subir un préjudice exceptionnel, son obligation de rembourser le prêt s'éteint. Dans ces cas, le gouvernement fédéral assume la perte qui en découle.	Dans le cadre du PAFE, l'aide financière aux personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure est versée sous forme de bourse uniquement. Ces personnes ne cumulent donc pas d'endettement. L'emprunteur qui est incapable de rembourser parce qu'il est maintenant en incapacité permanente peut demander au ministre d'annuler sa dette. (<i>réf. : Loi, art. 16 et 31.1</i>)
3.0 Formule de calcul des montants compensatoires –alinéa 14(7)b) de la LFAFE Les sommes résultant de la mise en œuvre de programmes établis par règlement pris en vertu des alinéas 15l), m), n) ou p); 3.1 Élément concernant les prêts aux étudiants à temps partiel – alinéa 15l), m) de la LFAFE Les sommes associées à l'application d'un programme de prêts pour études à temps partiel;	Le montant maximal du principal d'un prêt d'études canadien pour les étudiants à temps partiel est passé de 4 000\$ à 10 000\$. Le montant maximum de 10 000\$ est cumulatif et comprend les prêts d'études à temps partiel consentis en vertu de la LFPE et de la LFAFE. Ce montant ne comprend pas les intérêts qui ont été ajoutés au montant du principal sur les paiements versés après le 1^{er} août 2009.	Certaines clientèles particulières sont admissibles au Programme de prêts et bourses même si elles poursuivent leurs études à temps partiel. L'aide qui leur est versée sert à couvrir les dépenses scolaires, mais aussi les dépenses de subsistance des étudiants et de leur enfant, le cas échéant. (<i>réf. : Loi, art. 10, Règl., art.46</i>) Un volet du PAFE s'adresse directement aux étudiants à temps partiel. Ils peuvent obtenir des prêts pour lesquels le gouvernement du Québec paie les intérêts durant leurs études. Le montant maximal du principal est de 8 000\$. (<i>réf. : Loi, art. 32 à 36.2, Règl., art.82 à 92</i>)

Éléments	Description	Description de l'élément du programme québécois poursuivant les mêmes objectifs que le PCPE
3.2 Bourses – alinéa 15p) de la LFAFE Les sommes versées aux emprunteurs à titre de bourse;	Le <i>Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants</i> (RFAFE) prévoit les bourses suivantes : • Bourse pour étudiants de famille à faible revenu • Bourse pour étudiants de famille à revenu moyen • Bourse pour étudiants à temps partiel • Bourse pour étudiants ayant une invalidité permanente • Bourse servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité permanente • Bourse pour étudiants à temps plein ayant des personnes à charge • Bourse pour étudiant à temps partiel ayant des personnes à charge	• En 2013-2014, le Programme de prêts et bourses a versé plus de 540 M\$ en bourses à plus de 114 000 étudiants. Ces bourses sont attribuées lorsque le prêt ne suffit pas à combler l'écart entre les dépenses admises et les contributions. Ainsi, ce sont essentiellement les étudiants à faibles et moyens revenus qui bénéficient de ces bourses. (<i>réf. : Loi, art. 18 et 21, Règl., art. 54</i>) • Le PAFE prévoit que les clientèles suivantes sont admissibles à des bourses pour des études à temps partiel : les étudiants atteints d'une déficience fonctionnelle majeure, les étudiants enceintes d'au moins 20 semaines, les étudiants ou étudiantes chef de famille monoparentale, les étudiants qui habitent avec leur enfant âgé de moins de 6 ans. (<i>réf. : Loi, art. 10</i>) • Dans le cadre du PAFE, l'aide financière aux personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure est déjà versée sous forme de bourse uniquement, et ce, durant toutes ses études. Ainsi, ces personnes voient leur bourse majorée d'un montant équivalent à celui du prêt (entre 1 000 \$ et 4 000 \$) par rapport à un étudiant régulier dans la même situation. Des dépenses leur sont également accordées lorsqu'ils ne sont pas aux études durant l'été, augmentant d'autant leur bourse. (<i>réf. : Loi, art. 16, règl., art. 27</i>)

Éléments	Description	Description de l'élément du programme québécois poursuivant les mêmes objectifs que le PCPE
3.2 Bourses – alinéa 15p) de la LFAFE Les sommes versées aux emprunteurs à titre de bourse;		• Les étudiants ayant une incapacité permanente disposent d'un programme d'aide pour leurs besoins spécifiques, lequel verse une aide non remboursable pour les besoins de transport, de matériel et de service. (Règles du Programme d'allocations pour les besoins particuliers) • Les étudiants ayant des personnes à charge sont admissibles au Programme de prêts et bourses même si elles poursuivent leurs études à temps partiel. La durée de l'admissibilité aux bourses est prolongée, le montant de la bourse est majoré pour prendre en compte des dépenses liées à la présence d'enfants et le montant de bourse maximale est aussi haussé selon le nombre d'enfants. Des dépenses leur sont également accordées lorsqu'ils ne sont pas aux études durant l'été, augmentant d'autant leur bourse (réf. : Loi, art. 10, 18 et 21, Règl., art. 27,37 à 39, 42, 46, 50, 58 et 87)

Éléments	Description	Description de l'élément du programme québécois poursuivant les mêmes objectifs que le PCPE
4.0 Formule de calcul des montants compensatoires – alinéas 14(7)b) et 14(7)c) de la LFAFE (comme ci-dessus) 4.1 Composante sur le Programme d'aide au remboursement – alinéas 15(l) et 15(n) de la LFAFE. Prévoir l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'exemptions totales ou partielles, pendant des périodes spéciales, pour le paiement d'intérêts par les emprunteurs, ainsi que pour les remboursements	Dans certaines conditions, les emprunteurs peuvent participer au Programme d'aide au remboursement, qui comprend deux étapes. Dans la première étape, qui peut durer jusqu'à 5 ans, le gouvernement fédéral paye une partie ou la totalité des intérêts alors que les paiements de l'emprunteur sont, en premier lieu appliqués au capital. Dans la seconde étape, qui se termine après 180 mois, moins le nombre de mois qui se sont écoulés depuis que l'emprunteur a cessé d'être un étudiant, le gouvernement paye la différence entre le paiement requis et le paiement abordable versé par l'emprunteur.	Dans certaines conditions basées sur les revenus d'emploi et la situation familiale, les emprunteurs en cours de remboursement de leurs dettes peuvent bénéficier de périodes d'exemption d'intérêts. Durant ces périodes de six mois, renouvelables jusqu'à un maximum de dix périodes, étalées sur dix ans, le gouvernement du Québec paie les intérêts au prêteur. L'emprunteur n'est pas tenu de rembourser le principal. Il n'a pas à rembourser les intérêts payés par le gouvernement. (réf. : Loi, art. 25, Règl., art. 74 à 76) Si un emprunteur éprouve toujours de la difficulté à rembourser son prêt pour études après avoir épuisé ses périodes d'exemption d'intérêt, le gouvernement rachète la créance auprès du prêteur. Les agents de l'Aide financière aux études établiront alors la capacité de l'emprunteur à rembourser son prêt et lui proposeront d'effectuer des paiements raisonnables. Si un emprunteur demeure insolvable pendant 3 ans, son dossier sera radié.



SOUS-MINISTRE FINANCES

JAN 26 2015

30 JAN. 2015

Monsieur Luc Monty
Sous-ministre des Finances
Gouvernement du Québec
12 rue St-Louis, 2ième étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur,

Cette lettre a pour objet de vous confirmer le versement du paiement compensatoire en vertu de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants. Ce paiement vous est alloué puisque la province de Québec ne participe pas directement au Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPÉ). Le paiement compensatoire pour l'année de prêt se terminant le 31 juillet 2014, calculé selon les modalités de l'article 14(4) de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, s'élève à 311 389 967,98\$.

Le paiement compensatoire a été calculé en tenant compte des volets du Programme d'aide financière aux études du Québec jugés comparable à ceux du PCPÉ selon la description qui nous a été transmise.

J'ai donc le plaisir de vous informer que nous avons pris les dispositions nécessaires, afin que ce montant soit transféré électroniquement dans le compte bancaire du Ministère des Finances et de l'Économie par le 31 janvier 2015. Veuillez prendre note que Harold Garneau sera avisé de l'exécution de la transaction en question.

Pour toutes questions, veuillez contacter Anika Boutin au (819) 654-8566, ou par courriel à anika.boutin@hrsdc-rhdcc.gc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Atiq Rahman
Directeur général par intérim
Programme canadien de prêts aux étudiants

c.c. : Harold Garneau, Directeur - Gestion des fonds et des paiements

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT SOCIAL CANADA
PROGRAMME CANADIEN DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS
MONTANT COMPENSATOIRE AU QUÉBEC POUR L'ANNÉE DE PRÊT 2013-2014
(Janvier 2015)

Coût net total du programme pour l'année de prêt 2013-2014
Tel que définit dans la LFAFÉ Article 14. (6) => (A+B) - (C+D)

Item A	<u>Accords avec les prêteurs</u>	\$3,680,789
	<u>Accord avec les fournisseurs de service</u>	\$83,842,993
	<u>Pertes occasionnées en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité</u>	\$157,031
	<u>Programme d'aide au remboursement</u>	\$11,104,892
	<u>Décès de l'emprunteur</u>	\$25,366
	<u>Incapacité permanente</u>	\$741,842
	<u>Exonération pour les médecins de famille et le personnel infirmier</u>	\$31,490
	<u>Subventions canadiennes pour études</u>	
	Étudiants ayant des personnes à charge	\$0
	Étudiants ayant une incapacité permanente	\$21,024,562
	Étudiants dans le besoin - temps partiel	\$0
	Étudiantes inscrites au doctorat	\$0
	<u>Subventions canadiennes pour accès aux études</u>	
	Étudiants ayant une incapacité permanente	\$0
	<u>Programme canadien de bourses aux étudiants</u>	
	Étudiants ayant des personnes à charge	\$90,508,399
	Étudiants de famille à faible revenu	\$460,059,669
	Étudiants de famille à revenu moyen	\$72,604,946
	Étudiants ayant une incapacité permanente	\$56,971,504
	Étudiants à temps partiel	\$17,492,453
	Étudiants à temps partiel ayant des personnes à charge	\$717,240
	Sous-total	\$719,378,773

Item B	<u>Frais d'intérêts liés aux prêts en circulation (Inclus le Programme d'aide au remboursement Niveau 1)</u>	\$346,705,695
	<u>Programme d'aide au remboursement Niveau 2</u>	\$31,488,979
	<u>Décès de l'emprunteur</u>	\$3,999,063
	<u>Incapacité permanente</u>	\$5,267,201
	<u>Exonération pour les médecins de famille et le personnel infirmier</u>	\$8,569,630
	<u>Montant net des prêts pour lesquels le ministre prend des mesures de recouvrement</u>	\$336,611,080

Item C	<u>Sommes perçues sur les prêts consentis en vertu des régimes garantis et à risques partagés</u>	(\$20,078,108)

Item D	<u>Intérêts perçus sur les prêts consentis en vertu du régime de financement direct</u>	(\$263,299,221)
	<u>Sommes perçues sur les prêts consentis en vertu du régime de financement direct</u>	(\$175,095,450)

Coût net total du programme pour l'année de prêt 2013-2014	\$1,093,132,045

Nombre estimatif des personnes dans les provinces participantes du groupe d'âge 18-24 ans au 1 ^{er} août 2014	2,620,112

Coût net par tête pour les provinces participantes pour l'année de prêt 2013-2014	\$417.21

Nombre estimatif des personnes dans la province participante du groupe d'âge 18-24 ans au 1 ^{er} août 2014	746,366

Paiement compensatoire	\$311,389,967.98

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation de l'utilisation des sommes provenant des montants compensatoires pour le programme canadien de prêts aux étudiants et pour le programme de bourses aux étudiants en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.

RÉPONSE

Année de prêt	(M\$)	Données de base du calcul	
		Québec - nombre de personnes 18-24 ans	Coût net par tête par province participante (\$)
2013-2014	311,4	746 366	417,22

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Nombre de demandes acheminées au comité de dérogation en 2014-2015, en précisant la nature de ces demandes (raisons invoquées), combien ont fait l'objet d'une recommandation positive de la part du comité et combien ont été approuvées par le ministre. Préciser le montant de l'aide accordée.

RÉPONSE

2014-2015				
Motif de la demande	Nombre de demandes	Avis positifs du Comité	Demandes approuvées par le ministre	Montant alloué (\$)
Inadmissibilité aux programmes	407	336	317	1 951 547
Aide financière insuffisante	371	235	182	322 250
Total	778	571	499	2 273 797 ¹

¹ Cette somme représente le total de l'aide accordée par le ministre et ne comprends pas les demandes en attente d'une approbation par le ministre.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Tableau de l'aide financière allouée aux élèves en formation professionnelle au niveau secondaire, en indiquant le nombre de bénéficiaires et le volume d'aide accordée.

RÉPONSE

TABLEAU DE L'AIDE FINANCIÈRE ALLOUÉE AUX ÉLÈVES EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU SECONDAIRE, EN INDIQUANT LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES ET LE VOLUME D'AIDE ACCORDÉE EN 2013-2014 ET 2014-2015				
	Au prêt		À la bourse	
	Nombre de bénéficiaires	Montant d'aide (M\$)	Nombre de bénéficiaires	Montant d'aide (M\$)
2013-2014 ¹	33 120	92,0	25 318	108,4
2014-2015 ²	26 884	71,4	22 440	107,8

- Données **provisoires** pour l'ensemble de l'année d'attribution 2013-2014 (de septembre 2013 à août 2014) en date du 20 février 2015.
- Données **partielles** pour l'ensemble de l'année d'attribution 2014-2015 en date du 20 février 2015. De nouvelles demandes d'aide financière sont à venir. Pour cette raison, toutes comparaisons des données entre les années comportent un risque.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Depuis 2009-2010, par année financière, fournir un tableau du nombre d'étudiants, par ordre d'enseignement et catégorie d'établissement, s'il y a lieu, qui ont réclamé au cours d'un trimestre des droits de scolarité excédant le plafond maximal instauré.

RÉPONSE

TABLEAU DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS, PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT, S'IL Y A LIEU, QUI ONT RÉCLAMÉ AU COURS D'UN TRIMESTRE DE 2014-2015 DES DROITS DE SCOLARITÉ EXCÉDANT LE PLAFOND MAXIMAL INSTAURÉ ¹	
ORDRE D'ENSEIGNEMENT	NOMBRE D'ÉTUDIANTS
Secondaire – formation professionnelle (programmes d'études non subventionnés)	108
Collégial (programmes d'études non subventionnés)	60
Université au Québec (programmes d'études reconnus pour l'attribution de prêts seulement)	34
Extérieur du Québec	646
TOTAL	848

1. Données **partielles** pour l'ensemble de l'année d'attribution 2014-2015 (de septembre 2014 à août 2015) en date du 20 février 2015.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Selon l'ordre d'enseignement, faire état des montants des prêts échus et du taux d'intérêt de prise en charge par le gouvernement en 2014-2015.

RÉPONSE

NOMBRE, SELON L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT, DES MONTANTS DES PRÊTS ÉCHUS EN 2014-2015		
ORDRE D'ENSEIGNEMENT	Prêts échus en 2014-2015	
	Nombre	Montant ¹ (M\$)
Secondaire – formation professionnelle	19 385	148,4
Collégial programmes subventionnés		
Formation générale	3 533	19,8
Formation technique	12 993	131,1
Collégial programmes non subventionnés		
	2 139	28,5
Universitaire		
1 ^{er} cycle	20 023	263,1
2 ^e cycle	8 205	134,8
3 ^e cycle	990	25,1
TOTAL	67 268	750,8

1. La somme des arrondis peut ne pas correspondre au total.

TAUX D'INTÉRÊT DE PRISE EN CHARGE PAR L'ÉTUDIANT ²	
MOIS	Année financière
	2014-2015
Avril	3,50%
Mai	3,50%
Juin	3,50%
Juillet	3,50%
Août	3,50%
Septembre	3,50%
Octobre	3,50%
Novembre	3,50%
Décembre	3,50%
Janvier	3,50%
Février	3,35%
Mars	3,35%

2. À la date d'échéance, les prêts doivent être pris en charge par l'ex-étudiant et non par le gouvernement. Les taux indiqués sont donc ceux assumés par l'emprunteur.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Nombre d'étudiants qui ont déclaré faillite depuis 2009-2010, par année financière, et qui sont dans l'impossibilité de rembourser leur prêt étudiant, par ordre d'enseignement et catégorie d'établissement, si disponible.

RÉPONSE

NOMBRE D'ÉTUDIANTS QUI ONT DÉCLARÉ FAILLITE ¹ EN 2014-2015 ² ET QUI SE TROUVENT DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE REMBOURSER LEUR PRÊT ÉTUDIANT, PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT ³	
Ordre d'enseignement	Nombre d'étudiants
Secondaire professionnel	390
Collégial général	50
Collégial technique	252
Collégial non subventionné	66
Universitaire 1 ^{er} cycle	283
Universitaire 2 ^e cycle	72
Universitaire 3 ^e cycle	12
TOTAL	1 125

1. Cas de faillite alors que les prêts étaient détenus par les établissements financiers.
2. Données **partielles** pour l'ensemble de l'année financière 2014-2015 en date du 31 janvier 2015. De nouvelles déclarations de faillite sont à prévoir. Pour cette raison, toutes comparaisons des données entre les années comportent un risque.
3. Représente le nombre de faillites d'ex-étudiants du Programme de prêts et bourses et du Programme de prêts pour études à temps partiel.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Tableau du nombre d'étudiants, par ordre d'enseignement, qui ont atteint le niveau d'endettement maximum prévu par la loi depuis 2009-2010, par année financière.

RÉPONSE

TABLEAU DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS, PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT, QUI ONT ATTEINT LE NIVEAU D'ENDETTEMENT ¹ MAXIMUM PRÉVU PAR LA LOI EN 2014-2015 ²	
Ordre d'enseignement	Nombre d'étudiants
Secondaire professionnel	527
Collégial général	124
Collégial technique	407
Collégial non subventionné	125
Universitaire 1 ^{er} cycle	415
Universitaire 2 ^e cycle	65
Universitaire 3 ^e cycle	35
TOTAL	1 698

1. Les niveaux maximaux d'endettement par ordre d'enseignement sont inscrits à l'article 59 du Règlement sur l'aide financière aux études.

2. Données partielles pour l'ensemble de l'année d'attribution 2014-2015 en date du 20 février 2015. De nouvelles demandes d'aide financière sont à venir. Pour cette raison, toutes comparaisons des données entre les années comportent un risque.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Tableau de la ventilation de l'aide financière reçue, par ordre d'enseignement pour chacun des étudiants qui a atteint le seuil maximum d'endettement depuis 2009-2010, par année financière.

RÉPONSE

TABLEAU DE LA VENTILATION DE L'AIDE FINANCIÈRE REÇUE, PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT POUR LES ÉTUDIANTS QUI ONT ATTEINT LE SEUIL MAXIMUM D'ENDETTEMENT ¹ EN 2014-2015 ²			
Ordre d'enseignement	Montant des prêts (M\$)	Montant des bourses (M\$)	Montant d'aide totale (M\$)
Secondaire professionnel	6,45	2,02	8,47
Collégial général	0,85	0,23	1,08
Collégial technique	3,14	0,78	3,92
Collégial non subventionné	1,06		1,06
Universitaire 1 ^{er} cycle	4,01	1,02	5,03
Universitaire 2 ^e cycle	0,59	0,22	0,81
Universitaire 3 ^e cycle	0,38	0,09	0,46
TOTAL³	16,48	4,35	20,83

1. Les niveaux maximaux d'endettement par ordre d'enseignement sont inscrits à l'article 59 du Règlement sur l'aide financière aux études.
2. Données **partielles** pour l'ensemble de l'année d'attribution 2014-2015 en date du 20 février 2015. De nouvelles demandes d'aide financière sont à venir. Pour cette raison, toutes comparaisons des données entre les années comportent un risque.
3. La somme des arrondis peut ne pas correspondre au total.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Ventilation des montants compensatoires reçus du gouvernement fédéral comme droit de retrait du programme canadien de prêts aux étudiants et programme canadien de bourses aux étudiants pour les années 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016. Pour ces mêmes années, préciser les données qui ont servi au calcul de ces montants.

RÉPONSE

Année de prêt	(M\$)	Données de base du calcul	
		Québec - nombre de personnes 18-24 ans	Coût net par tête par province participante (\$)
2013-2014	311,4	746 366	417,22

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

QUESTION

Évolution du nombre d'étudiants bénéficiant de l'Aide financière aux études depuis 2000, ventilé par le type d'aide reçue (prêts, bourses, prêts et bourses).

RÉPONSE

Évolution du nombre d'étudiants bénéficiant du Programme de prêts et bourses pour 2013-2014 et 2014-2015 selon la forme de l'aide

Forme de l'aide	2013-2014 ¹	2014-2015 ²
Prêt seulement	55 222	40 595
Bourse seulement ³	3 919	4 376
Prêt et bourse	110 514	111 747
Total	169 655	156 718

- Données **provisoires** pour l'ensemble de l'année d'attribution 2013-2014 (de septembre 2013 à août 2014) en date du 20 février 2015. .
- Données **partielles** pour l'ensemble de l'année d'attribution 2014-2015 (de septembre 2014 à août 2015) en date du 20 février 2015. De nouvelles demandes d'aide financière sont à venir. Pour cette raison, toutes comparaisons des données entre les années comportent un risque.
- Étudiants ayant une déficience fonctionnelle majeure reconnue en vertu du règlement sur l'aide financière aux études.